ARCHIMÈDE N°2

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

Automne 2015

Cinzia BEARZOT
Dominique BEYER
Frédéric COLIN
Cécile COURTAUD
Sarah DERMECH
Catherine DUVETTE
Cassandre HARTENSTEIN
Marie STAHL
Lucile SCHIRR
Françoise LAROCHE-TRAUNECKER
Isabelle LESUEUR
Doris MEYER
Clara MILLOT
Marie-José MORANT
Soline MORINIÈRE
Vincent PUECH
Philippe QUENET
Juliette RÉMY
Anne ROHFRITSCH
Bernadette SCHNITZLER
Jean-Jacques SCHWIEN
Georges TRIANTAFILLIDIS
Isabelle WEYGAND

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

Directeur de la revue : **Frédéric COLIN** Rédactrice en chef : **Sandra BOEHRINGER**

COMITÉ DE RÉDACTION

Le comité est constitué du directeur du laboratoire, de la rédactrice en chef, des responsables des rubriques ou d'une mission spécifique, des responsables du dossier thématique, des représentants des domaines scientifiques du laboratoire (équipes et transversaux).

Frédéric Colin, (directeur de la revue et directeur du laboratoire), professeur, Égyptologie (Unistra)

Sandra Boehringer, (rédactrice en chef), MCF, Histoire ancienne, histoire des femmes et du genre (Unistra)

Maria Teresa Schettino, professeure, Histoire romaine (Université de Haute Alsace)

Sylvie Donnat, MCF, Égyptologie (Unistra)

Philippe Quenet, professeur, Archéologie de l'Orient ancien (Unistra)

Christian Jeunesse, professeur, Préhistoire (Unistra)

Yannick Muller, doctorant, Histoire grecque (Unistra)

Bruno Gavazzi, doctorant, Égyptologie (Unistra)

Stavros Lazaris, chargé de recherche (CNRS)

Doris Meyer, ingénieure de recherche (CNRS)

Loup Bernard, MCF, Protohistoire (Unistra)

Michel Humm, professeur, Histoire romaine (Unistra)

Airton Pollini, MCF, Histoire grecque (Université de Haute Alsace)

Jean-Jacques Schwien, MCF, Archéologie médiévale (Unistra)

Clément Féliu, responsable d'opération, Protohistoire (INRAP)

Daniela Lefèvre-Novaro, MCF, Archéologie classique (Unistra)

L'ensemble du comité de rédaction remercie chaleureusement Marie-Jo Morant pour son aide à la confection du numéro.

En couverture : fouille de Tell Aswad (Direction D. Stordeur).
Mission El Kowm/Mureybet du Ministère des Affaires Etrangères – France.

Retrouvez tous les articles de la revue Archimède sur :
http://archimede.unistra.fr/revue-archimede/archimede-2-2015

creative commons

Logo et PAO : Shan Deraze, shanderaze@hotmail.com

Conception de la mise en ligne : Catherine Duvette

COMITÉ DE LECTURE

Laurent Bavay (Université Libre de Bruxelles)
Audrey Bertrand (Université Paris-Est Marne-la-Vallée)
Marie Besse (Université de Genève)
Luc Bourgeois (Université de Caen Basse-Normandie)
Nicola Cucuzza (Université de Gênes)
Madalina Dana (Université de Paris 1)
Marie-Pierre Dausse (Université de Paris 8)
Arianna Esposito (Université de Bourgogne)
Stéphane Fichtl (Université de Tours)
Guillaume Gernez (Université de Paris 1)
Adeline Grand Clément (Université Toulouse - Jean Jaurès)
Valérie Huet (Université de Brest)
Frédéric Hurlet (Université de Paris 10)
Michel Kazanski (CNRS)
Brigitte Lion (Université de Lille 3)
Alain Martin (Université libre de Bruxelles)
Dominic Moreau (Université de Lille 3)
Antonella Pautasso (CNR - IBAM Catane)
Lilian Postel (Université Lumière-Lyon 2)
Evelyne Prioux (CNRS)
Vincent Puech (Université Saint Quentin)
Isabelle Régen (Université de Montpellier)
Umberto Roberto (Università Europea di Roma)
Emmanuelle Rosso (Université de Paris 4)
Martin Schönfelder (RGZM Mayence)
Margareta Tengberg (Muséum national d'Histoire naturelle)
Jean Terrier (Université de Genève)
Yann Tristant (Macquarie University)
Emmanuelle Vila (CNRS)
Youri Volokhine (Université de Genève)
Stéphanie Wyler (Université de Paris 7)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Maxence Bailly (Université d'Aix-Marseille)
Suzanne Bickel (Université de Bâle)
Claude Calame (EHESS)
Philippe Collombert (Université de Genève)
Jean-Michel David (Université de Paris 1)
Lukas De Blois (Université de Nimègue)
Florence Dupont (Université de Paris 7)
Axinia Džurova (Université de Sofia)
Dominique Garcia (Université d'Aix Marseille)
Jean Gascou (Université de Paris 4)
Anne Hauzeur (Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique)
Ralf von den Hoff (Université Fribourg en Brisgau)
Philippe Leveau (Université de Provence)
Enzo Lippolis (Università La Sapienza Rome)
Pierre Maraval (Université de Paris Paris 4)
Jean Margueron (EPHE)
Hartmut Matthäus (Université Erlangen-Nuremberg)
Santiago Montero (Université Complutense de Madrid)
Christian Sapin (CNRS)
Evelyne Scheid-Tissinier (Université de Paris 13)

Mots clés de la revue

Archéologie
Préhistoire
Protohistoire
Antiquité
Antiquité gréco-romaine
Proche-Orient antique
Égyptologie
Moyen Âge
Proche-Orient
Moyen-Orient
Monde méditerranéen
Europe méditerranéenne
Europe occidentale
France
Italie
Grèce
Balkans
Archéozoologie
Papyrologie
Études coptes
Byzance
Illustration scientifique médiévale
Études byzantines.

SOMMAIRE

DOSSIER THÉMATIQUE : ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE

éd. Marie STAHL (marie.stahl@culture.gouv.fr)
avec la collaboration de Jean-Jacques SCHWIEN (schwien@unistra.fr)

1 **Marie STAHL**
Introduction : la mémoire retrouvée des archéologues

9 **Marie STAHL, Lucile SCHIRR**
Les archives de l'archéologie : définition, législation, état des lieux

20 **Dominique BEYER, Marie STAHL (collab. Catherine DUVETTE, Isabelle WEYGAND, Françoise LAROCHE-TRAUNECKER, Marie-José MORANT, Philippe QUENET)**
Les archives de la composante d'archéologie orientale de l'UMR 7044

41 **Cassandre HARTENSTEIN**
Le fonds Montet et la statue « maussade » de Ramsès II au Palais universitaire de Strasbourg

51 **Soline MORINIÈRE**
Les archives de l'archéologie au SRA Alsace : état des lieux et des fonds

59 **Anne ROHFRITSCH**
Les archives dites « manuscrites » des membres de l'École française d'Athènes : l'exemple des « Strasbourgeois » (1846-1960)

66 **Cécile COURTAUD, Isabelle LESUEUR, Soline MORINIÈRE, Juliette RÉMY, Bernadette SCHNITZLER, Marie STAHL, Georges TRIANTAFILLIDIS**
Un projet collectif de recherche autour du fonds Arthur Stieber

78 **Soline MORINIÈRE**
La gypsothèque de l'Université de Strasbourg : quand les statues parlent d'elles-mêmes

LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE

94 **Frédéric COLIN (éd.)**
La Chronique d'Archimède. Bilan des activités scientifiques 2014-2015 de l'unité mixte de recherche 7044

VARIA

dir. Maria Teresa SCHETTINO (mtschettino@misha.fr)
et Yannick MULLER (yannickmuller@unistra.fr)

134 **Sarah DERMECH**
Couleurs, éclat et brillance des crânes surmodelés : le cas du Néolithique Proche-oriental

150 **Cinzia BEARZOT**
La violence de l'État. La condamnation à mort sans jugement dans la Grèce ancienne

160 **Doris MEYER**
Jusqu'au dernier mot. Martyr, débat public et résistance dans la littérature de l'Antiquité tardive et à Byzance

170 **Vincent PUECH**
Les biens fonciers des élites sénatoriales à Constantinople et dans ses environs (451-641)

194 **Clara MILLOT**
Entre les enfants d'Hérodote et les enfants d'Adam Smith. Pour une approche économique des données archéologiques

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

DOSSIER THÉMATIQUE
ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE

éd. Marie Stahl, avec la collaboration de Jean-Jacques Schwien

LA MÉMOIRE RETROUVÉE DES ARCHÉOLOGUES

Marie STAHL

Chargée d'études documentaires
DRAC Alsace, UMR 7044 Archimède

marie.stahl@culture.gouv.fr

RÉSUMÉ

Depuis plusieurs années, les archives de la recherche en sciences humaines et sociales font l'objet d'une attention particulière et d'une étude approfondie. L'UMR 7044 Archimède a souhaité apporter sa contribution en présentant un aperçu des archives de l'archéologie ayant trait, de diverses manières, à l'Alsace qu'il s'agisse de collections locales, de fonds de chercheurs ayant œuvré dans la région, ou encore d'archéologues alsaciens ayant fouillé à l'étranger.

Human and social sciences archives are studied with a particuliar attention for several years. Archimède research unit wanted to lend his contribution by presenting an archaeological archives overview dealing with Alsace, regarding local collections, researchers who excavated in this area, or concerning alsatian archaeologists who worked in foreign countries.

Mots-clés
Archéologie,
archives de l'archéologie,
archives de la recherche,
conservation,
valorisation.

Keywords
Archaeology,
archaeological archives,
research archives,
preservation,
enhancement.

L'objectif de ce dossier thématique est de dresser un premier état des lieux concernant les archives de l'archéologie en prenant pour fil conducteur l'Alsace, afin d'en dévoiler les multiples facettes et les richesses parfois méconnues du grand public et même des chercheurs. Si l'ambition et la motivation étaient bien au rendez-vous, tous les aspects n'ont hélas pas pu être approfondis voire traités. C'est le cas notamment des archives archéologiques dans les bibliothèques, mais également au sein des nombreuses sociétés d'histoire et d'archéologie de la région. Gageons toutefois que ce dossier permettra de donner au lecteur une vision générale de ce sujet, et l'envie de mener plus avant ses propres recherches dans ce domaine.

LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE : ÉTAT DES LIEUX

La recherche archéologique française sur le territoire national et à l'étranger englobe deux grands types : opérations d'archéologie préventive et opérations d'archéologie programmée. Ces opérations obéissent à des règles différentes et relèvent de tutelles diverses, ce qui a des conséquences directes sur la gestion des archives.

L'archéologie dite préventive est une acception récente qui recouvre les opérations liées à l'aménagement du territoire sur le sol français. Bien que déjà pratiquée depuis les années 1970, ce sont les lois de 2001 puis 2003 sur l'archéologie préventive [1] qui lui confèrent un cadre réglementaire. Au niveau national, la Sous-direction de l'archéologie dépendant du Ministère de la culture et de la communication conçoit et gère les grandes orientations dans ce domaine. Au niveau déconcentré, les Services régionaux de l'archéologie (SRA) au sein des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) éditent les prescriptions d'opération et en réalisent le suivi sur leur territoire de compétence. Les Commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA) donnent des avis sur les opérations envisagées et en évaluent les résultats scientifiques *a posteriori*. Les opérateurs d'archéologie préventive publics et privés, après obtention d'un agrément, réalisent les interventions sur le terrain (sondages ou fouilles préventives), l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) étant l'opérateur au niveau national. L'archéologie préventive obéit à plusieurs textes officiels qui encadrent les interventions, de la demande d'urbanisme à la réalisation du rapport et à la réception du mobilier et de la documentation scientifique.

L'archéologie dite programmée concerne les fouilles liées à une problématique de recherche. Elle peut s'effectuer sur le territoire français ou à l'étranger, et dépend de plusieurs administrations. Dans le cas d'une opération en France, le Ministère de la culture et de la communication, par l'intermédiaire des SRA, est chargé de l'octroi éventuel d'une subvention et du suivi de l'opération, après avis de la CIRA. Pour les fouilles à l'étranger, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère des affaires étrangères interviennent à différents niveaux. Les équipes de recherche établissent un programme de recherche pluriannuel. Celui-ci est soumis à la Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger (Ministère des affaires étrangères), qui le valide et attribue une allocation de recherche. Celle-ci pourra être complétée par d'autres sources de financement.

[1] Lois 2001-44 du 17 janvier 2001 et 2003-707 du 1er août 2003 relatives à l'archéologie préventive, décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, transposés dans le Code du patrimoine, livre V.

Les équipes fouillant à l'étranger relèvent de diverses tutelles : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les structures de recherche (CNRS, universités, grandes écoles en France et à l'étranger), Ministère des affaires étrangères pour les instituts français de recherche à l'étranger (IFRE), Ministère de la culture pour l'Inrap... À cela se rajoute la possibilité de créer des entités mixtes au moyen d'accords ou de conventions, comme les unités mixtes de recherche (UMR).

Ainsi, qu'il s'agisse d'archéologie nationale ou à l'étranger, d'opérations préventives ou programmées, l'organisation de l'archéologie française est soumise à plusieurs autorités hiérarchiques et est divisée entre diverses institutions et unités de recherche, répondant chacune à des logiques d'ordre géographique et thématique différentes.

De plus, la recherche archéologique française est active. En 2014, on dénombre 88 opérateurs d'archéologie préventive agréés sur le territoire, auxquels s'ajoute l'Inrap au niveau national [2]. Pour l'enseignement supérieur et la recherche, 37 UMR rassemblant 4285 chercheurs (dont 186 du Ministère de la culture et 396 de l'Inrap) étaient à dominante archéologique en 2011 [3]. Parallèlement, les cinq écoles françaises à l'étranger possèdent des programmes de recherche archéologique. Enfin, concernant le Ministère des affaires étrangères, 11 IFRE intègrent des missions archéologiques actuellement.

En conséquence, le nombre d'opérations est imposant. Les estimations récentes avancent la réalisation de 3026 opérations d'archéologie préventive [4] en 2010 et la présence de 148 missions françaises à l'étranger dans 63 pays pour 2014 [5], dont une centaine pour le bassin méditerranéen [6]. Ainsi, ce sont plusieurs centaines de milliers de documents qui sont produits chaque année dans le cadre des recherches des équipes françaises, sur divers supports et en multiples formats. Suivant les activités des enseignants-chercheurs, s'ajoutent à cette série les archives en liaison avec les missions pédagogiques, administratives et les publications.

En vue de démontrer toute la richesse et le potentiel de cette abondante documentation et la nécessité de sa préservation, ce dossier thématique propose un tour d'horizon de différents fonds d'archives de l'archéologie, préventive et programmée, en lien avec l'Alsace, conservés au sein de structures patrimoniales. Certaines de ces collections, publiées ou non, font déjà l'objet d'un traitement archivistique alliant description, reconditionnement et numérisation. D'autres séries sont en cours de prise en charge ; quelques-unes, enfin, pourraient être intégrées dans un futur projet de valorisation documentaire.

LES ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE

Afin de délimiter au mieux le sujet, nous aborderons en premier lieu la problématique des archives de la recherche en archéologie, en avançant une ou plusieurs définitions. L'article de **Lucile Schirr** et **Marie Stahl** évoque le cadre historique et législatif des archives de l'archéologie, selon deux grands principes : archéologie préventive et archéologie programmée, donnant lieu à un régime réglementaire distinct, voire même à un concept de la notion d'archive de la recherche différent en fonction des institutions. Nous soulignerons certaines difficultés à contourner dans le traitement de ces collections, mais aussi quelques projets en cours, porteurs d'espoir, en insistant sur l'importance des réseaux professionnels et l'usage de normes communes, gages d'échanges de savoir-faire et d'interopérabilité des données.

Pour illustrer ces propos, nous décrirons ensuite deux fonds d'archives.

L'article de **Soline Morinière** présente les archives du Service régional de l'archéologie (SRA) de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Alsace, chargé de conserver la documentation scientifique issue d'opérations d'archéologie préventive pour l'ensemble du territoire alsacien. Des séries, produites notamment par les agents des anciennes directions des Antiquités, côtoient les fonds plus récents versés par les opérateurs d'archéologie agréés pour la région. D'autres collections, comme le *Denkmalarchiv*, peuvent contenir des documents en rapport avec l'archéologie. Des versements concernant les fouilles en Alsace sont également disponibles aux Archives départementales du Bas-Rhin. Les types de document ainsi que les formats sont variés, et posent à présent la question de la pérennisation des données sur support numérique. Un système de gestion a été mis en place pour apporter quelques solutions en matière de conservation et de consultation de ces archives.

La contribution de **Dominique Beyer** et de **Marie Stahl** est consacrée aux archives de l'archéologie orientale, dans le cadre de l'UMR Archimède, au sein de la Maison interuniversitaire des sciences de

[2] Cf. liste des opérateurs d'archéologie préventive agréés : www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Archeologie/Operateurs-agrees

[3] Bordier & Daugé 2011, p. 70-73.

[4] 2389 diagnostics et 637 fouilles préventives. Bordier & Daugé 2011, p. 11-13.

[5] Ministère des affaires étrangères, 2014, La France et la promotion de l'archéologie à l'étranger, Paris [en ligne]. URL : www.diplomatie.gouv.fr/fr/squelettes/liseuse_pdf/78691/sources/indexPop.htm

[6] Braemer & Angevin 2011, p. 70.

l'homme-Alsace (MISHA). Plusieurs membres de l'UMR ont été sollicités afin d'apporter informations et précisions quant aux collections documentaires [7]. Ces séries regroupent les archives des différentes opérations d'archéologie programmée menées sur le terrain, mais aussi la production scientifique et pédagogique des enseignants et chercheurs et des collections d'étude. Une description générale de chaque lot en est donnée, qui permet de soulever les particularités liées aux fonds constitués par les chercheurs et les difficultés rencontrées lors du traitement de ces collections. Un travail spécifique sur certaines de ces séries permettrait une valorisation des données, mais aussi des documents, à considérer ici comme objets patrimoniaux.

L'article de **Cassandre Hartenstein** souligne parfaitement tout l'intérêt d'un tel travail d'inventaire des archives, en prenant pour exemple la collection des plaques de verre de l'archéologue Pierre Montet. Depuis 2010, les 900 pièces relatives aux fouilles de Tanis font l'objet d'un récolement d'après la liste établie par Jean Yoyotte, puis d'un reconditionnement suivant les normes de conservation préventive. Cette opération, outre le fait d'avoir mis en place les conditions de préservation d'un patrimoine iconographique fragile et précieux, a permis de rapprocher sources documentaires et mobilier archéologique lié à la mission de Tanis. Ainsi, la statue «maussade» de Ramsès II a pu être identifiée, de même qu'une des figurines d'Isis allaitante, ce qui autorise d'autres recoupements et une restitution ultérieure des données à la communauté scientifique.

Mais les archives de l'archéologie sont également conservées dans d'autres institutions, en France ou à l'étranger. Deux exemples ont été choisis : une école française et un musée d'archéologie.

Dans cette optique, **Anne Rohfritsch** aborde les archives des membres de l'École française d'Athènes ayant enseigné à l'Université de Strasbourg. En prenant l'exemple des sources manuscrites de ces séries, elle décrit les différents types de documents rencontrés. Certains se rattachent à des activités administratives, d'autres concernent davantage des missions de recherches, effectuées pour le compte de l'École ou dans un cadre personnel. Les notes de voyages ou d'exploration, les mémoires de recherche, viennent compléter la liste. Parallèlement, les archives témoignent des activités pédagogiques des membres dans l'enseignement du français à l'étranger. Ces différents lots et les dossiers qu'ils contiennent sont d'importance inégale. Leur statut relèvent tantôt des archives publiques, tantôt de la sphère privée. La diversité des missions exercées au fil d'une carrière favorise l'éclatement de la production dans le fonds athénien mais aussi sur d'autres sites, voire dans les ventes publiques. Une veille, alliée au repérage et à l'inventaire des archives, permettront de reconstituer les informations.

Le fonds d'archives de l'archéologue Arthur Stieber représente quant à lui l'exemple d'un don fait au Musée archéologique de Strasbourg. L'article collaboratif qui lui est consacré [8] s'insère dans le cadre d'un **projet collectif de recherche** pluri-annuel. L'intérêt de ce fonds réside dans le fait qu'il s'agit d'un lot documentaire homogène reflétant l'activité d'un chercheur dans un cadre géographique et temporel circonscrit : l'Alsace des années 1920 à 1980. Les archives, actuellement déposées à la DRAC Alsace, sont composées d'environ 500 carnets de terrain et documents intercalés (photos, etc.), et de plusieurs centaines de rouleaux de relevés, plans et cartes communales. L'étude est réalisée selon trois axes principaux : biographie et travail de l'archéologue, description archivistique, indexation et numérisation, exploitation scientifique des données archéologiques en lien avec le mobilier mis au jour, les trois axes étant appelés à dialoguer. Une valorisation des travaux est prévue au terme du projet.

Un autre point de vue sur la conception d'archives est développé dans l'article de **Soline Morinière**, qui nous invite à découvrir des objets documentaires particuliers : les moulages du Palais universitaire de Strasbourg. Considérés à la fois comme une archive renseignant sur un objet et comme un objet en tant que tel, ces moulages rentrent dans la catégorie des collections d'étude. La gypsothèque de Strasbourg, la plus importante des collections universitaires françaises, montre une diversité d'ateliers de production qui rend compte de l'existence d'un réseau européen de circulation des moulages. L'étude des moulages, témoins d'un type particulier d'enseignement de l'archéologie au début du siècle dernier, autorise également des hypothèses de restitutions et de remontage des pièces originales.

Pour conclure, précisons que ce dossier ne prétend aucunement à l'exhaustivité : face à l'ampleur des pratiques archivistiques, il a fallu faire des choix. Avant tout, il nous a paru important de participer au débat naissant sur la question des archives de l'archéologie, en approfondissant quelques dossiers dont nous avons actuellement la charge et dont nous pensons qu'ils sont à même de provoquer les prises de conscience nécessaires au développement de ce champ documentaire

[7] Catherine Duvette, Françoise Laroche-Traunecker, Marie-José Morant, Philippe Quenet, Isabelle Weygand.

[8] Rédigé par Cécile Courtaud, Isabelle Lesueur, Soline Morinière, Juliette Rémy, Bernadette Schnitzler, Marie Stahl, Georges Triantafillidis.

particulier. Un prolongement de cette réflexion pourrait aborder, par exemple, la question des archives de fouilles antérieures aux autorisations, le flou juridique qui entourait la question du dépôt de la documentation ou encore, à l'autre bout de l'arc chronologique, ce que soulève la révolution numérique. Loin de circonscrire le sujet, ces articles ont vocation à ouvrir des questionnements : ils sont une contribution à la vaste réflexion portant, aujourd'hui, sur les archives scientifiques.

Le panorama introductif que nous venons de dresser ne fait que lever un voile sur le thème choisi dans le cadre de ce dossier. Toutefois, il met en avant la nécessité de ne pas considérer la publication scientifique comme une fin en soi. En effet, le statut d'archives historiques permet de poser un autre regard sur les fonds d'archéologie, en dehors de tout cadre temporel contraint. Ainsi, une relecture des données pourra être réalisée *a posteriori*. En outre, dépassant le stade de simples «contenants d'informations», la prise en compte des collections documentaires scientifiques en tant qu'objets patrimoniaux élargit leur champ d'étude, allant de l'histoire d'une recherche jusqu'à l'histoire de toute une discipline. On comprend donc l'intérêt de préserver et valoriser ces archives de l'archéologie, pour l'ensemble de la communauté scientifique, mais aussi pour la mémoire collective en général. ■

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Aaf, Aurore, Upmc, 2011, *Données de la recherche : droits et obligations des chercheurs en matière de conservation et d'archivage : compte rendu de la séance tenue le 27 mai 2011 à l'Université Pierre et Marie Curie*, Paris.

Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE), 2010, *La gestion des archives au sein d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche (*coll. Les Dossiers de l'Agence), Paris [en ligne]. URL : http://w3.msh.univ-tlse2.fr/IMG/pdf/AMUE_Guide_Gestion_archives_2010.pdf

Arroyo-Bishop, Daniel, Lantada-Zarzosa, Maria & Marty, Marie-Thérèse, 2000, « Pour une réelle valorisation des dépôts et des archives : un système d'information archéologique », dans Dominique Deyber-Persignat (éd.), *Le dépôt archéologique : conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel, Assises nationales de la conservation archéologique, 1998*, Bourges, p. 283-294.

Barrera, Jorge, 2000, « Pour une normalisation des systèmes de conservation et d'exploitation des archives de fouille », dans Dominique Deyber-Persignat (éd.), *Le dépôt archéologique : conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel, Assises nationales de la conservation archéologique, 1998*, Bourges, p. 279-282.

Bellan, Gilles, 2012, « Réflexions autour du partage de la documentation en archéologie préventive », *Nouvelles de l'archéologie* 130, p. 48-50.

Bellon, Elisabeth, 2007, « Une expérience d'archivage au sein d'une Maison de recherche », dans Christiane Cazenave & Françoise Girard (éd.), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche : FRéDoc 2006, 3e formation des réseaux de la documentation, Chaumont-sur-Tharonne, 10-11-12 octobre 2006*, Saint-Etienne, p. 63-70.

Bellon, Elisabeth, Lequeux, Brigitte & Le Tellier-Becquart, Nathalie, 2012, « "L'archéologie en images" à la Maison René Ginouvès pour l'Institut du numérique de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense », *Nouvelles de l'archéologie* 130, p. 54-57.

Bellon, Elisabeth & Montagne-Borras, Aurélie, 2007, « Les archives de l'équipe "Protohistoire européenne, de la sédentarisation à l'État" (Maison René Ginouvès, archéologie et ethnologie) », *Nouvelles de l'archéologie* 110, p. 61-64.

Bellon, Elisabeth & Montagne-Borras, Aurélie, 2008, « La gestion des archives scientifiques à la Maison René Ginouvès, archéologie et ethnologie », *La Gazette des archives* 212, p. 143-151.

Bellon, Elisabeth & Montel, Sophie, 2010, « Les archives des missions archéologiques françaises à l'étranger à la Maison René-Ginouvès archéologie et ethnologie », dans Thérèse Charmasson (dir.) *Voyages et voyageurs : sources pour l'histoire des voyages : colloque organisé dans le cadre du congrès annuel du Comité des travaux historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005*, Paris, p. 159-170.

Bordier, Pierre & Daugé, Yves, 2011, *Archéologie préventive : pour une gouvernance au service de la recherche : rapport d'information au Sénat de MM. Pierre Bordier et Yves Daugé, fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication*, Paris.
Braemer, Frank, 1995, « Rapport sur les archives scientifiques des équipes et des chercheurs du CNRS en archéologie présenté à Monsieur le directeur du département SHS du CNRS », *Nouvelles de l'archéologie* 60, p. 35-45.
Braemer, Frank & Angevin, Raphaël, 2011, *L'archéologie en Méditerranée : situation internationale, évolutions. Rapport de mission à l'attention des directions de l'École française de Rome et de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS*, Rome.
Brown, Duncan H., 2007, *Archaeological Archives: a guide to best practice in creation, compilation, transfer and curation*, York [en ligne]. URL : www.britarch.ac.uk/archives/Archives_Best_Practice.pdf
Brunet-Villatte, Françoise & Danion, Bertille, 2000, « Le traitement documentaire ou comment valoriser l'information archéologique », dans Dominique Deyber-Persignat (éd.), *Le dépôt archéologique : conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel, Assises nationales de la conservation archéologique, 1998*, Bourges, p. 269-277.
Caumont, Olivier, Prestreau, Michel, Doridat-Morel, Marielle & Robert, Gwenola, 2008, « La gestion des archives de fouille en région Lorraine », dans *Gestion de la documentation scientifique et des mobiliers issus des opérations archéologiques dans le cadre de la réglementation actuelle, actes du séminaire, Bibracte-Centre archéologique du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 25-27 septembre 2006*, Paris, p. 60-79 [en ligne]. URL : www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/pdf/bibracte_2006.pdf
Chaillou, Anne, 2003, *Nature, statut et traitements informatisés des données en archéologie : les enjeux des systèmes d'informations archéologiques*, Thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, Lyon 2. [en ligne] URL : http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00137986
Chaillou, Anne, 2012, « L'échange numérique de données d'inventaire entre acteurs de l'archéologie : une réflexion en cours », *Archeologia e Calcolatori supplemento* 3, p. 247-263.
Chaillou, Anne, Moreau, Raphaël & Guichard, Vincent, 2008, « L'archivage et la gestion des données de fouille à Bibracte, Centre archéologique européen », dans *Gestion de la documentation scientifique et des mobiliers issus des opérations archéologiques dans le cadre de la réglementation actuelle, actes du séminaire, Bibracte-Centre archéologique du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 25-27 septembre 2006*, Paris, p. 158-173 [en ligne]. URL :www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/pdf/bibracte_2006.pdf
Charmasson, Thérèse, 2006, « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La revue pour l'histoire du CNRS* 14 [en ligne]. URL : http://histoire-cnrs.revues.org/1790
Contesse, Eloi, 2007, *Gestion et conservation de la documentation archéologique : les archives de l'archéologie en Suisse romande, un état des lieux*, Certificat en archivistique et sciences de l'information, Bern.
Cornu, Marie, 2002, *Les créations intellectuelles des agents publics et fonctionnaires de la recherche, de l'enseignement et de la culture* [en ligne]. URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/edutice-00000035
Cornu, Marie, 2006, « Les archives de la recherche : production intellectuelle d'intérêt public », dans *Archives et sciences sociales : aspects juridiques et coopérations scientifiques, journées d'études co-organisées par la Direction des archives de France et le Centre de recherche sur le droit du patrimoine culturel, 3-4 novembre 2004*, Paris, p. 29-52.
Corvasier, Louise, 2013, « L'archivage intermédiaire : un outil puissant de réutilisation des données de la recherche », *La Gazette des archives* 231, p. 159-172.
Delaunay, Guillaume, 2012, *Les archives scientifiques en sciences humaines et sociales : état de l'art,* Mémoire d'études de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne.
Desprès-Lonnet, Marie, 2013, « La photographie de travail dans les recherches en archéologie : un objet hybride entre prise de note informelle et compte rendu normé », *Sciences de la société* 89, p. 74-94 [en ligne]. URL : http://sds.revues.org/253
Europan Archaeologia Consilium (EAC), 2014, *Référentiel et guide des bonnes pratiques pour l'archivage archéologique en Europe*, Namur [en ligne]. URL : http://european-archaeological-council.org/files/arches_v1_fr.compressed.pdf
Fayet, Sylvie, 2013, « Documenter l'absence : les archives d'archéologues », *Sciences de la société* 89, p. 126-139 [en ligne]. URL : http://sds.revues.org/301
Fennet, Yannick, Filliozat, Pierre-Sylvain & Gran-Aymerich, Evelyne, 2007, « La Société asiatique, une société savante au cœur de l'orientalisme français », *Nouvelles de l'archéologie* 110, p. 51-56.
Gran-Aymerich, Evelyne, 2007, « Regards croisés sur les sciences de l'Antiquité : les correspondances savantes européennes : les fonds d'archives personnelles de la Bibliothèque de l'Institut de France », *Nouvelles de l'archéologie* 110, p. 38-39.
Gran-Aymerich, Evelyne & Gran-Aymerich, Jean, 1990, « L'archéologie au CNRS : origine et mise en place », *Cahiers pour l'histoire du CNRS* 9. [en ligne]. URL : www.vjf.cnrs.fr/histcnrs/pdf/cahiers-cnrs/gran-aymerich.pdf
Guichard, Vincent & Moreau, Raphaël, 2000, « La conservation de la documentation archéologique au Centre archéologique européen du Mont Beuvray », dans Dominique Deyber-Persignat (éd.), *Le dépôt archéologique : conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel, Assises nationales de la conservation archéologique, 1998*, Bourges, p. 55-61.
Guichard, Vincent, Moreau, Raphaël, Laudrin, Fabrice & Chaillou, Anne, 2000, « La gestion de la documentation archéologique au Centre archéologique européen du Mont Beuvray », dans Dominique Deyber-Persignat (éd.), Le dépôt archéologique : conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel, Assises nationales de la conservation archéologique, 1998, Bourges, p. 313-317.
Larrousse, Nicolas coord., 2014, *Les services de conservation de données proposées par Huma-Num* (Les dossiers thématiques 1), Paris [en ligne]. URL : www.huma-num.fr/ressources/les-services-de-conservation-de-donnees-mai-2014
Hurel, Arnaud & Hameau, Sébastien, 2007, « Les archives Emile Cartailhac de l'Institut de paléontologie humaine », *Nouvelles de l'archéologie* 110, p. 56-60.
Jacobson, Michel, Larrousse, Nicolas & Massol, Marion, 2014, « La question de l'archivage des données de la recherche en SHS (sciences humaines et sociales) », *Archives et données de la recherche, ICA/SUV 2014*, Paris [en ligne]. URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01025106

Lamarque, Mireille, Piernas, Gersende & Queyroux, Fabienne, 2007, « L'archéologie devant le Parlement des savants : les archives de l'Institut de France explorées par le programme AREA », *Nouvelles de l'archéologie* 110, p. 30-38.
Laneluc, Diane & Périgault, Clotilde, 2012, « Exemple d'accès à la documentation scientifique : le projet NuMel », *Nouvelles de l'archéologie* 130, p. 52-54.
Laprie, Mauricette & Lhomme, Jean-Paul, 2008, « Expérience et bilan en Aquitaine : mise en place de l'arrêté du 27 septembre 2004 », dans *Gestion de la documentation scientifique et des mobiliers issus des opérations archéologiques dans le cadre de la réglementation actuelle, actes du séminaire, Bibracte-Centre archéologique du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 25-27 septembre 2006*, Paris, p. 80-104 [en ligne]. URL www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/pdf/bibracte_2006.pdf
Le Brech, Goulven, 2007, « Les archives des centres de recherche en sciences humaines et sociales », dans Christiane Cazenave & Françoise Girard (éd.), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche : FRéDoc 2006, 3e formation des réseaux de la documentation, Chaumont-sur-Tharonne, 10-11-12 octobre 2006*, Saint-Etienne, p. 71-80. [en ligne]. URL : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00212235
Le Brech, Goulven, 2012, « Les archives des chercheurs et le don : enjeux symboliques et pratiques archivistiques », *Séminaire ALMA, 23 novembre 2012*, Angers.
Le Brech, Goulven, 2013, « Nous ne sommes plus des fous furieux », *La Gazette des archives* 231, p. 7-10.
Le Goff, Armelle & Coutsinas, Nadia, 2007, « Les dossiers individuels de mission conservés aux Archives nationales et leur apport à l'histoire de l'archéologie », *Nouvelles de l'archéologie* 110, p. 40-47.
Limon-Bonnet, Marie-Françoise & Oppermann, Fabien, 2008, « Collecter et mettre à disposition les archives des sciences humaines et sociales : la construction d'un réseau coopératif entre services producteurs et services d'archives », *La Gazette des archives* 212, p. 25-32.
Maday, Charlotte & Méchine, Stéphanie, 2011, « Le patrimoine écrit des universités : les débuts d'une reconnaissance », *In Situ* 17 [en ligne]. URL : http://insitu.revues.org/5504
Matthieu, Agnès, 2008, « Le régime juridique de la documentation archéologique », dans *Gestion de la documentation scientifique et des mobiliers issus des opérations archéologiques dans le cadre de la réglementation actuelle, actes du séminaire, Bibracte-Centre archéologique du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 25-27 septembre 2006*, Paris, p. 15-23 [en ligne]. URL : www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/pdf/bibracte_2006.pdf
Mazon, Brigitte, 2006, « Les archives et la mutation informatique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 82, p. 100-102.
Mazon, Brigitte, 2013, « Archiver les sciences sociales dans leur contexte institutionnel : le cas de l'École des hautes études en sciences sociales », *La Gazette des archives* 231, p. 183-198.
Moysan, Magalie, 2013, « Constituer un patrimoine oral à l'Université Paris Diderot : une expérience collaborative », *La Gazette des archives* 231, *p.* 123-132.
Müller, Bertrand, 2006, « À la recherche des archives de la recherche : problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses* 63, p. 4-24 [en ligne]. URL : www.cairn.info/revue-geneses-2006-2-page-4.htm
Müller, Bertrand, 2008, « Archives, documents, données : problèmes et définitions », *La Gazette des archives* 212, p. 35-44.
Muller, Julien, 2013, *Compte rendu des journées FréDoc 2013 : « Gestion et valorisation des données de la recherche »* [en ligne]. URL : www.donneesdelarecherche.fr/IMG/pdf/CR_FREDOC_2013_Inist-CNRS.pdf
Oppermann, Fabien, 2013, « Les archives des universités, une question d'actualité », *La Gazette des archives* 231, p. 13-24.
Pomart, Julien, 2013, « Collecter des archives privées en sciences humaines et sociales : l'exemple de la Fondation Maison des sciences de l'Homme », *La Gazette des archives* 231, p. 93-108.
Pomart, Julien, 2014, « L'apport des outils numériques dans une stratégie de valorisation des archives », *Archives de la FMSH* [en ligne]. URL : http://archivesfmsh.hypotheses.org/1297
Pottet-De Boel, Catherine & Mulliez, Dominique, 2007, « Archives de l'École française d'Athènes », *Nouvelles de l'archéologie* 110, p. 47-51.
Rousseau, Agnès, 2008, « Pour une gestion du mobilier et de la documentation scientifique en région Bourgogne : principes d'élaboration d'un système », dans *Gestion de la documentation scientifique et des mobiliers issus des opérations archéologiques dans le cadre de la réglementation actuelle, actes du séminaire, Bibracte-Centre archéologique du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 25-27 septembre 2006*, Paris, p. 42-49 [en ligne]. URL : www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/pdf/bibracte_2006.pdf
Rouzeau, Nicolas, 2008, « L'application "DFS", une réponse aux arrêtés des 16 et 27 septembre 2004 », dans *Gestion de la documentation scientifique et des mobiliers issus des opérations archéologiques dans le cadre de la réglementation actuelle, actes du séminaire, Bibracte-Centre archéologique du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 25-27 septembre 2006*, Paris, p. 50-59 [en ligne]. URL : www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/pdf/bibracte_2006.pdf
Schirr, Lucile, 2013, « L'université de Strasbourg, premiers pas d'une politique d'archivage dans une université en fusion », *La Gazette des archives* 231, p. 37-50.
Schlanger, Nathan, 2004, « The past is in the present: on the history of archives and archaeology », *Modernism/modernity*, 11/1, p. 165-167.
Schnapp, Alain, Schlanger, Nathan, Lévin, Sonia & Coye, Noël, 2007, « Archives de l'archéologie européenne (AREA) : pour une histoire de l'archéologie française », *Les Nouvelles de l'archéologie* 110, p. 5-8.
Soulier, Philippe, 2000, « De la constitution de la documentation archéologique de terrain à sa gestion conservatoire », dans Dominique Deyber-Persignat (éd.), *Le dépôt archéologique : conservation et gestion pour un projet scientifique et culturel, Assises nationales de la conservation archéologique, 1998*, Bourges, p. 113-116.
Stahl, Marie, 2009, « XML et EAD au Service régional de l'archéologie de la DRAC Alsace », *Bulletin sur les ressources numériques archivistiques* 38 [en ligne]. URL : www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3401
Stahl, Marie, 2012a, « Contrôle, conversion et publication des inventaires d'archives de fouille : mode d'emploi », *Doc et patrimoine DRAC Alsace* [en ligne]. URL : http://docpatdrac.hypotheses.org/374

Stahl, Marie, 2012b, « Inventaire des archives de fouille : mode d'emploi », *Doc et patrimoine DRAC Alsace* [en ligne]. URL : http://docpatdrac.hypotheses.org/248
Stahl, Marie, Rémy, Juliette & Angevin, Raphaël, 2012, « Gestion, conservation et restitution de la documentation archéologique : une dynamique nationale sous le prisme alsacien », *Nouvelles de l'archéologie* 130, p. 28-34.
Viand, Antide, 2012, « Les archives et l'archéologie : le service d'archives départemental comme ressource documentaire au service de l'archéologie », *Nouvelles de l'archéologie* 130, p. 50-51.
Viola, Agnès, 2008, « Une enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales : contribuer au signalement des fonds et à leur réexploitation », *La Gazette des archives* 212, p. 11-24.
Wolikow, Serge, 2006, « Un questionnaire sur les archives des sciences humaines et sociales en France », *Genèses* 63, p. 143-149 [en ligne]. URL : www.cairn.info/revue-geneses-2006-2-page-143.htm
Wolikow, Serge, 2009, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS) : premier bilan », Histoire@Politique 9 [en ligne]. URL : www.histoire-politique.fr/index.php?numero=09

REVUE ARCHIMÈDE
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LES ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE : DÉFINITION, LÉGISLATION, ÉTAT DES LIEUX

Marie STAHL
Chargée d'études documentaires
DRAC Alsace, UMR 7044 Archimède
marie.stahl@culture.gouv.fr

Lucile SCHIRR
Chargée d'archives,
Université de Strasbourg
schirr@unistra.fr

RÉSUMÉ

Les archives de l'archéologie regroupent sous cette appellation la production documentaire liée à une opération archéologique, préventive ou programmée, et les pièces administratives s'y rapportant. Parallèlement, elle englobe l'ensemble des activités de recherche et d'enseignement en archéologie. Encadrées par des textes législatifs spécifiques, ces archives sont de nature majoritairement publique mais soumises aux droits d'auteur. La diversité de production, de supports et de cycles de vie, conjuguée à une gestion dépendant de nombreuses institutions et tutelles, compliquent la prise en charge de ces fonds. Pourtant, ceux-ci sont considérés comme des sources primaires essentielles pour une révision de données, ou, plus largement, pour retracer l'histoire de la discipline. Des services d'archives de MSH ou d'université, des services régionaux de l'archéologie, des réseaux professionnels se mobilisent et mettent actuellement en place des projets et des outils de gestion et de valorisation, porteurs d'espoir.

Mots-clés
Législation,
archéologie,
archives de l'archéologie,
documentation archéologique,
archives de la recherche,
archives scientifiques,
gestion des archives,
Ministère de la culture,
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
conservation,
valorisation.

Archaeological archives are refered to be documents produced during archaeological excavations, but also all the administrative records linked with it. It concerns also the achives of research and teaching activities. Supervised by specific statues in law, these records are public for the most part, but subject to copyright. Their diversity of production, material and life cycle, added to a multiplicity of institutions management, complicate their process. Yet, these records are considered as essential primary sources to revisit archaeological datas, or, more even, trace back an history of the field. Universities archives services, research units, and regional archaeological services, professional networks are currently building promising management tools and heritage projects.

Keywords
Legislation,
archaeology,
archaeological archives,
archaeological records,
research archives,
records management,
Ministry of culture,
Ministry of education and research,
preservation.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Tenter de définir la notion « d'archives de l'archéologie » est un exercice périlleux dans le cadre circonscrit d'un article. En effet, il s'agirait d'aborder ici tout document produit et reçu dans le cadre d'une recherche archéologique et d'en contextualiser les fonds, de la création au versement, quels que soient le périmètre géographique, le type d'opération, ou encore la tutelle dont dépend la structure bénéficiaire de la fouille.

Afin de dresser un large panorama tout en maintenant une certaine cohérence et profondeur de champ, nous limiterons notre exposé à la recherche archéologique française actuelle, sur le territoire national ou à l'étranger. Après une présentation des archives de la discipline et de leurs spécificités, nous analyserons la législation en vigueur relative au cycle de vie et au droit d'auteur relatifs à ces documents. Nous pointerons les difficultés et les freins à leur versement. Enfin, nous évoquerons la situation des archives de l'archéologie en France, puis plus particulièrement en Alsace, en soulignant les réseaux mis en place et les derniers projets achevés, signe d'un regain d'intérêt laissant présager une meilleure diffusion de l'information et une valorisation des données de la recherche.

1. LES ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE : ESSAI DE DÉFINITIONS

Considérée comme une production individuelle (réalisée par un archéologue) dans un cadre collectif (pour un opérateur ou au sein d'une unité de recherche), la notion d'archives de l'archéologie peut être définie de manière différente d'une tutelle à l'autre, ou selon le cadre de réalisation de l'opération : préventif ou programmé. Elle obéit à un cadre législatif propre aux archives, au sens général du terme, mais également à certains textes réglementaires spécifiques applicables aux archives de la recherche.

1.1. CADRE LÉGISLATIF

Les archives de l'archéologie entrent dans le champ global des **archives publiques**, encadrées entre autre par les textes suivants :

- Code du patrimoine, notamment le livre II sur les archives ;
- circulaire du 2 novembre 2001 portant sur la gestion des archives dans les services et établissement publics de l'État ;
- circulaire DGP/SIAF/2010/020 du 25 novembre 2010 sur le contrôle et la collecte des archives des opérateurs de l'État ;
- circulaire MCCC1106465C du 1er avril 2011 et note du 15 avril 2011 relative à la fonction archives.

La gestion des archives provenant de l'**archéologie préventive** dépend de plusieurs textes officiels :

- Code du patrimoine, livre V, notamment articles L523-11 et 13 et R523-62 à 66 ;
- circulaire du 5 juillet 1993 sur les obligations liées à l'achèvement d'une fouille archéologique préventive : documentation et document final de synthèse (DFS) ;
- arrêtés MCCB0400762A et MCCB0400702A des 16 et 27 septembre 2004 sur les normes relatives à la documentation scientifique, au mobilier et aux rapports d'opération ;
- instruction DPACI/RES/2004/019 du 21 septembre 2004 de tri et de conservation des archives des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ;
- instruction DAF/DPACI/RES/2009/028 du 16 décembre 2009 : traitement et conservation des archives de l'Inrap.

Les archives de l'archéologie produites dans le cadre de l'**enseignement supérieur et la recherche** sont régies par les textes suivants :

- l'instruction DPACI/RES/2007/002 du 15 janvier 2007 concernant le traitement et la conservation des archives des délégations du CNRS et des archives des unités de recherche et de service ;
- l'instruction DAF/DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005 : tri et conservation pour les archives reçues et produites par les services et établissements concourant à l'éducation nationale.

1.2. DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET ARCHIVES ADMINISTRATIVES

1.2.1. Archéologie préventive

Pour l'archéologie préventive, la notion de **documentation scientifique** a été détaillée de façon précise dans l'arrêté du 16 septembre 2004, article 1. Elle comprend les catégories suivantes :

- documents graphiques (plans, relevés, minutes, dessins) ;
- documents photographiques et audiovisuels ;
- documents numériques ;
- documents écrits (carnets et fiches d'enregistrement de terrain, correspondance, rapports d'étude) ;
- moulages et empreintes ;
- matériaux naturels et de nature biologique.

Le **mobilier**, bien que mentionné à l'article suivant, ne rentre pas dans cette appellation.

Depuis 2003 et l'arrêt des fouilles effectuées directement par les agents des Services régionaux de l'archéologie (SRA), ces archives scientifiques sont produites par des opérateurs d'archéologie extérieurs, publics ou privés, qui les transmettent au SRA du territoire compétent.

La **documentation administrative** générée par les opérateurs rejoint les autres archives de la structure, selon les règles fixées dans le tableau de gestion en relation lorsqu'il existe.

Les **dossiers administratifs** de suivi d'opération produits par les SRA sont conservés par les DRAC, le temps de la durée d'utilité administrative (DUA).

Il y a donc scission nette entre les parties administrative et scientifique d'une même opération d'archéologie préventive, aussi bien dans la création que dans le versement des documents. Versement qui, même s'il répond à une même finalité, est susceptible d'être effectué en plusieurs temps.

1.2.2. Archéologie programmée et archives de la recherche

Thérèse Charmasson, pionnière dans le domaine des **archives scientifiques**, en propose la définition suivante : « On entendra donc par " archives des sciences ", termes sans doute moins ambigus que ceux d'" archives scientifiques ", toutes sources d'archives permettant d'étudier l'évolution générale des politiques de recherche et d'enseignement scientifique, l'évolution de telle discipline scientifique particulière ou encore l'apport de tel ou tel scientifique au développement des connaissances » [1].

Elle identifie également trois types : « les archives de tutelle des établissements de recherche et d'enseignement scientifiques, les archives propres de ces mêmes établissements, dont les archives des laboratoires et des unités de recherche ne constituent qu'une partie, et les archives personnelles des scientifiques ». Les archives de tutelles émanent des ministères et ont un caractère essentiellement administratif. Les archives des établissements ont un statut mixte : les archives des organes de direction ou des services ont un caractère administratif, celles des laboratoires et des unités de recherche ont un caractère scientifique. Ces documents sont, dans l'ensemble, des archives publiques.

Thérèse Charmasson propose une typologie des archives personnelles des scientifiques [2] : la correspondance, les documents à caractère biographique, à caractère administratif, de terrain, les dossiers de travail relatifs à l'enseignement. Les archives de scientifiques que l'on peut retrouver sur supports papiers sont les suivants : documents biographiques, correspondance, carnets de terrain, notes pour rapports et articles, dossiers relatifs aux conférences, à l'enseignement, dossiers thématiques de recherche, publications.

Concernant plus spécifiquement les **archives archéologiques**, il existe au sein de toute unité de recherche une double gestion administrative et scientifique. L'analyse des typologies de documents, ainsi que des pistes pour la fixation de leurs DUA reposent sur le retour d'expérience du service d'archives de la Maison archéologie et ethnologie (MAE) René Ginouvès [3], qui a pu mettre en place une politique d'archivage relative aux archives archéologiques, du fait de sa proximité immédiate avec les UMR.

1.3. DES DOCUMENTS PUBLICS... DANS LE RESPECT DES DROITS D'AUTEUR

L'ensemble de ces documents, créés sur le terrain ou lors du suivi de chantier, est de nature administrative, et librement communicable. Une circulaire du 5 juillet 1993 [4] l'indique de façon explicite pour l'archéologie préventive : « aussi bien la documentation rassemblée lors d'une fouille archéologique que le document final de synthèse constituent des documents administratifs librement communicables au public. »

Ces documents sont protégés par le droit d'auteur, bien que réalisés par des fonctionnaires, ou par des opérateurs privés mandatés pour une mission de service public. Il convient de distinguer :

[1] Charmasson 2006.

[2] Bordeles 2013.

[3] Corvasier 2013.

[4] Circulaire du 5 juillet 1993 relative aux obligations liées à l'achèvement d'une fouille archéologique préventive.

– les droits moraux : attachés à (aux) auteur(s) du document, qui comprennent notamment les droits à la paternité et au respect de l'œuvre ;
– les droits patrimoniaux : liés à l'exploitation du document.

Le Code de la propriété intellectuelle [5] précise que : « L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial […] Sous les mêmes réserves, il n'est pas non plus dérogé à la jouissance de ce même droit lorsque l'auteur de l'œuvre de l'esprit est un agent de l'État, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public à caractère administratif […]. »

Les intérêts du service public encadrent les droits moraux, en ce qui concerne le repentir, le retrait et les modifications apportées aux documents [6].

Concernant les droits patrimoniaux, « les droits d'exploitation d'une œuvre créée par un agent de l'État dans l'exercice de ses fonctions ou d'après les instructions reçues est, dès la création, cédé de plein droit à l'État. Pour l'exploitation commerciale de l'œuvre [...], l'État ne dispose envers l'agent auteur que d'un droit de préférence. [7] » Toutefois, cette restriction ne s'applique pas aux « agents auteurs d'œuvres dont la divulgation n'est soumise, en vertu de leur statut ou des règles qui régissent leurs fonctions, à aucun contrôle préalable de l'autorité hiérarchique [8] ». Le personnel de recherche de l'enseignement supérieur entre dans ce cadre.

2. LES CYCLES DE VIE DES ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE

2.1. CRÉATION ET DÉTENTION PAR LES PRODUCTEURS

Les archéologues produisent de la documentation tout au long de l'opération : phase de terrain, post-fouille, synthèse des données, jusqu'à la diffusion des résultats sous forme de rapport préliminaire, définitif ou de publications éditées.

2.1.1. Un devoir d'inventaire

Cette documentation doit faire l'objet d'un inventaire exhaustif.

Ainsi, pour l'archéologie préventive, les arrêtés du 16 et du 27 septembre 2004 précisent que cette documentation, constituée des originaux, est classée, indexée et inventoriée. Chaque document est référencé par un code identifiant unique, et conditionné de manière à en garantir la bonne conservation. L'inventaire est annexé au rapport et doit être complété si de nouveaux documents ont été créés ultérieurement.

Pour les opérations programmées dépendant du Ministère des affaires étrangères, la note du 24 juillet 2014 [9] mentionne l'obligation de réaliser un inventaire de la documentation de fouille, avec indication du lieu de conservation, et de l'annexer au rapport annuel.

Si ce devoir d'inventaire figure explicitement dans les textes officiels, aucune mention n'est faite quant à la manière de le réaliser.

2.1.2. Une obligation de versement

Les mêmes textes stipulent que cette documentation doit faire l'objet d'un versement unique dans son intégralité.

Pour l'archéologie préventive, la documentation doit être versée, en même temps que le mobilier, à la remise du rapport ou au plus tard deux ans après la fouille au SRA de la région. En cas de cessation d'activité de l'opérateur, le mobilier et la documentation sont remis à l'Inrap, afin qu'il en achève l'étude scientifique [10].

La documentation scientifique, dépendant d'opérations programmées sous le contrôle du Ministère de la culture, ne dispose pas de textes spécifiques. Cet état de fait est à déplorer : toute une partie de la mémoire de la discipline est susceptible d'échapper au versement dans une structure publique.

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, la note du 24 juillet 2014 précise qu'à l'issue du programme quadriennal : « et même si le rapport définitif n'est pas publié, la documentation de fouille […] doit être déposée dans un lieu déterminé à l'avance où son accessibilité à la communauté scientifique sera garantie et organisée. »

[5] Code de la propriété intellectuelle, article L 111-1.
[6] *Id.*, article L121-7-1.
[7] *Id.*, article L131-3-1.
[8] *Id.*, article L111-1.
[9] Note DGM/DCUR/RECH 1774 du 24 juillet 2014 relative aux règles applicables aux missions archéologiques françaises financées par le Ministère des affaires et du développement international au titre de la Commission consultative des recherches archéologiques à l'étranger.
[10] Code du patrimoine, articles L523-11, 13 et R523-65. L'obligation d'inventaire et de versement simultané de la documentation et du rapport d'opération était déjà mentionné dans des textes antérieurs, notamment : circulaire AD 90-7 n° 053934 du 9 octobre 1990 relative aux archives des Directions régionales des affaires culturelles et fiche technique de la note AD 12275 du 22 décembre 1993 relative aux archives des SRA.

2.2. LIEUX DE CONSERVATION INTERMÉDIAIRE

En application de l'instruction du 21 septembre 2004, les SRA sont tenus de conserver dans leurs locaux les archives scientifiques et administratives d'opération d'archéologie préventive durant une DUA de 10 ans. Les dossiers administratifs d'opération de l'Inrap sont triés, puis versés aux directions interrégionales, au bout de 10 ans.

Ces délais sont moins précis dans l'instruction du 15 janvier 2007. Pour la production scientifique des unités de recherche, la DUA mentionne la « durée de validité des données », en précisant que « les modalités de tri sont à établir avec l'archiviste territorialement compétent ». Cette expression subjective peut être soumise à interprétation : quelle est la durée de validité de données scientifiques ? Si la notion de « propriété scientifique » n'existe pas dans le droit français, une règle d'usage fixe à 5 ans le droit d'exploitation scientifique des données archéologiques par son producteur [11].

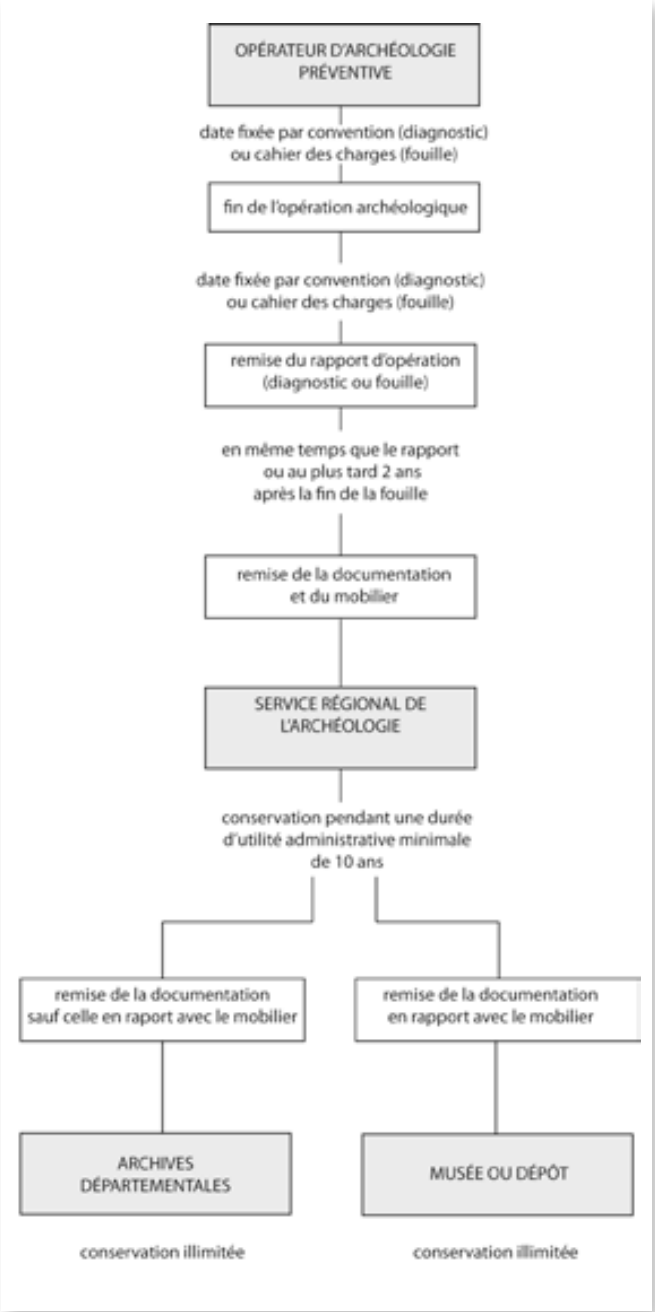

En l'absence d'instructions de tri précises, et le versement de fonds scientifique restant encore l'exception, les archivistes ont souvent préconisé la conservation de la totalité de la production scientifique, les éventuelles éliminations ne portant que sur les archives administratives.

2.3. ARCHIVAGE DÉFINITIF

Au terme de la DUA, la documentation scientifique des opérateurs d'archéologie préventive et les dossiers administratifs du SRA sont versés aux Archives départementales du chef-lieu de région. Toutefois, les archives liées aux objets doivent être conservées avec ces derniers. Bien que l'intention de réunir mobilier et documents en relation soit louable, la localisation de la série d'archives d'une même opération est de fait scindée en deux lieux différents, ce qui paraît contraire au principe de respect des fonds.

L'instruction du 15 janvier 2007 fixe les lieux de versement des archives définitives du CNRS : les délégations versent aux Archives départementales, les délégations d'Ile-de-France versent aux Archives nationales.

Les établissements d'archéologie à l'étranger (instituts français, écoles françaises) conservent les archives archéologiques dans leurs locaux.

3. DE LA NÉCESSITÉ DE LA CONSERVATION ET DE L'ARCHIVAGE DE LA DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

3.1. SPÉCIFICITÉS DE L'ARCHIVE ARCHÉOLOGIQUE

3.1.1. Un statut d'original

Lors d'une opération archéologique, les faits mis au jour sont détruits la plupart du temps au fur et à mesure de leur étude. Le document constitue donc la seule information en lien avec les données récoltées, donnant aux archives de fouille un statut d'*unica*, le retour au terrain étant devenu impossible.

3.1.2. Volatilité des données

La documentation élaborée lors de la phase de terrain est majoritairement iconographique, et illustre des données non explicites, nécessitant l'interface d'un spécialiste pour les interpréter. Suivant les opérations et le laps de temps entre les phases de production et d'exploitation

[11] UNESCO 1956 ; BRAEMER & ANGEVIN 2011, p. 59 ; DUVAL 2004, p. 104.

des documents, le lien entre document et contenu scientifique se distend. On mesure là toute l'importance de publier les résultats d'une fouille, et ce dans les meilleurs délais.

3.1.3. Publication sélective des documents

Quel que soit le format de l'édition finale, la documentation ne sera pas publiée dans son intégralité. Un choix des documents les plus représentatifs sera réalisé, laissant tout un pan du fonds d'archives non visible. Seul un inventaire exhaustif permet de diffuser l'information à la communauté des chercheurs.

3.2. FREINS ET DIFFICULTÉS

En France, la prise en charge des archives de la recherche reste encore émergente.

Les archives de scientifiques ont souvent un statut ambigu. En effet, les scientifiques considèrent souvent encore ces archives comme privées et/ou personnelles. Elles sont cependant créées dans un cadre public et permettent d'apporter un éclairage complémentaire sur le contexte des activités de recherche. Cette ambiguïté pourrait provenir du statut des enseignants-chercheurs défini par le Code de l'Éducation [12] qui leur donne une pleine indépendance et une pleine liberté d'expression [13], mais aussi d'une méconnaissance de la législation ou d'un manque d'information sur les services d'archives de leurs établissements. C'est pourquoi, les versements des archives pédagogiques ou scientifiques restent encore souvent l'exception ou résultent d'opérations d'urgence.

Par ailleurs, le manque de personnel de conservation dans la majorité des structures ralentit le traitement des archives intermédiaires et historiques. Les documentalistes et archivistes doivent faire face à un arriéré important, souvent non identifié, et à des locaux souvent inappropriés et/ou saturés.

De plus, les archivistes se trouvent encore fréquemment en bout de chaîne dans le domaine de la gestion des archives de la recherche [14]. Cet état de fait se traduit au quotidien par des réponses ponctuelles apportées aux sollicitations des producteurs d'archives ou l'intervention en urgence en cas de déménagement ou de départ à la retraite.

Enfin, un des nouveaux défis à relever est la mutation croissante du support papier vers l'électronique, ce qui a un impact au regard de la croissance exponentielle des données à conserver.

3.3. PISTES DE RÉFLEXION

Sur le terrain, l'archiviste est parfois confronté à une confusion entre les archives des structures de recherche et celles du ou des chercheurs. C'est pourquoi une opération de collecte d'archives scientifiques doit reposer sur une relation de confiance entre le chercheur et l'archiviste.

Les archives de la recherche sont souvent partagées entre plusieurs tutelles, dont les rapports sont régis de manière contractuelle, notamment au sein des UMR. La question de la gestion des archives y est majoritairement délaissée [15]. Pourtant, l'instruction du 15 janvier 2007 apporte un élément de réponse à cette problématique en privilégiant la prise en charge des archives par la structure d'hébergement de l'UMR.

L'émergence d'un nouveau domaine archivistique, celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, a poussé les archivistes travaillant dans les établissements d'enseignement supérieur à se rassembler en 2007 au sein d'un réseau professionnel, le réseau Aurore [16]. Depuis 2011, ce réseau informel d'entraide est devenu la sixième section de l'Association des archivistes français (AAF) et compte actuellement près d'une centaine de membres, ce qui témoigne du développement et de la vitalité de la profession.

Au sein d'Aurore, un groupe de travail relatif aux archives scientifiques a élaboré un référentiel sur les archives de la recherche accessible aux non-spécialistes. L'objectif majeur est de pallier les lacunes de l'instruction de 2005 et les difficultés d'archivage en l'absence de références réglementaires. Mené avec le concours de 9 services d'archives et sous le contrôle scientifique et technique du Service interministériel des archives de France (Siaf), ce référentiel a été publié sur le site de l'AAF en juillet 2013 [17].

Élaboré selon une logique fonctionnelle, il reprend les principales missions des laboratoires et personnels de recherche.

La première partie concerne la gestion de l'unité de recherche. Les grandes DUA sont les suivantes : 10 ans (documents relatifs à la gestion financière), durée de vie du laboratoire (statuts, règlement, conventions) ou encore durée de vie de l'équipement.

[12] Code de l'Éducation, article L. 952-2.

[13] Moysan 2013.

[14] Bachelerie & Chambefort 2013.

[15] Gallois 2013.

[16] Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants.

[17] Le site de l'AAF comporte une partie réservée à ses membres. Toute personne intéressée par le référentiel peut s'adresser au service archives de l'Université de Strasbourg.

La seconde partie concerne les travaux de recherche scientifique, où les données sont protéiformes : on constate une diversité des supports, ainsi qu'une variabilité des données en fonction du domaine de recherche et de ses spécificités. On y retrouve les documents relatifs à l'administration de la recherche, sur la collecte et le traitement des données, la documentation scientifique, mais également la diffusion de la recherche.

La troisième partie traite de la valorisation de la recherche : gestion, propriété intellectuelle, participation à des programmes de recherche extérieurs, manifestations scientifiques, correspondance. Les DUA varient entre 10 et 25 ans.

La dernière partie concerne l'enseignement et la formation. La DUA de l'ensemble de ces documents est de 10 ans.

Certaines typologies documentaires sont identifiées comme pouvant faire l'objet d'un tri.

Le groupe de travail souhaite créer des outils complémentaires afin de faciliter la collecte d'archives.

La prise en charge des archives de la recherche induit une connaissance poussée dans les domaines de recherche, qui se spécialisent de manière croissante [18]. Cette spécialisation fait peu à peu évoluer la perception des enseignants et chercheurs qui sont de plus en plus sensibilisés à la nécessité de conserver leurs archives dans un dépôt d'archives public.

En conséquence, nous pouvons souligner qu'établir une relation de confiance avec l'ensemble de la communauté archéologique, sensibiliser tout un chacun à un devoir de mémoire par l'identification des fonds, sont des missions primordiales pour la conservation des archives de la discipline.

4. ARCHIVES DE LA RECHERCHE, ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE : SITUATION EN FRANCE

4.1. Archives de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le paysage de l'enseignement supérieur a été soumis à une évolution rapide ces cinquante dernières années et qui tend vers une autonomie croissante des établissements. Cette évolution a profondément modifié les structures des établissements qui se sont alignés sur l'explosion de la fréquentation des établissements supérieurs, et sur l'élargissement croissant de l'offre de formation. Parallèlement, il s'est produit un véritable « Baby-boom archivistique » [19] au tournant des années 2000, avec de nombreuses créations de postes d'archivistes, même si la majorité des établissements reste encore dépourvue de professionnels de l'information et de la conservation.

Les premières prises en charge de la question des archives de la recherche remontent aux années 1970 et ont été croissantes jusqu'au pic des années 2000. Les premières initiatives ont notamment été menées par les organismes de recherche et se sont souvent faites en lien avec les Archives nationales. Plusieurs leviers ont alors été identifiés : demandes fortes de recherches historiques, souhait de conservation des données touchant à la politique, déménagements, commémorations, etc. Ces leviers divers, portant souvent prioritairement sur les archives administratives, ont rapidement évolué vers la prise en charge des archives scientifiques, de par la nature même des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Les archives définitives ne sont pas destinées à être conservées sur place. Les archivistes de l'enseignement supérieur et de la recherche ont pour vocation, sauf exception, à être des « passeurs » entre les services, composantes et unités de recherche et l'administration des archives.

La prise en charge des archives relatives aux sciences humaines et sociales (SHS) est en plein développement, notamment au sein des Maisons des sciences de l'homme qui se développent activement depuis les années 1990.

Certaines sont notamment dotées d'un service d'archives. La proximité entre ces services et les producteurs favorise les collectes d'archives scientifiques, ainsi que la collecte d'information de contexte de production de ces données.

Le service archives de la MAE a rédigé et mis en ligne un tableau de gestion validé par le Siaf [20].

La première partie du tableau concerne les pièces relatives au fonctionnement d'une unité de recherche : administration générale, gestion financière, gestion du personnel. La DUA principale de ces documents est de 12 ans. Ce délai, supérieur à celui préconisé par les instructions de tri en vigueur, correspond à trois plans quadriennaux et à trois mandats possibles pour un même directeur.

La deuxième partie du tableau de gestion est consacrée à la recherche scientifique. On y retrouve des documents relatifs aux fouilles archéologiques et aux prospections, comme par exemple des documents de terrain. Tous les documents liés à la recherche ont une DUA fixée à 10 ans après la fin de l'exploitation scientifique. Cette durée de conservation est-elle un délai de sécurité ? Les instructions réglementaires, ainsi que le référentiel des données de la recherche permettent un tri plus fin.

[18] Bachelerie & Chambefort 2013.

[19] Le Brech 2013.

[20] http://archives.mae.u-paris10.fr/pages/TG-MAE.pdf

4.2. ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Les archives de l'archéologie préventive ont fait l'objet de réflexions régulières. Chaque intervention rappelle la situation précaire de cette documentation et l'importance de l'inventorier et de la conserver pour l'histoire de la discipline.

En 1987, un appel d'offres « Archives de fouille » est lancé afin de proposer des solutions pour la gestion des données de terrain. Certains des projets sont encore opérationnels. En 1993, la circulaire traitant de la gestion de la documentation d'opérations d'archéologie préventive est diffusée à tous les SRA.

En 1998, le rapport sur la conservation du mobilier archéologique [21] précise que les moyens affectés ne correspondent pas aux exigences de la recherche et de la conservation de la documentation et du mobilier et appelle à une réforme législative qui interviendra en 2001 et 2003.

En 2004, Alain Duval établit un rapport sur les collections archéologiques appartenant à l'État [22] et revient sur la situation de la documentation. La même année, les textes réglementaires en application des lois sur l'archéologie préventive sont édictés : la documentation doit être classée, inventoriée, et versée dans son intégralité.

En 2007, Gérard Aubin rédige un rapport sur l'application des textes relatifs au mobilier [23] et prend en compte la documentation associée. Le Ministère lance une réflexion sur l'échange de données en lien avec les inventaires, qui aboutit en 2009 à la création de différents tableurs de transmission entre acteurs de la chaîne archéologique et il publie une fiche pratique sur le régime juridique de la documentation en 2008 [24].

Actuellement, la Sous-direction de l'archéologie possède un bureau de la gestion des vestiges et de la documentation archéologique, spécifiquement en charge de ces questions au niveau national, et plusieurs SRA ont mis en place un système régional de gestion des archives de fouille.

5. ARCHIVES DE LA RECHERCHE, ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE : SITUATION EN ALSACE

La situation des archives en Alsace, quel que soit le domaine concerné, est toujours particulière, en raison de l'alternance de nationalités subie ces 150 dernières années.

5.1. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

5.1.1. Université de Strasbourg

Un service d'archives a été créé au sein de l'Université de Strasbourg en 2010. Sa naissance est principalement due aux impacts documentaires de la fusion des trois universités strasbourgeoises et de l'IUFM [25]. Si le service est prioritairement axé sur les opérations d'urgences relatives à l'arriéré conservé dans ces établissements, il a été sollicité dès sa création pour le traitement de fonds scientifiques. À l'heure actuelle, les fonds suivants ont été traités : le fonds Guy Ourisson, le fonds Baudoin Jurdant, le fonds du réacteur nucléaire de l'Université de Strasbourg. Le service archives a versé ces fonds scientifiques aux Archives départementales du Bas-Rhin en tant qu'archives définitives de l'université.

Suite à une demande émanant de l'archiviste de l'École française d'Athènes, un premier point a été fait sur les archives de la discipline archéologique en Alsace, en lien avec les différents acteurs des réseaux archivistique et documentaire. Cette recherche met en lumière un lien entre les deux établissements, certains archéologues de l'École française d'Athènes ayant fait une partie de leur carrière à l'Université de Strasbourg [26].

En raison de sa création récente, le service archives de l'Université de Strasbourg n'a pas encore collecté d'archives relatives à l'archéologie.

Les Archives départementales du Bas-Rhin conservent quelques documents intéressant la discipline de l'archéologie. Au sein du versement 103 AL, on retrouve des documents concernant l'Institut d'archéologie et d'histoire de l'art, la fondation Stichaner, l'archéologie paléochrétienne de 1889 à 1890 [27], l'Égyptologie, l'épigraphie chrétienne, les papyrus grecs et égyptiens de 1894-1914 [28], et enfin l'Institut de l'antiquité grecque et romaine de 1907 à 1917 [29].

Le versement 1161W, renseigne sur : la correspondance de l'Institut d'Égyptologie de 1920-1959 [30], le projet de création d'un musée national des antiquités orientales en 1972, la correspondance et les subventions

[21] Papinot & Verron 1998.

[22] Duval 2004.

[23] Aubin *et al.* 2007.

[24] www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/58296/450540/file/Regime__juridique__de__la__documentation_AP.pdf

[25] Schirr 2013.

[26] Cf. article d'Anne Rohfritsch sur l'EFA dans ce dossier thématique.

[27] 103 AL 864 – 871

[28] 103 AL 872 – 877

[29] 103 AL 878 – 880

[30] 1161 W 72

de l'Institut d'archéologie de 1929 à 1959, le don d'une collection de silex à l'Institut d'antiquités rhénanes en 1920-1921 [31].

Un extrait de la collection de photographies d'archéologie classique, conservée par le Service commun de documentation, est disponible en ligne [32]. Elle est composée de 12500 tirages papiers, dont 1800 proviennent de la collection d'Adolf Michaelis, acquise par l'université au lendemain de sa mort. L'ensemble des photos date de la période 1870-1880 et concerne des sites ou objets archéologiques, ainsi que quelques photos de fouilles. D'autres projets de numérisation de collections de l'UMR 7044 sont en cours ou achevés [33].

5.1.2. Université de Haute Alsace (UHA)

Forte de sa formation universitaire en archivistique, l'UHA est la première université à avoir été dotée d'un service d'archives au début des années 2000.

La culture scientifique et technique de Mulhouse a suscité une prise de conscience précoce de son patrimoine et incité au traitement de fonds tels que ceux des Écoles de chimie (1822-1966) et de textile (1861-1966).

Si l'UHA ne dispose pas de département d'archéologie, il convient toutefois de mentionner la spécialité d'enseignement et de recherche en l'archéologie industrielle.

Les Archives départementales du Haut-Rhin ont vocation à accueillir les versements d'archives définitives de l'UHA.

5.1.3. Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS)

La BNUS conserve notamment le fonds Michaelis, mais aussi des documents concernant les archéologues Carl Haller von Hallenstein, Jean Hermann, Otto Jahn, Eduard Gerhard, Robert Will, Auguste Saum, et enfin des documents relatifs à des fouilles ou encore des notes de voyage.

5.2. MINISTÈRE DE LA CULTURE, DRAC ALSACE

5.2.1. Service régional de l'archéologie

Le SRA Alsace conserve des archives archéologiques, qu'il s'agisse de documentation scientifique ou d'archives administratives [34]. Les documents scientifiques les plus anciens remontent au milieu des années 1940. La mise en place du système de gestion des archives datant de 2006, aucun versement relatif aux archives de fouille n'a encore été effectué depuis aux Archives départementales. Parallèlement aux 400 opérations déjà inventoriées, un arriéré conséquent reste à traiter.

Plus largement, les services patrimoniaux antérieurs ont produit et collecté des archives archéologiques à différentes périodes. Citons le *Denkmalarchiv* [35], géré par la DRAC Alsace. Ce fonds a été constitué au tournant des XIXe-XXe siècles par l'administration allemande, dans le but de constituer une documentation de référence sur le patrimoine régional, dont plusieurs lots concernent l'archéologie. Il renferme une collection iconographique importante : on l'estime à environ 60 000 documents, rassemblant divers types, supports et formats (plaques de verre, tirages photographiques, estampes, aquarelles, relevés d'architecture, etc.). Les documents textuels qui complétaient ces illustrations ont été déposés aux Archives départementales du Bas-Rhin [36]. Parallèlement au *Denkmalarchiv*, d'autres dépôts anciens aux Archives peuvent intéresser les chercheurs [37].

6. EXPLOITATION, DIFFUSION, VALORISATION DES ARCHIVES SCIENTIFIQUES

Une des conditions de la valorisation des archives de la recherche ou des archives archéologiques est la mise en commun des états des fonds, afin de faire connaître aux chercheurs les fonds classés et leurs instruments de recherche.

Cette démarche intéresse en premier lieu l'histoire des sciences et des disciplines, renseigne sur les méthodes de travail et les contextes scientifiques, mais aussi sur les scientifiques eux-mêmes.

De plus, les publications qui résultent de ces collections sont une interprétation des faits. La description de ces fonds d'archives permet également la diffusion ou l'exploitation a posteriori des sources primaires de la recherche pour une revisite des données.

Enfin, ces archives représentent la production d'une structure, qui peut être valorisée par celle-ci en tant que

[31] 1161 W 73

[32] http://docnum.unistra.fr/cdm/landingpage/collection/coll4

[33] Cf. articles de Dominique Beyer et Marie Stahl sur les collections de l'UMR 7044 et de Cassandre Hartenstein sur les plaques Montet dans ce dossier thématique.

[34] Cf. article de Soline Morinière sur les archives de fouille au SRA Alsace dans ce dossier thématique.

[35] Le *Denkmalarchiv* renferme les archives du *Denkmalpflege*, une conservation régionale du patrimoine créée en 1898 en Alsace-Moselle, dont il n'existait à l'époque pas d'équivalent français ni allemand. Ce fonds a été alimenté par les services du patrimoine, au fil des tutelles successives, jusque dans les années 1980.

[36] Pour l'archéologie : AD 67 : 175 AL 88, 130, 149, 175 et 178 AL 58-59, 68 et 80.

[37] Notamment la série 4 T.

fonds patrimonial, à partir du moment où ces fonds sont inventoriés (catalogue des fonds, expositions, etc.).

Plusieurs initiatives communes visant à cataloguer ces fonds et à les rendre accessibles méritent d'être soulignées. Toutes tendent vers des systèmes homogènes et interopérables.

6.1. DESCRIPTION ARCHIVISTIQUE ET ACCÈS AUX DOCUMENTS

Dans le cadre de l'enseignement supérieur, le portail Calames offre un catalogue en ligne des archives et des manuscrits, essentiellement conservés dans les bibliothèques [38].

Parallèlement, plusieurs MSH ont mis en ligne leurs instruments de recherche. Citons, entre autre :

- la MAE de Nanterre : portail archives scientifiques [39] ;
- la MSH de Dijon : portail PANDOR [40] ;
- la MSH de Toulouse : portail Archives de chercheurs [41] ;
- la MMSH d'Aix-en-Provence : programme archives de terrain en sciences humaines et sociales [42] ;
- la Fédération des maisons des sciences de l'Homme (FMSH) : portail archives de la FMSH [43].

Pour la plupart de ces structures, la description des fonds repose sur une même méthodologie, à savoir : description des archives en XML EAD, puis publication des données sur un portail dédié. De nombreux fonds relatifs à l'archéologie sont dès à présent consultables, d'autres sont en cours d'inventaire.

6.2. RÉPERTOIRES NATIONAUX DES FONDS

Un groupe a été créé au sein de la section Aurore pour travailler à l'élaboration de deux outils :

- un annuaire de mise à jour de l'ensemble des services d'archives membres de la section Aurore, en indiquant les coordonnées ainsi que les principaux fonds conservés ;
- un guide des sources qui a pour ambition de recenser l'ensemble des fonds d'archives classés relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le guide porterait sur les fonds d'archives présents directement au sein des établissements, mais aussi sur les archives définitives versées aux archives départementales et nationales. Il identifierait les lieux de conservation, et fournirait a minima un descriptif des fonds. Si la méthodologie utilisée et la forme de l'instrument sont encore en cours d'élaboration, le groupe de travail souhaite permettre à terme la mise en ligne d'une base de données utilisant un encodage en XML EAD, afin de rendre les instruments de recherche consultables en ligne.

Dans un domaine plus ciblé, un réseau de trois MSH a lancé en 2006 l'enquête Archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS), avec l'appui de la DAF [44]. Une série de questionnaires a été envoyée aux unités de recherche ainsi qu'aux services d'archives, visant à répertorier les fonds d'archives en SHS. L'ensemble des réponses a fait l'objet d'un inventaire archivistique répondant aux normes EAD, et est consultable en ligne sur l'application PANDOR de la MSH de Dijon [45].

6.3. AGRÉGATION DES DONNÉES AU NIVEAU INTERNATIONAL

L'utilisation d'un même système de gestion par diverses structures détentrices de fonds d'archives élargit le « champ des possibles » et autorise la mise en commun des données dépassant le cadre d'une institution ou d'un pays. Ainsi, le Portail européen des archives [46] réunit les collections de services d'archives d'une trentaine de pays. Ces inventaires sont encodés en XML EAD.

Plus intéressant encore pour le monde de la recherche, l'interopérabilité des données permet de lier sources primaires et publiées via des plateformes dédiées, tel HAL [47], portail d'archives ouvertes, Isidore [48], offrant l'accès aux données numériques des SHS, le moteur Collections [49] du Ministère de la culture, ou encore Europeana [50], qui regroupe les ressources numériques de musées, d'archives et de bibliothèques européennes.

[38] www.calames.abes.fr ; 815 occurrences pour l'archéologie.

[39] http://archives.mae.u-paris10.fr

[40] https://pandor.u-bourgogne.fr

[41] http://w3.arshs-mshst.univ-tlse2.fr

[42] www.mmsh.univ-aix.fr/pole-programmes-transvers/inter-msh/Archives-de-terrain-SHS/Pages/presentation.aspx

[43] http://archives.fmsh.fr

[44] Wolikow 2009.

[45] https://pandor.u-bourgogne.fr/ead.html?id=FRMSH021_00001; 27 fonds répertoriés pour l'archéologie.

[46] www.archivesportaleurope.net : 48 millions d'unités décrites.

[47] https://hal.archives-ouvertes.fr ; notamment MediHAL (archives scientifiques) et HAL-SHS (données SHS)

[48] www.rechercheisidore.fr : près de 86000 références pour l'archéologie.

[49] www.culture.fr/Ressources/Moteur-Collections : 5,6 millions de documents moissonnés.

[50] www.europeana.eu : 20 millions de documents, 1,4 million pour l'archéologie.

CONCLUSION

Les archives de l'archéologie relèvent d'une multiplicité d'acteurs et sont soumises à différents textes législatifs, ce qui complique le traitement de ces données. Cependant, l'ensemble des démarches documentaires est complémentaire et converge vers un but unique : au final, les fonds sont conservés dans les mêmes dépôts d'archives publiques.

L'archivage de la documentation scientifique est actuellement porté par une vitalité sans précédent des professionnels de l'information et de la conservation et par une prise de conscience des chercheurs et institutions de l'importance d'une telle mission.

Ceci laisse espérer une valorisation harmonisée et interopérable des données de la recherche, dans le but de faciliter leur accès et leur restitution à la communauté scientifique. ■

BIBLIOGRAPHIE

Aubin, Gérard *et al.*, 2007, *L'application des textes relatifs au mobilier archéologique*, Paris.

Bachelerie, Marie-Laure & Chambefort, Hélène, 2013, « le regard croisé de deux établissements publics scientifiques et techniques : le CNRS et l'INSERM », *La Gazette des archives* 231, p. 149-158.

Bordeles, Fabien, 2013, « Les fonds d'archives personnelles de scientifiques à l'Institut de recherche pour le développement », *La Gazette des archives* 231, p. 199-213.

Braemer, Franck & Angevin, Raphaël, 2011, L*'archéologie en méditerranée : situation internationale, évolutions. Rapport de mission à l'attention des directions de l'École française de Rome et de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS*, Rome.

Charmasson, Thérèse, 2006, « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La revue pour l'histoire du CNRS* 14 [En ligne]. URL : http://histoire-cnrs.revues.org/1790 (consulté le 01 novembre 2014).

Corvasier, Louise, 2013, « L'archivage intermédiaire : un outil puissant de réutilisation des données de la recherche », *La Gazette des archives* 231, p. 159-172.

Duval, Alain, 2004, *Étude de la situation et du statut des collections archéologiques appartenant à l'État : rapport à l'attention de Mme la Directrice des Musées de France et de M. le Directeur de l'Architecture et du Patrimoine,* Paris.

Gallois-Royon, Isabelle, 2013, « Une expérience de collecte mutualisée au Centre de recherche de l'Institut du cerveau et la moelle épinière », *La Gazette des archives* 231, p. 133-146.

Le Brech, Goulven, 2013, « Nous ne sommes plus des fous furieux », *La Gazette des archives* 231, p. 7-10.

Moysan, Magalie, 2013, « Constituer un patrimoine oral à l'Université Paris Diderot : une expérience collaborative », *La Gazette des archives* 231, p. 123-132.

Papinot, Jean-Claude & Verron, Guy, 1998, *La conservation du mobilier archéologique : rapport à Monsieur le directeur de l'architecture et du patrimoine*, Paris.

Schirr, Lucile, 2013, « L'Université de Strasbourg, premiers pas d'une politique d'archivage dans une université en fusion », *La Gazette des archives* 231, p. 37-50.

Unesco, 1956, *Recommandation définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques*.

Wolikow, Serge, 2009, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS) : premier bilan », *Histoire@Politique* 9 [En ligne] URL : http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=09

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LES ARCHIVES DE LA COMPOSANTE D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DE L'UMR 7044

Marie STAHL
Chargée d'études documentaires
DRAC Alsace, UMR 7044 Archimède
marie.stahl@culture.gouv.fr

Dominique BEYER
UMR 7044 Archimède
dominique.beyer@misha.fr

avec la collaboration de

Catherine DUVETTE
CNRS, UMR 7044 Archimède

Françoise LAROCHE-TRAUNECKER
Chercheur associé, UMR 7044 Archimède

Marie-José MORANT
Ingénieur-documentaliste retraitée
UMR 7044 Archimède

Philippe QUENET
Professeur, Université de Strasbourg
CNRS-UMR 7044 Archimède

Isabelle WEYGAND
Chercheur associé, UMR 7044 Archimède

RÉSUMÉ

La documentation scientifique des missions orientales de l'UMR 7044 bénéficie d'un local commun dédié à l'archivage au sein de la MISHA. Un inventaire sommaire des fonds liés à ces opérations archéologiques a été entrepris afin de fournir aux chercheurs une vision d'ensemble de ces collections.
Huit missions ont ainsi été répertoriées. Pour la Turquie : Porsuk, Gülnar et la mission relative aux villes de Lycie ; pour la Syrie : Tell Hariri / Mari, Ramadi, Tell Mashnaqa, Meskéné / Emar et la mission archéologique syro-française de la Syrie du Nord. À cela s'ajoute un fonds de chercheur : celui de Jacqueline Pirenne, de même que des séries à but pédagogique et les collections d'étude : plaques de verre et diapositives de cours, empreintes de sceaux et de scellements de porte et moulages.
Chaque lot figure un cas particulier de création et de détention d'archives, et témoigne de la multiplicité des supports et formats utilisés. Ces archives de la recherche en archéologie représentent des objets muséables et collections à valoriser, tant pour les données susceptibles d'être réutilisées que pour afficher une histoire de la discipline.

Mots-clés
Archéologie orientale, archives scientifiques, archives de l'archéologie, documentation archéologique, archives de la recherche, gestion des archives, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, conservation, valorisation.

Scientific documentation of the UMR 7044 ancient Orient archaeological missions benefits from a space specifically dedicated to archiving inside of the MISHA building. A brief inventory of these archives has been undertaken in order to give the researchers a general overview of the collections.
Eight missions have been registered. Turkey: Porsuk, Gülnar, «Cities of Lycia» ; Syria: Tell Hariri / Mari, Ramadi, Tell Mashnaqa, Meskéné / Emar and the archaeological French-Syrian mission of Northern Syria. Research archives of Jacqueline Pirenne, as well as pedagogic collections can be added to the inventory: glass plates and slides, seal prints and mouldings.
Each series represents a particular case of archival management and shows the diversity of forms and mediums. These archaeological archives can be viewed as museum objects and as parts of collections to be enhanced, in order to revisit the datas or trace back the history of archaeology.

Keywords
Scientific records, archaeological documentation, oriental Archaeology, archaeological archives, archaeological records, research archives, records management, Ministry of education and research, preservation, development.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

L'UMR 7044 « Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée – Europe » (Archimède) a incontestablement bénéficié d'une situation privilégiée lors de la phase d'établissement du programme de la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme - Alsace (MISHA). Le responsable du projet, Alain Chauvot, étant membre de notre équipe, un certain nombre d'aménagements spécifiques ont pu être plus facilement obtenus, en particulier pour les activités des archéologues, avec par exemple des salles de traitement de matériel archéologique, des salles de conservation de collections, etc. Une grande salle a été alors prévue, dès le départ, pour servir essentiellement de salle d'archives pour les diverses missions qui n'avaient pas d'autres lieux de stockage par ailleurs. Les missions en Orient en font partie.

Le fonds de la composante orientale de l'UMR 7044 Archimède concerne une série d'opérations d'archéologie programmée, effectuées par les enseignants-chercheurs de l'université, auxquelles s'ajoutent diverses collections documentaires, dons, dépôts, agrégés au fil des changements d'affectation des membres des équipes, mais également grâce à des relations de travail ou familiales. Si les grandes catégories, déjà détaillées dans l'article consacré aux archives de fouille d'opération d'archéologie préventive, se retrouvent ici produites à l'identique, le concept même de documentation scientifique s'étend plus largement à toute la gestion administrative des différentes campagnes, aux publications résultant des opérations de terrain, et aux multiples supports pédagogiques destinés aux cours magistraux et travaux dirigés des enseignants.

Il paraît évident, faut-il le préciser ici, que cet article ne donnera au lecteur qu'une vision partielle de ce fonds, qui ne reflète pas toute sa richesse ni sa variété en terme de typologie documentaire. Il permettra toutefois, nous l'espérons, de fournir un premier état des lieux sous la forme d'un inventaire sommaire par grandes séries, identifiant les sites principaux et indiquant une volumétrie globale. Cet inventaire tentera donc essentiellement de montrer tout le potentiel que recèle ces collections, d'une part, en terme d'exploitation des contenus scientifiques (sources primaires non publiées, revisite des données, etc.) et, d'autre part, en vue de la valorisation ultérieure d'un patrimoine documentaire au sein d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

Figure 1

Le local qui accueille les archives de l'UMR 7044 Archimède en 2015 (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

1 - UN ÉTAT SOMMAIRE DES COLLECTIONS DE L'ORIENT ANCIEN À L'UMR ARCHIMÈDE

1.1. PORSUK (TURQUIE) : UNE TRANSMISSION DES ARCHIVES D'UN DIRECTEUR À SON SUCCESSEUR

Le site de Porsuk, en Cappadoce méridionale, a été fondé aux environs de 1600 av. J.-C. et occupé durant toute la période hittite. Fouillé par Olivier Pelon (Maison de l'Orient méditerranéen (MOM, Lyon) de 1969 à 2003, avec plusieurs interruptions, la direction du chantier est assurée depuis par Dominique Beyer (MISHA, Strasbourg). La publication de ce site est en cours à l'UMR dans le programme Territoires et empires d'Orient, axe Les sites et leur environnement, opération La Cappadoce méridionale du Bronze récent à la période romaine [1].

Lors du changement de direction et surtout après le décès d'Olivier Pelon en 2013, les archives scientifiques liées à Porsuk ont été récupérées progressivement et transférées de Lyon à la MISHA. Une partie non quantifiable resterait encore au domicile d'Olivier Pelon : sa veuve serait favorable à un versement des documents à la MISHA. La collection est stockée actuellement dans la salle dédiée aux archives scientifiques de l'UMR.

Figure 2

Aperçu de la documentation scientifique des fouilles de Porsuk (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

Deux séries correspondant aux directions successives se détachent nettement dans les armoires et étagères, mais de nombreux documents anciens ont été intégrés dans le classement des fouilles en cours, pour les besoins de la recherche. Un rangement par types de document a été effectué, même si, nous le verrons, la frontière s'avère moins nette lorsqu'on aborde les chantiers en cours de publication par des membres de l'équipe.

La série fait figure de cas d'école. Toutes les grandes catégories de documents sont représentées, montrant l'évolution des techniques de prises de vues et de notes de chantier depuis 1969 :

- documentation administrative : gestion de chantier, liste des équipes, correspondance, etc. 5 classeurs et 6 boîtes d'archives ;
- analyses et datation : 4 classeurs d'analyse et environ 1 mètre linéaire (ml) de boîtes de prélèvements anciens et récents, essentiellement pour analyses radiocarbone ;
- rapports préliminaires : 2 classeurs ;
- documentation extérieure : tirés-à-part, publications diverses : 1 classeur et 1,5 ml de revues, réparties entre la salle des archives scientifiques et le bureau des enseignants ;
- carnets de fouille ;
- relevés de terrain sur papier millimétré ou calque ;
- relevés finaux sur calque ;
- dessins d'objets sur papier millimétré ou calque ;
- fiches photos ;
- négatifs et positifs argentiques ;
- tirages argentiques ;
- diapositives ;
- photographies numériques ;
- dessins assistés par ordinateur (DAO) ;
- prélèvements.

Ces lots sont stockés dans une étagère à 5 tablettes, soit environ 5 ml de documents, auxquels s'ajoutent 5 tiroirs de plans, ainsi que 3 tiroirs de fiches, négatifs, tirages et diapositives et 3 boîtes de fiches servant d'archivage des supports numériques (30 CD-Rom, 2 supports zip ; 2 disques durs externes supplémentaires permettent une copie de sauvegarde de ces données).

Les documents sont majoritairement classés de manière thématique, puis chronologique (ex : dessins 2008-2009, prélèvements, factures, etc.). Parfois, l'emplacement est opportuniste, en fonction de la place disponible. Le rangement par classeur est ici privilégié, mais les boîtes d'archives, pour les lots plus anciens sont également utilisées.

[1] Cf. orientation bibliographique.

Le classement est différent dans les tiroirs du meuble à plans. Chaque tiroir possède un lot de documents sur divers supports, mais en relation avec le même secteur. Ainsi, nous retrouvons mêlés tirages photographiques, relevés minute, relevés finaux encrés, plans de synthèse, documents textuels, etc. Ce regroupement et l'agencement donné aux différentes pièces reflètent un instantané de l'état d'avancement des recherches en cours sur ce secteur. Ainsi, même si l'ordre paraît bien éloigné d'un cadre de classement conventionnel, il convient de respecter celui-ci le temps de la publication, peut-être même de le documenter, car il représente une méthode de travail spécifique d'un architecte dans un cadre géographique et temporel donné.

Figure 3

Cahier de fouille du chantier IV de Porsuk, années 1971, 1976 et 1977 (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

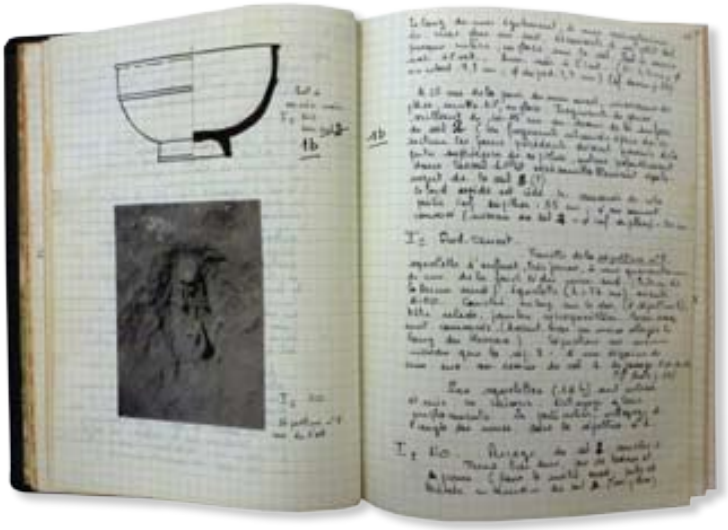

Grâce à divers contrats, plusieurs campagnes de numérisation de tirages photographiques argentiques ont pu être effectuées, mais la mission n'a pas pu être menée à son terme, faute de crédits alloués. Ceci pose la question de la pérennité de ce genre d'opération, qui plus est dans le cadre d'une interruption de traitement des informations, même si la responsable a noté avec un soin particulier l'état d'avancement du projet sur les tiroirs de documents, selon trois états : « fait », « documents vérifiés, restent les tiff à transformer en jpg » et « matériel dont il n'existe pas de version numérique ».

Parallèlement, des plans sur support papier ont été retravaillés en DAO par Françoise Laroche-Traunecker, en fonction des besoins de l'équipe.

Figure 4

Tiroir contenant les documents relatifs au chantier IV de Porsuk (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

Figure 5

Sélection de tirages photographiques argentiques de la mission de 1969 ayant bénéficié d'une numérisation (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

1.2. TELL HARIRI / MARI : UN FONDS D'ARCHIVES ÉCLATÉ SUR PLUSIEURS UNITÉS DE RECHERCHE [2]

Tell Hariri / Mari est un des sites urbains les plus importants de Syrie, fondé sur un plan circulaire vers 2900 sur le Moyen-Euphrate, non loin de l'actuelle frontière syro-irakienne et détruit, pour l'essentiel, par les hommes de Hammurabi de Babylone vers 1760 av. J.-C. Mari est fouillée dès 1933 et jusqu'en 1974 par André Parrot, avec une interruption pendant la seconde guerre mondiale. Jean-Claude Margueron, alors enseignant d'archéologie orientale à l'Université de Strasbourg depuis 1969, qui avait un temps travaillé avec André Parrot, prend la direction des fouilles de Mari en 1979. Il récupère ses archives en totalité, qu'il transfère à l'Institut d'archéologie orientale situé alors à l'étage du Palais universitaire de Strasbourg. En 1987, Jean-Claude Margueron, retenu à Paris par sa chaire à l'École pratique des hautes études (EPHE), est remplacé à l'institut strasbourgeois par Önhan Tunca jusqu'en 1990, date à laquelle la chaire d'archéologie orientale sera reprise par Dominique Beyer. Les archives de Mari resteront à Strasbourg jusqu'au milieu des années 1990, puis seront déplacées à Paris. Depuis 2005, la direction des fouilles est assurée par Pascal Butterlin (Université Paris I-Panthéon Sorbonne, UMR 7041 ArScAn). L'ensemble des archives de ce site est à présent conservé au sein de la MAE René Ginouvès à Nanterre, dont le service des archives scientifiques réalise actuellement l'inventaire et la numérisation du fonds.

Pourtant, des axes de recherches liés aux fouilles de Mari sont toujours suivis au sein de l'UMR 7044, notamment la publication des sceaux et des terres cuites mis au jour, ainsi qu'une partie des temples. À l'inverse, des membres de l'UMR participent également à la publication des fouilles récentes et à des programmes parisiens en rapport avec ce site archéologique.

En conséquence, il a été décidé de dupliquer les carnets de fouille de certains secteurs. Ainsi, les photocopies de carnets des campagnes de 1982 à 2004 occupent environ 2,5 ml d'une étagère. En 2005, Pascal Butterlin projette de passer au carnet de fouille numérique : les données de terrain sont saisies au fur et à mesure dans un logiciel de traitement de texte. Ce changement de pratique explique le fait que les photocopies aient été stoppées à cette date.

Ces duplicata représentent la majorité de la documentation encore entreposée à Strasbourg. Parallèlement, quelques copies réduites de plans anciens de la période Parrot, des planches contact, sont stockées dans 4 tiroirs d'un meuble à plan.

Enfin, des CD-Rom contenant une sélection de photos numériques, copiées en fonction des besoins des chercheurs, sont rangés dans une étagère.

Il est toutefois intéressant de noter la présence de nombreux modèles de fiches descriptives d'unités stratigraphiques et d'objets, qu'il pourrait être utile de répertorier afin de documenter l'histoire des techniques d'enregistrement.

[2] Les archives de Mari ne seront traitées ici que dans leur rapport avec l'Université de Strasbourg.

Figure 6

Documentation en rapport avec les fouilles de Mari (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

1.3. RAMADI ET TELL MASHNAQA (SYRIE) : DES MISSIONS ACHEVÉES EN COURS DE PUBLICATION

1.3.1. Ramadi

Ramadi est un site du Moyen-Euphrate syrien, proche de Mari, où ont eu lieu sous la direction de Dominique Beyer deux campagnes de sauvetage (1990-1991) en raison de la menace du passage d'une ligne de chemin de fer. L'origine du site remonte à l'époque d'Obeid (vers 4000 av. J.-C.), mais les vestiges importants appartiennent à la période d'Uruk récent (2e moitié du IVe millénaire) puis au Bronze moyen (début IIe millénaire).

La série, bien que complète, n'est par conséquent pas volumineuse : il y a 5 boîtes d'archives, contenant essentiellement les cahiers de fouille. Une boîte ancienne renferme des carnets photos et les souches des fiches objet. Enfin, les fiches photos et les tirages occupent un tiroir.

Figure 8

Ramadi : carnet à souche de fiches objet (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

1.3.2. Tell Mashnaqa

Tell Mashnaqa est un site de la moyenne vallée du Khabur, occupé du Ve au IIIe millénaire. Après deux campagnes de fouille (1985-1986) réalisées par Jean-Yves Monchambert, Dominique Beyer reprend la direction de la mission de 1992 à 2000 pour les phases post-Obeid. Parallèlement, de 1990 à 1995, une équipe danoise dégage les niveaux anciens. Le résultat des campagnes dirigées par Dominique Beyer est en cours de publication dans le programme Territoires et empires d'Orient, axe Les sites et leur environnement, opération La Syrie du Nord de l'Euphrate au Khabur, du IVe au IIe millénaire [3].

Ce site offre donc la double particularité d'avoir été fouillé en deux temps après une interruption de six ans et par des équipes de nationalités différentes durant une même période. Les équipes danoise et française ont poursuivi leurs recherches de manière autonome. Mentionnons également le fait qu'une étude du mobilier céramique avait été effectuée sur place dans le cadre d'un mémoire de maîtrise par Valérie Bader à la fin des années 1990. Ces documents seraient actuellement encore partiellement stockés à l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) à Damas.

La documentation entreposée dans les étagères occupe environ 4,5 ml de tablettes et 47 contenants. Les archives sont conditionnées dans des boîtes. On y retrouve les grandes catégories déjà décrites :

Figure 7

Séries de Ramadi, MésKéné / Emar, et une partie de la documentation de Tell Mashnaqa (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

[3] Cf. orientation bibliographique.

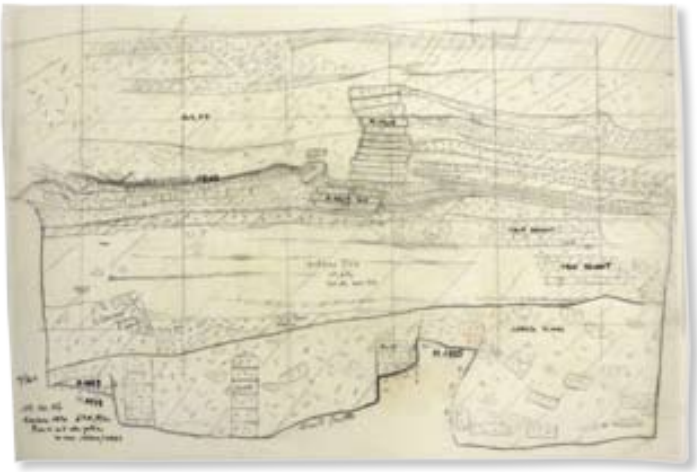

Figure 9

Relevé de la paroi est du locus 1950 / 1951, carrés L3d / L3c à Tell Mashnaqa, 1996 (auteur : Dominique Beyer, cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

Figure 10

Fiche photo de la campagne 1996 à Tell Mashnaqa (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

- cahiers de fouille : 5 boîtes ;
- dessins de céramique et petit mobilier : 12 boîtes ;
- topographie : 1 boîte ;
- plans schématiques : 4 boîtes ;
- relevés de parois : 1 boîte ;
- carnets à souche de fiches objet et carnets photo : 2 boîtes ;
- négatifs : 3 classeurs ;
- diapositives : 10 boîtes ;
- documentation diverse ou classée par année : 5 boîtes ;
- rapports préliminaires : 4 boîtes.

Par ailleurs, on compte 3 tiroirs de meuble à plans et plusieurs cases d'un carton à plans. Les fiches objets, les fiches photos et les tirages argentiques sont rangés dans 5 tiroirs.

1.4. SYRIE DU NORD, MASSIF CALCAIRE [4]

La Mission archéologique syro-française de la Syrie du Nord, fondée par Henri Seyrig en 1934, a été reprise par Georges Tate (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) dans les années 80. Depuis 2009, sa direction est conjointement assurée par Gérard Charpentier (Maison de l'Orient et de la Méditerranée / MOM, USR 3439, Lyon) et Maamoun Abdulkarim (Université de Damas et Direction générale des antiquités et des musées de Syrie). Les travaux entrepris par la Mission ne portent pas sur un site isolé mais sur l'ensemble d'une région rurale de la fin de l'Antiquité. Le territoire étudié correspond à une succession de plateaux calcaires situés entre les vallées de l'Afrin de l'Oronte à l'ouest et la plaine de Chalcis à l'est et qui mène, sur une centaine de kilomètres, de la frontière turque au nord à la ville d'Apamée au sud. Parallèlement à des études thématiques qui s'appuient sur des prospections menées à l'échelle de la région, la Mission a entrepris des opérations de fouilles sur quatre sites de référence : les villages de Serğilla, d'El Bāra et de Ruweiha, dans le ğebel Zawiyé au sud, et le village de Déhès, dans le ğebel Barisha au nord.

Nous sommes dans le cas d'une mission archéologique multi-institutionnelle, à laquelle collaborent des membres de l'UMR 7044 et les archives de la Mission sont gérées à partir de plusieurs sites. L'Institut français du Proche-Orient (IFPO) a conservé à Damas les fonds Seyrig et Tchalenko (avant 1980) et une partie des archives Tate (1980-1990). En 2009, la MOM de Lyon a accueilli l'ensemble de la documentation de terrain produite par les fouilles de Serğilla, Ruweiha et El Bâra (1988-2011) ; elle a également accepté la charge d'un important fonds cartographique et aéro-photographique produit dans les années 1940-1950. Le Laboratoire Archimède (UMR 7044) est quant à lui dépositaire :

- de la documentation produite lors de la fouille du village de Déhès dirigée par Bernard Bavant des années 1990 aux années 2000 ;
- des archives numériques (photos, documentation figurée, analyses, etc.) issues de l'étude de l'architecture domestique menée depuis les années 2000 sur plusieurs sites du ğebel Zawiyé par Catherine Duvette.

Les publications de ces travaux sont intégrées aux programmes de recherches de l'équipe « Territoires et empires

[4] Catherine Duvette est l'auteur de cette description : nous la remercions pour sa participation.

Figure 11
Dessins d'objets mis au jour lors des fouilles du village de Déhès (Fr. Mercier)

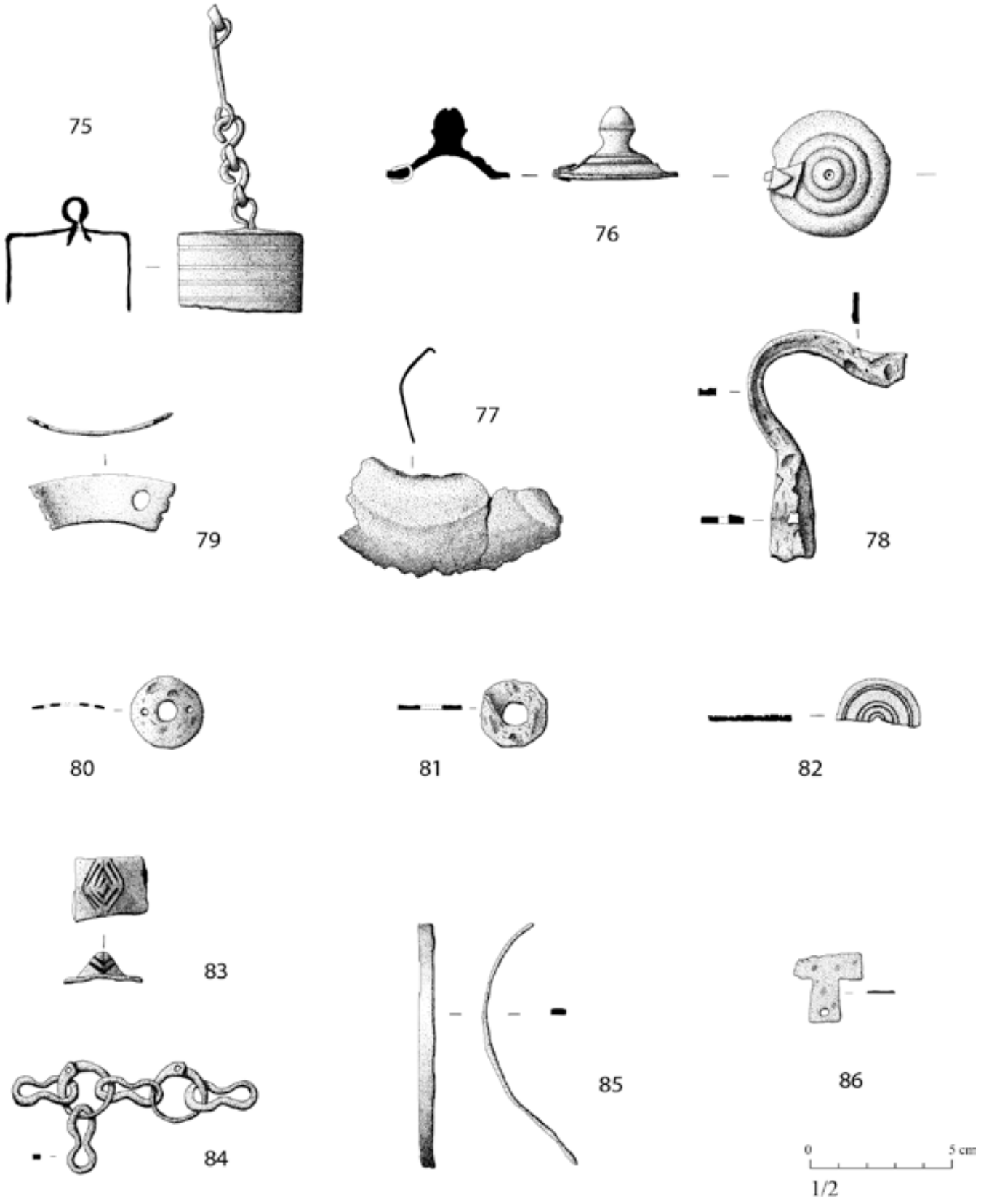

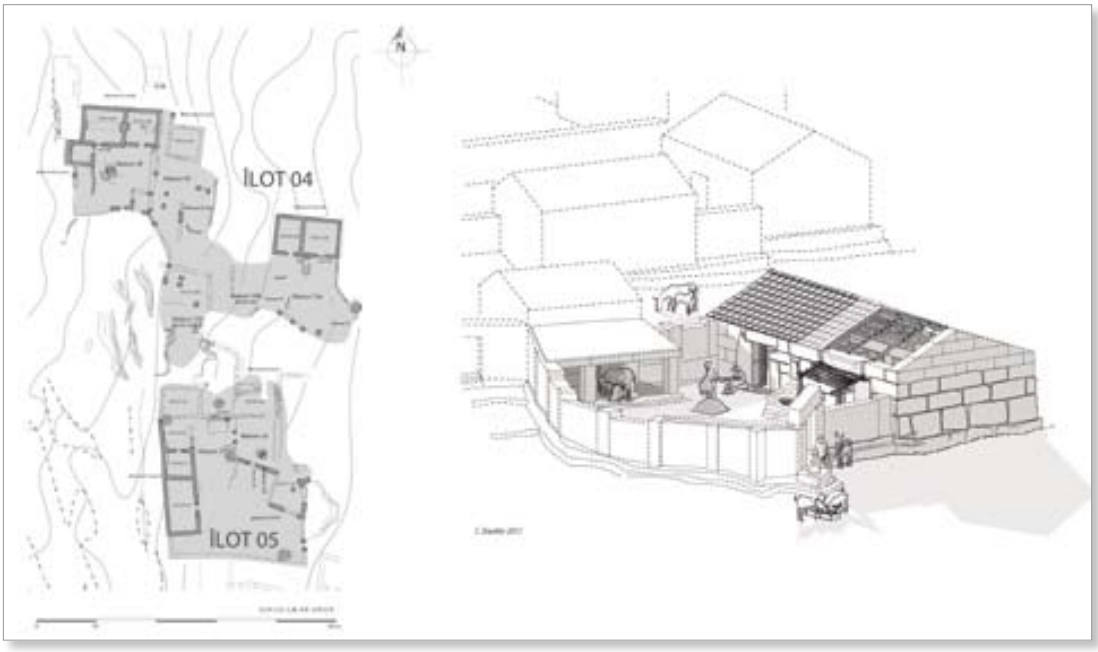

Figure 12
Étude d'une maison du village de Serğilla (C. Duvette)

Figure 13
Modèle numérique de terrain, le Massif calcaire de Syrie du Nord (J.-Ph. Droux)

d'Orient », axe « Les sites et leur environnement », opération « Les Balkans, Chypre et la Syrie du Nord d'Apamée à la frontière turque, du IVe au XVe siècle ».

Les archives physiques afférentes à l'étude du village de Déhès sont entreposées sur une étagère d'environ 5 ml et dans 4 tiroirs de meuble à plans. Elles sont constituées de fiches, de photos argentiques, de minutes de terrain et de planches de dessins sur calque végétal et papier normal ou millimétré. Ces documents sont de formats divers (du A4 au A0). Ils concernent les études stratigraphiques et architecturales du village et celles de diverses catégories de mobilier (objets, verres, céramiques, etc.). Une partie du fonds a été numérisée en 2013 et 2014 et le reste de la documentation est en cours de traitement. Les archives numériques afférentes à la fois à la publication de Déhès et à l'étude de l'architecture domestique sont quant à elles stockées sur plusieurs disques durs appartenant au Service d'analyse des formes architecturales et spatiales du Laboratoire Archimède. Les formats de ces documents numériques sont divers et en constante mutation. Rares sont ceux qui pourraient, à ce jour, être qualifiés de « dormants ».

Afin de garantir leur pérennité, les trois institutions concernées par les archives de la Mission archéologique syro-française de Syrie du Nord (IFPO, MOM et Archimède) travaillent à leur harmonisation et à leur partage à partir de plusieurs plateformes institutionnelles : le portail HAL-SHS [5] pour la documentation publiée et non publiée, le portail MédiHAL [6] pour les photothèques et les données figurées et enfin, le portail GéoLyon [7] pour les collections cartographiques et aéro-photographiques. Ce programme de partage s'inscrit dans un projet propre à la Mission qui vise à mettre en place un agrégateur de bases de données, géographiques, topographiques, archéologiques et patrimoniales, qui permettrait à l'ensemble de la communauté scientifique qui travaille sur la région de pouvoir simultanément géolocaliser les sites étudiés et avoir une vision synthétique de la documentation scientifique qui en fait mention. Ce projet [8] est actuellement en cours d'élaboration par les Services de techniques archéologiques de la MOM (Gérard Charpentier et Alexia Levray) et le Service d'analyse des formes architecturales et spatiales du Laboratoire Archimède (Jean-Philippe Droux et Catherine Duvette).

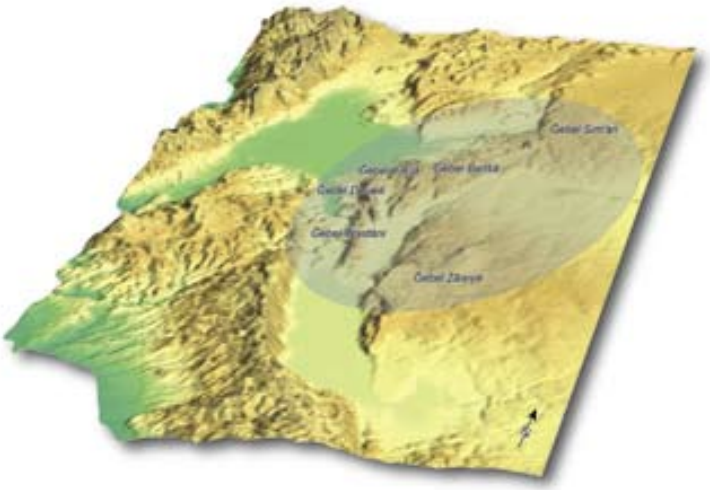

[5] https://halshs.archives-ouvertes.fr

[6] https://medihal.archives-ouvertes.fr

[7] www.archeorient.mom.fr/recherche-et-activites/participation-a-reseaux/lyon2-2013-geolyon

[8] Afin de développer ce projet, nous nous basons sur l'expérience du programme ArkeoGIS (http://arkeogis.org.

1.5. MESKÉNÉ / EMAR

Mékéné / Emar est situé sur le Moyen-Euphrate syrien, à la hauteur de la ville d'Alep. Le site renferme les vestiges de la ville ancienne d'Emar, connue par les textes de Mari dès le IIIe millénaire, mais semble-t-il rebâtie par le conquérant hittite Suppiluliuma dans la seconde moitié du XIVe s. av. J.-C. Elle est détruite autour de 1180 av. J.-C., au moment où s'effondrent tous les grands centres urbains du Bronze récent. Une fouille de sauvetage a été réalisée de 1972 à 1976 sous la direction de Jean-Claude Margueron avec une équipe d'étudiants strasbourgeois pour l'essentiel.

La série n'est composée que de photocopies de cahiers de fouille rangées dans des dossiers sur 0,30 ml d'une tablette d'étagère.

Les dessins et photographies de sceaux sont conservés par Dominique Beyer, en charge de la publication de la collection [9].

1.6. LYCIE (TURQUIE) [10] : UNE MISSION ACHEVÉE EN PARTIE PUBLIÉE

Une prospection relative aux villes de Lycie a été réalisée sous la direction d'Edmond Frézouls, professeur d'histoire romaine à l'Université de Strasbourg. Deux cités ont été étudiées : Sidyma et Kadyanda, durant trois campagnes au cours des années 1980 (1982, 1984, 1986). Une partie des résultats a été publiée dans la revue *Ktèma*, par Sylvie Dardaine, Edmond Frézouls, Daniel Longepierre, Marie-José Morant, puis par Anne Jacquemin [11].

[9] Cf. orientation bibliographique

[10] Nous tenons ici à remercier chaleureusement Marie-José Morant qui nous a transmis l'ensemble des informations concernant cette opération.

[11] Cf. orientation bibliographique

Figure 14

Inscriptions relevées par estampage provenant de la prospection de Lycie (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

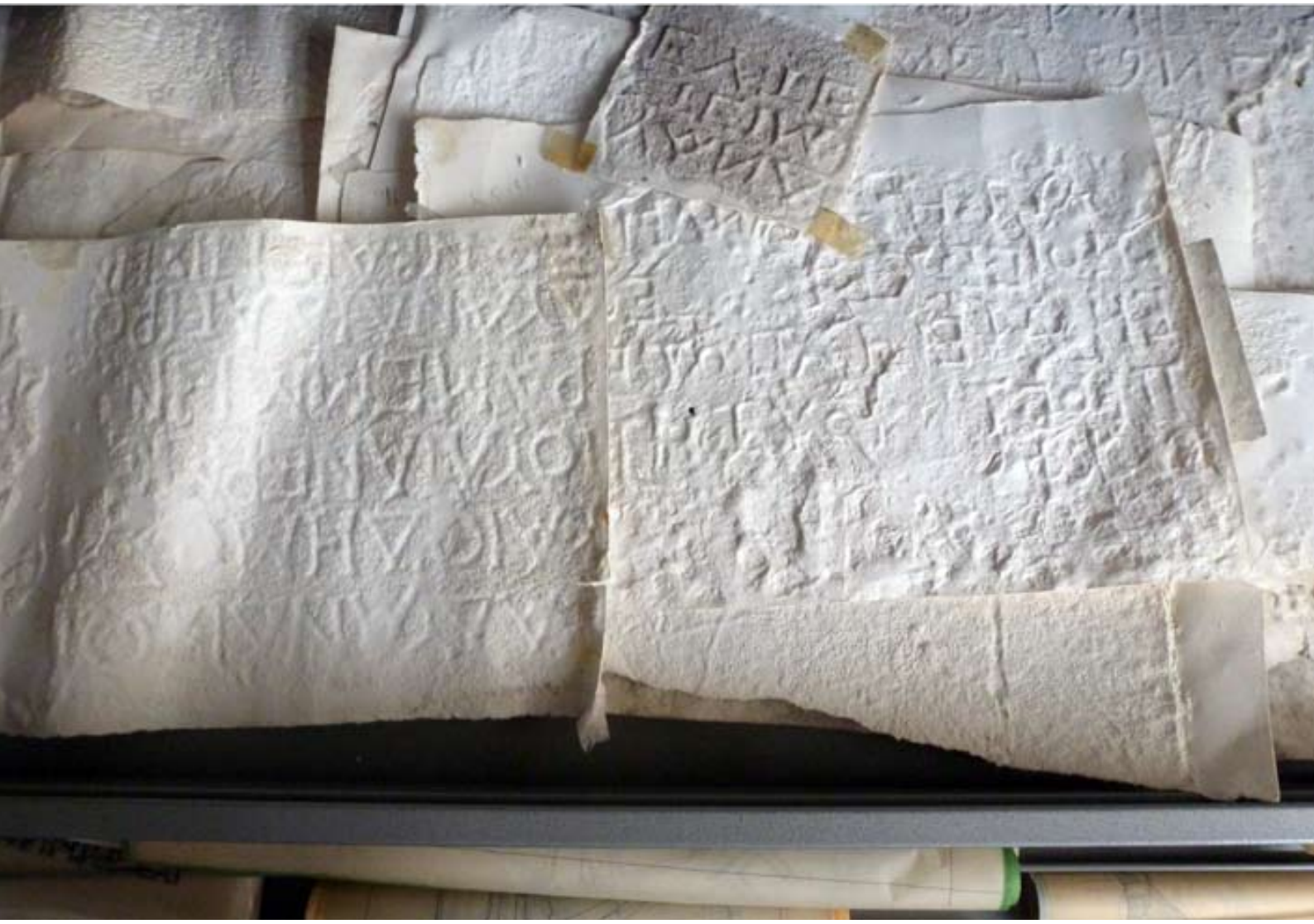

La documentation produite lors de ces missions regroupe :

- des plans et relevés généraux de ces villes et des tombes, réalisés par l'architecte Daniel Longepierre (un tiroir de meuble à plans) ;
- des prises de vues : négatifs, tirages argentiques et diapositives,
- et des notes de terrain, dont l'ensemble représente environ 1 ml.

À ces catégories communes, que l'on retrouve présentes dans les fonds précédemment décrits, s'ajoute une série originale et volumineuse d'estampages d'inscriptions grecques. Ceux-ci, réalisés sur papier buvard blanc après humidification puis séchage, occupent 2 tiroirs de meuble à plans.

1.7. GÜLNAR (TURQUIE) : UN CAS D'ARCHIVES HÉRITÉES [12]

Le site archéologique de Meydancikkale, en Anatolie méridionale, a été fouillé et étudié sous la direction d'Emmanuel Laroche durant de nombreuses campagnes allant de 1971 à 1982. Les vestiges mis au jour pourraient remonter à l'époque louvite mais datent principalement des époques perse et hellénistique, puis d'une dernière occupation byzantine.

Il s'agit d'une fouille achevée depuis plusieurs années, dont la documentation a été entreposée à la MISHA par Françoise Laroche-Traunecker, fille du directeur de la mission, dans l'optique d'une conservation au sein d'une structure de recherche. Un inventaire sommaire a été effectué par ses soins dans le cadre de l'enquête Archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS) réalisée en 2004-2008 [13]. Une publication a été éditée en 1998 [14].

Le lot d'archives entreposé à la MISHA occupe 2,4 ml dans une étagère et est composé de 18 boîtes de diapositives, et d'une tablette de dossiers, principalement de la correspondance, des relevés architecturaux et des tirages photographiques. Il n'est pas complet. Selon Françoise Laroche-Traunecker, les documents publiés (calques de dessins, photos) sont restés chez l'éditeur. Beaucoup de documents inédits sont conservés par Alain Davesne, directeur de la mission de Gülnar à partir de 1985.

Cette documentation ne semble pas intégrée dans un axe de recherche en cours. Une description exhaustive de cette série et une diffusion de l'information pourraient s'avérer très bénéfiques à une valorisation ultérieure des données récoltées.

1.8. LE FONDS JACQUELINE PIRENNE : DES ARCHIVES SANS SUCCESSEUR [15]

Jacqueline Pirenne, épigraphiste et archéologue du Sud arabique, s'est vu proposer un séminaire d'études sabéennes à l'Université de Strasbourg en 1987, et transfère les archives de ses travaux et prospections à l'Institut d'archéologie classique du Palais universitaire [16]. Elle décède brutalement en 1990, et aucun successeur ne reprendra le séminaire.

Au début des années 1990, Chaker Ghadban, alors enseignant dépendant de l'Institut d'archéologie classique, a été chargé d'exploiter la documentation, mais ce travail n'a pas abouti. Edmond Lévy, alors doyen de la Faculté des sciences historiques, a par la suite accepté de transférer certains documents au Cabinet des études sémitiques du Collège de France. En 2006, Denyse Vaillancourt, ingénieur CNRS à l'UMR 7044, puis André Pautler, également ingénieur CNRS de l'UMR 7044, ont entrepris le catalogage de la bibliothèque (environ 900 publications) sur une base Filemaker versée dans le Catalogue collectif inversé du réseau Frantiq - Fédération et Ressources sur l'Antiquité. Suite au déménagement des collections à la MISHA, le fonds imposant a rejoint le local d'archives de l'UMR dans trois armoires. La majorité des ouvrages de la bibliothèque personnelle de Jacqueline Pirenne a intégré la bibliothèque de la MISHA.

Ce fonds, tout comme celui d'Emmanuel Laroche pour Gülnar, a fait l'objet d'un inventaire par Françoise Laroche-Traunecker en 2008, lors de l'enquête ARSHS (Cf. *supra*), inventaire qui sera repris dans le descriptif ci-dessous [17].

Il s'agit là d'un des rares fonds qui porte aussi fortement l'empreinte personnelle du travail d'un chercheur d'un bout à l'autre de la chaîne opératoire. Nous y trouvons les sources primaires, les travaux de synthèse en vue de publications, les ouvrages eux-mêmes, et des archives annexes en lien avec les activités de recherche. Les dates extrêmes vont de 1950 à 1985.

[12] Informations recueillies directement auprès de Françoise Laroche-Traunecker, que nous remercions pour son aide.

[13] Cet inventaire ne semble toutefois pas apparaître sur le site PANDOR de la MSH de Dijon, dont un instrument de recherche répertorie les résultats de l'enquête. Pour plus d'informations sur cette enquête, Cf. WOLIKOW 2009

[14] Cf. orientation bibliographique

[15] La majorité des informations a été obtenue de Françoise Laroche-Traunecker, que nous remercions pour son aide précieuse.

[16] LORENTZ 2000, p. 20.

[17] Comme dans le cas de Gülnar, cette collection ne figure pas dans la nouvelle version de l'instrument de recherche consacré à ARSHS.

Figure 15
Fichier bibliographique du fonds Jacqueline Pirenne
(cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

Ont été répertoriés dans les deux étagères dédiées à cette collection :

- 2 cartons de photographies et diapositives (1 ml) ;
- 1 carton de posters (1 ml) ;
- une vingtaine de classeurs relatifs aux travaux de terrain (fouilles, épigraphie, ethnographie) (1,5 ml) ;
- rapports, tirés-à-part, publications diverses (env. 1 ml et un carton) ;
- une tablette d'artefacts, essentiellement des prélèvements, dont certains échantillons botaniques (1,2 ml) ;
- une collection de fiches thématiques réparties dans une dizaine de boîtes et hors contenant (1,5 ml).

À cela s'ajoute un meuble à tiroirs, dont le niveau inférieur possède 4 tiroirs de plans et relevés et 2 tiroirs de documents divers ; la partie supérieure est composée de 23 tiroirs de fiches thématiques très variées (lexique, sites, bibliographie, paléographie, etc.) et de 6 tiroirs de classeurs de négatifs et diapositives. Un carton de déménagement, contenant essentiellement de la documentation publiée, vient compléter cet ensemble.

Il s'agit, semble-t-il, de la collection la plus importante en terme de volume, et qui renferme un potentiel inexploité. En effet, Jacqueline Pirenne [18] fait partie des pionniers de la recherche sur le territoire Sud arabique. De plus, ses travaux dépassent les limites des fouilles archéologiques : tout à la fois épigraphiste et archéologue, elle a également rassemblé des données et artefacts en lien avec diverses observations de nature ethnographique. Notons en outre la présence de documents rédigés par André Maricq [19], qui a traduit pour elle des sources grecques en vue de la publication du *Royaume sud-arabe de Qataban* et a collaboré à la datation du *Périple de la mer Erythrée*. L'exploitation du contenu scientifique, dont certaines informations ne sont peut-être pas publiées, ainsi qu'un inventaire exhaustif des documents contribueraient à valoriser ce fonds et à mieux faire connaître le travail de ce chercheur.

1.9. LES COLLECTIONS PÉDADOGIQUES

Parallèlement aux fouilles archéologiques sur le terrain, les activités d'enseignement font partie intégrante des missions de certains membres de l'UMR. À ce titre, elles doivent être prises en compte lors d'une opération d'inventaire des archives de la discipline dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

1.9.1. Les plaques de verre et les diapositives

Des supports visuels sont projetés durant les cours magistraux. L'ancienne collection de plaques de verre de l'Institut d'archéologie du Proche-Orient est stockée dans le local d'archives. Les documents sont rangés dans 14 casiers, selon un classement géographique.

Ces plaques ont fait l'objet d'un inventaire à la pièce, qui est consultable en ligne [20].

Une importante collection de diapositives a succédé aux vues sur plaque de verre. Celle-ci est entreposée dans le bureau des enseignants-chercheurs en archéologie orientale, et occupe deux tablettes (2,4 ml) et 6 tiroirs de meuble à dossiers suspendus. 2 types de classement ont été réalisés : thématique et géographique. Une grande partie de ces diapositives figure des reproductions de documents tirés de publications, mais une proportion non négligeable, compte tenu du volume imposant de la

[18] Will 1991.
[19] Seyrig 1961.
[20] http://www2i.misha.fr/flora/servlet/LoginServlet

Figure 16
Lot de plaques de verre de l'Institut d'archéologie du Proche-Orient (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

collection – plusieurs milliers de pièces –, représente des vues prises sur le terrain.

1.9.2. Les moulages et empreintes

Parallèlement aux documents à deux dimensions, des séries de moulages et empreintes constituent les collections d'étude du fonds proche-oriental.

1.9.2.1. Les empreintes de sceaux et de scellements de porte

Ces empreintes, correspondant essentiellement à des sceaux du département des antiquités orientales du Musée du Louvre, sont entreposées dans le bureau des enseignants-chercheurs en archéologie orientale. Un lot représentatif des productions de différentes époques et origines géographiques est conditionné dans un meuble à tiroir, spécialement recyclé pour cet usage.

Une autre série, consacrée exclusivement à Tell Hariri / Mari, est stockée dans 2 boîtes d'archives rigides. En tout, la collection représente plusieurs centaines d'empreintes.

Enfin, un lot conséquent, mais encore à identifier, est stocké dans les réserves du musée des moulages, au Palais universitaire.

1.9.2.2. Les moulages

La collection des moulages de l'Université de Strasbourg [21] renfermant plus d'un millier de pièces, est une des plus importantes collections universitaires de France. Créée par Adolf Michaelis à partir de 1872, celle-ci est destinée à montrer chronologiquement l'évolution de l'art grec et romain. Une série dite «assyrienne», représente la première des douze sections. Décrite dans le catalogue de 1897 [22], elle comptait à l'origine près

Figure 17
Lot de diapositives classées par site, destiné aux cours d'archéologie orientale (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

[21] Cf. article de Soline Morinière consacré à ce sujet dans le présent numéro.

[22] Michaelis 1897, p. 2-7.

Figure 18
Empreintes de sceaux-cylindres du Proche-Orient ancien (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

d'une quarantaine de moulages (n°7 à 44, 47-48), allant de la statue de Gudea de Tello (Iraq) au relief de Cybèle de Böjuk Suret (Turquie).

1.10. La question des archives numériques

Lors de la description de chaque série, nous n'avons que très peu abordé les documents numériques, qu'ils soient natifs ou numérisés. Seuls quelques supports CD-Rom parsèment ça et là la documentation papier, l'essentiel des fichiers étant stocké actuellement sur les disques durs des ordinateurs des membres de l'UMR, avec sauvegarde effectuée sur plusieurs disques durs externes. Une sauvegarde générale sur un serveur dédié ne semble pas être pratiquée, du moins par les personnes consultées, peut-être parce qu'il s'agit de documents en cours de modification, ou non publiés. Pour certaines opérations, une mission spécifique d'inventaire et d'indexation devrait être effectuée sur ces documents, dont la conservation peut poser problème à moyen terme.

Figure 19
Empreintes de sceaux-cylindres mis au jour sur le site de Tell Hariri / Mari (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

La mise en place d'un système proposant la gestion des archives numériques et de leurs métadonnées liées serait à envisager en concertation avec les autres composantes de l'UMR, voire, peut-être au niveau même de la MISHA. Des infrastructures, comme Huma-Num [23] par exemple, apportent leurs compétences et un ensemble de services liés à la conservation et la diffusion des données de la recherche.

2. LES ARCHIVES DE LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE : DES COLLECTIONS À VALORISER

Cette description sommaire des collections documentaires issues des activités des enseignants et chercheurs en archéologie orientale ne donne qu'un bref aperçu de la diversité et de toute la richesse potentielle que renferme cette série. D'autres composantes existent au sein de l'UMR 7044, dont chacune possède un volume conséquent de données scientifiques et d'archives en relation. Celles-ci doivent avant tout être publiées. Mais le cycle de vie de ces documents ne s'arrête pas là ; en effet, leur prise en charge en tant que fonds d'archives par le biais d'un classement des pièces, d'un inventaire et d'un traitement des fichiers numériques permettrait une diffusion de l'information et une valorisation des données et des documents, profitables aux chercheurs, aux UMR, MSH et universités et, plus largement, à l'histoire de la discipline dans son ensemble.

[23] www.huma-num.fr

2.1. AUTORISER UNE (RE)VISITE DES DONNÉES SCIENTIFIQUES

L'archive archéologique résulte de l'étude d'un fait qui, la plupart du temps, a été détruit pour accéder aux niveaux stratigraphiques inférieurs. En cela, elle est le seul témoin de l'existence passée d'une structure, une couche ou encore un objet. Elle constitue donc une source primaire qu'il convient de conserver, car en un certain sens, elle acquiert un statut d'original : un retour sur le terrain pour une nouvelle observation ne pourra pas être envisagé. La publication des résultats des fouilles met en jeu l'analyse de l'archéologue, qui reprend ces données : les relevés sont retravaillés, les photos recadrées et/ou retouchées, les informations de terrain interprétées afin de donner à la communauté scientifique une synthèse qui représente son cœur de métier.

Le fait d'autoriser *a posteriori* un accès aux documents primaires d'une opération archéologique achevée, par l'intermédiaire d'une description archivistique, permet une revisite des données à la lumière des nouvelles découvertes effectuées depuis la publication. La mise en commun des inventaires de plusieurs missions pour une même composante offre aux chercheurs la possibilité d'une recherche thématique qui dépasse le cadre strict de la monographie de site.

De plus, il n'est pas rare que la diffusion des résultats n'aboutisse pas à publication éditée exhaustive. Il est alors d'autant plus important d'effectuer un inventaire de ces documents pour en accroître la visibilité au sein de la communauté scientifique, susceptible d'en exploiter tout ou en partie les données.

Figure 20

Meuble du fonds Jacqueline Pirenne, entreposé dans le local archives de la MISHA (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

2.2. L'ARCHIVE EN TANT QU'OBJET PATRIMONIAL : UNE PISTE À EXPLOITER

2.2.1. Contenus et contenants muséables

Mais l'archive n'est pas qu'un support de données. D'une part, elle constitue elle-même un objet à valoriser en tant que collection patrimoniale ; d'autre part, les contenants, qu'il conviendrait également de conserver, aident à contextualiser les documents.

Le meuble de Jacqueline Pirenne : un cabinet de curiosités

Une partie du fonds de Jacqueline Pirenne est rangée dans un meuble spécialement adapté aux documents qu'il contient. Il s'agit d'une bibliothèque à tiroirs, que nous avons brièvement décrite précédemment, et qui renferme l'essentiel de ses recherches, qu'elles soient bibliographiques, épigraphiques ou archéologiques. L'organisation interne de chaque tiroir est propre aux types de documents archivés. Les supports, pour la plupart des fiches cartonnées,

Figure 21

Aperçu des tiroirs à négatifs (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

Figure 22

Maquette stratigraphique retrouvée dans les archives Jacqueline Pirenne (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

consistent également en de multiples relevés et prises de vues, eux-mêmes conditionnés dans des contenants propres aux années 1950 à 1980 :

- tiroir à négatifs, allant des rouleaux dans des boîtes cylindriques en aluminium, en plastique, à des classeurs spécifiques ;
- tiroirs à encoches pour diapositives ;
- tiroirs à relevés, nombreux et fins, etc.

L'ensemble forme un objet unique, représentatif d'une méthode de travail et de la personnalité d'un chercheur, dont l'intérêt dépasse le cadre strict des données scientifiques qu'il renferme.

2.2.2. Les plaques de verre

Les plaques de verre de l'Institut d'Orient ancien, encore classées dans leur tiroir en bois, méritent également une attention particulière, en raison de l'évolution des techniques photographiques et de l'histoire de la pédagogie.

2.2.3. Une pépite dans les archives

Une archive singulière a été découverte dans le fonds Jacqueline Pirenne. Il s'agit de la reconstitution stratigraphique d'un site (à identifier), composée d'une succession de cartons découpés, figurant chacun un niveau d'occupation. Ces plaques sont nommées par la lettre de la couche qu'elles représentent, et accueillent sur la partie supérieure une photocopie du relevé de chaque niveau. Elles s'emboîtent sur deux tiges en métal qui assurent la cohérence de la structure, et permettent de retirer les niveaux au fur et à mesure de la lecture de la stratigraphie du site.

Figure 23
Carnet de Porsuk : construction de la maison de fouille : 1993-1994 (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

Figure 24
Carnets de travail des membres de la mission strasbourgeoise de Porsuk (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

2.3. AFFICHER UNE HISTOIRE DE LA DISCIPLINE

Les archives de fouille recèlent des informations sur le métier d'archéologue, dans un cadre géographique et temporel circonscrits, et ouvrent des perspectives inexploitées du point de vue de l'histoire d'une discipline (conditions de travail, techniques de fouille, etc.). Voici quelques pistes, tirées uniquement des premières observations des opérations en Syrie et Turquie.

Figure 25
Fiche objet : fusaïole mise au jour en 1996 dans le chantier "Pente ouest" à Tell Mashnaqa (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

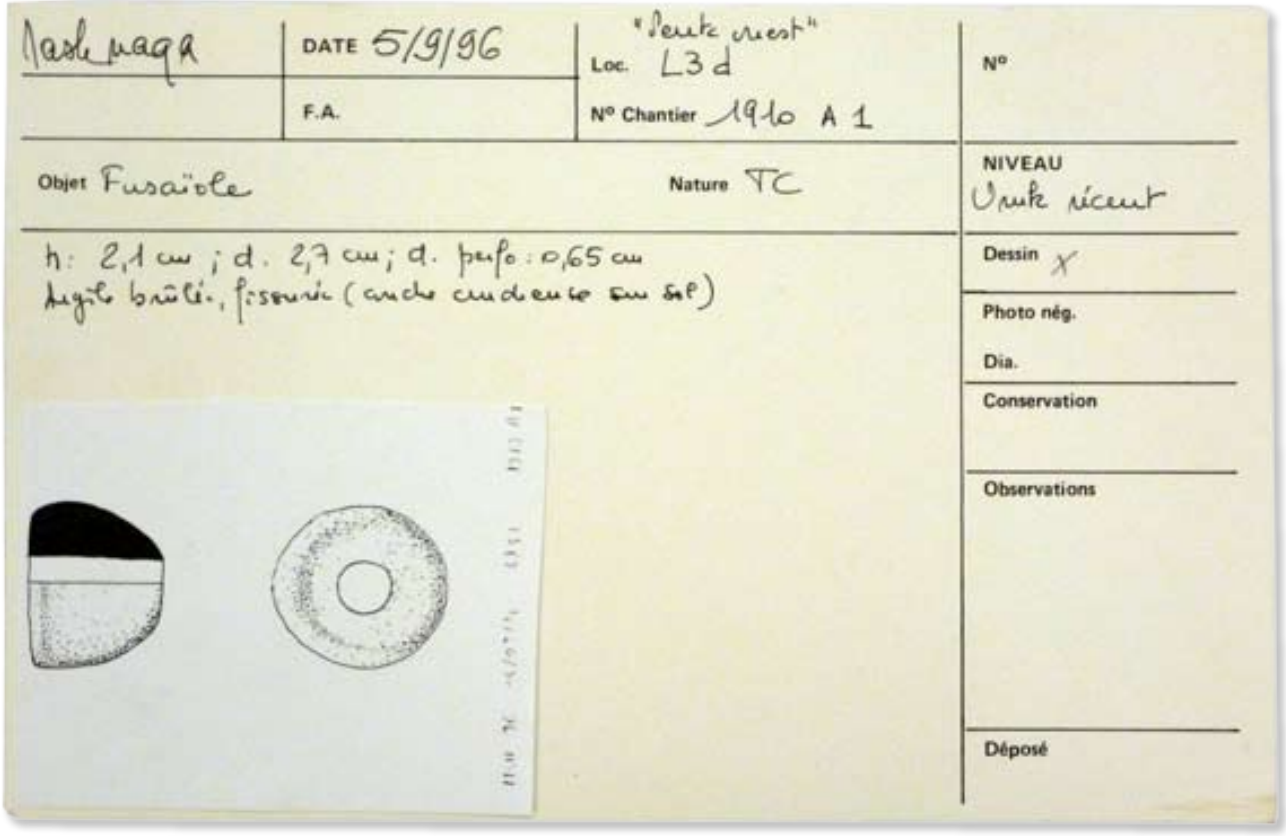

Figure 26

Pot de yaourt recyclé en boîte de prélèvement, fouilles de Porsuk, 2012 (cliché : Soline Morinière / DRAC Alsace)

Ainsi, lors de campagnes pluri-annuelles à l'étranger, il arrive que l'implantation de la mission s'inscrive dans la durée. Aussi, dans les archives de Porsuk avons-nous découvert un carnet relatif à l'édification de la maison de fouille dans les années 1990.

Depuis plusieurs années, les autorités turques demandent aux archéologues d'obtenir un carnet de travail afin de pouvoir fouiller dans le pays. Les archives de Porsuk conservent un lot de carnets de l'équipe.

De nombreux modèles de fiches, de multiples cahiers de fouille sont conservés. Les méthodes d'enregistrement : fiches photo et objet, carnets photo, etc. retracent l'évolution des techniques sur plus d'un demi-siècle.

Signalons ici un point de vue original relatif aux contenants : leur appréhension en tant que témoin des méthodes de travail sur le terrain, notamment à l'étranger, et l'intérêt qu'il peut y avoir à conserver, ou du moins à documenter leur utilisation. Pour exemple, ce prélèvement issu des collections de Porsuk, qui témoigne de la réutilisation des objets du quotidien et de l'adaptabilité des archéologues.

Enfin, plutôt gardées dans les archives personnelles de fouilleurs, les photos d'équipes sur le terrain renseignent sur les conditions de vie lors d'un chantier à l'étranger.

[24] Notamment à la MSH de Dijon : https://pandor.u-bourgogne.fr/, la MSH René Ginouvès de Nanterre : http://archives.mae.u-paris10.fr/, la MSHS de Toulouse : http://w3.arshs-mshst.univ-tlse2.fr/. Cf. Stahl 2015.

2.4. LES ARCHIVES DE CHERCHEURS : UNE VALEUR AJOUTÉE POUR L'IMAGE DES INSTITUTIONS

Des expériences concluantes en matière de gestion archivistique ont déjà été menées dans plusieurs universités [24] et convergent toutes actuellement vers un système de gestion similaire : une description archivistique répondant aux normes internationales en vigueur, ISAD(G) et encodage en XML EAD, pour une diffusion en ligne via une plateforme dédiée associant inventaire et documents numériques ou numérisés. Cette méthode, employée au SRA Alsace depuis 2006, offre au consultant l'accès à plus de 400 instruments de recherche, dont la chaîne de production est réalisée au moyen d'outils libres.

Au vu de ce panorama et des expériences déjà existantes, une coopération entre les membres de l'UMR 7044 - Archimède (Université de Strasbourg, CNRS et Ministère de la culture) autour d'un projet d'inventaire et de diffusion des archives de l'archéologie serait largement profitable aux trois entités et, plus largement, à l'accès aux sources primaires de la recherche en général. ■

Figure 27

Les bases Pleade en XML EAD de la MAE Rene Ginouvès (en haut) et du SRA Alsace (en bas) : un même système de gestion des archives scientifiques

BIBLIOGRAPHIE

Lorentz, Claude, 2000, *Les fonds anciens de l'Université Marc Bloch de Strasbourg : historique, essai d'évaluation et situation générale,* mémoire d'étude [en ligne]. URL : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1340-les-fonds-anciens-de-l-universite-marc-bloch-de-strasbourg-historique-essai-d-evaluation-et-situation-generale.pdf

Michaelis, Adolf, 1987, *Führer durch das archäologische Museum der Kaiser-Wilhelms-Universität Strassburg,* Strassburg.

Seyrig, Henri, 1961, « André Maricq (1925-1960) ». *Syria* 38, p. 350-354 [en ligne]. URL : www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/syria_0039-7946_1961_num_38_3_5556

Stahl, Marie, 2015, « Archivage de la documentation de fouille : état des lieux et recommandations à l'usage des archéologues », dans Pascal Butterlin, Julie Patrier, Philippe Quenet (éd.), *Mélanges en l'honneur de Dominique Beyer* (Subartu), Turnhout, à paraître.

Will, Ernest, 1991, « Jacqueline Pirenne (1918-1990) ». *Syria* 68, p. 465-466 [en ligne]. URL : www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/syria_0039-7946_1991_num_68_1_7231

Wolikow, Serge, 2009, « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS) : premier bilan », *Histoire@politique* 9, p. 100 [en ligne]. URL : www.cairn.info/revue-histoire-politique-2009-3-page-100.htm

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE DES SITES

PORSUK

Beyer, Dominique, 2007, « Zeyve höyük (Porsuk) : rapport sommaire sur la campagne de fouilles de 2007 », *Anatolia antiqua* 16, p. 313-344.

Beyer, Dominique, 2008, « Zeyve Höyük (Porsuk), 2006 », *Kazı sonuçları toplantısı* 29, p. 107-116.

Beyer, Dominique, 2009a, « Zeyve Höyük (Porsuk), rapport sur la campagne de 2008 », *Anatolia antiqua* 17, p. 317-349.

Beyer, Dominique, 2009b, « Zeyve Höyük (Porsuk), 2007 », *Kazı sonuçları toplantısı* 30, p. 385-392.

Beyer, Dominique, 2010, « Campagne 2009 de la mission archéologique de Zeyve Höyük (Porsuk) », *Anatolia antiqua* 18, p. 215-242.

Beyer, Dominique & Chalier, Isabelle, 2007, « Zeyve Höyük (Porsuk) : rapport sommaire sur la campagne de fouilles de 2006 », *Anatolia antiqua* 15, p. 289-314.

Beyer, Dominique, Laroche-Traunecker, Françoise, Patrier, Julie & Tibet, Aksel, 2012, « Zeyve Höyük - Porsuk : rapport préliminaire sur la campagne 2012 », *Anatolia antiqua* 20, p. 177-203.

Beyer, Dominique, Chalier, Isabelle, Kirner, Françoise, Laroche-Traunecker, Françoise & Tibet, Aksel, 2013, « Zeyve Höyük - Porsuk : rapport préliminaire sur la campagne 2013 », *Anatolia antiqua* 21, p. 201-234.

MESKÉNÉ / EMAR

Beyer, Dominique, 2001, *Mission archéologique de Meskéné-Emar : recherches au pays d'Aštata. IV, Les sceaux* (Orbis biblicus et orientalis 20), Fribourg.
Weygand, Isabelle, 2012, « Les objets en métal d'Emar (aujourd'hui Meskéné), une ville de Syrie du nord sous domination hittite au Bronze récent : quels courants d'influence ? », *Anatolica* 38, p. 237-261.

TELL MASHNAQA

Beyer, Dominique, 1993a, « Mashnaqa 1993 : rapport sommaire sur les travaux de la mission archéologique française », *Orient-Express* 1993/1, p. 13-15.
Beyer, Dominique, 1993b, « Mashnaqa (Syrie) : travaux de la mission archéologique française en août-septembre 1992 », *Orient-Express* 1993/2, p. 7-8.
Beyer, Dominique, 1995, « Mashnaqa (Syrie) 1994 : rapport sommaire sur les travaux de la mission archéologique française », *Orient-Express* 1995/2, p. 43-46.
Beyer, Dominique, 1996a, « Mashnaqa », dans *Exposition syro-européenne d'archéologie : miroir d'un partenariat : Musée national de Damas, 30 mai-11 juillet 1996 = Syrian European Archaeology Exhibition : working together : Damascus National Museum, May 30th-July 11th 1996*, Damas, p. 55-57.
Beyer, Dominique, 1996b, « Mashnaqa 1995 (Syrie) : rapport sur les travaux de la mission française », *Orient-Express* 1996/1, p. 9-12.
Beyer, Dominique, 1997, « Tell Mashnaqa (Syrie) : travaux de la mission archéologique française 1996 (mission de l'IFAPO Damas) », *Orient-Express* 1997/1, p. 3-5.
Beyer, Dominique, 1998, « Évolution de l'espace bâti sur un site de la vallée du Khabur au IVe millénaire : les fouilles françaises de Mashnaqa », dans Olivier Aurenche & Michel Fortin (éd.), *Espace naturel, espace habité en Syrie du Nord, 10e-2e millénaires av. J-C*. (Travaux de la Maison de l'Orient méditerranéen 28), Paris, p. 139-148.

GÜLNAR

Davesne, Alain & Laroche-Traunecker, Françoise, 1998, *Gülnar I : le site de Meydancikkale,* Paris.

LYCIE

Dardaine, Sylvie & Frézouls, Edmond, 1985, « Sidyma : étude topographique », *Ktèma* 10, p. 211-217.
Dardaine, Sylvie & Longepierre, Daniel, 1985, « Essai de typologie des monuments funéraires de Sidyma (époques lycienne et romaine) », *Ktèma* 10, p. 220-232.
Frezouls, Edmond & Morant, Marie-José, 1985, « Inscriptions de Sidyma et de Kadyanda (I) », *Ktèma*, 10, p. 233-243.
Frezouls, Edmond & Morant, Marie-José, 1986, « Inscriptions de Sidyma et de Kadyanda (II) », *Ktèma* 11, p. 239-253.
Frezouls, Edmond, Morant, Marie-José & Longepierre, Daniel, 1986, « Urbanisme et principaux monuments de Kadyanda », *Ktèma* 11, p. 225-238.
Jacquemin, Anne & Morant, Marie-José, 1999, « Inscriptions de Kadyanda », *Ktèma* 24, p. 289-288.

TELL HARIRI / MARI : TEMPLES, TERRES CUITES ET SCEAUX

Beyer, Dominique, 2007, « Les sceaux de Mari au IIIe millénaire : observations sur la documentation ancienne et les données nouvelles des villes I et II », *Akh Purattim* 1, p. 231-260.
Beyer, Dominique, 2014, « Les temples de Mari, bilan de 20 ans de travaux au chantier G, (1990-2010) », *Syria* supplément 2, p. 517-539.
Beyer, Dominique & Jean-Marie, Marylou, 2007, « Le temple du DA III de la déesse Ninhursag à Mari : les dépôts votifs du Lieu Très Saint », *Akh Purattim* 2, p. 75-122.
Beyer, Dominique & Lecompte, Camille, 2014, « La glyptique du secteur du temple d'Ishtar à Mari », dans Sophie Cluzan et Pascal Butterlin (éd.), *Voués à Ishtar*, Beyrouth, p. 275-282.
Weygand, Isabelle, 1993, « Un piège à Mari », *MARI* 7, p. 329-337.
Weygand, Isabelle, 2006a, « Les déesses-bustes à Mari et Terqa », dans Pascal Butterin *et. al.* (éd.), *Les espaces syro-mésopotamiens : volume d'hommages offert à Jean Margueron* (Subartu 17), Turnhout , p. 439-448.
Weygand, Isabelle, 2006b, « Les terres-cuites de Mari, directions de recherches », *Akh Purattim* 1, p. 269-278.
Weygand, Isabelle & Pic, Marielle, 1983, « Une terre cuite provenant de Mari figurant la déesse Ishtar », *MARI* 2, p. 201-209.

Weygand, Isabelle, à paraître, « Le thème des buveurs au chalumeau sur les reliefs estampés en terre cuite découverts à Terqa et à Mari », dans Pascal Butterlin, Julie Patrier, Philippe Quenet (éd.), *Mélanges en l'honneur de Dominique Beyer* (Subartu), Turnhout.

SYRIE DU NORD

Charpentier, Gérard, Duvette, Catherine, Marillat, Cédric, Piaton, Claudine, 2007, « Présentation des travaux réalisés en Syrie du Nord dans le cadre du programme européen 14 », *Résultats du programme de formation à la sauvegarde du patrimoine culturel de Syrie,* (Documents d'archéologie syrienne 9), Damas.
Duvette, Catherine, 1999, « Technique de relevé et exploitation des données adaptées aux vestiges proto-byzantins de la Syrie du Nord », dans *Actes de la table ronde sur les techniques de relevé d'élévation*, Lyon, p. 157-161.
Duvette, Catherine, 2012, « Le ǧebel Zawiyé (Massif calcaire de la Syrie du Nord) : l'architecture domestique, reflet d'une évolution démographique », dans *Mondes ruraux en Orient et en Occident 1*, *Antiquité tardive* 20, p. 94-100.
Duvette, Catherine, Piaton, Claudine, à paraître, « Évolution d'une technique de construction et croissance des villages du ǧebel Zawiyé », *Topoi* supplément 12.
Duvette, Catherine, Charpentier, Gérard, Piaton, Claudine, à paraître, « Maisons paysannes d'un village d'Apamène, Serǧilla (IVe-VIe siècles – Massif calcaire de la Syrie du Nord) », dans *Mondes ruraux en Orient et en Occident 2*, *Antiquité tardive* 21.
Tate, Georges, Abdulkarim, Maamoun, Charpentier, Gérard, Duvette, Catherine, Piaton, Claudine, 2013, *Serǧilla, village d'Apamène*, Beyrouth-Damas.

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LE FONDS MONTET ET LA STATUE « MAUSSADE » DE RAMSÈS II AU PALAIS UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

Cassandre HARTENSTEIN

Doctorante, Université de Strasbourg,
UMR 7044 Archimède

hcassandre@gmail.com

Je tiens à remercier chaleureusement Frédéric Colin pour avoir relu ce texte et réalisé les clichés des plaques de verre. Ma reconnaissance va également à François Leclère et Patrice Le Guilloux, qui m'ont aimablement fourni des informations importantes notamment pour les légendes des plaques photographiques.

RÉSUMÉ

L'Institut d'égyptologie de l'Université de Strasbourg possède une collection d'environ 5000 négatifs et positifs photographiques sur verre datant de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 1950. Un certain nombre d'entre eux (à peu près 900) sont issus des fouilles menées par Pierre Montet dans le Delta du Nil, à Tanis, depuis 1929 jusqu'en 1952. Ces plaques de verre comportant des clichés d'objets découverts et des états d'avancement de ces excavations, ont été récemment inventoriées et reconditionnées. L'objectif de cet article est de présenter cet ensemble d'archives d'une fouille française en Égypte et de montrer l'intérêt de lancer une étude croisant les informations fournies par ce fonds avec les objets actuellement conservés à l'Institut d'égyptologie de Strasbourg. En effet, la provenance d'un grand nombre de ces artefacts est inconnue ; les archives Montet pourraient permettre de reconstituer un contexte de découverte pour une partie d'entre eux.

Mots-clés

Tanis,
archives,
plaque photographique,
Ramsès II,
collection d'objets de l'Institut d'Égyptologie de l'Université de Strasbourg.

The Institute of Egyptology of Strasbourg's University owns a collection of about 5000 negatives and positives on glass, dated from the end of the XIXth century to the 1950s. Many of them (about 900) come from excavations lead by Pierre Montet in Tanis, which took place from 1929 to 1952. Those glass plates have pictures of objects found and of the progression of the excavations. They have been inventoried and repackaged recently. This paper aims at presenting this group of archives from Egyptian excavations and at showing the interest of starting a study crossing the informations from this fund with the pieces currently located at the Institute of Egyptology of Strasbourg's University. Indeed, the origin of many of the objects is unknown; the Montet's Archives could make it possible to understand the archaeological context of their discovery.

Keywords

Tanis,
archives,
glass plate,
Ramsès II,
collection of objects Institute of Egyptology of Strasbourg's University

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Durant les trente années qu'il passa à la tête de l'Institut d'égyptologie de Strasbourg [1], Pierre Montet dirigea deux chantiers de fouille, à Byblos [2] et à Tanis, site qu'il rendit célèbre lors de la découverte d'une nécropole royale en 1939 [3]. De ses excavations à Byblos, P. Montet a laissé à l'Université de Strasbourg une vingtaine de négatifs photographiques sur plaques de verre. Il a également ramené de Tanis une collection de négatifs et positifs sur plaques de verre, et des objets issus de partages entre les États égyptien et français de 1929 à 1939. Quelques archives sur support papier [4] (dessins, estampages) issues des fouilles ont été déposées à l'Institut strasbourgeois. Les archives publiques de la « Mission Montet » se partagent aujourd'hui entre Strasbourg et Paris [5], d'où P. Montet poursuivit ses fouilles, jusqu'en 1956. Après une courte période durant laquelle ces fouilles ont été interrompues, Jean Yoyotte créa en 1965 la Mission française des fouilles de Tanis [6]. C'est ainsi qu'après sa nomination, ce savant annonça son intention de réunir et de dresser l'inventaire de la documentation issue de la Mission de Tanis dans une lettre adressée à Philippe Derchain, alors chargé de cours à l'Institut d'égyptologie de Strasbourg [7] : « Un aspect rebutant de la Mission de Tanis est pour moi la perspective d'avoir à reconstituer les archives de la Mission. S'il y a tant soit peu quelque chose (objets, documents) de Tanis à Strasbourg, aie la bonté de m'en informer. Comme j'aimerais me rendre dans votre ville d'ici l'été, pourrais-tu me dire du même coup jusqu'à quelle date tu comptes y résider avant de partir en vacances. » Ph. Derchain répondit favorablement à la demande qui lui était faite, puisque J. Yoyotte lui transmit en octobre de la même année [8] un texte listant les différents lieux où étaient conservés les documents de la Mission Montet, dont Strasbourg faisait partie. Le document indique que la Faculté des Lettres de Strasbourg était en possession de photographies collées sur cartons [9], de dessins et de négatifs photographiques sur plaques de verre. Un inventaire plus précis des archives strasbourgeoises est établi en juin de l'année suivante par J. Yoyotte, au moment où elles sont provisoirement confiées en dépôt à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) [10].

Depuis 2010, l'Institut d'égyptologie de Strasbourg a entrepris une opération de reconditionnement [11] des plaques photographiques qui y sont conservées, avec l'aide d'étudiants vacataires et stagiaires [12]. Les plaques sont à présent conservées dans des pochettes individuelles [13]. En plus des négatifs de la Mission de Tanis, la collection comporte des négatifs de vues de différents sites égyptiens et un lot important de positifs sur verre commandés par W. Spiegelberg (environ 3000 pièces). Les plaques de verre provenant des fouilles de Tanis sont

[1] À partir de 1919, Pierre Montet fut chargé de cours à l'Université de Strasbourg. Nommé professeur en 1934, il quittera l'Alsace pour le Collège de France en 1948.

[2] Le travail de P. Montet à Byblos s'étale sur quatre années (1920-1924).

[3] Sur les travaux de P. Montet à Tanis, voir notamment Montet 1933a ; Montet 1942. Voir également les rapports de P. Montet dans les *Bulletins de la Faculté des Lettres de Strasbourg* de 1928 à 1939. Pour une vue d'ensemble sur les fouilles de Tanis depuis le XIXe siècle, voir Brissaud, Chauvet & Hairy, 1998, p. 71-100 et Leclère 2006, p. 397-400.

[4] Les archives et les objets issus des fouilles de P. Montet présentés dans cet article sont aujourd'hui conservés à la MISHA (Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace) à Strasbourg. En plus de la collection de plaques de verre des objets tanites, P. Montet aurait laissé à l'Institut d'égyptologie de Strasbourg 14 estampages et 36 dessins et calques de L. Épron, qui n'ont pas été localisés pour le moment (voir la lettre de J. Yoyotte à Ph. Derchain du 20 juin 1966).

[5] Le Guilloux 1998, p. 179-192.

[6] Yoyotte 1965, p. 392 ; Leclère 2006, p. 399.

[7] Lettre datée du 1er juin 1965 (Archives de l'Institut d'égyptologie de Strasbourg).

[8] Lettre du 23 octobre 1965 (Archives de l'Institut d'égyptologie de Strasbourg).

[9] Ces tirages papier prêtés à l'EPHE l'année suivante sont en fait des photographies des campagnes de P. Montet à Abou Roach, et non de Tanis.

[10] Lettre du 20 juin 1966 (Archives de l'Institut d'égyptologie de Strasbourg). Les archives de l'Institut d'égyptologie ne donnent aucune information sur la date à laquelle les documents ont été retournés à Strasbourg.

[11] Un inventaire a été réalisé en 2004 par A. Schweitzer, avec l'aide de S. Zanatta et A. Gräzer.

[12] Ont participé à cette opération : outre l'auteur (responsable de l'opération), Saber Hassan Ramadan (2011 et 2014) ; Simon Thault (2012) ; Alexandre Freund-Lehmann (2012) ; Vincent Gauthier (2013). À ce jour, une centaine de plaques n'ont pas encore été inventoriées et reconditionnées. Ce projet a pu être mené grâce au soutien du Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg.

[13] Le reconditionnement des plaques de verre a été effectué en suivant les instructions proposées par le musée municipal George Tupin de Parthenay (www.alienor.org/publications/plaque_verre/texte_a_imprimer.htm, site consulté le 13/11/2014).

de format 18 x 24 cm [14], 9 x 12 cm et 8,5 x 10 cm et forment un ensemble de 901 pièces [15]. Les plaques des deux premiers formats sont des négatifs, alors que celles de 8,5 x 10 cm sont des positifs. Les négatifs ont été inventoriés, probablement par l'équipe de J. Yoyotte, puisque chaque pièce comporte une référence I.E.S. TN, suivi du numéro de la boîte dans laquelle elle se trouve, et du numéro de sa position dans la boîte. Cette procédure pour référencer les plaques a été proposée par J. Yoyotte à Ph. Derchain dans une lettre conservée à l'Institut d'égyptologie. Contrairement aux plaques de format 18 x 24 cm et 9 x 12 cm, les 8,5 x 10 cm ne sont pas marquées d'un numéro d'inventaire (ce qui rend leur identification plus difficile, puisqu'elles sont mélangées à des prises de vues d'autres sites et d'objets n'ayant rien à voir avec Tanis). Ces plaques n'apparaissent par ailleurs pas dans la liste officielle des archives déposées pour étude à l'EPHE en 1966 (voir note 10), ce qui explique pourquoi elles ne sont pas numérotées comme les négatifs [16]. La base de données réalisée sous la direction d'A. Schweitzer (http://www2i.misha.fr/flora/servlet/LoginServlet) signale que des plaques de format 8,5 x 10 cm réalisées à l'époque allemande contiennent des vues de Tanis ou des objets provenant des fouilles de Mariette réalisées dans cette ville et conservées au Musée du Caire. Leur nombre est inconnu à ce jour. Les sujets des plaques réalisées par P. Montet se divisent en deux catégories : les clichés immortalisant des scènes de fouilles ou l'état d'avancement de secteurs **(fig. 1)**, et des photographies d'objets **(fig. 2)**. Sur ces dernières, les objets sont disposés soit sur des fonds uniformes (couvertures disposées sur le sol ?), soit sur un dallage ou encore sur

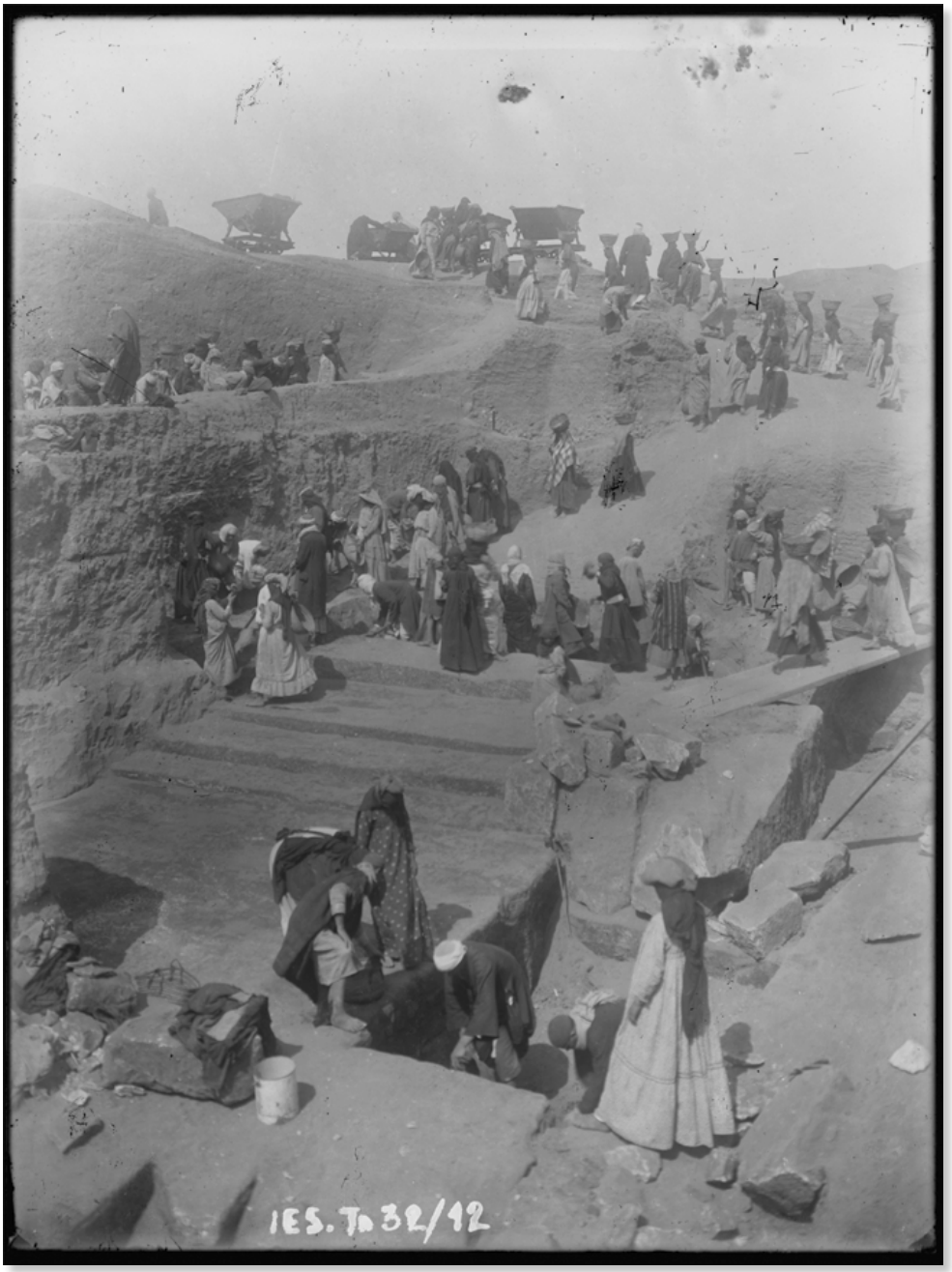

[14] On compte 435 plaques de format 18x 24 cm, 417 de dimensions 9x12 cm.

[15] J. Yoyotte a noté dans son inventaire du 20 juin 1966 que « certaines plaques sont cassées ». L'inventaire nous a permis de relever 4 plaques brisées et 6 manquantes.

[16] Après un premier examen, il semblerait que les plaques positives soient des diapositives, tirées d'après des négatifs sur verre, qui sont dans certains cas conservés à Strasbourg (Fr. Leclère m'indique que des plaques de même format se trouvent à l'EPHE, et qu'elles étaient utilisées par P. Montet pour ces cours et conférences). Les négatifs des diapositives qui n'ont pas été trouvés sont peut-être conservés à l'EPHE.

Figure 1 : IES Tn 32/12

Vue de la nécropole royale en cours de fouille, avec au premier plan la tombe d'Osrokon II et au centre celle de Psousénnès. Ce cliché a probablement été réalisé en 1939, année de la découverte de la nécropole royale.

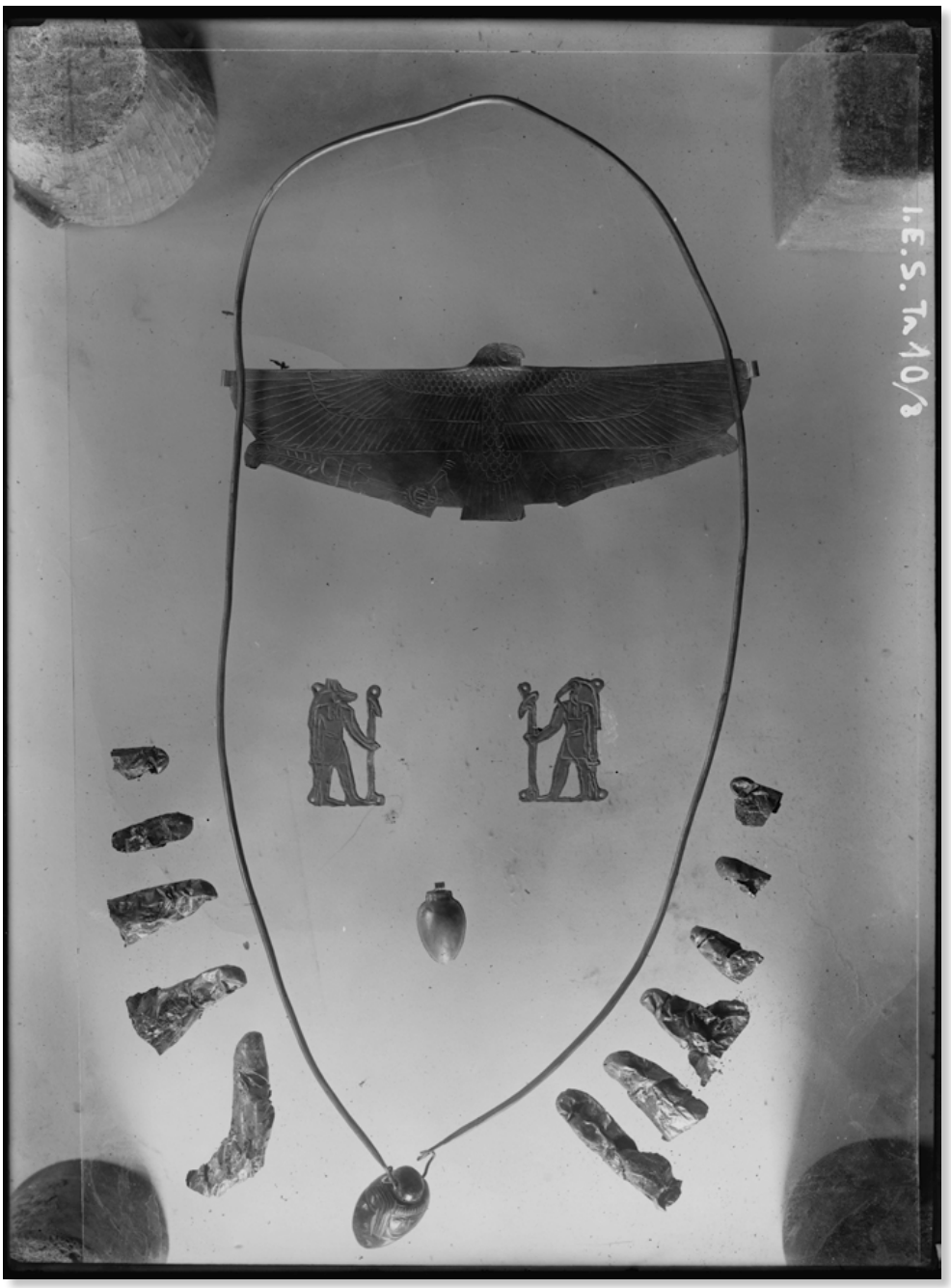

Figure 2 : IES Tn 10/8

Ce cliché semble avoir été pris à Tanis en 1939, par Georges Goyon, comme l'indique une mention manuscrite de Jean Yoyotte présente sur l'Album MM 67, dans lequel se trouve un tirage papier de ce négatif. Il s'agit des parures trouvées dans l'antichambre de NRT III le 17 mars 1939, sur l'un des squelettes reposant de part et d'autre du cercueil d'argent de Chéchanq II, identifiés par J. Yoyotte comme étant ceux de Psousennès II et Siamon.

des étagères, peut-être celles qui se trouvaient dans la maison de fouilles de la Mission [17].

En plus de cette importante collection de clichés de Tanis, P. Montet enrichit la collection égyptienne d'objets issus de ses fouilles dans le Delta, dont le nombre est encore aujourd'hui inconnu. Le cahier d'inventaire de l'Institut ne comporte pas de section où sont listés les objets provenant de Tanis, contrairement à ce qui a été fait pour le produit des fouilles d'Abou Roach. Les seules pièces au sujet desquelles nous savons avec certitude qu'elles provenaient de Tanis sont celles qui ont été publiées par P. Montet avec une photographie [18]. À ce jour, seules onze pièces ont été retrouvées depuis le début du nouvel inventaire de la collection de Strasbourg en 2007, d'après des photographies [19]. Aucun de ces objets ne porte un numéro qui aurait pu être attribué lors des fouilles ou lors des partages entre musées égyptien et français, ce qui aurait aidé à repérer les objets de Tanis dans la collection strasbourgeoise.

[17] Parmi ses souvenirs de Tanis, Camille Montet-Beaucour se rappelle qu'un magasin est construit à côté de la maison de fouilles. Les étagères visibles sur les négatifs sont peut-être celles de ce bâtiment, dans lequel les objets découverts étaient entreposés (Montet 1998, p. 26).

[18] P. Montet a publié dans plusieurs travaux des clichés d'objets déposés dans la collection strasbourgeoise : Montet 1933a, Pl. LXI, LXII, LXIV, LXV; Montet 1942, p. 190.

[19] IES_NI_0111, IES_NI_0353, IES_NI_0769, IES_NI_0871, IES_NI_1026, IES_NI_5097, IES_NI_5160, IES_NI_5180, IES_NI_5205, IES_NI_5236.

Parmi l'ensemble des négatifs sur verre, se trouve un lot de vues de deux statues de Ramsès II, retrouvées dans le vestibule du temple dit d'Anta [20]. P. Montet en fait une description dans une publication des fouilles de Tanis [21] : « ... nous avons pu mettre la main sur trois des statues que Ramsès y avait fait déposer. Deux de ces statues représentent le roi assis sur un siège carré, plein, à dossier bas, impassible, les mains appliquées sur les genoux. Il est coiffé du *nems* ; les yeux sont fardés ; deux attaches qui partent du bandeau frontal supportent la barbe postiche qui laisse apercevoir entre les deux retombées du *nems* quelques perles du gorgerin. Le pagne plissé très simple est tenu par une ceinture dont la boucle est gravée au nom de Ramsès. La mieux conservée des deux statues ne présente que des mutilations superficielles : l'*uraeus*, le nez, les doigts de pied. Elle est aussi la plus séduisante. L'autre est plus maussade, ce qui tient peut-être aux mutilations du nez, du menton, des mains et des genoux, mais aussi aux plis trop accentués des lèvres et aux yeux trop à fleur de tête, comme sur les bas-reliefs du temple et sur la stèle de l'an 400. » Grâce à cette description, il est facile de différencier les deux statues sur les plaques de verre : la statue « séduisante » se trouve sur les plaques I.E.S. TN 11/7 [22] **(fig. 3)**, TN 11/8 [23] **(fig. 4),** TN 11/1 [24] **(fig. 5) et** TN 13/3 [25] **(fig. 6)** et la « maussade » sur les clichés I.E.S. TN 11/3 **(fig. 7)** et I.E.S. TN 11/5 [26] **(fig. 8)**. La seconde statue, la « maussade » selon les

Figure 3 : IES Tn 11/7

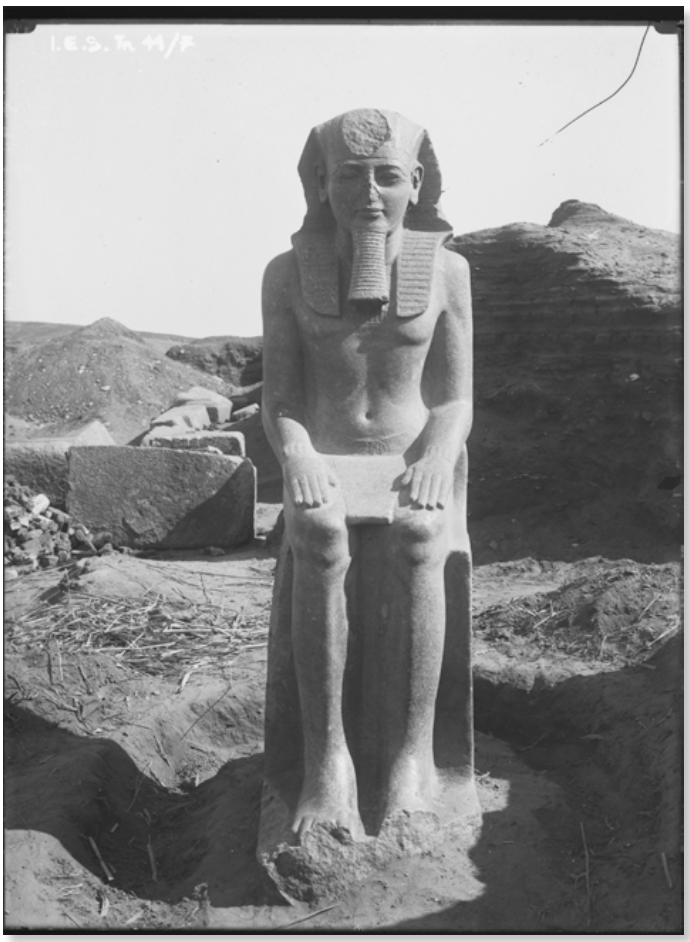

Figure 4 : IES Tn 11/8

Statue « séduisante » de Ramsès II dans le temple dit d'Anta, au moment de sa découverte en 1933.

[20] Sur la découverte de ces deux statues voir, Montet 1933, p. 2-8.

[20] Le temple dit d'Anta a été fouillé par Ph. Brissaud, qui le nomme aujourd'hui « temple de Mout et Khonsou l'enfant ». Au sujet de ces nouvelles données, voir Brissaud 2011 et Brissaud & Desbordes 2012.

[21] Montet 1942, p. 193-194. Hormis cette description et une photographie publiée dans Montet 1935-1938, p. 498-508, Pl. I, n°4, P. Montet n'a publié aucune information sur cette statue.

[22] P. Montet a fait faire des tirages papiers d'un certain nombre de plaques de verre, qu'il a ensuite placé dans des albums photographiques, aujourd'hui conservés au centre Goelenischeff de l'EPHE. Lorsqu'une version positive d'une plaque strasbourgeoise figure dans l'un de ces albums, j'indiquerai en note la référence en question. La plaque TN 11/7 correspond au tirage papier Alb. MM 14, 51. Je remercie P. Le Guilloux pour ces informations.

[23] Alb. MM 14, 52.

[24] Alb. MM 13, 33.

[25] Alb. MM 15, 28.

[26] Alb. MM 13, 35.

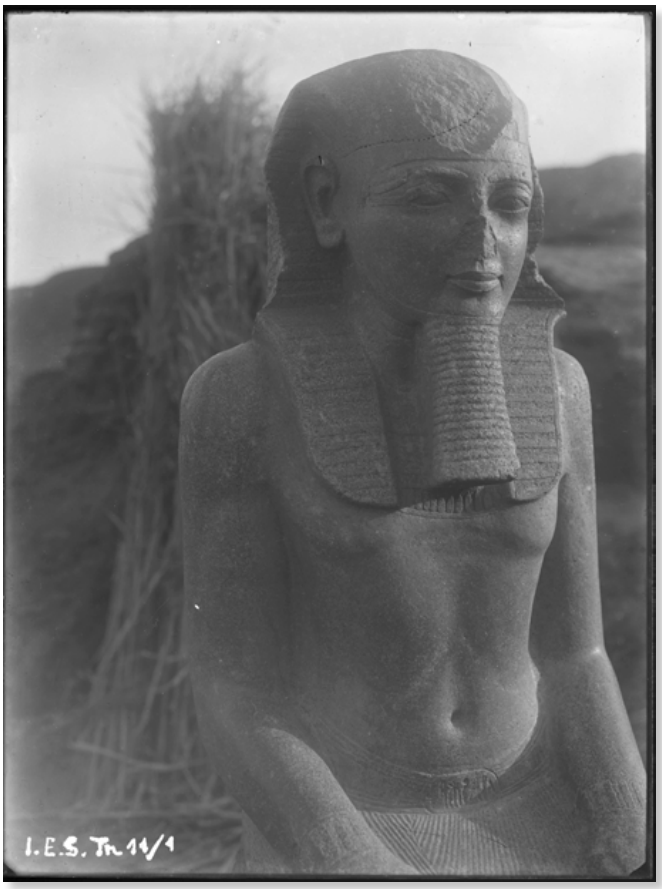

Figure 5 : IES Tn 11/1

Gros plan de la statue « séduisante » de Ramsès II découverte dans le temple dit d'Anta en 1933, au moment de sa découverte.

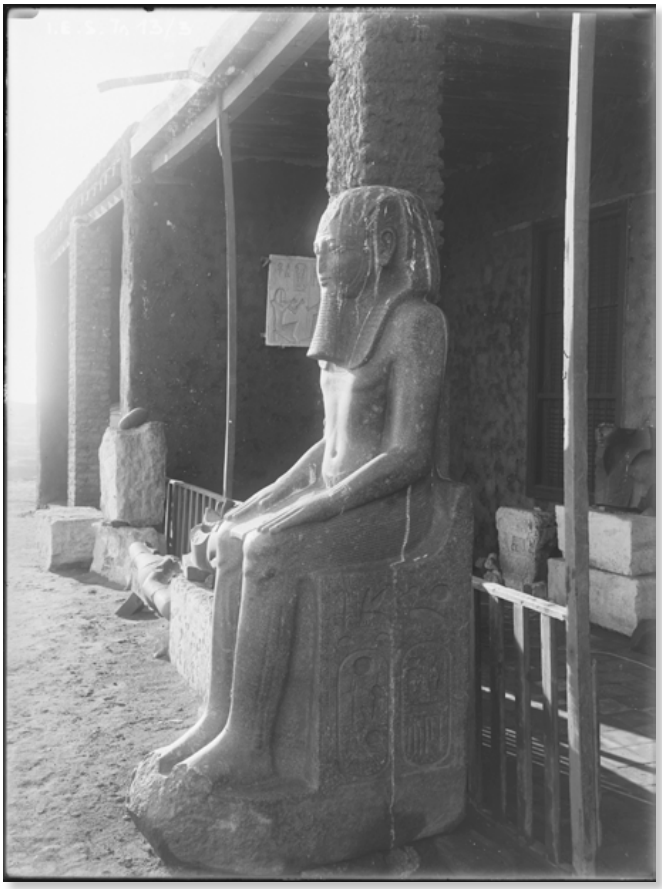

Figure 6 : IES Tn 13/3

Statue « séduisante » de Ramsès II installée devant la maison des fouilles de Tanis.

Figure 7 : IES Tn 11/3

Statue « maussade » de Ramsès II au moment de sa découverte (aujourd'hui à Strasbourg) avec un ouvrier.

Figure 8 : IES Tn 11/5

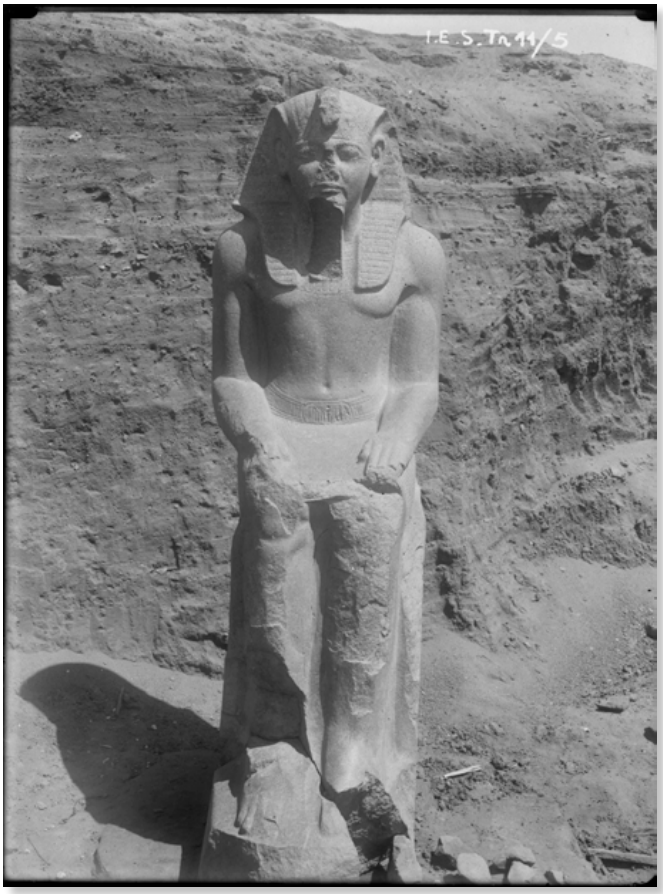

qualificatifs esthétisants de P. Montet, photographiée *in situ* lors de sa découverte, est sans aucun doute celle qui se trouve aujourd'hui dans l'aula [27] du Palais de l'Université de Strasbourg (**fig. 9**) [28]. Cette identification est certaine d'après les similitudes et les détériorations subies (barbe postiche disparue, pied gauche manquant) [29]. Découvert en 1933 [30], le Ramsès « maussade » est resté cinq ans à Tanis, avant d'être envoyé en France, comme cadeau de l'Égypte à la France [31]. Dans la lettre qui suit, P. Montet sollicite le doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg, afin d'obtenir le financement complémentaire qui lui permettrait de faire venir la statue à Strasbourg.

« Strasbourg, le 6 janvier 1938

Monsieur le Doyen,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le gouvernement égyptien a attribué à la France une statue de Ramsès II, en granit, haute de 2 mètres, découverte par la mission de Tanis. La Commission ministérielle des fouilles de Tanis m'autorise à faire transporter cette statue au Musée égyptologique du Palais du Rhin, mais elle ne peut se charger des frais de transport, qui d'après le devis ci-joint de la compagnie Cook, atteindrait environ 3.000 frcs, et même le dépasserait d'environ 1.000 frcs, si l'on joint à la statue une stèle de la IVème dynastie et un petit sarcophage de pierre que j'ai découverts près des pyramides en 1913 et qui, attribués à la France, sont restés dans les réserves de l'Institut français.

C'est donc une dépense de 4.000 frcs à 5.000 frcs qu'il faut prévoir. Je puis y consacrer le reliquat de la Société des Amis de Tanis qui se monte à 1500 frcs. Restent à trouver 3500 frcs.

Permettez-moi de faire remarquer que la valeur marchande des pièces archéologiques énumérées plus haut dépasse certainement cent mille francs et que le Gouvernement égyptien interdira, dit-on, dans un avenir peu éloigné, toute sortie d'objet antique.

Je me permets donc d'espérer que cette occasion d'augmenter la valeur de notre collection du Palais du Rhin ne sera pas négligée.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, mes sentiments respectueux,

Pierre Montet » [32].

La somme sera versée par les autorités de l'université le mois suivant pour acheminer la statue vers Strasbourg. Le périple depuis Tanis en passant par Port-Saïd et Anvers, est décrit par P. Montet dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg* [33]. P. Montet souhaitait que

Figure 9a

Statue « maussade » de Ramsès II aujourd'hui au Palais Universitaire (© Pascal Disdier/CNRS)

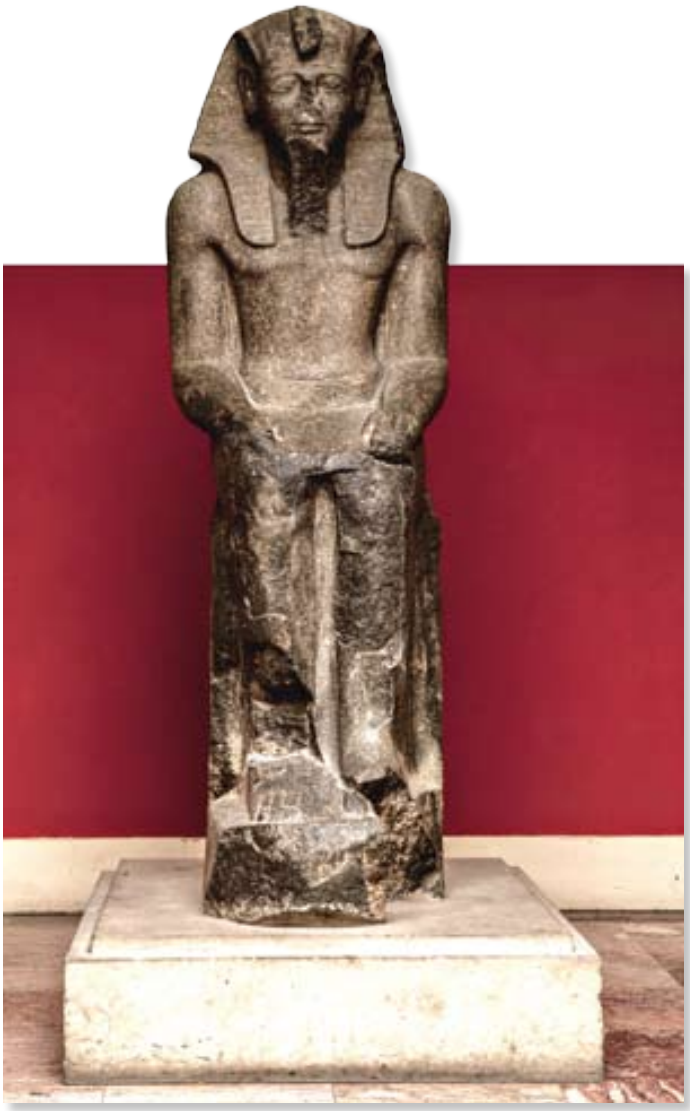

[27] Le nom d'« aula », employé couramment pour désigner l'espace central du Palais Universitaire de Strasbourg, est en réalité impropre. Au moment de la construction du bâtiment, l'actuelle salle Pasteur était nommée « aula » et l'emplacement actuel de la statue de Ramsès était la «cour intérieure du Palais » (conférence d'H. Doucet, « Histoire du Palais universitaire », Strasbourg, le 17 septembre 2014).

[28] La première statue a sans doute été installée après sa découverte devant la maison de fouilles de Tanis. Si on compare les plaques de verre et la photo publiée par C. Montet Beaucour (Montet 1998, fig. 5), où les trois filles de P. Montet entourent une statue de Ramsès II, il ne fait aucun doute qu'il s'agit du même colosse. Dans l'introduction de l'ouvrage cité ci-dessus, C. Montet-Beaucour indique que la statue qui décorait l'entrée de la maison de fouilles est actuellement au Caire, sur l'île de Gezirah (op. cit., p. 25).

[29] Cette statue est inconnue du P&M. Une publication est en cours de préparation.

[30] Montet 1933b, p. 2-8.

[31] Les deux statues de Ramsès font partie des objets partagés en 1937 entre l'Égypte et la France. Selon le document de partage établi à l'issue de la fouille, le Ramsès déplacé au Caire porte le numéro 1059 et celui apporté à Strasbourg le 1060.

[32] Lettre conservée aux Archives départementales du Bas-Rhin (Strasbourg), ADBR W1161/72.

[33] Montet 1939, p. 76.

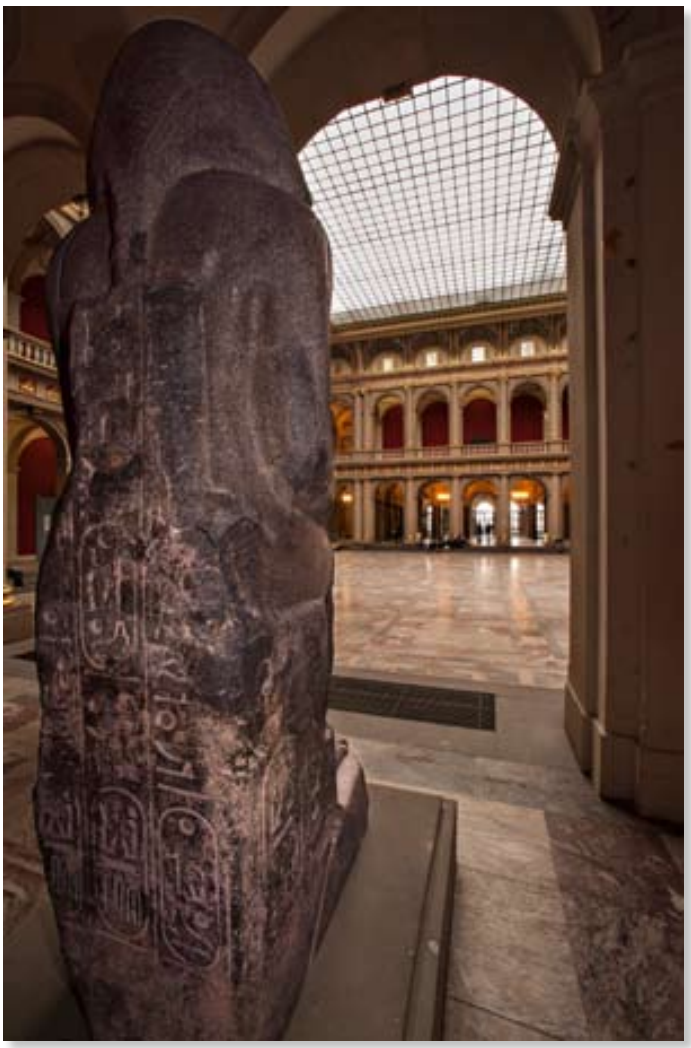

Figures 9b et 9c
Statue « maussade » de Ramsès II aujourd'hui au Palais Universitaire (© Pascal Disdier/CNRS)

Ramsès II soit installé au Palais du Rhin [34], mais finalement le Palais universitaire l'accueillera: « M. le recteur Dresch et le Conseil de l'Université ont voulu offrir à un aussi grand roi qui venait de si loin, une place digne de lui, au fond de l'aula, face à l'entrée » (Montet 1939). Elle ornera ensuite l'entrée de l'Institut d'égyptologie (alors au rez-de-jardin) à partir des années soixante, et sera redéplacée en 1991 dans l'aula du Palais Universitaire, où elle se trouve toujours.

Il est possible d'établir une autre connexion entre les plaques de verre et la collection d'objets égyptiens de Strasbourg. En effet, sur le cliché TN 5/4 [35] **(fig. 10)** est photographiée une cinquantaine de figurines en faïence d'Isis allaitante, complètes ou fragmentaires. Montet décrit à plusieurs reprises [36] le lot auquel appartiennent ces objets, trouvé dans le vestibule du temple dit d'Anta en 1930 [37], « au pied » d'une statue de Sekhmet et de Ramsès II. Cet ensemble de deux cents artefacts comprend deux plaquettes au nom de Siamon (identifiées dans la collection [38]), des bronzes [39], une stèle, trois fragments de statuettes et une cinquantaine de figurines d'Isis allaitante. P. Montet signale qu'à l'exception de l'inscription, ce lot est conservé à l'Institut d'égyptologie de Strasbourg [40]. L'une des Isis allaitantes représentées sur la plaque de verre est facilement identifiable grâce au serpent situé en bas du siège sur

[34] Plusieurs travaux sur l'histoire du Palais du Rhin signalent que la collection égyptologique de l'université est conservée au Palais du Rhin après la Première Guerre Mondiale, en s'appuyant sur l'essai de Lohner 1977, qui ne cite aucune de ses sources.

[35] Alb. MM 14, 35.

[36] Montet 1933a, p. 115-116 ; Montet 1942, p. 201.

[37] Montet 1930, p. 7.

[38] IES_NI_1211.

[39] P. Montet ne les dénombre pas dans ces publications. Nous savons que le lot en comptait au moins sept, cités et photographiés dans Montet 1933a, Pl. LXIV, et LXV.

[40] Montet 1942, p. 201.

lequel Isis (dont le corps a disparu) était assise. Cette caractéristique a permis de retrouver facilement dans la collection strasbourgeoise cet objet **(fig. 11-12)**, qui ne comportait aucun numéro d'inventaire antérieur à celui attribué en 2009 et dont la provenance était donc perdue jusqu'à ce jour [41]. Le recoupement effectué entre les objets photographiés sur plaques de verre et les objets strasbourgeois permettrait de systématiser l'identification des figurines, par exemple pour ces dizaines d'Isis allaitantes sans provenance connue présentes dans la collection.

L'intérêt scientifique de la collection de plaques de verre de Tanis est donc évident : dans la mesure où P. Montet publia seulement des descriptions succinctes de l'assemblage découvert au temple de Mout et de Khonsou (dit temple d'Anta), l'étude croisée de la documentation photographique et des objets conservés à l'Institut d'égyptologie de Strasbourg permettrait d'établir les identifications nécessaires à un projet de nouvelle publication du lot, pour porter à la connaissance des chercheurs cet ensemble peu connu et mal documenté. De plus, cette étude permettrait d'approfondir les connaissances sur la collection de l'Institut d'égyptologie de Strasbourg, dont l'inventaire est en cours. ■

[41] IES_NI_0177.

Figure 10 : IES Tn 5/4
Figurines en faïence siliceuse égyptienne d'Isis allaitante trouvées dans le temple dit d'Anta en 1930

Figures 11 et 12
Figurine en faïence siliceuse égyptienne d'Isis allaitante dans la collection de l'Institut d'égyptologie de Strasbourg IES_NI_0177 (cliché Fr. Colin)

BIBLIOGRAPHIE

Brissaud, Philippe, Chauvet, Violaine & Hairy, Isabelle, 1998, « Deux siècles de fouilles à Tanis : analyse des différents modes d'intervention sur le site », dans Philippe Brissaud et Christiane Zivie-Coche (éd.), *Tanis. Travaux récents sur le Tell el-Hagar 1987-1997*, Paris, p. 71-100.
Brissaud, Philippe, 2011, « Tanis : la nouvelle histoire du temple de Mout », *Égypte, Afrique et Orient* 63, p. 73-80.
Brissaud, Philippe & Desbordes, Christelle, 2012, « Aspects des temples de Tanis. L'exemple du temple de Mout », *Égypte, Afrique et Orient* 68, p. 25-34.
Le Guilloux, Philippe, 1998, « La Nécropole Royale de Tanis et les archives de la Mission Montet », dans dans Philippe Brissaud et Christiane Zivie-Coche (éd.), *Tanis. Travaux récents sur le Tell el-Hagar 1987-1997*, Paris, p. 179-192.
Leclere, François, 2006, *Les villes de Basse-Égypte*, Le Caire.
Lohner, Jean-Daniel, 1977, *Le palais du Rhin, l'ancien Kaiserpalast*, Strasbourg, p. 6.
Montet, Pierre, 1930, « Les fouilles de Tanis en 1930 », *BFL (S)* IX, 1, p. 7.
Montet, Pierre, 1933a, *Les nouvelles fouilles de Tanis (1919-1932),* Paris.
Montet, Pierre, 1933b, « Les fouilles de Tanis en 1933 », *BFL (S)* XII, 1, p. 2-8.
Montet, Pierre, 1935-1938, « Les statues de Ramsès II à Tanis », dans *Mélanges Maspéro*, Le Caire, p. 498-508.
Montet, Pierre, 1939, « Transport à Strasbourg d'une statue de Ramsès II », *BFL (S)* XVII, 3, p. 76.
Montet, Pierre, 1942*, Tanis. Douze années de fouilles dans une capitale oubliée du Delta égyptien*, Paris.
Montet, Pierre, 1998, *Lettres de Tanis 1939-1940. La découverte des trésors royaux*, Lettres éditées par Camille Montet-Beaucour et Jean Yoyotte, Paris.
Yoyotte, Jean, 1965, « Reprise des fouilles de Tanis (avril-mai 1965) », *CRAI* 1965/2, p. 391-398.

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LES ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE AU SRA ALSACE : ÉTAT DES LIEUX ET DES FONDS

Soline MORINIÈRE

Chargée d'études documentaires
DRAC Alsace

soline.moriniere@culture.gouv.fr

RÉSUMÉ

Le Service régional de l'archéologie d'Alsace (SRA Alsace), service déconcentré du Ministère de la culture, possède de nombreuses archives liées à l'archéologie en Alsace aux XXe et XXIe siècles. Elles concernent principalement l'activité des agents du service et les opérations d'archéologie préventive effectuées par les opérateurs archéologiques régionaux. Pour faciliter le versement de ces archives de provenances différentes, le SRA Alsace a mis en place un système de gestion unique, répondant aux textes législatifs, afin de garantir une homogénéité de traitement et de permettre des recherches transversales sur l'ensemble des dépôts parfois complémentaires les uns des autres. Ce système repose sur un inventaire normé et des outils numériques adaptés. Cette démarche et les actions de valorisation menées par le SRA contribuent à la lisibilité et à la reconnaissance de ces fonds d'archives bien souvent méconnus.

Mots-clés

**Archéologie,
archives de l'archéologie,
archives scientifiques et documentation archéologique,
inventaire,
DRAC Alsace,
outil numérique,
service régional de l'archéologie,
système de gestion,
valorisation.**

The regional service of archaeology in Alsace (SRA), decentralized service of the Ministry of Culture, owns many records about archaeology in Alsace during the 20th and the 21st centuries. They come from the work of the SRA agents and from operations in preventive archaeology made by the archaeological institutions. Due to the reception of these records from different institutions, the SRA of Alsace has created one management system which respects the legislation. The aim was to homogenise the practices in order to question the transversal nature of these records. This system is based on a standardized inventory and appropriate numerical tools. It contributes to promote these unknown records, just as different exhibitions managed by the SRA.

Keywords

**Scientific records,
archaeological archives,
archaeological documentation,
DRAC Alsace,
inventory,
regional service of archaeology,
management system,
digital tool,
development,
archaeology.**

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

En 1945, des circonscriptions des Antiquités préhistoriques et historiques sont créées en France, suite à la loi du 27 septembre 1941 réglementant les fouilles archéologiques [1]. Regroupées en 1977 avec les autres services patrimoniaux au sein de Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), elles prennent le nom de Services régionaux de l'archéologie (SRA) en 1991.

Le SRA Alsace assure au niveau de la région les missions de l'État en matière d'archéologie, c'est-à-dire le respect de la législation, la prescription des opérations archéologiques, le contrôle scientifique et technique et contribue à la diffusion des connaissances. Depuis la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive et les arrêtés d'application de 2004 qui en découlent, il gère également le mobilier et les archives de fouille pour ce type d'opération. Pour cela, un poste de chargé d'études documentaires est créé au SRA Alsace en 2004 pour la gestion du mobilier et de la documentation ; ces deux missions seront dissociées en 2010 avec l'arrivée d'un conservateur du patrimoine en charge du mobilier. De 2004 à 2014, la situation des archives de l'archéologie au SRA Alsace a considérablement évolué. Un système d'archivage a été mis en place en réponse aux normes législatives. L'évolution des pratiques a entraîné de nouvelles problématiques et des changements dans la gestion des archives. La collecte des documents s'est intensifiée au fur et à mesure que les opérateurs se sont dotés de personnels référents dans ce domaine.

LES ARCHIVES DE FOUILLE DANS LA LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE : UNE PRÉOCCUPATION RÉCENTE

Par définition, les archives de fouille, ou archives scientifiques, se distinguent des archives administratives liées au fonctionnement du service. Elles comprennent l'ensemble des documents produits lors d'opérations archéologiques (diagnostic, fouille, sondage, prospection), de la phase de terrain à la publication du rapport, en incluant les études spécialisées [2]. De fait, la provenance de ces archives a suivi l'évolution de l'organisation de l'archéologie. Aujourd'hui, elle est le reflet d'une collaboration entre le SRA et les différents opérateurs, notamment depuis la loi du 17 janvier 2001 et les arrêtés des 16 et 24 septembre 2004.

En effet, la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, transposée dans le Code du patrimoine, intègre l'obligation du versement à l'État de la documentation afférente à ces opérations. Dans cette situation particulière où les fouilles précèdent un projet d'aménagement, les législateurs prennent conscience que les archives de fouille et le mobilier restent alors les seules traces matérielles des découvertes archéologiques. Suite à cette loi, est publié l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques. La définition de cette « documentation scientifique » donnée à l'article 1er comprend les documents graphiques, numériques, écrits, photographiques et éventuellement audiovisuels [3]. Tous ces documents doivent être classés, identifiés et inventoriés à la pièce par l'archéologue avant d'être versés au SRA qui en assure la conservation et la mise à disposition du public jusqu'à leur dépôt définitif aux Archives départementales.

Cependant, la loi de 2001 ne concerne pas les fouilles programmées et les prospections, ce qui favorise encore aujourd'hui la dispersion des archives de l'archéologie. Que ce soit dans un musée, un service d'archives municipal ou départemental, une société savante locale, une institution de recherche ou encore personnellement au domicile des archéologues, nombreux sont les lieux susceptibles de conserver des fonds d'archives plus ou moins récents liés à l'archéologie régionale. Le SRA Alsace a néanmoins bénéficié de dons de chercheurs, tels que les archives de Joëlle Burnouf sur les châteaux alsaciens, ou de dépôt comme celui du fonds de l'archéologue régional Arthur Stieber déposé au SRA par le Musée archéologique de la Ville de Strasbourg [4].

[1] La loi est validée le 13 septembre 1945.

[2] D'après l'article 3 de l'arrêté du 16 septembre 2004, les études réalisées après le rendu du rapport doivent également intégrer les archives de fouille.

[3] Ainsi que les moulages, empreintes et les prélèvements de matériaux naturels et biologiques.

[4] Cf. article PCR Stieber dans ce dossier thématique.

L'APPLICATION EN ALSACE : LA CRÉATION D'UN SYSTÈME DE GESTION SPÉCIFIQUE

En réponse aux textes législatifs, le SRA Alsace a rapidement mis en place une politique de collecte des archives d'archéologie préventive **[5]**. Un système d'enregistrement unique de la documentation scientifique est élaboré en 2006 par Marie Stahl, chargée d'études documentaires au SRA Alsace, suivant le plan de classement établi par le SRA Pays-de-la-Loire, et en concertation avec les différents opérateurs réguliers en Alsace, publics et privé, à savoir l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), le Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (PAIR) et ANTEA-Archéologie.

Les inventaires, réalisés par l'archéologue sur un tableur Calc **[6]** (nommé AFX pour Archives de Fouille en XML) fourni aux opérateurs par le SRA, répondent aux obligations imposées par l'arrêté : classement par type de documents, enregistrement à la pièce avec un code identifiant unique lié à l'opération, mention des auteurs et de la nature des supports **[7]**.

Les opérateurs archéologiques remettent donc aujourd'hui au SRA les archives de fouille, classées et inventoriées, après la publication du rapport de l'opération.

Figure 1

Conditionnement des archives, local archives (archives traitées)
(Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

Les versements sont de plus en plus réguliers, bien que les pratiques diffèrent selon les opérateurs. Il existe actuellement trois types de versements :

- la remise des archives en même temps que le rendu du rapport ;
- la remise des archives après le rendu du rapport, en même temps que le versement du mobilier archéologique ;
- la remise des archives après le rendu du rapport, par lots d'importance variable.

Le volume des opérations concernées diffère énormément d'un opérateur à l'autre, en raison de leur activité archéologique ou de leur histoire. La société ANTEA-Archéologie, opérateur privé créé en 1998, réalise exclusivement des fouilles archéologiques préventives : elle a transmis en 2013 les archives de 11 opérations. Le PAIR, établissement public interdépartemental créé en 2006, a versé cette même année la documentation de 39 opérations concernant essentiellement des fouilles et diagnostics récents (2010-2012).

Un travail rétrospectif est également en cours, pour retrouver, identifier, inventorier et verser les documents papiers, photographiques ou numériques liés aux opérations antérieures à 2001. L'INRAP, établissement public à échelle nationale mis en place le 1er février 2002, dans la continuité de la loi du 17 janvier 2001, succède à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), créée en 1973. Il conserve encore des archives anciennes mais œuvre activement à leur versement au SRA. Il a ainsi remis au SRA, en 2013, les archives de 165 opérations, comprises entre 1994 et 2010. En 2014, les archives de 94 opérations ont été versées avec un écart chronologique encore plus grand (1992-2013). De grands ensembles ont ainsi rejoint le SRA : les fouilles de Gertrud Kuhnle à Wolfgantzen (déviation de la RN 415, 1995), Holtzheim (*Am Schluesselberg*, 1996) et Sainte-Croix-en-Plaine (*Marbach Acker*, 1996) ou encore celle de David Billoin à Sélestat (îlot Saint-Quirin, 1998-1999). Le volume de documents varie d'une opération à l'autre, allant généralement de la chemise cartonnée pour les diagnostics à une ou plusieurs boîtes d'archives pour les fouilles, voire même un carton entier (**fig. 1**)

[5] Stahl, Angevin & Rémy 2012.

[6] Le choix s'est naturellement porté sur un logiciel libre de droit en conformité avec la politique informatique ministérielle.

[7] La mention des auteurs et de la nature du support est rappelée à l'article 7 de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. L'indication de l'auteur est essentielle dans la mesure où ces documents d'archives sont toujours soumis aux droits d'auteur.

Figure 2
Compactus, local archives (archives traitées) (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

et de quelques mégaoctets à plusieurs gigaoctets pour les fichiers numériques. Toutefois, nombre de ces archives sont incomplètes. La documentation numérique a souvent disparu. Et certains documents, notamment les études spécialisées, échappent souvent à la collecte car elles sont conservées par leurs producteurs.

Ces archives sont stockées dans différents espaces en fonction de leur état de traitement : les archives non inventoriées ou en attente de validation sont rangées dans des lieux de stockage intermédiaires, tandis que les archives inventoriées, vérifiées et validées, rejoignent le local archives, où plusieurs compactus sont réservés pour les archives du SRA (**fig. 2**). Au total, 60 mètres linéaires d'archives sont conservés par le SRA.

DES ARCHIVES AU SRA ALSACE : UNE LONGUE TRADITION [8]

La conservation d'archives au SRA Alsace n'a pas débuté avec la loi de 2001. En effet, les membres de la circonscription, puis du service, ont dirigé de nombreuses opérations dans le cadre de leurs missions de service public jusqu'à la réorganisation de la chaîne archéologique en 2001, et plus épisodiquement depuis ; de multiples documents avaient donc été antérieurement conservés dans le service.

Les archives les plus anciennes sont celles du *Denkmalarchiv* créé par l'administration allemande au début du XXe siècle. Au sein de ce fonds documentaire recensant le patrimoine régional, composé de documents datés du XVIIIe au XXe siècle, se trouve un petit nombre de photographies et de plans liés à des vestiges archéologiques (**fig. 3**).

Par ailleurs, certains documents centenaires datés du premier tiers du XXe siècle ont déjà fait l'objet d'un versement aux Archives départementales du Bas-Rhin, lieu de conservation définitif des archives de la DRAC Alsace **[9]**. Il s'agit notamment de fouilles réalisées à Stutzheim (1928), Hausbergen (1901-1928), Eschau (1919) ou encore au Donon (années 1930). En interne, au SRA, sont encore conservées des archives anciennes liées

[8] Pour une vision globale et synthétique des archives de fouille au SRA Alsace, voir Stahl novembre 2011, en ligne.

[9] Archives départementales du Bas-Rhin, Cotes 175 AL 1-181 et 178 AL 1-141.

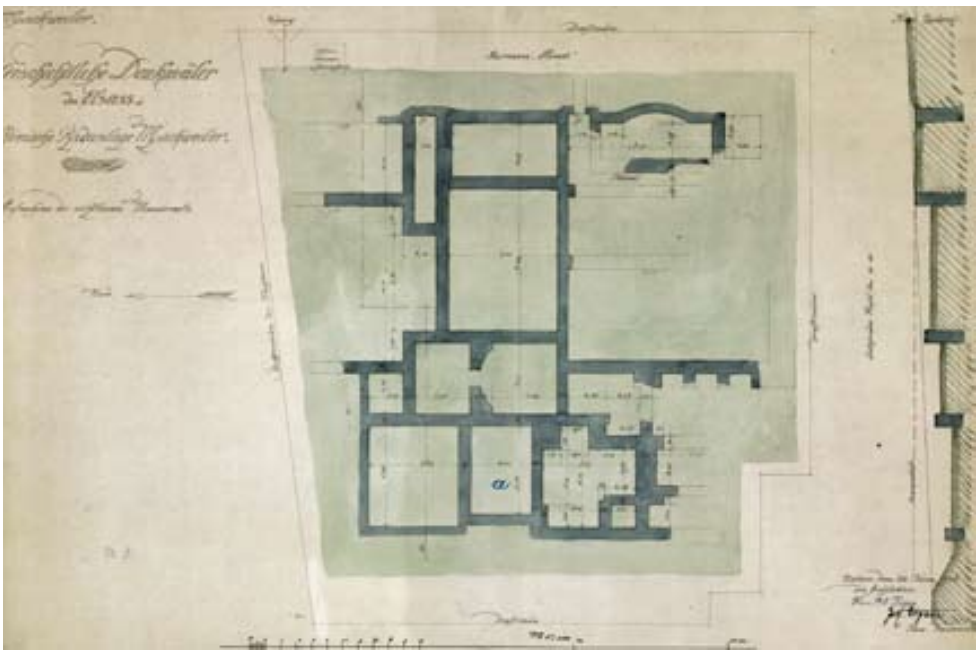

Figure 3
Plan des thermes de Mackwiller, P. E. Zigan, 1906. (Cliché Fonds *Denkmalarchiv* / DRAC Alsace)

à des fouilles pluriannuelles de grande envergure des années 1950 et 1960 dirigées par Jean-Jacques Hatt, comme celles du *mithraeum* de Mackwiller (1955-1956 ; **fig. 4**) ainsi que des opérations ponctuelles telles que celles de l'église Saint-Étienne de Strasbourg (1948) ou de Seltz (1953 ; **fig. 5**). Pour les années 1970-1980, on peut noter la conservation d'archives relatives à des chantiers importants, notamment les premières campagnes de fouille du Wasserwald à Haegen. Le service possède également d'autres archives liées aux activités scientifiques du service : une série de plaques d'impression originales en métal, probablement celles utilisées pour les publications des synthèses régionales faites dans les années 60-70, par les directeurs A. Hampé, J.-J. Hatt et A. Thévenin, dans la revue *Gallia* (**fig. 6**).

UNE DIVERSITÉ DE DOCUMENTS ET DE SUPPORTS

Au regard de leur définition, les archives de fouille représentent une diversité de formats et de supports matériels et immatériels : papier, calque et pour les opérations plus anciennes, tirages photographiques, diapositives, négatifs et films (**fig. 4 et 5**). Il est ainsi possible d'observer à travers ces documents, l'évolution des pratiques de fouille, en particulier l'adoption et la généralisation du numérique. Nombre de problèmes se posent en termes de conservation en raison de l'évolution des supports (disquettes, CD-ROM, DVD), des logiciels informatiques utilisés (libres ou non) ou encore de l'utilisation simultanée de différents systèmes d'exploitation

Figure 4
Diverses archives sur le *mithraeum* de Mackwiller, fouille Jean-Jacques Hatt, 1956 (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

Figure 5
Diverses archives sur Seltz, fouille Jean-Jacques Hatt, 1952-1955 (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

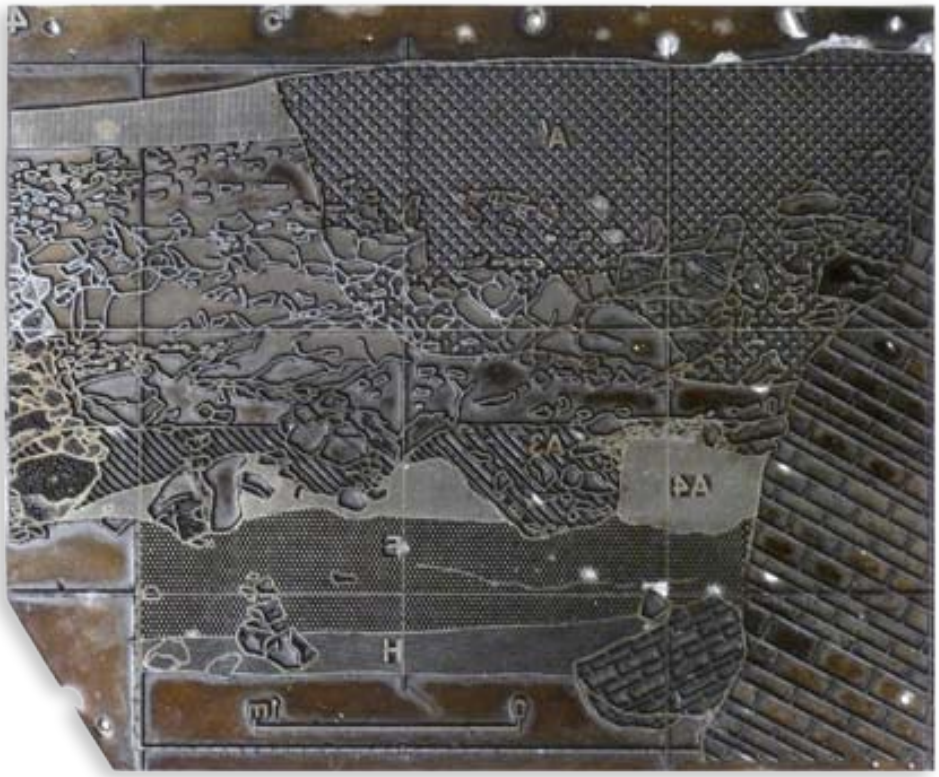

Figure 6

Plaque d'impression en métal : coupe stratigraphique à travers le rempart de protection du Bronze final, Oberlarg, abri du Mannlefelsen, André Thévenin, pour le *Gallia Préhistoire*, 17, 1974, p. 554 (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

(Macintosh / PC). Certains fichiers sont aujourd'hui illisibles et irrécupérables. Aussi le SRA veille à acquérir et conserver le matériel nécessaire à la consultation d'archives anciennes (lecteur de disquette / disquette zip ; ordinateur Macintosh). Un inventaire et une cotation de ces supports numériques a été commencé : 356 CD et 166 DVD sont aujourd'hui inventoriés, mais cet inventaire est loin d'être exhaustif. De nombreux CD sont disséminés dans les archives non inventoriées et dans les bureaux des agents du service. Par sécurité, les données numériques sont versées sur le serveur de la DRAC.

Aujourd'hui, un dossier-type se compose d'un ou plusieurs carnets de fouille et d'enregistrement des structures ou unités stratigraphiques, de relevés minutes des structures en plan et en coupe, ainsi que de dessins du mobilier sur papier millimétré, du rapport d'opération non broché, de photographies numériques concernant le site et l'environnement, les structures et unités stratigraphiques (US), du mobilier et des dessins assistés par ordinateur (DAO) pour la cartographie, des relevés de terrain et le mobilier. Quelques supports plus originaux sont également conservés tels que des enregistrements audio au format mp3 **[10]** ainsi que des documents plus anecdotiques mais intéressants pour l'histoire de la discipline ou l'histoire locale : les photographies d'ambiance. En parallèle, les photographies prises par les agents du SRA lors du contrôle scientifique et technique des opérations complètent parfois les archives fournies par les opérateurs.

TRANSVERSALITÉ ET CONSULTATION DES FONDS

Le versement des archives au SRA Alsace facilite la consultation des documents assurée par le Centre d'information et et documentation (CID) de la DRAC. Les différents opérateurs pouvant être amenés à travailler sur la même commune, on comprend que le versement des archives dans un lieu unique permet aux archéologues et chercheurs une interrogation optimale de ces fonds, parfois complémentaires. Les recherches transversales sont facilitées par le système d'archivage unique appliqué en Alsace. Les inventaires réalisés par les archéologues sont réceptionnés, en même temps que les archives, par le SRA qui en vérifie la conformité, les convertit en XML et les publie avec l'ensemble des fichiers numériques liés à l'opération sur une base de données nommée Pleade, outil libre de recherche et de consultation d'instruments de recherche archivistiques en format XML EAD dans une architecture web (**fig. 7**). Plusieurs institutions patrimoniales ont déjà adopté cette application pour la gestion de leurs propres archives, à l'instar de la Fondation Maison des sciences de l'homme **[11]**, des archives départementales de l'Eure et de la bibliothèque municipale de Dijon.

La base Pleade de la DRAC Alsace, consultable en interne au CID, permet des requêtes à partir de mots-clés renseignés dans l'inventaire pour chaque document. Cette indexation est faite par les opérateurs et complétée par le SRA. Aujourd'hui, 407 opérations archivées

[10] Schneikert, Courtaud & Morinière 2013, en ligne.

[11] Voir le récent article sur ce sujet : Pomart 2014.

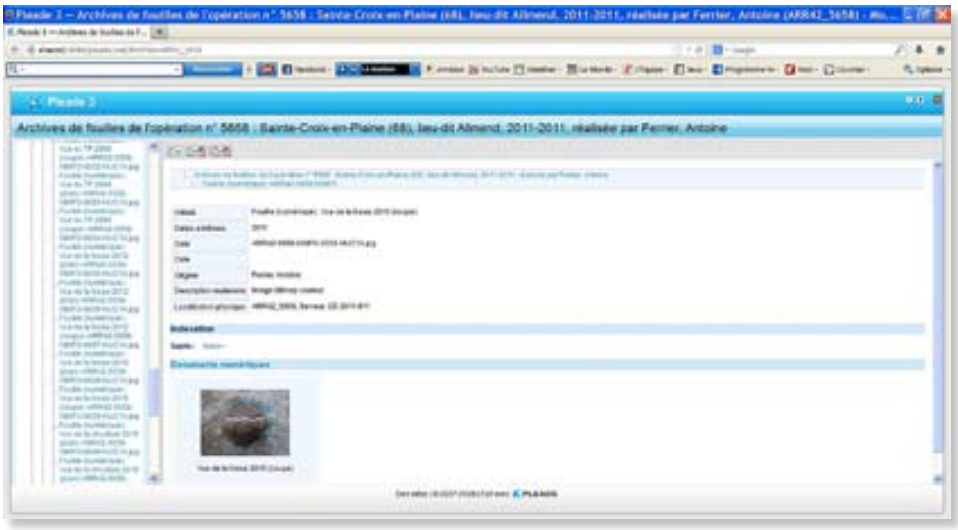

Figure 7
Base de données Pleade, pour la gestion des archives de fouille

sont ainsi interrogeables, pour près de 46000 documents dont 33440 fichiers numériques **[12]**. Une partie de la diathèque, numérisée en 2006-2007, est également dans cette base.

VALORISATION DES ARCHIVES

Outre leur caractère scientifique, ces documents ont également une valeur historique et mémorielle. Grâce à eux, il est possible de retracer l'histoire de la redécouverte d'un site ou encore de percevoir l'évolution des pratiques archéologiques. C'est le propos développé dans l'exposition « 100 000 ans et quelques minutes », organisée par le SRA Alsace en 2011 lors des journées européennes du patrimoine, en collaboration avec les opérateurs archéologiques (INRAP, PAIR, ANTEA-Archéologie), de nombreuses institutions patrimoniales et organismes de recherche **[13]** (**fig. 8**). Le choix de sections thématiques relatives à des fonctions bien différenciées (décrire, relever, illustrer, étudier, restituer, conserver) et la mise en regard de documents de dates diverses et variées ont contribué à rendre perceptibles et compréhensibles les méthodes archéologiques utilisées en Alsace tout en valorisant les découvertes régionales **[14]**.

CONCLUSION

Par son histoire, le SRA Alsace conserve des archives scientifiques, à la fois anciennes et récentes, couvrant plus d'un siècle d'archéologie régionale. La richesse de ce fonds témoigne de la multitude des découvertes locales qui ont contribué à la connaissance de notre passé. Ces archives ont donc une importance considérable pour les études futures, pouvant être un préalable à de nouvelles recherches, pour des synthèses sur des domaines archéologiques spécifiques ou encore sur l'histoire de la discipline et sur l'évolution d'une méthodologie. ■

[12] Dont 146 opérations pour le PAIR, 110 pour l'INRAP et 8 pour ANTEA-Archéologie.

[13] Commissaires de l'exposition : Marie Stahl, alors Chargée d'études documentaires au Service des patrimoines de la DRAC Alsace et Raphaël Angevin, alors Conservateur du patrimoine au SRA Alsace. Cf. Stahl octobre 2011. Cette exposition a de nouveau été présentée au public les 7 et 8 juin 2013 lors des journées nationales de l'archéologie, avec une sélection légèrement différente de documents et objets.

[14] Stahl & Angevin 2011.

Figure 8 :
exposition *Cent mille ans et quelques minutes*, DRAC Alsace, 2011 (Cliché Olivier Munsch / DRAC Alsace)

BIBLIOGRAPHIE

Pomart, Julien, novembre 2014, « L'apport des outils numériques dans une stratégie de valorisation des archives », *Archives de la MSH* [en ligne]. URL : http://archivesfmsh.hypotheses.org/1297

Schneikert, François, Courtaud, Cécile & Morinière, Soline, février 2013, « La place du son dans les fouilles archéologiques », *Doc et Patrimoine DRAC Alsace* [en ligne]. URL : http://docpatdrac.hypotheses.org/625

Stahl, Marie, octobre 2011, « Retour sur l'exposition « Cent mille ans et quelques minutes : un siècle d'archéologie en Alsace à travers ses archives de fouille » », *Doc et Patrimoine DRAC Alsace* [en ligne]. URL : http://docpatdrac.hypotheses.org/39

Stahl, Marie, novembre 2011, « Les archives de fouille au Service régional de l'archéologie (SRA) d'Alsace », *Doc et Patrimoine DRAC Alsace* [en ligne]. URL : http://docpatdrac.hypotheses.org/97

Stahl, Marie & Angevin, Raphaël, 2011, *Cent mille ans et quelques minutes : un siècle d'archéologie en Alsace à travers ses archives de fouille*, Livret de l'exposition organisée par le Service régional de l'archéologie, Strasbourg, 7 p.

Stahl, Marie, Angevin, Raphaël & Rémy, Juliette, 2012, « Gestion, conservation et restitution de la documentation archéologique : une dynamique nationale sous le prisme alsacien », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 130, p. 28-33.

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LES ARCHIVES DITES « MANUSCRITES » DES MEMBRES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES : L'EXEMPLE DES « STRASBOURGEOIS » (1846-1960)

Anne ROHFRITSCH

Responsable du service des archives,
École française d'Athènes.

anne.rohfritsch@efa.gr

RÉSUMÉ

L'École française d'Athènes (EFA) possède un riche patrimoine archivistique (carnets de fouilles, documents graphiques et photographiques, etc.) reflétant aussi bien les activités de terrain et d'études que les évolutions institutionnelles et administratives de l'établissement depuis sa création (1846). À travers l'exemple des archives dites « manuscrites » d'anciens membres scientifiques de l'EFA ayant fait tout ou partie de leur carrière à l'Université de Strasbourg, cette présentation aborde les problèmes d'identification, de collecte et de valorisation des archives publiques de l'archéologie : éclatement des fonds, dichotomie entre archives administratives et scientifiques, « privatisation » des archives.

Mots-clés

École française d'Athènes, fouilles, archéologie, archives, archives administratives, archives scientifiques, archives publiques, collecte d'archives.

The French School at Athens has a rich archival heritage (excavation notebooks, drawings, photographs, etc.) reflecting fieldworks and studies as well as institutional and administrative changes in the school since its creation (1846). Through the example of the so-called "manu-script" archives of some of the EFA's former scientific members who have pursued all or part of their careers at the University of Strasbourg, this text deals with the problems of identifying, collecting and promo-ting the public records in archaeology: fonds splitting, dichotomy between administrative and scientific records, archives "privatization".

Keywords

French School at Athens, excavations, archeology, archives, administrative records, scientific records, public records, accrual.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Créée par ordonnance royale de Louis-Philippe le 11 septembre 1846 et conçue comme une « École française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire, des antiquités grecques », l'École française d'Athènes (EFA) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel actuellement placé sous la tutelle administrative du ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche **[1]**. Depuis 1850, elle est également placée sous la tutelle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (AIBL), à qui le directeur de l'école adresse un rapport annuel d'activité et les membres scientifiques un mémoire de recherche. Ses missions, définies par le décret du 10 février 2011 relatif aux écoles françaises à l'étranger, sont actuellement les suivantes : « elle développe en Grèce et à Chypre, où elle dispose de missions permanentes, ainsi que dans les Balkans, des recherches dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, en particulier l'archéologie et l'histoire, depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours » **[2]**.

Forte de plus de 160 ans d'activités en Grèce, en Albanie, à Chypre, mais aussi en Asie mineure, l'EFA possède aujourd'hui un riche patrimoine archivistique, géré depuis septembre 2013 par son propre service des archives administratives et scientifiques. Celui-ci est chargé de collecter, classer, conserver et communiquer les documents d'archives, quels que soient leur support et leur forme, produits par les services et les membres scientifiques, ainsi que dans le cadre des missions, en tout ou en partie financées par l'école, auxquelles participent membres et anciens membres. Il regroupe désormais en son sein trois ensembles, auparavant gérés par des entités différentes : les collections de documents photographiques et graphiques, soit plus de 620 000 clichés, dont 14 000 plaques de verre, près de 50 000 plans, relevés topographiques ou architecturaux, dessins, aquarelles ; 8 000 estampages environ ; les archives administratives et scientifiques dites « manuscrites » (près de 230 m. l.) **[3]**. Ces ensembles reflètent les activités de terrain et d'études comme les évolutions institutionnelles et administratives de l'EFA depuis sa création. La majeure partie des archives scientifiques conservées à Athènes ne remonte cependant pas au-delà de l'époque des grandes fouilles de Delphes (1892-1903) et de Délos (1904-1914). Pour l'essentiel, il s'agit d'archives publiques telles que définies dans le livre II du code du patrimoine français.

La présentation des archives dites « manuscrites » des membres scientifiques de l'EFA s'appuiera sur des exemples pris dans les dossiers et les fonds d'anciens membres devenus avant 1960, pour tout ou partie de leur carrière, des universitaires « strasbourgeois ». La présence athénienne a en effet été constante à l'Université de Strasbourg, surtout après sa refondation en 1919, année où trois anciens membres de l'École française y ont été nommés : Pierre Roussel (1881-1945), Paul Perdrizet (1870-1938) et Eugène Cavaignac (1876-1968), respectivement professeurs de langue et littérature grecques, d'archéologie classique et d'histoire ancienne. Le choix, dans ces disciplines, d'anciens membres d'une école prestigieuse s'explique en partie par le souci de maintenir, après le retour de l'Alsace à la France, le renom qu'a donné le Reich à la nouvelle Université de Strasbourg **[4]**. Depuis la fin de la Première guerre mondiale, celle-ci a ainsi compté dans ses rangs une vingtaine d'« Athéniens » **[5]**, soit moins de 5 % du total des membres recrutés depuis 1846 (environ 420), qui ont cependant pu exercer un véritable monopole sur la chaire d'archéologie classique par exemple, occupée par trois anciens membres entre 1919 et 1969 (Paul Perdrizet, Pierre Demargne, Pierre Amandry). Les liens entre l'EFA et cette université de province ne sont pas exclusifs – des échanges importants existent également entre Athènes et les universités de Nancy et de Lyon entre autres – ; les archives des « Strasbourgeois » sont néanmoins représentatives des problèmes liés à l'identification et à la collecte, qui peuvent être des exercices difficiles, et donc à la valorisation des archives publiques de l'archéologie française à l'étranger : éclatement des fonds entre plusieurs institutions, forte dichotomie entre archives administratives et archives scientifiques, « privatisation » des archives publiques.

[1] L'EFA a été placée dès 1874 sous la tutelle du ministère de l'Instruction publique.

[2] Décret n° 2011-164 du 10 février 2011 relatif aux écoles françaises à l'étranger (art. 1). Sur l'histoire de l'EFA, voir également : Radet 1901, 492 p. ; Etienne 1996, p. 3-22.

[3] Voir présentation des fonds et collections sur le site de l'EFA (www.efa.gr/index.php/fr/ressources-documentaires/les-archives).

[4] Sur la refondation de l'Université de Strasbourg et le rôle de Charles Pfister (1857-1933), ancien élève de N. Fustel de Coulanges, doyen de la faculté des lettres, puis recteur de l'université, voir notamment : Dreyfus 1983, p. 11-29, et Schnitzler 1998, 351 p.

[5] Notamment : N. Fustel de Coulanges (promo. 1853), P. Perdrizet (1893), E. Cavaignac (1903), P. Roussel (1905), Y. Béquignon (1923), P. Demargne (1926), M. Feyel (1933), P. Amandry (1937), Chr. Le Roy (1957), J. Ducat (1960), O. Pelon (1962), E. Lévy (1963), G. Siebert (1964), J.-Fr. Bommelaer (1966), J.-M. Spieser (1970), A. Jacquemin (1977), A. Farnoux (1986), Th. Petit (1986), J.-Y. Marc (1991), C. Vanderheyde (1997), C. Brélaz (2004).

LES ARCHIVES RELATIVES AUX MEMBRES SCIENTIFIQUES DE L'EFA LORS DE LEUR SÉJOUR ATHÉNIEN

Les membres, normaliens, agrégés ou futurs docteurs ès lettres pour la plupart, sont directement désignés par le ministre de l'Instruction publique entre 1846 et 1850, puis recrutés à partir de 1850 sur concours, pour un an renouvelable. L'EFA compte en moyenne deux nouveaux membres par an et la durée maximum de leur séjour est fixée à deux ans en 1846, à trois en 1874, puis à quatre en 1970. Conservés aux archives de l'EFA, les rapports d'activité des directeurs, les dossiers de recrutement, ainsi que les dossiers, individuels comme collectifs, de gestion des membres **[6]** permettent de suivre l'évolution de leurs origines, notamment universitaires, de leur mode de recrutement, plusieurs fois modifié entre 1874 et 2011 **[7]**, des modalités de leur séjour aussi. Élève de P. Roussel, Yves Béquignon **[8]** (1899-1990), appelé à devenir professeur d'histoire ancienne et directeur d'abord de l'Institut d'histoire ancienne (1946-1964) puis de celui d'histoire grecque de l'Université de Strasbourg (1964-1972), entre à l'EFA en 1923. Le 4 novembre 1927, il est autorisé à prolonger son séjour une quatrième année **[9]**. P. Demargne **[10]** (1907-2000), par la suite maître de conférences (1937-1938), puis professeur d'archéologie classique à Strasbourg (1938-1950), reste quant à lui six ans à Athènes **[11]**.

Pendant leur séjour athénien, les membres ont une double mission : participer aux travaux collectifs de l'EFA d'une part, poursuivre des recherches personnelles d'autre part. Trois types de dossiers permettent de suivre leurs travaux. Les premiers, les dossiers de missions de terrain et d'études conduits par l'EFA, contiennent carnets et rapports de fouilles, notes, études, correspondance scientifique, mais aussi dessins et photographies. Ils sont organisés en séries géographiques, par pays (Albanie, Chypre), région (Asie mineure, Attique, Macédoine, etc.) et site (Amathonte, Argos, Délos, Delphes, Dikili Tash, Malia, Philippes, Thasos notamment). P. Perdrizet **[12]**, futur professeur à Strasbourg (1919-1938), est ainsi amené à participer à la grande fouille de Delphes. Il est notamment l'auteur principal du récit de la troisième campagne de fouilles, celle de 1894, et le co-auteur de ceux des quatrième (1895) et cinquième campagnes (1896) consignés jour par jour dans le précieux journal de la Grande Fouille **[13]** (**fig. 1**). Le 28 mai 1894, jour de la découverte du torse d'une statue archaïque (l'un des « jumeaux » argiens, Cléobis), on peut ainsi lire :

« On achève le déblaiement de la Voie sacrée jusqu'à l'endroit où le travail s'était arrêté l'année dernier, c'est-à-dire jusqu'à la boucle sur laquelle passait la voie du milieu. À cette place, de l'un et de l'autre côté de la voie, et sur la voie elle-même, on trouve plusieurs morceaux importants : 1° un Apollon archaïque de mêmes

Figure 1

Extrait du journal de la Grande Fouille de Delphes, par Paul Perdrizet (hiver 1894-1895). École française d'Athènes, DELPHES 2-C DPH 42 (Cliché EFA, P. Patiri).

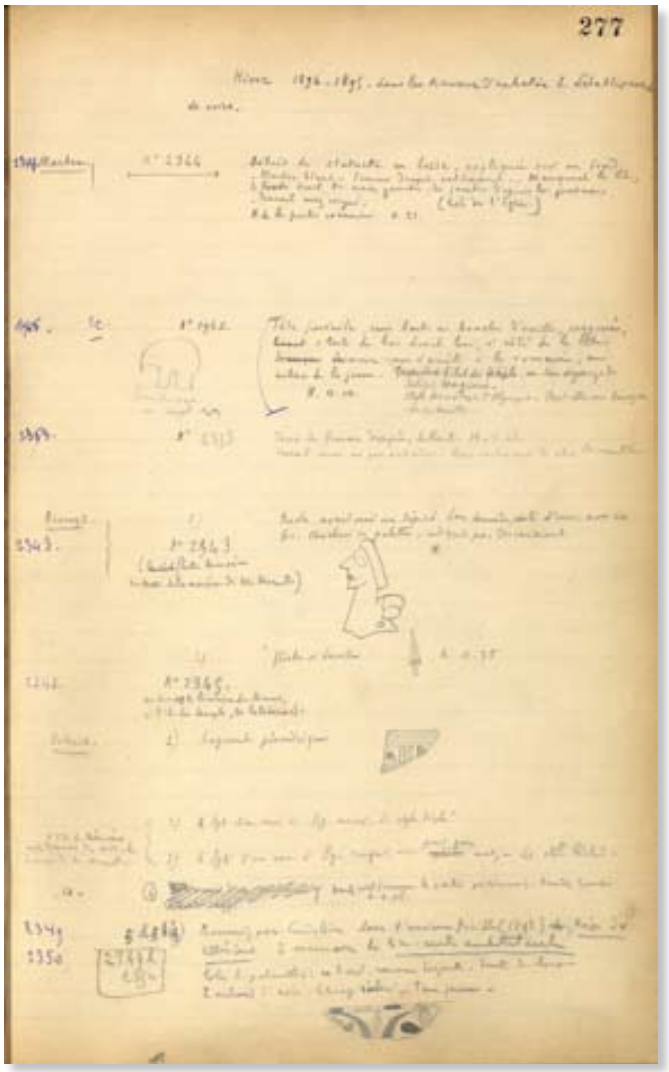

[6] EFA, cotes 2 ADM 19-22 : rapports annuels des directeurs, 1912-2011 ; cotes 4 ADM 5-10 : dossiers relatifs au recrutement des membres français, 1874-2011 ; cotes 4 ADM 15-19 : dossiers individuels des membres, [1876]-2009.

[7] Valenti 1996, p. 157-172 ; Valenti 1999, 545 p. ; Valenti 2006, 221 p.

[8] Jouanna 1990, p. 25-35.

[9] EFA, cote 4 ADM 5 : dossier individuel d'Y. Béquignon.

[10] Contamine 2000, p. 1521-1523 ; Follet 2001, p. 29-32.

[11] EFA, cote 2 ADM 19 : rapport annuel du directeur, 1932.

[12] Picard 1938, p. 270-280.

[13] EFA, cote DELPHES 2-C DPH 42 (en ligne : www.ressources-en-ligne.efa.gr/Delphes/Delphes/index.html). Voir aussi : Jacquemin 1992, p. 149-179.

proportions, de même marbre (Naxos), de même art que celui de l'an dernier ; en 2 morceaux, trouvés le torse, le matin, et les jambes, le soir. – À gauche de la voie, les jambes à 3 mètres au sud du torse. Manquent les bras, les mollets et les pieds, la base. […] ».

Comme membre, P. Roussel **[14]**, professeur de langue et littérature grecques à Strasbourg de 1919 à 1925, participe entre 1906 et 1912 à sept campagnes à Délos. Il en rend compte au directeur de l'EFA, Maurice Holleaux (1904-1912 ; promo. 1882), dans plusieurs rapports, comme dans celui de 1911, accompagné de photographies, relatif aux fouilles faites dans le sanctuaire des dieux étrangers, la région de l'Inopos, le gymnase et le théâtre **[15]**. Michel Feyel **[16]** (1911-1945), maître de conférences de langue et littérature grecques à l'Université de Strasbourg (1941-1944), fouille en Macédoine (Philippes et Amphipolis en 1934 **[17]**, **fig. 2**) ou encore en Béotie (temple du héros Ptoios sur le site d'Akraiphia à Castraki, en 1936 **[18]**), pour ne citer que ces exemples.

Le service des archives conserve également les comptes rendus de voyages d'études et d'explorations effectués par les membres pendant leur séjour athénien hors des grands chantiers pilotés par l'EFA. Les découvertes qui sont faites peuvent orienter des travaux ultérieurs. Dans un rapport du 6 juin 1937, M. Feyel relate ainsi le voyage qu'il accomplit avec Jean Bousquet (promo. 1936) entre le 1er et le 15 mai en Thrace, notamment à Abdère dont « nos connaissances […] reposaient jusqu'à présent sur quelques allusions chez les écrivains littéraires » **[19]**. Il y donne de précieux renseignements sur les conditions de voyage et le contexte politique et économique de la région à cette époque. Il constate que le site de Maronée « est entièrement couvert de cultures très denses, comportant des vignes et des arbres » ; plus loin, que « l'école [...] a été en partie ruinée au cours de la dernière campagne militaire, Maroni ayant été bombardée par des vaisseaux français et anglais ».

La collecte par l'EFA de ces dossiers n'a cependant pas toujours été systématique, ni pour tous les membres, ni pour toutes les missions et tous les voyages faits sous l'égide de l'École. Les deux missions sur l'île de Chio, à l'été 1854 et au printemps 1855, de Numa Denis Fustel de Coulanges (1830-1889), plus tard professeur d'histoire à Strasbourg de 1860 à 1870, n'ont par exemple laissé aucune trace dans les archives de l'EFA **[20]**. Le fonds Perdrizet est quant à lui conservé à l'Université de Lorraine **[21]** et les archives d'E. Cavaignac **[22]**, professeur d'histoire ancienne à Strasbourg de 1919 à 1946, sont en mains privées, au château familial d'Ourne (Sarthe) **[23]**.

Figure 2

Extrait du rapport de fouilles des sites de Philippes et d'Amphipolis, par Michel Feyel (31 août 1934). École française d'Athènes, PHILIPPES 1-1934 (Cliché EFA, P. Patiri).

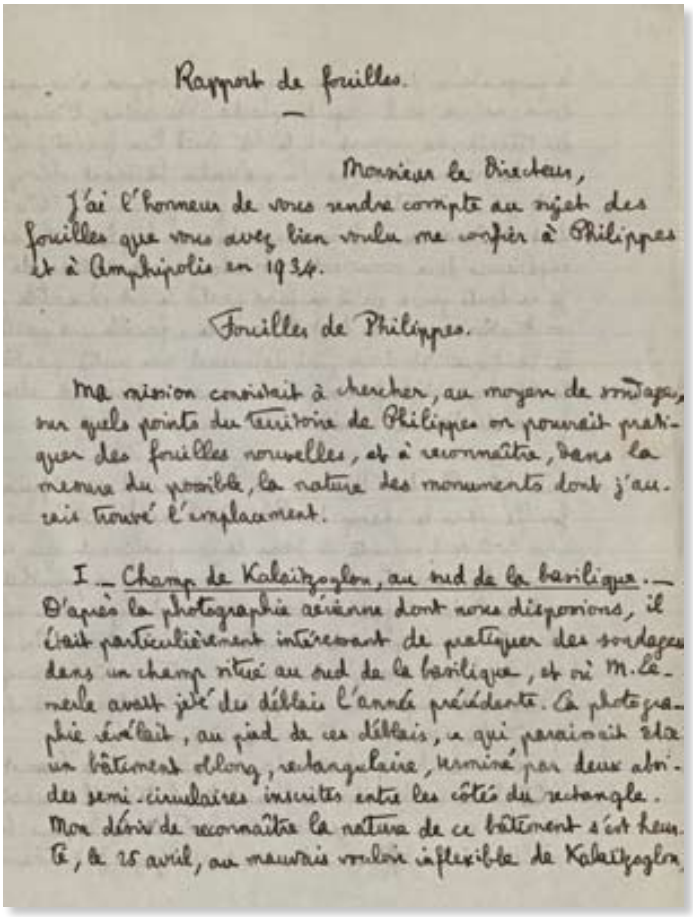

Rapport de fouilles.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte au sujet des fouilles que vous avez bien voulu me confier à Philippes et à Amphipolis en 1934.

Fouilles de Philippes.

Ma mission consistait à chercher, au moyen de sondages, sur quels points du territoire de Philippes on pourrait pratiquer des fouilles nouvelles, et à reconnaître, dans la mesure du possible, la nature des monuments dont j'aurais trouvé l'emplacement.

I. – Champ de Kalaïtzoglou, au sud de la basilique. – D'après la photographie aérienne dont nous disposions, il était particulièrement intéressant de pratiquer des sondages dans un champ situé au sud de la basilique, et où M. Lemerle avait jeté des déblais l'année précédente. La photographie révélait, au pied de ces déblais, ce qui paraissait être un bâtiment oblong, rectangulaire, terminé par deux abides semi-circulaires inscrites entre les côtés du rectangle. Mon désir de reconnaître la nature de ce bâtiment s'est heurté, le 25 avril, au mauvais vouloir inflexible de Kalaïtzoglou,

[14] Lantier 1949, p. 26-38 ; Lods 1945, p. 483-486.

[15] EFA, cote DELOS 1-1911.

[16] Demangel 1944, p. 9-11.

[17] EFA, cote PHILIPPES 1-1934, dos. 4 : rapport de fouilles de M. Feyel, 1934. Voir aussi le dossier réalisé par le service des archives sur le lion d'Amphipolis en octobre 2014 (en ligne : www.efa.gr/index.php/fr/ressources-documentaires/les-archives/le-dossier-du-mois).

[18] EFA, cote BEOTIE 1-1936 : lettres au directeur, rapport, avec photographies, manuscrit sur le caractère des inscriptions trouvées lors, et en-dehors, des fouilles de Karditsa, notes sur la numismatique béotienne, 1936.

[19] EFA, cote THRACE-7.

[20] Archives nationales (AN), cote F17 2967 : fouille dans l'île de Chio : indemnités, rapport, 1855.

[21] Université de Lorraine, Fonds Perdrizet. Voir : Samuel Provost, « La redécouverte des archives Perdrizet », 7 déc. 2012, Actualité de la recherche de l'université de Lorraine en archéologie (http://arula.hypotheses.org/602), et Provost 2014, p. 385-390.

[22] Schlumberger, Saint-Mathurin & Parrot 1969, p. 385-393 ; Bizos 1969, p. 30-41.

[23] Archives départementales de la Sarthe, 1 Mi 2 : microfilms de complément du fonds Cavaignac.

Autre source précieuse relative aux membres : les mémoires de recherche **[24]** qu'ils doivent obligatoirement remettre, sur le modèle des « envois de Rome » pour les artistes en résidence à la Villa Médicis, « sur un point d'archéologie, de philologie ou d'histoire, choisi dans un programme de questions que l'Académie des inscriptions et belles-lettres sera invitée à présenter à l'approbation du ministre » de l'Instruction publique **[25]**. Ces mémoires sont transmis à l'AIBL qui en rend compte en séance publique annuelle ; ce système de contrôle est encore en vigueur aujourd'hui. Le nombre de mémoires à remettre par chaque membre pendant son séjour a varié depuis 1848 : un mémoire par an et par membre (1850-1859, 1874-1883, 1900-1910), un seul mémoire pour les membres de 2e ou de 3e année (1859-1874, 1883-1900, 1910-1970) ou de 3e et de 4e année (1970-1993), un seul mémoire pour les membres de 3e année (1993-2012) et, depuis 2012, un mémoire par membre sans précision d'année de remise. Sur les douze mémoires remis par des futurs « Strasbourgeois » entre 1896 (P. Perdrizet) et 1940 (P. Amandry), seuls deux sont conservés aujourd'hui par le service des archives de l'EFA, ceux de deuxième et de troisième année de M. Feyel **[26]**. Ces lacunes s'expliquent en partie par le fait que les mémoires étaient de tradition rendus aux membres après lecture du compte rendu à l'AIBL, comme l'attestent plusieurs notes manuscrites contenues dans les dossiers de séances de la commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome conservés à l'Institut de France **[27]**.

Enfin, jusqu'à l'obtention de l'autonomie de ce qui deviendra l'Institut français d'Athènes, les membres participent également à la diffusion de la culture française en Grèce, par le biais de l'école primaire d'enseignement français – dite « école Giffard » du nom du généreux donateur qui finance sa création en 1903 –, dont ils sont longtemps les seuls enseignants. Les archives de cette école (programmes, rapports d'activité notamment) sont conservées à l'École française dans la série ACE relative aux associations, à la mission culturelle et à l'enseignement. En tant que membre, Y. Béquignon a ainsi assuré en 1928-1929 un cours de français en deuxième année, construit autour de dictées et d'explications de textes des *Fables* de La Fontaine. Jugeant cet auteur « déjà difficile pour des lycéens français de sixième », il propose de le remplacer l'année suivante par *Le livre de mon ami* d'Anatole France **[28]**. Nommé secrétaire général de l'EFA par arrêté du 5 octobre 1929, il ne met cependant pas à exécution son projet.

LES ARCHIVES RELATIVES AUX ANCIENS MEMBRES DE L'EFA

Même après leur départ d'Athènes, les anciens membres restent liés à l'École qui les a formés au travail archéologique. Ils peuvent revenir en Grèce à tout moment de leur carrière et ce retour est jugé d'autant plus favorablement qu'il est avantageux pour la recherche **[29]**. On retrouve la trace de la collaboration des anciens membres aux travaux de l'École tant dans les dossiers de missions classés dans les séries géographiques des archives scientifiques que dans les archives administratives **[30]**, souvent négligées pourtant. Parmi les anciens membres, P. Demargne, « vétéran des études crétoises », est présent en Grèce à plusieurs reprises, soit pour collaborer aux travaux en cours de l'EFA à Malia et à Dréros **[31]**, soit pour préparer une publication **[32]**. Sa présence est également remarquée, en 1946, lors des commémorations du centenaire de l'EFA (10-18 septembre) pendant lesquelles il représente l'Université de Strasbourg **[33]**. Autre exemple, P. Amandry **[34]** (1912-2006), maître de conférences, puis professeur

[24] EFA, série MEM ; l'instrument de recherche est consultable sur le site de l'EFA (www.efa.gr/index.php/fr/ressources-documentaires/les-archives/archives-manuscrites). L'annexe 2 comprend la liste des mémoires de membres de l'EFA présentés à l'AIBL depuis 1857.

[25] Arrêté du 26 janvier 1850 instituant le mémoire et en déférant l'examen à l'AIBL (art. 1).

[26] EFA, cote MEM 19 : *Les Fermages de Thespies au IIIe siècle av. J.-C.*, 1936 ; cote MEM 21 : *Les thermes du sud à Philippes de Macédoine*, 1937.

[27] Institut de France, sous-série 14 G 8.

[28] EFA, sous-série 1 ACE : rapport au directeur de l'EFA pour l'année 1928-1929 (non coté).

[29] Décret du 18 juillet 1899 relatif au recrutement de l'École française d'Athènes.

[30] EFA, sous-série 1 ADM : correspondance des directeurs et des secrétaires généraux (non classée) ; cotes 2 ADM 19-22 : rapports annuels des directeurs, 1912-2011 (voir aussi : Institut, sous-série 14 G, et AN, série F17) ; sous-série 6 ADM : finances et comptabilité (non classée ; voir aussi : AN, versement 19990001) ; cotes 7 ADM 2-4 : demandes de moyens, d'autorisations de fouilles et d'études, 1902-2002 ; sous-série 8 ADM : publications (non classée). L'instrument de recherche de la série ADM est consultable sur le site de l'EFA (www.efa.gr/index.php/fr/ressources-documentaires/les-archives/archives-manuscrites).

[31] EFA, cote 2 ADM 19 : rapports annuels du directeur en 1933, 1936 et 1950 ; cote CRETE 8 : correspondance, compte rendu, avec photographies, des fouilles de Dréros, notes, 1935-1936.

[32] EFA, cote MALLIA 1-1947 : rapport de mission à Malia pour préparer la publication de « Nécropoles II » et de « Topographie et habitations privées » dans les *Études crétoises*, 1947.

[33] EFA, cotes 7 ADM 25-28 : dossiers sur le centenaire de l'EFA, 1946-1948.

[34] « Informations… » 2006, p. 355-358 ; Casevitz 2006, p. 16-21 ; Rougemont 2006, p. 277-293.

d'archéologie classique à Strasbourg (1951-1969), demande le 30 mars 1953, alors qu'il est en Alsace depuis deux ans, une subvention pour mettre au point le catalogue des objets d'or, d'ivoire, d'argent et autres matières découverts à Delphes en 1939, auxquels il n'a pu accéder pendant la guerre **[35]**.

Les fonds et papiers d'archéologues conservés à l'EFA, qui témoignent également des recherches et des missions soutenues par l'École, sont souvent complémentaires des dossiers administratifs et des dossiers de missions. Même s'ils sont le plus souvent constitués d'archives publiques résultant d'activités financées complètement ou en partie par une institution publique, les fonds de plusieurs « Strasbourgeois » **[36]** ont tous été assimilés à des papiers personnels et ont fait leur entrée dans les collections de l'EFA, avant 2013, par don ou achat. Ils peuvent représenter l'ensemble des archives produites par un chercheur, tel le fonds P. Amandry donné par sa veuve à l'EFA entre 2007 et 2009 (certains dossiers portent le tampon « Université de Strasbourg – Institut d'archéologie »). Les archives contenues dans ces fonds peuvent également être très partielles. L'exemple des archives d'Y. Béquignon, entrées en 1994, est à ce titre particulièrement intéressant. Ces papiers (FPArch. 1) ne sont qu'une infime partie de la production de l'archéologue **[37]** ; elles contiennent aussi bien des dossiers documentaires, des notes de travail, des photographies que de la correspondance passive, envoyée entre 1929-1933 par des camarades de l'EFA (Ch. Picard, J. Charbonneau, etc.) et des archéologues grecs (A. Philadelpheus, A. Orlandos notamment), des coupures de presse, plus particulièrement sur la Thessalie dont Y. Béquignon a fait son principal terrain de recherches. Ce sont des archives mixtes, puisqu'on y trouve aussi des archives privées, produites hors du cadre professionnel financé par une institution publique (photographie de classe de l'année 1916-1917 au lycée Louis-le-Grand, documents d'élaboration de l'édition 1932 du *Guide bleu de Grèce*). Le mode d'entrée de ces archives montre également les difficultés de la collecte des fonds des anciens membres, qui, tout en menant des travaux pour l'EFA, ne sont plus rattachés institutionnellement à celle-ci. À la fin de l'année 1993, Christian Llinas (promo. 1962), professeur à l'Université Paul-Valéry, signale en effet à Roland Étienne, alors directeur de l'EFA (1992-2001 ; promo. 1971), que des papiers Y. Béquignon ont été achetés en vente publique, en juin 1993, par une particulière. Cette dernière semble réclamer, pour leur cession à l'EFA, 1 300 francs, somme qu'elle a elle-même déboursée lors de la vente… **[38]**

Au-delà de la participation aux activités scientifiques, les marques de l'attachement des anciens « Athéniens » à l'institution peuvent également se traduire par l'exercice de responsabilités au sein de l'École. À la fin de leur séjour à Athènes, deux futurs « Strasbourgeois », Y. Béquignon et P. Amandry, ont ainsi été secrétaires généraux de l'EFA, respectivement en 1929-1931 et 1942-1949 : la fonction a été créée en 1913 et exercée de fait par un ancien membre jusqu'en 2002. Sur les dix-sept directions qu'a comptées l'École depuis 1846, trois d'entre elles ont par ailleurs été assurées par d'anciens enseignants de l'Université de Strasbourg : P. Roussel tout d'abord (1925-1935) ; P. Amandry ensuite (1969-1981) ; Alexandre Farnoux enfin (depuis 2011), maître de conférence d'histoire grecque à Strasbourg-II (1990-1994). Les chronos de la correspondance des directeurs **[39]** et des secrétaires généraux permettent de se rendre compte des mutations institutionnelles et des changements d'orientation administrative et scientifique intervenus à l'EFA depuis sa création. Ils nous renseignent également sur la multiplicité des domaines dans lesquels interviennent les responsables de l'établissement, et sur l'évolution des fonctions de directeur et de secrétaire général. À la consultation des archives de P. Roussel et de P. Amandry, par exemple, on peut ainsi constater que les directeurs jonglent entre leurs deux principales fonctions : directeur d'un établissement public et chercheur. La diversité de leurs activités entraîne, de fait, l'éclatement de leur production documentaire, que l'on retrouve tant dans les archives administratives de l'EFA (correspondance, rapports d'activité, dossiers de principe sur les statuts et le recrutement des membres, dossiers sur les constructions par exemple) que dans les dossiers de missions, ainsi qu'à leur domicile. Ce dernier aspect peut en partie expliquer

[35] EFA, cote 4 ADM 15 : dossier de gestion administrative de P. Amandry.

[36] Archives Béquignon : FPArch. 1, AS 4 BEQUIGNON, THESSALIE 4 BEQUIGNON ; fonds Amandry : FPA ; papiers Demargne : CRETE 4-DEMARGNE ; papiers Plassart : FPArch. 2 et 3 (ces archives contenaient des papiers de M. Feyel, son beau-fils, et ont été donnés à l'EFA par Christophe Feyel, promo. EFA 1995).

[37] À noter qu'une partie des archives Béquignon est conservée à l'Université de Strasbourg (archives du service des archives de l'EFA, dos. Béquignon : lettre de J.-Cl. Decourt à R. Étienne, 19 sept. 1995).

[38] EFA, cote FPArch. 1.6 : documents sur l'acquisition Richard-Courteau, 1993-1994.

[39] La correspondance des directeurs de l'EFA est répartie entre plusieurs fonds et séries : FTH et FPA pour Théophile Homolle, FCP pour Gustave Fougère et Charles Picard, série ADM (non classée).

la constitution d'archives dites « personnelles », le sentiment d'appropriation qui peut en découler, la présence d'archives aussi bien administratives que scientifiques produites par d'autres chercheurs dans ces fonds « personnels ». À titre d'exemple, plusieurs dossiers ouverts par le secrétaire général précédant P. Amandry dans ces fonctions, Paul Lemerle (1931-1942 ; promo. 1931), ont pu se retrouver dans le fonds d'archives de Pierre Amandry qui avaient lui-même continué à les alimenter (correspondance entre l'EFA et la direction du service des Antiquités grecques sur l'administration du site de Delphes, 1936-1951, par exemple **[40]**).

Une des principales difficultés d'exploitation des archives des anciens membres de l'EFA réside dans leur éclatement dans plusieurs fonds au sein de l'École, mais aussi entre plusieurs structures publiques de conservation, voire en mains privées. Seule une politique prospective, la mobilisation du réseau des anciens « Athéniens », mais aussi la surveillance des catalogues de vente publique et l'élaboration de guides de sources, pourront – sans doute en partie seulement – pallier ces difficultés.

[40] EFA, cote FPA-6 (1) notamment.

BIBLIOGRAPHIE

« Informations diverses », *CRAI* 150-1, 2006, p. 355-358.

Bizos, Marcel, 1969, « Allocution de M. Marcel Bizos, président de l'association », *REG* 82, fasc. 391-393, p. 30-41.

Casevitz, Michel, 2006, « Allocution de M. Michel Casevitz, président de l'association », *REG* 119, p. 16-21.

Contamine, Philippe, 2000, « Allocution à l'occasion du décès de M. Pierre Demargne, membre de l'Académie », *CRAI* 144-4, p. 1521-1523.

Demangel, Robert, 1944, « Michel Feyel », *BCH* 68-69, p. 9-11.

Dreyfus, François-Georges, 1983, « Strasbourg et son université de 1919 à 1929 », dans Charles-Olivier Carbonell et Georges Livet (éd.), *Au berceau des Annales. Le milieu strasbourgeois. L'histoire en France au début du XXe siècle*, Toulouse, p. 11-29.

Étienne, Roland, 1996, « L'École française d'Athènes, 1846-1996 », *BCH* 120-1, p. 3-22.

Follet, Simone, 2001, « Allocution de Mlle Simone Follet, présidente de l'association », *REG* 114, p. 29-32.

Jacquemin, Anne, 1992, « En feuilletant le *journal de la Grande Fouille* », dans École française d'Athènes (éd.), *La redécouverte de Delphes*, Paris, p. 149-179.

Jouanna, Jacques, 1990, « Allocution de M. Jacques Jouanna, président de l'association », *REG* 103, p. 25-35.

Lantier, Raymond, 1949, « Notice sur la vie et les travaux de M. Pierre Roussel, membre de l'Académie », *CRAI* 93-1, p. 26-38.

Lods, Adolphe, 1945, « Éloge funèbre de M. Pierre Roussel, membre de l'Académie », *CRAI* 89-4, p. 483-486.

Picard, Charles, 1938, « Éloge funèbre de M. Paul Perdrizet, membre de l'Académie », *CRAI* 82-3, p. 270-280.

Provost, Samuel, 2014, « Les archives scientifiques de Paul Perdrizet à l'université de Lorraine (Nancy) », *Anabases* 20, p. 385-390.

Radet, Georges, 1901, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris, 492 p.

Rougemont, Georges, 2006, « Pierre Amandry (1912-2006) », *RevArch* 42, fasc. 2, p. 277-293.

Schlumberger, Daniel, Saint-Mathurin, Suzanne de & Parrot, André, 1969, « Nécrologie », *Syria* 46-3 /4, p. 385-393.

Schnitzler, Bernadette, 1998, *La passion de l'Antiquité. Six siècles de recherches archéologiques en Alsace*, Strasbourg.

Valenti, Catherine, 1996, « Les membres de l'École française d'Athènes : étude d'une élite universitaire (1846-1992) », *BCH* 120-1, p. 157-172.

Valenti, Catherine, 1999, *L'École française d'Athènes (1846-1981) : histoire d'une grande institution universitaire*, thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille I, 2 vol.

Valenti, Catherine, 2006, *L'École française d'Athènes*, Paris.

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

UN PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE AUTOUR DU FONDS ARTHUR STIEBER

Cécile COURTAUD
Chargée d'études documentaires, DRAC Alsace
cecile.courtaud@culture.gouv.fr

Isabelle LESUEUR
Bibliothécaire-régisseur, Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan
isabelle.lesueur@pair-archeologie.fr

Soline MORINIÈRE
Chargée d'études documentaires, DRAC Alsace
soline.moriniere@culture.gouv.fr

Juliette RÉMY
Conservateur du patrimoine, Musées nationaux du palais de Compiègne
juliette.remy@culture.gouv.fr

Bernadette SCHNITZLER
Conservateur en chef du patrimoine, Musée archéologique de Strasbourg
bernadette.schnitzler@strasbourg.eu

Marie STAHL
Chargée d'études documentaires, DRAC Alsace, UMR 7044 Archimède
marie.stahl@culture.gouv.fr

Georges TRIANTAFILLIDIS
Ingénieur d'études, DRAC Alsace
georges.triantafillidis@culture.gouv.fr

RÉSUMÉ

Un don important fait au Musée Archéologique de Strasbourg, constitué de la documentation scientifique et de mobilier archéologique issu des recherches d'Arthur Stieber (archéologue alsacien, 1908-1985), est à l'origine d'un projet collectif de recherche coordonné par le musée archéologique et la DRAC Alsace. Grâce à la richesse de la documentation recueillie (environ 500 carnets de fouille, des photographies, des plans et dessins...), ce projet se propose, selon trois axes, de redécouvrir la personnalité d'A. Stieber et ses méthodes de travail, de faire une étude du fonds en tant qu'objet patrimonial et archivistique et enfin, de réaliser une analyse scientifique des données.

À travers l'exemple de ce projet, l'article montre l'intérêt de l'exploitation d'un fonds d'archives de chercheur et aborde la problématique de la valorisation de ces archives.

Mots-clés
Arthur Stieber, projet collectif de recherche, archives scientifiques, archives de l'archéologie, documentation archéologique, carnet de fouille, valorisation, musée archéologique de Strasbourg, DRAC Alsace.

A significant scientific documentation and archaeological material donation made by Arthur Stieber's descendants (Alsatian archaeologist, 1908-1985) to the Archaeological Museum of Strasbourg allowed to start a collective research project coordinated both by the Archaeological Museum and DRAC Alsace. Thanks to the wealth of the material collected (about 500 field notebooks; photographs, plans and drawings ...), this project proposes three axes of study:

– Stieber's personality and methods of work ;
– archival description, digitalization ;
– scientific analysis.

Through this project, the article shows specific interests of research archives collections and deals with their patrimonial enhancement issues.

Keywords
Arthur Stieber, collaborative research project, scientific records, archaeological archives, archaeological documentation, field notebook (book search), development (Valuation, Promotion), Archaeological Museum of Strasbourg, DRAC Alsace.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

ARTHUR STIEBER (1908-1985) : DE LA PROSPECTION DE TERRAIN À LA MISE EN ŒUVRE DE LA CARTE ARCHÉOLOGIQUE

Arthur Stieber **[1]** est né le 28 mars 1908 dans une famille d'agriculteurs de Furdenheim dans le Kochersberg, en Alsace. Il restera toute sa vie très attaché à ce riche terroir agricole où il commence ses premières prospections dès l'adolescence. Son intérêt pour l'archéologie débuterait dans les années 1920 et se poursuivrait sans interruption notable jusqu'en 1982, d'après les dates mentionnées dans ses carnets de terrain.

Il obtient un diplôme d'ingénieur-chimiste en 1929, puis soutient une thèse de doctorat en sciences à Paris en novembre 1933. Sa seconde thèse, « Mesure de la température de fusion des éléments très réfractaires », fondée sur le rayonnement, sera mise à profit ultérieurement pour l'élaboration d'une méthode de prospection archéologique. En 1936, il s'inscrit aussi en thèse de doctorat en Lettres à l'Université de Strasbourg en prenant comme thème de recherche l'occupation du sol sur les terrasses de lœss dans la région du Kochersberg à l'époque néolithique.

Figure 1
Carte de visite d'Arthur Stieber (cliché DRAC Alsace)

En octobre 1950, il entre comme stagiaire au CNRS sous la direction de Paul Wernert, directeur des Antiquités préhistoriques d'Alsace, avec pour mission d'assurer la surveillance archéologique des travaux d'aménagement (en particulier lors des travaux d'installation de réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable dans les communes du Bas-Rhin). Il continue également ses prospections dans le Kochersberg. Ce prodigieux travail, mené systématiquement durant de longues années et complété par le dépouillement des sources documentaires, lui permet de localiser plus d'un millier de nouveaux emplacements archéologiques datables de la Préhistoire aux Temps modernes.

Devenu attaché de recherche au CNRS, il y mène toute sa carrière d'octobre 1952 à mars 1973. Dans ce cadre, il est chargé plus particulièrement de l'établissement d'un fichier général des découvertes faites dans le Bas-Rhin, travail qui doit aboutir à une carte archéologique pour ce département. A. Stieber est aussi l'auteur d'une méthode de prospection particulière, la « pédophysique » issue de ses connaissances de chimiste et fondée sur le rayonnement du sol. Grâce à diverses subventions du CNRS, il se dote d'un matériel de plus en plus performant qu'il va expérimenter, avec plus ou moins de succès, tout au long de ses prospections de terrain.

Après son décès en 1985, sa collection et ses archives restent conservées pendant une quinzaine d'années dans sa famille. C'est en 1999 que l'ensemble de cette vaste documentation scientifique et du mobilier archéologique associé fait l'objet d'un important don de la fille d'A. Stieber, Madame Vogel, au Musée archéologique de Strasbourg. Les archives documentaires (carnets, plans, relevés, photographies…) ont été remises par le musée au Service régional de l'archéologie (SRA) d'Alsace, afin que les innombrables informations inédites qu'elles contiennent puissent être exploitées dans le cadre national de la carte archéologique.

[1] Schnitzler 1985

Figure 2
Carnets du fonds Stieber déposé à la DRAC Alsace (cliché DRAC Alsace)

LA NAISSANCE D'UN PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Ce projet est né de la volonté de deux institutions, le Musée archéologique de Strasbourg et la DRAC Alsace, qui ont souhaité associer leurs compétences afin de traiter et valoriser le fonds Arthur Stieber au vu de ses multiples intérêts scientifiques. Le plus souvent, ce type d'archives est dispersé au gré de la carrière de l'archéologue, ou encore de sa vie personnelle, ce qui n'est pas le cas de ce fonds. Les carnets et les documents afférents constituent un ensemble très complet et homogène et ce sur près de soixante années de prospections archéologiques en Alsace. Par ailleurs, dépassant le cadre strict de la région, ce projet collectif de recherche s'inscrit dans un contexte plus large, à savoir la conservation des archives de l'archéologie. Une prise de conscience relative au devenir de la documentation de terrain s'est fait jour de manière simultanée dans les Ministères de la culture, et de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la fin des années 1980. Depuis une dizaine d'années, cette question est centrale et de nombreux fonds du territoire national sont en cours d'inventaire. Le dépouillement des archives d'A. Stieber s'intègre dans ce processus de gestion et de valorisation de la documentation scientifique et participe au travail de mémoire de la discipline archéologique.

Le projet collectif de recherche a fait l'objet d'une année probatoire en 2013 et se poursuivra vraisemblablement jusqu'en 2017. Précisons que les résultats présentés

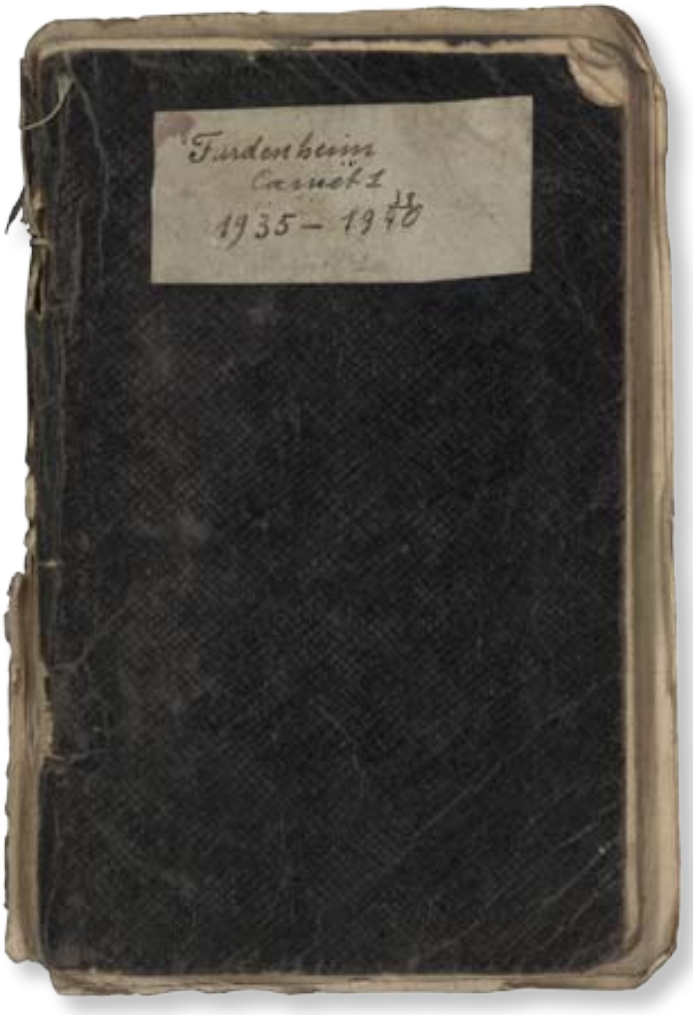

dans cet article sont issus de cette année probatoire et d'une partie de l'année 2014, soit moins d'un an et demi de recherches. Ils ne reflètent donc qu'une première analyse partielle du fonds. Par conséquent, à ce stade, nous ne dresserons qu'un état des lieux et ne tirerons pas de synthèse générale. Les jalons posés et les pistes de réflexion soulevées nécessiteront d'être vérifiés, affinés voire réorientés au fur et à mesure de l'étude pluri-annuelle. Des recherches complémentaires devront encore être effectuées pour étayer les hypothèses présentées dans le cadre de cette contribution.

LE FONDS ARTHUR STIEBER

Dans un premier temps a été réalisé un inventaire sommaire de l'ensemble des archives déposées au SRA , ce qui a permis d'appréhender celles-ci dans leur globalité. Le fonds A. Stieber se révèle être un ensemble parfaitement cohérent de documents de formes multiples. Il comporte en effet 506 carnets ou notes prises sur le terrain, dont 90 % couvrent le

Figure 3
Carnet 1, Furdenheim, 1935-1940 (cliché DRAC Alsace)

Figure 4
Carnets ficelés par commune
(cliché Cécile Courtaud/DRAC Alsace)

Bas-Rhin. Pour la plus grande majorité, les carnets sont de format quasi similaire (17 x 11 cm ou 17 x 10 cm). Quelques carnets parmi les plus anciens sont un peu plus grands (21 x 13 cm ou 21 x 15 cm). Tous les carnets présentent sur la couverture, le nom de la commune concernée, parfois une indication d'un lieu-dit ainsi qu'une ou plusieurs années. Un numéro à trois chiffres entouré, est également reporté sur un des carnets de chaque commune, mais pas de manière systématique. Il pourrait correspondre à une numérotation des communes selon un classement alphabétique des noms.

Chaque lot de communes a été lié par des ficelles par les soins d'A. Stieber. Des documents volants ont été joints à ces lots, il s'agit très souvent de notes prises sur des pages de carnet arrachées qui sont identifiées par la commune concernée et la date. La particularité de ces carnets est d'être accompagnés de nombreux documents collés à l'intérieur ou simplement intercalés entre les pages : des croquis, environ 80 articles de presse, des télégrammes, des brouillons d'articles en préparation, des notes, de la correspondance, 1690 tirages photographiques (et leurs négatifs), 34 plaques de verre et 2 plaques en métal gravé. À cela s'ajoute environ 250 cartes communales pour la plupart antérieures au remembrement du début des années soixante ainsi qu'un nombre encore indéterminé de documents produits et annotés de la main d'A. Stieber : dessins de mobilier, coupes, plans de localisation, calques d'après les plans cadastraux qui ont été conservés en rouleaux, par communes et par sites archéologiques.

Cette très riche documentation est le parfait reflet de l'intense activité d'A. Stieber, activité que l'on peut cerner également au travers des rapports annuels adressés au CNRS : « En somme, pendant cette année 1956, j'ai fait plus de 300 sorties sur le terrain, et repéré une soixantaine de points archéologiques nouvellement découverts, allant de l'époque néolithique aux temps mérovingiens et plus récents encore. » **[2]**

[2] Rapport adressé au CNRS, 1956, conservé au Musée archéologique de Strasbourg.

Figure 5

Rouleaux de cartes et plans (cliché Cécile Courtaud/DRAC Alsace)

Figure 6
Carroyage lors d'une fouille à Furdenheim, «fond de cabane» Néolithique, 1946 (cliché DRAC Alsace)

Figure 7
Fouille à Ittenheim, 1930 (cliché DRAC Alsace)

MÉTHODE DE TRAVAIL

Considérant la richesse du fonds et les différentes pistes qui se profilaient, trois axes d'étude ont été dégagés très rapidement. Le premier axe a pour objet de redécouvrir le travail et la personnalité d'Arthur Stieber et de montrer la singularité de sa méthode archéologique. Le second axe consiste en l'étude du fonds en tant qu'objet patrimonial et archivistique en réalisant une description détaillée et une étude précise des carnets. Enfin, le troisième axe est une analyse scientifique des données en les comparant et les complétant avec celles déjà existantes et exploitables via une base de données. Ces nouvelles informations sont mises en perspective notamment avec celles constituant la carte archéologique.

Il convient de souligner ici le caractère transversal et pluridisciplinaire du projet et, de fait, la nécessité d'un travail collaboratif entre plusieurs institutions et partenaires. Ainsi aux deux institutions porteuses du projet, viennent s'ajouter des collaborateurs issus des opérateurs archéologiques œuvrant dans la région **[3]**, de l'Université de Strasbourg, ou bien encore des sociétés savantes locales. Les trois axes de recherche développés sont interconnectés et les informations fournies par le fonds d'archives recomposeront peu à peu le puzzle de la vie et du travail d'A. Stieber. À plus large échelle, cette étude permettra d'appréhender l'archéologie alsacienne et la vie quotidienne au cours du XXe siècle, de compléter les sources publiées de l'archéologue et de fournir des inédits lors de l'exploitation scientifique des données.

Au cours de l'année 2013, une commune test **[4]** a été sélectionnée dans le but d'expérimenter une méthodologie de description archivistique et d'étude du fonds. À l'issue de cette année probatoire et face à la masse d'informations à traiter, trois secteurs géographiques ont été retenus selon une combinaison de critères **[5]** :

[3] Antéa-Archéologie, l'INRAP et le PAIR (Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan).

[4] Le choix s'est porté sur Furdenheim qui est la commune de naissance d'A. Stieber et qui est significative en terme de volume documentaire (16 carnets). Par ailleurs, cette commune fait partie du périmètre d'un précédent projet collectif de recherche sur l'occupation du sol dans la vallée de la Bruche (Triantafillidis & Oswald 2012). Les objectifs de ce projet étaient de comprendre la dynamique de l'occupation du sol par l'homme et le rapport entre l'homme et l'environnement. Les sites de ce secteur ont été revisités et identifiés ces dernières années et le matériel afférent a été inventorié.

[5] Nos critères ont été définis à partir des observations faites sur la commune de Furdenheim. Ces critères combinent des communes représentatives en nombre de carnets, la présence de carnets antérieurs à 1945 (car il semble que ces données n'ont pas fait l'objet de publications) et des communes dont la localisation géographique correspond à différents milieux naturels.

- zone humide, le secteur de Benfeld-Erstein (18 communes et 45 carnets) ;
- terres lœssiques, le secteur de Furdenheim-Pfettisheim (24 communes et 179 carnets) ;
- collines sous-vosgiennes, le secteur de Willgottheim-Hochfelden (23 communes et 40 carnets).

Les carnets et documents se rapportant à ces trois secteurs font l'objet d'une numérisation **[6]** et d'une description archivistique selon les normes en vigueur, dont le format EAD (Encoded archival description) en langage XML, standard largement répandu dans le domaine des archives scientifiques. Les champs descriptifs et les thésaurus ont été sélectionnés de manière à être compatibles avec les bases de données nationales existantes (base Mémoire, etc.). Un travail de transcription de certains documents manuscrits a également été entamé afin d'en améliorer la lecture. Les méthodes d'enregistrement et de transcription employées reposent sur deux tableurs dont les données seront converties en XML EAD puis visualisées dans une application dédiée.

Le mode de restitution et d'exploitation numérique du projet et les moyens de valorisation du fonds sont encore en cours de réflexion **[7]**.

CE QUE RÉVÈLENT LES PREMIERS RÉSULTATS DU PROJET

Au terme d'une année, la documentation relative à plus d'un tiers des communes retenues a été numérisée et un peu moins a été étudiée. Les documents ont révélé les méthodes de travail d'A. Stieber qui s'appuyait sur un réseau de connaissances locales le contactant notamment à chaque découverte fortuite.

Quelques pages de carnets abordent sa méthode de prospection – mesures, couleur du sol, etc. Ces carnets semblent constituer la mémoire écrite de l'archéologue, et une matière dans laquelle il va puiser les informations nécessaires à ses rapports ou ses publications (y sont insérés

[6] Chaque carnet et chaque document fait l'objet d'une version de conservation en tiff et d'une version de consultation en jpg. Le nommage des fichiers se veut le plus complet possible pour que l'intégrité du carnet et la place de tous les documents annexes soient respectés et lisibles.

[7] Cette partie du projet fait l'objet d'une collaboration mise en place avec l'IUT Robert Schuman d'Illkirch et des élèves de la licence professionnelle Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques (Magali Jacquinez, Maryline Kreider, Jade Simonet), durant l'année scolaire 2014-2015.

Figure 8

Télégramme collé dans un carnet, commune de Furdenheim (cliché DRAC Alsace)

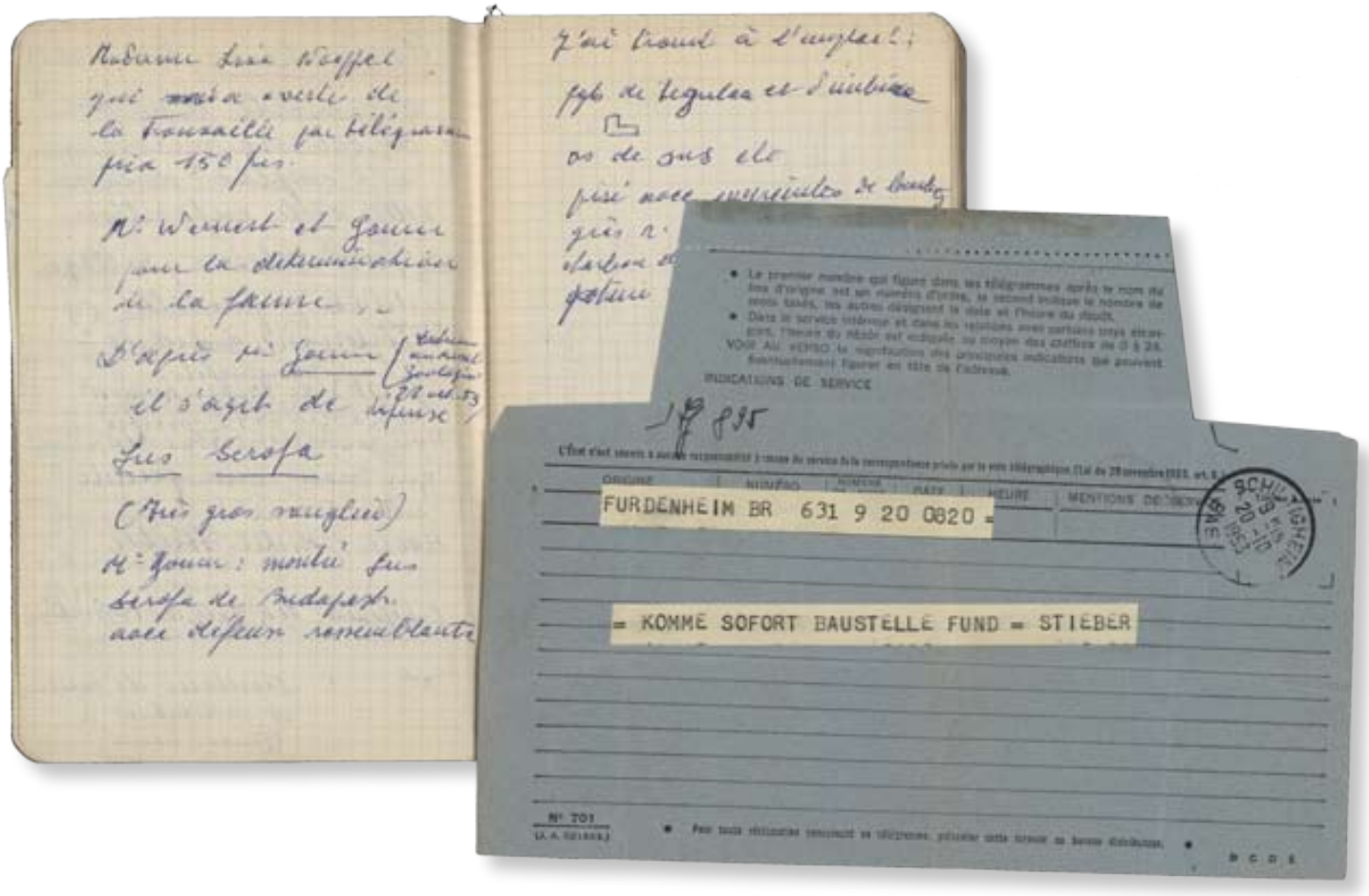

Figure 9
Vélo d'Arthur Stieber lors d'une prospection à Ittenheim, 1949 (cliché DRAC Alsace)

de nombreux brouillons d'articles, des références bibliographiques, des inventaires d'objets du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg – l'actuel Musée archéologique – ou encore des remerciements adressés à des personnes l'ayant aidé dans son travail). Toute découverte mentionnée par A. Stieber est scrupuleusement datée et référencée. L'archéologue note systématiquement la section du terrain, le lieu-dit, la parcelle, le nom du propriétaire et celui du locataire le cas échéant. Puis des croquis de plans de situation et des structures, des coupes, tous légendés et dimensionnés viennent préciser les découvertes. Enfin, il fait état de ses observations et des hypothèses qu'il en retire. Il prend soin de donner un maximum d'informations sur la nature des couches géologiques et il renseigne également les prises de vues réalisées en notant les conditions climatiques, la distance par rapport au sujet, les caractéristiques de l'appareil photographique et de la pellicule. Sa prise de note n'est pas strictement linéaire. Des passages écrits au crayon à papier ont été réécrits au stylo, des notes ont pu être complétées *a posteriori*, à la lumière de trouvailles plus récentes. Certains carnets regroupent des notes rédigées sur plusieurs années distantes ou ont été utilisés tête-bêche.

Toutes ces informations prises isolément peuvent paraître anecdotiques, mais une fois rassemblées et analysées, elles permettent de brosser le quotidien de l'archéologue, pas à pas.

L'étude des carnets mais aussi des documents annexes sont autant de traces du parcours professionnel de Stieber.

Des sources complémentaires au fonds ont également pu être repérées. Elles sont conservées dans d'autres structures telles l'Institut de France, le Museum national d'histoire naturelle ou encore les Archives du CNRS **[8]**. Il s'agit de quelques éléments de correspondance dans les papiers de Raymond Lantier **[9]** et de l'abbé Henri Breuil **[10]**, tous deux préhistoriens, ainsi que du dossier de carrière d'Arthur Stieber contenant des documents administratifs, des rapports, des tirés-à-part, des photographies, etc. R. Lantier était en effet le «parrain» d'A. Stieber lors de son entrée au CNRS. A. Stieber a été en contact avec l'abbé Breuil et l'abbé Glory, mais la nature exacte de leurs échanges n'a pas encore pu être précisée à ce jour. Par ailleurs, il travaillait régulièrement avec Jean-Jacques Hatt, conservateur du Musée archéologique de Strasbourg et directeur régional des Antiquités. Enfin, de nombreuses mentions bibliographiques de Robert Forrer sont présentes dans les carnets de terrain.

D'un point de vue strictement documentaire, les carnets de Stieber sont de format standard, facilement transportables et ils rendent compte de la régularité des techniques

[8] Le dossier de carrière du personnel du CNRS sont versés aux Archives nationales (site de Fontainebleau).

[9] Archives de l'Institut de France, fonds Raymond Lantier, correspondance 1951 (Ms 8014), rapports et correspondance 1952-1956 (Ms 7989). R. Lantier a été nommé directeur de recherches d'A. Stieber en 1954.

[10] Bibliothèque du Museum d'histoire naturelle de Paris, fonds Breuil, correspondance 1961 (Br 41).

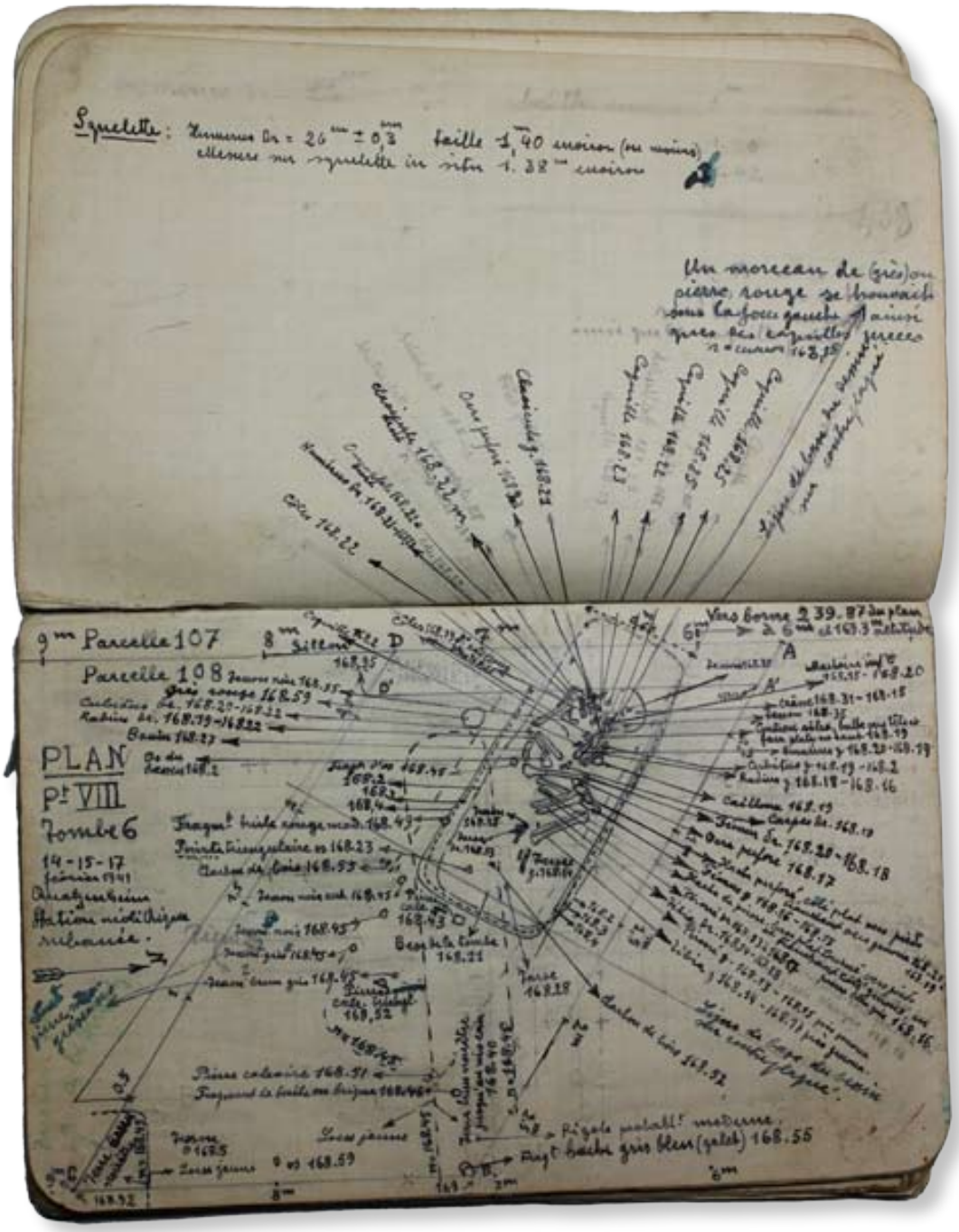

Figure 10
Découverte d'un squelette à Quatzenheim, 1940 (cliché DRAC Alsace)

d'enregistrement des informations. Mais lorsqu'on étudie de plus près tous les documents annexes, on en déduit que pour l'archéologue, tout est support pour une prise de notes : un prospectus, une carte de visite, un carton d'emballage alimentaire, un ticket de la compagnie des tramways strasbourgeois, etc. Une approche ethnologique du fonds A. Stieber, via le dépouillement des archives, pourrait être l'occasion de mettre au jour nombre d'informations qui reflètent la vie quotidienne de l'archéologue mais aussi celle de toute une population. En effet, au-delà du champ archéologique, les carnets nous renseignent sur d'autres domaines relatifs à l'histoire culturelle et sociale de l'Alsace. Ils contiennent parfois des indications démographiques sur les communes fouillées, des observations géomorphologiques ou sur les types de culture, ou encore la profondeur des labours. Des photographies de maisons ou de fermes prises dans les villages alsaciens témoignent de l'architecture traditionnelle de la région. Enfin, A. Stieber a réutilisé tout type de supports pour ses notes, jusqu'à des cartons d'emballages découpés qui nous révèlent un pan de l'histoire des entreprises locales dont certaines ont disparu depuis.

Par ailleurs, les carnets d'A. Stieber racontent en filigrane l'histoire de la discipline, par exemple en donnant un aperçu des conditions de travail au milieu du XXe siècle (relevé des noms, date de naissance, situation familiale des ouvriers employés sur les chantiers, ainsi que leurs salaires et horaires de travail selon leur fonction).

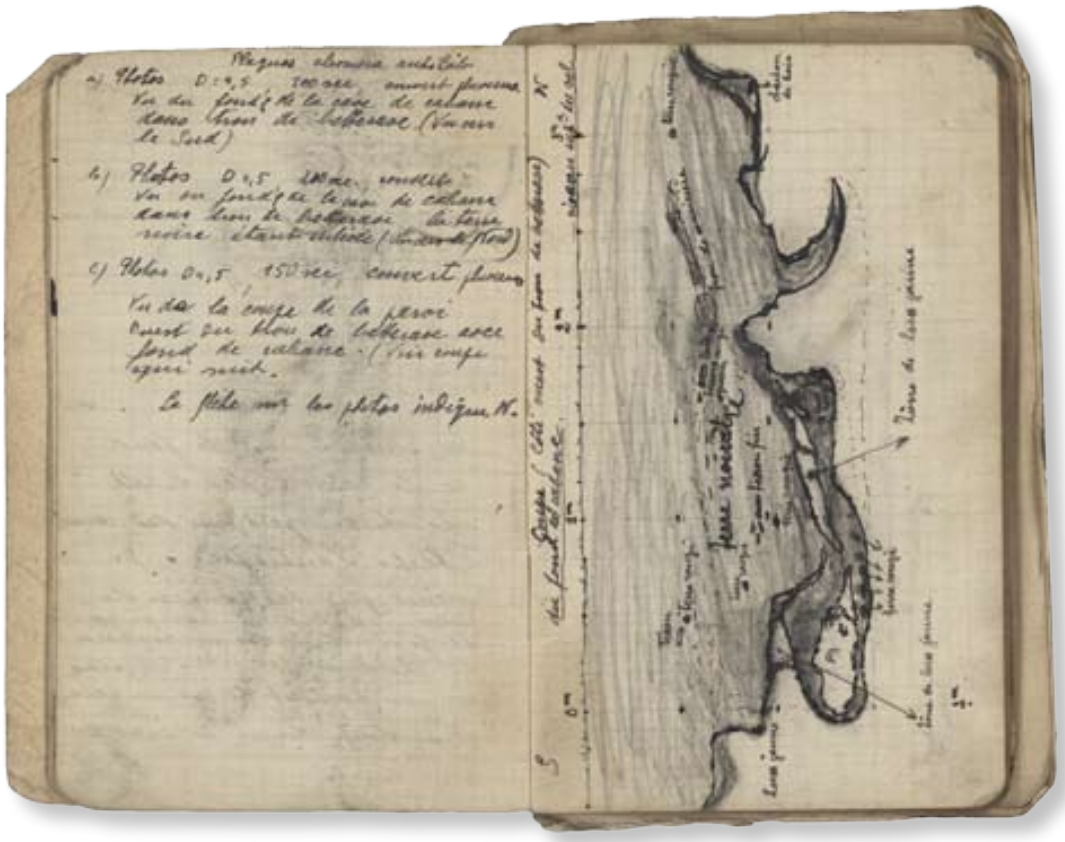

Figure 11

Coupe côté ouest du trou de betteraves, Furdenheim, 1935 (cliché DRAC Alsace)

Figure 12

Support de notes d'A. Stieber, cartons d'emballages des Établissements Ungemach (cliché DRAC Alsace)

De précieuses informations sur les méthodes de travail, les techniques de fouille et les conditions sur le terrain sont distillées au fil des clichés photographiques amassés par l'archéologue au cours de sa longue carrière. Au vu de la masse d'informations collectée et de leur diversité, il paraît intéressant de développer plus avant cette approche ethnologique sous-jacente au projet.

À propos de l'exploitation des données, l'objectif de travail durant cette première année consistait, d'une part, à évaluer et vérifier la fiabilité des informations contenues dans les carnets, en les croisant avec les données de la carte archéologique et avec les récents travaux scientifiques (fouilles, projets collectifs de recherche) et, d'autre part, à compléter la carte archéologique nationale. Cette démarche impliquait d'établir, dans un premier temps, un état de nos connaissances en s'attachant, plus particulièrement, à recenser les correspondances entre les données actuellement enregistrées dans la base Patriarche **[11]** et celles émanant des carnets (opérations archéologiques, entités archéologiques, bibliographie).

L'étude de ces carnets a démontré que presque tous les sites inédits proviennent des carnets antérieurs à 1945. Les observations datées d'après-guerre ont été

[11] Base nationale recensant l'ensemble des entités et opérations archéologiques sur le territoire métropolitain. Maintenue par le Ministère de la culture, elle est alimentée au niveau régional par chaque SRA.

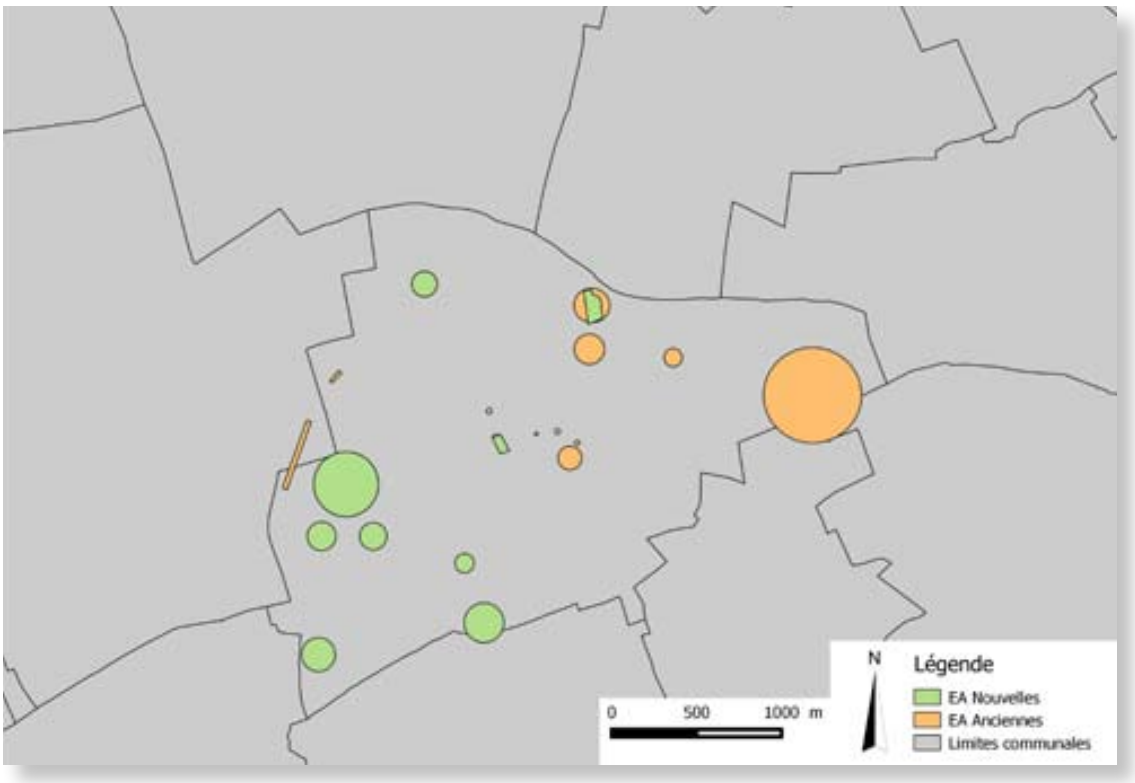

Figure 13
Carte des entités répertoriées à Furdenheim, avant et après l'étude des carnets Stieber (carte : Georges Triantafillidis/ DRAC Alsace)

publiées et sont connues du SRA Alsace. Ces informations, enregistrées dans la base Patriarche, sont issues des observations d'A. Stieber qui ont été transmises uniquement par ses articles, publiés essentiellement dans le *Bulletin de la société préhistorique française* (BSPF) et les *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* (CAAAH).

En outre, les entités archéologiques, découvertes en grande partie lors de travaux agricoles, sont localisées essentiellement en milieu rural, et leur répartition chronologique s'étend du Néolithique à la période moderne. Les vestiges découverts concernent souvent des fosses et leur interprétation est parfois difficile, puisque les observations sont la plupart du temps lacunaires, en raison des circonstances de la découverte (labours ou travaux d'assainissement).

En revanche, le dépouillement des carnets d'A. Stieber a permis d'inventorier 12 nouvelles entités uniquement pour la commune de Furdenheim, ce qui double le nombre d'entités archéologiques dans la base Patriarche.

PERSPECTIVES

À cette étape du projet, les perspectives de valorisation du fonds restent très ouvertes et plusieurs pistes sont à l'étude. Une fois numérisé et partiellement transcrit, le fonds sera consultable via un instrument de recherche intégré dans une application spécifique telle que Pleade. Cette base de données pourra être accessible chez les différents partenaires du projet dans un premier temps, en élargissant par la suite le partenariat vers d'autres institutions.

Certaines questions restent encore en attente, à savoir : comment lier l'écrit et le mobilier conservé au Musée archéologique de Strasbourg ? Comment restituer au mieux la grande richesse de ce fonds ? Une exposition et une publication sont envisagées à l'issue de l'étude.

Au-delà du témoignage du travail de terrain d'A. Stieber, ce fonds présente un intérêt en tant qu'objet patrimonial, reflet de l'histoire de la discipline archéologique au cours du XXe siècle. Là encore, plusieurs axes se dessinent : de l'usage du carnet de terrain dans le travail de l'archéologue, jusqu'à une réflexion plus large sur l'utilisation du carnet comme support d'écriture transdisciplinaire (carnets d'artistes, de voyages, carnets d'observations scientifiques, etc.). Ces questions seront développées durant la dernière phase du projet. ■

BIBLIOGRAPHIE MENTIONNÉE

Schnitzler, Bernadette, 1985, « En mémoire d'Arthur Stieber, (1908-1985) », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* 28, p. 125-126.

Schnitzler, Bernadette, Stahl, Marie & Triantafillidis, Georges, 2013, *Projet collectif de recherche : archives scientifiques de l'archéologie : fonds Arthur Stieber : année 2012*, Strasbourg.

Schnitzler, Bernadette, Stahl, Marie & Triantafillidis, Georges, 2014, *Projet collectif de recherche : archives scientifiques de l'archéologie : fonds Arthur Stieber : année 2013*, Strasbourg.

Schnitzler, Bernadette, Stahl, Marie & Triantafillidis, Georges, 2015, *Projet collectif de recherche : archives scientifiques de l'archéologie : fonds Arthur Stieber : année 2014*, Strasbourg.

Triantafillidis, Georges & Oswald, Grégory, 2012, *Projet collectif de recherches : occupation du sol dans la vallée de la Bruche de la Préhistoire à l'Antiquité : rapport final*, Strasbourg.

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LA GYPSOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG : QUAND LES STATUES PARLENT D'ELLES-MÊMES

Soline MORINIÈRE

Chargée d'études documentaires DRAC Alsace,
Centre François Georges Pariset, Université Bordeaux Montaigne

soline.moriniere@culture.gouv.fr

Mes sincères remerciements à Jean-Yves Marc pour ses conseils avisés lors de la réalisation de cet article.

RÉSUMÉ

Au XIXe siècle, l'archéologie s'affirme en tant que discipline scientifique et apparaît dans l'enseignement supérieur. Les professeurs forment alors des collections de moulages à vocation pédagogique. Celle de Strasbourg, qui est aujourd'hui la plus grande gypsothèque universitaire française, est créée par le professeur allemand Adolf Michaelis entre 1872 et 1910. Elle est le reflet des méthodes de l'enseignement germanique et de la conception de l'*Altertumswissenschaft* qui se diffusent partout en Europe. La gypsothèque de Strasbourg présente également la particularité d'être un véritable laboratoire d'expérimentations, dans lequel le professeur travaille sur les questions de restitution, de filiation, de luminosité et de polychromie. Les moulages rendent compte encore aujourd'hui de ces réflexions. L'étude des moulages réalisée pour cet article permet ainsi de restituer et d'interroger cette double fonctionnalité d'une collection de moulages, dans un contexte historique et géographique déterminé, largement européanisé.

Mots-clés

Michaelis Adolf, Antiquité, archéologie, archive, atelier de moulage, collection, enseignement, gypsothèque, moulage, recherche expérimentale, sculpture, université.

In 19th century, archaeology becomes a scientific discipline and appears in higher education. Then, the professors form plaster casts collections for educational value. Strasbourg collection, which is now the largest French university gypsotheque, is created by the German university professor Adolf Michaelis between 1872 and 1910. It reflects the methods of the German education and concept of *Altertumswissenschaft* which spread throughout Europe. The Strasbourg plaster casts collection was also a laboratory of experiments, in which Adolf Michaelis works on questions of restitution, parentage, lighting and polychromy. Today, we can see most of these theories directly on the plaster casts.
The present study about these casts can restore and put this double function forward, in a particular historical and geographical context, largely europeanized.

Keywords

Michaelis Adolf, Antiquity / ancient times, archaeology, records, plaster cast workshop, collection, higher education, plaster cast, experimental research, sculpture, university.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Le Palais universitaire de Strasbourg recèle nombre de trésors plus ou moins connus. Parmi eux, figure l'importante collection de moulages conservée aujourd'hui dans les sous-sols de l'édifice. Héritage de la période impériale, elle témoigne comme le palais qui l'abrite, d'une forte volonté politique de faire de l'Université de Strasbourg, chef-lieu de la nouvelle région *Elsass-Lothringen*, la vitrine de l'enseignement supérieur allemand.

L'histoire des collections de l'Institut d'archéologie classique de l'Université de Strasbourg, dont fait partie la gypsothèque, et de leur fondateur est particulièrement bien connue par plusieurs articles de deux directeurs de l'Institut, Gérard Siebert et plus récemment Jean-Yves Marc, et par l'ouvrage d'Erika Simon [1]. Une abondante documentation, catalogues de la collection de moulages ou pièces d'archives du fonds Adolf Michaelis et de l'Institut d'archéologie classique, permet de retracer précisément la création et l'évolution de la collection [2]. Pourtant, cette richesse documentaire peut être complétée par l'étude des moulages. Ceux-ci ne doivent plus être considérés seulement comme des reproductions en plâtre d'œuvres antiques mais aussi comme des sources documentaires directes. Le moulage devient alors « archive » dans le sens où il est porteur d'informations sur le contexte socioculturel et éducatif de l'époque à laquelle il a été créé, informations lisibles et compréhensibles sans avoir besoin de recourir à des documents textuels.

GENÈSE DE LA COLLECTION STRASBOURGEOISE DANS LE CONTEXTE GERMANIQUE

Les premières collections de moulages dans les universités allemandes sont créées à la fin du XVIIIe siècle mais elles se généralisent dans la première moitié du siècle suivant. En 1767, le philologue et archéologue Christian Gottlob Heyne (1729-1812) achète des moulages de sculptures antiques pour illustrer ses conférences d'archéologie à l'Université de Göttingen. Il les installe au milieu des rayons de la bibliothèque universitaire dont il est le directeur puis, face à l'accroissement de la collection, celle-ci intègre une salle spéciale en 1825. D'autres gypsothèques universitaires se créent à cette époque, à Bonn en 1819, à Tübingen en 1836, à Leipzig en 1840, à Halle en 1845 et celles de Heidelberg et Fribourg-en-Brisgau débutent respectivement en 1850 et 1855 [3]. Ces fondations suivent de près la création d'un enseignement de l'archéologie, les professeurs considérant comme essentielle l'approche visuelle de l'œuvre. À Munich dans le Royaume de Bavière, le département d'archéologie classique est institué en 1865, et quatre ans plus tard, Heinrich von Brunn (1822-1894) rassemble pour ses leçons des collections de moulages et de photographies. L'essor de la discipline archéologique s'étend à d'autres pays d'Europe pour lesquels l'Empire allemand devient un modèle. Les récits de voyages des savants et universitaires étrangers dans l'Empire allemand permettent de rendre compte d'une situation universitaire telle qu'elle est perçue à l'extérieur. En 1873, l'étruscologue Giancarlo Conestabile (1824-1877) dresse un bilan de l'enseignement des sciences de l'Antiquité en Italie. À cette date, 24 universités allemandes sur les 29 existantes possèdent une gypsothèque [4] ou ont un accès privilégié à des collections de moulages présentes dans les musées de la ville, à Berlin et à Dresde par exemple. Les cinq universités qui n'en possèdent pas (Erlangen, Giessen, Marburg, Münster, Rostock) sont celles où l'archéologie classique n'est pas encore enseignée en tant que discipline à part entière. Lorsque le Français Maxime Collignon (1849-1917), professeur d'antiquités grecques à la Faculté des Lettres de Bordeaux et ancien membre de l'École française d'Athènes, est envoyé en mission dans l'Empire allemand dix ans plus tard, pour étudier l'enseignement de l'archéologie classique et les collections de moulages dans les universités, seule l'Université de Giessen n'a toujours pas de cours d'archéologie. Le département d'archéologie de l'Université de Marburg

[1] Siebert 1996 ; Simon 2006 ; Marc 2012 ; Marc 2013.

[2] Le fonds Adolf Michaelis est conservé à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (cote MS.5) et une partie des archives de l'Institut d'archéologie se trouve aux Archives départementales (cotes AL, W et D).

[3] *Universitätssammlungen in Deutschland, das Informationssystem zu Sammlungen und Museen an deutschen Universitäten* [en ligne].

[4] Conestabile 1873, p. 367.

a été créé en 1876, la chaire d'archéologie classique de Rostock en 1881, celle d'Erlangen en 1882 et celle de Münster en 1883. À Giessen, c'est la nomination de Bruno Sauer (1861-1919) en 1892 qui semble marquer l'introduction pérenne de cet enseignement, et l'Institut archéologique est créé en 1898. La formation de gypsothèques dans ces universités suit généralement l'apparition de l'enseignement, à l'exception d'Erlangen qui possédait déjà un « musée archéologique de l'Université bavaroise royale Friedrich Alexander » depuis 1857, dirigé par les professeurs de philologie Carl Friederichs (1831-1871) et Carl Heyder (1812-1885).

La nouvelle Université de Strasbourg, dite *Kaiser-Wilhelms-Universität,* est fondée en 1872, moins d'un an après l'annexion de l'Alsace par l'Empire allemand. Elle est située tout d'abord dans le Palais des Rohan. Adolf Michaelis (1835-1910), nommé professeur d'archéologie, commence à acquérir des moulages [5]. Cette première collection comprend 700 pièces, qui sont ensuite transférées au premier étage du Palais universitaire, œuvre de l'architecte Otto Warth et inauguré les 26 et 28 octobre 1884 [6]. Le musée se déploie dans douze salles et galeries au décor antiquisant, formant le « musée des moulages » de l'Université de Strasbourg. La collection s'accroît régulièrement et considérablement, et compte déjà en 1897 plus d'un millier de moulages. Cette période de gloire et de croissance s'achève avec la mort de son fondateur. De fait, peu de moulages sont acquis après 1907 [7]. C'est ce qui fait tout l'intérêt de cette collection, qui est ainsi le reflet de la volonté d'un seul homme, responsable des choix et de l'utilisation de cet outil à la fois pédagogique et scientifique.

[5] Simon 2006.

[6] Warth 1885 ; Loyer 1991 ; Marc 2012 ; Marc 2013.

[7] Le registre d'inventaire de la collection, conservé à l'Université de Strasbourg, répertorie les moulages dans l'ordre d'entrée dans la collection. Il couvre la période allemande de 1873 à 1918. Les acquisitions d'A. Michaelis comptent 1505 numéros d'entrée, et seulement 60 numéros pour les achats par ses successeurs Franz Winter et August Frickenhaus entre 1908 et 1918.

Figure 1
Estampilles des ateliers allemands, français, autrichien et italien
(Clichés Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044 et Soline Morinière / DRAC Alsace)

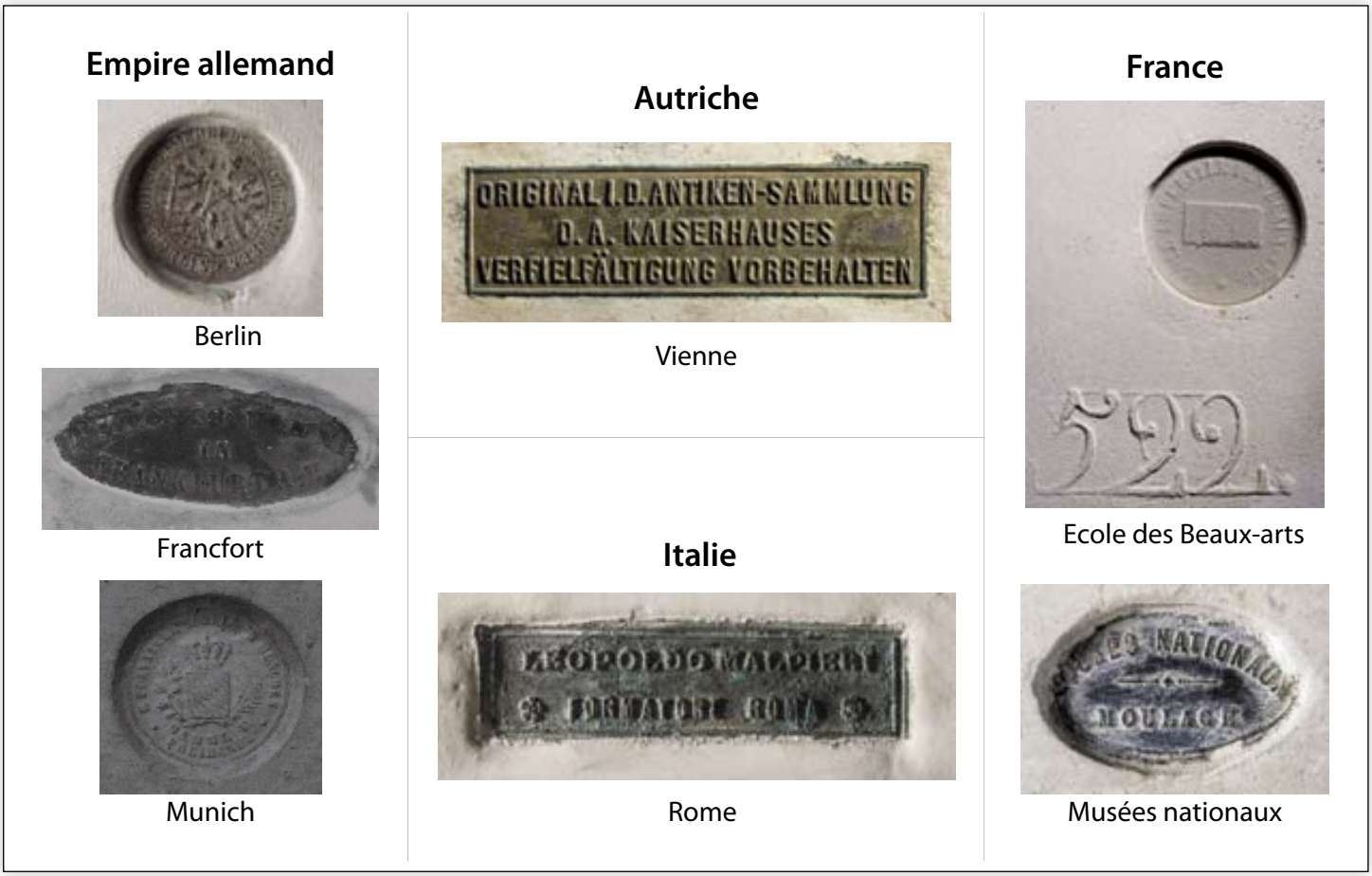

CONSTITUTION DE LA COLLECTION : UN RÉSEAU EUROPÉEN DE CIRCULATION DES MOULAGES

Plusieurs moulages portent la trace de leur provenance. Des estampilles, de formes et de contenus variables, apposées sur le plâtre, indiquent quel atelier a produit le tirage de la sculpture **(fig. 1)**. Elles sont les garantes d'une production officielle et conforme des moulages, selon une pratique qui se met en place à cette époque [8]. Un recensement de la collection de Strasbourg permet de comprendre qu'il n'y a pas eu un fournisseur unique, mais de multiples ateliers de moulages sollicités : sur un échantillon de 300 pièces, qui correspond à la partie actuellement visible par le public, 55 présentent soit une estampille, soit un numéro d'édition, en creux ou en relief dans le plâtre, ou bien peint en noir au revers du moulage [9]. Ce numéro fait référence aux catalogues de vente des ateliers. Huit ateliers sont ainsi répertoriés [10] :

Les ateliers prussiens :
- l'atelier des musées de Berlin (*Formerei der Königlichen Museen zu Berlin*) ;
- Antonio Vanni à Francfort/Main ;

Les ateliers bavarois :
- l'École supérieure polytechnique de Munich ;

Les ateliers autrichiens :
- *Antikensammlungen des Kaiserhauses / Akademie der Bildenden Künste* de Vienne ;

Les ateliers français :
- les musées nationaux (atelier de moulages associé au musée du Louvre) ;
- l'École nationale des Beaux-arts de Paris ;

Les ateliers italiens :
- Leopoldo Malpieri à Rome ;

Les ateliers anglais :
- D. Brucciani à Londres.

Adolf Michaelis, pour la constitution de sa collection, a ainsi fait appel à des ateliers différents, prussiens bien sûr, mais aussi autrichiens, français, anglais et italiens. La diversité des ateliers sollicités s'explique facilement au regard de l'identification même des œuvres reproduites. L'École supérieure de Munich a fourni les sculptures du fronton ouest du temple d'Athéna Aphaïa à Égine, conservées depuis 1827 à la Glyptothèque de Munich. De l'atelier italien Leopoldo Malpieri viennent notamment la Vénus de l'Esquilin conservée au sein des Musées capitolins et une stèle au cavalier du Musée Barracco de Rome. Le moulage du satyre au repos, exposé au Louvre, est acheté auprès de l'atelier français des musées nationaux, situé au Palais du Louvre. Les ateliers fournissaient donc des tirages de telle ou telle sculpture conservée dans le musée duquel chacun dépendait ou bien les sculptures dont ils avaient obtenu les droits de reproduction. L'atelier de Francfort par exemple avait obtenu l'autorisation de produire et vendre des tirages du Laocoon et du torse du Belvédère [11]. Pour le cas particulier où différents ateliers produisaient le même moulage, Michaelis privilégiait l'atelier le plus proche géographiquement. Si l'atelier de Francfort était sollicité pour l'achat des répliques du Laocoon et du torse du Belvédère plutôt qu'un atelier italien ayant pu produire les mêmes moulages, c'est que les frais d'emballage et de transport étaient moindres depuis Francfort que l'expédition depuis Rome.

Par ailleurs, il existe dans la collection de Strasbourg trois estampilles différentes pour l'atelier de moulages du Louvre : « musée impérial moulage », « musée du Louvre » et « musées nationaux moulages », la dernière étant de loin la plus répandue **(fig. 2)**. Cette évolution des estampilles au sein d'un même atelier, étudiée par Florence Rionnet, permet de dater la fabrication des moulages [12]. L'estampille « musée impérial moulage », visible sur un relief thessalien représentant une apparition des Dioscures [13], date du Second Empire **(fig. 3)**. Or, les achats d'A. Michaelis commencent en 1872, alors que le Second Empire s'achève en 1870. Cette situation s'explique par le fait que l'atelier de moulages du Louvre ne produit pas seulement les moulages en fonction des commandes mais en conserve aussi en stock. Ce moulage, présent dans les réserves de l'atelier, aurait été diffusé après la fin du Second Empire. Il serait *de facto* le plus ancien moulage de l'atelier du Louvre dans la collection de Strasbourg. Les deux autres estampilles ont cours à la fin du XIXe siècle mais celle qui porte « musées nationaux moulages » eut une durée de vie plus longue, puisqu'on la retrouve aussi au début du siècle suivant.

[8] Rionnet 1996, p. 40.

[9] Les numéros peints en noir au revers des moulages sont caractéristiques de l'atelier de Berlin.

[10] Le catalogue du musée édité en 1897 recense 39 ateliers ou mouleurs : à Athènes, Dresde, Vienne, Karlsruhe, Kassel… Soit ces ateliers ont produit des moulages qui ne sont pas présents dans l'échantillon observé, soit les marques et estampilles ont pu être effacées par les badigeons successifs appliqués sur les moulages ou par les étiquettes numérotées apposées ensuite par les professeurs sur le plâtre, soit ils ne marquaient pas leur moulage par ce type d'identification et ceux-ci pourraient se trouver dans les 245 moulages non estampillés de l'échantillon. Michaelis 1897, p. 135-137.

[11] Vanni 1868.

[12] Rionnet 1996.

[13] Relief votif, Apparition des Dioscures, IIe s. av. J.-C., Larissa (Thessalie), Mission L. Heuzet et H. Daumet (1861), marbre, 63,5 x 40,5 cm, Paris, musée du Louvre. Inv : Ma 746.

Figure 2
Estampilles de l'atelier de moulages du Louvre
(Clichés Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044
et Soline Morinière / DRAC Alsace)

Figure 3
Moulage du relief des Dioscures
(Cliché Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044)

Ces estampilles, en ce qu'elles révèlent de la circulation des moulages, rendent compte d'un véritable réseau européen et d'une stratégie commerciale. Elles prouvent la qualité de la collection de Strasbourg : Michaelis n'a pas constitué son musée en se limitant à une seule source de production, ce qui l'aurait contraint dans le choix des œuvres. Il n'a pas hésité à faire appel, selon ses besoins, à différents ateliers, ce qui nous permet d'affirmer que la collection a été réfléchie et que les moulages ont été soigneusement choisis.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHÉOLOGIE : SUJETS ET MÉTHODES

La présence des moulages au sein d'un établissement d'enseignement universitaire n'est pas anodine, et encore moins un phénomène unique en son genre. Au XIXe siècle en effet, la plupart des universités allemandes disposent de collections similaires. Ces musées sont liés à la création d'un enseignement, celui de l'archéologie, selon les préceptes de l'*Altertumswissenschaft*.

Ces gypsothèques, constituées par les professeurs d'archéologie classique, permettent de comprendre la ou les méthode(s) d'enseignement du système germanique [14]. À côté de cours magistraux (cours *publice*), et de leçons « privées » (*Vorlesungen*), le professeur donne des « exercices archéologiques » (*Archäologische Übungen*) dans lesquels les étudiants sont confrontés aux sources figurées sous forme de planches, de petits objets *(Antiquarium)* ou de moulages. Une gypsothèque permet ainsi aux élèves de se former devant les œuvres, les analyser, les décrire, les commenter, les mettre en relation, saisir les caractéristiques principales d'un sculpteur par rapprochement des moulages et par comparaison. Cet exercice rend l'étudiant actif, forme son regard et habitue son esprit. Il lui permet de comprendre les leçons théoriques que le maître a données. C'est là tout l'intérêt de la duplication des œuvres originales, de leur reproduction en plâtre : la forme et les dimensions sont conservées. Et surtout, ces copies peuvent être diffusées auprès de tous ceux qui en expriment le besoin. L'utilisation des moulages a donc l'avantage de pouvoir s'affranchir de la principale contrainte des œuvres originales, à savoir leur unicité, et de réunir en un même lieu des copies de sculptures en ronde-bosse et en bas ou haut-relief dont les originaux sont dispersés dans divers

[14] Collignon 1882.

Figure 4
Moulages des figures centrales du Temple d'Athéna Aphaïa à Égine (Cliché Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044)

Figure 5
Moulage de l'Aurige découvert et conservé à Delphes (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

musées, collections particulières et sites archéologiques. Ainsi, les moulages, mais aussi quelques objets originaux, des photographies et des plaques de verre, forment le *Lehrapparat*, c'est-à-dire le support pédagogique nécessaire à l'enseignement.

Par ailleurs, le choix des œuvres, mûrement réfléchi, révèle les sujets ou domaines privilégiés dans l'enseignement archéologique. Les moulages de sculptures grecques dominent largement. On reconnaît les grands ensembles architecturaux du Parthénon, d'Olympie et d'Égine pour lesquels ont été commandés des moulages des figures des frontons, des frises et des métopes **(fig. 4)**. Aux murs sont accrochés des reliefs, funéraires ou votifs, et dans les allées des statues se côtoient, *Kouroi* et *Korai* archaïques, Amazones d'Éphèse, des Athéna et des éphèbes, le Marsyas de Myron, le Satyre au repos de Praxitèle, la Victoire de Samothrace, l'Apollon et le torse du Belvédère, ici ou là un autel votif ou un candélabre. L'archéologie grecque constitue donc le cœur de l'enseignement d'A. Michaelis.

Parmi cet ensemble, il est possible de repérer quelques moulages d'œuvres découvertes lors de fouilles réalisées dans la seconde moitié du XIXe siècle : la Victoire mise au jour en 1863 sur l'île de Samothrace ; les figures des frontons du temple de Zeus à Olympie, fouillé par les Allemands, et l'Hermès dit de Praxitèle trouvé sur le même site en 1877 ; l'Aurige découvert à Delphes par les Français en 1894 (**fig. 5**). La période de constitution de

la collection, relativement courte, 1872-1910, prouve la rapidité d'intégration de ces nouvelles œuvres, quelques années seulement après leur découverte. Elle met en lumière le souci constant de la part de Michaelis d'intégrer l'actualité archéologique indispensable au renouvellement de l'*Altertumswissenschaft* en perpétuelle évolution en cette époque de « grandes fouilles ».

À côté de cet ensemble conséquent dédié à la sculpture grecque, on peut noter la présence de quelques moulages égyptiens et orientaux : l'obélisque de Salmanazar III et de nombreux bas-reliefs assyriens. Cela peut se comprendre par la volonté de replacer chronologiquement l'art grec par rapport aux cultures importantes du bassin méditerranéen et d'évoquer concrètement la question des généalogies culturelles [15]. Ils forment une sorte de prélude au cœur du musée.

Les copies romaines d'originaux grecs ont été considérées non pas en tant qu'œuvres produites par les Romains mais pour l'original qu'on cherche à atteindre à travers elles. Cependant, plusieurs moulages concernent spécifiquement l'art romain, sculptures aux inspirations grecques ou bien portraits de personnalités politiques ou intellectuelles : Socrate, César, Octave, Sénèque, Hadrien, et d'autres. L'archéologie romaine est donc présente dans l'enseignement, mais le nombre réduit de moulages par rapport à l'art grec s'explique probablement en ce qu'il est présenté à l'époque comme une extension des salles précédentes du musée [16].

LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE À L'UNIVERSITÉ : UNE SÉRIE D'EXPÉRIENCES [17]

La collection de moulages ne servait pas seulement à l'enseignement de l'archéologie. Elle était également pour Michaelis un vaste laboratoire. La possibilité d'avoir en un même lieu des sculptures ou fragments de sculptures provenant de divers musées ou sites archéologiques lui permettait d'expérimenter des rapprochements, des restitutions et de tenter des remontages. C'est donc l'avancement de la science archéologique qui est directement perceptible par l'étude approfondie de certains moulages de la collection [18].

Le groupe des Tyrannoctones

C'est probablement le groupe sculpté le plus emblématique de la gypsothèque de Strasbourg, puisque c'est ici même qu'A. Michaelis a rapproché les deux statues indépendantes d'Harmodios et d'Aristogiton, conservées au Musée national archéologique de Naples [19]. Michaelis a positionné dos à dos ces deux hommes dont le premier brandit une épée et l'autre est armé d'une courte épée dans la main droite tout en tendant en avant le bras

Figure 6
Moulage du groupe des Tyrannoctones conservés au Musée de Naples (Cliché Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044)

[15] Ils étaient au nombre de 60 en 1897 et étaient exposés dans la première salle du musée, appelée « *Assyrischer Gang* ».

[16] Cette hypothèse est confirmée par l'introduction que Michaelis écrit dans son catalogue au sujet de la « *Römische Zimmer* » qui contient ces moulages. Michaelis 1897, p. 92.

[17] Soulignons ici le travail pionnier d'Yvon Lemoine, le seul à s'être intéressé jusqu'à présent aux pratiques de restitutions visibles dans les musées de moulages. Son étude sur les restitutions d'A. Michaelis est l'ouvrage de référence pour les lignes qui vont suivre. cf. Lemoine 2002.

[18] Une sélection a été opérée pour cet article. Tous les moulages présentés ici sont encore présents dans la gypsothèque de Strasbourg. Un choix plus large de restitutions a été étudié par Yvon Lemoine dans son mémoire de maîtrise : l'Aphrodite de Cnide, l'Athéna Lemnia, les Amazones d'Éphèse, le discobole de Myron, etc. cf. Lemoine 2002. Elles sont indiquées dans le catalogue du musée rédigé par Adolf Michaelis. cf. Michaelis 1897.

[19] Harmodios et Aristogiton, dits les Tyrannoctones, IIe s. ap. J.-C., Naples (Villa Adriana), marbre, H : 2,20 m et 1,85 m, Naples, Musée national archéologique, Inv : 6009 et 6010.

gauche drapé d'une chlamyde (**fig. 6**). L'hypothèse a été avancée d'après un bas-relief d'Athènes, dont un moulage est également présent dans la gypsothèque strasbourgeoise [20], et qui vient corroborer cette disposition. Cette tentative de restitution du groupe statuaire célébrant le meurtre du tyran Hipparque fait dès le départ autorité auprès des chercheurs [21]. En outre, le rapprochement des statues dans la collection de Strasbourg se concrétise par la création d'une base unique qui intègre les bases initiales des deux moulages. Cela permet de donner une cohérence à l'ensemble et de mieux comprendre la composition du groupe et l'interaction des figures entre elles.

Adolf Michaelis va encore plus loin dans sa restitution du groupe puisqu'il remplace également la tête d'Aristogiton : on avait en effet placé sur le corps du tyrannoctone, lors d'une restauration malheureuse, une tête antique imberbe, incohérente avec l'iconographie du bas-relief d'Athènes qui révèle une figure barbue.

Figure 7
Moulage du groupe Eirènè portant Ploutos conservé à la Glyptothèque de Munich (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

Eirènè portant Ploutos

Un moulage du groupe statuaire d'Eirènè portant son fils Ploutos, dont l'original fut sculpté par Céphisodote l'Ancien, est présent dans la gypsothèque de Strasbourg **(fig. 7)**. Il symbolise la paix portant la richesse, sous la forme d'une femme avec un enfant dans ses bras. A. Michaelis a choisi pour sa collection un moulage du groupe statuaire le plus complet, trouvé à Rome et conservé à la Glyptothèque de Munich [22]. Celui-ci avait été restauré, notamment le bras droit d'Eirènè, les deux bras de Ploutos et le vase qu'il tenait dans sa main gauche.

Cependant, l'aspect du moulage actuel n'est pas une réplique fidèle du groupe munichois. Après l'arrivée du moulage à Strasbourg, A. Michaelis a réalisé quelques transformations, pour se rapprocher de l'iconographie originelle, connue par des monnaies d'Athènes et de Cyzique [23]. Dans cette optique, le savant a acheté également deux moulages de statues de Ploutos : la première découverte au Pirée en 1881 et exposée au Musée national d'Athènes, la seconde conservée à Dresde [24]. Un trou dans le socle en plâtre, près du pied droit de la statue suppose la présence d'un objet disparu, des traces de creusement sur la sandale et à l'intérieur de la main droite indiquent que cet objet

Figure 8
Moulage d'Eirènè portant Ploutos : sceptre brisé dans la main droite d'Eirènè (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

[20] Michaelis 1897, p. 33, n°306-307 pour le groupe sculpté, et n°308 pour le bas-relief. Bas-relief, Athènes (ancien prytanée), marbre, BroomHall Castle (Écosse).

[21] Collignon 1892. p. 369-375 ; Azoulay 2014.

[22] Michaelis 1897, p. 65, n°727. Eirènè portant Ploutos, copie romaine d'un original grec daté entre 374-370 av. J.-C., Rome (Villa Albani), marbre pentélique, H : 2,01 m, Munich, Glyptothèque, Inv : 219.

[23] Cette transformation du moulage a eu lieu en 1907. cf. Lemoine 2002, p. 158.

[24] Michaelis 1897, p. 65, n°728 et 729.

était tenu par la main droite d'Eirènè (**fig. 8 et 9)**. Un fragment est encore visible sous les doigts repliés. Il s'agit d'un sceptre surmonté d'un motif de bourgeon floral, visible sur une vue ancienne de *l'Hermessaal* du musée des moulages **(fig. 10)**.

En 1907, A. Michaelis désolidarise le vase pour le remplacer par une corne d'abondance **[25]**. L'annulaire droit de l'enfant, dans la main qu'il tend vers le visage de sa mère, a été légèrement abaissé pour se placer au niveau des autres doigts, alors qu'il était légèrement levé dans le bras restauré de l'original de Munich. Ce « travail chirurgical de transformation », selon les termes d'Yvon Lemoine, est encore visible sur le moulage, au niveau du bras gauche d'Eirènè et par la présence de deux cavités sous le bras, dans lesquelles des goujons

[25] Lemoine 2002, p. 162. La restitution de la corne d'abondance daterait de 1907 d'après le registre d'entrée des moulages (*Füllhorn*). Le sceptre est présent antérieurement.

Figure 9
Moulage d'Eirènè portant Ploutos : zone d'insertion du sceptre (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

Figure 10
Vue de l'Hermessaal, musée des moulages de Strasbourg (Fonds Adolf Michaelis, MISHA)

Figure 11
Moulage d'Eirènè portant Ploutos : écart dans la jonction des deux pièces du moulage et cavités créées sous le bras d'Eirènè pour porter l'enfant restitué (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

contribuent à supporter le poids de l'enfant **(fig. 11)**.

La Victoire de Samothrace

La gypsothèque de l'Université de Strasbourg possède trois moulages de la Victoire de Samothrace ; mais parmi eux, un seul est la stricte réplique de la statue conservée au musée du Louvre [26] avant sa restauration récente en 2013-2014. Celle-ci a désormais changé le rapport entre la copie et l'original puisque des fragments originaux de la draperie et une plume de l'aile gauche, jusqu'alors en réserve, ont été réintégrés [27]. Les deux autres moulages présentent des restitutions qui sont liées de très près à la découverte de la statue et de sa base et aux réflexions qui s'ensuivirent [28].

C'est en avril 1863 que Charles Champoiseau, vice-consul de France intérimaire à Andrinople [29] et archéologue amateur découvre dans le sanctuaire des Grands Dieux à Samothrace, une statue féminine brisée en plusieurs fragments, qu'il envoie en France [30]. Elle arrive au musée du Louvre en mai 1864. Une première restauration permet de reconstituer le corps de la statue, qui est exposé dans le musée en 1866. Le vice-consul laisse toutefois sur place, à Samothrace, une série de blocs de marbre gris, qui constituaient probablement le piédestal. Dix ans plus tard, en 1875, lors de la seconde expédition autrichienne menée par Alexander Conze, accompagné de l'archéologue Otto Benndorf et de l'architecte Aloïs Hauser, ce dernier reconstitue l'assemblage des blocs et démontre qu'il s'agit de la proue d'un navire de guerre. Informé, Charles Champoiseau fait parvenir les blocs qui arrivent au Louvre en 1879. Félix Ravaisson-Mollien procède alors au remontage de la statue sur le socle, de nouveau exposée au public, en haut de l'escalier Daru, à l'été 1884. Les hypothèses concernant la restitution de la composition de la statue, replaçant les membres disparus et d'éventuels attributs, sont nombreuses. Le rapprochement fait par l'architecte Alois Hauser avec un tétradrachme de Démétrios Poliorcète [31] fut le départ de multiples débats : une Victoire, debout sur la proue d'un navire, tient une trompette dans la main droite [32]. En 1897, Maxime Collignon restitue dans la main gauche une *stylis* de navire, « une sorte de croix allongée qui supportait l'aplustre ou servait à attacher la flamme » [33].

La première restitution est une réduction de la statue et de la proue du navire de guerre qui lui sert de piédestal. Mais l'allégorie de la Victoire a été complétée : des pieds, une tête, deux bras et des attributs ont été ajoutés, une trompette dans la main droite et une *stylis* dans la main gauche. Il s'agit de la restitution proposée à Vienne par Otto Benndorf et Kaspar von Zumbusch vers 1875 [34]. Le moulage a aujourd'hui perdu ses attributs, une partie des bras et la tête manquent également. Cette restitution précoce de la statue, avant même le remontage complet de l'original, présente des erreurs, notamment

Figure 12
Vue de l'escalier, avec la restitution de la Victoire de Samothrace par J.B. Riegger (Fonds Adolf Michaelis, MISHA)

[26] Michaelis 1897, p. 76, n°873. Nikè couronnant un Monument naval, dite « Victoire de Samothrace », vers 190 av. J.-C. (?), Samothrace, sanctuaire des Cabires, Missions Champoiseau (1863-1891), marbre de Paros et marbre gris du Lartos, H : 5,57 m, Paris, musée du Louvre, Inv : Ma 2369.

[27] Pioda 2015, p. 34-35 ; Hamiaux, Martinez & Laugier 2015.

[28] Ces deux restitutions font l'objet d'un article d'Adolf Michaelis. Michaelis 1906.

[29] Actuellement Edirne, en Turquie.

[30] Hamiaux 2007, p. 6-13.

[31] Kraay, Hirmer, 1969, pl. 174/574.

[32] Conze, Hauser & Benndorf 1880, p. 79-81.

[33] Collignon 1897, vol. 2, p. 467.

[34] Le moulage de la statue intègre la collection de Strasbourg en novembre 1877, celui de la proue en 1880 soit un an seulement après l'arrivée des blocs originaux au Louvre. Lemoine 2002, p. 116. Il est présent dans les catalogues du musée de 1887 et 1897. Dans le second, A. Michaelis précise que cette restitution se trouve sur un socle rotatif, qui permet d'apprécier tous les détails de l'œuvre. cf. Michaelis 1897, p. 76, n°879.

Figure 13
Moulages des reliefs latéraux du Triptyque Ludovisi (Cliché Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044)

dans la position de l'épaule droite.

La seconde est une réplique grandeur nature, complétée par le sculpteur Johann Baptist Riegger d'une tête, deux pieds, deux bras et des attributs [35]. Cette restitution doit beaucoup à la précédente, les attributs sont exactement les mêmes, mais la *stylis* est tournée vers le haut, alors qu'elle pointait vers le bas dans la restitution de K. von Zumbusch et la trompette est quant à elle davantage inclinée vers le haut. On peut noter également le pied droit ajouté par J. B. Riegger qui dépasse du socle. La tête, qui a aujourd'hui disparue, était inspirée de la *schöne Kopf.* Le moulage était présenté à l'étage du Palais universitaire, au-dessus du grand escalier nord conduisant au musée **(fig. 12)**.

Ces restitutions ont depuis été remises en cause, notamment par la découverte d'un fragment de la main droite en 1950 qui donne à voir une paume ouverte [36]. La Victoire ne pouvait donc pas tenir une trompette dans cette main-là. Ces deux moulages, s'ils donnent aujourd'hui une fausse idée de l'œuvre originale, sont toutefois un témoignage précieux de l'état de la recherche archéologique à un moment donné.

Triptyque Ludovisi

La gypsothèque de Strasbourg possède les deux reliefs latéraux du « triptyque Ludovisi », découvert à Rome en 1887 à l'emplacement des jardins de Salluste et conservés dans les collections des musées nationaux romains, au *Palazzo Altemps* [37] **(fig. 13)**.

Cet ensemble, dont l'iconographie présente la naissance d'Aphrodite sur le relief central et la double personnalité de la déesse sur les faces latérales (l'épouse et la courtisane, c'est-à-dire l'amour sacré et l'amour profane), fut longtemps appelé « Trône Ludovisi », car on supposait que ces reliefs ornaient une sorte de siège. Cette hypothèse se matérialise à Strasbourg par

[35] Ce moulage intègre la collection de Strasbourg en avril 1906. Lemoine 2002, p. 114.

[36] Hamiaux 2007, p. 21.

[37] Michaelis 1897, p. 22, n°179. Trois reliefs, dits « Trône Ludovisi », vers 460 av. J.-C., Rome, jardins de Salluste, marbre, H : 1,04 m, Rome, musées nationaux, Inv : 8670.

Figure 14
Restitution miniature en plâtre : Déesse assise sur un trône
(Cliché Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044)

une réduction en plâtre, présentant une déesse assise sur un trône ayant les reliefs Ludovisi pour dossier et accoudoirs [38] **(fig. 14)**. Une inscription indique que la restitution miniature a été réalisée par B. Schmitt à Rome en 1891. Cet objet montre la volonté de l'enseignant de restituer, en image et de manière tridimensionnelle, les idées dominantes de la science archéologique, afin d'en conforter leur validité.

L'hypothèse du trône est aujourd'hui obsolète, on considère désormais que ces reliefs servaient plutôt au décor d'un autel du sanctuaire de Marasa à Locres, qui serait consacré à Aphrodite, identification proposée par Giorgio Gullini en 1982 [39].

4. 5. Polychromie de la sculpture antique

La majorité de la collection est blanche, à l'image du matériau plâtre. Or, quelques moulages sont peints. Et pour certains, cette peinture semble être le fait non d'un professionnel mais d'un amateur. La polychromie de la sculpture grecque devient une certitude au XIXe siècle [40] grâce à des découvertes fondamentales, telles que l'ensemble de *Korai* trouvées sur l'Acropole d'Athènes par Panagiotis Cavvadias. Sur ces statues féminines enfouies après le sac de l'Acropole par l'armée perse de Xerxès en 480 av. J.-C., des traces de vive polychromie sont encore visibles. D'autres exemples voient le jour dans les fouilles d'Olympie par les Allemands et lors de la Grande fouille de Delphes par les Français. Le « mythe de la Grèce blanche » [41] né à la Renaissance prend fin, les savants se questionnent alors sur le rendu des couleurs données à la statuaire et sur l'évolution des pratiques [42] : les découvertes contemporaines apportent certaines réponses. Les premières tentatives de restitution de la couleur se font sous forme graphique et concernent l'architecture, celles sur la sculpture viendront plus tard, à l'initiative de l'allemand Georg Treu, directeur du musée de Dresde en 1882 [43]. Le moulage est alors le matériau prédisposé pour ce genre d'expérimentations.

Cependant, au moment de la création de la collection

Figure 15
Moulage de l'Amazone Sciarra patiné couleur bronze,
copie romaine d'un original grec conservée à Copenhague
(Cliché Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044)

[38] Michaelis 1897, p. 22, n°180.
[39] Gullini 1982, p. 317 ; Rolley 1994, p. 314-315.
[40] Rolley 1994, p. 78-83.
[41] Jockey 2013, p. 225-237.
[42] Collignon 1898.
[43] Grand-Clément 2009, p. 244.

de moulages strasbourgeoise, la plupart des moulages sont vendus bruts par les ateliers qui les produisent. À l'atelier de moulages du Louvre par exemple, la patine est interdite jusqu'en 1907. La blancheur du plâtre est donc ce qui domine à première vue pour la gypsothèque de Strasbourg. Cependant, conscient que le plâtre donnait une vision inexacte de la sculpture antique, le professeur A. Michaelis a utilisé les moulages pour des restitutions expérimentales de polychromie. Il a tout d'abord patiné couleur vert-de-gris les moulages des statues dont les originaux grecs devaient être, selon les sources antiques, en bronze **(fig. 15)**. Cet acte montre que, pour le professeur, seul l'original grec comptait. À travers le moulage, c'est l'original que l'on étudie. Et plus que cela, si l'œuvre n'est connue que par des copies romaines en marbre, mais que l'original grec était en bronze, le moulage sera quand même patiné couleur bronze. De même, certains des plâtres représentant des reliefs ou stèles assyriennes en basalte ont été peints en noir pour rappeler la couleur sombre de la pierre.

Pour les sculptures en marbre, dont la polychromie et notamment la dominante bleue et rouge est assurée mais presque imperceptible à l'époque, Michaelis s'est permis de peindre certains moulages, notamment plusieurs plaques de la frise des Panathénées. Il s'agit de la plaque des Ergastines et de deux plaques représentant des cavaliers (plaque VI ouest et XLI nord). Les couleurs utilisées sont vives. Le fond est bleu foncé sur deux des reliefs. Sur le moulage du relief XLI de la frise nord, mettant en scène trois cavaliers, les chevaux ont été peints en marron, avec des nuances plus foncées pour les crinières et dans les zones de superposition des chevaux **(fig. 16)** [44]. Les cavaliers sont aussi dans une couleur brun-beige, avec des chlamydes rouges. La plaque des Ergastines, dont l'original est conservé au Louvre, a subi des modifications : les têtes de trois des jeunes femmes, mutilées sur l'original, ont été refaites dans leur intégralité. Les six personnages se détachent sur un fond bleu ; les chairs rose-rouge contrastent avec les étoffes beiges. Les jeunes filles ont une chevelure blonde **(fig. 17)** [45]. Ces trois reliefs sont en double dans la collection de Strasbourg, une version

[44] Plaque XLI du côté nord de la frise des Panathénées du Parthénon, 442-438 av. J.-C., Athènes, marbre, Londres, British Museum, Inv : 1816,0610.45.

[45] Plaque VII du côté est de la frise des Panathénées du Parthénon, dite « Plaque des Ergastines », 442-438 av. J.-C., Athènes, marbre, H : 0,96 m, l : 2,07 m, Paris, musée du Louvre, Inv : Ma 738.

Figure 16
Moulage de la plaque XLI polychrome du côté nord de la frise des Panathénées (Cliché Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044)

Figure 17
Moulage de la plaque des Ergastines polychrome (détail), côté est de la frise des Panathénées (Cliché Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044)

non polychrome est visible dans la série des plaques de la frise des Panathénées. Ces trois moulages ont donc été acquis spécifiquement pour cette expérience dont Michaelis a publié ses résultats dans un article en 1901. Depuis son ouvrage *Der Parthenon* paru en 1870, il s'intéressait de très près à la question de la polychromie et de la lumière pour approcher au mieux la perception que les Grecs devaient avoir de cette frise placée en haut du mur de la *cella* **[46]**.

L'ensemble des restitutions présentées permet d'affirmer la démarche scientifique d'A. Michaelis. Leur nombre montre le rôle actif de ce savant, davantage archéologue-muséographe qu'archéologue de terrain. Outre leur contribution aux progrès de la science, de l'*Altertumswissenschaft,* elles servent aussi une démarche pédagogique et méthodologique.

CONCLUSION : DE « PRÉCIEUX DOCUMENTS D'ARCHIVES » [47], TÉMOINS HISTORIQUES D'UNE ÉPOQUE DONNÉE

Dans son article sur la collection de moulages de Strasbourg, Gérard Siebert, alors conservateur de la gypsothèque, considérait déjà le fort potentiel archivistique des moulages, soulignant que ces tirages en plâtre, réalisés à un instant donné peuvent aujourd'hui avoir un aspect différent de la sculpture originale. C'est le cas des frontons d'Égine : Strasbourg possède des moulages des sculptures telles qu'elles avaient été restaurées par Bertel Thorvaldsen au début du XIXe siècle alors que les originaux ont été dérestaurés par Dieter Ohly de 1962 à 1971 **[48]** **(fig. 4)**. Il en est de même pour le groupe du Laocoon. Découvert en 1506 à Rome, le groupe fut complété dès 1523 par Giovanni A. Montorsoli, un élève de Michel-Ange, qui restitua le bras droit du prêtre en lui donnant une direction diagonale, dans le prolongement

[46] Michaelis 1901, p. 30-33.
[47] Siebert 1988, p. 218.
[48] Ohly 1976.

Figure 18
Moulage d'une tête de Tyché autrefois conservée à Leipzig (Cliché Pascal Disdier / CNRS - UMR 7044)

de l'axe initié par la jambe gauche du personnage et les bras des fils dans la même direction, créant une dynamique d'ensemble. Le moulage de Strasbourg donne à voir cet état de restauration **[49]**, alors que la restitution de G. A. Montorsoli est complètement remise en question en 1905 par l'archéologue et collectionneur Ludwig Pollak qui retrouve le bras droit du prêtre. Une restauration, réalisée en 1957-1960 par Filippo Magi, restitue au groupe le bras original, qui n'était pas tendu mais plié, et modifie la direction des bras droits des deux fils qui étaient des ajouts de G. A. Montorsoli **[50]**.

Enfin, le moulage prend quelque fois valeur d'original, quand la sculpture initiale a été détruite ou fortement endommagée. C'est le cas de la tête de Tyché, conservée dans la collection Brockhaus à Leipzig jusqu'à sa destruction pendant la Seconde guerre mondiale. La gypsothèque de Strasbourg possède un moulage en excellent état **(fig. 18)** **[51]**.

Critiqués pour leur statut de copies, malmenés, certains moulages ont subi de graves dommages aujourd'hui irréparables. Pourtant cette étude montre que ces plâtres sont loin d'être de pâles reproductions, sans aucune valeur. Au contraire, ils sont les témoins historiques d'une époque, reflet d'un système d'enseignement où les exercices pratiques sont aussi importants que les leçons théoriques, et de la construction d'une méthode scientifique fondée sur la *Kopienkritik* et sur l'expéri-

[49] Le moulage est cependant incomplet, les deux fils sont absents.

[50] Magi 1960 ; Wiggen 2011.

[51] Hermary 2014, p. 280-281.

BIBLIOGRAPHIE

Azoulay, Vincent, 2014, *Les Tyrannicides d'Athènes, vie et mort de deux statues*, Paris.
Collignon, Maxime, 1882, « L'enseignement de l'archéologie classique et les collections de moulages dans les universités allemandes », *Revue internationale de l'enseignement* 3, p. 256-270.
Collignon, Maxime, 1892, *Histoire de la sculpture grecque*, Paris, vol. 1.
Collignon, Maxime, 1897, *Histoire de la sculpture grecque*, Paris, vol. 2.
Collignon, Maxime, 1898, *La polychromie dans la Sculpture grecque,* Paris.
Conestabile, Giancarlo, 1873, « Scavi, Monumenti, Musei e insegnamento della scienza delle antichità in Italia », *Nuova Antologia di Scienze, Lettere ed Arti* 27, p. 345-385.
Conze, Alexander, Hauser, Alois & Benndorf, Otto, 1880, *Neue archaeologische Untersuchungen auf Samothrake*, Wien.
Grand-Clément, Adeline, 2009, « Les marbres antiques retrouvent des couleurs : apport des recherches récentes et débats en cours », *Anabases* 10, p. 243-250.
Gullini, Giorgio, 1982, « Il trono Ludovisi: un' ipotesi », *Aparchai: Nuovi recerche e studi sulla Magna Grecia e la Sicilia antica in onore di Paolo Enrico Arias*, Pisa, p. 305-318.
Jockey, Philippe, *Le mythe de la Grèce blanche,* Paris.
Kraay, Colin M. & Hirmer, Max, *Greek Coins*, Londres, 1969.
Hamiaux, Marianne, 2007, *La « Victoire de Samothrace »*, Paris.
Hamiaux, Marianne, Martinez, Jean-Luc & Laugier, Ludovic, 2015, *La Victoire de Samothrace. Redécouvrir un chef d'œuvre*, Catalogue de l'exposition du musée du Louvre 5 mars-15 juin 2015, Paris.
Hermary, Antoine, 2014, « Une petite énigme délienne : les « curieuses offrandes » des Hiéronautes de Tyr », *Revue archéologique* 58, p. 271-284.
Lemoine, Yvon, 2002, *Les travaux de restitutions d'A. Michaelis au musée des moulages de Strasbourg*, mémoire de maîtrise inédit, sous la direction de Thierry Petit, Strasbourg, 2 vol.
Loyer, François, 1991, « Le palais universitaire de Strasbourg : culture et politique au XIXe siècle en Alsace », *Revue de l'art* 91, p. 9-25.
Magi, Filippo, 1960, *Il ripristino del Laocoonte,* Roma.
Marc, Jean-Yves, 2012, « Les collections de l'Institut d'archéologie classique de l'Université de Strasbourg », *Collegium Beatus Rhenanus EUCOR Newsletter* 15, p. 5-7.
Marc, Jean-Yves, 2013, « Adolf Michaelis, un pionnier de l'archéologie classique en Europe », *Collegium Beatus Rhenanus EUCOR Newsletter* 16, p. 20-23.
Michaelis, Adolf, 1897, *Führer durch das Archäologische Museum der Kaiser-Wilhelms-Universität Strassburg*, Strassburg, 137 p.
Michaelis, Adolf, 1901, *Festgabe für die archäologische Section der XLVI. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner dargeboten von dem Kunstarchäologische Institut der Kaiser-Wilhelms-Universitaet Strassburg,* Strassburg, p. 23-38.
Michaelis, Adolf, 1906, « Ergänzte Aegina », *Zeitschrift für bildende Kunst* 45, p. 113-116.
Ohly, Dieter, 1976, *Die Aegineten: die Marmorskulpturen des Tempels der Aphaia auf Johann-Wolfgang-Goethe-Universität: ein Katalog der Glyptothek Muenchen*, 2 vol. Vol. 2 paru en 2001.
Pioda, Stéphanie, 2015, « La Victoire de Samothrace, icône du musée du Louvre », *Archeologia* 530, p. 28-39.
Rionnet, Florence, 1996, *L'atelier de moulage du musée du Louvre : 1794-1928,* Paris, XXII-407 p.
Rolley, Claude, 1994, *La sculpture grecque*, vol. I *: des origines au milieu du Ve siècle,* Paris.
Siebert, Gérard, 1988, « La collection de moulages de l'Université de Strasbourg », *Le moulage*, Actes du colloque international du 10-12 avril 1987, Paris, p. 215-221.
Siebert, Gérard, 1996, « Michaelis et l'archéologie française », *Bulletin de correspondance hellénique* 120, p. 261-271.
Simon, Erika, 2006, « Adolf Michaelis. Leben und Werk », *Sitzungsberichte der wissenschaftlichen Gesellschaft an der Goethe-Universität Frankfurt am Main* XLIV, 3.
Universitätssamlungen in Deutschland, das Informationssystem zu Sammlungen und Museen an deutschen Universitäten [en ligne], Hermann von Helmholtz-Zentrum für Kulturtechnik, Humboldt-Universität zu Berlin [consulté le 4 mai 2015], disponible sur : www.universitaetssammlungen.de
Vanni, Antonio, 1868, *Neuestes Preisverzeichniss der vorzüglichsten Gyps-abgüsse über antike und moderne Gegenstände zu haben bei Antonio Vanni in Frankfurt am Main*, Frankfurt am Main.
Warth, Otto, 1885, *Das Kollegiengebäude der Kaiser Wilhelms-Universität zu Strassburg*, Karlsruhe, 18 pl.
Wiggen, Maria, 2011, *Die Laokoon-Gruppe. Archäologische Rekonstruktionen und Künstlerische Ergänzungen,* Mainz.

REVUE ARCHIMÈDE
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE

BILAN DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES 2014-2015 DE L'UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE 7044

Frédéric Colin (éd.),
directeur de l'UMR 7044 Archimède,
frederic.colin@misha.fr

1. Introduction
Environnement international et formation à la recherche par la recherche

2. Les services d'appui à la recherche
Le service d'Analyse des formes architecturales et spatiales en archéologie (Anarchis)

3. Programmes de recherche transversaux
3.1. Gestes rituels : traces matérielles et interprétations. Dépôts et dispositifs graphiques
3.2. Patrimoine Humaniste du Rhin Supérieur : de l'Erasme du XVIe siècle à celui du XXIe. Opération scientifique soutenue par le « Centre de compétences transfrontalières NovaTris » de l'Université de Haute-Alsace

4. Équipe I « Territoires et empires d'Orient (teo) »
4.1. Archéologie byzantine dans les Balkans
4.2. Les ateliers de recherche en papyrologie égyptienne et grecque de Strasbourg (Arpèges)
4.3. La tombe de Padiamenopé (TT 33). Résultats et perspectives

5. Équipe II « Histoire culturelle et anthropologique des mondes grec et romain »
5.1. L'utopie politique et la cité idéale
5.2. Normes, genre, sexualité dans les sociétés grecque et romaine

6. Équipe III « Préhistoire de l'Europe moyenne »
6.1. La faune de l'abri sous-roche d'Arconciel / La Souche (canton de Fribourg, Suisse) – recherches franco-suisses autour du processus de néolithisation
6.2. « Times of their Lifes », un projet innovant de datation du Néolithique européen

7. Équipe IV « Archéologie médio-européenne et rhénane (amer) »
7.1. Évolution des programmes
7.2. Les agglomérations artisanales en Europe celtique : fouilles et table-ronde
7.3. Un Projet Collectif de Recherche : « Les espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne (Ve-Xe siècles) »

1. INTRODUCTION (FR.C.)

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET FORMATION À LA RECHERCHE PAR LA RECHERCHE

Conformément à la formule inaugurée l'année dernière, la *Chronique d'Archimède* rend compte des communications prononcées lors de la « Journée du laboratoire », tenue à la MISHA le 8 décembre 2014, tout en intégrant, le cas échéant, des développements intervenus au second semestre 2014-2015. Les responsables de programmes étaient invités, cette année, à exposer, au choix, l'environnement international dans lequel s'inscrit leur projet (contexte, collaborations) ou les dispositifs mis en place pour contribuer à la formation à la recherche par la recherche.

En cohérence avec l'aire géographique des terrains étudiés, les programmes de recherche archéologique axés sur l'étude de l'Europe moyenne et centrale, une des deux lignes de force éponymes de notre unité, nourrissent des collaborations étroites avec des institutions et des chercheurs établis en Allemagne (Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence, valorisation bilingue des fouilles de Neuenbürg), en Suisse (département de pré- et protohistoire du service archéologique de l'État de Fribourg, universités de Neuchâtel, de Fribourg, de Genève, de Bâle et de Zurich, école polytechnique de Zurich), en Autriche (service archéologique de Basse-Autriche [MAMUZ, Schloss Asparn / Zaya], Donau-Universität à Krems), en République Tchèque et en Slovaquie (rencontre internationale programmée au Centre archéologique européen de Bibracte) – et cette liste n'est pas exhaustive, puisqu'elle se réfère seulement au choix de projets présentés lors de la « Journée du laboratoire » 2014.

Les archéologues étudiant l'histoire de la Méditerranée et de ses voisins orientaux, l'autre axe directeur de notre équipe, collaborent avec le réseau des écoles françaises à l'étranger, en particulier les Écoles de Rome et d'Athènes et l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, et, pour des projets menés au Liban et en Syrie, également avec l'Institut français du Proche-Orient. Ces collaborations nous font bénéficier d'un environnement de recherche inestimable, grâce aux ressources de compétence, de logistique et de documentation (bibliothèques, archives) de ces instituts, dont l'implantation pérenne facilite en outre les coopérations avec les chercheurs et les institutions des pays hôtes. Ces dernières constituent en effet, par définition, des partenaires naturels de nos travaux en Égypte (Ministry of State for Antiquities), en Bulgarie (Musée archéologique de Varna, Académie bulgare des Sciences et Centre de recherches slavo-byzantines « Ivan Djučev », à Sofia), en Serbie (Institut archéologique de Belgrade, Institute for Cultural Heritage Preservation à Niš, Narodni Muzej à Leskovac) et en Syrie (Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie, Université de Damas), où il est important de maintenir nos efforts pour l'étude et la valorisation du patrimoine de l'humanité malgré la guerre qui fait rage (par exemple, par l'adaptation d'ArkéoGIS aux travaux sur l'occupation du Massif calcaire de la Syrie du Nord). Bien entendu, ces collaborations s'étendent aussi à d'autres pays qui partagent avec notre équipe des programmes d'étude communs (Université de Leoben, Autriche, pour nos programmes bulgares, Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence, à propos de la Serbie, Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg et Humboldt-Universität zu Berlin, dans le cadre de nos projets égyptiens). Enfin, certaines de ces recherches bénéficient régulièrement du soutien du Ministère des Affaires étrangères.

Les projets consacrés à l'histoire culturelle et anthropologique des mondes grec et romain sont aussi résolument ouverts aux collaborations internationales et nationales (notamment sous l'égide de l'Institut du Genre et de la Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS) : nous collaborons avec des collègues rattachés

à de nombreux laboratoires français, à Besançon [1], à Caen [2], à Clermont-Ferrand [3], à Dijon [4], à Lyon [5], à Mulhouse [6], à Paris [7], à Poitiers [8], à Strasbourg [9] et à Toulouse [10], ainsi qu'au sein de l'association « EFiGiES Antiquité », de l'« Association pour le Centre Michel Foucault » et de l'association « Antiquité, territoire des écarts », et nous coopérons avec des chercheurs d'Allemagne (Université de Francfort), du Brésil (Universités fédérales de São Paulo et de Rio de Janeiro), d'Espagne (Université de Madrid), d'Italie (Université catholique de Milan, Universités de Pavie, de Trieste et de Vérone, la Soprintendenza archeologica del Lazio), de Nouvelle Zélande (University of Wellington), de Suisse (Université de Bâle) et des États-Unis (Hamilton College, Oberlin College, University of Michigan, University of Washington). Enfin, une mention particulière doit être réservée à l'exposition « Storie di città tra cielo e terra. La città che non c'è, ma che si vede » organisée dans le cadre de l'opération scientifique « L'utopie politique et la cité idéale », car elle a été retenue parmi les manifestations culturelles de l'Expo universelle de Milan 2015. Cet événement, auquel participent 147 pays et où sont attendus 20 millions de visiteurs, contribuera au rayonnement international de l'UMR 7044 Archimède.

Des doctorants et, régulièrement, des étudiants de Master – en particulier dans le cadre de stages professionnels –, participent à nos programmes de recherche. Une des contributions de cette *Chronique* est d'ailleurs signée par une doctorante (§ 6.1) et une autre a été écrite en collaboration avec une équipe de doctorants (§ 4.2). Ce qu'illustre cette dernière contribution, consacrée à la création des Arpèges, n'est pas seulement un exemple de formation universitaire appuyée à une équipe de recherche, mais aussi, inversement, l'effet d'entraînement que peut engendrer la réorganisation d'une formation Licence, Master, Doctorat calibrée en vue de développer de nouveaux projets au sein d'un laboratoire. Quant au programme de recherche transversal « Patrimoine Humaniste du Rhin Supérieur : de l'Érasme du XVIe siècle à celui du XXIe », il vient d'obtenir le soutien du Centre de compétences transfrontalières NovaTris (Université de Haute-Alsace), qui a vocation à encourager le développement de formations à caractère transfrontalier. En l'occurrence, le volet de formation du projet consistera à développer une nouvelle spécialité au sein du Master trinational « Sciences de l'Antiquité », qui sera consacrée à la réception des textes antiques par les Humanistes et aux leçons que ceux-ci peuvent offrir aux intellectuels du XXIe siècle. Cette option ouverte à l'Université de Haute-Alsace sera offerte aux étudiants des quatre universités partenaires (Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Mulhouse, Strasbourg) et le projet bénéficiera de l'environnement des réseaux EUCOR (groupement des universités du Rhin Supérieur) et CORDIAL (coopération régionale pour la documentation et l'information en Alsace). Enfin, il faut souligner le rôle très actif de nos coéquipiers du CNRS (Rose-Marie Arbogast, DR, Stavros Lazaris et Catherine Louis, CR, Doris Meyer, IR, Jean-Philippe Droux, Catherine Duvette, Michel Matter, IE), qui prennent en charge des cours et des séminaires de Master. En outre, les services d'appui à la recherche (Anarchis présenté ci-dessous, le BAHR et l'ostéothèque, présentés dans la *Chronique* 2013-2014) assurent notamment la mission de former des apprentis chercheurs (Master, Doctorat) et des collègues, via des stages et des formations personnalisées autour de projets de recherche.

2. LES SERVICES D'APPUI À LA RECHERCHE

LE SERVICE D'ANALYSE DES FORMES ARCHITECTURALES ET SPATIALES EN ARCHÉOLOGIE (ANARCHIS)

par Jean-Philippe Droux et Catherine Duvette, responsables du service

Une des spécificités du laboratoire Archimède est de fédérer des chercheurs issus de cultures scientifiques différentes autour de programmes ayant trait à la production des sources premières de l'histoire et de l'archéologie [11]. Ces investigations s'étendent sur un territoire vaste qui mène ses membres de l'Europe moyenne et centrale jusqu'à la Méditerranée et à ses voisins orientaux. L'idée de créer un service d'appui à la recherche centré sur des thématiques spatiales et sur l'adaptation des outils qu'impliquent l'acquisition des données formelles, leur analyse et leur représentation s'est spontanément imposée. À la fin de l'année 2014, le service d'« Analyse des formes architecturales et spatiales » rassemble donc des moyens

[1] ISTA – EA 4011.
[2] CRAHAM– UMR 6273.
[3] CeLiS – EA 1002.
[4] ArTeHiS – UMR 6298.
[5] HiSoMa – UMR 5189.
[6] CRESAT – EA 3436.
[7] ANHIMA – UMR 8210, ArScAn – UMR 7041, CERILAC– EA4410, CRPMS – EA 3522, Institut Émilie du Châtelet, Laboratoire Orient et Méditerranée – UMR 8167, Linguistique et lexicographie latines et romanes – EA 4080, LIS – EA 4395, Sophiapol – EA 3932.
[8] FoReLL – EA 3816, HERMA – EA 3811.
[9] CARRA – EA 3094, DynamE – UMR 7367.
[10] PLH-ERASME – EA 4601, TRACES – UMR 5608.
[11] http://archimede.unistra.fr/presentation-de-lumr-7044-archimede

humains et techniques, qui lui sont dédiés en propre, autour de la mise en œuvre de méthodes spécifiques.

Sur le plan humain, l'équipe compte deux ingénieurs d'étude CNRS titulaires et deux membres associés. Leurs formations initiales [12] et leurs goûts personnels les ont conduits à explorer ce domaine aussi particulier que protéiforme qu'est l'analyse des structures spatiales (architecturales, urbaines, paysagères, territoriales) produites par les civilisations anciennes. S'appuyant sur la polyvalence des membres de cette équipe, le service d'assistance à la recherche s'organise selon deux lignes de force : l'analyse architecturale dans ses contextes urbains ou paysagers et l'analyse territoriale et sa « mise en carte ». Une des gageures de ce regroupement est de ne pas diviser ou opposer ces échelles d'analyses mais de les réinscrire dans la continuité spatiale et méthodologique qui est la leur, tout en favorisant des échanges sur les plans tant technologiques qu'épistémologiques. De fait, ses membres interviennent désormais de façon concertée [13] sur des programmes de recherche développés par l'UMR 7044 et par d'autres équipes des sciences humaines et sociales, des sciences de la planète et de l'univers et des sciences de l'environnement en collaboration avec la DRAC et l'INRAP.

Sur le plan technique, l'action du service se fonde sur une chaîne d'acquisition et d'analyse, qui va du terrain à la diffusion contrôlée des données. Les outils mis en œuvre sont multiples mais s'appuient sur un socle commun : celui du traitement de l'information en deux et en trois dimensions. Des domaines autres que ceux des sciences de l'Antiquité ont produit la plupart des instruments et logiciels utilisés (ingénierie, architecture, topographie, cartographie, etc.) dont les conventions et les pratiques doivent être adaptées : pour ce qui est de l'analyse spatiale, il n'existe pas d'application informatique spécifiquement dédiée aux mondes anciens. L'analyse des formes architecturales et urbaines s'appuiera donc prioritairement sur le relevé architectural, la topographie et la photogrammétrie pour l'acquisition des données de terrain et sur la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) pour aider les chercheurs à appréhender virtuellement leurs hypothèses en trois dimensions. L'analyse des formes paysagères et géographiques exploitera principalement les potentialités des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG/SIA) pour recueillir, préserver, traiter, analyser et présenter l'ensemble des données ayant trait à l'ordonnancement spatial des activités humaines et aux paysages qu'elles engendrent, en réponse aux interrogations des chercheurs.

L'équipement du Service est actuellement constitué de deux stations totales (tachéomètres), de GPS à main, d'appareils photos et de stations de travail, fixes et mobiles, performantes, associées à divers logiciels de traitement : SIG bureautiques (suites QGis et Arcgis), aide à la construction de modèles 3D à partir de photos (Photomodeler scanner et Photoscan), topographie et CAO-DAO (suites Autodesk et Adobe). Cet équipement évoluera progressivement en fonction du développement de l'activité du service, avec pour ambition la constitution d'une véritable plate-forme technologique et d'une offre de formation. Le service est en effet impliqué dans la formation d'étudiants avancés aux différents outils de cartographie – géomatique (logiciels de SIG notamment) et de représentation architecturale (CAO et photogrammétrie).

Pôle 1 (formes architecturales et urbaines)

Ce premier pôle s'attache prioritairement à l'étude du domaine bâti et aux différentes variations de son groupement, en villes, en villages et en réseaux. Le processus d'analyse qu'il met en jeu recouvre à la fois une pratique technique et un savoir disciplinaire qui se nourrissent l'un l'autre et ne peuvent être dissociés. Outre la capacité de représenter les espaces étudiés dans leurs différentes dimensions, il implique une connaissance des règles de construction savantes ou vernaculaires mises en œuvre, en même temps qu'une connaissance des règles culturelles, politiques et sociales qui influent sur l'agencement des formes et des espaces. Il implique également la prise en compte des impératifs fonctionnels et environnementaux auxquels ces formes et espaces sont soumis.

Les travaux accomplis sont donc :

1. L'analyse formelle, constructive et fonctionnelle de vestiges bâtis, domaniaux, villageois ou urbains (en Europe et au Proche-Orient).
2. Leur reconstruction en trois dimensions (**fig. 1**).
3. Leur mise en perspective chronologique (relative et absolue) et dans le domaine spécifique de l'histoire des sciences et des techniques.

[12] Les membres titulaires du service sont Catherine Duvette, architecte-archéologue, qui a rejoint l'équipe en 2011, et Jean-Philippe Droux, géographe-cartographe, qui a demandé son rattachement en 2014. Les membres associés à l'équipe sont Françoise Laroche-Traunecker, architecte-archéologue, aujourd'hui à la retraite, et Olivier Onézime, topographe-photogrammètre, responsable du Service de topographie de l'Institut français d'archéologie orientale (Ifao) au Caire.

[13] En 2014, cette collaboration se focalise autour des données issues des études de l'occupation du Massif calcaire de la Syrie du Nord et du nord de l'oasis de Bahariya développées au sein du laboratoire Archimède. Une expérimentation est également en cours autour du projet collaboratif ArkeoGIS afin d'étendre les potentialités de cet agrégateur de bases de données géo-référencées, actuellement centré sur le sillon rhénan, à d'autres régions d'enquête dans le cadre de programmes de partage de données entre plusieurs équipes.

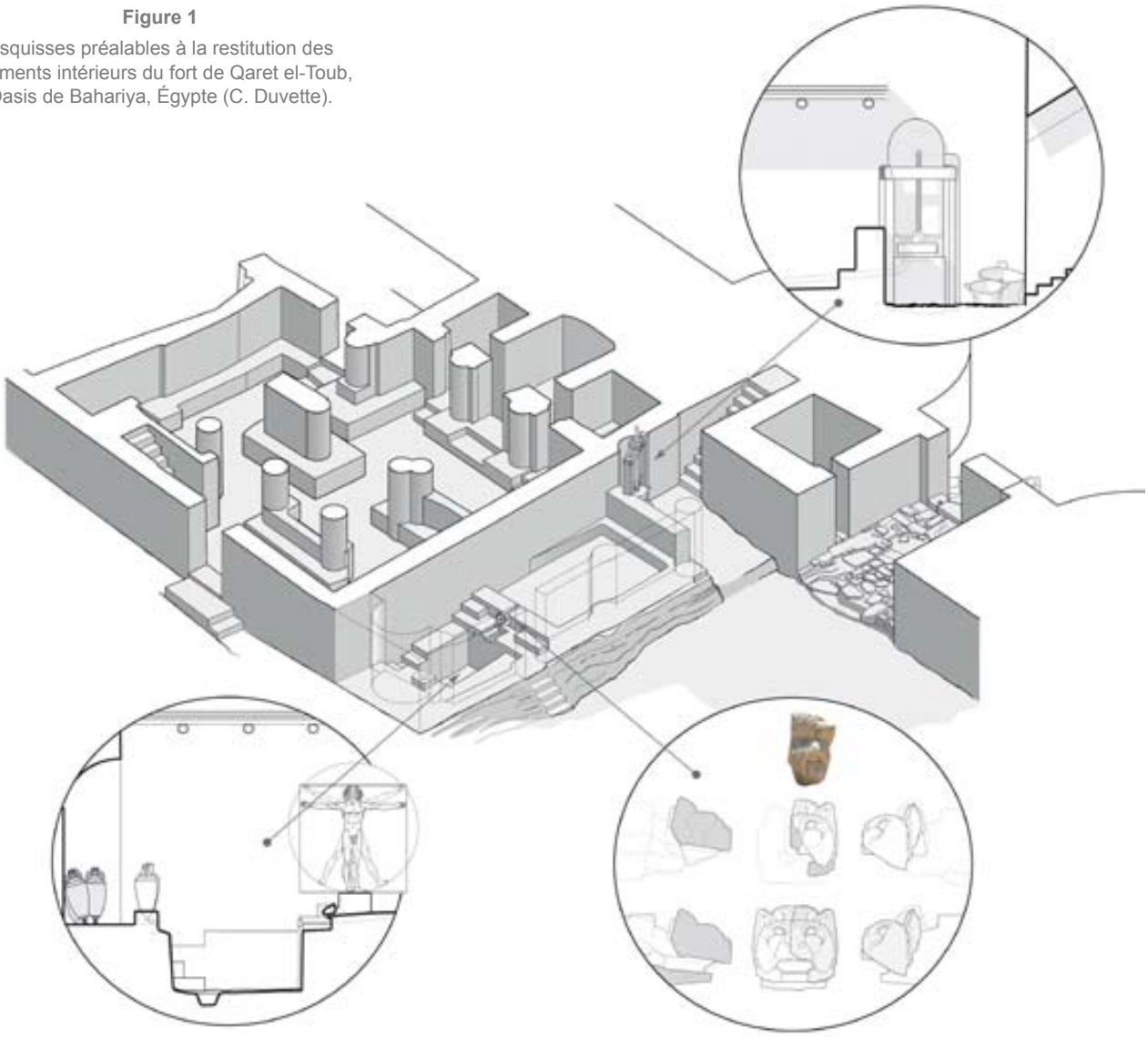

Figure 1
Esquisses préalables à la restitution des bâtiments intérieurs du fort de Qaret el-Toub, Oasis de Bahariya, Égypte (C. Duvette).

4. La constitution de corpus architecturaux par la publication de données inédites.

Pôle 2 (formes paysagères et géographiques)

Une fois cartographiés, les répartitions des faits archéologiques, les pleins et les vides, les éventuelles organisations spatiales soulèvent immanquablement des questionnements (« pourquoi ici et pas ailleurs ? ») propres à faire avancer les problématiques archéologiques. Ces représentations sont d'autre part des préalables incontournables à des analyses spatiales et des cartographies plus avancées issues de géo-traitements, voire de modélisations. C'est la raison pour laquelle le service d'appui à la recherche que nous proposons développe un pôle de cartographie / géomatique. Ce pôle a pour vocations principales :

1. La gestion de bases de données archéologiques spatialisées (saisie, géo-référencement, mise en forme, vectorisation).
2. La création et la gestion de systèmes d'informations géographiques/archéologiques (SIG/SIA) pour les zones de recherches bien documentées et où les données collectées sont déjà nombreuses. Cela consiste, dans un premier temps, à intégrer dans un référentiel commun les informations archéologiques et les données environnementales ou paléo-environnementales disponibles sous formes de couches thématiques superposables.
3. Le suivi et la mise en valeur du WebSIG ArkeoGis, c'est-à-dire la mise à jour des bases de données inventaires ou l'importation de nouvelles bases de données produites par les chercheurs.
4. La production de fonds de cartes et de cartes thématiques à différentes échelles, documents de travail ou finalisés pour les publications (**fig. 2**).

Nos objectifs à court et moyen termes seront complétés par les attentes exprimées par les chercheurs du laboratoire et par la possibilité, à plus long terme, de proposer la

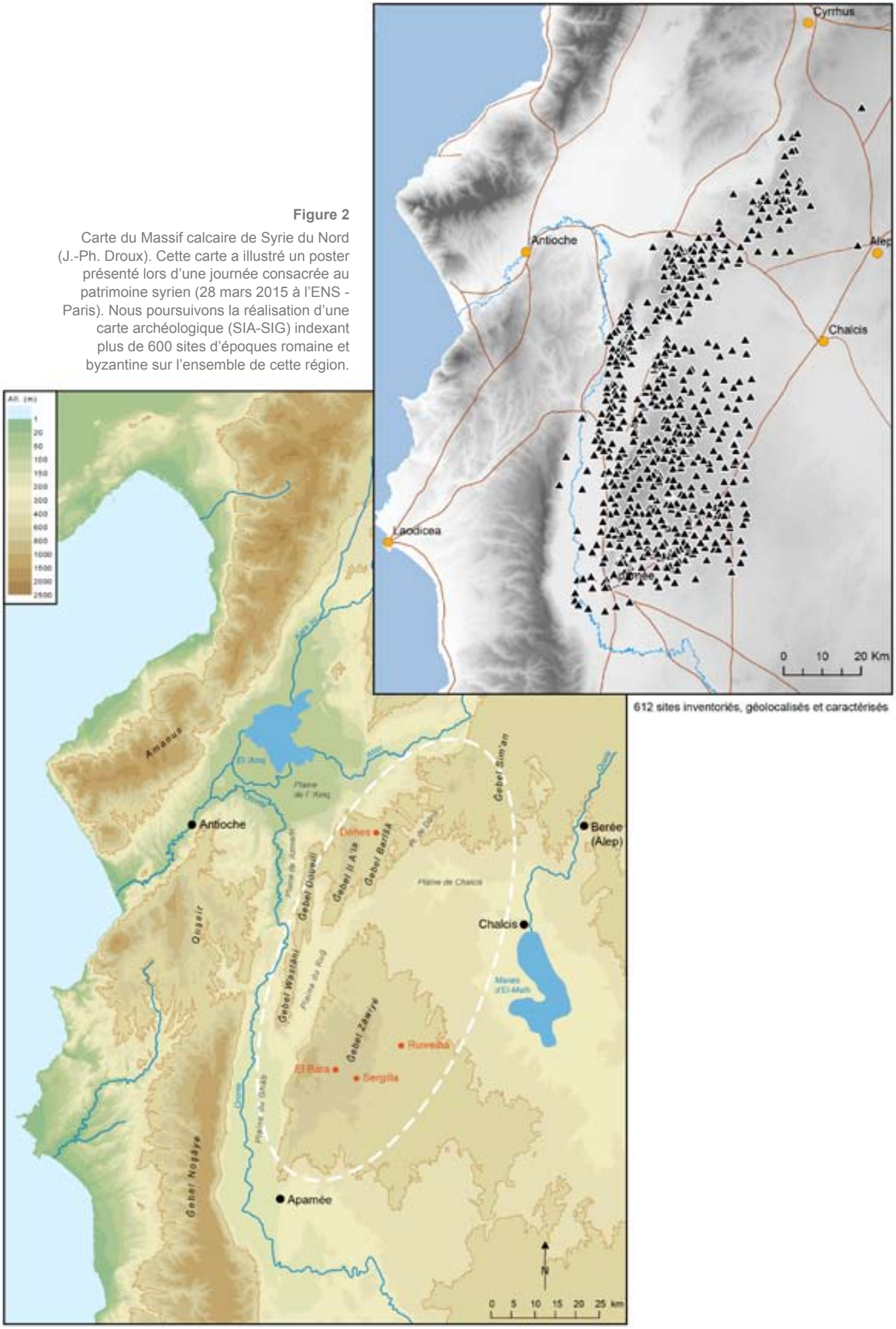

Figure 2

Carte du Massif calcaire de Syrie du Nord (J.-Ph. Droux). Cette carte a illustré un poster présenté lors d'une journée consacrée au patrimoine syrien (28 mars 2015 à l'ENS - Paris). Nous poursuivons la réalisation d'une carte archéologique (SIA-SIG) indexant plus de 600 sites d'époques romaine et byzantine sur l'ensemble de cette région.

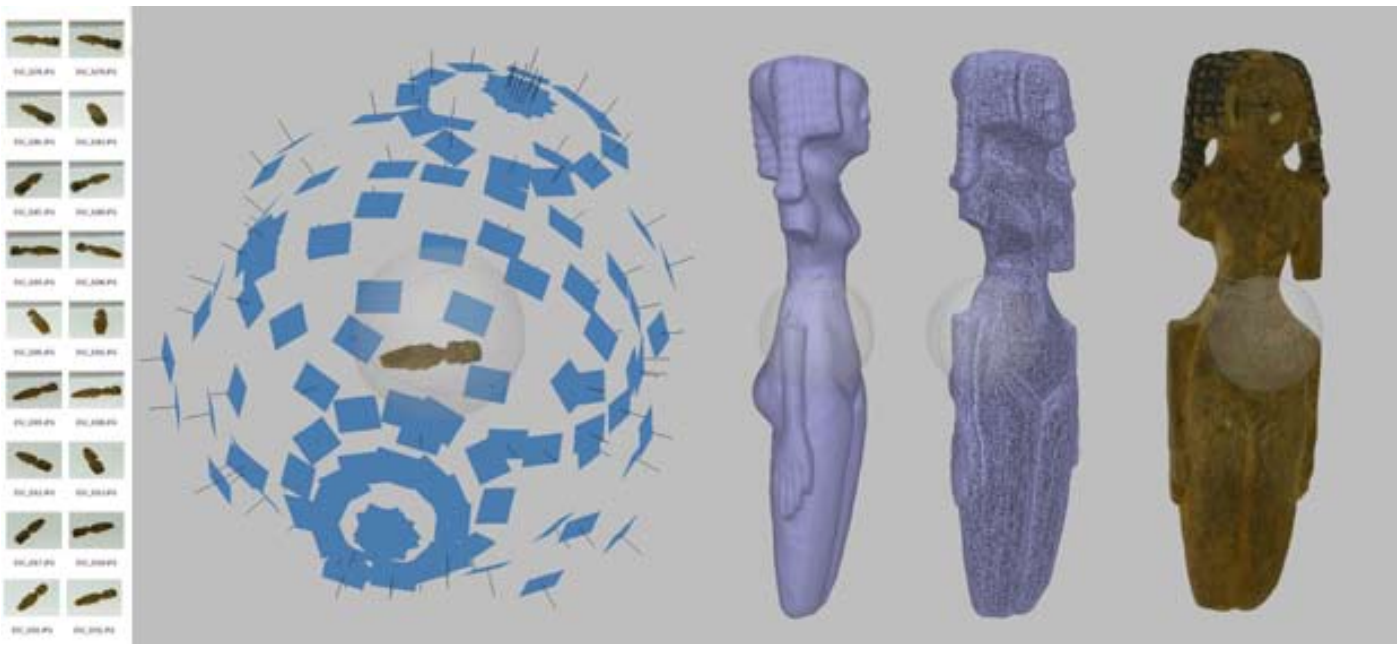

Figure 3 : modélisation en 3D d'une figurine de la collection de l'Institut d'Égyptologie de Strasbourg (C. Duvette). Cette réalisation en 3D a été présentée sur une borne interactive lors de l'exposition « De la Haute-Égypte à Suse. Figurines féminines antiques » (24 juin – 8 juillet 2015 à Strasbourg). Ce modèle peut être visualisé en suivant le lien suivant : https://sketchfab.com/models/a01c2a9312544cdc8943752c1937b0a3.

modélisation en 3D de collections d'objets archéologiques (**fig. 3**) et de mettre en œuvre des méthodes propres à la télé-détection (traitements d'images satellites, de Lidar, acquisition de microphotographies aériennes) et à la modélisation spatiale. C'est à une plus grande maîtrise de ces changements d'échelles d'analyses, inhérents au contexte de la recherche en science historique, que contribue le regroupement de deux pôles et de deux disciplines au sein d'un même groupe de travail. En participant ainsi activement à l'avancement, à la transmission et à la valorisation de la connaissance de l'organisation spatiale des sites étudiés, le service d'Analyse des Formes Architecturales et Spatiales concourra au renforcement de l'identité scientifique du laboratoire Archimède dans le cadre des différents projets d'envergure nationale, européenne et internationale qu'il développe.

3. PROGRAMMES DE RECHERCHE TRANSVERSAUX

3.1. GESTES RITUELS : TRACES MATÉRIELLES ET INTERPRÉTATIONS. DÉPÔTS ET DISPOSITIFS GRAPHIQUES

par Sylvie Donnat et Jean-Marie Husser, responsables du programme

Après presque deux années de fonctionnement du thème transversal II, nous pouvons exposer les premières avancées de l'entreprise commune. Ce transversal a été conçu comme un lieu de réflexion collective au sein de l'UMR, autour du thème fédérateur du rituel, que croise la plupart des axes de recherches des équipes et de ses membres. Il s'agit d'un thème au cœur de l'actualité de la recherche, en atteste la vivacité de ce que l'on appelle les *ritual studies* **[14]**. La spécificité de notre transversal est toutefois de mettre au cœur de la réflexion des problématiques d'ordre épistémologique. La question qui sert de fil directeur est : par quelles méthodes l'historien qui, contrairement à l'ethnographe, ne peut assister à l'exécution d'un rite, peut-il parvenir d'abord à établir une séquence de gestes rituels, puis ensuite à en proposer une interprétation dans le cadre des pratiques et représentations collectives d'une société ancienne donnée ? La problématique de ce transversal consiste donc à mettre au centre de la réflexion nos méthodes plurielles d'historiens, que ce soit dans le traitement des sources que nous considérons comme primaires, l'utilisation des sources dites secondaires, ainsi que des modèles anthropologiques. Au-delà de la thématique même du rituel, ce sont en définitive nos pratiques d'historiens que nous mettons en commun sur la table des séminaires. C'est la raison pour laquelle le programme accueille non seulement des collègues travaillant sur des aires chronoculturelles variées, mais aussi des spécialistes des diverses sciences historiques : historiens-archéologues, historiens-philologues, historiens-spécialistes des cultures visuelles, ainsi que des spécialistes en anthropologie.

[14] Sur ce champ de la recherche, voir de manière générale les références citées dans Donnat 2014, p. 2, n. 8, et les programmes mentionnés n. 4 et 6.

À cet égard, il est un point important à souligner. Si l'intitulé de notre transversal comporte l'expression « traces matérielles », son périmètre de réflexion ne se limite pas à la seule « archéologie du rite [15] » au sens strict, même si celle-ci fait partie de nos champs disciplinaires importants. Nous entendons par « traces matérielles » toutes traces laissées *directement* par l'exécution d'un geste rituel. La trace matérielle est évidemment par excellence celle que peut déceler l'archéologue, mais il peut aussi s'agir d'un texte, ou d'une image, réalisé *en vue* ou *dans le temps même* du rituel, ou encore *manipulé* pendant la procédure. Tout l'intérêt de ce transversal est ainsi de permettre la confrontation des méthodes que l'archéologue, le philologue, l'iconologue utilisent pour faire parler leurs sources et pour les interpréter.

Afin de placer cette dimension épistémologique au cœur de nos séminaires, nous avons collectivement choisi de ne pas fixer de sous-thématiques relevant d'une typologie des rituels (rites sacrificiels, rites funéraires, rites divinatoires, etc.), mais plutôt de définir des sous-thématiques en fonction des types de sources considérées comme *traces matérielles directes* de rite. Concrètement, deux thématiques principales se sont dessinées : un thème « dépôts » et un thème « dispositifs graphiques [16] ». Le thème « dépôts » regroupe des présentations qui mettent l'accent sur le traitement et l'interprétation de traces archéologiques du rituel. Le thème « dispositifs graphiques », quant à lui, comprend des présentations qui considèrent, pour des raisons qui doivent être explicitées, le texte ou l'image comme des traces directes d'un rite. L'explicitation de cette double approche est un des résultats de nos premiers mois de fonctionnement.

Il convient de rendre brièvement compte des discussions qui ont eu lieu dans les séminaires de 2013 et 2014. Avant toute chose, il est à noter que le séminaire interdisciplinaire d'archéologie de janvier 2013 a porté sur « l'Archéologie du rituel [17] ». Cette manifestation et cette publication peuvent être mises au crédit de l'entreprise collective de notre UMR dans le transversal II, puisque, si le séminaire d'archéologie a été organisé indépendamment, le choix de la thématique de 2013, au sein du Département d'Archéologie, avait été précisément fait pour introduire le transversal. Quatre séances de séminaire ont ensuite eu lieu en 2013 et trois en 2014. Les deux premières (le 20 février 2013 et le 18 juin 2013) ont été consacrées au cadrage de l'opération et à la définition de ses mots clefs (notamment « rite » et « traces matérielles ») à partir d'un texte synthétique préparé par J.-M. Husser. Les cinq séances suivantes peuvent être regroupées selon les deux thématiques évoquées. La première séance de la thématique des dépôts a eu lieu le 22 octobre 2013. Pour l'inaugurer et poser nos cadres de réflexion, nous avons commenté un extrait de l'introduction de l'ouvrage collectif *Architecturer l'invisible*, sur la question de la construction de la présence de l'invisible dans le champ religieux.

« C'est qu'anthropologues, archéologues, philologues, non seulement approchent différemment leur objet, mais encore n'appréhendent jamais exactement le même objet. Les conditions de l'observation influent sur la chose observée : la mécanique quantique n'est pas la seule science à éprouver cette loi. Ainsi, quand l'anthropologue observe un geste de dépôt sur une roche, l'archéologue, lui, ne peut que constater la présence d'une figurine d'argile ou de graines calcinées sur un support de pierre ; et le philologue, de son côté, déchiffre une prière de consécration : pourra-t-on réunir ces trois exemples sous les vocables "dépôt" et "consécration" ? Rien de moins sûr. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un dépôt ? » [18]

Ces éléments de réflexion en tête nous avons écouté et discuté la présentation de L. Bernard (MCF Antiquités nationales), S. Gentner (doctorant) et J. Engel (titulaire d'un M2 Archéologie du territoire) [19] et plus tard celles de M. Roth-Zehner, H. Barrand-Emam et B. Perrin (ANTEA Archéologie) [20]. Ces interventions ont illustré l'apport essentiel des sciences auxiliaires dans le traitement des données de terrain, pour la reconstitution, parfois très précise, des gestes du dépôt. L'interprétation des gestes reste en revanche délicate quand aucun texte (ou image) antique de référence ne peut être convoqué. Le recours aux modèles anthropologiques peut être une piste pour élargir le champ de la réflexion, mais l'interprétation reste d'autant plus malaisée quand l'archéologue se trouve face à des configurations archéologiques exceptionnelles. L'un des indices qui permettent de repérer le rite en contexte archéologique reste la récurrence dans les dispositifs ou les configurations d'objets observés. Le cas des dépôts de fondation mésopotamiens présentés par Dominique Beyer (Prof. Archéologie orientale) le 13 mai 2013 est à cet égard exemplaire, puisque l'archéologue est face à des dépôts récurrents, présentant du matériel et un contexte tout à fait caractéristiques. L'interprétation des données dans la perspective du rituel n'en est toutefois

[15] Cf. Donnat, Quenet & Vanderheyde (dir.) 2014, et les références citées en introduction du dossier.

[16] Sur cette notion, voir Carastro 2009.

[17] Donnat, Quenet & Vanderheyde (dir.) 2014.

[18] Cartry, Koch Piettre & Durand (dir.) 2009, p. 9.

[19] « Le dépôt de Neuenbuerg (RFA) : rite, oubli, ou fermeture d'un site celtique » (22/10/2013).

[20] Muriel Roth-Zehner (ANTEA Archéologie) et son équipe, Michaël Landolt (PAIR), Félix Fleischer (PAIR), « Les dépôts humains en fosse au Néolithique et à la Protohistoire en Alsace » (24/06/2014).

pas aisée pour autant, puisque l'archéologue n'a accès qu'à un moment du rite. Une combinatoire des sources, avec la prudence méthodologique nécessaire, s'impose pour tenter une restitution de l'ensemble de la séquence rituelle. Lors de la même séance, la présentation d'A. Jacquemin (Prof. Histoire grecque) nous a permis en quelque sorte de renverser la perspective. Le dossier des *aphidrumata* grecs, des objets déposés qui servaient à installer le culte d'une divinité dans un nouveau lieu, un dossier, essentiellement textuel, a posé une nouvelle question : celle de la difficulté d'identifier en contexte archéologique une pratique connue par les sources textuelles extérieures au rite, quand cette pratique manipule, semble-t-il, des éléments matériels de nature variée. Il faut donc chercher dans les textes un dénominateur commun plus fugace (un geste exprimé par un verbe d'action, un type de contexte, etc.) qui pourrait servir de fil directeur dans l'exploration des sources archéologiques.

La thématique « dispositifs graphiques » a été abordée lors de la séance du 19 décembre 2013. Pour poser les jalons de la réflexion collective sur la question des textes et images comme traces directes potentielles de rites, nous avons lu en préalable les premières lignes de l'article [21] dans lequel John Scheid fait le constat, pessimiste, de la difficulté de restituer les gestes rituels en sciences historiques à partir des sources textuelles : les sources épigraphiques sont trop « laconiques », les textes littéraires ne fournissent que de brefs commentaires extérieurs au rite, et les sources papyrologiques, susceptibles d'offrir des données intéressantes et nouvelles, sont restreintes au domaine égyptien. J. Scheid fait ainsi une amorce de typologie des sources textuelles selon leur proximité avec la pratique rituelle, mais sans inclure ce qui est appelé par d'autres auteurs les « écritures rituelles », c'est-à-dire l'écriture en tant qu'acte graphique, donc geste laissant une trace, l'écrit [22]. Les deux présentations du séminaire du 19 décembre 2013 avaient ainsi pour objectif d'engager une réflexion sur la possibilité pour une source textuelle de constituer une trace directe de pratique rituelle. Le papyrus Strasbourg hier. 69 en cours d'édition, présenté par S. Donnat, est un cas d'école en ce sens, puisqu'il s'agit d'une amulette écrite, le texte étant à la fois discours et matière manipulée au cours du rituel. J.-M. Husser a présenté un texte ougaritique problématique, *Le livret pour le banquet des ombres* (KTU 1.161), dont la nature n'est pas claire. S'agit-il d'un manuel sacerdotal pour la conduite d'un rituel funéraire, d'un texte commémorant un tel rituel ou d'un texte littéraire ? Il apparaît que la détermination de la nature de la proximité d'un texte avec la *praxis* rituelle est un préalable méthodologique indispensable pour exploiter correctement les informations qui peuvent en être collectées. La présentation d'Aude Gräzer (égyptologue, post-doc université de Cambridge) du 21 octobre 2014 sur les sources relatives au culte en terrasse des habitations au Nouvel Empire (Égypte) a permis de poursuivre cette réflexion sur le statut des sources iconographiques et textuelles. Le programme de l'année 2015 [23], tout en conservant une place essentielle à la question des dépôts archéologiques, met l'accent sur le thème du dispositif graphique.

En définitive, l'entreprise de ce transversal se dessine comme une confrontation des stratégies adoptées pour collecter et interpréter les sources tirées de ce que l'on pourrait respectivement appeler le *terrain archéologique*, le *terrain textuel* et le *terrain iconographique*. Cette métaphore [24] exprime bien comment nous envisageons le traitement de nos différents types de sources dans ce séminaire que nous considérons comme un laboratoire ouvert d'anthropologie historique.

3.2. PATRIMOINE HUMANISTE DU RHIN SUPÉRIEUR : DE L'ÉRASME DU XVIe SIÈCLE À CELUI DU XXIe. OPÉRATION SCIENTIFIQUE SOUTENUE PAR LE « CENTRE DE COMPÉTENCES TRANSFRONTALIÈRES NOVATRIS » DE L'UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE

par Marie-Laure Freyburger et Maria Teresa Schettino [25], responsables du programme

Objectifs et enjeux scientifiques

Venu d'Italie et bénéficiant de la découverte de l'imprimerie, le mouvement humaniste s'est développé dans le Rhin Supérieur dès le XVe siècle et a contribué à construire une communauté culturelle au-delà des frontières et des conflits politiques et religieux, s'appuyant sur un retour

[21] Scheid 2000, p. 615.

[22] Voir Koch Piettre & Batsch 2010, avant-propos ; Donnat 2014.

[23] Lien : http://archimede.unistra.fr/programmes-de-recherche/programmes-transversaux/les-gestes-rituels-traces-materielles-et-interpretations/.

[24] Elle est inspirée de la mise en parallèle du « terrain ethnographique », de la (micro) analyse des textes et des artefacts, dans le PRI (EHESS) « Pratiquer le comparatisme : terrains, textes et artefacts ». Voir Carastro, Guenzi & Ildefonse 2012.

[25] Université de Haute-Alsace, UMR 7044 Archimède. Ce projet constitue le premier axe du programme de recherche transversal « De l'Antiquité au monde contemporain dans le Rhin Supérieur : enjeux culturels transfrontaliers ». Outre les deux responsables, 15 enseignants-chercheurs et doctorants des Universités du Rhin Supérieur y participent (Université de Bâle, Université de Freiburg, Université de Haute-Alsace, Université de Strasbourg), en partenariat avec les conservateurs des bibliothèques du réseau CORDIAL.

aux sources antiques grecques et latines et porteuse d'idéaux de paix et de tolérance, déjà bien présents dans ces sources. Qu'ils soient originaires de la région comme Beatus Rhenanus ou venus d'ailleurs comme Érasme de Rotterdam, ces humanistes ont élaboré des méthodes nouvelles d'enseignement et de publication. Ils les ont partagées au sein d'un réseau amical et interculturel et ont, par là-même, fondé l'Europe d'aujourd'hui, à partir d'une lecture directe et renouvelée des textes de l'Antiquité. Ce programme transversal vise à étudier le patrimoine culturel de l'humanisme rhénan, point de référence de l'identité non seulement de la région mais également européenne et des réseaux interculturels qui s'y sont constitués depuis cette période d'extraordinaire épanouissement littéraire.

Le point de départ du programme est le projet transfrontalier Interreg IV « Patrimoine Humaniste du Rhin Supérieur / Humanistisches Erbe am Oberrhein » (PHRS), qui s'est déroulé de 2011 à 2014 grâce aux subventions européennes. Ce projet, piloté par l'Université de Haute-Alsace, rassemblant des philologues (latinistes et hellénistes) des quatre universités de Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Mulhouse et Strasbourg, en partenariat avec les conservateurs des différentes bibliothèques du Rhin Supérieur, a permis de créer des synergies entre différents acteurs de la région afin de valoriser une période d'épanouissement culturel qui a marqué les esprits de l'époque et contribué à forger l'identité du Rhin Supérieur. Le programme, focalisé sur les éditions humanistes des auteurs anciens imprimées dans la région et/ou conservées dans les bibliothèques du Rhin Supérieur, a réalisé une riche documentation bilingue, plusieurs expositions en collaboration étroite avec les conservateurs des bibliothèques et un site internet [26] qui constitue la première base de données des éditions humanistes du Rhin supérieur.

Le soutien financier reçu en 2015 à la suite de l'AAP du « Centre de compétences transfrontalières NovaTris » de l'Université de Haute-Alsace offre la possibilité non seulement de ne pas disperser les résultats atteints par le projet transfrontalier Interreg IV, mais également de développer le programme transversal dans un cadre plus large et transpériode. Ce dernier s'articule en deux volets.

1. Il s'agira tout d'abord de poursuivre un certain nombre d'activités transfrontalières initiées dans le projet Interreg :

a. Continuer à alimenter la base de données relative aux éditions des auteurs anciens imprimées dans la région et/ou conservées dans les bibliothèques du Rhin Supérieur ; cette base, hébergée sur le serveur de la MISHA, est mise à la disposition d'un public très large et est particulièrement importante pour les bibliothèques dont le catalogue n'est pas encore informatisé, ou de façon incomplète.

b. Étudier scientifiquement les ouvrages ainsi recensés par le biais de conférences, un colloque final et des publications à destination des spécialistes, érudits et curieux (du simple catalogue aux actes de colloque ou de journées d'études).

c. Profiter du site web bilingue hébergé sur le serveur de la MISHA pour l'enrichir, notamment par des publications en ligne.

2. L'étude des humanistes, qui furent particulièrement dynamiques dans nos régions, présente néanmoins un intérêt scientifique et patrimonial qui dépasse de loin le cadre des seules sciences de l'Antiquité. Par conséquent, on envisage de développer d'autres potentialités inhérentes à l'étude de l'humanisme grec et latin du Rhin Supérieur :

a. Mettre en perspective les résultats obtenus avec les problématiques contemporaines : les humanistes ont étudié les textes antiques en rapport avec les problèmes politiques, sociaux et religieux des XVe et XVIe siècles et peuvent servir de modèles aux réflexions des intellectuels du XXIe siècle (l'Europe, l'interculturalité, en particulier dans le Rhin Supérieur). Les publications et la correspondance de ces intellectuels rhénans, la plupart du temps en latin, mais parfois en allemand, sont révélatrices de l'extraordinaire modernité de leur pensée qui, se détachant des carcans médiévaux, inaugure un processus de remise en question libre et de mise en commun des découvertes ou redécouvertes des valeurs qui fonderont l'Europe. Nos journées d'études et notre colloque s'efforceront de mettre en lumière ces différents aspects.

b. À la lumière de cette expérience extraordinaire, mener des études ciblées sur l'histoire des institutions culturelles fondées à des époques différentes dans le Rhin Supérieur pour mettre en valeur les spécificités de la formation savante et des relations entre intellectuels dans un contexte transfrontalier. Le cycle de conférences sera consacré à cette thématique.

Résultats espérés

Le programme vise à valoriser le patrimoine humaniste du Rhin Supérieur, à consolider la nouveauté de ces recherches dans les quatre universités et particulièrement à l'Université de Haute-Alsace, à sensibiliser les universitaires, les collectivités et un public intéressé du

[26] www.humanisme-du-rhin-superieur.eu et www.humanismus-am-oberrhein.eu.

Rhin Supérieur aux leçons des humanistes, à former de jeunes diplômés dans un contexte transfrontalier aux réalités interculturelles, à favoriser l'ouverture, notamment à l'Université de Haute-Alsace, d'une spécialité du Master Trinational « Sciences de l'Antiquité », offerte aux étudiants des quatre universités du Rhin Supérieur, consacrée à la réception humaniste des textes antiques et aux leçons qu'ils donnent pour la formation des étudiants du XXIe siècle en vue d'une lecture moderne. Enfin, le projet se donne pour objectif de développer les domaines de recherche en sciences humaines de NovaTris, dont la mission est de soutenir le développement de formations initiales et continues ainsi que de programmes scientifiques à caractère transfrontalier, en assurant des bases objectives sur lesquelles s'appuyer en histoire, en philologie, en anthropologie, voire en épistémologie. Les penseurs et politiques de part et d'autre du Rhin ont tendance à galvauder la notion même d'humanisme/*Humanismus* sans la replacer dans son développement ni remonter à ses origines. C'est en étudiant ces dernières que nous pourrons rendre service à la communauté scientifique européenne en général et rhénane en particulier.

4. ÉQUIPE I « TERRITOIRES ET EMPIRES D'ORIENT (TEO) »

4.1. ARCHÉOLOGIE BYZANTINE DANS LES BALKANS

par Bernard Bavant [27] et Catherine Vanderheyde [28]

4.1.1. Recherches sur la sculpture byzantine du littoral bulgare (Ve-XIVe siècles)

Ces recherches concernent la sculpture architecturale byzantine conservée dans les villes de Varna (Odessos), Devnia (Marcianopolis), Obzor (Koziak), Nessebar (Messemvria), Pomorie (Anchialos), Bourgas, Sozopol (Apollonia /Sozopolis), Debelt (Develtos) et Ahtopol (Agathopolis). Ces cités constituaient des centres d'échanges importants avec le monde byzantin, et plus particulièrement avec Constantinople, la capitale de l'Empire.

Ce projet a pu être mené grâce à une collaboration franco-bulgare, initiée en 2007, dans le cadre du partenariat Hubert Curien franco-bulgare « Rila », promu par l'organisme Égide et soutenu par le Ministère des Affaires étrangères. À partir de l'année 2009, ces travaux ont été intégrés à l'axe de recherche de l'équipe des byzantinistes strasbourgeois centré sur les « Balkans IVe-XIVe siècles », au sein de l'UMR 7044. Des financements complémentaires accordés par le CNRS, l'École française d'Athènes et l'Académie Royale de Belgique nous ont permis de travailler sur place avec des dessinateurs bulgares et des géologues. L'équipe est internationale, puisqu'elle se compose de chercheurs d'origine française, bulgare, autrichienne et belge : Margarita Vaklinova [29], Bernard Bavant, Vassil Tenekediev [30], Albena Milanova [31], Walter Prochaska [32], Catherine Vanderheyde.

L'intérêt de notre recherche réside dans l'étude d'un matériel archéologique abondant dont beaucoup de pièces demeurent inédites. La nécessité de rassembler cette documentation de pierre était d'autant plus urgente et indispensable que les sculptures considérées sont parfois menacées de disparition ou de destruction. Par ailleurs, une bonne partie de ces sculptures n'ont jamais été inventoriées, même lorsqu'elles font partie de dépôts de musées, ce qui entrave non seulement leur étude, mais met en péril aussi leur conservation. Il nous a paru pertinent d'envisager un cadre chronologique assez large – dix siècles– pour appréhender pleinement l'évolution stylistique et technique d'une production qui reste méconnue par rapport à d'autres créations artistiques ou artisanales de l'époque byzantine. Cette étude permet aussi de compléter les connaissances acquises jusqu'ici sur l'histoire de cette région, âprement disputée au fil des siècles entre Byzance et le royaume bulgare. En mettant en lumière les phases de constructions des édifices, leur ampleur et leur chronologie, l'examen des sculptures architecturales nous informe en filigrane sur la géographie médiévale des centres culturels importants, urbains et monastiques, et sur les périodes d'essor démographique, économique et politique. Un autre intérêt de l'étude de cette production sculptée est de montrer à quel point cette zone constitua un carrefour d'influences culturelles, que la proximité de la mer Noire favorisait.

Principaux résultats

Les données récoltées jusqu'à présent se basent sur six missions en Bulgarie et plusieurs séjours d'études de nos collègues bulgares en France. 450 sculptures issues des diverses localités prospectées sur la côte occidentale de la mer Noire ont été photographiées, dessinées, mesurées et décrites. Certaines sculptures issues de ces sites et actuellement conservées au Musée archéologique de Sofia

[27] CNRS, UMR 7044 Archimède.

[28] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède / Université libre de Bruxelles, Créa-Patrimoine.

[29] Archéologue et membre de l'Académie bulgare des Sciences.

[30] Doctorant et assistant-conservateur au Musée archéologique de Varna.

[31] Chercheur au Centre de recherches slavo-byzantines « Ivan Djučev », Sofia.

[32] Professeur de géologie, Université de Leoben, Autriche.

Figure 4 : chapiteau ionique à imposte épannelé, Musée archéologique de Varna (cliché C. Vanderheyde).

Figure 5 : chapiteau corbeille, Musée archéologique de Varna (cliché C. Vanderheyde).

Figure 6 : chapiteau corbeille provenant de Saint-Polyeucte, Musée archéologique d'Istanbul (M. Harrison, *A Temple for Byzantium. The Discovery and Excavation of Anicia Juliana's Palace Church in Istanbul*, Londres, 1989, fig. 124).

ont aussi été intégrées au catalogue. Parmi les éléments architecturaux répertoriés, les chapiteaux et les bases de colonnes constituent 62 % de l'ensemble du matériel. Particulièrement nombreuses sont les bases de colonnes épannelées. Certains épannelages de chapiteaux corinthiens et de chapiteaux ioniques à imposte (**fig. 4**) ont été retrouvés à Varna et à Nessebar. Ces éléments attestent l'existence d'un commerce des marbres issus des carrières de Proconnèse, situées sur la mer de Marmara, et témoignent des rapports économiques intenses qui existaient, dès la période protobyzantine, entre Constantinople et les villes de l'actuel littoral bulgare. Les réalités économiques sous-jacentes dont témoigne la sculpture architecturale, comme les importations de marbres durant les Ve et VIe siècles, sont naturellement fondamentales pour comprendre le rayonnement de la capitale de l'Empire vers ses provinces. Lorsque ce commerce périclite, l'influence de Constantinople diminue : l'exploitation de matériaux locaux par les sculpteurs augmente, de nouvelles compositions décoratives voient le jour, des particularismes locaux s'affirment. Hormis ces sculptures importées, il existe aussi des chapiteaux (**fig. 5**), dont les motifs et l'exécution très soignée se retrouvent sur d'autres exemplaires conservés au Musée archéologique d'Istanbul (**fig. 6**). Ces similitudes témoignent du travail d'ateliers de sculpteurs itinérants issus de Constantinople sur la côte occidentale de la mer Noire.

La recherche d'informations sur la provenance des sculptures cataloguées est malaisée : plusieurs bâtiments ont disparu et la documentation concernant les rapports de fouilles est difficilement accessible, voire parfois perdue. C'est notamment le cas pour les sculptures de Varna, dont les nombreuses églises n'ont pas pu être complètement fouillées, mais leurs trouvailles ont heureusement été collectées par l'archéologue Karel Škorpil (1859-1944), qui fut particulièrement actif à Varna, où il fonda la Société archéologique en 1901 et le Musée archéologique en 1906. Il effectua de nombreuses recherches dans plusieurs localités de la côte occidentale de la mer Noire et on sait qu'il avait rédigé un manuscrit sur l'architecture paléochrétienne de Bulgarie, qui a malheureusement été perdu lors de son envoi à Thomas Whittemore pour publication. Les archives inédites laissées par Karel Škorpil (notes, dessins et photographies) sont actuellement conservées au département des archives scientifiques de l'Académie bulgare des Sciences à Sofia et font l'objet d'une étude dans le cadre de notre projet.

Un autre axe de recherche important concerne les analyses archéométriques des marbres. Lors de l'étude des sculptures byzantines de Sozopol menée au cours des missions de 2008 et 2009, nous avions constaté qu'elles présentaient une qualité de marbre relativement homogène qui, à l'œil nu, paraissait différente de celle observée sur les sculptures des sites localisés au nord de cette localité. Grâce aux analyses archéométriques menées par Walter Prochaska, deux grandes tendances se dégagent :

d'une part, l'importation massive de sculptures épannelées issues des carrières de marbre de Proconnèse et, d'autre part, l'exploitation parallèle, mais plus ponctuelle, du marbre dolomitique issu des carrières locales du sud-est de la Bulgarie. Parallèlement au marbre, le calcaire des carrières des environs de Marcianopolis et d'Obzor a aussi été utilisé, comme l'attestent plusieurs chapiteaux de ces sites imitant des modèles constantinopolitains en marbre.

Des études relatives à des points particuliers qui ont émergé au fil de notre travail ont déjà été publiées [33], mais cette vaste recherche doit aboutir à une publication franco-bulgare dont la remise du manuscrit au service des publications de l'École française d'Athènes est prévue fin 2015. Cet ouvrage comprendra un catalogue exhaustif et analytique ainsi qu'une synthèse. Celle-ci sera consacrée à la typologie du matériel recensé, tous sites confondus, ainsi qu'aux résultats des analyses des matériaux des sculptures et aux enseignements que l'on peut en tirer sur l'histoire socio-économique et culturelle des sites bulgares considérés, en soulevant notamment la question de la part des importations en marbre de Proconnèse et celle de l'organisation des ateliers locaux de sculpteurs.

4.1.2. Caričin Grad (Serbie) : l'étude du quartier nord de l'Acropole

Le site de Caričin Grad, situé dans le sud de la Serbie, à 45 kilomètres au sud de Niš, a été identifié à la ville de *Justiniana Prima,* édifiée sur l'ordre de l'empereur Justinien (527-565) [34]. Il s'agit d'un des très rares cas de villes byzantines construites *ex nihilo* sur un site vierge de toute occupation antérieure. D'après les recherches archéologiques

[33] Bavant & Vanderheyde 2009, p. 15-26 ; Milanova 2009, p. 179-194 ; Vanderheyde 2011, p. 99-100 ; Vanderheyde & Prochaska 2011 ; Vanderheyde 2012, p. 6-9.

[34] http://archimede.unistra.fr/chantiers-et-missions-archeologiques/caricin-grad-serbie/

Figure 7 : Caričin Grad, Plan schématique des édifices de l'Acropole et du quartier nord (C. Duvette).

Figure 8

Élément de tabletterie en os : victoire ailée brandissant une couronne de laurier (cliché B. Bavant).

et les témoignages numismatiques, ce site semble avoir connu une existence brève puisqu'il aurait été déjà abandonné vers 615, lors des invasions avaro-slaves. Le territoire urbain couvre environ neuf hectares et comprend trois entités entourées par un vaste faubourg : l'Acropole, la Ville Haute et la Ville Basse.

Depuis 1978, ce site fait l'objet d'une convention de recherche franco-serbe dans le cadre d'accords quadriannuels conclus entre l'Institut archéologique de Belgrade et l'École française de Rome. Bernard Bavant (UMR 7044) et Vujadin Ivanišević (Institut Archéologique de Belgrade) assurent depuis 1997 la direction de cette équipe. Une nouvelle coopération tripartite a été initiée en 2013 avec le Römisch-Germanisches Zentralmuseum de Mayence (RGZM). Cette collaboration, prévue pour une durée de trois ans, porte sur un double champ d'investigation : la provenance et le traitement des matériaux, tels les métaux ou le verre, d'une part, et les études paléoenvironnementales et paléo-climatiques de l'autre.

Depuis 2009, la fouille se concentre sur le quartier situé au nord de l'Acropole. Les récentes recherches, menées sur les accès entre ce quartier et les bâtiments édifiés contre le rempart nord à l'intérieur de l'Acropole, suggèrent que la position de la poterne percée dans le rempart de l'Acropole, juste derrière l'abside de la salle identifiée au *secretarium* de l'évêque, n'était pas le fruit du hasard : elle devait permettre une communication privée entre cette salle et la résidence de l'évêque, puisque le *secretarium* est toujours lié, plus ou moins étroitement, à la résidence épiscopale (**fig. 7**). L'étude du quartier nord de la Ville Haute a été essentiellement, de 2009 à 2012, un vaste décapage, qui a permis d'en percevoir l'organisation d'ensemble en quatre parties. À l'ouest, se situe un groupe de bâtiments dont onze ont été repérés. Tous sont rectangulaires et ils ne comportent, pour la plupart, qu'une pièce au rez-de-chaussée. Serrés les uns contre les autres, ils se répartissent « en éventail », selon le profil du terrain, en trois rangées grossièrement concentriques. Plus à l'est, à peu près au centre du quartier, les deux grands bâtiments 15 et 16 constituent manifestement un même ensemble. Ils sont rectilignes, longs de quelque 50 m, orientés nord-est /sud-ouest, et séparés par un passage large d'environ 4 m. En raison de la forte pente, tout l'ensemble est implanté sur trois terrasses successives, et descend donc en cascade vers le nord. Au sud, devant la poterne, de très nombreux fragments d'os travaillé, provenant peut-être d'un coffret ou d'un diptyque ont été découverts (**fig. 8**). Dans la même zone, des bâtiments sont implantés parallèlement au rempart, et certains s'appuient sur ce dernier. Comme tous les précédents, ils sont bâtis avec de l'argile comme liant, mais avec un peu plus de soin et de régularité. De plus, certains disposaient d'une cour. En revanche, la majorité n'avait sans doute pas d'étage. Enfin, à l'est, se trouve le grand bâtiment 20, seul de tout le quartier à être construit en *opus mixtum*. En raison de son plan (division en deux nefs par une file de piliers situés dans l'axe longitudinal), nos collègues serbes ont proposé de l'identifier à un *horreum*. Ce bâtiment a fait très vraisemblablement partie d'un ensemble complexe qui comprenait aussi le bâtiment 19, partiellement connu depuis les fouilles de 1953, et aussi, avant qu'il soit détruit, le bâtiment 26. Cet ensemble est à l'évidence le seul complexe monumental du quartier qui pourrait aussi être identifié à la demeure de l'évêque. Le vestibule ouest de ce bâtiment a été fouillé cette année, ce qui a permis de constater que plusieurs accès avaient été condamnés et que toute la moitié nord du vestibule est devenue une sorte de cul-de-sac, alors que la circulation vers le sud et le sud-ouest a été privilégiée. Toute la partie centrale du vestibule est occupée par une souche d'escalier et qui a connu deux états bien distincts. Il a aussi fallu compléter la fouille de la cour située au sud du bâtiment 20 qui avait été partiellement fouillée en 1952-1953. Un grand mur de clôture, qui se présente comme un mur de maison ordinaire, a ainsi pu être mis au jour. Son segment sud rectiligne est arasé, mais il semble bien se poursuivre sous le mur oriental du bâtiment tardif 28. La cour est traversée de part en part, du sud-ouest au nord-est, par une canalisation dont la couverture de dalles de schiste est assez bien conservée. Mais la découverte la plus intéressante a été faite un peu plus à l'est, où le nettoyage a fait apparaître les vestiges d'un bâtiment totalement arasé (n° 26) qui était primitivement appuyé contre le

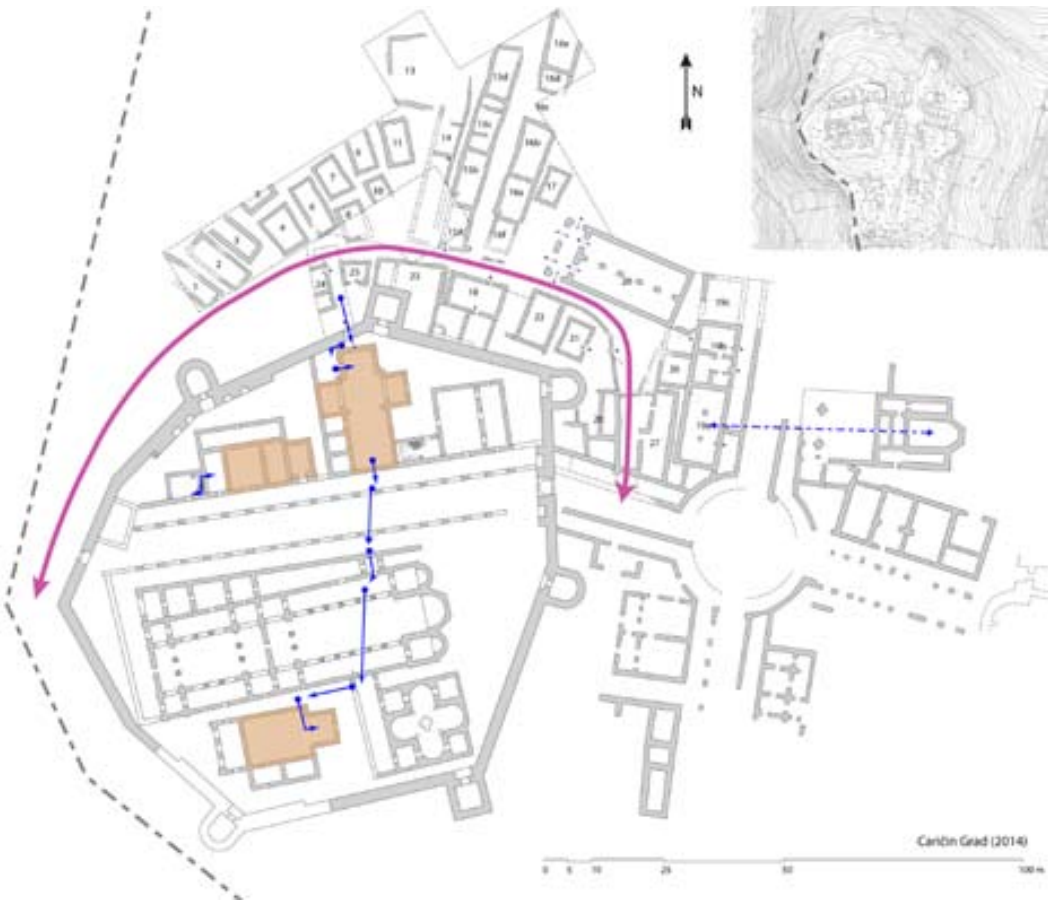

Figure 9
Caričin Grad, schéma de circulation au niveau de l'Acropole et du quartier nord (C. Duvette)

Figure 10
Équipe franco-germano-serbe, juillet 2013 (cliché Fr. De Vriendt).

bâtiment 19. Ce n'est donc qu'après la destruction du bâtiment 26 qu'une cour a été aménagée. Ainsi, l'articulation du bâtiment 20 avec les bâtiments alignés sur la rue nord de la Ville Haute se confirme. En ce qui concerne les axes de circulation entre l'Acropole et ces quartiers, la fouille du passage localisé devant la poterne située en face du *secretarium* et celle du « corridor », qui est la grande circulation parallèle au rempart de l'Acropole, ont montré que l'axe de déplacement principal fait au moins le quart du pourtour de l'Acropole, et passe entre les bâtiments alignés ou appuyés au rempart et tous les autres (**fig. 9**). De plus, toutes les circulations rejoignent ce corridor annulaire.

La poursuite de la fouille de la zone située au nord de l'Acropole s'avère donc prometteuse **[35]**. L'étude de la faune de ce quartier connaît une impulsion nouvelle depuis 2012 grâce à l'implication de Nemanja Marković (Belgrade, Institut archéologique) dans ce domaine. Ces découvertes conjuguées aux analyses qui doivent encore être menées par Anna Reuter (RGZM) dans le cadre de la coopération tripartite, sur les paléorestes végétaux, laissent présager des avancées notables à propos de ce site important des Balkans byzantins dont l'avenir est entre les mains d'une équipe internationale (**fig. 10**) et pluridisciplinaire dont le dynamisme et l'enthousiasme sont propices à une fructueuse collaboration.

[35] La fouille laisse en effet supposer l'existence d'un quartier assez étendu qui devait être protégé par un mur, repéré grâce à la technique du LiDaR topographique effectué en 2011 sur une superficie de 12 km² autour du site.

[36] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède, quatre doctorants et deux professeurs.

4.2. LES ATELIERS DE RECHERCHE EN PAPYROLOGIE ÉGYPTIENNE ET GRECQUE DE STRASBOURG (ARPÈGES).

par Frédéric Colin, Johan Beha, Alexandre Freund-Lehmann, Cassandre Hartenstein, Paul Heilporn, Christine Hue-Arcé [36]

Un contexte documentaire

La création des Arpèges intervient dans un triple contexte documentaire. Premièrement, l'Université de Strasbourg bénéficie d'un héritage papyrologique exceptionnel, grâce

à son histoire académique à la fin du XIXe et au début du XXe siècles [37] : à côté de 2668 documents [38], principalement hiératiques mais aussi grecs et démotiques, conservés à l'Institut d'égyptologie de l'Université, près de 10390 textes [39] sur papyrus, sur *ostracon*, sur planchette de bois et sur parchemin sont hébergés dans les collections de la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU). Sont ainsi représentées la plupart des langues et écritures qui permettent d'écrire l'histoire de l'Égypte de *ca.* 650 *a.C.* à *ca.* 800 *p.C.* (arabe, araméen, copte, démotique, grec, hébreu, hiératique, hiéroglyphique, latin, pahlavi). Deuxièmement, les spécialistes de l'histoire économique, sociale et religieuse de l'Égypte grecque et romaine ne se limitent plus à une vision hellénocentriste encouragée par la seule maîtrise de la documentation grecque, mais fondent aujourd'hui leurs travaux sur des dossiers rédigés dans une plus grande variété de langues, et en particulier sur des assemblages textuels grecs, démotiques et bilingues qui invitent les historiens à pratiquer une papyrologie plurilingue. Troisièmement, l'état des recherches entre les différents fonds papyrologiques de la BNU est très inégal selon les langues. Du côté grec, l'étude de la collection par les papyrologues strasbourgeois a connu une remarquable continuité, d'abord sous la houlette des philologues allemands, Richard Reitzenstein, Friedrich Preisigke, puis sous celle de leurs successeurs dans l'université française, Paul Collomp, Jacques Schwartz, Jean Gascou, Paul Heilporn. Du côté démotique, en revanche, aucun démotisant n'a été nommé au XXe siècle sur la chaire égyptologique après le départ forcé de W. Spiegelberg en 1918. À l'exception de quelques publications remarquables émanant de chercheurs non strasbourgeois – songeons par exemple aux travaux d'Ursula Kaplony-Heckel –, la collection démotique a été beaucoup moins exploitée : à côté des dix monographies constituant la série grecque des *P. Stras.* et des deux volumes grecs d'*O. Stras.* (dont 54 *ostraca* bilingues), la bibliographie du fonds démotique compte seulement un volume de *P. Stras. dém.* Cette situation offrait donc aux chercheurs du programme « gisements de textes et histoire », au sein de l'équipe « Territoires et empires d'Orient », une opportunité à saisir, celle de pouvoir contribuer à l'édition et au commentaire d'une documentation largement inédite, abondante, souvent originale, et dont même l'histoire muséologique était méconnue.

Un contexte scientifique et pédagogique

C'est également dans un contexte scientifique et pédagogique spécifique que s'est manifesté le besoin de développer un projet papyrologique collectif, réunissant chercheurs et doctorants. L'enseignement traditionnel de l'égyptologie, chacun le sait, procède à l'inverse de l'enseignement antique des trois écritures égyptiennes. Aujourd'hui, tous les débutants en égyptien ancien s'initient d'abord aux hiéroglyphes, la plupart de ceux qui dépassent le stade de la saine curiosité découvrent ensuite l'écriture hiératique, à travers des cours plus approfondis, tandis que seule une minorité a la chance de pouvoir se confronter à l'écriture et à la langue démotiques — notamment parce qu'elle n'est pas obligatoirement enseignée dans la plupart des formations égyptologiques. Pourtant, dans la période de l'histoire égyptienne où les trois écritures ont coexisté — de la Basse Époque à l'époque romaine —, les apprentis scribes devaient étudier dans l'ordre inverse ou, du moins, devaient commencer par l'apprentissage de l'écriture démotique, puisqu'il s'agissait de la forme la plus moderne, utilisée non seulement pour des textes littéraires et religieux, mais aussi pour des documents utilitaires, juridiques, économiques, épistolographiques, dont certains étaient rédigés dans la langue la moins éloignée de l'égyptien vernaculaire pratiqué par les contemporains [40]. Dans la bibliothèque du temple de Tebtynis, les travaux d'érudition menés par des hiérogrammates sur certains textes littéraires ou, dans l'école des scribes de Narmouthis, les exercices scolaires accomplis par des apprentis révèlent, d'ailleurs, qu'aux époques hellénistique et romaine, les écritures les plus familières aux élèves étaient, logiquement, le démotique et le grec [41] — les érudits connaissant vraisemblablement les deux langues. À l'instar de nos lointains prédécesseurs, nous devrions expérimenter l'apprentissage des langues égyptiennes en commençant par le démotique et en terminant par les hiéroglyphes. Dans une perspective un peu différente, Jean-Marie Kruchten, grammairien facétieux, regrettait, dans ses cours, que l'on n'apprenne pas le néo-égyptien — plus intuitif à comprendre pour des Indoeuropéens — avant l'égyptien classique ou de tradition. C'était dit *cum grano salis*, mais l'expérience mériterait d'être tentée réellement pour le démotique. Dans un ordre plus conventionnel, l'enseignement de l'égyptien à

[37] Colin 2014a.

[38] Selon la base de données de la collection égyptienne.

[39] Martin & Heilporn 2000, p. 78.

[40] Ce qui ne signifie pas que le démotique tel qu'il s'écrivait, par exemple, dans des contextes profanes et vernaculaires fût l'expression fidèle de la langue vernaculaire (*cf.* Ray 1993) – pas plus que nous n'écrivons dans une revue scientifique ou dans nos courriers professionnels le français que nous parlons.

[41] Dans des gloses ou dans des exercices d'écriture, des mots écrits en hiératique sont en effet quelquefois translittérés en démotique ou en grec, voir par exemple Gallo 1997, n° 35 ; n° 37 ; Osing 1998, pl. : *passim*.

Strasbourg parcourt obligatoirement la diachronie des deux grandes phases linguistiques de l'égyptien ancien, depuis le moyen égyptien jusqu'au copte, ce qui engendre un environnement favorable à l'étude de la documentation démotique. Ce dispositif a été mis en place à l'automne 2007 et, en raison de la durée quinquennale d'un cycle Licence + Master, les premiers résultats de cette maquette ont commencé à se manifester, du point de vue de la recherche, au moment de rédiger le projet du programme quinquennal 2013-2017 de l'UMR 7044 Archimède. Il était donc temps d'inaugurer un atelier de recherche réunissant chercheurs et doctorants autour d'un projet commun d'édition.

Le déroulement du projet

Au sein des Ateliers ont été organisées, depuis le début du projet jusqu'à décembre 2014, une séance hiératique, deux séances grecques, cinq séances coptes et 79 séances démotiques. En raison de l'état d'avancement de ces travaux, nous avons focalisé plus particulièrement cette présentation sur le fonds démotique, mais ce point de vue circonstanciel ne doit pas occulter la dimension plurilingue du projet. On peut d'ailleurs souligner la participation régulière aux séances démotiques de Paul Heilporn, papyrologue helléniste occasionnellement démotisant, qui contribue largement à enrichir les nombreuses discussions sur des questions situées à l'intersection entre les volets grec et démotique de la documentation papyrologique. Les ateliers se déclinent en cinq tâches, qui se sont mises en place successivement et alternent à présent selon le rythme de notre progression. 1. Des **recherches dans les archives** de l'Institut d'égyptologie, de la BNU et des Archives départementales du Bas-Rhin, commencées en 2010, permettent de mieux comprendre l'histoire de la constitution des fonds [42], dont les aléas doivent souvent être pris en compte dans l'interprétation même des dossiers textuels [43]. 2. Depuis le début de 2012 jusqu'à juin 2013, une première phase de ***survey*** a porté sur les documents originaux dans les réserves précieuses de la BNU, soit environ 30 séances de 2 à 3 heures menées en binômes par les signataires de cet article, qui ont permis de poser un premier diagnostic sur 101 papyrus et 675 ostraca. Par la suite, les séances de *survey* ont été menées plus irrégulièrement, en alternance avec les ateliers de déchiffrement. 3. **Le déchiffrement collaboratif** réunit en effet toute l'équipe devant la projection de clichés des documents (**fig. 11**), dont le texte est progressivement établi dans un document collaboratif en ligne modifié simultanément par les participants lors des séances, mais aussi en dehors de celles-ci, en continu au gré des recherches individuelles. Le rythme des sessions a été croissant, soit 9 séances en 2012, 30 en 2013 et 40 en 2014, permettant d'entamer le déchiffrement de 115 textes et de produire un document de 73 pages de translittération brute et de notes. 4. **Le processus de rédaction de l'édition et du commentaire**, une fois achevé l'essentiel du déchiffrement, s'est révélé le plus difficile pour les cadets de l'équipe, et des ateliers d'écriture organisés à cet effet ont contribué à les entraîner à cet exercice nouveau. Une attention particulière a été portée au commentaire, comme l'illustrent les premiers textes publiés [44], pour lesquels le nombre de pages d'édition de l'article terminé a multiplié par 4 à 8 la longueur originelle du fichier collectif des déchiffrements bruts. 5. La dernière étape des ateliers consiste à **retourner examiner les originaux** avant achèvement du manuscrit, afin de parachever la description matérielle des documents et de tenter d'améliorer leur lecture par des moyens numériques, notamment en accomplissant des séances de photographie technique ciblée (prises de vue en infra-rouge, macrophotographie), lorsque l'état de l'écriture le justifie.

Conclusion et perspectives

Trois provenances géographiques, traditionnellement fécondes en papyrologie démotique, sont particulièrement bien représentées dans les dossiers d'inédits que

Figure 11
Séance de déchiffrement collaboratif, Arpèges, à la misha, décembre 2012, cliché Fr. Colin.

[42] Colin 2010 et 2014a.

[43] Voir, par exemple, l'histoire du lot des *ostraca Prinz Joachim* (Colin 2014b, p. 109, n. 2) ou les enquêtes de « museum archaeology » sur les conditions de découverte des fouilles formelles ou informelles de la fin du xixe siècle (Vandorpe & Waebens 2009, p. 65-79).

[44] Colin & Hartenstein 2013, Colin & Freund-Lehmann 2015.

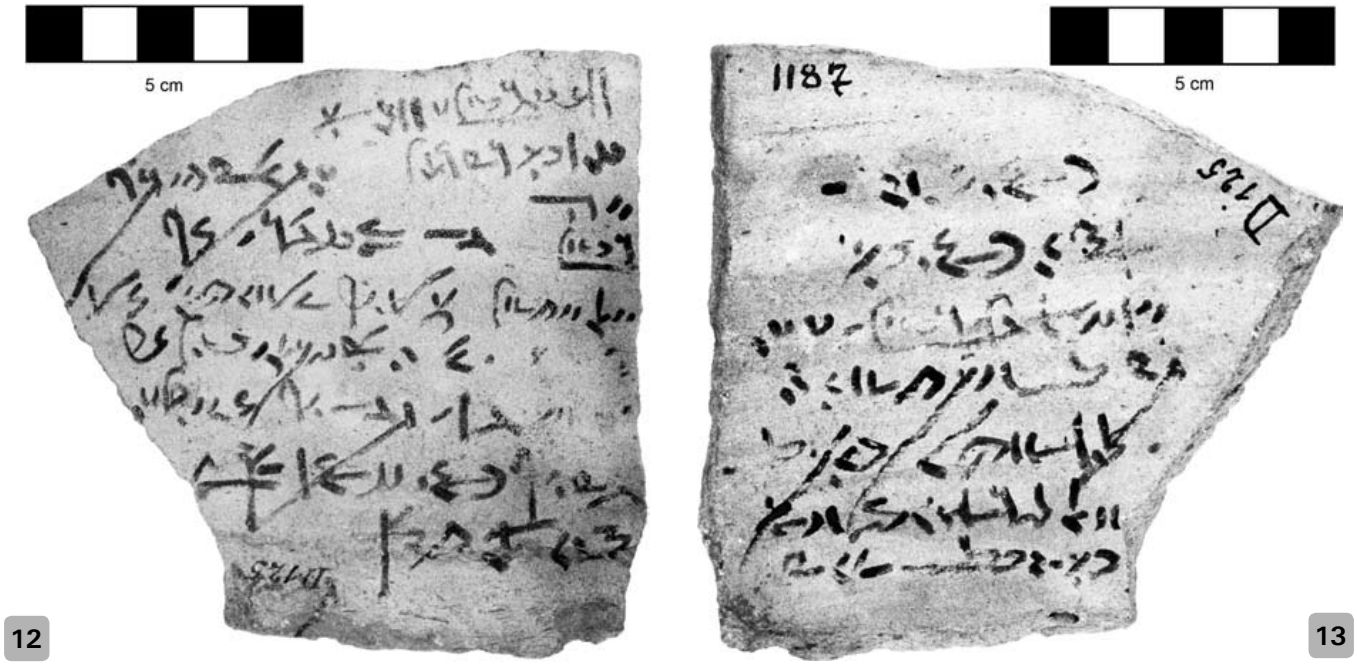

Figure 12 et 13

Notification comptable d'un transfert d'argent à un prophète d'Isis et instruction de paiement pour radoucir un créancier, en égyptien démotique, *O. Stras.* Inv. D. **125** (= *DDS* II 5). Collection de la BNU, clichés Fr. Colin. **12** : face convexe, **13** : face concave.

nous avons d'ores et déjà identifiés : Pathyris, la région thébaine et le Fayoum. Ces ensembles nous plongent dans les coulisses de l'histoire économique et sociale de l'Égypte hellénistique et romaine, en portant des témoignages sur des *realia* qui intéressent si rarement les sources littéraires et la « grande » histoire, à savoir le quotidien des « petits métiers », des ramasseurs de bois, des ouvriers agricoles, des fabricants de briques crues, etc. Des fenêtres s'ouvrent aussi, régulièrement, sur le monde concret du patrimoine des temples (**fig. 12-13**) : entrées et sorties des magasins du temple de Tebtynis, gestion d'un grenier du temple de Pathyris, requête du clergé de Soknebtynis pour demander un financement auprès du Trésor royal en échange de livraisons de lin dues à la couronne, conflit entre prêtres autour de l'entretien négligé des dorures d'une porte du temple de Nebkhounis… L'historien des religions a accès, à travers ces documents modestes, à la dimension matérielle de la vie religieuse de toute une population, lorsqu'une comptabilité contribue à la préparation d'une grande fête publique à laquelle participèrent divers corps constitués ou lorsqu'on procède à l'enregistrement des revenus d'une série de lieux de culte dans l'environnement de la nécropole thébaine. Dans la perspective thématique de « l'écriture rituelle », étudiée au sein du programme transversal sur les « gestes rituels » (voir le § 3.1. de la présente *Chronique*), on signalera quelques serments auprès de la divinité, qui avaient échappé à la monographie faisant autorité sur cette question, et on remarquera un contrat d'assurance familiale contre les mauvais génies et les démons maléfiques (« self-dedication », « hiérodulie »), dont le verso apporte des données nouvelles pour l'interprétation de cette institution : du point de vue de la pragmatique, l'écriture de cette catégorie d'actes plaçait les officiants dans une démarche ambivalente qui constituait à la fois un rituel juridique et un rituel théurgique. Enfin, l'exploration d'un ensemble de papyrus issus de cartonnages en est encore à ses débuts, mais elle a déjà permis d'identifier un gisement prometteur de documents produits par l'administration fiscale du Fayoum au IIIe siècle avant notre ère.

Deux formules ont été adoptées pour le format des publications. Des textes isolés et des dossiers de dimension limitée seront publiés dans une nouvelle série, les *Documents démotiques de Strasbourg*, paraissant sous la forme d'articles dans des revues scientifiques (les deux premières livraisons ont paru dans la *Chronique d'Égypte* en 2013 et en 2015, la troisième sortira en 2016). Des éditions de plus longue haleine auront vocation à relancer les monographies des *O. Stras.* et des *P. Stras.*, dont un volume plurilingue (grec, démotique, copte et éventuellement arabe) devrait constituer le *P. Stras.* XI, en collaboration entre les chercheurs de Strasbourg et plusieurs partenaires extérieurs. Enfin, quatre signataires de la présente contribution ont participé à la *8e École démotique, Paris, 20-23 juillet 2015*, en y soumettant huit documents aux *workshops.* Ces rencontres nous ont convaincu de l'utilité qu'il y aura à collaborer avec des équipes travaillant sur des projets d'édition comparables, telle, par exemple, l'*Équipe Fonds Jouguet Démotique* (*EFJD*), à Paris.

4.3. LA TOMBE DE PADIAMENOPÉ (TT 33). RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

par Claude Traunecker [45]

La tombe de Padiamenopé est située au cœur de la nécropole de Thèbes, au pied du cirque de Deir el-Bahari [46]. Avec ses vingt-deux salles souterraines réparties sur trois niveaux, ses 322 m de développement, ses 1062 m² de surface, cette tombe est la plus grande jamais creusée en Égypte. Mais surtout son plan (**fig. 14**), son organisation et son développement sont atypiques. Pourtant, le propriétaire de ce monument exceptionnel, le « prêtre lecteur et chef » Padiamenopé n'était ni un grand prêtre, ni un ministre ou un vizir et n'avait apparemment aucune fonction politique ou économique [47]. Il a vécu sous les derniers rois de

[45] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

[46] Plaine dite de l'Assassif nord, en opposition à l'Assassif du sud à 800 m.

[47] À l'inverse de son voisin de nécropole, le célèbre Montouemhat (TT 34), maire de Thèbes, gouverneur de Haute Égypte et contemporain de Padiamenopé.

Figure 14

Plan de la tombe de Padiamenopé, Cl. Traunecker d'après D. Eigner.

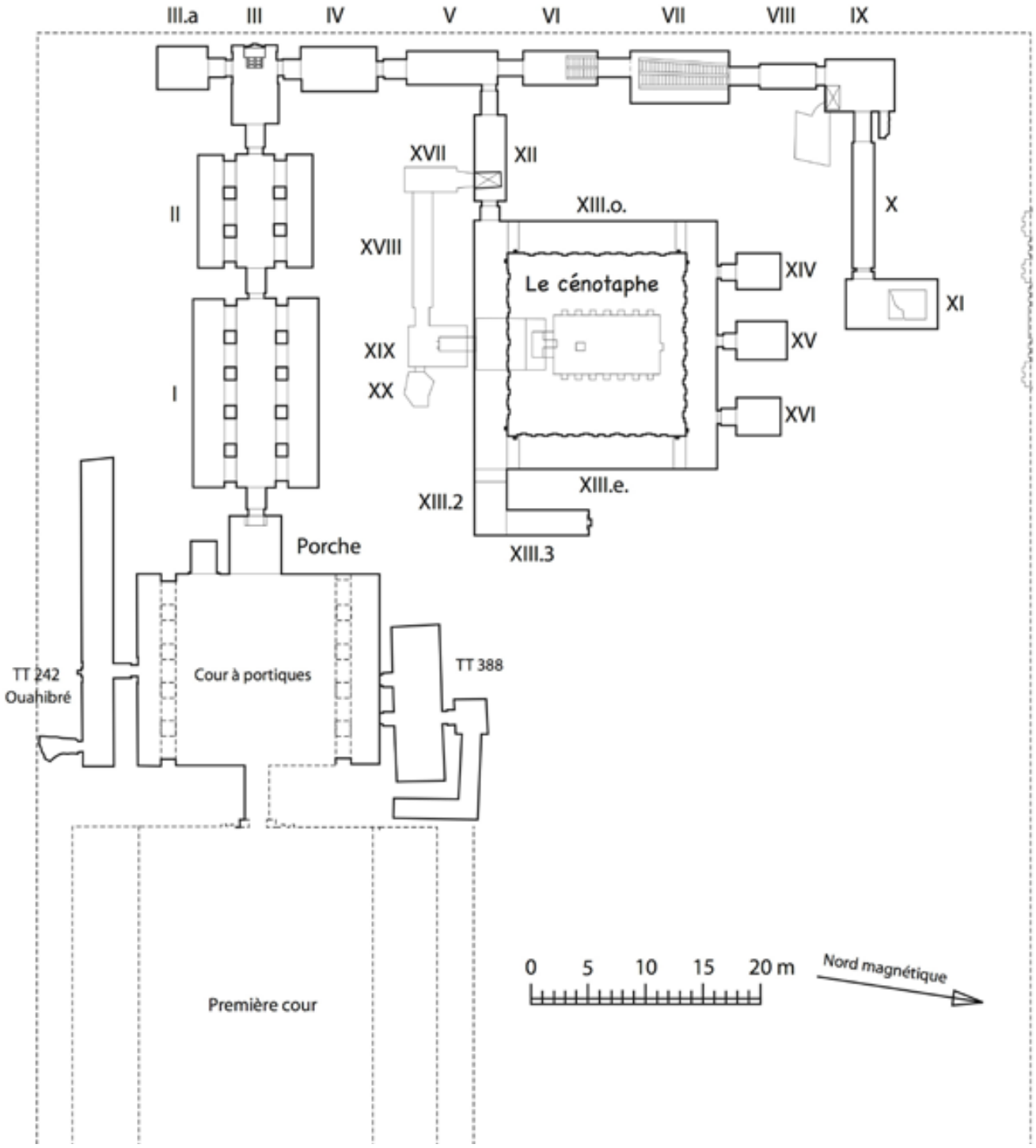

la XXVe dynastie et le début de la dynastie saïte [48]. En nul endroit de la tombe le nom du souverain régnant n'est évoqué.

Connue dès le XVIIIe siècle sous le nom de « la grande syringe », sa visite était réputée périlleuse. Son dédale de galeries, ses puits au milieu des passages, la précarité de l'éclairage au milieu du vol des milliers de chauves-souris en faisait un lieu dangereux, marqué par plusieurs accidents. Les émanations ammoniacales des déjections des chauves-souris rendaient l'atmosphère de la tombe difficilement respirable. Vers 1880, courageusement, Johannes Duemichen, le fondateur de l'égyptologie à Strasbourg décida de publier les textes du « Grabpalast » (palais funéraire) de Padiamenopé. En 1884 et 1885 deux volumes paraissent avec environ 15 % du matériel épigraphique de la tombe et un plan détaillé du dédale des galeries [49]. Après la disparition de Duemichen (1894), il fut décidé de murer une grande partie de la tombe afin d'éradiquer les chauves-souris qui en polluaient l'air et rendaient le travail épigraphique très difficile [50]. Mais les trois premières salles furent utilisées comme magasin de stockage par le Service des Antiquités. Aussi les salles IV à XXII restèrent pratiquement inaccessibles, à de rares exceptions près [51], de sorte qu'un mystère planait sur cet étonnant monument [52]. En 2003, appuyé par l'Ifao, nous avons décidé de reprendre le projet de Duemichen. Enfin en décembre 2005, après avoir travaillé pendant deux années au transfert des objets du magasin 33, condition imposée par les autorités égyptiennes, nous pûmes, enfin, abattre la porte murée et découvrir la face cachée de la tombe de Padiamenopé et ses richesses épigraphiques [53].

Depuis cette date nous travaillons à l'étude et la compréhension de la TT 33. Notre projet, qui s'appuie sur l'UMR 7044 [54], est également inscrit dans les programmes de l'Institut français d'archéologie orientale (Ifao) du Caire [55]. Il est soutenu aussi par un Labex de l'Université de Montpellier (Isabelle Régen et Silvia Einaudi) [56]. L'équipe accueille également des chercheurs étrangers tels Daniel Werning (Humboldt-Universität zu Berlin) pour le Livre des Cavernes et Barbara Engelmann-von Carnap (Université de Heidelberg) pour le rituel de l'Ouverture de la Bouche. En 2012 nous avons participé sur place au colloque international « *Thebes in the First Millennium* » organisé par Elena Pischikova et une équipe germano-américaine.

Nous avons exposé ailleurs les premiers résultats de nos investigations dans la tombe de Padiamenopé depuis 2005 [57]. La découverte de textes nouveaux nous a permis d'établir que Padiamenopé, contrairement à l'opinion commune, faisait partie d'une famille d'Hermonthis, ville du dieu Montou, à quelques kilomètres au sud de Louqsor. Spécialisé dans les rituels royaux, il occupait, semble-t-il, la fonction de conseiller pontifical auprès des derniers souverains kouchites (Taharqa, Tanoutamon). Sa tombe et ses particularités montrent que Padiamenopé était un savant passionné par le patrimoine de son pays. Confronté avec les civilisations voisines et en particulier avec le monde grec alors émergeant en Orient, il était conscient des spécificités de son pays et de son passé déjà plusieurs fois millénaire. Aussi, véritablement obsédé par la transmission de la culture pharaonique pour les générations futures, il a fait graver sur les parois de son monument l'ensemble de la littérature funéraire de son temps. Il a même reproduit dans son « Grabpalast », des structures funéraires antiques [58], agissant en quelque sorte à la manière d'un Viollet-le-Duc.

[48] Nous estimons que Padiamenopé a vécu jusqu'en 640 avant J.-C. Il serait donc né vers 710.

[49] Dümichen 1884, 1885. Le volume III, publié en 1894 par les soins de son élève et successeur à Strasbourg, W. Spiegelberg, consiste en une série de planches dont seules six reproduisent des scènes de la tombe.

[50] Actuellement il n'y a plus de chauves-souris dans la tombe, mais l'atmosphère reste toujours chargée en ammoniac et nous oblige à travailler avec des masques à filtre. L'air du caveau est irrespirable sans protection.

[51] F. von Bissing 3 jours en 1936, (Bissing 1938, p. 2) ; A. Piankoff en 1942, 1943, 1944 (Piankoff 1947p. 87, note 3) ; Diethelm Eigner travaille quelques jours dans la tombe en 1976, avec la publication en 1984 de plans et coupes d'une grande précision (Eigner 1984).

[52] A. Piankoff s'est attaché à l'étude du Livre des Cavernes (Piankoff 1946) et donne une copie partielle des textes du « cénotaphe » (Piankoff 1947, p. 76-85), qu'il appelle « sarcophage », quelques textes classiques, pas de généalogie. On ne savait rien sur la famille de Padiamenopé, ni sur les fonctions de son monument.

[53] Un film sur l'ouverture de la tombe a été réalisé et diffusé en 2007 (Weidenbach 2007).

[54] Voir le site de l'Institut d'Égyptologie de Strasbourg : http://egypte.unistra.fr/les-travaux-de-terrain/la-tombe-de-padiamenope-tt33-responsable-claude-traunecker/.

[55] Voir le site de l'Ifao http://www.ifao.egnet.net/archeologie/tt33/.

[56] Projet « Le labyrinthe d'un notable thébain : La tombe de Padaménopé à Thèbes (TT 33, 7e s. av. J.-C.). Poursuite des travaux épigraphiques et lasergrammétrie », UMR 5140. http://archimede.cnrs.fr/index.php/projets-en-cours/projets-scientifiques-soutenus-3?id=355.

[57] Traunecker 2009, 2014 ; Traunecker & Regen 2013 ; Régen 2014.

[58] Par exemple les salles X et XI reproduisant l'appartement funéraire d'une pyramide selon un modèle vieux de 15 siècles à l'époque de Padiamenopé. Le couloir XI en légère pente évoque la descenderie d'une pyramide. Dans la salle XI, voûtée, les parois portent des copies de textes des pyramides et un grand massif de pierre évoque un grand sarcophage royal.

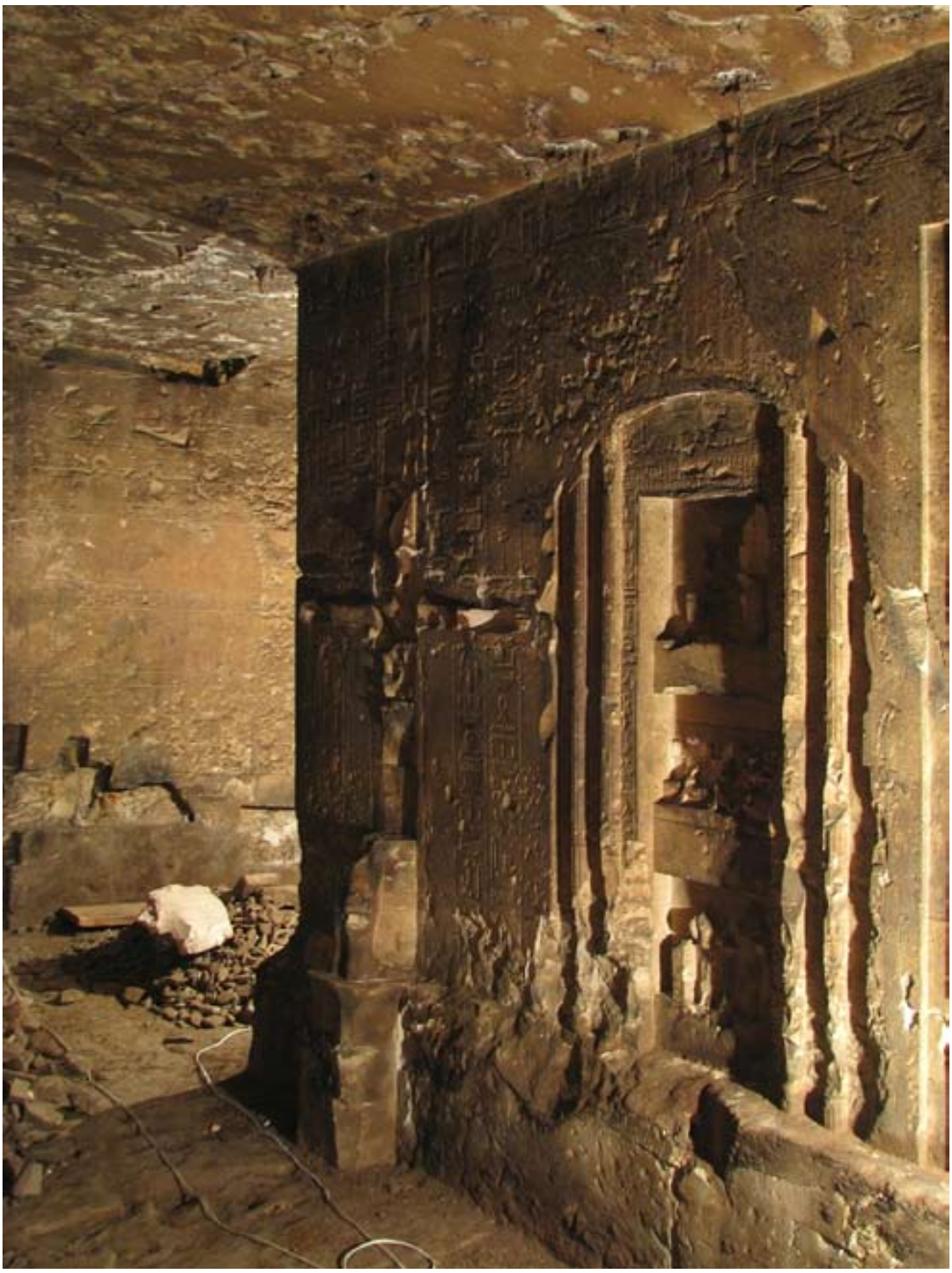

Figure 15
Couloir XIII n, face nord du cénotaphe, chapelle 20 et porte 21 dite du « postérieur d'Osiris », cliché Lionel Schmitt.

Dans un texte d'accueil que nous avons eu l'émotion de découvrir à l'entrée du couloir XIII, il s'adresse directement et explicitement à nous, « les hommes des générations à venir », en nous demandant de transmettre le savoir des anciens livres funéraires et de le conserver. Padiamenopé a voulu que sa tombe soit une bibliothèque aux livres gravés dans la pierre, ouverte aux savants du futur.

Les premières salles (I - III) appartiennent au schéma classique alors en usage. Les salles suivantes sont de véritables mémoriaux reprenant des modèles antiques, du Moyen Empire (IV-V), du Nouvel Empire (salles VI-IX) et de l'Ancien Empire (X-XI). Enfin le quartier étonnant des salles XII à XVI est un temple osirien souterrain dont Padiamenopé est à la fois le bénéficiaire et l'officiant.

Là, au centre, entouré par le couloir XIII, se dresse, réservé dans la roche, un monument unique, le « cénotaphe ». Il affiche 15 portes fictives archaïques portant chacune le nom d'une relique d'Osiris. Ces portes alternent avec 24 chapelles (**fig. 15**) affichant les images en ronde bosse de génies et de divinités. L'ensemble représente le tombeau d'Osiris. À ses angles huit statues de déesses déployant leurs ailes en assuraient la protection magique (**fig. 16**).

Figure 16

Paroi sud du « cénotaphe », angle sud-ouest, statue de Chentait, cliché Lionel Schmitt.

Dans le couloir XII, barrant le passage, s'ouvre un puits. Il donne accès à un appartement souterrain complexe en trois sections : trois espaces (salles XVII à XX), avec une version complète du Livre des Cavernes et du Réveil d'Osiris. De la salle XIX voûtée comme une chambre funéraire [59], un puits conduit au caveau à redans [60] (salle XXI). Derrière et en hauteur dans cette salle, à l'origine caché par une très épaisse maçonnerie, se trouve le caveau secret de Padiamenopé (salle XXII). Ce caveau de dimensions monumentales reprend pour l'unique usage du défunt, des textes et livres déjà présents sur les parois « publiques et consultables » de la tombe.

Isabelle Régen [61] étudie l'Amdouat (deux versions) et le Livre des Portes dans la tombe de Padiaménopé (salles XII-XIII, XXII) et leur insertion dans le programme décoratif et architectural du monument (**fig. 17**). La copie des parois étant terminée, le traitement des fragments épigraphiés présents sur le sol des salles XII et XIII a pu être initié.

Outre leur insertion dans une synthèse architecturale et textuelle originale, ces compositions présentent la particularité de présenter des métatextes (ou métadiscours) à ce jour sans parallèle et rédigés au bénéfice exclusif de Padiaménopé. Ils trahissent le désir d'une personnalisation accrue d'un texte ancien qui, à l'origine, n'était pas destiné à l'usage du défunt (traité cosmographique relatant le parcours du soleil, dont le mort est absent). En outre, la contextualisation de ces textes dans le programme décoratif de cette tombe et, au-delà, dans celui des tombeaux voisins de la nécropole de l'Assassif, fait apparaître l'existence d'un modèle décoratif commun modulé en fonction de l'architecture. Cette composition

[59] Autre exemple la salle IX, voûtée, est une allusion aux caveaux du Nouvel Empire.

[60] Le décor en redans des parois de ce caveau voûté rappelle le décor extérieur des sarcophages de l'Ancien Empire. Au pied du puits s'ouvre une pièce qui n'a pas encore été vidée.

[61] Régen 2006, 2011, 2014 et à paraître.

nouvelle, œuvre du prêtre lecteur Padiamenopé, semble être à l'origine des compositions analogues connues sur les grands sarcophages de pierre plus tardifs. Enfin, l'analyse des similarités et des différences dans la mise en place d'une vignette du Livre de Nout, adjointe de manière exceptionnelle au Livre des Portes, permet de percevoir des éléments de connexion entre les propriétaires des tombes de l'Assassif, en particulier entre le quatrième prophète d'Amon Montouemhat (TT 34) et le prêtre-lecteur Padiaménopé (TT 33) : ce dernier a clairement copié et perfectionné le modèle décoratif utilisé par Montouemhat. Ce point fait écho à un article sous presse de L. Coulon montrant, grâce à une analyse statuaire, la nature des relations entre les deux hommes et en particulier la position dominante de Padiaménopé sur Montouemhat [62].

Les travaux de Silvia Einaudi ont montré que les formules du Livre des Morts gravées dans la TT33 (I à III, puis VI-IX et partiellement répétées dans le caveau secret XXII) reflètent (et anticipent), dans plusieurs cas, la succession des textes typique de la « recension saïte ». Cela est évident surtout dans la première salle hypostyle, où on trouve une longue séquence ininterrompue de chapitres : du 17 au 42. D'ailleurs, la disposition même des formules dans les salles de la tombe correspond à une logique certainement liée aux croyances religieuses, ainsi qu'aux cultes et rituels qui y avaient lieu. Chaque salle représente le scénario où se déroule le récit du parcours du défunt vers sa vie éternelle, vers le lieu de culte et la chambre funéraire. Et dans cette « mise en scène », les textes et les images jouent évidemment un rôle essentiel et fonctionnel. Ainsi, la première salle hypostyle se présente surtout comme le lieu de régénération de Padiamenopé et de sa préparation pour le voyage vers la Douat. La deuxième salle est consacrée, quant à elle, à l'entrée de Padiamenopé dans le monde souterrain et à sa sortie au jour, alors que dans le reste de la tombe, jusqu'à la chambre funéraire, apparaissent d'autres chapitres concernant surtout la « justification » de Padiamenopé et sa rencontre avec les dieux [63].

[62] Coulon à paraître.

[63] Einaudi 2012 et à paraître a et b.

Figure 17 : couloir XIII n, la 6e heure de l'Amdouat, cliché Lionel Schmitt.

Selon Daniel Werning le livre des Cavernes, dans sa version complète des salles XVII à XIX, est une copie de celle du cénotaphe d'Abydos datée de Merenptah [64].

Enfin, les textes des passages étudiés par moi-même [65] sont l'œuvre d'un scribe connaissant parfaitement ses classiques, puisant formules et citations sur les parois de monument plus anciens [66].

La tombe de Padiamenopé, image de l'Osireion d'Abydos

La principale avancée récente dans l'étude de la tombe (2014) concerne le cénotaphe du couloir XIII et les salles profondes. La position absolument inhabituelle du puits d'accès [67] dans le trajet du couloir XII fait penser à la descenderie de l'Osireion à Abydos [68]. Si on admet que Padiamenopé s'est inspiré du célèbre lieu de pèlerinage abydénien, bien des particularités de la tombe 33, jusqu'alors incompréhensibles, s'éclairent. Le couloir XVII-XVIII et la salle XIX reproduisent la descenderie et l'antichambre du monument d'Abydos avec le même programme épigraphique. Le mystérieux caveau XXI est probablement l'image du tombeau d'Osiris. Quant au caveau de Padiamenopé, il occupe la place et la fonction de la salle secrète d'Abydos [69], appelée « Sarcophagus Chamber » par les premiers éditeurs du monument. Mais surtout, cette hypothèse nous fournit la clé de compréhension de la nature du « cénotaphe » de Padiamenopé (couloir XII). Je pense, quant à moi, que cet extraordinaire monument souterrain reproduit pour les pèlerins thébains la structure aujourd'hui disparue qui marquait en surface l'Osireion d'Abydos [70]. Son apparence, avec ses 15 fausses portes [71], était proche de celle des monuments archaïques avec enceintes à redans. Il serait trop long de présenter ici l'argumentation qui permet d'étayer cette relecture du monument. Signalons simplement que le monument de Padiamenopé reproduit très exactement la version gravée sur le soubassement du sarcophage de Merenptah [72]. Or, c'est précisément ce pharaon qui a fait restaurer et partiellement décorer l'Osireion 550 ans avant Padiamenopé. Nous savons par les graffitis et divers témoignages que l'Osireion d'Abydos était largement visité aux périodes tardives. Padiamenopé a certainement fait partie de ces visiteurs. Il a été en tout cas un des plus fascinants personnages de l'Égypte ancienne et un savant allemand est allé jusqu'à le comparer au célèbre Imhotep, constructeur de l'ensemble de Djeser [73].

Les projets en cours

Une campagne sur le terrain est prévue en 2015. Deux journalistes du *Figaro Magazine* nous ont accompagnés pendant la campagne de novembre 2014 [74] et un article consacré à la tombe paraîtra dans cette revue en janvier ou en février. Nous espérons relayer cette parution par une manifestation grand public en vue de sensibiliser d'éventuels donateurs [75]. La campagne 2015 sera consacrée à l'expérimentation dans la tombe de nouvelles techniques de relevés, pour laquelle des crédits ont été obtenus dans le cadre du projet du Labex Archimede à l'Université de Montpellier [76]. Il s'agit, d'une part, d'un procédé photogrammétrique mis en œuvre par Olivier Onézime [77], topographe, et Gaël Pollin, photographe, et, d'autre part, d'essais de numérisation au moyen d'un scanner 3D [78]. Enfin, la mise en route du premier volume de la publication de nos travaux est programmée pour 2015 dans le cadre de l'Ifao. Ce volume contiendra, entre autres, une liste inventaire des unités épigraphiques et topographiques de la tombe.

[64] Werning à paraître.

[65] Les portes I, II, III, IV, V, XII, XIII avec des textes sapientiaux et quelques formules de malédiction. Textes du cénotaphe et des chapelles XIV à XVI.

[66] Le plafond du porche est une copie de celui de la tombe d'Hapydjefa à Assiout (renseignement communiqué par J. Khahl, Freie Unversität Berlin). Tombe de Senemout TT 71 à Thèbes pour une formule de malédiction.

[67] Ce cas d'un puits interrompant le passage est unique dans l'architecture funéraire contemporaine, mis à part deux exemples de puits sous les marches d'un escalier. Il est placé ostensiblement par rapport au cénotaphe dans la même position que la descenderie de l'Osireion d'Abydos.

[68] PM VI, p. 28-31 ; Frankfort 1933.

[69] Cette salle n'avait pas de porte. L'accès actuel a été forcé dans le mur de fond de la niche axiale : Naville 1914, p. 164.

[70] De fait, hormis la tombe 33, on ne connaît que deux exemples d'enceinte d'Osiris avec les noms des 15 portes : le sarcophage de Mérenptah réutilisé à la XXIe dynastie à Tanis (Montet 1951, pl. 82-88, et p. 117), et celui du sarcophage d'Aspelta, un souverain nubien (Doll 1978). Dans ce dernier exemple postérieur à Padiamenopé, on a porté arbitrairement, et pour des raisons de symétrie, le nombre des portes à 16. La porte supplémentaire est appelée « inconnue » !

[71] Sur les 15 portes et leurs noms voir Kees 1963.

[72] Merenptah successeur de Ramsès II, mort vers 1203 avant J.-C.

[73] Kees 1963, p. 110.

[74] Cyril Drouhet, rédacteur en chef, et Pascal Maître, photographe.

[75] Association loi 1901 « Mémoires d'Égypte » c/o Institut Khéops 42-44 rue du Fer à Moulin 75005 Paris - France memoiresdegypte@orange.fr, créée pour soutenir notre projet.

[76] Voir ci-dessus note 56.

[77] Ingénieur à l'Ifao (Le Caire) et membre associé de l'UMR 7044 Archimède (Strasbourg).

[78] Avec l'aide de la Société « Modillon » de Nancy (Marco Currula et Davy Andriamasomanana).

5. ÉQUIPE II « HISTOIRE CULTURELLE ET ANTHROPOLOGIQUE DES MONDES GREC ET ROMAIN »

5.1. L'UTOPIE POLITIQUE ET LA CITÉ IDÉALE

par Marianne Coudry et Maria Teresa Schettino [79]

Responsables : Marianne Coudry, Maria Teresa Schettino

Participants : 9 membres de l'UMR et 18 membres extérieurs, enseignants-chercheurs et doctorants d'universités européennes (France, Allemagne, Espagne, Italie, Suisse), contacts en cours avec des enseignants-chercheurs d'autres pays prêts à établir des partenariats (Belgique, Grande-Bretagne, Portugal).

Objectifs et enjeux scientifiques

Ce programme s'inscrit dans le contexte du renouveau récent des recherches sur l'utopie politique dans le monde antique, une problématique relancée notamment par l'ouvrage collectif de C. Carsana & M. T. Schettino, *Utopia et utopie nel pensiero storico antico*, Roma, 2008, qui, en même temps qu'il interrogeait le concept et sa pertinence pour le monde antique, avait ouvert des pistes nouvelles en s'intéressant à des auteurs, comme Élien, et des milieux culturels, comme la Rome tardo-antique, d'ordinaire négligés, et en faisant sortir l'analyse de la perspective de philosophie politique qui avait longtemps été dominante.

Le programme « L'utopie politique et la cité idéale » vise à prolonger cette recherche dans l'une des trois directions qu'elle avait prises alors, les rapports entre pensée utopique et pratique politique, en s'intéressant spécifiquement à la cité comme le lieu idéal, dans l'Antiquité, pour expérimenter de nouvelles formes d'organisation aussi bien urbanistique que sociale et politique. Plus précisément, il a pour objectif d'étudier les relations entre d'une part les projets de cités idéales, ou les projets de réforme politique concernant telle ou telle cité, et d'autre part leur transposition sur le plan politique ainsi que dans l'espace urbain et dans les formes architecturales. On entend par là l'organisation concrète des cités, par ex. les fondations, ou projets de fondation, y compris dans leur dimension spatiale, et les institutions visées par les projets de réforme, qu'ils soient mis en œuvre ou seulement envisagés.

On voit que d'emblée le concept d'utopie politique a été pris dans un sens large, et que les objets étudiés se placent à différentes échelles, cités dans leur globalité, ou institutions particulières, et à différents degrés de « réalité ». Au demeurant, les cas d'espèce qui seront traités par les participants du programme devraient permettre un questionnement de fond sur la pertinence du concept. Les interrogations sont simples, en apparence. Ces projets avaient-ils une dimension utopique ? Les sources permettent-elles d'appréhender une telle dimension ? Pouvons-nous appliquer cette catégorie (moderne) au monde antique ? Permet-elle une meilleure intelligibilité que la catégorie « spéculation sur la cité idéale » ? Ainsi s'explique la formulation choisie pour le programme, « l'utopie politique et la cité idéale », qui permet de placer cette question comme horizon de recherche.

Une originalité de l'entreprise réside dans le souci d'élargir l'enquête hors de ses limites habituelles, d'une part en sollicitant une documentation autre que les écrits philosophiques, c'est-à-dire en interrogeant la littérature en général, et l'historiographie en particulier, mais aussi les sources archéologiques, épigraphiques, numismatiques, d'autre part en envisageant un arc chronologique large, qui va de l'époque hellénistique à l'Antiquité tardive, et à un espace qui englobe l'Empire romain. Une place importante sera faite à des périodes qui ont été peu explorées dans cette perspective. Ce sera le cas pour la République romaine, avec les fondations de colonies et de municipes en Italie depuis le IIIe siècle jusqu'à la Guerre sociale et au-delà, et la réflexion menée en parallèle dans les milieux aristocratiques de Rome sur la cité idéale, en liaison avec les convulsions politiques du Ier siècle. Ce sera aussi le cas pour l'Empire, avec le souci de l'envisager dans le temps long, de façon à mettre en lumière des continuités souvent sous-estimées.

Ce programme s'articule avec l'opération « Le phénomène colonial » conduite par C. Brélaz et A. Pollini au sein de l'axe « Espaces et sociétés » (*cf.* Chronique d'Archimède, dans *Archimede* 1, 2014, p. 164-166), dans sa phase actuelle (2014-2017), qui se focalise sur la typologie des fondations coloniales. Ainsi, la journée d'étude qui s'est tenue à Mulhouse le 7 novembre 2014, sous le titre « Fondations de nouvelles cités de l'archaïsme à l'Empire (*apoikiai, klerouchiai, katoikiai, coloniae*) », a-t-elle abordé la question des représentations et des modèles en jeu dans les fondations effectives.

Par ailleurs, comme la thématique du rapport entre organisation politique et aménagement de l'espace, ou, en d'autres termes, du passage des changements institutionnels et sociaux au sein de la cité à leur matérialisation à travers les aspects architecturaux et urbanistiques, est également au cœur du débat actuel sur l'optimalisation de l'espace urbain, le projet fait appel à la collaboration avec des architectes et des spécialistes de l'histoire urbaine à l'époque moderne et contemporaine, et participe à la prise en compte de l'ancrage antique des utopies urbaines actuelles.

[79] Université de Haute-Alsace, UMR 7044 Archimède.

Ce programme scientifique, enraciné dans la tradition intellectuelle européenne, et qui se veut résolument ouvert aux collaborations internationales, vise donc également à dépasser les frontières disciplinaires et à créer des synergies entre des spécialistes de formation et de compétences différentes. Sa nature interdisciplinaire touche aussi bien au domaine des Sciences de l'Antiquité, où les compétences des historiens et des archéologues sont complétées par l'apport de spécialistes d'historiographie, de philosophie, de droit, d'histoire des religions, de savoirs techniques de l'Antiquité (concernant notamment l'organisation de l'espace et le réaménagement du paysage), qu'au domaine des Sciences techniques. Il se caractérise également par la participation de chercheurs expérimentés et de jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants), dont les échanges constants et mutuels sont essentiels à la progressive mise au point des enjeux scientifiques du projet.

La collaboration avec les spécialistes d'histoire de l'architecture et de l'urbanisme s'est révélée particulièrement féconde et a ouvert deux volets. L'un, autour de Platon (surtout la *République* et les *Lois*) et d'Aristote (en particulier la *Politique* et l'*Athenaion Politeia*) et des descriptions ou allusions relatives aux cités idéales, voire utopiques, présentes dans les sources grecques et latines, vise à reconstituer, quoique de façon hypothétique, les formes architecturales et urbanistiques de ces cités qui n'ont pas dépassé, dans la plupart des cas, la phase conceptuelle. L'autre se focalise sur l'étude de l'ouvrage de Vitruve, qui marque la transition en termes architecturaux de la Rome républicaine à l'*Urbs* augustéenne, représentée dans l'idéologie augustéenne comme une nouvelle cité idéale. Un premier bilan de cette réflexion menée conjointement par les spécialistes des techniques architecturales et des Sciences de l'Antiquité a été proposé lors du Workshop « Imaginer la cité idéale », co-organisé à l'Université de Pavie en septembre 2014, avec la participation d'enseignants-chercheurs et de doctorants des deux domaines de recherche. Il comporte également un volet « diffusion de la science » illustré par une exposition itinérante de maquettes de cités idéales antiques (**fig. 18**).

Premiers résultats

Les journées d'étude semestrielles, qui ont débuté en juin 2013, et dont la quatrième a eu lieu le 14 novembre 2014, ont permis tout à la fois d'approfondir l'interrogation initiale sur le lien entre la notion d'utopie et celle de cité idéale, et de resserrer la thématique autour des

Figure 18
Prototype de la maquette d'Agrigente.

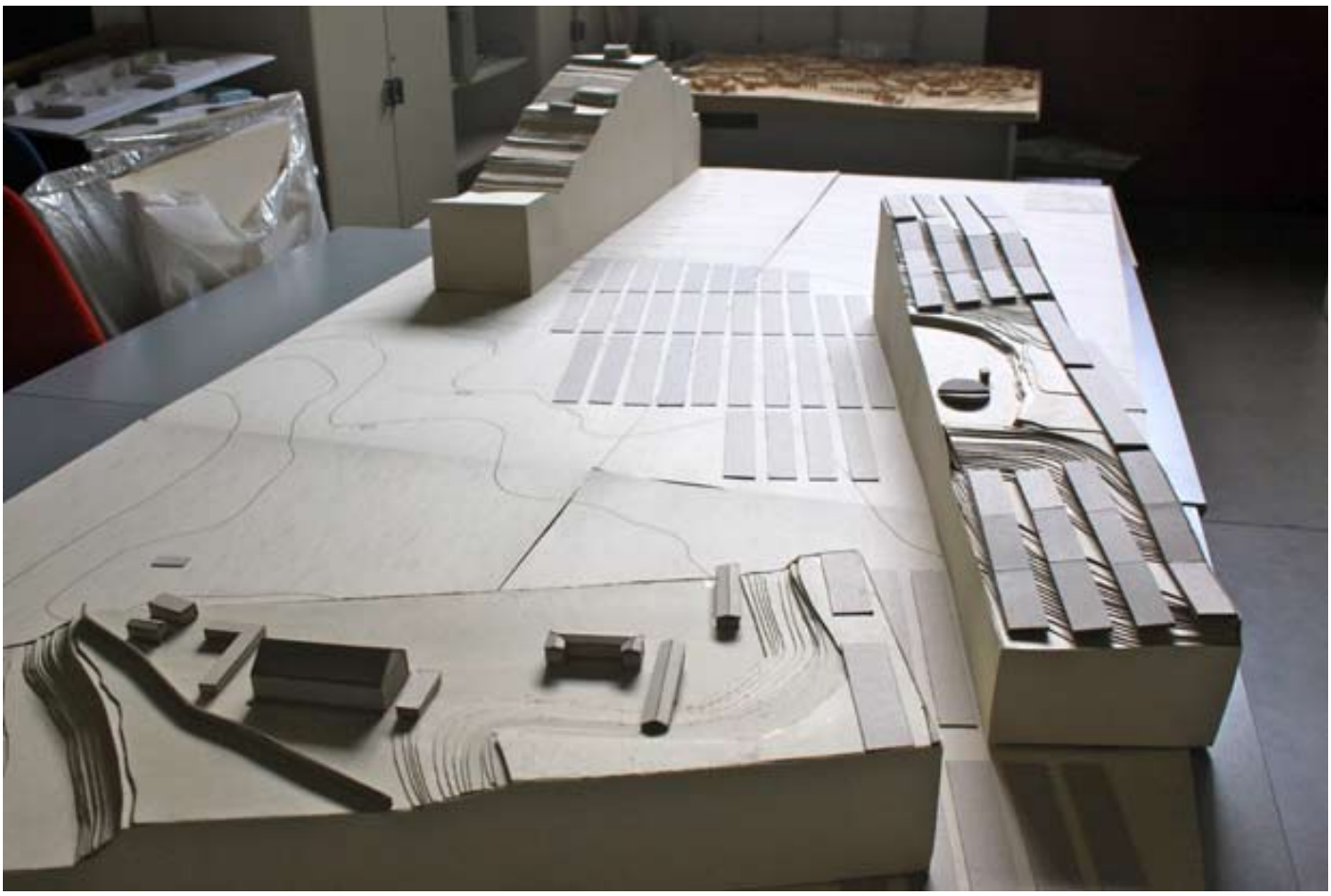

rapports entre projet idéal et pratiques politiques, entre construction idéale et expérience réelle. Les exposés et discussions ont concerné tantôt les spéculations sur la cité idéale, de Platon jusqu'à Cicéron, tantôt des exemples de fondation de cités dans le monde romain, de la fin de la République au Bas-Empire, tantôt enfin des institutions particulières, tribunal populaire à Athènes, nomophylaques du monde grec.

Ils donneront lieu à une publication, sous la forme d'un dossier dans le numéro 2015 de la revue italienne *Politica antica*.

Dans le même temps, a pris forme un projet complémentaire, la constitution d'un lexique des termes ayant, dans un contexte précis, une connotation utopique : un lexique de l'utopie politique « historicisée », en quelque sorte. C'est un travail collaboratif, qui permet de concrétiser les réflexions communes émergeant à mesure des discussions, en particulier les ponts entre monde grec et monde romain, qui se révèlent multiples.

5.2. NORMES, GENRE, SEXUALITÉ DANS LES SOCIÉTÉS GRECQUE ET ROMAINE

par Sandra Boehringer et Luana Quattrocelli [80]

Cette action, initiée par Sandra Boehringer et Airton Pollini, compte cinq chercheurs membres ou associés de l'UMR, et de nombreux collaborateurs, français et étrangers. Elle est le fruit également de nombreux partenariats. La problématique scientifique est la suivante : quelles normes s'exercent ou se créent dans les sociétés grecque et romaine en matière de genre, d'identité et de sexualité ? Que révèlent ces normes sur les constructions des identités individuelles et collectives ? Le cadre géographique et chronologique du champ de recherche envisagé par cette action est large : sont prises en considération les réalités antiques depuis le haut archaïsme jusqu'à la fin de l'Empire romain d'Occident et dans toute l'extension des territoires compris dans les mondes grecs et romains.

« La polis proprement dite n'est pas la cité en sa localisation physique ; c'est l'organisation du peuple qui vient de ce que l'on agit et parle ensemble, et son espace véritable s'étend entre les hommes qui vivent ensemble dans ce but, en quelque lieu qu'ils se trouvent [81]. »

Cette définition de la *polis* telle qu'Hannah Arendt la formule en 1958 dans son ouvrage *The Human Condition* – et que l'historien de la Grèce antique Oswyn Murray choisit de placer en exergue de son article liminaire « Cité de raison » dans *La cité grecque d'Homère à Alexandre* [82] – permet de problématiser de façon fructueuse la question de l'*anthropopoiésis* antique. L'*anthropopoiésis*, qui est au cœur de notre enquête, désigne « les innombrables processus de fabrication, de représentation et d'effectuation de l'être humain, femmes et hommes, par les moyens symboliques les plus variés, ceux-là mêmes dont la collaboration nous permet d'identifier une culture [83] ».

Deux éléments sont à mettre en perspective, pour qui souhaite travailler dans le champ de l'Antiquité à partir de travaux contemporains. Tout d'abord, comment définir le « peuple » dans les sociétés antiques ? En ce sens, notre groupe de travail s'interroge sur les catégories d'appartenance, d'intégration ou d'exclusion, en essayant de déterminer dans quelle mesure un individu ou un groupe d'individus s'intègre — ou non — à une société ou une collectivité donnée. Quel poids revêtent les identités de sexe ? Les pratiques sexuelles ? La classe d'âge ? Les statuts ? La situation économique ? Comment s'élaborent et s'affirment les valeurs qui permettent de classer et de catégoriser les individus ? Ensuite, Hannah Arendt utilise l'expression « agir et parler ensemble » : dans une démarche de traduction transculturelle [84] propre à l'anthropologie historique, il s'agit d'entendre, pour les sociétés anciennes, *l'ensemble des pratiques discursives* qui font « lien » et concourent à souder la communauté — en l'occurrence et en premier lieu, la parole chantée, la musique et la danse (rappelons qu'une grande partie des sources textuelles qui nous sont parvenues sont en réalité des traces de performances [85]). Certaines pratiques chantées, en effet, sont genrées (réservées à telle ou telle partie de la population) et souvent liées à des contextes érotiques et politiques spécifiques. Il importe donc de distinguer la part respective des critères de distinction potentielle des individus, les valeurs collectives qui président à ces constructions et les normes qui en résultent. Dans l'Antiquité grecque et romaine, en effet, la différence statutaire entre individu libre, d'une part, et esclave ou étranger d'autre part, était parfois plus fortement ressentie que la différence biologique entre hommes et femmes. C'est un *système de genre antique*, différent du nôtre, qui structure les pratiques.

Parallèlement, les récents travaux dans le champ de l'érotisme antique [86] ont montré l'extrême proximité de ce domaine avec celui de la politique, de la guerre, de la religion, de l'éducation et de la construction de soi en tant que membre d'une collectivité, s'inscrivant ainsi dans le

[80] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

[81] Arendt 1984, p. 258 (1re éd. 1958).

[82] Murray & Price 1993 (1re éd. 1990), p. 13-39.

[83] Calame 2003, p. 55.

[84] Sur la traduction transculturelle, voir Calame 2002.

[85] *Cf.*, entre autres, Felson 2004, Calame 2005, Aloni & Iannucci 2007, Carey 2009, D'Alessio 2009.

[86] Pour un état de la recherche dans le champ du genre, du corps et de la sexualité antiques, voir Boehringer 2012 ainsi que Boehringer & Sebillotte Cuchet (à paraître), dans le prochain numéro des *Dialogues d'histoire ancienne* consacré au corps dans le monde antique.

fil de la pensée de Michel Foucault dont les trois volumes de l'*Histoire de la sexualité* (1976, 1984) ont mis au jour le fait que la sexualité est un discours historiquement et socialement construit à partir de la fin du XIXe siècle. Il faut donc considérer les sociétés antiques comme des sociétés d'« avant la sexualité [87] ».

Il est nécessaire, par conséquent, de réinterroger ce que recouvre pour les Anciens l'opposition entre le *katà nómon* (ce qui est conforme à la norme) et le *parà nómon* (ce qui lui est contraire), en étant attentif à la fonction que l'instance énonciative attribue à sa propre parole (avait-elle valeur d'injonction ? De condamnation ? Était-elle représentative ? Efficace ?). Nous postulons ainsi des réseaux et des domaines hétérogènes (la médecine, les discours judiciaires ou politique, la poésie sympotique, les traités moraux, la tragédie, les prescriptions cathartiques etc.) où fonctionnent des codes souvent très différents. Les spécialisations multiples de l'ensemble des partenaires de notre opération nous permettent d'intégrer ces domaines variés à notre enquête.

Les activités scientifiques de l'opération se déploient en quatre champs d'action complémentaires et convergents.

Action 1 : « Normes et voix subalternes »

Cette action intègre les développements récents de l'anthropologie culturelle (*subaltern studies*), ceux de l'archéologie historique et des études de genre sur la façon dont s'élaborent les identités et les communautés — elle associe les chercheurs de cette opération à ceux du Cresat (EA 3436 de l'UHA), dans le cadre d'une réflexion sur les marges et la construction culturelle et sociale du paria (Céline Borello et Airton Pollini) : l'ouvrage collectif, *Questions d'appartenance : les identités de l'Antiquité à nos jours*, premier résultat de la réflexion, vient de paraître [88]. Les membres de cette action mènent aussi une enquête sur la visibilité des femmes dans la vie publique, dans le cadre d'un partenariat entre Archimède, le laboratoire Anhima et deux laboratoires toulousains pour une opération d'envergure intitulée *Eurykleia*. Le projet consiste en l'établissement d'une base de données rassemblant les figures de femmes apparaissant dans la documentation textuelle et iconographique de la Grèce antique (VIIIe-IIIe siècles av. J.-C.) et ouvrant sur une étude de l'implication des femmes dans la vie sociale, culturelle et politique. Une première journée d'étude a inauguré les travaux en avril 2015, une seconde en novembre, intitulée *Genre et renommée*, organisée dans le cadre de l'opération « Genre et politique : le laboratoire antique » (dir. V. Sebillotte Cuchet) du laboratoire Anhima. Elle se poursuivra par différents ateliers de travail et fera l'objet d'un bilan lors du séminaire en résidence à la Fondation des Treilles, Centre d'études du bassin méditerranéen, en juin 2016.

Action 2 : « Poésie, genre et identités collectives : une approche pragmatique »

Cette action, portée par Luana Quattrocelli, ouvre explicitement le champ de cette opération vers les pratiques discursives liées à la poésie grecque et à sa performance. Elle propose une nouvelle approche de l'expression mélique — au sens large (mélique désigne les formes de poésie chantées, le terme de lyrique n'est plus utilisé) — en s'appuyant sur les avancées de l'anthropologie historique et sur une approche pragmatique de la performance poétique [89].

L'attention sera focalisée sur les indices de la situation de communication inscrits dans les textes, à savoir les différents opérateurs au moyen desquels le discours poétique construit ou reflète une image de l'auteur, de ses interlocuteurs et du contexte d'énonciation. Cette attention aiguë au contexte, particulièrement opportune dans le cas d'une « littérature » qui fut longtemps produite pour des occasions rituelles très spécifiques (jeux, concours, banquets etc.), permet de comprendre la dimension sociale et pragmatique des œuvres qui nous sont parvenues et qui sont parfois les seules sources disponibles pour certains contextes pauvres en documentation épigraphique et archéologique [90].

Dans une démarche consistant à historiciser les notions d'identité, de sexualité, de politique dans l'Antiquité grecque, il s'agit de mettre au jour les différentes instances énonciatives pour en définir la fonction, la stratégie et la contribution qu'elles apportent à la construction *des* identités politiques. À travers le *mélos*, celui, par exemple, de Théognis, de Tyrtée, ou encore de Sappho ou de Pindare, c'est un système social complet qui se met en images : dans une perspective qui va bien au-delà de la stricte opposition masculin / féminin, la musique et le rythme véhiculent ces contenus du politique qui, seuls, donnent lieu à la construction identitaire du citoyen (ἀνήρ). Dans le cadre de cette action, les liens et les interactions entre l'expression poétique d'une part et la sexualité, d'autre part, seront analysés : quel éros

[87] Cette expression est inspirée du titre de l'ouvrage *Before Sexuality. The Construction of Erotic Experience in the Ancient World* (Halperin, Winkler & Zeitlin 1990) et rassemblant les travaux de chercheurs européens et américains qui se sont rencontrés lors de deux colloques durant les années 1980, aux États-Unis.

[88] Borello & Pollini 2014.

[89] Sur l'approche pragmatique et les méthodes de l'ethnopoétique, voir Dupont 2010 et l'ensemble de l'ouvrage collectif Calame, Dupont, Lortat-Jacob & Manca 2010.

[90] Pour une pragmatique de l'élégie archaïque, en particulier des vers de Tyrtée, voir Quattrocelli 2006, ainsi que Quattrocelli 2008.

pour quel contexte ? Et quelle musique pour quel éros ? Ces questions seront abordées dans une prochaine journée d'étude internationale sur le thème des pratiques politiques et musicales en Grèce antique.

Action 3 : « Les mots, les pratiques : les catégories de la sexualité »

Cette action a pour objectif d'associer les travaux de spécialistes avec les récentes avancées en matière de genre, d'histoire sociale et de la sexualité. Il s'agit d'élaborer un outil utile dans le champ de l'anthropologie culturelle, un lexique du vocabulaire de la sexualité antique. L'ensemble met en relation une trentaine de chercheurs et intègre les acquis de sept années de travail de l'atelier Efigies-Antiquité. Un aspect crucial, pour l'heure, est la recherche de financements conséquents. Simultanément, les collaborateurs sont engagés dans une entreprise complémentaire à ce projet, la traduction d'un ouvrage fondateur : *Before Sexuality, The Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World* (Princeton, 1990) pour la collection « Les grands classiques de l'érotologie moderne » aux éditions Epel, une maison d'édition qui a entrepris les traductions d'ouvrages américains sur les questions de genre et de sexualité antiques. Une première journée d'étude autour des prémices de ce que l'on peut nommer la pensée du « before sexuality » est prévue, en avril 2016 : elle est intitulée « Foucault, l'Antiquité, la sexualité » (dir. S. Boehringer et D. Lorenzini) et se fera en collaboration avec le Centre de recherches Psychanalyse, Médecine et Société (CRPMS, EA 3522), Lettres, idées, savoirs (LIS, EA 4395), le laboratoire Anthropologie et histoire des mondes antiques (Anhima, UMR 8210) et l'Association pour le Centre Michel Foucault.

Action 4 : « Corps vulnérable et intégrité corporelle »

Cette action associe deux réflexions complémentaires dans le cadre d'une collaboration entre laboratoires. La première est celle de Marie Augier, membre de l'opération et actuellement post-doctorante de l'Institut Émilie du Châtelet (thème de recherche : la question des souillures sexuelles comme atteinte à l'intégrité corporelle, en particulier à partir du corpus épigraphique des prescriptions cathartiques). Une journée d'étude autour l'ouvrage de Robert Parker, *Miasma. Pollution and Purification in Early Greek Religion*(1983) est prévue avec les collaborateurs de l'opération, au sein du laboratoire Anhima, sur la question du genre de la souillure. La seconde se déploie par le biais d'une approche transdisciplinaire au sein du séminaire « Corps vulnérables. Normes éthiques et politiques de l'intégrité corporelle et de la sexualité » (dir. S. Boehringer, E. Ferrarese, faculté des Sciences sociales, et J.-C. Weber, faculté de Médecine), qui a obtenu sur trois années de fonctionnement le soutien du Conseil Scientifique de l'Université de Strasbourg, de l'Institut du genre du CNRS et de la Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS. Une publication est sous presse, le numéro 58 des *Cahiers du genre*, qui inclut trois contributions portant sur l'Antiquité, illustrant ainsi l'intérêt de nos travaux dans les réflexions contemporaines sur les notions de vulnérabilité et de consentement.

Ces recherches dans le champ des normes, du genre, de l'identité et de la sexualité exigent un constant questionnement sur les méthodes et les outils que les spécialistes de l'Antiquité mobilisent pour approcher les sources (textes, images, documents archéologiques). Elles permettent d'approcher les mondes antiques par le biais de méthodes développées récemment dans le champ des sciences humaines, de mesurer la distance anthropologique qui sépare Antiquité et modernité et, également, dans le cadre de travaux transdisciplinaires, d'activer le questionnement sur la modernité à partir de l'Antiquité [91].

6. ÉQUIPE III « PRÉHISTOIRE DE L'EUROPE MOYENNE »

6.1. LA FAUNE DE L'ABRI SOUS-ROCHE D'ARCONCIEL/ LA SOUCHE (CANTON DE FRIBOURG, SUISSE) - RECHERCHES FRANCO-SUISSES AUTOUR DU PROCESSUS DE NÉOLITHISATION

par Aurélie Guidez [92]

Cette communication a pour objectif de présenter les recherches menées dans le cadre de ma thèse, dont l'objet est l'étude, à travers les restes de faune, de l'économie des populations de chasseurs-cueilleurs du plateau Suisse à la fin du Mésolithique et à la transition avec le Néolithique. Ces travaux s'insèrent ainsi dans l'axe n° 2 de l'équipe « Préhistoire de l'Europe Moyenne », intitulé « Mésolithique récent / final et néolithisation du Massif jurassien aux Préalpes suisses ». Cet axe est placé sous la responsabilité de Michel Mauvilly, membre associé de l'UMR 7044 et chef du département de pré- et protohistoire du service archéologique de l'État de Fribourg.

[91] Cette approche est développée en partenariat avec le séminaire « Prendre les Anciens au mot : quand savoir c'est dire et faire », dir. Sandra Boehringer, Carole Boidin, Claude Calame, Florence Dupont et Pierre Vesperini, EHESS, programme 2014-2015, dans le cadre des activités scientifiques de l'association Antiquité, territoire des écarts.

[92] Doctorante sous contrat de recherche doctorale de l'Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

6.1.1. Objectifs

Les objectifs des recherches menées dans le cadre de cet axe sont, d'une part, d'arriver à une meilleure définition des industries et du mode de vie des populations du Mésolithique récent-final en Europe centrale et, d'autre part, de déterminer selon quelles modalités s'est réalisée leur transition avec le Néolithique. Suivant cet objectif, deux sites en particulier sont étudiés, à savoir l'abri Saint-Joseph de Lutter (Haut-Rhin, France) et l'abri sous roche de La Souche, à Arconciel (canton de Fribourg, Suisse). Ces deux abris ont révélé des occupations datées de la fin du Mésolithique au début du Néolithique. La première finalité des recherches entreprises sur ces deux sites est la connaissance de l'économie des occupants de ces abris et leur gestion des ressources qui les entouraient. Dans ce but, l'archéozoologie permet notamment :

- de proposer une reconstitution de la chaîne d'exploitation des animaux, depuis la sélection du gibier jusqu'à l'exploitation des différents produits animaux (viande, peaux, graisse, tendons, matières dures) ;
- d'établir la composition des tableaux de chasse, d'identifier les gibiers de prédilection et de reconstituer les critères qui ont présidé à la sélection des animaux en s'intéressant aux âges d'abattage et en déterminant le sexe du gibier chassé ;
- d'étudier la répartition spatiale des restes de faune pour identifier d'éventuelles aires spécialisées au sein des différentes occupations et contribuer ainsi aux réflexions consacrées à la structuration des zones habitées.

Un autre volet de cet axe de recherche est consacré à la question de la néolithisation de l'espace centre européen. Pour comprendre de quoi il s'agit, il faut considérer une chronologie « classique » (**fig.19**), selon laquelle le Néolithique débute à la fin du VIe millénaire. Cette chronologie suit la théorie d'une néolithisation considérée comme résultant de phénomènes de migration et de colonisation par des colons néolithiques au milieu du VIe millénaire avant notre ère.

Depuis une vingtaine d'années, en raison de la découverte d'indices précoces d'agriculture, une nouvelle approche est envisagée (Jeunesse 2008). Que sont les « indices précoces d'agriculture » ? Provenant d'études de colonnes palynologiques issues de carottages réalisés en dehors des sites archéologiques, dans des tourbières ou des dépressions naturelles, ils se caractérisent par des épisodes d'ouverture du paysage, marqués par la présence de pollens de céréales mais aussi des plantes qui accompagnent le défrichement et le développement des champs de céréales. Ces indices précoces d'agriculture sont présents tout autour du plateau suisse (**fig. 20**), avec des datations qui s'étendent principalement de 6700 à 5600 avant notre ère. On identifie donc un des critères définissant la néolithisation jusqu'à 1500 ans plus tôt que les débuts « officiels » du néolithique. Cela suppose des contacts avec des régions lointaines, déjà néolithisées, puisque les formes sauvages des céréales en question n'existent pas à ce moment en Europe centrale. L'hypothèse est donc qu'une première vague de néolithisation aurait existé, selon un modèle caractérisé par l'emprunt, par les populations indigènes, des techniques de la domestication. Cette théorie de l' « emprunt » est d'ailleurs renforcée par la découverte sur le site d'Arconciel / La Souche, dans un niveau daté vers 6100 av. J.-C., d'un artéfact identifié comme une « pintadera » (**fig. 21**), objet dont les plus proches exemplaires à la même époque proviennent des cultures néolithiques du sud des Balkans, à quelque 1000 km de distance (Mauvilly, Jeunesse & Doppler 2008). Ne comportant pas tous les aspects attribués classiquement à la civilisation néolithique et en attendant que les découvertes permettent de mieux le définir, ce phénomène a été appelé « Néolithique initial ».

Les études menées sur les sites mésolithiques visent donc désormais à rechercher le pendant archéologique de ces phénomènes d'emprunt. Deux éléments en particulier sont recherchés : d'une part, la présence des graines des céréales dont les pollens apparaissent dans les

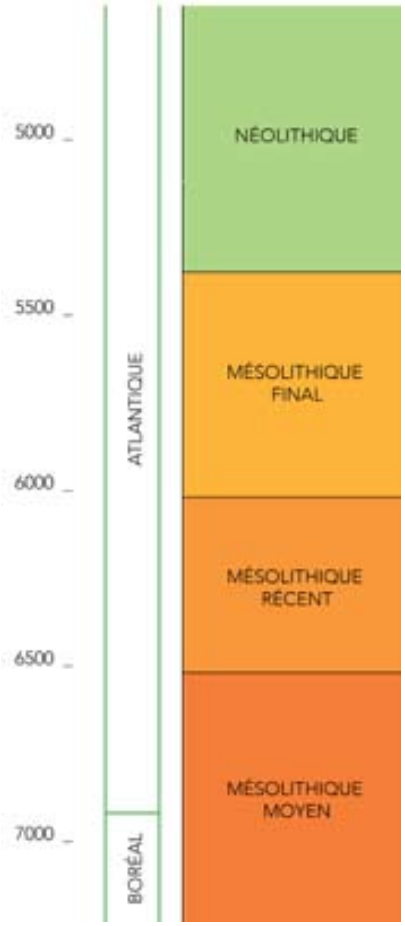

Figure 19
La fin du Mésolithique et le début du Néolithique en Europe centrale : cadre chronoculturel « classique ».

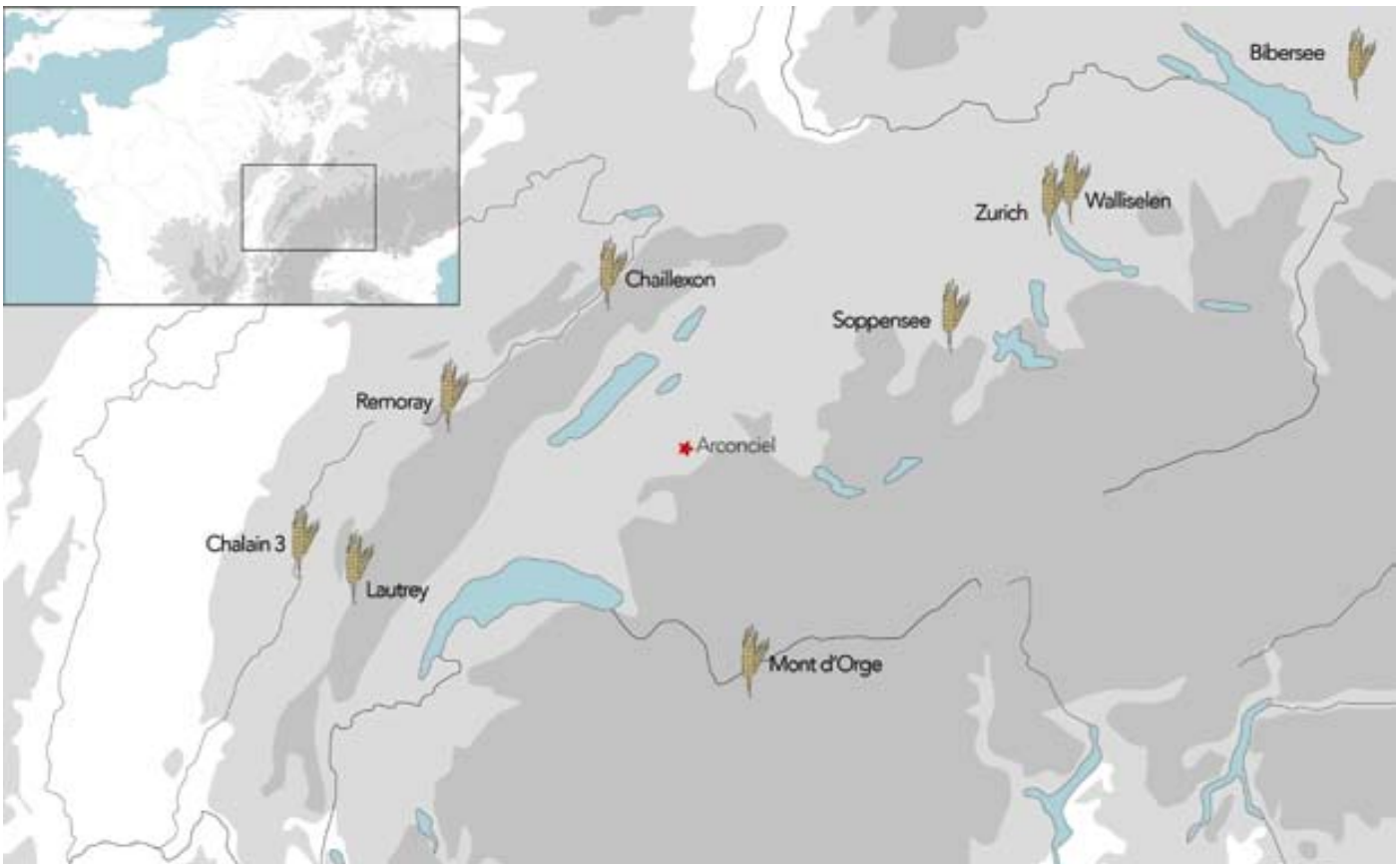

Figure 20

localisation des sites ayant livré des indices d'agriculture précoces autour du plateau Suisse et de l'abri sous-roche d'Arconciel / La Souche.

Figure 21

« Pintadera » découverte à Arconciel / La Souche (cliché Service Archéologique de l'État de Fribourg).

diagrammes, d'autre part, on se demande si l'autre volet, le volet élevage, de cette première néolithisation, était aussi présent. Il s'agit donc de mettre en évidence la présence d'animaux domestiques sur des sites du second Mésolithique.

Ces recherches sur le second Mésolithique et sur la néolithisation de cet espace centre-européen s'insèrent dans un projet franco-suisse. Pour le seul site d'Arconciel, ce sont des chercheurs et doctorants des universités de Strasbourg, Lyon, Neuchâtel, Fribourg, Genève, Bâle et Zurich, ainsi que de l'école polytechnique de Zurich qui travaillent ensemble. Dans le cadre de ce projet, l'étude de la faune issue des niveaux récents du site d'Arconciel / La Souche sert de point de départ à la thèse que je mène sous la direction de Rose-Marie Arbogast et de Christian Jeunesse.

2. Présentation du site d'Arconciel / La Souche

Situé à quelques kilomètres de la ville de Fribourg, en Suisse, l'abri sous roche de « La Souche » à Arconciel **[93]** est un site exceptionnel de par l'état de conservation rarement égalé pour les vestiges de faune datés de la période mésolithique et surtout par la quantité d'ossements découverts. Plus de 570 000 restes de faune ont été décomptés, là où les plus grandes séries étudiées jusqu'ici comportaient tout au plus quelques milliers de restes. Le site fait également figure d'exception par

[93] Mauvilly, Dafflon & McCullough 2008.

l'ampleur de sa stratigraphie, puisque l'on peut y retracer plus de deux millénaires d'histoire sur 4 à 6 m d'épaisseur de couches archéologiques, là où les autres sites mésolithiques d'Europe centrale s'étendent plus généralement sur quelques dizaines de centimètres d'épaisseur. L'abri a été occupé de façon répétée entre 7000 et 4800 avant notre ère, c'est-à-dire pendant la seconde moitié de l'époque mésolithique et le tout début de la période néolithique.

Six ensembles stratigraphiques ont été définis sur le site. L'étude concerne les ensembles archéologiques supérieurs, datés entre 6200 et 4800 avant notre ère. Ces niveaux ont livré un peu plus de 320 000 restes de faune. Comme sur la plupart des sites datés de la même période, une grande partie de cette faune est extrêmement fragmentée, ce qui induit un taux de détermination très faible, de l'ordre de moins de 5%. Une des questions de cette étude concernera d'ailleurs ces os fragmentés, qui sont également en grande partie brûlés (**fig. 22**). Il s'agit de se demander par quels processus, et pour quelles raisons ils se sont retrouvés dans cet état.

Ce fort taux de fragmentation n'empêche pas les éléments déterminables de nous fournir des informations sur le mode de vie des habitants de l'abri. L'étude archéozoologique devra notamment déterminer si des animaux domestiques ont été exploités sur le site, venant ainsi conforter l'hypothèse présentée ci-dessus de l'existence d'un « Néolithique initial ».

3. Perspectives

Les résultats de l'étude archéozoologique seront mis en perspective avec ceux des autres sites du second Mésolithique du domaine centre-européen, afin d'en rédiger une synthèse jusqu'ici inédite. Un important travail de recherches bibliographiques vise donc à la constitution d'un catalogue et d'une carte des sites du Mésolithique et de la transition avec le Néolithique au sein de l'espace centre européen.

Figure 22

Une faune très fragmentée et en grande partie brûlée (cliché A. Guidez).

Enfin, une table ronde ayant pour sujet le Mésolithique est programmée les 3 et 4 novembre 2015 à Strasbourg. Elle prend place dans le cadre d'un cycle de tables rondes qui ont lieu tous les deux ans, la dernière s'étant déroulée à Besançon en octobre 2013. Cette table ronde aura pour sujet le Second Mésolithique et la transition avec le Néolithique, des Alpes à l'Atlantique, du 7e au 5e millénaire avant notre ère.

6.2. « TIMES OF THEIR LIFES », UN PROJET INNOVANT DE DATATION DU NÉOLITHIQUE EUROPÉEN

par Anthony Denaire [94] et Philippe Lefranc [95]

L'équipe de Préhistoire de l'Europe moyenne participe au projet de recherche « Times of their Life » mené sous la direction d'Alasdair Whittle, professeur à l'Université de Cardiff, et Alex Bayliss du English Heritage, et soutenu par le Conseil européen de la recherche et l'English Heritage. Son objectif est de construire des chronologies absolues les plus précises possible pour le Néolithique européen, grâce au radiocarbone. L'exercice ne se borne pas à refaire des séries de mesures radiométriques, puis à les confronter aux chronologies relatives déjà établies, mais s'appuie sur la calibration bayésienne qui permet de dépasser une partie des limites inhérentes à la méthode du C14.

Pour atteindre ces objectifs, le programme est doté d'un budget important à la fois pour dater un large panel d'ensembles de référence, mais aussi pour s'assurer la collaboration de nombreux spécialistes tant de la modélisation bayésienne que de la diète alimentaire. Ce projet intègre également de nombreux chercheurs et archéologues œuvrant sur les sites et régions étudiés.

Si les détails de la calibration bayésienne sont complexes et requièrent de solides connaissances statistiques, son principe général est assez simple. Pour bien comprendre les intérêts de cette méthode appliquée à la calibration, prenons le cas d'une date C14, par exemple 5690BP ± 35 ans. Une fois calibré, cet échantillon a 95,4 % de chance de dater de la fourchette 4650-4450 av. J.-C. Dans cette configuration, celle d'une date isolée, toutes les années comprises entre 4650 et 4450 ont la même probabilité d'être la « bonne », celle dont date effectivement l'échantillon analysé. Or, en archéologie, nombre d'échantillons sont issus de contextes précis dont la datation C14 n'est pas la seule information dont nous disposons. Si on réalise

[94] Antea-Archéologie, UMR7044 Archimède.
[95] Inrap, UMR 7044 Archimède.

une série de dates sur des os ou des charbons de bois provenant d'une stratigraphie, il est possible de préciser quelle est la plus ancienne ou la plus récente attendue. Tenant compte de ces données *a priori*, il est dès lors possible de construire un modèle et de recourir à la calibration bayésienne qui permet de réduire *a posteriori* les probabilités de dispersion des résultats et donc de réduire la fourchette de calibration. Pour les lecteurs désireux de creuser ce point, nous les renvoyons vers le site du projet, plus particulièrement la section qui traite de la méthodologie (http://totl.eu/bayesian-approach/, consulté le 29 août 2015).

« Times of their Lifes » ne se limite ni à une région, ni à une période précise du Néolithique européen, mais traite une multitude de contextes allant des îles Orkney au nord, à Malte au sud, de la péninsule Ibérique à l'ouest à la Pologne à l'est. Il s'intéresse aussi bien à des sites uniques comme l'allée couverte de Bury dans le bassin parisien ou l'habitat d'Arbon Bleiche sur les rives du lac de Constance, que des microrégions comme le sud-ouest de l'Angleterre.

Le choix d'intégrer une partie du Rhin supérieur découle de la volonté de trouver une séquence néolithique dont l'ordre de succession des groupes culturels était bien établi, mais pour laquelle la question de la datation absolue demeurait en suspens : le Néolithique moyen (5e millénaire) d'Alsace offrait de telles conditions. Faute de trouver suffisamment de contextes datables pour les débuts de cette période, il est toutefois vite apparu nécessaire d'intégrer les données disponibles pour le Néolithique ancien (fin du 6e millénaire). De plus, par souci de cohérence territoriale, nous avons rapidement circonscrit notre aire d'étude à la seule Basse-Alsace qui, à l'échelle de la plaine du Rhin supérieur, a l'immense avantage de livrer une concentration importante de sites fouillés de manière extensive, parmi lesquels de nombreuses nécropoles.

Outre le caractère clos des ensembles retenus pour être datés, une attention particulière a été portée au choix des échantillons. Ainsi, les ossements en connexion, que ce soit des squelettes humains issus de tombes et associés à des dépôts funéraires ou animaux — restes de boucherie ou dépôts — ont été systématiquement recherchés. Sans offrir une garantie absolue, un tel critère permet *a priori* d'éliminer les os plus anciens en position secondaire.

Ce projet est entré dans une phase très avancée dont les principaux résultats ont fait l'objet de plusieurs présentations préliminaires lors de la session 2014 du colloque annuel de l'Association européenne des archéologues (EAA) qui s'est tenu à Istanbul et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le manuscrit final sur la Basse-Alsace est en cours de relecture.

7. EQUIPE IV « ARCHÉOLOGIE MÉDIO-EUROPÉENNE ET RHÉNANE (AMER) »

7.1. ÉVOLUTION DES PROGRAMMES

par Clément Féliu [96], responsable de l'équipe

L'équipe IV « Archéologie médio-européenne et rhénane » regroupe des archéologues de différentes institutions (Université, Ministère de la Culture, Inrap, collectivités territoriales, opérateurs privés) dont les travaux portent sur l'Europe tempérée, plus particulièrement les régions situées entre Meuse et Rhin. L'arrivée de nouveaux membres et le développement de programmes de recherches sur d'autres zones géographiques entraînent un élargissement du champ d'investigation, qui nous amène à adapter la structure des programmes présentés l'année dernière. En particulier, l'Axe 2 : Habitat et peuplement (A.-M. Adam, G. Kühnle, M. Lasserre) est complété d'une cinquième opération, intitulée « Les agglomérations artisanales en Europe celtique » (S. Fichtl).

Rappelons que l'axe 1 correspond à un programme de recherche transversal, à l'échelle de l'équipe, sur les fortifications des trois derniers millénaires dans la vallée du Rhin supérieur. Il se développe autour de la reprise des données bibliographiques publiées depuis le XIXe siècle et de leur contrôle par des campagnes de prospections systématiques. Depuis 2013, plus de 25 sites ont ainsi été confirmés. Plusieurs opérations de fouille se rattachent à ce premier axe, elles concernent les fortifications protohistoriques du Britzgyberg (A.-M. Adam), du Frankenbourg (C. Féliu) ou de Koetslach (M. Landolt). Une présentation générale du programme a été proposée dans la *Chronique* du laboratoire précédente (*Archimède* 1, 2014, p. 177-179) à laquelle le lecteur peut se reporter. En 2014-2015, les travaux de vérification se poursuivent et devraient aboutir à l'établissement d'un catalogue exploitable des enceintes et fortifications du Rhin supérieur. D'autre part, les résultats des fouilles de Neuenbürg, dirigées par L. Bernard, ont fait l'objet d'une exposition bilingue présentée successivement à la Misha et à Neuenbürg, entre mars et juin 2014 : « Production du Fer et habitats perchés celtiques entre Vosges et Forêt-Noire ». Enfin, une table ronde a été organisée en avril 2015 ; elle a offert l'occasion d'une première formalisation des résultats du groupe de recherche et d'une confrontation avec les données de collègues extérieurs à la région.

L'axe 2 est divisé sur la base de distinctions chronologiques. La première des opérations s'y rattachant, « Territoires et hiérarchie de l'habitat au Hallstatt & à

[96] Inrap, UMR 7044 Archimède.

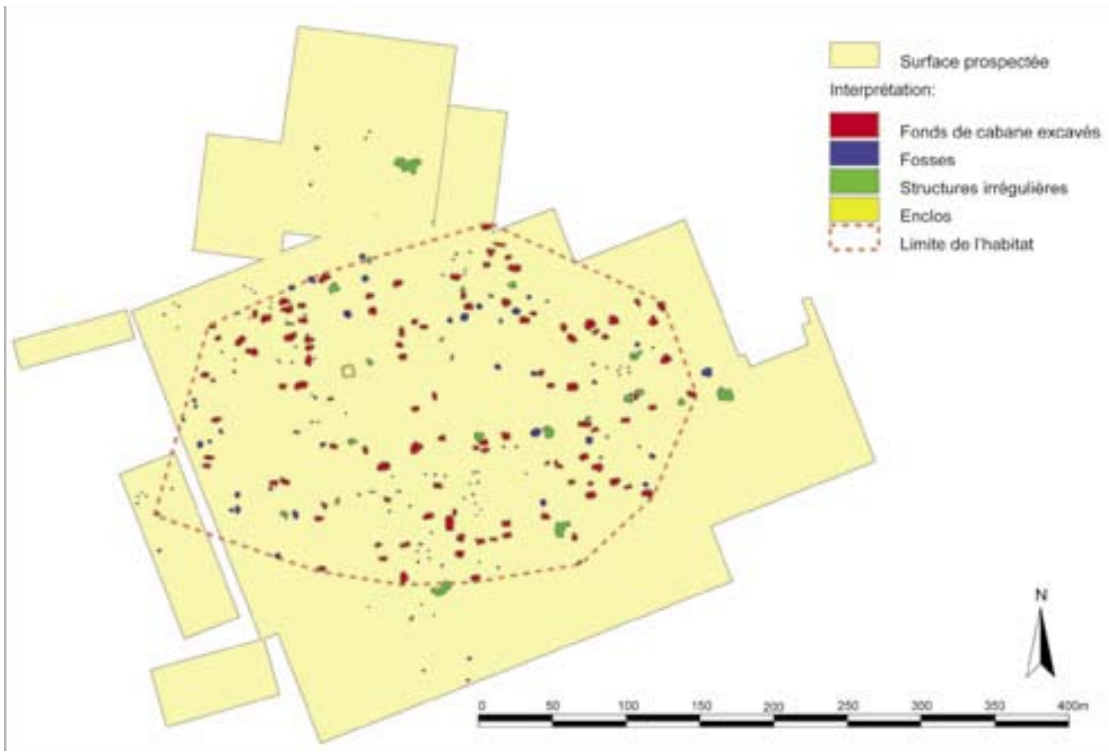

Figure 23
Le site de Haselbach, interprétation de la prospection géomagnétique.

La Tène ancienne » (A.-M. Adam), concerne le premier âge du Fer et le début du second. Elle vise à proposer des synthèses régionales sur des territoires restreints, des « fenêtres d'étude », en Alsace et en Lorraine. En 2014, cet aspect géographique est resté en retrait, les questions liées à la production et à la circulation des produits particuliers ayant été préférées afin de proposer une grille d'analyse hiérarchique et fonctionnelle des sites. Deux types de production sont ainsi étudiés : la céramique tournée, d'une part, et les textiles, d'autre part. Les travaux de la deuxième opération, « Âge du Bronze » (C. Véber), se sont concentrés sur l'organisation, en juin 2014, du colloque de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze et sur sa publication : « le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale de la Méditerranée aux pays nordiques (XVIIe-XIIIe siècles av. J.-C.) ». La troisième opération porte sur l'« Antiquité Tardive » (G. Kühnle). Ces recherches ont été présentées dans le détail dans la précédente chronique du laboratoire (*Archimède* 1, 2014, p. 176-177). La publication, dans un supplément de la *Revue archéologique de l'Est*, des résultats d'une recension des sites de l'Antiquité Tardive en Alsace et dans le pays de Bade devrait aboutir durant l'année 2015. L'opération 4, qui s'intéresse au « Haut Moyen Âge » (M. Châtelet), voit ses activités se développer, jusqu'alors structurées autour d'un PCR sur la résidence royale de Marlenheim aux époques mérovingienne et carolingienne. Un programme de recherche concernant les « espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne » est en effet mis en place et sera présenté dans les pages suivantes. Enfin, la cinquième et dernière opération, que le lecteur trouvera également ci-dessous, correspond à un nouvel axe de recherches sur « les agglomérations artisanales en Europe celtique » (St. Fichtl).

7.2. LES AGGLOMÉRATIONS ARTISANALES EN EUROPE CELTIQUE : FOUILLES ET TABLE-RONDE

par Stephan Fichtl [97]

Le thème « agglomérations artisanales celtiques » est un nouveau thème qui se met en place au sein de l'équipe AMER à partir de 2015. Il se compose de deux volets, une fouille sur le site de Haselbach (Basse-Autriche) et l'organisation d'une table-ronde internationale.

Le site de Haselbach est un habitat de plaine localisé sur une légère pente à proximité d'un ruisseau. Il a fait l'objet d'une prospection géomagnétique intégrale initiée par Peter Trebsche, dans le cadre d'un programme de prospection des Landessammlungen Niederösterreich (MAMUZ, Asparn / Zaya). Cette étude préliminaire a permis de déterminer la taille de l'habitat, 6,6 ha, et les grandes lignes de son organisation interne avec la présence de 109 Grubenhäuser et de 119 fosses (**fig. 23**).

La fouille prévue sur quatre années (2015-2018) repose sur une collaboration franco-autrichienne entre, pour la partie autrichienne, le service archéologique de Basse-Autriche (MAMUZ, Schloss Asparn / Zaya), la Donau-Universität à Krems et l'université de Strasbourg (UMR 7044), pour la partie française. La campagne 2015 s'est

[97] Université de Strasbourg, UMR 7044 Archimède.

déroulée sur 5 semaines au mois d'août avec la participation de plusieurs membres de l'UMR 7044 (Stephan Fichtl, Clément Féliu, Gilles Pierrevelcin), deux doctorants (Thomas Hutin, Steeve Gentner) et plusieurs étudiants en Master à l'université de Strasbourg. La partie autrichienne est dirigée par Peter Trebsche, chercheur à la Donau-Universität de Krems.

Cette fouille entre dans le cadre plus large d'un programme de recherche sur les agglomérations artisanales en Europe celtique, qui comprend pour 2015 une table-ronde internationale, programmée les 28, 29 et 30 octobre 2015 au Centre archéologique européen de Bibracte et coorganisée par Stephan Fichtl (université de Strasbourg, UMR 7044), Gilles Pierrevelcin (PAIR, UMR 7044), Philippe Barral (université de Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-environnement) et Martin Schönfelder (Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Mayence). Cette table-ronde aura comme ambition de réunir autour d'un même thème, celui des agglomérations artisanales, une quarantaine de chercheurs de France et d'Europe centrale (Allemagne, Autriche, République Tchèque, Slovaquie…) afin de confronter des recherches qui actuellement sont menées parallèlement, mais sans véritable collaboration. À partir de cette première table-ronde, sera envisagée l'organisation de plusieurs autres rencontres, sur des thèmes plus pointus, avec un public plus restreint, afin d'approfondir notre connaissance sur ces sites.

7.3. UN PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE : « LES ESPACES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES EN ALSACE AUX ÉPOQUES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE (Ve-Xe SIÈCLES) »

Par Hélène Barrand Emam [98], Madeleine Châtelet [99], Agnieszka Koziol [100], responsables du projet

Le Projet Collectif de Recherche, mûri depuis 2013 et soumis au Conseil Interrégional de la Recherche Archéologique (CIRA) fin 2014, a été officiellement validé et lancé en mars 2015 [101]. Il est né d'un constat, partagé par les diverses institutions archéologiques locales et interrégionales, d'un nombre croissant de fouilles sur les nécropoles du haut Moyen Âge – plus de 400 recensées et explorées depuis le XIXe siècle en Alsace – et de l'absence, en parallèle, d'études et de réflexions plus globales sur cette documentation pourtant si riche et ouvrant sur des questions aussi diverses que l'histoire des pratiques cultuelles et des croyances, la christianisation, les structures sociales, leur évolution ou le peuplement.

Le projet avait aussi la volonté de rapprocher les différents acteurs régionaux qui se répartissent dans les trois principales structures opérant dans la région en archéologie préventive. C'est ce qui a déterminé le choix de la coordination tricéphale, avec un représentant pour chacune des structures. Aujourd'hui, une vingtaine de chercheurs sont rattachés au projet et forment une équipe pluridisciplinaire constituée d'archéologues spécialisés entre autres sur l'étude du mobilier, d'anthropologues, d'archéozoologues et d'une spécialiste des textiles, issus de quatre UMR et des trois opérateurs en archéologie préventive exerçant en Alsace. L'équipe accueille également trois doctorants provenant des universités de Strasbourg, de Caen et de Poitiers dont les sujets entrent dans les thématiques du projet (Thomas Fischbach, Astrid Noterman, Christèle Baillif-Ducros).

Cadres et corpus d'étude

Pour le cadre géographique, nous avons retenu l'Alsace dans ses limites actuelles et non celles, encore fluctuantes, des époques mérovingienne et carolingienne (**fig. 24**). Chronologiquement, l'étude débutera avec le Ve siècle, période marquée par l'installation progressive des populations germaniques dans la région et s'achèvera au Xe siècle, époque à laquelle le processus de déplacement des sépultures vers les églises semble définitivement achevé.

Le choix des nécropoles a fait l'objet de nombreuses discussions. Devant la masse des données existantes et l'impossibilité de les traiter dans un temps raisonnable, nous avons privilégié finalement de ne retenir que les ensembles funéraires récemment fouillés, bénéficiant d'une documentation complète et d'une approche archéo-anthropologique. Le corpus ainsi constitué comprend 45 sites qui recouvrent au total 1735 sépultures à inhumation. Cette liste, cependant, n'est pas fermée et pourra être enrichie, si besoin, des données des fouilles en cours ou à venir.

Une approche thématique et transversale

Plutôt que d'exploiter individuellement les nécropoles et de produire une succession de monographies, nous avons fait le choix de privilégier une approche thématique et transversale, s'accommodant mieux à la masse des données à traiter.

Plusieurs axes de recherches ont été retenus. Ils ont été définis en fonction des questionnements actuels et des quelques travaux, pour la plupart universitaires, déjà engagés sur le sujet.

[98] Antea-Archéologie, UMR 7044 Archimède.
[99] Inrap, UMR 7044 Archimède.
[100] PAIR, UMR 7044 Archimède.
[101] Barrand Emam, Châtelet & Koziol 2014.

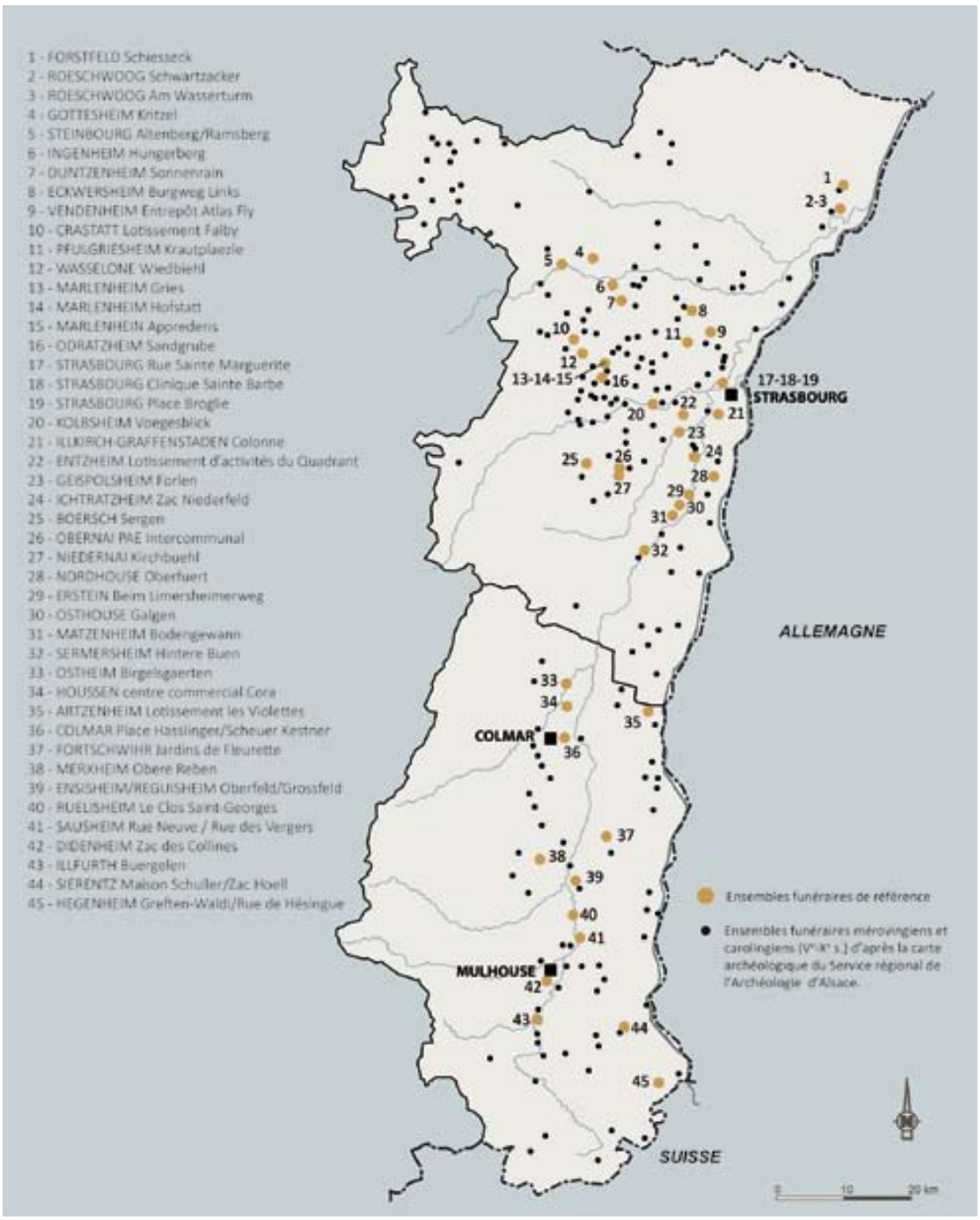

Figure 24

Répartition des ensembles funéraires mérovingiens et carolingiens en Alsace (Ve-Xe s.) avec mention des sites retenus dans le corpus d'étude (Fonds de carte © IGN 2013 ; sites géoréférencés extraits du SIG sous QGis : A. Touzet / H. Barrand Emam, Antea Archéologie).

Le premier axe, sous l'intitulé de « Typologie et chronologie », touche à deux thématiques principales. La première concerne les tombes et leurs dispositifs architecturaux dont la variété apparente devra être analysée à nouveau pour distinguer plus clairement les différentes formes existantes et déboucher sur une typologie qui pourra faire référence à l'échelle régionale. La seconde traite du mobilier. Elle concernera plus particulièrement trois groupes d'objets — les perles, les armes et les éléments de ceinture — choisis pour leur forte signification chronologique. L'objectif sera d'établir une typo-chronologie régionale de ces objets, qui pourra être intégrée à celle globale constituée à partir de la sériation par permutation matricielle des tombes les mieux dotées.

Le second axe portera sur l'identité biologique de la population, à l'échelle des 45 groupements funéraires sélectionnés dans le corpus (soit plus de 600 individus). Il conviendra tout d'abord d'uniformiser les méthodes permettant la détermination et l'acquisition des données biologiques comme l'âge, le sexe et les variations anatomiques non métriques, afin d'entreprendre une comparaison « populationnelle » intra-régionale. Pour cela, une base de données complète, dont les déterminations seront mises à jour et corrigées par les méthodes reconnues actuellement comme les plus fiables, sera mise à la disposition des anthropologues participant au projet. Ces données

permettront également de procéder à la vérification de la méthode dite du « sexe archéologique », déterminé à partir du mobilier et des parures accompagnant le défunt, et dont la validation devra être prouvée statistiquement.

La question des identités sociales et culturelles, qui a suscité ces dernières années en France et en Allemagne d'importants débats méthodologiques, fera l'objet d'un troisième axe de recherche. Grâce à l'étude croisée des données liées à la tombe, aux dépôts et à la personne inhumée, nous tenterons d'identifier les différentes pratiques funéraires et d'en rechercher les origines.

Les ré-interventions anthropiques et le pillage des sépultures, phénomènes récurrents à l'époque mérovingienne, constituent le quatrième axe de recherche. À l'échelle régionale, le sujet a été peu étudié mais apparaît complexe et couvre des réalités parfois différentes.

Le dernier axe sera dédié à l'organisation et à l'évolution des espaces funéraires. Une réflexion sera engagée sur la gestion de l'espace sépulcral, entre autres sur la question des secteurs réservés à certaines classes d'âge ou certains groupes de population. Les sépultures en contexte d'habitat bénéficieront aussi d'une attention particulière. Leur étude s'inscrira dans le questionnement plus général sur le passage, à l'époque carolingienne, des lieux d'inhumation multiples et protéiformes à un lieu unique, le cimetière paroissial. Enfin, la durée d'occupation des nécropoles sera soumise à un réexamen par un programme de datation au radiocarbone des tombes non ou mal datées. Les analyses récentes ont montré en effet que la disparition du mobilier dans les tombes à la fin du VIIe siècle et, ainsi, du moyen de dater les sépultures, pouvait occulter une pérennité des lieux d'inhumation jusqu'à l'époque carolingienne.

Organisation de la recherche et objectifs

La première étape, commencée cette année, consiste à réaliser le récolement par site des données sous forme de fiches synthétiques. Elles serviront à créer et à alimenter une base de données régionale, agrémentée de bases satellites relatives aux thématiques transversales. Cette base sera accessible en ligne et sera hébergée par la DSI du CNRS. Elle pourra être ouverte, à terme, à l'ensemble de la communauté scientifique. À partir de ces données, des notices de synthèse par nécropole ou groupement funéraire seront rédigées pour constituer un premier document qui servira de base aux recherches ultérieures.

Une bibliothèque numérique commune a d'ores et déjà été créée. Elle rassemble les documents, rapports et publications produits pour chaque site. Une bibliographie commune a également été mise en place sur le logiciel libre Zotero.

Le projet est soutenu financièrement par Antea Archéologie, l'Inrap et le PAIR, ainsi que par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace et l'UMR 7044.

Il débouchera sur une série d'articles et de dossiers thématiques, publiés au fur et à mesure de l'avancement des recherches. ■

BIBLIOGRAPHIE

Aloni, Antonio & Iannucci, Alessandro, 2007 *L'elegia greca e l'epigramma dalle origini al v secolo*, Firenze, 2007.

Arendt, Hannah, 1958, *The Human Condition*, Chicago, tr. fr. *Condition de l'homme moderne*, Paris, 1983.

Barrand Emam, Hélène, Châtelet, Madeleine & Koziol, Agnieszka, 2014, *Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne (vᵉ-xᵉ siècles)*, Projet Collectif de Recherche 2015-2018, C.I.R.A. Est, Février 2015. Accessible sur https://antea-archeologie.academia.edu/HélèneBARRANDEMAM ou https://inrap.academia.edu/MadeleineChatelet ou https://pair-archeologie.academia.edu/agnieszkakoziol

Bavant, Bernard, Vanderheyde, Catherine, 2009, « Sculptures byzantines conservées à Pomorie », dans *Hommages offerts à Margarita Vaklinova à l'occasion de son 70ème anniversaire*, Sofia, p. 15-26.

Bissing, Friedrich Wilhelm von, 1938, « Das Grab des Petamenophis in Theben », *ZÄS* 74, p. 2-26.

Boehringer, Sandra, 2012, « Le genre et la sexualité. États des lieux et perspectives dans le champ des études anciennes », *Lalies* 32, p. 145-167.

Boehringer Sandra & Sebillotte Cuchet Violaine, à paraître, « Corps, sexualité et genre dans les mondes grec et romain », *Dialogues d'histoire ancienne*, 41.

Borello, Céline & Pollini, Airton, 2014, *Questions d'appartenance : les identités dans l'Antiquité à nos jours* (Universités. Histoire), Paris.

Calame, Claude, 2002, « Interprétation et traduction des cultures. Les catégories de la pensée et du discours anthropologique », *L'Homme* 163, p. 51-78.

Calame, Claude, 2003, « Le rite d'initiation tribale comme catégorie anthropologique (Van Gennep et Platon) », *Revue de l'histoire des religions* 220/1, p. 5-62.

Calame, Claude, 2005, *Masques d'autorité. Fiction et pragmatique dans la poétique grecque antique*, Paris.

Calame, Claude & Kilani M. (éd.), 1999. *La fabrication de l'humain dans les cultures et l'anthropologie*, Lausanne.

Calame, Claude, Dupont, Florence, Lortat-Jacob, Bernard & Manca, Maria, 2010, *La voix actée. Pour une nouvelle ethnopoétique*, Paris.

Carastro, Marcello, 2009, « Les liens de l'écriture. *Katádesmoi* et instances de l'enchaînement », dans M. Cartry, J.-L. Durand, R. Koch- Piettre (dir.), *Architecturer l'invisible*, Turnhout, p. 263-292.

Carastro, Marcello, Guenzi, Caterina & Ildefonse, Frédérique, 2012, « Pratiquer le comparatisme : textes, terrains, artefacts », *La Lettre de l'EHESS* 57. En ligne. URL : http://lettre.ehess.fr/4763.

Carey, Chris, 2009, « Genre, occasion and performance », dans F. Budelmann (éd.), *The Cambridge Companion to Greek Lyric*, Cambridge, p. 21-38.

Cartry, Michel, Koch Piettre, Renée & Durand, Jean-Louis, 2009, *Architecturer l'invisible. Autels, ligatures, écritures* (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences religieuses, 138), Turnhout.

Colin, Frédéric, 2010, « Comment la création d'une 'bibliothèque de papyrus' à Strasbourg compensa la perte des manuscrits précieux brûlés dans le siège de 1870 », *Revue de la BNU* 2, *http://issuu.com/bnustrasbourg/docs/revuebnu_02_bassedef?e=2375460/2852160*, p. 24-47.

Colin, Frédéric, 2014a, « *Erwerbung ägyptischer und griechischer Papyri und Schriftdenkmäler* (1898-1899) : le point de vue des fondateurs de la collection strasbourgeoise », dans A. Boud'hors, A. Delattre, C. Louis & T. S. Richter (éd.), *Coptica Argentoratensia*, Paris, p. 23-49.

Colin, Frédéric, 2014b, « Noms doubles et prosopographie ombite », *Bulletin of the American Society of Papyrologists* 51, p. 109-126.

Colin, Frédéric & Freund-Lehmann, Alexandre, 2015, « Documents démotiques de Strasbourg, II 2-5 : les revenus d'un terrain boisé à Pathyris », *Chronique d'Égypte* 90, p. 17-39.

Colin, Frédéric & Hartenstein, Cassandre, 2013, « Documents démotiques de Strasbourg, I : jour de fête sur la rive gauche », *Chronique d'Égypte* 88, p. 244-260.

Coulon, Laurent, à paraître, « Padiaménopé et Montouemhat. L'apport d'une statue inédite à l'analyse des relations entre les deux personnages », *Fs Pascal Vernus*, p. 1-28.

D'Alessio, Giovan Battista, 2009, « Language and pragmatics », dans F. Budelmann, F. (éd.), *The Cambridge Companion to Greek Lyric*, Cambridge, p. 114-129.

Doll, Susan, 1978, *Text and Decoration on the Napatan Sarcophagi of Anlamani and Aspelta*, Ann Arbor.

Donnat, Sylvie, 2014, « Introduction. Pour une approche pluridisciplinaire du rituel », *Archimède* 1, 2014, mis en ligne le 5/11/2014. URL : http://archimede.unistra.fr/revue-archimede-2/archimede-1-2014/archimede-1-2014-dossier-introduction/
Donnat, Sylvie, Quenet, Philippe & Vanderheyde, Catherine (dir.), 2014, « Dossier thématique. Archéologie du rituel », *Archimède* 1, 2014, p. 1-6, mis en ligne le 5/11/2014. URL : http://archimede.unistra.fr/revue-archimede/archimede-1-2014/
Dümichen, Johann, 1884-1885-1894, *Der Grabpalast des Patuamenap in der Thebanischen Nekropolis*, vol. I-II-III, Leipzig.
Dupont, Florence, 2010, « Introduction » dans C. Calame, F. Dupont, B. Lortat-Jacob, B. & M. Manca (éd.), *La voix actée. Pour une nouvelle ethnopoétique*, Paris, p. 7-20.
Eigner, Dieter, 1984, *Die monumentalen Grabbauten der Spätzeit in der thebanischen Nekropole*, Wien, p. 46, pl. 23-25, 45.
Einaudi, Silvia, 2012, « Le *Livre des morts* dans les tombes monumentales tardives de l'Assassif », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 183, p. 14-36.
Einaudi, Silvia & Werning, Daniel, 2013, « TT 33: the Book of the Dead and the Book of Caverns », *Egyptian Archaeology* 43, p. 35.
Einaudi, Silvia, à paraître a, « Le Livre des Morts dans les deux salles hypostyles de la tombe de Padiamenopé (TT 33) Étude en cours », *Fs Satzinger*.
Einaudi, Silvia, à paraître b, « The Tomb of Petamenophis (TT 33) and its Role in the 'Saite Recension' of the Book of the Dead », dans A. Amenta *et al.*, *First Vatican Coffin Conference*.
Felson, Nancy, 2004, « The Poetics of deixis in Alcman, Pindar and Other Lyric », *Arethusa*, 37, 3, Special Issue.
Foucault, Michel, 1976-1984, *Histoire de la sexualité*, vol. I, II et III, Paris.
Frankfort, Henri, 1933, *The Cenotaph of Seti I at Abydos*, I, II, London.
Gallo, Paolo, 1997, *Ostraca demotici e ieratici dall'archivio bilingue di Narmouthis II (nn. 34-99)*, Pisa.
Halperin, David M., Winkler, John J. & Zeitlin, Froma I., 1990, *Before Sexuality. The Construction of Erotic Experience in the Ancient World*, Princeton.
Jeunesse, Christian, 2008, « Un Néolithique non Cardial antérieur à 5500 cal BC dans l'intérieur de la péninsule Ibérique ? Un point de vue extérieur », dans M. S. Hernández Pérez, J. A. Soler Diaz & J. A. López Padilla (éd.), *IV Congreso del Neolítico Peninsular, 27-30 de noviembre 2006 (tomo II),* Museo Arqueológico de Alicante – MARQ, p. 391-396.
Kees, Hermann, 1963, « Die 15 Scheintüren am Grabmal », *ZÄS* 88, p. 97-113.
Koch Piettre, Renée & Batsch, Christophe (éd.), 2010, *Écritures rituelles*, *Cahiers « Mondes anciens »* 1, 1, 2010, mis en ligne le 1/1/2010. URL : http://mondesanciens.revues.org/128.
Martin, Alain & Heilporn, Paul, 2000, « La collection de papyrus de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg », dans W. Clarysse & H. Verreth (éd.), *Papyrus Collections World Wide, 9-10 March 2000 (Bruxelles - Leuven),* Bruxelles, p. 77-80.
Mauvilly, Michel, Dafflon, Luc & McCullough, Fiona, 2008, « L'abri mésolithique d'Arconciel / La Souche : bilan des recherches 2003-2007 », *CAF* 10, p. 44-75.
Mauvilly, Michel, Jeunesse, Christian & Doppler, Thomas, 2008, « Ein Tonstempel aus der spätmesolithischen Fundstelle von Arconciel / La Souche (Kanton Freiburg, Schweiz) », *Quartär* 55, p. 151-157.
Milanova, Albena, 2009, « Un ambon de Sozopol de la fin du XIe-début XIIe siècle. Sur la question des ambons mésobyzantins (en bulgare) », dans *Hommages offerts à Margarita Vaklinova à l'occasion de son 70ème anniversaire*, Sofia, p. 179-194.
Montet, Pierre, 1951, *Les constructions et le tombeau de Psousennès à Tanis*, Paris.
Murray, Oswyn & Price Simon, 1990, *The Greek City from Homer to Alexander*, Oxford (tr. fr. *La cité grecque* : *d'Homère à Alexandre*, Paris, 1992).
Naville, Edouard, 1914, « Excavations at Abydos », *JEA* 1, p. 159-157.
Osing, Jürgen, 1998, *Hieratische Papyri aus Tebtunis I*, København (*CNI Publications* 17).
Parker, Robert, 1993, *Miasma, Pollution and Purification in Early Greek Religion*, Oxford (rééd. 1996).
Piankoff, Alexandre, 1946, *Le livre des Quererts*, Le Caire.
Piankoff, Alexandre, 1947. « Les grandes compositions religieuses dans la tombe de Padiamenopé », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 46, p. 73-92.
Quattrocelli Luana, 2006, « Tirteo: poesia e ἀνδρεῖα a Sparta arcaica », dans M. Vetta& C. Catenacci (éd.), *I luoghi e la poesia nella Grecia antica*, Atti del Convegno, Chieti-Pescara (20-22 aprile 2004), Alessandria, 2006, p. 133-144.
Quattrocelli Luana, 2007, « Les fragments de Terpandre et l'hymne dans la Sparte archaïque », dans Y. Lehmann, (éd.), *L'hymne antique et son public*, Turnhout, 2007, p. 65-80.
Quattrocelli Luana, 2008, **«** Tirteo e la retorica dell'élite », *A.I.O.N. (filol.)*, 40, 2008, p. 9-23.
Régen, Isabelle, 2006, « Recherches sur les versions tardives du Livre de l'Amdouat et du Livre des Portes (époques saïte-ptolémaïque). Présentation du projet », dans J.-Cl. Goyon & C. Cardin (éd.), *Actes du IXe Congrès international des égyptologues*, *Grenoble, septembre 2004*, *Orientalia Loveniensia Analecta* 150, Louvain, p. 1587-1597.
Régen, Isabelle, 2011, « Metatextuality and Efficiency in Ancient Egypt: Two Examples from the Priest Padiamenope's Tomb (Book of the Gates, TT 33, 2nd Hour), dans S. Aufrère & G. Dorival (éd.), *Palimpsests. Commentary Literature in the Ancient Near Eastern and Ancient Mediterranean Cultures, September 25th–27th 2008*, Actes du colloque interdisciplinaire international 'Palimpsestes II', 25-27 septembre 2008, Aix-en-Provence, Centre Paul-Albert Février (Orientalia Lovaniensia Analecta), Louvain, p. 163–175.
Régen, Isabelle, 2014, « The Amdouat and the Book of the Gates in the Tomb of Padiamenope (TT 33): A Work in Progress », dans E. Pischikova, J. Budka & K. Griffin (éd.), *Thebes in the First Millennium BC,* Newcastle upon Tyne, p. 307-322.
Régen, Isabelle, à paraître, « Aborder l'élaboration complexe du Livre des Portes de Padiaménopé (TT 33) », dans S. Bickel (éd.), *Ancient Egyptian Funerary Literature. Tackling the Complexity of Texts*, International Conference, Basel December 9/11/2010 (Aegyptiaca Helvetica).
Scheid John, 2000, « Pour une archéologie du rite », *Annales. Histoires, sciences sociales,* 55e année fasc. 3, p. 615-622.
Traunecker, Claude, 2009, « Le palais funéraire de Padiamenopé redécouvert (TT 33) », *Égypte, Afrique & Orient* 51, p. 15-48.
Traunecker, Claude, 2014, « The 'Funeral Palace' of Padiamenope (TT 33): Tomb, Place of Pilgrimage, and Library. Current research », dans E. Pischikova, J. Budka & K. Griffin (éd.), *Thebes in the First Millennium BC,* Newcastle upon Tyne, p. 205-234.

Traunecker, Claude & Régen, Isabelle, 2013, « The Funerary Palace of Padiamenope at Thebes », *Egyptian Archaeology* 43, oct. 2013, p. 32-34.
Vanderheyde, Catherine, 2011, « Le décor architectural des églises protobyzantines de la côte occidentale de la mer Noire », dans *Proceedings of the 22nd International Congress of Byzantine Studies, Sofia, 22-27 August 2011,*Vol. III: Abstracts of Free Communications, Sofia, p. 99-100.
Vanderheyde, Catherine, 2012, « The Architectural Decoration of the Early Byzantine Churches on the West Coast of the Black Sea », *Problemi na Izkoustvoto* 2, p. 6-9.
Vanderheyde, Catherine & Prochaska, Walter, 2011, « Le marbre en Bulgarie à la période byzantine : l'apport de l'étude des sculptures architecturales de Sozopol », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 135, 1, p. 351-375.
Vandorpe, Katelijn & Waebens, Sofie, 2009, *Reconstructing Pathyris' Archives. A Multicultural Community in Hellenistic Egypt*, Bruxelles (Collectanea Hellenistica 3).
Weidenbach, Thomas, 2007, « La tombe 33, un mystère égyptien », DVD documentaire de Seppia, 2007, disponible en streaming sur Internet.
Werning, Daniel, à paraître, « Receptions of an Egyptian Theological Book between Reproduction, Update, and Creativity: The Book of Caverns from the 13th to the 4th century BCE », dans T. Gillen, St. Polis & J. Winand (éd.), *Proceedings of the Conference '(Re)productive Traditions in Ancient Egypt', Feb 6-8, 2013*, Liège.

REVUE ARCHIMÈDE
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

VARIA

dir. Maria Teresa Schettino et Yannick Muller

COULEURS, ÉCLAT ET BRILLANCE DES CRÂNES SURMODELÉS : LE CAS DU NÉOLITHIQUE PROCHE-ORIENTAL

Sarah DERMECH

Doctorante en archéologie du Proche Orient,
Université de Strasbourg
UMR 7044 Archimède

s_dermech@hotmail.fr

RÉSUMÉ

Le Levant a livré un ensemble de crânes surmodelés datant du PPNB phase moyenne et récente (8200-7000 av. J.-C.). L'étude des matières colorantes appliquées sur leurs enduits, ainsi que leur aspect indiquent une volonté d'obtenir un objet éclatant, cohérente avec l'utilisation rituelle généralement admise pour ces objets.

The Levantine region provided a coherent corpus of plastered skulls, dating from the MPPNB and LPPNB (8200-7000 BC). Study of their external aspect, especially the use of colors on the plasters points to a search for a shiny and brilliant object, in accordance with the generally admitted ritual function of these.

Mots-clés
Crâne surmodelé,
couleur,
brillance,
enduit coloré,
symbolisme,
Proche-Orient,
PPNB,
Levant.

Keywords
Plastered skulls,
colors,
symbolism,
PPNB,
Levant.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

1. INTRODUCTION

Les phases moyenne et récente du Néolithique pré-céramique B (PPNB) du Levant [1] ont vu se développer une pratique inédite jusqu'alors : le surmodelage de crânes humains. Ces crânes surmodelés ou *plastered skulls* [2] font partie d'un ensemble de gestes funéraires et rituels encore difficiles à cerner et interpréter. La présente contribution s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours sur l'utilisation des couleurs [3] durant la Préhistoire de cette région et propose d'éclairer ce phénomène, qui a fait l'objet de nombreuses études et publications par ailleurs [4], sous l'angle nouveau de l'utilisation des couleurs.

À cette période, les groupes humains sont établis dans des villages pleinement sédentaires ; l'agriculture s'est progressivement développée depuis la phase précédente du Néolithique précéramique A (PPNA) et les premières attestations d'élevage sont décelables. Qu'il s'agisse d'images ou de rondes-bosses, les représentations anthropomorphes antérieures sont attestées, mais néanmoins peu fréquentes. Au contraire, à partir du PPNB, les hommes donneront à la figure humaine une place de choix dans leurs créations [5] : les plus spectaculaires sont les crânes surmodelés, dont certains portaient encore des traces de couleur à leur découverte.

Ce comportement envers le corps humain est alors inédit : l'utilisation de l'ocre [6] lors des inhumations est un fait connu depuis le Paléolithique en Europe comme en Orient, et le prélèvement de crânes est attesté au Proche-Orient depuis l'Épipaléolithique [7] (Natoufien, env. 12000-10000 av. J.-C.). Mais le surmodelage d'un crâne est une pratique nouvelle, qui s'inscrit sans doute dans la continuité des prélèvements de crânes et a cours durant le Néolithique précéramique B, aux phases moyenne (8200-7500 av. J.-C.) et récente (7500-7000 av. J.-C.) dans la région du Levant Sud, ainsi que durant le Néolithique précéramique (env. 7000 av. J.-C) et le Néolithique récent (env. 6000-5000 av. J.-C) d'Anatolie. Les crânes surmodelés levantins sont ainsi les plus anciens connus à ce jour.

Par ailleurs, la fabrication d'un surmodelage sur les restes osseux est une pratique qui a eu cours dans différentes sociétés sub-actuelles ou contemporaines, comme par exemple les tribus Iatmul et Sawos en Indonésie (Nouvelle Guinée) et dans une grande partie de la Mélanésie. Dans ce dernier cas, l'observation de cette pratique par les ethnologues [8] fournit un discours éclairant les gestes.

Plus de 90 crânes surmodelés [9] ont été retrouvés à ce jour sur 10 sites néolithiques du Levant Sud et de Damascène (Israël, Palestine, Jordanie et Syrie) et en

[1] Communément désigné par « PPNB » pour Pre Pottery Neolithic B. Le Néolithique Proche-Oriental a été divisé en plusieurs phases : Natoufien, Khiamien, PPNA, PPNB (ancien, moyen, récent) et PPNC/PPNB final/Pré Halaf. Cette séquence couvre toute la Néolithisation acéramique entre 12000 av. J.-C. jusqu'à 7000 av. J.-C. pour la fin du PPNB récent.

[2] Le terme de *plastered skull* a été employé par Kathleen Kenyon et Eugen Strouhal pour désigner les crânes surmodelés trouvés pour la première fois au Proche-Orient lors des fouilles de Jéricho : Kenyon 1957 ; Strouhal 1973 ; Kenyon 1981. Cette appellation a perduré par la suite en archéologie proche-orientale et a été traduite en français par « crâne surmodelé » : Ferembach & Lechevallier 1973 ; Stordeur 2003. L'expression *overmodelled skull* ou *skull overmodeling* est quant à elle employée en ethnologie (Aufderheide 2009).

[3] Thèse doctorale en cours sur « L'utilisation des couleurs au Proche-Orient, durant le Néolithique et le Chalcolithique », direction Dominique Beyer, Université de Strasbourg.

[4] Pour ne citer que les travaux les plus récents : Kuijt 2008, Benz 2012, Bonogofsky 2003, Bonogofsky 2006a, Bonogofsky 2006b, Bonogofsky 2006c, Stordeur & Khawam 2007, Benz 2012, Croucher 2012, Schmandt-Besserat 2013a, Milevski *et al*. 2008, Özbek 2009, Slon *et al*. 2014.

[5] Cauvin 1994.

[6] Hovers *et al*. 2003.

[7] Exemple à Mallaha dans l'abri 131, Valla 1988.

[8] Kocher-Schmid 2009.

[9] Croucher 2012. Il nous a été difficile d'obtenir le nombre exact de crânes surmodelés excavés à ce jour, les rapports de fouilles anciennes n'étant pas systématiques dans leur description et le recensement des crânes retrouvés. De plus, ces objets sont souvent exposés dans des musées qui ont mis en place leur propre numérotation. Lorsqu'ils ont fait l'objet d'analyses postérieures, une troisième numérotation a été adoptée, sans qu'il soit toujours possible d'effectuer des recoupements précis avec les publications de terrain initiales.

Figure 1
Carte des sites néolithiques levantins ayant livré des crânes surmodelés au PPNB (en rouge).

Anatolie (Turquie). Nous avons choisi de ne traiter ici que des crânes retrouvés sur les sept sites du Levant Sud et de Damascène du PPNB[j] [10]-phase moyenne et récente : Beisamoun [11], Jéricho [12], Kfar HaHoresh [13], Tell Ramad [14], Yiftahel [15], 'Ain Ghazal [16] et Tell Aswad [17] **(fig. 1)**. Cette région appartient en effet à la *koine* culturelle du PPNB pour les deux phases envisagées. Les crânes surmodelés de Nahal Hemar (Israël) ont été laissés de côté car leur attribution au PPNB est incertaine, les niveaux archéologiques de cette grotte ayant été grandement perturbés [18].

Ceux de Çatalhöyük et Koşk höyük sont exclus de l'ensemble cohérent fourni par le Levant Sud car plus récents et éloignés géographiquement, mais ils constituent, comme ceux de Nahal Hemar, des parallèles intéressants. Des statues anthropomorphes de grande taille, contemporaines des crânes surmodelés, ont été excavées à 'Ain Ghazal : des études approfondies [19] permettent là aussi d'établir des comparaisons enrichissantes entre ces deux catégories différentes de représentation de la figure humaine.

Notre étude des crânes surmodelés levantins repose sur un ensemble cohérent d'environ 70 crânes, dont 3 surmodelages retrouvés sans leur crâne à 'Ain Ghazal **(fig. 2 à 9)** [20]. Nous cherchons ici à apporter des éléments de réponse aux interrogations suivantes : d'une part, quelle est la place et l'importance des couleurs dans l'élaboration et l'utilisation d'un crâne surmodelé ? D'autre part, l'étude de l'utilisation des couleurs peut-elle apporter un éclairage nouveau à la compréhension de ces objets?

2. L'OBJET « CRÂNE SURMODELÉ »

Un crâne surmodelé résulte d'un processus de transformation complexe : par cette transformation, le crâne d'un individu devient un objet distinct du reste osseux et son lien — affectif ou symbolique par exemple — avec la personne

[10] Les sites de Kfar HaHoresh, Jéricho (Israël) et 'Ain Ghazal (Jordanie) sont attribués au PPNB moyen, tandis que Beisamoun (Israël) et Tell Ramad (Syrie) appartiennent au PPNB récent.

[11] Ferembach & Lechevallier 1973; Bocquentin 2009.

[12] Kenyon 1957; Kenyon 1981; Strouhal 1973.

[13] La plupart des publications du site de Kfar HaHoresh ne nous ont pas été accessibles. Un seul crâne surmodelé sur les six retrouvés a été bien publié à ce jour (Homo1, Hershkovitz *et al*. 1995) et notre étude repose sur la publication de Goren *et al*. 2001.

[14] Contenson 1967 ; Contenson 1995 ; Contenson 2000.

[15] Milevski *et al*. 2008 ; Slon *et al*. 2014.

[16] Rollefson 1983 ; Rollefson *et al*. 1999 ; Griffin *et al*. 1998 ; Simmons *et al*. 1990 ; Griffin & Grissom 1998 ; Grissom & Griffin 2013 ; Schmandt-Besserat 2013a.

[17] Stordeur 2003 ; Stordeur *et al*. 2006 ; Stordeur & Khawam 2007.

[18] Bar-Yosef 1985 ; Stordeur & Khawam 2007.

[19] Grissom 2000 ; Grissom 2013 ; Walker-Tubb 1985.

[20] Des analyses ^{14}C d'une fosse directement supérieure à ces surmodelages ont donné la date de 8227 +/- 122 BC cal., faisant de ces surmodelages les plus anciens connus à ce jour : Grissom & Griffin 2013, p. 182.

Figure 2
Surmodelage des visages 1, 2 et 3 d'‘Ain Ghazal, Photo prise par John Tsantes, Smithsonian Institution.

qui a vécu est difficile à déterminer [21]. L'imagerie médicale [22] a permis d'observer que les caractères du visage remodelé ne correspondent pas à leur emplacement physiologique sur l'individu de son vivant. Par exemple, plusieurs crânes n'ont pas de mandibule, et l'aspect « réaliste » —au sens d'une ressemblance quelconque avec un individu physique— est très variable [23]. Ce nouvel « objet » connaît alors un cycle de vie propre, de sa création à son inhumation définitive.

2.1 ÉTAPES DE LA CRÉATION DES CRÂNES SURMODELÉS

Dans un premier temps, l'individu décédé fait l'objet d'une inhumation primaire [24]. Après décharnement partiel ou total du cadavre par suite de sa décomposition, la sépulture est rouverte et le crâne prélevé pour être préparé à recevoir son traitement. Si les chairs n'ont pas complètement disparu au moment du prélèvement, les tissus restants sont retirés à l'aide d'un couteau ou bien par frottement avec du sable ou un matériau abrasif ; un crâne surmodelé provenant d'‘Ain Ghazal montre ainsi des entailles réalisées par un outil tranchant afin d'enlever les chairs ou un enduit préalable en vue du surmodelage [25].

Lors du prélèvement du crâne, le reste du corps et les autres corps dans le cas d'une sépulture collective peuvent être perturbés. La mandibule est parfois prélevée avec le cranium, même si dans la majorité des cas elle n'est pas conservée lors du surmodelage [26].

Le traitement qui s'ensuit n'est pas systématique et peut différer légèrement selon les sites et au sein d'un même site, mais repose sur le même principe : la cavité crânienne est dans certains cas comblée par un mélange à base de terre, de chaux, ou de calcaire souvent plus grossier que les couches qui servent au surmodelage de la face. Puis les chairs disparues au niveau des cavités des

[21] Voir entre autres les travaux de Kuijt 2008 et Benz 2012.

[22] Voir par exemple Goren *et al*. 2001 et Slon *et al*. 2014.

[23] Nous ne savons pas qui était représenté ; s'il s'agit d'un portrait d'un individu précis, d'un modèle plus général ou autre chose. Certains crânes sont plus réalistes que d'autres, même s'il est difficile d'énoncer ici une appréciation esthétique. Nous renvoyons le lecteur aux illustrations pour qu'il se fasse sa propre opinion.

[24] Une inhumation primaire est une inhumation temporaire et ne devrait pas être considérée comme une sépulture à part entière car l'intention qui préside à ce geste n'est pas d'y déposer le corps de manière définitive ; l'inhumation primaire relève donc d'un rite funéraire de longue durée qui s'inscrit dans le cycle plus long et complexe du deuil collectif et individuel. Elle est une des solutions qui permet de couvrir ce temps particulier entre la vie et la mort ; d'un point de vue psychologique, il s'agit du temps du deuil ; d'un point de vue matériel, celui de la décomposition du corps défunt : Leclerc 1990. Bien que nous adhérions à la nécessité d'établir une distinction entre sépulture et inhumation, nous avons continué d'employer le terme de « sépulture » en référence au lieu physique où le corps a été déposé lors de l'inhumation primaire.

[25] Le crâne AG 83 3078 062, Bonogofsky 2006c.

[26] Bonogofsky 2003 ; Bonogofsky 2006a.

yeux, du nez et des joues sont reconstruites à l'aide d'un enduit dont la nature et la qualité varient. Excepté pour Nahal Hemar où du bitume et du collagène ont été appliqués sur et à l'arrière du crâne [27], le matériau utilisé sur les autres sites est un enduit à base de chaux [28] ou de calcaire broyé [29]. Il peut également s'agir de boules de terre argileuse (Tell Aswad) ou d'un galet inséré à la place du nez sur Homo 2 de Yiftahël. Les traits du visage sont ensuite remodelés, et une deuxième ou troisième couche d'un enduit plus fin [30], qui peut être blanc ou peint, est appliquée.

Les analyses publiées en 2001 par une équipe israélienne sur six crânes surmodelés ont permis d'identifier avec précision les matériaux utilisés dans les différentes étapes de la réalisation d'un surmodelage [31]. Ainsi, Homo 1 **(fig. 3)** provenant du site de Kfar HaHoresh a été reconstruit avec plusieurs enduits, dont la composition change seulement dans la proportion de cendres (contenant de la silice) ajoutées à la chaux, créant ainsi des matériaux dont la densité, la résistance et la porosité varient grâce à la réaction pouzzolanique [32]. Les canaux nasaux et lacrymaux ont été bouchés avec du bitume afin d'éviter que l'enduit ne coule dans la cavité crânienne. Ensuite, les cavités nasales, les orbites et le creux des joues ont été recouverts d'un enduit tendre et plastique, constitué d'un mélange de chaux et de cendres (1,3/1). Cette première couche très tendre a servi de support à la deuxième, pauvre en cendres (2/1) et plus dure avec laquelle le palais et les dépressions sous les parties saillantes de l'os ont été remplies. Par la suite, les caractères — bouche, yeux, nez — du visage ont été modelés dans un enduit de chaux presque pure (5/1). L'obtention d'une telle qualité d'enduit implique un savoir-faire

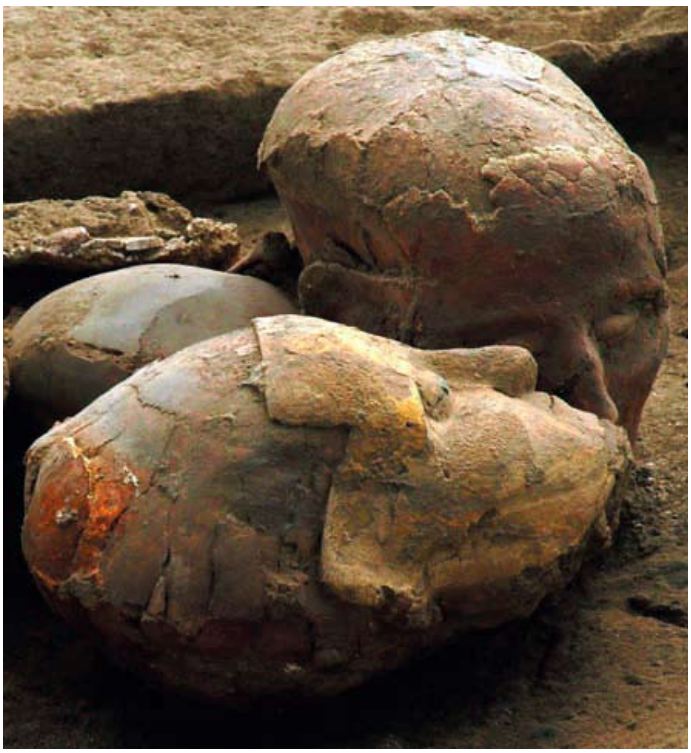

Figure 3
Le crâne surmodelé Homo 1 de KfarHaHoresh.
copyright@Nigel Goring-Morris

Figure 4
Le crâne 741-CS3 vu de profil. L'échancrure latérale sur la tempe évoque la naissance des cheveux et suggère la pose d'une couverture organique aujourd'hui disparue : Stordeur et Khawam 2007, autorisation D. Stordeur.
Ce phénomène est également visible sur le crâne D112 de Jéricho.

[27] Ce mélange était sans doute utilisé pour coller une couverture organique sur le crâne ; on peut donc légitimement se demander s'il est pertinent de parler de « surmodelage » dans la mesure où le visage n'a pas été recouvert par cette substance.

[28] Goren *et al*. 2001.

[29]A Tell Aswad, il s'agit de carbonate de calcium, provenant de pierre calcaire broyée : Rima Khawam, comm. pers.

[30] À 'Ain Ghazal, qui a également livré des statues anthropomorphes, les analyses comparatives des enduits ont montré une composition chimique identique, mais l'enduit des surmodelages était plus fin, dense et résistant que celui des statues. Cette qualité supérieure s'explique par une plus grande quantité de chaux pour les surmodelages (entre 25 et 50%) : Grissom & Griffin 2013, p. 193.

[31] Goren *et al*. 2001.

[32] *Ibidem*.

Figure 5
Le crâne surmodelé D112 de Jéricho. «Jordan Museum Jerichoe skull» by Jononmac46 - Own work. Licensed under CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons -

Figure 6
Crâne D 113 de Jéricho. Exemple de reconstitution des yeux par incrustation de fragments de coquillages espacés d'une fente figurant l'iris. © The Trustees of the British Museum.

développé, et un processus de transformation de plusieurs heures [33]. Cette succession d'enduits de chaux permet de neutraliser la porosité naturelle de l'os afin d'assurer la cohérence des différentes couches et la durabilité du surmodelage. Enfin, le crâne surmodelé a été peint avec de l'ocre rouge.

Les cheveux étaient très probablement reproduits avec des matériaux organiques [34]. Cette couverture est indiquée par une découpe nette de l'enduit recouvrant la face, observable sur certains crânes de Tell Aswad **(fig. 4)** ou de Jéricho **(fig. 5)**, ou par des raies de bitume marron-noir, appliquées sur la voûte crânienne (crâne D 114 de Jéricho). Les statues des caches 1 et 2 d'ʿAin Ghazal indiquent également, par des récessions dans l'enduit au niveau des têtes, la pose de matériaux aujourd'hui disparus [35]. Par ailleurs, la pose d'éléments organiques pour représenter les cheveux n'est pas exceptionnelle parmi les différentes pratiques de crânes surmodelés contemporaines ou sub-contemporaines [36].

Les yeux font l'objet d'une attention particulière et sont mis en valeur de plusieurs manières, le plus souvent par une incrustation dans un matériau différent : coquillage entier ou fragmentaire (nacre, porcelaine ou autre), silex, bitume. Nous avons pu observer que les coquillages incrustés en place des yeux d'un crâne de Jéricho étaient encore brillants, plusieurs millénaires après la création du crâne **(fig. 6)**. Autant de soin ne s'observe pas dans la reconstitution des autres éléments du visage, comme les oreilles ou la bouche. Ces derniers sont représentés très simplement, sans recherche de détail ni recours à des matériaux différents de l'enduit de base. Lorsque les yeux sont ouverts, la pupille et l'iris sont matérialisés, à la suite du remplissage de la cavité oculaire. À Yiftahel, un coquillage clair brillant, probablement de la nacre, évoque l'œil et un petit morceau de silex peint en noir a été inséré au centre pour l'iris [37]. Sur un spécimen de Tell Ramad [38], ils sont indiqués par un ovale et un petit cercle central figure l'iris qui tranche par son aspect plus blanc que le reste du modelage, tandis qu'à Jéricho deux morceaux de coquille séparés par une fente étroite figurant la pupille sont insérés dans l'enduit **(fig.6)**, parfois sous une paupière remodelée [39] **(fig. 5)**.

[33] Ces crânes étaient probablement réalisés par des individus aux compétences particulières qui maîtrisaient l'application délicate de différentes couches d'enduits de chaux, des pigments et du lissage subséquent ; dans une analyse stylistique, D. Schmandt-Besserat propose même une production « en série » : Schmandt-Besserat 2013b, p. 227-228.

[34] Hypothèse proposée par Danielle Stordeur et Rima Khawam après la découverte des crânes de Tell Aswad : Stordeur & Khawam 2007.

[35] Grissom 2000 ; Grissom 2013 ; Schmandt-Besserat 2013c.

[36] Aufderheide 2009.

[37] Milevski *et al*. 2008

[38] Crâne R.67.1 : Contenson 1967 ; Contenson 2000.

[39] Par exemple les crânes D 114, D 113 et D 110 : Kenyon 1981 pl. 53 (a).

Figure 7
Les crânes 741-CS5, CS3 et CS1 de Tell Aswad dont les yeux fermés sont modelés par un ruban de bitume noir. À droite, détail du crâne 741-CS3. Stordeur et Khawam 2007. Autorisation D. Stordeur.

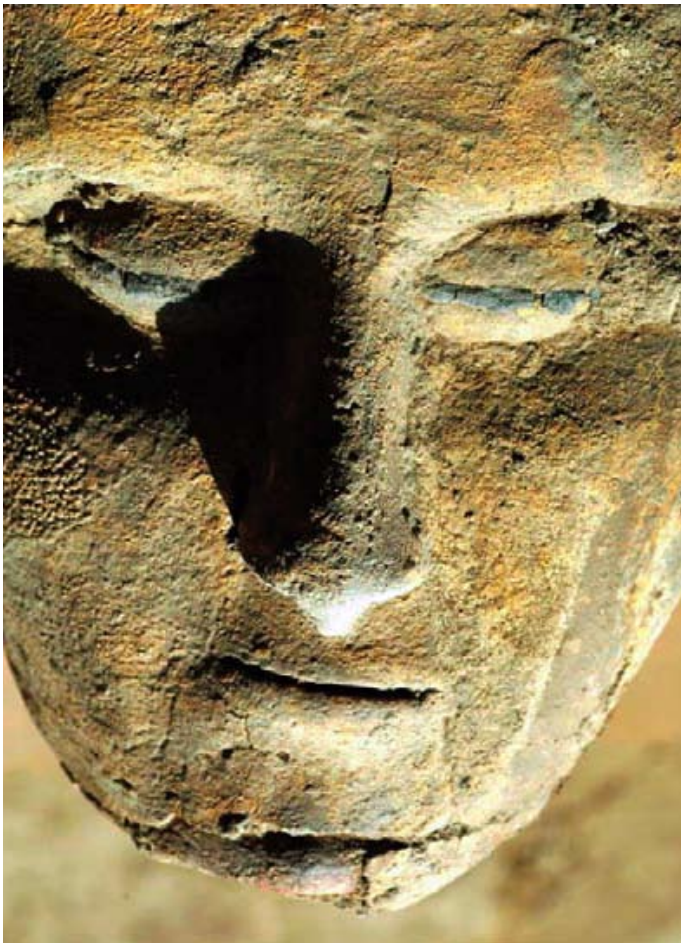

Sur plusieurs crânes, les yeux sont représentés fermés. Les paupières closes sont souvent matérialisées par un ruban de bitume mou inséré dans l'enduit encore frais [40] **(fig.7)**. À Jéricho, deux yeux incrustés de porcelaine donnent « un air endormi » [41] au visage. Un trait de charbon peut également faire office de paupières closes [42]. Il est intéressant de noter qu'au sein d'un même site, par exemple à Jéricho ou 'Ain Ghazal, les crânes ont été surmodelés avec les yeux ouverts ou fermés. Les statues des deux caches d''Ain Ghazal avaient, par contre, les yeux ouverts avec des pupilles rondes ou en forme de diamant [43].

Le crâne surmodelé entre ensuite en usage : sa fonction présumée est rituelle, et cette hypothèse fera l'objet de développements ci-après. La fréquence et la durée de son utilisation sont néanmoins difficiles à estimer.

[40] Stordeur & Khawam 2007.

[41] Kenyon 1957.

[42] Pour le crâne 671-CS2 de Tell Aswad par exemple, Stordeur & Khawam 2007.

[43] Schmandt-Besserat 2013c.

2.2 UN CYCLE DE VIE PROPRE

Après modelage et séchage, le crâne surmodelé était utilisé. Une fois ce temps d'utilisation écoulé, il n'était pas détruit ou jeté, mais à nouveau inhumé, scellant la fin de son cycle de vie. Rares sont les crânes découverts isolés et, dans la plupart des sites, ils ont été regroupés au moment de leur inhumation finale. Les contextes de ces inhumations définitives sont très différents et ces objets peuvent être enterrés avec des crânes non surmodelés et des ossements humains ou animaux : à Kfar HaHoresh, l'un d'eux est associé à un squelette de gazelle acéphale ; à Beisamoun, deux crânes surmodelés ont été déposés dans une sépulture collective localisée dans un bâtiment, avec un tibia et quatre fœtus. À Tell Aswad, une partie des crânes a été regroupée autour d'un crâne d'enfant non surmodelé, formant un ensemble compact. Un squelette de nourrisson a été déposé au-dessus de cet ensemble et ce dépôt a fondé une aire d'inhumation collective en marge du village, dans laquelle plusieurs corps ont été déposés par la suite. L'association de ces crânes à des sujets périnataux ou de jeunes enfants a suggéré à certains auteurs un transfert de « vitalité » et de protection vers les plus jeunes par les plus anciens [44]. Un dépôt comparable de quatre crânes surmodelés disposés en arc de cercle a été observé pour la fondation d'une autre aire, plus ancienne dans ce même village ; ils sont alignés le long de la bordure d'une fosse et les autres individus s'y ajoutent au sein de sépultures variées.

Par ailleurs, trois surmodelages découverts sans crânes à 'Ain Ghazal **(fig.2)** ont été déposés dans une fosse, alignés face contre terre. Ces surmodelages presque complets ont apparemment été retirés du reste osseux, peut-être pour laisser la place à un surmodelage plus récent [45]. Ils ont donc été désaffectés, mais n'en ont pas moins reçu un soin spécifique puisqu'inhumés et non laissés à l'abandon. Ces trois exemples montrent que les enduits du surmodelage avaient une importance, même détachés de leur support humain [46].

2.3 UN OBJET RITUEL

Que sait-on de l'usage, des gestes, des intentions et des valeurs qui étaient associés à ces crânes surmodelés ?

La plupart des auteurs [47] accordent une forte dimension rituelle et symbolique à ces objets énigmatiques et emblématiques de la culture PPNB, en s'appuyant souvent sur des comparaisons ethnographiques [48], même si des travaux récents cherchent des éléments d'interprétation dans les textes et l'iconographie proche-orientale postérieurs [49].

Les premières interprétations formulées suite aux découvertes de Jéricho les ont mis en relation avec la pratique du culte des ancêtres. Cette hypothèse a été émise par Kathleen Kenyon en 1957 : « Our first evidence of this was the find of the skull of an elderly man, without any of the other bones of the body, carefully set in the angle of a room, beneath the floor. It looked as if the inhabitants wished to preserve this wisdom for subsequent generations. » [50]

Cette conception a dominé pendant de nombreuses années, et reposait sur l'idée que les crânes avaient été sélectionnés sur des critères de sexe, d'âge et de forme puis modelés pour symboliser la sagesse et la vieillesse. Il s'agissait ainsi d'individus matures et exclusivement masculins. En 1991, Hans-Dieter Bienert propose une interprétation alternative, sans récuser l'idée du culte des ancêtres : les têtes pourraient être des trophées d'ennemis vaincus symbolisant la force du vainqueur. De son côté, Nigel Goring-Morris [51], observe que ce sont des crânes de jeunes hommes qui ont été surmodelés, ce qui l'amène à proposer l'idée d'un culte des héros de guerre. Or une étude approfondie d'un vaste corpus menée par M. Bonogofsky [52] publiée en 2003 a remis en question cette théorie du « culte des ancêtres » communément acceptée : les individus dont les crânes ont été sélectionnés appartenaient à des hommes et des femmes, ainsi qu'à des enfants. Pour M. Bonogofsky, ces crânes indiquent un lien fort entre les hommes et femmes, les enfants et adultes et les concepts de beauté, jeunesse, fertilité et abondance au niveau individuel et de la communauté. » [53].

Plus récemment, Alain Testart [54], en se fondant sur l'iconographie du vautour au Proche-Orient et sur des comparaisons ethnographiques étendues, s'est également opposé à cette théorie du culte des ancêtres, et a proposé qu'au moins une partie des crânes retrouvés isolés (surmodelés ou non) seraient ceux d'ennemis vaincus,

[44] Benz 2012.

[45] Hypothèse formulée par Rollefson 1983.

[46] Griffin *et al*. 1998. A contrario, K. Kenyon a pu noter, à propos de certains crânes de Jéricho, que ceux-ci avaient été mis au rebus et jetés dans des fosses sans aucune précaution : « It is clear that at this stage, it had been discarded as no longer of value. » Kenyon 1981, p. 77.

[47] Pour ne citer que quelques uns : Rollefson 1983 ; Rollefson *et al*. 1999 ; Kenyon 1957 ; Kuijt 2008 ; Benz 2012 ; Bonogofsky 2006a, 2006b et 2006c ; Cauvin 1994 ; Croucher 2012 ; Stordeur & Khawam 2007.

[48] Stordeur & Khawam 2007 ; Benz 2012 ; Kuijt 2008.

[49] Testart 2008 ; Schmand-Besserat 2013.

[50] Kenyon 1957, p. 60. Il s'agissait en l'occurrence d'un crâne non surmodelé posé dans un angle sous le niveau d'occupation d'un bâtiment.

[51] Goring-Morris 2000.

[52] Bonogofsky 2003.

[53] Bonogofsky 2006a.

[54] Testart 2008.

dont le corps aurait été abandonné aux vautours après la bataille. La pratique du prélèvement et la mise en évidence des crânes doit, selon lui, se rattacher tout autant à un culte funéraire des « ancêtres » qu'à des pratiques guerrières. Cette idée a été également développée par D. Schmandt-Besserat [55], qui récuse les comparaisons ethnographiques et se fonde sur les textes cunéiformes et le traitement de la tête dans l'iconographie proche-orientale postérieure, arguant de la proximité temporelle et géographique des sociétés et des cultures impliquées.

L'hypothèse d'une utilisation lors de cérémonies est généralement acceptée [56]. Celles-ci auraient pour but de renforcer l'identité des groupes néolithiques et la nouvelle organisation sociale accompagnant nécessairement le changement de mode de vie lié à la Néolithisation, entre autre un rapport nouveau au territoire et à la communauté [57]. En dehors de ces cérémonies, les crânes auraient été entreposés dans des niches, sur des sols ou dans des lieux collectifs.

Mais parmi ceux mis au jour jusqu'à présent, très peu ont été retrouvés dans ce type d'emplacement : c'est le cas par exemple d'un spécimen à 'Ain Ghazal, trouvé sur le sol d'une maison brûlée [58], ou de crânes déposés dans une niche à l'intérieur d'une habitation à Tell Ramad [59]. Une réévaluation de la documentation de Beisamoun a également permis à F. Bocquentin [60] de suggérer que les deux crânes surmodelés reposaient sur un socle posé sur le sol d'une habitation, le regard tourné vers l'intérieur de la maison ; ils étaient associés à du matériel d'une qualité exceptionnelle. L'hypothèse d'une utilisation rituelle repose sur d'autres indices, proprement archéologiques : à 'Ain Ghazal, Tell Ramad, Tell Aswad **(fig. 8)** ou Beisamoun, des cous modelés en argile insérés au niveau du trou occipital et aplatis à leur base suggèrent que ces objets étaient redressés et placés dans une position stable. À Tell Aswad, les archéologues ont observé que « la cohésion de l'ensemble montre que cet aménagement a été fabriqué et placé en même temps que le surmodelage (et sans doute peu après le comblement du crâne) » [61].

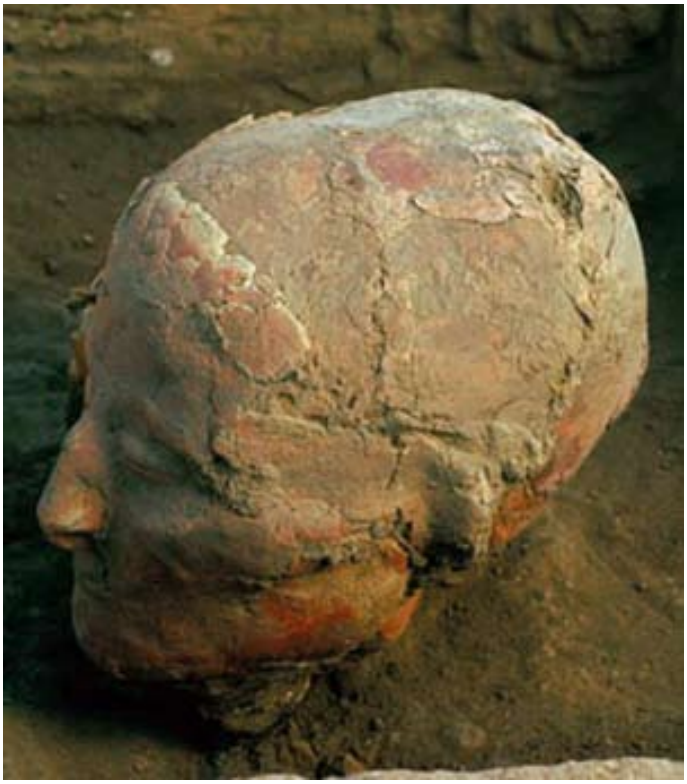

Figure 8
Le crâne 741-CS1 avec son socle/cou fixé à la base.
Ci-dessous : détail du socle. Autorisation D. Stordeur.

[55] Schmandt-Besserat 2013b.

[56] Par exemple Stordeur & Khawam 2007, Schmandt-Besserat 2013a.

[57] Voir par exemple Kuijt 2008 et Benz 2012.

[58] Crâne AG 83 3078 062.

[59] Contenson 2000. Dans leur étude générale des contextes de mise au jour des crânes surmodelés, Stordeur & Khawam 2007 proposent que cette habitation ait pu être abandonnée et une fosse creusée par la suite. Il ne nous est pas permis de trancher en faveur de l'une ou l'autre interprétation.

[60] Bocquentin 2009, p. 168.

[61] Stordeur & Khawam 2007, p. 11.

Cet élément indique que le crâne avait donc besoin d'une base stable dès le début de sa nouvelle existence, probablement à des fins d'exposition et non pas uniquement pour être maintenu lors de son inhumation définitive.

Le soin apporté à ces crânes surmodelés —ou au surmodelage seul— au moment de leur inhumation finale, suggère que ces objets revêtaient une grande importance aux yeux des hommes néolithiques [62].

3. TECHNIQUES MISES EN ŒUVRE ET UTILISATION DES COULEURS

L'objet qui résulte de ce processus de transformation varie. Certains sont visuellement très proches d'un visage humain, comme ceux de Tell Aswad, d'autres s'en écartent beaucoup. Il est délicat de s'engager dans un jugement esthétique, mais on ne peut éviter de comparer ces crânes qui appartiennent à la même aire culturelle et dont l'apparence est pourtant si différente. À ce stade, il est important de préciser que tous les crânes surmodelés n'ont pas été peints. Plusieurs exemples de Jéricho attestent, par exemple, qu'il était courant qu'un simple enduit à base de calcaire soit appliqué sur le crâne, tandis que d'autres crânes du même site étaient enduits et recouverts d'une fine couche colorée. Cela ne veut pas dire, comme nous allons le voir, que l'absence de pigments signifie une absence de couleur, car le blanc est une couleur.

Par ailleurs, des pigments ont été appliqués sur des crânes non surmodelés. Il n'y a donc pas, au sein d'un même site et au sein d'un même ensemble géographique et culturel, de comportement qui paraisse systématique quant à l'usage des couleurs ou des matériaux colorants dans ce contexte. Si les gestes et comportements rituels et symboliques qui entouraient la création de ces crânes étaient sans doute codifiés, les clés de l'utilisation des couleurs sur les restes osseux, surmodelés ou non, nous échappent.

Excepté un spécimen conservé au British Museum que nous avons pu voir **(fig.6)**, les crânes surmodelés ont été étudiés à partir des publications, c'est-à-dire des photographies en couleur ou noir et blanc, sur support papier ou numériques ainsi que des descriptions données par les archéologues au moment de la fouille, ou plus tard lors de la reprise du matériel pour des analyses anthropologiques. Dans tous les cas, ce qui est visible ne peut correspondre à la réalité des colorations originales car, outre la subjectivité de la description du fouilleur et la qualité des photographies, ces couleurs ont pu être altérées par leur séjour prolongé dans la terre et peut-être aussi au contact de l'air après plusieurs millénaires d'enfouissement [63], sans mentionner tous les pigments organiques susceptibles d'avoir disparu avec le temps.

Dès lors, que peut-on observer ?

Tout d'abord, l'usage de la couleur sur les crânes surmodelés a révélé que plusieurs tonalités étaient recherchées et que différentes techniques et matériaux étaient utilisés.

Outre quelques attestations de bitume pour représenter des cheveux [64], cette substance —ou du collagène— a également servi au surmodelage d'un crâne d'ʿAin Ghazal [65], ou a été appliquée en bandes marron-noires radiales autour du nez d'un jeune homme de Jéricho [66]. L'emploi du bitume est répandu sur plusieurs sites pour matérialiser les yeux clos, mais reste beaucoup plus rare lorsqu'il s'agit d'applications sur la face. La question se pose également de savoir si le collagène d'origine animale était utilisé pour ses propriétés colorantes ou adhésives, notamment si l'on accepte l'idée d'une couverture organique simulant des cheveux ou d'autres éléments périssables appliqués sur la face.

3.1 LES COULEURS

Mis à part quelques rares cas d'emploi de bitume ou de collagène appliqué sur la face, nous avons dénombré environ 23 crânes surmodelés ou surmodelages dont l'enduit a été coloré par application de pigments. Dans certains cas, des analyses chimiques ont permis d'identifier avec certitude la composition de l'enduit et du pigment. Les couleurs observées sont le rose, le beige clair, le jaune, le marron et le rouge. L'application d'un enduit rose est rare et n'est attestée que sur trois surmodelages d'ʿAin Ghazal : il s'agit d'un mélange à base d'oxyde de fer (ocre) et de calcite (ou de chaux) [67].

Le jaune n'est attestée que sur deux crânes de Tell Aswad ; dans les deux cas, la couleur a été appliquée sur l'enduit blanc, résultant en une coloration « jaune ocre très intense » et « jaune ambre très vif » [68]. Un « cou » cylindrique servant de socle à l'un de ces crânes (741-CS1) est jaune, mais il n'est pas précisé dans le rapport de fouilles si cette coloration est due à un pigment incorporé dans la terre ou s'il s'agit de sa teinte naturelle.

[62] Voir *infra*.

[63] Par exemple, les peintures murales du temple de Tell ʿUqair en Iraq (4ème millénaire) ont foncé ou terni quelques heures seulement après leur mise au jour : voir Lloyd *et al*. 1943.

[64] Crâne 5757, Strouhal 1973.

[65] Crâne AG 84 3083 107, Bonogofsky 2006c.

[66] Crâne D 118, Kenyon 1981 pl. 59a.

[67] Griffin *et al*. 1998.

[68] Crânes 741-CS2 et 741-CS3, Stordeur & Khawam 2007. L'examen du crâne 741-CS3 au microscope binoculaire a révélé qu'une couche pigmentée a été appliquée sur l'enduit et non mélangée à la pâte même : Rima Khawam, comm. pers.

Les photos détaillées et en couleur ne nous permettent malheureusement pas de trancher entre ces deux possibilités.

Le beige clair n'est attesté que sur un crâne du même site [69] et peut résulter d'un mélange de terre ou de chaux, tandis que la teinte marron ou marron-rouge est observable pour au moins deux surmodelages de Jéricho [70] et les deux crânes de Beisamoun [71]. Les différentes analyses [72] de l'enduit de ces crânes montrent que les pigments sont des ocres, soit inclus directement dans la pâte de l'enduit, soit dilués dans de l'eau afin d'obtenir un lavis.

La couleur rouge domine largement, allant du rouge pâle, rouge clair et vermeil au rouge vif. Une peinture rouge à base d'oxydes de fer (ocre) a été appliquée sur quatre crânes de Tell Aswad [73], au moins un crâne de Kfar HaHoresh [74] et plusieurs exemplaires de Tell Ramad [75] et de Jéricho [76]. Le cinabre, étranger à la région du Levant sud, a été employé comme pigment dans la création du surmodelage d'un individu de Kfar HaHoresh [77]. C'est, à notre connaissance, la seule occurrence d'utilisation du cinabre pour des crânes surmodelés levantins du PPNB proche-oriental. Ce matériau, dont les gisements les plus proches sont les zones volcaniques d'Anatolie [78], est néanmoins attesté en contexte funéraire sur le site néolithique plus récent de Catalhöyük (plaine de Konya, Anatolie) où des traces en ont été retrouvées sur le squelette et le crâne de plusieurs défunts [79]. Certains pigments, comme ici le cinabre, révèlent ainsi un réseau d'échanges ou le déplacement de personnes sur de longues distances, afin de s'approvisionner en colorants.

La coloration rouge a souvent été recherchée pour les enduits des crânes surmodelés, mais aussi pour le mobilier les accompagnant, par exemple un cou aplati et peint en rouge à Tell Ramad. Sur ce site, les têtes d'un groupe de 15 crânes surmodelés étaient séparées par des petites boules d'argile enduites de chaux et teintées en rouge.

Figure 9

Le crâne 671-CS2 de Tell Aswad. Malgré le mauvais état de conservation de ce crâne, on peut observer la peinture rouge vive qui a été appliquée. Autorisation D. Stordeur.

3.2 VIVACITÉ DES COULEURS

L'aspect original de ces crânes surmodelés est difficile à restituer : ils sont souvent fragmentaires, mal conservés et ont parfois été restaurés avec des matériaux différents de ceux employés durant la préhistoire [80]. Il faut donc considérer avec précaution l'apparence actuelle de ces crânes, qui sont restés plusieurs millénaires au contact de la terre et dont les matériaux ont souvent été altérés [81]. Néanmoins, dans plusieurs cas, ces artefacts ont été bien conservés. Cela permet d'observer qu'une teinte vive a été recherchée pour plusieurs d'entre eux et a persisté à travers le temps. Ce phénomène est bien visible pour le surmodelage du crâne 671-CS2 de Tell Aswad **(fig. 9)**, composé d'une couche de terre recouverte d'un enduit blanc sur lequel deux couches de peinture rouge ont été appliquées [82]. Le crâne 671-CS4 avait aussi probablement un aspect rouge intense : bien que seules des traces de rouge pâle aient été préservées sur la joue droite, un rouge plus intense a été piégé dans la fente qui sépare les paupières de l'œil droit [83] suggérant là aussi la recherche d'une couleur vive.

Sur le même site [84], les deux crânes couleur jaune ocre et jaune ambre vif montrent qu'une coloration intense a été recherchée. À Jéricho également, les archéologues

[69] Crâne 641-CS1 (ou 671-CS1 selon les publications), Stordeur *et al.* 2010 ; Stordeur *et al.* 2006 ; Stordeur & Khawam 2007.

[70] Crânes 3657 et 5758, Strouhal 1973.

[71] Goren *et al.* 2001 p. 673.

[72] Goren *et al.* 2001, tabl. 1.

[73] Crâne 641-CS3 (ou 671-CS3 CS1 selon les publications), 741-CS1, surmodelage 741-S7, 741-CS5, Stordeur *et al.* 2010 ; Stordeur *et al.* 2006 ; Stordeur & Khawam 2007.

[74] Homo 1, Goren *et al.* 2001; Hershkovitz *et al.* 1995.

[75] Ferembach 1969 ; Contenson 2000 ; Contenson 1967 ; Bonogofsky 2006c.

[76] Kenyon 1957; Kenyon 1981; Strouhal 1973 ; Kurth & Röhrer-Ertl 1981.

[77] Homo 8, Goren *et al.* 2001.

[78] Goren *et al.* 2001.

[79] Mellaart 1964.

[80] Bonogofsky 2006, p. 15.

[81] Lorsque les crânes ont été enterrés à coté de défunts, comme dans le cas de la sépulture collective 671 de Tell Aswad, il est fort probable que les sucs liés à la décomposition des corps aient altéré les enduits de surface : Rima Khawam, comm. pers.

[82] Stordeur *et al.* 2006.

[83] Stordeur & Khawam 2007.

[84] Crânes 741-CS2 et 741-CS3, Stordeur & Khawam 2007.

ont observé une carnation couleur vermeil [85]. Plusieurs exemples attestent donc que des couleurs jaune et rouge vif ont été appliquées, mais cette recherche d'éclat vaut aussi pour les enduits blancs. En effet, des analyses au microscope électronique à balayage menées par l'équipe de Yuval Goren en 2001 [86] ont montré que des petites quantités de chaux ont été ajoutées dans l'enduit à base de marne, probablement pour blanchir la teinte du mélange et lui conférer une plus grande résistance.

3.3 RECHERCHE DE BRILLANCE

La recherche de brillance et d'éclat pour ces crânes surmodelés constitue pour nous un des aspects les plus intéressants dans l'élaboration des enduits. En effet, comme nous l'avons exposé plus haut, des pigments ont été appliqués sur environ 23 crânes, et parmi eux quelques exemples montrent la recherche d'une couleur vive. Mais qu'en est-il de l'apparence des autres crânes surmodelés non colorés ?

Nous pouvons tout d'abord remarquer que l'enduit de surface, sauf rares cas contraires comme Homo 1 de Kfar HaHoresh, était fait dans un matériau au grain plus fin que les couches sous-jacentes.

La couche de surface était aussi soigneusement lissée après application [87], voire même polie [88], contrairement aux couches inférieures ou aux couches de surface non pigmentées. Les analyses comparatives des enduits des statues et des crânes surmodelés d'ʿAin Ghazal ont montré une composition chimique identique, mais l'enduit des surmodelages était plus fin, dense et résistant que celui des statues. Les restauratrices ont observé, lors de leurs propres expériences de fabrication de surmodelage, qu'un lissage de qualité optimale était obtenu avec un enduit contenant une plus grande quantité de chaux. Or un tel enduit était utilisé pour les crânes surmodelés, mais non pour les sols [89]. La qualité supérieure des enduits des crânes d'ʿAin Ghazal par rapport aux statues pose d'ailleurs la question d'une hiérarchie entre les différents objets retrouvés sur le site. Selon Carol A. Grissom et Patricia Griffin, les enduits de meilleure qualité pourraient indiquer des objets de plus grande valeur [90].

Un lissage similaire a été obtenu en polissant l'enduit un jour après application de la dernière couche colorée. Le lissage avec les doigts ne s'est pas avéré satisfaisant et les restauratrices ont eu recours à un fragment de silex et une agate provenant de la cache 2 [91].

Ce lissage de la finition n'est pas réservé aux crânes surmodelés du PPNB moyen et récent levantin, puisqu'il s'observe également sur les spécimens plus tardifs du site anatolien de Koşk höyük [92]. L'objectif d'une telle finition devait être l'obtention d'une surface réfléchissant mieux la lumière et donc plus éclatante.

Les hommes du PPNB ont également voulu créer un objet brillant: sur un des crânes surmodelés de Beisamoun examinés par Y. Goren, des cristaux de calcite broyés ont été ajoutés volontairement à l'enduit de base composé initialement d'un mélange hétérogène d'argile, de chaux, de cendres, de limon et de matériaux opaques. Ces cristaux sont des éléments non plastiques et n'ont donc pas plus d'intérêt technologique qu'un autre composé calcaire. L'utilisation de calcite broyée préférentiellement à du sable directement disponible nécessitait une transformation préalable, celle-ci affleurant sous forme de veines dans le calcaire. Pour Y. Goren « it may have been the glittering appearance that the calcite crystals provide when exposed to direct light that motivated this task. Thus, this technology was probably aimed at providing a lustrous material rather than supplying any technical advantage. The surface of the modelled skull was probably polished (with fine sand or ash) to burnish or buff the calcite crystals, thus amplifying the shine of the object. » [93].

Mais cette brillance devait être neutralisée par l'application postérieure d'une couche de peinture. Afin de contourner cette difficulté et obtenir néanmoins une surface éclatante, les hommes néolithiques ont mélangé les pigments (ici de l'ocre) à la pâte de l'enduit, « to achieve a somewhat less ruddy, but nevertheless lustrous surface. » [94].

Étant donné qu'il s'agit du seul exemple d'ajout de calcite broyée pour les crânes analysés et que le pigment ne couvre pas l'enduit mais est intégré dans la pâte, les auteurs des analyses pensent que les deux phénomènes sont liés.

Cette recherche de brillance par l'ajout de calcite broyée ne s'observe pas pour tous les crânes, la première raison étant que ce type d'analyse n'a concerné que six crânes, mais ce constat est très important pour notre propos.

[85] « ruddy flesh colour », Kenyon 1957.

[86] Goren *et al.* 2001.

[87] A Tell Aswad : crânes 741-CS3, 671-CS3, Stordeur & Khawam 2007 ; à Jéricho : crânes J 3657, Strouhal 1973 ; à ʿAin Ghazal : les trois surmodelages, Griffin *et al*. 1998, Grissom & Griffin 2013; à Beisamoun : crâne 2, Goren *et al*. 2001, Bocquentin 2009.

[88] Crâne J5758 de Jéricho, Strouhal 1973.

[89] Grissom & Griffin 2013.

[90] *Ibidem.*

[91] *Ibidem.*

[92] Sur un des crânes surmodelés de Koşk höyük, Özbek observe à propos de la deuxième couche d'enduit : « a continuous layer of clay with a smoothly finished surface was applied » Özbek 2009, p. 382.

[93] Goren *et al.* 2001, p. 681.

[94] Goren *et al*. 2001, p. 681 et suiv.

4. DISCUSSION

Les informations rassemblées dans les rapports de fouilles et les analyses archéométriques ouvrent plusieurs pistes de réflexion.

4.1 PRÉPONDÉRANCE DU ROUGE

Parmi les crânes surmodelés colorés, c'est l'emploi d'ocre rouge — et dans un cas de cinabre — qui prédomine. Ce constat ne doit pas nous étonner car, en l'état de nos recherches, l'ocre rouge est le matériau archéologique le plus fréquent en contexte sépulcral au Proche-Orient. Au Levant, il est associé à des pratiques mortuaires et symboliques dès le Paléolithique moyen (100 000-90 000 BP) dans la grotte de Qafzeh [95]. Plus près de notre cadre chronologique, des fragments d'ocre rouge ont été trouvés dans des sépultures collectives à Mallaha, site épipaléolithique (Natoufien ancien et moyen env. 12500 av. J.-C.) [96] ou à Tell Aswad dans une sépulture individuelle [97]. Ces exemples d'emploi de l'ocre ne doivent pas suggérer que l'ocre rouge était réservé au domaine du funéraire, puisqu'il était aussi utilisé en architecture dans des peintures murales sur le site de Mureybet [98] à la période précédente (PPNA) ou sur le site de Dja'de (PPNA final-PPNB ancien) [99]. La recherche doctorale actuellement poursuivie permettra de déterminer plus précisément les contextes d'utilisation de l'ocre rouge pour chaque phase de la Néolithisation, y compris les périodes qui voient se développer la pratique des crânes surmodelés [100]. Cette prédominance du rouge sur le visage humain n'est pas exclusive au PPNB, ni aux crânes surmodelés : à titre de comparaison, les visages de certaines statues d'Ain Ghazal portent des traces de couleur orange à base d'oxyde de fer [101], et une pendeloque en forme de tête humaine provenant des niveaux PPNB moyen de Mureybet était faite à base de talc et d'hématite [102]. A. Aufderheide, dans son étude générale des crânes surmodelés, observe que tous les crânes n'étaient pas peints mais, le cas échéant, le rouge est la couleur la plus fréquente (la plupart du temps, il s'agit d'ocre) [103].

4.2 UN CODE DE COULEUR ?

Existe-t-il une signification aux colorations recherchées pour ces crânes surmodelés ? Cette question doit rester, en l'état des connaissances et de la recherche, sans réponse. En effet, le sens des couleurs dans les rituels liés aux crânes surmodelés est compréhensible lorsqu'il s'accompagne d'un discours que l'on peut replacer dans son contexte, comme c'est le cas pour les crânes surmodelés de Papouasie (Mélanésie), étudiés par des ethnologues suisses dont les travaux ont étés repris récemment par Chr. Kocher-Schmid [104]. Dans les tribus Iatmul et Sawos, le crâne surmodelé est placé au sommet d'un corps artificiel lui-même sur une plate-forme lors des cérémonies funéraires. Dans leurs conceptions, un être est fait de la rencontre du sang — rouge — de sa mère et du sperme — blanc de son père.

Les couleurs employées dans ce cas sont liées à des substances clairement identifiées : le blanc de l'os symbolise donc la semence masculine et le lait maternel, tandis que le rouge ou le marron sont liés au sang. Afin de recréer le visage du défunt, le sang et les chairs (rouges) viennent donc compléter l'os nu (blanc) grâce au surmodelage coloré [105].

Il est vraisemblable que les substances appliquées sur les crânes surmodelés avaient une signification symbolique, mais l'absence de discours et la diversité des apparences, inter site et intra site, des individus appartenant pourtant à une même aire géographique et culturelle, nous interdisent pour le moment de proposer des hypothèses. Celles-ci seront éventuellement possibles lorsque l'ensemble des couleurs et des matériaux colorés utilisés en contexte funéraire aura été étudié et intégré, autant que faire se peut, dans un système plus global d'utilisation des couleurs au Néolithique précéramique.

[95] Hovers *et al*. 2003.

[96] Perrot *et al.* 1988.

[97] Contenson 1995.

[98] Stordeur & Ibanez 2008 ; Aurenche 1980.

[99] Coqueugniot 2011.

[100] Nous nous sommes également demandé si cet usage prépondérant du rouge associé à la figure humaine au Néolithique précéramique inaugure une longue tradition dont on trouverait le prolongement notamment dans la polychromie de la statuaire proche-orientale. En effet, les travaux récents d'Astrid Nunn (Nunn 2009) ont mis en évidence un système de couleur en vigueur à partir du 3ème millénaire av. J.-C. où le rouge est utilisé pour la carnation des représentations humaines en ronde-bosse ou en peinture. Mais cette hypothèse mérite d'être approfondie car des cultures différentes se succèdent sur plusieurs milliers d'années et les hiatus chronologiques sont nombreux entre les représentations humaines du Néolithique et la statuaire étudiée par A. Nunn.

[101] Grissom 2013.

[102] Maréchal & Alarashi 2008.

[103] Aufderheide 2009, p. 290.

[104] Kocher-Schmid 2009.

[105] Kocher-Schmid 2009, p. 85: « These ingredients have special significance: red or brown substances are associated with blood, white substances with both paternal sperm and maternal milk. According to Iatmul and Sawos concepts, a child is formed by the mother's blood which turns into blood and flesh, and the father's sperm which forms the bones while a baby's growth depends on his or her mother's milk. It is these soft and transitory female or maternal components which are added to the hard and long-lasting male or paternal bone structure of the skull in order to recreate a picture of the deceased. »

Les couleurs employées peuvent-elles être des marqueurs de genre ? En effet, quelques crânes d'Aswad sont peints en jaune vif, tandis que d'autres sont rouges. Dans le cas des crânes 741-CS1 et 741-CS3 qui semblent avoir été associés **(fig.7)**, se pose la question d'une distinction des sexes par un enduit de couleur différente ainsi que des traits physiques caractéristiques : le crâne 741-CS1, rouge, a donné l'impression, lors des fouilles, d'un « visage plutôt masculin que féminin» **[106]** et le crâne 741-CS3, jaune, a été caractérisé par la finesse de ses traits, évoquant un visage d'une grande douceur **[107]**, plutôt féminin ou infantile. Il n'a pas été possible de déterminer scientifiquement le sexe de ces crânes **[108]**.

Cette distinction des sexes par la couleur n'apparaît pas ailleurs sur le reste du site ni sur d'autres sites levantins. On n'est donc pas, actuellement, en mesure de proposer une hypothèse d'une association du jaune au féminin et du rouge au masculin. Certes, une telle distinction se retrouve par exemple dans la peinture murale égyptienne **[109]** à des périodes plus tardives, mais il est délicat d'exporter un système symbolique d'une culture à une autre.

4.3 COULEURS ET ÉCLAT DES CRÂNES SURMODELÉS : UN OBJET OSTENTATOIRE

Un trait commun à plusieurs de ces spécimens du Levant est la recherche d'éclat. Nous pensons qu'une des intentions sous-jacentes à la création de ces crânes surmodelés était d'obtenir un objet visuellement remarquable. Plusieurs moyens et techniques ont été mis en œuvre dans ce but : la vivacité des teintes appliquées, le lissage des enduits de surface, l'insertion de coquillages brillants et luisants à la place des yeux, l'ajout de chaux pour augmenter la blancheur de l'enduit ou bien l'adjonction de calcite broyée reflétant la lumière.

Ce caractère ostentatoire est conforté par les cous ou supports qui permettaient aux crânes d'être maintenus en position stable, probablement durant leur exposition **[110]**.

Dès 1974, Eugene Strouhal **[111]** suggérait que l'application de pigment sur les enduits participait à donner vie au nouvel objet qu'est le crâne surmodelé. Il faut ajouter à l'usage des pigments l'éclat et la brillance **[112]** qui lui permettaient d'être visible et d'attirer le regard, probablement lors de cérémonies rituelles dont il était vraisemblablement le point de focalisation.

5. CONCLUSION

Le corpus constitué par les crânes surmodelés du PPNB moyen et récent du Levant sud illustre une volonté de rendre ces objets brillants et éclatants, ainsi qu'une préférence pour la teinte rouge et les couleurs vives. Cet éclat et cette brillance s'observent dans une moindre mesure sur d'autres artefacts comme les statues et les enduits muraux, et montrent un goût pour les forts contrastes visuels.

La création d'un crâne surmodelé au PPNB proche-oriental impliquait un investissement en temps et un savoir-faire développé. De même, certains matériaux étaient acheminés sur de longues distances. Tous ces éléments sont des indices de l'importance symbolique conférée à ces objets.

S'agissait-il d'ennemis, d'individus particuliers au sein d'un village ou les crânes étaient-ils sélectionnés sur d'autres critères ? Nous avons passé brièvement en revue les principales théories sur la fonction de ces crânes avancées depuis leur découverte dans les années 1950. Nous pensons, à l'instar d'autres auteurs **[113]** que ces crânes servaient de point focal (peut-être pas les seuls) lors de cérémonies ayant pour objet de construire l'identité et contribuer à renforcer le cadre rituel de ces sociétés néolithiques en pleine mutation.

La présente étude renforce cette interprétation en montrant qu'une des intentions présidant à la fabrication d'un crâne surmodelé, à travers le recours à différents matériaux et techniques, était d'en faire un objet exceptionnellement visible afin d'attirer l'attention des participants. Cette volonté d'ostentation nous semble un paramètre important à prendre en compte dans les réflexions futures. ■

[106] Stordeur & Khawam 2007, p. 12.

[107] Stordeur *et al.* 2006, p. 43.

[108] Stordeur & Khawam 2007.

[109] Tiradritti 2007, p. 50 et suiv.

[110] Les crânes surmodelés n'étaient pas les seuls objets à recevoir ce traitement et à être mis en évidence : des statues des caches 1 et 2 d'ʿAin Ghazal étaient également peintes, lissées (cache 2) ou recouvertes d'une couche de chaux pure (cache 1) ; leur base aplatie indique également qu'elles étaient maintenues en position verticale, probablement contre un mur et/ou dans des niches : voir Grissom 2000.

[111] Cette hypothèse a été donnée par plusieurs auteurs avant nous, dont E. Strouhal en 1973.

[112] Cette recherche d'éclat n'est pas étrangère à l'idée développée par Elena Cassin, à partir des textes du IIIe millénaire et après, qui associe couleur, éclat et vitalité (Cassin 1968). Là aussi, une filiation pourrait être établie et mérite d'être explorée, avec prudence cependant car les pratiques funéraires changent considérablement entre le Néolithique et les périodes historiques.

[113] Par exemple Kuijt 2008 et Benz 2012.

BIBLIOGRAPHIE

Aufderheide, Arthur C. (éd.), 2009, *Overmodeled skulls*, Duluth.

Aurenche, Olivier, 1980, « Un exemple de l'architecture domestique en Syrie au VIIIe millénaire: la maison XLVII de Tell Mureybet » dans Jean-Claude Margueron (éd.) *Le Moyen Euphrate : zone de contacts et d'échanges*, Colloque de Strasbourg, 10-12 mars 1977, Leiden, p. 35-53.

Bar-Yosef, Ofer, 1985, *A Cave in the desert. Nahal Hemar,* The Israel Museum, Jerusalem.

Benz, Marion, 2012, «"Little poor babies" - Creation of history through death at the transition from foraging to farming » dans Tobias L. Kienlin & Andreas Zimmermann (éd.), *Beyond elites. Alternatives to hierarchical systems in modelling social formations* (Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie, Band 215), Bonn, p. 196-182.

Bienert, Hans-Dieter, 1991, "Skull cult in the prehistoric Near East", *Journal of Prehistoric Religion* 5, p. 9-23.

Bocquentin, Fanny, 2009, « Les crânes surmodelés de Beisamoun (Néolithique précéramique, Israël) », Cahier de thèmes transversaux ArScAN vol. IX, thème VI, UMR 7041 Archéologie et Sciences de l'Antiquité, p. 161-169.

Bonogofsky, Michelle, 2003, « Neolithic plastered skulls and railroading epistemologies », *Bulletin of the American Schools of Oriental research* 331, p. 1-10.

Bonogofsky, Michelle, 2006a, « Cultural and ritual evidence in the archaeological record: modeled skulls from the ancient Near East » dans Mercourios Georgiadis & Chrysanthi Gallou (éd.) *The archaeology of cult and death,* Proceedings of the session "The archaeology of cult and death" organized for the 9th Annual meeting of the European association of archaeologists, 11th September 2003, St. Petersburg, Russia, Archaeolingua, Budapest, p. 45-69.

Bonogofsky, Michelle (éd.), 2006b, *Skull collection, modification and decoration* (BAR S 1539), Oxford.

Bonogofsky, Michelle, 2006c, « Complexity in context: plain, painted and modelled skulls from the Neolithic Middle East » dans Michelle Bonogofsky (éd.) *Skull collection, modification and decoration* (BAR S 1539), Oxford, p. 15-28.

Cassin, Elena, 1968, *La splendeur divine: introduction à l'étude de la mentalité mésopotamienne*, École pratique des hautes études, Paris.

Cauvin, Jacques, 1994*, Naissance des divinités, naissance de l'agriculture : la révolution des symboles au Néolithique*, Paris, CNRS Editions.

Contenson, Henri de, 1967, « Troisième campagne à Tell Ramad, 1966 », *Les annales archéologiques arabes syriennes* 17, p. 17-24.

Contenson, Henri de, 1995, *Aswad et Ghoraifé. Sites néolithiques en Damascène (Syrie) au IXe et VIIIe millénaires avant l'ère chrétienne*, Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient.

Contenson, Henri de, 2000, *Ramad. Site néolithique en Damascène (Syrie) aux VIIIe et VIIe millénaires avant l'ère chrétienne*, Institut Français d'Archéologie du Proche-Orient (Bibliothèque archéologique et historique 157).

Coqueugniot, Eric, 2011, « Des peintures dans un bâtiment communautaire du Néolithique précéramique (vers 9000 av. J.-C) à Dja'de (Syrie) : nature, insertion dans l'architecture et tentative d'interprétation. », Art and communication in pre-literate societies, XXIV Valminica Symposium. Capo di Ponte (Italy) 13-18 july 2011, p. 151-156.

Croucher Karina, 2012, *Death and dying in the Neolithic Near East*, Oxford.

Ferembach, Denise, 1969, « Étude anthropologique des ossements humains néolithiques de Tell Ramad, Syrie. », *Annales archéologiques de Syrie* 19, p. 49-70.

Ferembach, Denise & Lechevallier, Monique, 1973, « Découverte de crânes surmodelés dans une habitation du VIIe millénaire à Beisamoun, Israël », *Paléorient* 1/2, p. 223-230.

Goren, Yuval, Goring-Morris, Nigel A. & Segal, Irena, 2001, « The technology of Skull modeling in the Pre-pottery Neolithic B (PPNB): Regional variability, the relation of technology and iconography and their archaeological implications », *Journal of archaeological science* 28, p. 671-690.

Goring-Morris, Nigel A., 2000, « The quick and the dead: the social context of aceramic neolithic funerary practices as seen from Kfar Hahoresh », dans Ian Kuijt (éd.), *Life in neoltihic farming communities*, New York, p. 103-136.

Griffin, Patricia S., Grissom, Carol A. & Rollefson, Gary O., 1998, « Three Late Eighth Millenium Plastered Faces from 'Ain Ghazal, Jordan », *Paléorient* 24/1, p. 59-70.

Grissom, Carol A., 2000, « Neolithic statues from 'Ain Ghazal: construction and form », *American Journal of Archaeology* 104/1, p. 25-45.

Grissom, Carol A., 2013, « Statue cache 2 », dans Denis Schmandt-Besserat (éd.), *Symbols at 'Ain Ghazal* ('Ain Ghazal excavation reports, vol. 3), Berlin, p. 245-316.

Grissom, Carol A. & Griffin Patricia S., 2013, « Three plaster faces », dans Denise Schmandt-Besserat (éd.), *Symbolism at 'Ain Ghazal*('Ain Ghazal excavation reports, vol. 3), Berlin, p. 181-212.

Hershkovitz, Israël, Zohar, Irit, Segal, Irena, Speirs, Michael, Meirav, Sherter, Feldman, H. & Goring-Morris, Nigel, 1995, « Remedy for an 8500 Year-old Plastered Human Skull from Kfar HaHoresh, Israel », *Journal of Archaeological Science* 22, p. 779-788.

Hertz, Robert, 1928, « Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort », *Sociologie religieuse et folklore*, Paris, p. 1-83.

Hovers, Erella, Ilani, Shimon, Bar-Yosef, Ofer & vandermeersch, Bernard, 2003, « An early case of color symbolism: Ochre use by modern human in Qafzeh cave », *Current anthropology* 44/4, p. 491-522.
Kenyon, Kathleen M., 1957, *Digging up Jericho*, London.
Kenyon, Kathleen M.,1981*, Excavations at Jericho. Vol. 3: The Architecture and Stratigraphy of the Tell*, British School of Archaeology in Jerusalem, London.
Kocher-Schmid, Christin, 2009, « Facets of death in the middle Sepik area of Papua New Guinea and beyond » dans Arthur C. Aufderheide (éd.), *Overmodeled skulls*, Duluth.
Kuijt, Ian, 2008, « The regeneration of life. Neolithic structures of symbolic remembering and forgetting. » *Current anthropology* 49/2, p. 171-197.
Kurth, Gottfried & Röhrer-Ertl, Olav, 1981, « Appendix B. On the anthropology of the Mesolithic to Chalcolithic human remains from the Tell es-Sultan in Jericho, Jordan » dans Kathleen Kenyon (éd.), *Excavations at Jericho. Vol. III,* British School of Archaeology in Jerusalem, p. 407-500.
Leclerc, Jean, 1990, « La notion de sépulture », *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, n.s. 2, fasc. 3-4, p. 13-18.
Lloyd, Seton, Safar, Fuad & Frankfort, Henry, 1943, « Tell Uqair: Excavations by the Iraq Government Directorate of Antiquities in 1940 and 1941 », *Journal of Near Eastern Studies* 2/2, p. 131-158.
Maréchal, Claudine & Alarashi, Hala, 2008, « Les éléments de parure de Mureybet », dans Juan J. Ibanez (éd.), *Le site néolithique de Tell Mureybet, Syrie du Nord. En hommage à Jacques Cauvin*, Volume II (BAR International Series 1843 (II)), Oxford, p. 574-617.
Mellaart, James, 1964, « Excavations at Çatal Hüyük, third preliminary report, 1963 », *Anatolian Studies* 14, p. 39-119.
Milevski, Ianir, Khalaily, Hamoudi, Getzov, Nimrod & Hershkovitz, Israel, 2008, « The plastered skulls and other PPNB finds from Yiftahel, Lower Galilee (Israel) », *Paléorient* 34/2, p. 37-46.
Nunn, Astrid, 2009, « Colours and Colouring in the Ancient Near-East. Eastern Statuettes from 3000 BC until the Achaemenids (330 BC) », *Wenbo* 153, p. 79-89.
Özbek, Metin, 2009, « Remodeled human skulls in Köşk Höyük (Neolithic age, Anatolia): a new appraisal in view of recent discoveries », *Journal of Archaeological Science* 36/2, p. 379-386.
Perrot, Jean, Ladiray, Daniel & Soliveres-Massei, Odile, 1988, *Les hommes de Mallaha (Eynan), Israël*, Mémoires et travaux du Centre de recherche français de Jérusalem 7, Paris.
Rollefson, Gary O., 1983, « Ritual and Ceremony at Neolithic 'Ain Ghazal (Jordan) », *Paléorient* 9/2, p. 29-38.
Rollefson, Gary O., Schmandt-Besserat, Denise & Rose, Jerome C., 1999, « A Decorated Skull from MPPNB 'Ain Ghazal », *Paléorient* 24/2, p. 99-104.
Schmandt-Besserat, Denise (éd.), 2013a, *Symbols at 'Ain Ghazal* ('Ain Ghazal excavation reports, vol. 3), Berlin.
Schmandt-Besserat, Denise, 2013b, « The plastered skulls », dans Denise Schmandt-Besserat (éd.), *Symbols at 'Ain Ghazal* ('Ain Ghazal excavation reports, vol. 3), Berlin, p. 213-244.
Schmandt-Besserat, Denise, 2013c, « 'Ain Ghazal "monumental figures": a stylistic analysis », dans Denise Schmandt-Besserat (éd.), *Symbols at 'Ain Ghazal* ('Ain Ghazal excavation reports, vol. 3), Berlin, p. 317-334.
Simmons, Alan H., Boulton, Ann, Roetzel Butler, Carol, Kafafi, Zeidan & Rollefson, Gary O., 1990, « Plastered Human Skull from Neolithic 'Ain Ghazal, Jordan », *Journal of Field Archaeology* 17, p. 107-110.
Slon, Viviane, Sarig, Rachel, Hershkovitz, Israel, Khalaily, Hamoudi & Milevski, Ianir, 2014, « The plastered skulls from the Pre-Pottery Neolithic B site of Yiftahel (Israel) – A computed tomography-based analysis », *Plos One* 9(2).
Stordeur, Danielle, 2003, « Des crânes surmodelés à Tell Aswad de Damascène (PPNB, Syrie) » *Paléorient* 29/2, p. 109-116.
Stordeur, Danielle, Khawam, Rima, Jammous, Bassam & Morero, Elise, 2006, « L'aire funéraire de Tell Aswad (PPNB) », *Syria* 83, p. 39-62.
Stordeur, Danielle & Khawam, Rima, 2007, « Les crânes surmodelés de Tell Aswad (PPNB, Syrie). Premier regard sur l'ensemble, premières réflexions », *Syria* 84, p. 5-32.
Stordeur, Danielle & Ibanez, Juan J., 2008, « Stratigraphie et répartition des architectures à Mureybet », dans Juan J. Ibanez (éd.), *Le site néolithique de Tell Mureybet, Syrie du Nord. En hommage à Jacques Cauvin*, Vol. I (BAR International Series 1843 (II)), Oxford, p. 33-94.
Stordeur, Danielle & Lebreton, Maud, 2008, « Figurines, pierres à rainures, «petits objets divers» et manches de Mureybet », dans Juan J. Ibanez (éd.), *Le site néolithique de Tell Mureybet, Syrie du Nord. En hommage à Jacques Cauvin*, Vol. II (BAR International Series 1843 (II)), Oxford,p. 619-643.
Stordeur, Danielle, Helmer, Daniel, Jamous, Bassam, Khawam, Rima, Molist, Miquel & Willcox, George, 2010, « Le PPNB de Syrie du sud à travers les découvertes récentes à tell Aswad », dans Michel al-Maqdassi, Frank Braemer & Jean-Marie Dentzer (éd.), *La Syrie du sud du néolithique à l'antiquité tardive,* Actes du colloque de Damas 2007, (Hauran V), Beyrouth, p. 41-67.
Strouhal, Eugen, 1973, « Five Plastered Skulls from the Pre-Pottery Neolithic B Jericho. Anthropological Study », *Paléorient* 1/2, p. 231-247.
Testart, Alain, 2008, « Des crânes et des vautours *ou* la guerre oubliée », *Paléorient* 34/1, p. 33-58.
Tiradritti, Francesco, 2007, *Peintures murales égyptiennes*, Paris.
Valla, François, 1988, « Aspects du sol de l'abri 131 de Mallaha (Eynan) », *Paléorient* 14/2, p. 283-296.
Walker-Tubb, Kathryn, 1985, « Preliminary report on the 'Ain Ghazal Statues », *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft* 117, p. 117-134.

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LA VIOLENCE DE L'ÉTAT. LA CONDAMNATION À MORT SANS JUGEMENT DANS LA GRÈCE ANCIENNE [1]

Cinzia BEARZOT

Professeur d'Histoire grecque
Université Catholique de Milan

cinzia.bearzot@unicatt.it

RÉSUMÉ

Les sources grecques affirment de manière relativement fréquente que le fait de condamner un citoyen à mort sans lui faire subir de procès régulier (*akritos,* «sans jugement») est un acte *paranomos*, indiquant un mépris total de la loi (*nomos)* et typique de la tyrannie et de l'oligarchie extrémiste. Ces hypothèses rendent particulièrement surprenant le cas, que rappelle Aristote dans la *Constitution des Athéniens* (40, 2), de la mise à mort sans jugement d'un citoyen athénien dans le contexte de la restauration démocratique, sur l'initiative d'Archinos.

Les modernes se sont interrogés sur l'éventuelle illégalité de la procédure, qu'Aristote ne semble pas vraiment remarquer : dans son récit, la mesure semble exceptionnelle mais pas contraire à la loi. L'analyse de la question juridique nous amène à conclure que l'illégalité de l'initiative d'Archinos résiderait moins dans l'implication de la *Boulê* dans la procédure ou dans l'absence d'un procès régulier que dans le fait d'assimiler le démocratique *mnesikakôn* à un *kakourgos,* à un *asebês* ou comme coupable de *katalysis tou demou*, et à cataloguer son délit dans la liste des crimes passibles de peine de mort sans procès.

L'histoire du démocratique *mnesikakôn* est en réalité le seul cas certain de mise à mort *akritos* d'un citoyen athénien (d'autres propositions furent formulées dans ce sens, mais furent toutes rejetées) et ce n'est pas un hasard s'il vient se placer dans un contexte de fragilité particulière du système démocratique, qui voit la raison d'État prévaloir sur la défense des garanties démocratiques. Que la procédure, quoiqu'exécutable du point de vue juridique, ait été vue par certains comme un abus d'une grande gravité semble émerger de Lysias XXII, 2, chez qui l'on retrouve l'écho d'une polémique contre la *Boulê* et le risque que «l'on prenne l'habitude» (ἐθίζεσθαι) de recourir à ces formes extrêmes de coercition.

Mots-clés

Violence, État, condamnation à mort, jugement, restauration démocratique, Archinos, *Boulê*.

It is stated in Greek sources, with some frequency, that condemning to death a citizen without subjecting it to a regular process (*akritos,* "without judgment") is an unconstitutional act, an index of contempt for the law (*nomos)* and typical of tyranny and extreme oligarchy. These assumptions make it particularly surprising the case, mentioned by Aristotle in the Constitution of the Athenians (40, 2), of an Athenian citizen put to death without trial in the context of the democratic restoration on initiative of Archinos.

Modern scholars have questioned the possible illegality of the procedure, which indeed Aristotle does not seem to notice: in his narrative, the decision appears exceptional, but not unconstitutional. The analysis of the legal question leads to the conclusion that the illegality of Archinus'initiative would not be so much in the involvement of the Boule in the procedure or in the absence of a regular trial, but in the equation of a democratic *mnesikakôn* with a *kakourgos*, an *asebes* or a person guilty of *katalysis tou demou* and by classifying his offence as punishable with death sentence without a trial.

The story of the democratic *mnesikakôn* is in fact the only clear case of putting to death *akritos* an Athenian citizen (other proposals in this regard were made, but they were all rejected) and it is placed not by chance in the context of a particular fragility of the democratic system, with a prevalence of the *raison d'État* on the defense of democratic guarantees. From Lys. XII, 2 it seems to emerge that the procedure, although legally usable, has been seen by some as a serious abuse in which we can recognise an echo of a polemic against the Boule and the risk that it could "took the habit" (ἐθίζεσθαι) to resort to these extreme forms of coercion.

Keywords

State violence, condemnation to death, restoration of democracy, Archinos, Boule.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Les sources grecques ont coutume de considérer le fait qu'un citoyen puisse être condamné à mort sans avoir auparavant subi de procès régulier, autrement dit « sans jugement » (*akritos),* comme un acte *paranomos,* contraire à la loi (*nomos*).

Cette manière de faire est en effet, si l'on se réfère au « dialogue perse » d'Hérodote [2], caractéristique du tyran : l'autocrate « bouleverse les coutumes des ancêtres, il fait violence aux femmes, il met à mort sans jugement » (νόμαιά τε κινέει πάτρια καὶ βιᾶται γυναῖκας κτείνει τε ἀκρίτους). On retrouve le même thème dans les portraits qui sont faits de certains tyrans comme Timophanès de Corinthe [3] ou Cléocharès d'Héraclée [4], ou encore dans le discours pseudo-démosthénien « Sur le traité avec Alexandre » qui présente Alexandre le Grand comme un tyran et un partisan des tyrans [5] : « On voit sous la tyrannie, les citoyens mis à mort sans jugement, ou encore outragés en la personne de leurs enfants et de leurs épouses » (τοὺς δὲ τυραννουμένους ἀκρίτους ἔστιν ὁρᾶν ἀπολλυμένους ἅμα καὶ ὑβριζομένους εἰς παῖδας καὶ γυναῖκας). Hérodote dans son « dialogue perse » [6] charge Otanès, le partisan de la démocratie, de présenter ce portrait du *mounarchos/tyrannos* dédaigneux des lois, en lui opposant les mérites du système démocratique au sein duquel les magistrats sont nommés par tirage au sort et tenus à une reddition de comptes, dans lequel aussi tout relève de la discussion commune.

Les régimes qui sont « constitutionnels », sans être démocratiques, peuvent eux aussi susciter des comportements analogues à ceux que l'on reproche aux tyrans. À cet égard, le discours prononcé par Phrynichos, l'un des protagonistes du coup d'État oligarchique de 411, devant ses compagnons, impliqués comme lui dans la conjuration, est particulièrement révélateur. Phrynichos n'est pas convaincu par certains des aspects du plan qu'ont élaboré ses complices : le rôle dévolu à Alcibiade notamment, en qui il n'avait pas confiance, mais aussi l'idée selon laquelle les cités de l'empire athénien verraient d'un bon œil la chute de la démocratie. De ceux qu'on appelait les gens de bien, affirme Phrynichos,

> « les cités alliées ne pensaient pas qu'ils leur créeraient moins de difficultés que le peuple, puisqu'ils étaient les pourvoyeurs et les instigateurs de ces mesures mauvaises que prenait le peuple et dont ils tiraient d'ordinaire eux-mêmes les bénéfices ; si cela dépendait de ces gens-là, ce ne serait que morts violentes et arbitraires (τὸ μὲν ἐπ' ἐκείνοις εἶναι καὶ ἄκριτοι ἂν καὶ βιαιότερον ἀποθνῄσκειν), alors que le pouvoir du peuple était à la fois un recours pour les alliés et le modérateur de ces gens » [7].

Phrynichos considère ainsi que les régimes non démocratiques n'ont pas à l'égard de leurs adversaires politiques les mêmes scrupules que ceux que peut avoir la démocratie, laquelle se montre, de par sa nature même, soucieuse d'apaiser les tensions internes et les relations entre les citoyens. On relèvera que les propos de Thucydide [8] font eux aussi écho au discours qu'Hérodote attribue à Otanès [9] : le comportement « tyrannique »

[1] Texte de la communication donnée à Grenoble le 3 avril 2014, dans le cadre de la journée d'études « Violence et politique de l'antiquité à nos jours », organisée par B. Eck et B. Martel-Thoumian. Je souhaite remercier sincèrement les deux rapporteurs pour leurs remarques précieuses qui m'ont aidée à préciser quelques aspects ainsi qu'à améliorer le style français de mon article.

[2] Hérodote, III, 80.

[3] Plutarque, *Vie de Timoléon,* IV, 4).

[4] Memnon d'Heraclée, *FGrHist* 434 F 1, 37, 3.

[5] [Démosthène], XVII, 3.

[6] Bearzot, sous presse (a).

[7] Thucydide, VIII, 48, 6.

[8] Thucydide formule la même idée au Livre VIII, 74, 3.

qui consiste à envoyer sans jugement des citoyens à la mort est caractéristique non seulement des tyrannies, mais également des oligarchies. Il est de ce fait totalement incompatible, comme Phrynichos l'affirme nettement, avec la démocratie (*kaloikagathoi/dêmos).* C'est d'ailleurs ce que soulignent de la même manière les nombreux passages de la tradition littéraire qui évoquent l'oligarchie des Trente Tyrans, instaurée à Athènes après la défaite subie en 405/4 au cours de la guerre du Péloponnèse et qu'ils considèrent comme responsable de la mise à mort sans jugement d'un grand nombre de citoyens (mille cinq cents individus, selon certaines sources) [10].

L'idée qui émerge finalement de cet ensemble de textes, est que la démocratie est le seul cadre politique qui soit en mesure d'assurer au citoyen une protection juridique adéquate en lui garantissant le droit d'être jugé devant ses pairs. Ce qui n'empêchait pas la démocratie athénienne d'avoir prévu un certain nombre de procédures sommaires, sur lesquelles nous reviendrons, concernant des délits particulièrement graves. D'une manière générale cependant, l'opinion publique démocratique ne se contentait pas de considérer comme anticonstitutionnelle la mise à mort « sans jugement » *akritos* d'un citoyen. On rappellera que Kritias lui-même, avant de condamner Théramène à mort sans attendre le jugement de la *Boulê,* dont il redoutait qu'elle fût favorable à l'accusé, avait effacé son nom de la liste des Trois mille, c'est-à-dire de celle des citoyens de plein droit. Cette opinion publique allait jusqu'à penser que les esclaves eux-mêmes avaient droit à un procès équitable. Antiphon fait dire à son client Euxithéos, à propos de l'esclave que la famille du défunt avait tué pour éviter qu'il ne revienne sur ses accusations : « l'esclave ne devait pas être exécuté par vous sans jugement » (μὴ ἄκριτον ἀποθανεῖν αὐτὸν ὑφ' ὑμῶν) [11]. Isocrate de son côté [12] soutient que « les éphores spartiates ont le droit de faire mettre à mort sans jugement les périèques (les habitants libres de la Laconie) à leur discrétion, alors que cela est interdit ailleurs même à l'encontre des pires esclaves » (ἔξεστι τοῖς ἐφόροις ἀκρίτους ἀποκτεῖναι τοσούτους ὁπόσους ἂν βουληθῶσιν· ἃ τοῖς ἄλλοις Ἕλλησιν οὐδὲ τοὺς πονηροτάτους τῶν οἰκετῶν ὅσιόν ἐστι μιαιφονεῖν) [13]. Il reste que même à Sparte, il n'était pas permis de faire mettre à mort des citoyens sans les juger, comme le signale Plutarque [14]. Au moment de l'invasion de la Laconie par Thèbes, après la bataille de Leuctres de 371, Agésilas, en effet, avait découvert qu'un certain nombre de Spartiates se réunissaient en secret pour mettre sur pied une grave conspiration. « Il décida alors, en accord avec les éphores, de les faire mettre à mort sans jugement, par un acte inouï et sans doute justifié par la gravité de la situation, vu que Sparte subissait alors la première invasion de son territoire qu'elle ait jamais connue » (ἀπέκτεινεν οὖν καὶ τούτους μετὰ τῶν ἐφόρων βουλευσάμενος ὁ Ἀγησίλαος ἀκρίτους, οὐδενὸς δίχα δίκης τεθανατωμένου πρότερον Σπαρτιατῶν) [15]. Isocrate [16] relève que les Athéniens « jugent indignes d'être habitées les cités dans lesquelles les citoyens sont mis à mort sans avoir été jugés » (καὶ νομίζειν μὲν ἀοικήτους εἶναι ταύτας τῶν πόλεων ἐν αἷς ἄκριτοί τινες ἀπόλλυνται τῶν πολιτῶν), les considérant de toute évidence comme privées de la culture juridique adéquate. Il insiste fortement sur la nécessité d'assurer aux accusés un procès équitable, en affirmant que le fait de ne pas écouter les parties avec la même bienveillance revient à faire mettre à mort sans jugement [17].

L'EXÉCUTION SANS JUGEMENT D'UN CITOYEN ATHÉNIEN

Ces considérations rendent d'autant plus surprenant le cas, signalé par Aristote dans *la Constitution d'Athènes* [18], concernant la mise à mort sans jugement d'un citoyen athénien à l'époque de la restauration de la démocratie.

L'oligarchie des Trente Tyrans, qui avait été instaurée en 404, à la suite de la ratification du traité de paix avec Sparte, s'était très vite rendue odieuse et avait suscité une guerre de résistance, conduite par Thrasybule, lequel

[9] Hornblower 2008, p. 899-890 et 975.

[10] Cf. Andocide, *Sur les Mystères*, 94 ; Lysias, *Contre Ératosthène*, 36 ; 82-83 ; *Pour un citoyen accusé de menées contre la démocratie*, 26 ; *Sur l'examen d'Evandros*, 13 ; Isocrate, *Contre Lochitès*, 11 ; *Panégyrique*, 113 ; *Aréopagitique*, 67 ; Démosthène, *Contre Béotos*, II, 46 ; Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, 77 ; *Contre Ctésiphon*, 235.

[11] Antiphon, *Sur le meurtre d'Hérode*, 48. Gagarin 2002, p. 200-201 : l'argument fondamental repose sur le fait que les esclaves font partie du *système judiciaire*, « legal system ».

[12] Isocrate, *Panathénaïque*, 181.

[13] La comparaison entre plusieurs systèmes juridiques (Sparte, qui a mis à mort sans jugement plus de Grecs qu'Athènes n'en a jugé tout au long de son histoire) revient chez Isocrate, *Panathénaïque*, 66.

[14] Plutarque, *Vie d'Agésilas*, II, 6.

[15] Sur cette affaire, cf. Shipley 1997, p. 346-347 ; Lazenby 1985, p. 166-167. Cf. en outre, chez Plutarque, *Cleom.*, 10, 6, la polémique contre les éphores, qui avaient fait exécuter sans jugement Agis IV (Marasco 1983, p. 430-447).

[16] Isocrate, *Sur l'échange*, 22.

[17] On retrouve la même idée chez Lysias, XXVII, 8. Cf. Bearzot sous presse (b).

[18] Aristote, *Constitution d'Athènes*, 40, 2.

avait déjà joué un rôle de premier plan dans la contre-révolution démocratique de Samos en 411 [19]. Thrasybule, exilé d'Athènes, avait été rejoint, après la mort du chef modéré Théramène, par les partisans de ce dernier, au nombre desquels se trouvait Archinos [20]. Après quelques mois de guerre civile, les démocrates victorieux rentrent dans Athènes en octobre 403 et concluent un pacte de réconciliation, sanctionné par un serment solennel par lequel ils s'engagent à ne pas *mnesikakein,* c'est-à-dire à « ne pas rappeler le mal subi » et par conséquent à ne pas chercher vengeance [21]. Il s'agit de la célèbre amnistie que les démocrates encouragèrent avec conviction mais qui ne manqua pas de susciter une série d'actes de résistance en raison de la générosité dont elle faisait preuve à l'égard des oligarques et des personnes compromises avec eux : elle n'excluait en effet que les oligarques proprement dits (c'est-à-dire les Trente Tyrans, les Dix qui les avaient remplacés après la bataille de Mounichie, les Onze et les Dix du Pirée), en leur permettant cependant de se soumettre à une reddition de comptes, ainsi que les responsables directs des meurtres (c'est-à-dire ceux qui avaient eux-mêmes fait couler le sang).

L'épisode qui nous intéresse découle précisément de la tentative qui fut faite par l'un des démocrates revenus avec Thrasybule de *mnesikakein,* donc de violer l'amnistie. Cet épisode se trouve inséré dans le cadre d'un éloge plus ample qu'Aristote fait d'Archinos, dont est rappelé un certain nombre de mesures qu'il avait prises dans le cadre de la restauration : l'abrègement des délais fixés pour l'émigration vers Éleusis de tous ceux qui ne se sentaient plus en sécurité à Athènes [22] et l'accusation d'illégalité contre le décret de Thrasybule qui accordait la citoyenneté athénienne aux étrangers qui avaient collaboré à la résistance démocratique [23]. Les deux mesures semblent avoir été destinées à éviter un renforcement de la base démocratique athénienne, en retenant à Athènes les modérés et en bloquant l'insertion dans le corps civique de démocrates convaincus. Aristote rappelle ensuite une troisième intervention :

> καὶ τρίτον, ἐπεί τις ἤρξατο τῶν κατεληλυθότων μνησικακεῖν, ἀπαγαγὼν τοῦτον ἐπὶ τὴν βουλὴν καὶ πείσας ἄκριτον ἀποκτεῖναι, λέγων ὅτι νῦν δείξουσιν, εἰ βούλονται τὴν δημοκρατίαν σῴζειν καὶ τοῖς ὅρκοις ἐμμένειν· ἀφέντας μὲν γὰρ τοῦτον προτρέψειν καὶ τοὺς ἄλλους, ἐὰν δ' ἀνέλωσιν, παράδειγμα ποιήσειν ἅπασιν. ὅπερ καὶ συνέπεσεν· ἀποθανόντος γὰρ οὐδεὶς πώποτε ὕστερον ἐμνησικάκησεν, ἀλλὰ δοκοῦσιν κάλλιστα δὴ καὶ πολιτικώτατα ἁπάντων καὶ ἰδίᾳ καὶ κοινῇ χρήσασθαι ταῖς προγεγενημέναις συμφοραῖς.

> « et une troisième fois, alors que l'un de ceux qui étaient rentrés commençait à faire des reproches, en l'arrêtant, en le menant devant le Conseil et en décidant celui-ci à le mettre à mort sans jugement ; Archinos disait que c'était à ce moment qu'il fallait montrer si l'on voulait conserver la démocratie et respecter les serments : relâcher cet homme, c'était encourager les autres à agir de même ; l'exécuter, c'était un exemple pour tous. C'est ce qui arriva : quand il eut été mis à mort, personne ne rappela plus le passé ».

Le passage en question dont l'intérêt réside dans le fait que, dans ce cas précis, la condamnation à mort sans procès est émise par l'État démocratique, représenté par la *Boulê* (le conseil des Cinq-Cents, tirés au sort parmi les citoyens âgés de plus de trente ans), appelle une série d'observations.

UNE PROCÉDURE ILLÉGALE ?

Les modernes se sont en effet beaucoup interrogés sur une éventuelle illégalité de la procédure, qu'Aristote en réalité ne semble pas relever : dans son récit, la mesure apparaît exceptionnelle, mais pas *paranomos*. Rhodes, convaincu que la *Boulê* n'a jamais eu le droit de condamner à mort, est d'avis que cette exécution sans jugement fut illégale, et que cette illégalité a été favorisée par le climat du moment, marqué par une grande confusion sur le plan institutionnel [24]. Hansen de son côté [25], tout en soulignant le fait qu'il existait des cas où la loi admettait la mise à mort sans jugement de citoyens, pense qu'il est très difficile de résoudre, dans ce cas précis, la question de la légitimité de la procédure. Même en admettant que la *Boulê* ait agi de manière illégale, il reste à préciser en quoi consistait exactement l'illégalité : dans le fait de s'adresser à la *Boulê* et non pas par exemple aux Onze ? Dans l'absence d'un procès régulier ?

Il me semble pouvoir affirmer que le comportement de la *Boulê* dans le cas du *mnesikakôn* démocratique,

[19] À propos de Thrasybule, cf. Buck 1998 ; Sordi 2000 ; Bearzot 2011 ; Bearzot sous presse (c).

[20] À propos d'Archinos, cf. Strauss 1986, p. 89-92 ; Bertoli 2003.

[21] Moggi 2009.

[22] Loening 1987, p. 68-69.

[23] Buck 1998, p. 84-86.

[24] Rhodes 1981, p. 477 ; va dans le même sens Carawan 1984, p. 117, n. 16.

[25] Hansen 1976, p. 126-127.

quoiqu'anormal, ne peut pourtant être considéré comme illégal. Du point de vue procédural, l'initiative d'Archinos, qui fut acceptée par la *Boulê*, a été, il est vrai, menée à la limite de la légalité. La difficulté résidant dans le fait que l'accusé n'avait pas commis de faute passible d'une exécution immédiate.

Disons pour commencer que l'absence de procès régulier – qui fait dire à Euryptolème, dans le récit de Xénophon concernant l'affaire des Arginuses [26], que les stratèges accusés sont menacés de mourir « sans jugement et contrairement à la loi » (*akritoi* et κατὰ τὸν νόμον), bien qu'ils soient soumis à une *eisangelia* – ne saurait être en ce cas précis considérée comme illégale. Comme l'indique la terminologie utilisée par Aristote (ἀπαγαγὼν τοῦτον), la procédure utilisée a été celle d'une *apagogê* [27]. Cette action sommaire consistait à arrêter et à amener devant les autorités certaines catégories de « malfaiteurs » pris en flagrant délit (*kakourgoi, atimoi* et *pheugontes*) [28]. Si l'individu arrêté reconnaissait qu'il était coupable, il pouvait être mis à mort sans autre forme de procès ; dans le cas contraire, l'affaire était portée devant le tribunal populaire afin d'être jugée. Il est évident, comme le remarque justement Carawan, que la première hypothèse n'a dû se produire que très rarement [29]. Le recours à l'*apagogê* impliquait que l'accusé soit considéré comme un « malfaiteur » (*kakourgos),* terme qui désignait à l'origine les individus coupables de délits concernant la propriété, mais dont la signification s'était par la suite étendue pour en arriver à désigner par exemple les adultères (*moichoi)* et les assassins (*androphonoi)* [30]. Cette extension du sens est importante pour comprendre la manière dont la procédure a pu être appliquée au cas du démocrate qui entendait *mnesikakein,* problème sur lequel nous reviendrons.

On ne peut non plus considérer comme illégale l'implication de la *Boulê.* La procédure de l'*apagogê* exigeait habituellement que l'on s'adresse aux Onze, les magistrats compétents dans ce type de cas. D'autres magistrats et organismes démocratiques pouvaient cependant être impliqués dans la procédure, et les sources enregistrent notamment, au IVe siècle, une série de cas pour lesquels on recourt à la *Boulê* [31]. Les Onze étaient bien sûr autorisés à faire exécuter la sentence de mort, en cas de confession. En revanche, le problème est de savoir si la *Boulê* aussi était autorisée à gérer directement une *apagogê* contre un citoyen athénien, en prononçant une sentence de mort sans le jugement du tribunal.

Un passage d'Aristote [32] (*Constitution d'Athènes,* 45, 1) semblerait aller contre le droit de la *Boulê* de procéder de manière autonome : ce passage affirme en effet que cette dernière avait à l'origine le pouvoir d'émettre une sentence de mort, mais que ce pouvoir lui avait été ensuite retiré :

> « Le Conseil avait autrefois le droit souverain d'infliger l'amende, l'emprisonnement et la mort. Mais un jour qu'il avait livré au bourreau un certain Lysimachos et que celui-ci était déjà assis pour être exécuté, Eumélidès d'Alopéké l'arracha au supplice en déclarant qu'on ne pouvait mettre à mort aucun citoyen sans la décision d'un tribunal. L'affaire fut jugée devant un tribunal et Lysimachos fut acquitté et ce qui lui valut le surnom de «l'échappé du bâton». Le peuple enleva au Conseil le droit de condamner à la mort, à l'emprisonnement, à l'amende, et établit par une loi que toutes condamnations ou amendes prononcées par le Conseil seraient portées par les thesmothètes devant le tribunal et que la décision votée par les juges serait seule souveraine ».

Le passage a été très discuté, sans pour autant aboutir à des conclusions indiscutables concernant l'origine de ces pouvoirs ou la date de leur éventuelle diminution. Rhodes [33] se montre particulièrement sceptique sur le fait que la *Boulê* ait jamais eu le pouvoir de condamner à mort et considère que ces pouvoirs étaient à l'origine l'apanage non pas de la *Boulê* des Cinq-Cents mais de l'Aréopage : c'est cette confusion qui serait à l'origine de l'erreur commise par Aristote. Hansen [34] admet au contraire qu'en dépit de l'interdiction de mise à mort sans jugement, il existait quelques exceptions, surtout à l'encontre de *kakourgoi* et de *pheugontes* (ou considérés comme tels), de sorte que la *Boulê* pouvait être impliquée dans des procédures à caractère sommaire en conservant, dans certains cas, le pouvoir de condamner à mort [35].

Il me paraît intéressant de faire observer que si la *Boulê* n'avait jamais eu, dans aucun cas, le pouvoir de condamner à mort, l'histoire qui a eu pour protagonistes Archinos

[26] Xénophon, *Helléniques*, I, 7, 25.

[27] La signification technique du verbe ἀπάγειν dans ce passage est considérée comme certaine par Hansen 1975, p. 41, et Hansen 1976, p. 126-127 ; tandis que Rhodes 1981, p. 477, parle d'une utilisation « in a natural sense very close to the technical ».

[28] Hansen 1976, p. 9-35.

[29] Carawan 1984, p. 112.

[30] Hansen 1976, p. 36-48.

[31] Hansen 1976, p. 30-35.

[32] Aristote, *Constitution d'Athènes*, 45, 1.

[33] Rhodes 1981, p. 537-538 ; Rhodes 1972, p. 179-207.

[34] Hansen 1976, p. 33-34.

[35] Nos. 13, 23, 32 du catalogue, auxquels il convient d'ajouter Lysias, XXII.

et le démocrate anonyme qui voulait « rappeler le mal subi » (*mnesikakein*) constituerait une violation juridique d'une telle gravité qu'elle susciterait de très sérieux doutes. On ne voit pas non plus avec quels arguments Archinos aurait pu inciter la *Boulê,* dans le climat de restauration démocratique de l'époque, à s'arroger un pareil pouvoir et à accomplir un geste qui semblait faire revivre les tristes gestes des Trente Tyrans. Du reste, l'anecdote concernant Lysimaque, « l'échappé du bâton », est trop circonstanciée (Rhodes lui-même relève l'indication qui est donnée du dème de résidence d'Eumélide) [36] pour être complètement inventée, et l'hypothèse de la confusion entre *Boulê* des Cinq-Cents et *Boulê* de l'Aréopage n'est pas tout à fait convaincante.

Il faut donc penser que la *Boulê* a pu disposer à l'origine de pouvoirs judiciaires étendus, y compris celui de faire condamner à mort sans jugement, avant de voir ces pouvoirs réduits à un moment qu'il nous est difficile d'établir faute d'indications précises à ce sujet [37]. Les hypothèses sont très variées : pour Paul Cloché, la *Boulê* aurait perdu ses pouvoirs au moment de l'introduction du serment bouleutique en 501/0 [38] ; Domenico Musti pense quant à lui qu'elle les aurait conservés jusqu'à la fin des guerres médiques ; pour Claude Mossé, il s'agirait au contraire d'une réduction progressive des compétences bouleutiques qui n'aurait eu lieu qu'au cours du IVe siècle [39]. D'autres ont émis l'idée que la *Boulê* aurait conservé sous la restauration démocratique des pouvoirs qu'elle n'aurait acquis que sous l'oligarchie des Trente Tyrans, pouvoirs qui lui auraient été retirés peu de temps après le cas qui nous occupe [40] : mais Rhodes a beau jeu de souligner qu'il est impensable que la *Boulê* ait pu conserver après 403 des pouvoirs exercés sous les Trente [41]. La vérité est que l'ensemble des témoignages dont nous disposons ne nous permet pas de reconstruire un scénario totalement convaincant.

Il reste qu'indépendamment de la question des pouvoirs judiciaires de la *Boulê* et de la réduction qu'ils avaient pu subir pour ce qui concernait les cas ordinaires, comme l'observe Hansen avec justesse, la loi athénienne admettait, dans des cas particulièrement graves, la mise à mort sans jugement de citoyens [42]. Mis à part le cas des *kakourgoi* passibles d'*apagogê* [43] la question pouvait se poser, par exemple, dans le domaine des délits à caractère religieux et sacré. Andocide [44] fait état d'une très vieille loi qui prévoyait la peine de mort sans jugement pour ceux qui déposaient une supplique dans l'Eleusinion durant les Mystères. Démosthène [45] rappelle l'approbation par Aristogiton d'un décret qui condamnait à mort pour sacrilège Hiéroclès et deux de ses complices, qui avaient pris des étoffes du sanctuaire d'Artémis Brauronia, soi-disant à la demande de la prêtresse. Une information qui est particulièrement intéressante dans la mesure où elle affirme expressément que les trois accusés étaient des citoyens (γράψαντά σε τῶν πολιτῶν τρεῖς ἀκρίτους ἀποκτεῖναι) [46]. La mise à mort sans jugement, même de citoyens athéniens, n'était donc pas en soi anticonstitutionnelle, même si elle devait revêtir un caractère exceptionnel et n'était pas en temps normal jugée opportune. Il n'y aurait donc aucune raison pour qu'un organisme démocratique comme la *Boulê* n'ait pas pu, dans des cas exceptionnels, condamner à mort sans jugement : parmi ces cas exceptionnels, se trouvaient certainement ceux qui étaient passibles d'*apagogê* et pour lesquels il y avait eu reconnaissance de culpabilité, chose inévitablement fort rare.

LA SPÉCIFICITÉ DU DÉLIT

Force est donc d'admettre que la légalité de la procédure n'est liée ni à l'implication de la *Boulê* ni à l'absence de procès régulier, mais à la nature même de la faute imputée à l'accusé, auquel on attribue un délit passible d'exécution immédiate. Sous un prétexte juridique, son cas était considéré comme relevant d'une catégorie qui permettait une condamnation à mort sans procès, sur simple décision de la *Boulê,* c'est-à-dire de l'organisme

[36] Rhodes 1981, p. 539.

[37] Rhodes 1972, p. 180-181, à propos d'Aristote, *Constitution d'Athènes,* 45, 1: « There is no indication of date in the passage ».

[38] Aristote, *Constitution d'Athènes,* 22, 2.

[39] Cf. Cloché 1920, p. 28-35 ; Musti 1995, p. 153-155 ; Mossé 1962, p. 263-264. Déjà Wilamowitz 1893, p. 195-197, pensait à quelque chose de semblable sur la base du passage de la *Constitution d'Athènes*, dans lequel Aristote souligne la souveraineté acquise du tribunal après 403 ; *contra* Rhodes 1972, p. 184.

[40] Carawan 1984, p. 117.

[41] Rhodes 1972, p. 181-182.

[42] Hansen 1976, p. 126-127.

[43] Voir Démosthène, *Contre Timocrate*, 65 ; Eschine, *Contre Timarque*, 91 et 113 ; Aristote, *Constitution d'Athènes*, 52, 1.

[44] Andocide, *Sur les Mystères*, 115 ; cf. 121.

[45] Démosthène, *Contre Aristogiton*, I, 87, discours dont l'attribution à Démosthène fait encore aujourd'hui débat : cf. Carmignato 1999.

[46] [Lysias], *Contre Andocide*, 54 rappelle la discussion sur l'opportunité de faire mettre à mort sans jugement un accusé reconnu coupable d'impiété, mais il s'agit d'un étranger, un Mégarien.

démocratique le plus influent. Un prétexte qui permettait de faire accepter la mesure par une opinion publique qui jugeait honteux de mettre à mort un citoyen (et même un esclave) sans procès et qui, dans le climat de la restauration démocratique, devait considérer de telles procédures comme répugnantes, parce que typiques de l'oligarchie extrémiste dont on venait tout juste de se libérer.

À ce que nous savons, la seule manière de rendre l'intervention acceptable sur le plan technique et juridique était de traiter l'accusé comme un *kakourgos,* un « criminel » qui peut encourir l'*apagogê* ou coupable d'un quelconque autre crime passible de la peine capitale *akritos,* auquel on puisse étendre l'*apagogê*.

Mais à quel type de *kakourgos* pouvait être assimilé le démocrate anonyme qui avait violé l'amnistie ? Les *kakourgoi* étaient généralement des gens coupables de délits concernant la propriété, mais, comme nous l'avons dit, le concept s'élargit avec le temps, et l'idée s'affirma peu à peu qu'il était également possible de recourir à l'*apagogê* à l'encontre d'individus coupables d'autres crimes. Que l'anonyme ait pu être considéré comme *kakourgos* au prétexte qu'il était un traître (*prodotês),* semble peu probable même si Antiphon [47] assimile la *prodosia* à un *kakourgêma,* dans la mesure où il n'est pas du tout certain que l'orateur utilise *kakourgêma* dans un sens technique et juridique [48]. Isocrate et Eschine d'un autre côté [49] parlent des sycophantes comme de *kakourgoi,* et l'anonyme qui aspirait à *mnesikakein* a très bien pu avoir été accusé d'être un sycophante, c'est-à-dire de lancer des accusations sans fondement. Cependant l'impression qu'on en retire est que dans ce cas aussi les deux orateurs utilisent le terme dans un sens non technique. La recherche typologique menée par Hansen [50] ne semble pas permettre de considérer d'autres catégories.

Un indice ultérieur pourrait toutefois venir du fait qu'Archinos explique à la *Boulê* qu'il faut agir contre l'anonyme de manière à « sauver la démocratie et à être fidèle aux serments » : ce qui pourrait faire penser que l'anonyme a été reconnu coupable d'avoir attaqué la démocratie et violé le pacte juré. Dans ce deuxième cas, le fait que la condamnation à mort sans procès ait été prévue pour les cas de délits associés à l'impiété, auxquels l'opinion publique était particulièrement sensible, même quand il s'agissait de citoyens, comme l'atteste Démosthène [51], pourrait faire penser que le *mnesikakôn* a été considéré comme méritant la mort dans la mesure où il avait violé le serment d'un pacte et s'était donc rendu coupable d'impiété et de sacrilège ; il faut aussi tenir compte de la formule des serments, qui comprennent l'appel à l'anéantissement de celui qui viole l'accord et de sa descendance (compte tenu du risque, Archinos aurait convaincu le Conseil d'anticiper l'intervention divine que celui qui avait prêté serment avait appelée contre lui). Quant à l'attentat à la démocratie, la légitime exécution de ceux qui se rendaient coupables d'un tel crime était prévue par le décret de Démophantos, émis en 410-409 comme réaction au coup d'État oligarchique de 411 [52].

Il se pourrait donc que nous nous trouvions devant un cas semblable à celui du procès intenté aux stratèges des Arginuses, poursuivis par une *eisangelia* (la procédure employée pour les crimes contre la sûreté de l'État) pour ne pas avoir repêché les naufragés et les morts après la bataille, un crime assez mal identifié mais comparable à la trahison (*prodosia)* et à l'impiété (*asebeia*) [53]. On aurait alors dans ce cas une équivalence du *mnesikakein* avec un crime passible d'*apagogê* ou de toute manière punissable par exécution immédiate.

La clé de la légitimité de l'acte (qui fut bien entendu reconnue sur le moment par la *Boulê*) est donc très probablement à rechercher dans l'équivalence du *mnesikakôn* mis à mort avec un *kakourgos,* un *asebês* ou un individu coupable de *katalysis tou demou.* L'illégalité de l'initiative d'Archinos résiderait donc moins dans l'implication de la *Boulê* ou dans l'absence de procès régulier que dans le fait de ranger le crime du démocrate *mnesikakôn* (qui avait, probablement, imprudemment admis de vouloir *mnesikakein)* [54] dans la liste des crimes passibles de peine de mort sans jugement.

Ce qui permet de clore le débat concernant l'aspect juridique, mais n'autorise pas à négliger la question plus générale de l'opportunité politique. Si l'on admet

[47] Antiphon, *Sur le meurtre d'Hérode*, 10.

[48] Il est vrai que la trahison est sans doute justement le crime qui a entraîné la mise à mort sans procès de Nicophème et d'Aristophane, si l'on en croit le témoignage de Lysias, XIX, 7, qui remonte à 387 (Νικόφημος καὶ Ἀριστοφάνης ἄκριτοι ἀπέθανον) ; il convient de noter que la *taphê nomizomenê* ne fut accordée à aucun des deux, indice de la gravité du crime commis (οὐδὲ γὰρ θάψαι τὰ σώματ᾽ αὐτῶν ἀπέδοσαν.

[49] Isocrate, *Sur l'échange*, 313-314 ; Eschine, *Sur l'ambassade infidèle*, 145.

[50] Cf. *supra*, n. 25.

[51] Démosthène, *Contre Aristogiton*, 1, 87.

[52] Andocide, *Sur les Mystères*, 96-98. Cf. MacDowell, 1962, p. 134-136 ; Shear 2011, p. 70-79.

[53] Bearzot 1996, p. 79-85.

[54] Comme le note Carawan 1984, p. 112, il est possible que le magistrat ait la faculté d'interpréter les paroles et l'attitude de l'accusé comme un aveu.

en effet que l'opinion publique considérait généralement que c'étaient les tyrans et les oligarques qui foulaient aux pieds le droit en faisant mettre à mort leurs concitoyens sans procès, alors que la démocratie garantissait une protection juridique adéquate aux *politai,* comment expliquer le choix d'Archinos, qui paraît d'autant plus surprenant dans le contexte de restauration démocratique qui était celui de l'époque ?

Il faut d'abord prendre en compte le fait qu'Archinos n'était pas un démocrate, mais un modéré, un homme de l'entourage de Théramène [55]. Sa sensibilité à l'égard de la défense des droits démocratiques ne devait pas être particulièrement développée, et c'est d'ailleurs ce même groupe politique de Théramène qui avait géré avec une totale absence de scrupules le procès contre les stratèges des Arginuses, en fournissant la preuve de son intention d'utiliser la justice à des fins politiques. Il y a d'autre part le fait que des hommes comme Archinos étaient particulièrement intéressés à la défense de l'amnistie : celle-ci représentait, pour les membres de leur groupe politique, l'outil idéal qui leur permettait de réintégrer pleinement la démocratie restaurée, en dépit de leur passé ambigu. Mû par des intérêts personnels et de parti, qui le poussèrent à agir avec énergie en faveur de l'amnistie (on lui doit également l'introduction, ou la redéfinition, de la *paragraphê,* la possibilité pour le prévenu de former opposition en cas d'accusation contre l'amnistie et d'obtenir ainsi un non-lieu [56]), Archinos réussit à faire prévaloir la « raison d'État » (la nécessité de « sauver la démocratie ») sur toute autre considération de type juridique [57].

UNE DÉCISION CONTROVERSÉE

Il n'est pas impossible de retrouver chez Lysias (très intéressé par la question de l'amnistie et qui avait adopté des positions franchement polémiques à propos de la générosité de Thrasybule et d'Archinos), quelques échos des discussions que cet épisode avait suscitées.

Le plaidoyer écrit *Contre les marchands de blé* concerne le cas de *sitopôlai* qui avaient tenté de contourner la législation athénienne sur le commerce du blé, conseillés en cela par un *sitophylax,* Anitos : il s'ensuivit une plainte déposée auprès de la *Boulê,* laquelle, après une *krisis* préliminaire avait transmis la question au tribunal [58]. L'accusation fut menée par un bouleute anonyme qui rappelle comment il a lui-même bloqué, à l'époque, le recours à la justice sommaire qui était en train de s'opérer contre les *sitopôlai* :

> « Lorsque les prytanes portèrent la question devant le Conseil, l'indignation fut telle que, d'après certains des orateurs, il fallait, sans jugement, livrer les accusés aux Onze [pour les faire exécuter] (ἀκρίτους αὐτοὺς χρὴ τοῖς ἕνδεκα παραδοῦναι [θανάτῳ ζημιῶσαι]). Pour moi, je trouvai bien grave pour le Conseil d'établir de pareils précédents (ἡγούμενος δὲ ἐγὼ δεινὸν εἶναι τοιαῦτα ἐθίζεσθαι ποιεῖν τὴν βουλήν) ; je me levai et je dis qu'à mon avis, il fallait juger les marchands de blé dans les formes légales ; je considérais que, s'ils étaient coupables d'un crime capital, vous sauriez aussi bien que nous prononcer une juste sentence et que, s'ils étaient innocents, ils ne devaient pas périr sans jugement (ἀκρίτους ἀπολωλέναι) » [59].

L'aspect le plus intéressant du texte de Lysias réside moins dans le fait qu'au sein de la *Boulê,* la proposition avait été faite de condamner à mort sans procès les *sitopôlai* (il s'agissait d'étrangers qui étaient en outre hostiles à Athènes, non pas de citoyens) [60], mais dans le fait que l'orateur se vante d'avoir repoussé cette proposition en arguant du fait qu'il était grave que la *Boulê* « ait pris l'habitude » (ἐθίζεσθαι) de recourir à ces formes extrêmes de punition.

Il est difficile d'échapper à l'impression qu'il s'agit là d'une critique formulée à l'encontre de ce qui avait été vu par certains comme un abus grave, même s'il était juridiquement exécutable. Or, si le discours date, comme on le pense d'habitude, de 387, l'hypothèse semble assez difficile à soutenir, dans la mesure où la décision souhaitée par Archinos était désormais relativement éloignée dans le temps, si bien que la critique, si elle lui était

[55] Aristote, *Constitution d'Athènes,* 34, 3.

[56] Isocrate, *Contre Callimachos*, 1-3. Il faut sans doute placer cette mesure après l'épisode de la mise à mort de l'anonyme *mnesikakôn.*

[57] Cohen 2005, p. 229-235.

[58] Lysias, XXII. Sur la procédure, qui demeure incertaine, cf. Galvagno 2008, p. 47-61.

[59] Lysias, XXII, *Sur les marchands de blé*, 2.

[60] Nous connaissons deux autres cas : le Bosporan du *Trapézitique* (Isocrate, *Trap.*, 42, 393-391 c.) et l'habitant de Céos de l'inscription Tod II, 142, 37-39, de 363/2, qui avait tué un proxène athénien : Σατυρίδο καὶ Τιμοξένο κα/ὶ Μιλτιάδο, ὅτι κατηγόρον Ἀντιπά.ρο, ὅτε ἡ βολὴ ἡ Ἀθην/αίων κατέγνω αὐτῶ θάνατον ἀποκτ[εί]ναντος τὸν πρόξε/νον τὸν Ἀθηναίων Α.αισίωνα παρὰ [τ]ὰ ψηφίσματα τοῦ δή/μο τῶ Ἀθηναίων κ[α]ὶ παρα[βά]ντα τὸς ὅρκος καὶ τὰς συνθή/κας) ; cf. Rhodes - Osborne n° 39, p. 202-203. Les deux, comme les *sitopolai,* étaient des étrangers (quoi qu'il en soit, seul le deuxième est effectivement mis à mort). On peut en conclure que la *boulê* pouvait agir de la sorte à l'encontre des étrangers si ceux-ci se montraient hostiles à Athènes.

[61] Cf. Galvagno 2008, p. 14-31.

adressée, aurait paru totalement inappropriée. En revanche, si l'on accepte la datation à 396/5 proposée par E. Galvagno [61], on se rapproche de manière significative de l'événement et on se trouve à un moment où le débat sur l'amnistie devait sans doute être encore particulièrement animé.

Je suis donc d'avis d'accepter l'hypothèse selon laquelle le texte de Lysias exprime l'agacement éprouvé par un citoyen athénien, un bouleute, à l'encontre de comportements qui étaient contraires au bon sens, sans pour autant être en eux-mêmes illégaux. D'autant plus que la polémique assez vive qui visait la pratique des Trente d'envoyer à la mort des concitoyens « sans jugement » (*akritoi)* impliquait profondément la *Boulê,* qui avait détenu sous l'oligarchie les pouvoirs judiciaires, faute d'assemblée et de tribunaux, dont l'activité avait été suspendue. La « violence d'État », que l'on peut expérimenter sous des régimes tyranniques et oligarchiques, ne pouvait être tolérée en démocratie. Même si elle était techniquement possible dans les cas graves, elle devait rester l'exception par rapport au principe de la souveraineté du tribunal, dans un contexte légaliste où, normalement, même les non citoyens et les esclaves eux-mêmes devaient pouvoir bénéficier d'une protection juridique adéquate. Ce n'est sans doute pas par hasard si le phénomène du *mnesikakôn* démocratique représente en réalité le seul et unique cas certain de mise à mort *akritos* d'un citoyen athénien (d'autres propositions furent formulées en ce sens, mais elles furent toutes rejetées) [62] et se place dans le contexte particulièrement délicat de fragilité extrême du système démocratique, qui voit par conséquent la raison d'État prévaloir sur la défense des garanties démocratiques. ■

[62] Carawan 1984, p. 116-120.

BIBLIOGRAPHIE

Bearzot, Cinzia, 1996, « Anomalie procedurali ed elusione del *nomos* nei processi per alto tradimento : *eisanghelia* e *asebeia* », dans Marta Sordi (éd.), *Processi e politica nel mondo antico* (CISA, 22), Milan, p. 71-92.

Bearzot, Cinzia, 2011, « Trasibulo in Diodoro », dans Rita Scuderi & Cesare Zizza (éd.), *In ricordo di Dino Ambaglio*, Actes du Colloque, Pavie, 9-10 décembre 2009, Pavie, p. 27-39.

Bearzot, Cinzia, sous presse (a), « La monarchie dans le dialogue perse d'Hérodote (III, 82) », dans *Proceedings of the International Conference in honor of Pierre Carlier*, Athènes, 6-9 février 2014.

Bearzot, Cinzia, sous presse (b), « Isocrate et les dikastes athéniens », dans *Isocrate : entre jeux rhétoriques et enjeux politiques*, Actes du Colloque, Lyon, 5-7 juin 2013.

Bearzot, Cinzia, sous presse (c), « Il tema della *homonoia* nell'azione politica di Trasibulo », dans *Atti del Convegno internazionale « Reciprocità e relazioni interstatali »,* Palerme 7-9 septembre 2011.

Bertoli, Marcello, 2003, « Archino tra oratoria e politica : l'epitafio », *RIL* 137, p. 339-366.

Buck, Robert J., 1988, *Thrasybulus and the Athenian Democracy. The Life of an Athenian Statesman* (Historia Einzelschriften, 120), Stuttgart.

Carawan, Edwin M., 1984, « *Akriton apokteinai*: Execution without Trial in Fourth-Century Athens », *GRBS* 25, p. 111-121.

Carmignato, Anna, 1999, « A proposito dell'autenticità della XXV orazione del *corpus* demostenico (« Contro Aristogitone » I) », *Aevum(ant)* 12, p. 91-112.

Cloché, Paul, 1920, « Le Conseil athénien des Cinq Cents et la peine de mort », *REG* 33, p. 1-50.

Cohen, David, 2005, *Crime, Punishment, and the Rule of Law in Classical Athens,* dans Michael Gagarin & David Cohen (éd.), *The Cambridge Companion to Ancient Greek Law,* Cambridge, p. 211-235.

Gagarin, Michael, 2002, *Antiphon the Athenian. Oratory, Law, and Justice in the Age of the Sophists,* Austin.

Galvagno, Emilio, 2008, *Maledetti mercanti. Lisia 22, Contro i mercanti di grano. Introduzione, traduzione e commento storico,* Alessandria.

Hansen, Mogens Herman, 1975, Eisangelia. *The Sovereignty of the People's Court in Athens in the Fourth Century B.C and the Impeachment of Generals and Politicians,* Odense.

Hansen, Mogens Herman, 1976, Apagoge, Endeixis *and* Ephegesis *against* Kakourgoi, Atimoi *and* Pheugontes. *A Study in the Athenian Administration of Justice in the Fourth Century B.C.,* Odense.

Hornblower, Simon, 2008, *A Commentary on Thucydides,* III, Oxford.
Lazenby, John Francis, 1985, *The Spartan Army,* Warminster.
Loening, Thomas Clark, 1987, *The Reconciliation Agreement of 403/402 B.C. in Athens. Its Content and Application* (Hermes Einzelschriften, 53), Stuttgart – Wiesbaden.
MacDowell, Douglas Maurice (éd.), 1962, Andokides, *On the Mysteries,* Oxford.
Marasco, Gabriele, 1983, *Commento alle biografie plutarchee di Agide e Cleomene,* II, Rome.
Moggi, Mauro, 2009, « Strategie e forme della riconciliazione: μὴ μνησικακεῖν », *QRO* 2, p. 167-191.
Mossé, Claude, 1962, *Aspects sociaux et politiques du déclin de la cité grecque au IV siècle avant J.-C. La fin de la démocratie athénienne,* Paris.
Musti, Domenico, 1995, Demokratia. *Origini di un'idea,* Rome – Bari.
Rhodes, Peter John, 1972, *The Athenian Boule,* Oxford.
Rhodes, Peter John, 1981, *A Commentary on the Aristotelian Athenaion Politeia,* Oxford.
Shear, Julia L., 2011, *Polis and Revolution. Responding to Oligarchy in Classical Athens,* Cambridge.
Shipley, Donald Richard, 1997, *A Commentary on Plutarch's Life of Agesilaus*, Oxford.
Sordi, Marta, 2000, « Trasibulo tra politica e religione » *RFIC* 128, p. 182-191.
Strauss, Barry, 1986, *Athens After the Peloponnesian War: Class, Faction and Policy 403-386 B.C.,* London – Sidney.
Wilamowitz-Moellendorff, Ulrich von, 1893, *Aristoteles und Athen,* II, Berlin.

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

JUSQU'AU DERNIER MOT – MARTYR, DÉBAT PUBLIC ET RÉSISTANCE DANS LA LITTÉRATURE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET À BYZANCE *

Doris Meyer

Ingénieur de recherche, CNRS,
UMR 7044 Archimède

doris.meyer@misha.fr

* Communication donnée à l'occasion du colloque « Marc Bloch : la figure de l'intellectuel en résistance de l'Antiquité à nos jours », Strasbourg, 4-6 juin 2010. Je remercie Michel Matter et Marie-José Morant pour leur relecture.

RÉSUMÉ

Cet article, version élargie d'une communication présentée à l'occasion du colloque interdiscipilinaire « La figure de l'intellectuel en résistance de l'Antiquité à nos jours », Université de Strasbourg *Marc Bloch*, 4-6 juin 2010, a pour objectif d'analyser, dans la littérature biographique et hagiographique antique, les joutes verbales entre l'empereur romain et l'intellectuel en résistance, qu'il s'agisse d'un membre de l'opposition sénatoriale, d'un philosophe ou d'un martyr chrétien. Malgré la longue tradition antérieure, c'est à l'Antiquité tardive que nous devons la figure emblématique du martyr chrétien qui défie le pouvoir suprême sur la terre et qui le vainc par ses qualités de saint homme, en particulier par son éloquence et sa maîtrise de la puissance magique des mots. Le *topos* littéraire du combat verbal reprend l'idéal classique de la *paideia* et de la liberté de la parole du citoyen, de la fermeté du sage stoïcien et du comportement tyrannique du mauvais souverain ; il s'inspire de modèles bibliques, mais aussi des formes de l'historiographie, de la biographie et de la tragédie classiques et hellénistiques. En même temps, le discours hagiographique qui mettait en scène de façon dramatisée l'intellectuel résistant aux autorités correspondait aux besoins, aux expériences et aux pratiques culturelles du public contemporain.

Mots-clés

Hagiographie, biographie, martyr, dialogue, rhétorique, liberté de parole, résistance, Antiquité tardive.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

ABSTRACT

Die folgenden Überlegungen gehen auf einen Vortrag zurück, der im Rahmen eines interdisziplinären Kolloquiums zum Thema « La figure de l'intellectuel en résistance de l'Antiquité à nos jours » (Université de Strasbourg *Marc Bloch*, 4-6 juin 2010) präsentiert wurde. Untersucht werden Redekämpfe zwischen dem römischen Kaiser und einem intellektuellen Widerständler – Mitglied der senatorischen Opposition, Philosoph oder christlicher Märtyrer – in der biographischen und hagiographischen Literatur der Antike. Die spätantike und mittelalterliche Hagiographie prägen unter Rückgriff auf zahlreiche Vorbilder die emblematische Figur des christlichen Märtyrers, der die höchste irdische Macht herausfordert und besiegt. Dabei helfen ihm die typischen Eigenschaften des *holy man*, vor allem seine Eloquenz sowie die magische Kraft des von ihm gesprochenen Wortes. Der literarische Topos des Redekampfs mit dem Kaiser setzt das klassische Ideal der *paideia* und der *parrhesia* des freien Bürgers fort; auch die Standhaftigkeit des stoischen Weisen sowie das klassische (Feind)bild des Tyrannen finden sich im neuen Kontext wieder. Formale Vorbilder lieferten neben der Bibel auch die klassische und hellenistische Geschichtsschreibung, Biographie und Tragödie. Zugleich entspricht der dialogisch dramatisierte hagiographische Diskurs, der den Intellektuellen im Widerstand gegen die Staatsgewalt zeigt, den Bedürfnissen, Erfahrungen und kulturellen Praktiken der jeweiligen Zeit.

Schlagwörter

Hagiographie, Biographie, Märtyrer, Dialog, Rhetorik, Redefreiheit, Widerstand, Spätantike.

This paper is the revised version of a communication presented at the interdisciplinary colloquium « La figure de l'intellectuel en résistance de l'Antiquité à nos jours » (Université de Strasbourg *Marc Bloch*, 4-6 juin 2010). The aim of the present text is to examine verbal fights between the Roman emperor and an intellectual 'resistance fighter' – member of the senatorial opposition, philosopher or Christian martyr – as presented in the biographical and hagiographical literature of Later Antiquity and the Byzantine Empire. By imitating classical models, Late antique and early medieval hagiography create the emblematic figure of the Christian martyr defying and defeating the highest secular authority by the power of his words, and his qualities as a *holy man.* Eloquence, magical power and freedom of speech as well as steadfastness define the ancient 'resistance fighter' facing the emperor who is characterized as a typical tyrant, whereas the figure of the well-read Christian martyr stands in the line with the stoic philosopher. The *topos* of the verbal fight is modelled on biblical scenes, but also on famous passages in classical historiography, biography and tragedy. In the same time, the dialogical dramatization of the hagiographical discourse showing the intellectual duelling with the highest authorities can be understood as a response to the needs, experiences and cultural practices of the period examined.

Keywords

hagiography, biography, martyr, dialogue, rhetoric, freedom of Speech, resistance, late Antiquity.

1. MARTYR ET EMPEREUR DANS LA TRADITION BIOGRAPHIQUE DE L'ANTIQUITÉ

SAINT HOMME ET *THEOMACHOS* FACE À LA MORT

Cette contribution traite d'un motif littéraire qui a été développé dans l'Antiquité et qui, postérieurement, a souvent varié : il s'agit de la figure du martyr, convoqué pour défendre sa cause devant l'empereur — le martyr résiste aux flatteries et aux menaces du pouvoir, tout en sachant que sa cause est déjà perdue et qu'à la fin du procès il n'y aura que la mort [1].

Les sources littéraires présentées ici mettent en scène cette rencontre entre le pouvoir et le résistant sous la forme d'un dialogue dramatique [2]. Dans un premier temps, je m'intéresserai aux formes différentes prises par ce dialogue dans la tradition hagiographique, littérature qui traitait, en suivant le modèle de la biographie classique, de la vie des 'saints hommes', des martyrs, des ascètes et des moines [3]. L'hagiographie chrétienne des premiers siècles, en tant que genre littéraire, continue les thèmes et les formes narratives des Évangiles et de l'Histoire des apôtres qui ont été influencés de leur côté par l'historiographie hellénistique ; ainsi, les joutes verbales que nous analyserons et qui mettent en scène le caractère exceptionnel du martyr rappellent non seulement les dialogues bibliques et les tribunaux des anciens *Acta martyrum*, mais aussi l'utilisation de formes dramatiques chez les historiens, les philosophes et les poètes classiques [4]. Dans ce qui suit, je m'appuierai sur quelques exemples pouvant montrer que les dialogues en question ne relevaient pas seulement d'une stratégie littéraire « théâtrale » appréciée par le public de l'époque mais qu'ils véhiculaient, comme on l'a dit pour la rhétorique de l'Antiquité tardive en général, le message du pouvoir des mots, qu'ils soient prononcés à l'oral ou écrits [5].

Dans la littérature martyriale des premiers siècles l'interrogatoire du résistant est dirigé par un représentant du pouvoir impérial romain : par un magistrat, un juge ou un gouverneur [6] ; mais il y a des cas où l'empereur, en personne, entre en scène. Sa présence, qui peut être vue en rapport avec l'évolution littéraire du genre et du culte des martyrs à partir du IVe siècle, ajoute, bien sûr, de la solennité à la scène [7]. En outre, elle signale au public – auquel les récits des *martyria* étaient lus à l'occasion de la fête du martyr — qu'il y avait dans ces textes une dimension politique. Les histoires qui y étaient racontées, souffrances ordonnées par le souverain lui-même, ont permis de comprendre dans quelle mesure le salut de l'Empire romain dépendait des choix individuels de l'empereur, même sur le plan théologique.

L'interrogatoire du futur martyr n'est pas une conversation polie — souvent, le dialogue dérive en un vrai combat

[1] Sur ce motif et son contexte, voir Delehaye 1921, p. 239-245 ; Pratsch 2005, p. 178-180, Hägg 2012, p. 303.

[2] Voir ci-dessous, en part. les notes 3 et 7.

[3] Pour une définition du genre littéraire et les difficultés liées au terme « hagiographie » voir p. ex. Berschin 1986, vol. 1, p. 17-24. Pour les aspects différents du thème central de cette littérature (Der numinose Mensch) voir Speyer 1989. Les formes et les modèles littéraires sont traités par Delehaye 1921 et Dorival 2008 (avec bibliographie), voir aussi Hägg 2012, part. p. 380-389.

[4] Pour Delehaye 1921, p. 254-271, les dialogues fictifs de plus en plus élaborés dans les passions « épiques » byzantines constituent un élément du déclin dans l'histoire de ce genre littéraire, mais cf. les remarques de Pouderon 2013, p. 655-656 sur la fonction des discours « dramatisés », Dorival 2008, p. 172. Voir aussi n. 7 ci-dessous.

[5] Pour une approche sociologique de la rhétorique et du dialogue dans l'Antiquité tardive, voir Brown 1984, particulièrement p. 139-140 ; Lim 1991 ; Brown 1998a, p. 65-73 ; Brown, 1998b, p. 37 et n. 28; Lim 2008.

[6] Les passions littéraires que discutent Delehaye 1921 et Pratsch 2005 suivent le modèle des anciens « *Acta martyrum* », pour lesquels voir Lanata 1973, Dorival 2008, p. 171-172, Bobichon 2013. Cf. les textes rassemblés par Musirillo 1972, mais aussi ceux issus du milieu non chrétien, les *Acta Alexandrinorum* (= Musirillo 1954) ; Berschin 1986, vol. 1, p. 37-46, 98-100. Déjà dans les *Actes*, tout tend vers la confrontation entre les deux pouvoirs. Cf. Berschin 1986, vol. 1, p. 41-42 et 326 (liste des anciens *Acta disputationis*).

[7] Delehaye 1921, p. 245. Ainsi, l'interrogatoire par l'empereur lui-même est une caractéristique des passions « épiques » ou « artificielles » à partir du IVe siècle, Delehaye 1921, p. 9, 236-315. Pour une critique fondée du concept de « passion épique », voir Berschin 1986, vol. 1, p. 95-110, qui préfère la classification de Lazzati (antiche lettere sui martiri/lezioni drammatiche/lezioni drammatico-narrative/lezioni narrative). En effet, à la place d'« épiques », on préférerait mettre « dramatiques » ou « tragiques », tout au moins en ce qui concerne les scènes qui ont lieu au tribunal sous forme de dialogue et qui rappellent la tradition de l'historiographie « tragique ». Cf. Zegers 1959, particulièrement p. 52 ; Walbank 1960. L'arrière-plan religieux des scènes de tribunal dans la tragédie et la comédie grecques est analysé par Merkelbach 1962, p. 207. L'étroite relation entre les passions dramatiques et le théâtre est soulignée par Berschin 1986, vol. 1, p. 74-87 et 106-109 ; sur cet aspect, voir aussi Grig 2004, chap. III.

que se livrent deux hommes dans un moment crucial de leur biographie. C'est ainsi et à ce moment même que sont fixées l'image et l'identité de ces deux figures : l'empereur est amené à révéler son caractère tyrannique [8] — vaincu par les mots, il recourt à la cruauté —, alors que son opposant fait preuve de ses qualités de saint homme, de *theios aner* [9].

Le tyran et le martyr, sans le savoir, sont proches l'un de l'autre dans cette situation imaginée par les biographes antiques — non seulement, parce que l'un aide l'autre à construire son image [10], mais aussi par la présence ressentie d'une mort imminente. Dans la littérature antique depuis Platon, la mort du sage et la mort du tyran sont liées [11], et la fascination du sujet était telle que l'on faisait circuler, dans les écoles des rhéteurs, des collections d'*exempla* fameux. Le motif des *exitus illustrium (clarorum) virorum* (les morts d'hommes illustres) [12] faisait partie du genre biographique antique et fut repris par les auteurs chrétiens [13].

POUVOIR ET VÉRITÉ

Le philosophe chrétien Justin de Naplouse a imaginé, au milieu du IIe siècle, une rencontre avec le tyran, lors de laquelle il doit défendre sa foi. Il dit dans son dialogue fictif avec le juif Tryphon : « Tu ferais bien d'accepter ce que je dis à son égard (Jésus), et que je dis la vérité et que je ne cesserai de confesser, *même si … le plus terrible des tyrans me forçait d'abjurer* » [14]. Ce n'est pas un hasard si les figures du martyr et du tyran sont ainsi rapprochées : le thème qui intéressait les biographes anciens et qui est au cœur de la scène est celui du pouvoir et de la vérité : le représentant du pouvoir suprême (tyran, empereur, gouverneur) se retrouve, de façon inattendue, devant une force plus grande qui lui résiste, car, comme le dit Jésus devant Pilate, elle n'est pas de ce monde [15]. En effet, dans la tradition hagiographique de l'Antiquité, le résistant — philosophe, martyr ou *confessor* — est en possession d'une sagesse sinon d'une vérité supérieure. Dans l'Ancien Testament, cette vérité est garantie par Dieu lui-même, qui fait de ses témoins des prophètes, comme le montre le passage d'*Exode* 7, 1-5, épisode où il devient clair que la confrontation des serviteurs de Dieu avec le représentant du pouvoir suprême sur terre suit un plan divin défini au préalable :

« (1) L'Éternel dit à Moïse : Regarde ! Je te fais Dieu pour le pharaon, et ton frère Aaron sera ton prophète. (2) Toi, tu diras tout ce que je t'ordonnerai, et ton frère Aaron parlera au pharaon pour qu'il laisse les Israélites partir de son pays. (3) De mon côté, j'endurcirai le cœur du pharaon et je multiplierai mes signes et mes miracles en Égypte. (4) Le pharaon ne vous écoutera pas. Je porterai la main contre l'Égypte et c'est par de grands actes de jugement que je ferai sortir d'Égypte mes armées, mon peuple, les Israélites. (5) Les Égyptiens reconnaîtront que je suis l'Éternel lorsque je déploierai ma puissance contre l'Égypte et ferai sortir les Israélites du milieu d'eux. » [16]

Moïse, le premier *theios* face au premier *theomachos* de l'histoire [17], est conscient du plan divin ; dans cette situation et grâce à son savoir supérieur, il se permet d'utiliser une ironie au détriment du pharaon, ce qui fait penser aux dialogues entre *theioi* et *theomachoi* dans la tragédie grecque [18] :

« (27) L'Éternel endurcit le cœur du pharaon et celui-ci ne voulut pas les laisser partir. (28) Il dit même à Moïse : « Sors de chez moi ! Veille bien à ne plus te présenter devant moi, car le jour où tu le feras, tu mourras » (29). « Tu l'as dit, répliqua Moïse, je ne me présenterai plus devant toi » [19].

[8] Sur le motif de la colère impériale, voir Brown 1998a, p. 87-91 ; Pratsch 2005, p. 178.

[9] Bieler 1967 ; Brown 1985 ; Brown 1998b, p. 118-162, particulièrement p. 125 n. 4. Pour le martyr en tant que saint homme voir aussi Speyer 1989, p. 383.

[10] L'adversaire du *theios aner* est le *theomachos*, celui qui s'engage dans un combat contre les dieux, Bieler 1967, vol. 2, p. 7, 51, 72, 74 ; Heck 1987 ; Sur la continuité de ce motif tragique dans l'historiographie, voir Cousland 2001 ; voir aussi Versnel 2011, p. 293-295.

[11] Ronconi 1966, col. 1258-1268, particulièrement 1261-1262 ; Berschin 1986, vol. 1, p. 40-41 ; Hägg 2012, p. 19-30.

[12] D'après une expression de Pline *Epist*. 5, 5, 3 ; 8, 12, 4. Voir Hägg 2012, p. 234-237.

[13] Cf. p. ex. le *De mortibus persecutorum* de Lactance et Ronconi 1966, col. 1263-1264, 1266-1268 ; voir cependant Schmidt 2001, p. 305-318, particulièrement 309, Berschin 1986, p. 26-27, Bobichon 2013, p. 628.

[14] Εἰ δὲ βούλοιο τούτου πέρι δέξασθαι λόγον, ὡς οὐ πεπλανήμεθα, οὐδὲ παυσόμεθα ὁμολογοῦντες τοῦτον. κἂν τὰ ἐξ ἀνθρώπων ἡμῖν ἐπιφέρωνται ὀνείδη, κἂν ὁ δεινότατος ἀπειπεῖν ἀναγκάζῃ τύραννος· … ; Justin Martyr, *Dialogue avec Tryphon*, 9, 1. Voir Baumeister 2009, p. 29-40 ; Pouderon 2013, p. 674-678.

[15] *Jean* 18, 36. Cette scène célèbre des Évangiles servit de modèle aux dialogues transmis par les œuvres hagiographiques. Cf. Pratsch 2005, p. 178. Cf. aussi les remarques précieuses de Lenski sur le rapport entre pouvoir et vérité dans Cain & Lenski 2009, p. 2-17 (*Introduction: Power and Religion on the Frontier of Late Antiquity) ;* Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane*, a fourni l'exemple d'un saint homme non-chrétien qui paraît devant l'empereur romain : Vespasien (5, 28) et Domitien (8), cf. Hägg 2012, p. 318-341.

[16] Traductions par la Société Biblique de Genève.

[17] Bieler 1967, vol. 2, p. 5-8.

[18] Ce sont les *Bacchantes* d'Euripide qui ont eu la plus grande influence sur la littérature antique plus récente, en particulier les dialogues entre Dionysos et Penthée (le *theomachos*), dans lesquels le dieu se sert d'une ironie tragique (*Bacch*. 434-519 ; 775-846). Voir aussi Heck 1987, p. 99-100; Sophocle, *Œdipe Roi*, 297-462.

[19] *Exode* 10, 27-29.

2. LE POUVOIR DES MOTS

LIBERTÉ DE PAROLE ET SILENCE ASCÉTIQUE

En Grèce et à Rome, le dialogue entre le saint homme et le tyran est un *topos* du discours hagiographique, un discours autour de la vie de saints hommes ou de saintes femmes [20]. Ce discours se trouve, de l'Antiquité classique jusqu'à l'époque byzantine, dans nombre de genres littéraires différents : histoires profanes et histoires ecclésiastiques, vies des philosophes, panégyriques, légendes des martyrs et passions. La figure emblématique du résistant est devenue, dans l'Antiquité tardive, celle du martyr chrétien, témoin d'une vérité inébranlable [21]. L'image de ce personnage exceptionnel a été formée par une longue tradition antérieure au christianisme. En effet, un grand nombre des *martyria* littéraires reprend l'idéal du sage hellénistique, en particulier, le stoïcien [22].

Le premier exemple fameux d'un résistant stoïcien, qui dialogue avec l'empereur, vient d'un discours du philosophe Epictète (*or*. 1, 2, 19-22). Dans les années 70 du Ier siècle, l'empereur Vespasien tente d'empêcher Helvidius Priscus, un membre de l'opposition sénatoriale, d'accéder au sénat. S'ensuit alors un dialogue entre le sénateur et l'empereur :

Ἐπὶ σοί ἐστι μὴ ἐᾶσαί με εἶναι συγκλητικόν· μέχρι δὲ ἂν ὦ, δεῖ με εἰσέρχεσθαι. – ἄγε ἀλλ᾽ εἰσελθών, φησίν, σιώπησον. – μή μ᾽ ἐξέταζε καὶ σιωπήσω. – ἀλλὰ δεῖ με ἐξετάσαι. – κἀμὲ εἰπεῖν τὸ φαινόμενον δίκαιον. – ἀλλ᾽ ἐὰν εἴπῃς, ἀποκτενῶ σε. – πότε οὖν σοι εἶπον, ὅτι ἀθάνατός εἰμι; καὶ σὺ τὸ σὸν ποιήσις κἀγὼ τὸ ἐμόν. σόν ἐστιν ἀποκτεῖναι, ἐμὸν ἀποθανεῖν μὴ τρέμοντα· σὸν φυγαδεῦσαι, ἐμὸν ἐξελθεῖν μὴ λυπούμενον.

« (Helvidius Priscus :) Cela relève de ton autorité de ne pas me laisser être sénateur, mais aussi longtemps que je le suis, je dois aller au sénat. – (Vespasien :) Vas-y, mais ne dis rien. – Ne me demande rien et je vais me taire. – Mais il faut que je te demande. – Et moi, il faut que je dise ce qui me semble juste. – Si tu parles, je te tuerai. – Quand est-ce que je t'ai dit que j'étais immortel ? Fais ce que tu as à faire ; moi je ferai ce que j'ai à faire. Il revient à toi de me tuer ; à moi, de mourir sans crainte. » [23].

Ce dialogue est un exemple du discours antimonarchique développé par l'opposition républicaine au premier siècle, dont on trouve des traces aussi chez l'historien Tacite [24]. La confrontation du monarque avec le sage stoïcien, prompt à la repartie, laisse apparaître le tyran sous une lumière encore plus défavorable. Le sénateur-philosophe utilise la liberté de langage, la *parrhesia* (παρρησία) typique du citoyen libre de l'époque classique [25], l'empereur, autoritaire énonce des menaces. Il est intéressant de voir combien l'empereur semble craindre le pouvoir des mots prononcés devant le public des sénateurs.

Résister, c'était donc parler — du moins pour les hagiographes. Mais il y avait un autre choix : dans plusieurs vies de philosophes, nous trouvons l'idée d'une opposition par le silence [26]. Le philosophe Secundus le Taciturne refusait de parler quand l'empereur Hadrien le mettait à l'épreuve. Ce silence « ascétique » jouait un rôle dans les biographies des pythagoriciens et néo-pythagoriciens, la *Vie* d'Apollonius de Tyane étant parmi les plus connues. Ce concept de refus était en contradiction avec l'idéal du citoyen cultivé jouissant de la *parrhesia* et de la *paideia*, et il n'est pas étonnant que cela ait moins intéressé les biographes [27]. Il faut cependant rappeler que Secundus le Taciturne ne pouvait s'empêcher de répondre par écrit aux vingt questions philosophiques que l'empereur lui avait posées.

LES MOTS QUI TUENT

C'est dans les dialogues que nous voyons de façon très claire le pouvoir attribué aux mots. Il ne s'agissait pas seulement de faire une démonstration de sa propre éloquence. Dans certains milieux, les mots étaient censés avoir un impact direct — quasiment magique — sur la réalité [28]. Ce n'est pas un hasard si l'une des qualités *topiques* du saint homme jusqu'à l'époque byzantine était, d'après les hagiographes, le don du langage dès la naissance [29].

[20] Van Uytfanghe 2001, col. 1088-1364, notamment 1336-1363 (Der hagiographische Diskurs bei Heiden, Juden und Christen). Voir aussi n. 3 ci-dessus.

[21] Martyrs, un terme qui apparaît dans le *Martyrium Polycarpi*, au milieu du IIe siècle, appelé *confessor/homologetes*, quand il n'était pas tué (d'après Cyprien et Eusèbe, voir Baumeister 1988, col. 97, 112, 136) ; Bieler 1967, vol. 1, p. 97 ; Bowersock 2002, p. 13-42, part. 30-37 sur l'origine du concept dans les contextes polythéiste, juif palestinien et chrétien.

[22] Cf. p.ex. la *Vie d'Antoine* d'Athanase d'Alexandrie, Van Uytfanghe 2001, col. 1181-1184, Hägg 2012, p. 383-386.

[23] Traduction : Oldfather 1925.

[24] Voir en part. la persécution des stoïciens chez Tacite, *Annales*, livres XV et XVI. Pour le contexte (l'opposition sénatoriale et les procès de *maiestas*), voir McHugh 2004 ; Ronconi 1966, col. 1263 ; voir aussi Bowersock 2002, p. 34-37 ; Hägg 2012, p. 237-238.

[25] Raaflaub 2004 ; Carter 2004 étudie la *parrhesia* dans la tragédie grecque, en particulier devant le tyran (p. 211-214). *Parrhesia* dans l'Antiquité tardive : Brown 1998a, p. 91-102.

[26] Van Uytfanghe 2001, col. 1094-1095 ; Hägg 2012, p. 303-304.

[27] Voir cependant Bieler 1967, vol. 1, p. 56, pour l'idéal de la *sancta simplicitas* du saint homme.

[28] Les actions effectuées par la seule utilisation des mots comme les guérisons – concept enraciné dans la culture antique, même en dehors de l'élite formée par la *paideia* – est étudié, à partir des Évangiles, par Downing 2000 ; voir aussi Brown 1998a, p. 65-73 ; Leppin 2000.

[29] Pratsch 2005, p. 85.

Nous abordons là un aspect que l'on a considéré comme l'un des traits les plus remarquables de la société de l'Antiquité tardive. La maîtrise des mots, la rhétorique, faisait partie du système d'éducation appelé *paideia*, partagé par les classes dominantes dans tout l'Empire. L'homme formé par la *paideia* connaissait la philosophie et la littérature classiques et il respectait les codes traditionnels de la courtoisie et du contrôle de soi. Mais, comme le dit Peter Brown : « La rhétorique demeurait la 'reine des disciplines' parce qu'elle s'occupait de ce qui restait important dans la vie publique de l'Antiquité tardive : la façon dont les notables se confrontaient verbalement à leurs supérieurs officiels … » **[30]**. Dans la même perspective, la rhétorique était censée rendre le pouvoir impérial — bien plus puissant que dans les siècles précédents — accessible à la persuasion, en dépit de sa majesté autoritaire **[31]**.

Ainsi, les dialogues fictifs que transmet la littérature de l'époque témoignent non seulement de l'érudition de ses auteurs, mais aussi de l'importance réelle de cette faculté de l'intellect humain qu'est l'éloquence. Il n'est pas rare que les auteurs de joutes verbales fictives se projettent eux-mêmes dans la figure du résistant intellectuel, et qu'ils se situent ainsi dans la société de leur temps.

Dans des situations de défense, de résistance ou d'*apologie*, pour utiliser un terme antique, la maîtrise parfaite de l'instrument rhétorique était indispensable. Qui plus est : les mots pouvaient tuer. Nous avons des exemples d'hommes expérimentés dans l'art appelé éristique — l'art de la controverse, de la dispute et du débat selon Aristote — qui ne supportaient pas d'être vaincus dans un débat public et mouraient par la suite, par honte ou par reconnaissance d'une erreur impardonnable dans l'argumentation. L'éristique fut enseignée dans les écoles des rhéteurs ; pourtant, pour les hagiographes, elle restait un don divin, attribué par Dieu au martyr, qui sera son prophète. Voyons l'exemple d'Aèce, défenseur d'une confession de foi hétérodoxe selon l'auteur de la source et combattant pour la vérité :

Κἀκεῖθεν παραγεγόνει τῷ Ἀετίῳ τὸ μηδενὸς ἐν συμπλοκαῖς ἡττᾶσθαι λόγων. Μετ' οὐ πολὺ γοῦν Ἀφθόνιός τις, τῆς Μανιχαίων λύσσης προεστὼς καὶ μεγάλην παρὰ πολλοῖς ἐπὶ σοφίᾳ καὶ δεινότητι λόγων φέρων τὴν δόξαν, ἐν τῇ κατ' Αἴγυπτον αὐτῷ Ἀλεξανδρείᾳ συμπλέκεται. Καὶ γὰρ ἧκε πρὸς αὐτὸν ἐξ Ἀντιοχείας ὁ Ἀέτιος, ὑπὸ τῆς περὶ αὐτὸν φήμης ἑλκόμενος. Ὡς δ' εἰς ἅμιλλαν ἀλλήλοις κατέστησαν, οὐδὲ πολλῆς καταναλωθείσης διελέγξεως, εἰς ἀφωνίαν συνελάσας ὁ Ἀέτιος τὸν Ἀφθόνιον ἐκ μεγάλης δόξης εἰς μεγάλην αἰσχύνην κατήνεγκεν. Διὸ καὶ τῷ ἀπροσδοκήτῳ βαρυθυμήσας τῆς ἥττης, νόσον τε ἐπεσπάσατο χαλεπὴν καὶ τῇ νόσῳ πέρας ὁ θάνατος ἦν οὐδὲ περαιτέρω τῶν ἑπτὰ ἡμερῶν διαρκέσαντος τοῦ σώματος ἀπὸ τῆς πληγῆς. Ἀέτιος δὲ διὰ πάντων ἐχώρει, τοῖς λόγοις τοὺς ἀντιπάλους κατὰ κράτος βάλλων καὶ τὴν νίκην λαμπρὰν ἀναδούμενος.

« Et, dès lors, Aèce eut le privilège de n'avoir le dessous dans aucune discussion. Peu après, par exemple, un certain Aphthonios, qui présidait la folie manichéenne et jouissait d'une grande réputation de sagesse et d'habileté auprès de beaucoup, s'en prend à lui dans l'Alexandrie d'Égypte. En effet, Aèce était venu d'Antioche jusqu'à lui, attiré par se renommée. Quand ils eurent engagé la lutte l'un contre l'autre et avant que beaucoup d'arguments eussent été échangés, Aèce réduisit Aphthonios au silence, le faisant ainsi passer d'une grande gloire à une grande honte. Aussi, accablé par l'inattendu de sa défaite, il contracta une maladie maligne qui se termina par la mort, et il ne fallut pas plus de sept jours pour que son corps succombât à ce coup. Aèce, lui, circulait au milieu de tous, terrassant ses adversaires par la force de ses discours et ceignant la gloire de sa victoire ». **[32]**

Voici un thème qui a joué un rôle dominant dans le discours sur l'intellectuel dans l'Antiquité : c'est le rapport entre l'éloquence et la qualité morale d'un homme, rapport qui était insoluble dans l'idéal philosophique et qui pouvait être utilisé comme argument par la littérature apologétique. Pourtant, parallèlement à cet aspect moral de l'épisode raconté par l'historien Philostorge au début du ve siècle il en existe un autre, d'ordre socio-religieux. Malgré l'explication mi-psychologique, mi-physiologique que donne l'historien de la mort d'Aphthonios, il est peut-être légitime de penser que c'est la justice divine qui a infligé cette peine. Le pouvoir d'Aèce s'est imposé par le biais d'un dialogue derrière lequel sont cachées des forces surhumaines, tel un exorcisme inverse malveillant, qui ouvre le chemin aux démons de la maladie **[33]**. C'est à partir de l'exorcisme que Peter Brown **[34]** a pu montrer dans quelle mesure le motif de la scène au tribunal, le dialogue et l'interrogatoire, déterminent la forme du discours au moment où la *potentia* (le pouvoir) est en jeu, qu'il s'agisse du procès du martyr ou de l'expulsion de

[30] Brown 1998a, p. 66 (chapitre « La magie des mots ») ; Cain & Lenski 2009, Part I : *Religion and the Power of the Word*, p. 21-77.

[31] Brown 1998a, p. 15. Cf. Hägg 2012, p. 303 : « The dramatic narrative (*scil*. le dialogue du saint homme avec l'empereur) ... has in common with the pagan and Christian martyr acts the victim's defiance of Imperial authority ; yet that similarity is hardly to be explained in terms of literary influence, but is no doubt due to similar experiences of Roman power as exercised in the provinces ».

[32] Philostorge, *Hist. eccl.*, III, 15, 55-69. Traduction : Bleckmann, Meyer & Prieur 2013, p. 286-187. Cf. Lim 1991, particulièrement p. 87-88, 114-115, 118-119.

[33] Que des maladies fussent provoquées par des démons et par un comportement impie était chose acquise pour l'historien, voir Meyer 2005.

[34] Brown 1984, chap. VII (*Potentia*), p. 137-162, particulièrement 139-144 (« Exorcisme et justice »).

démons par le saint homme [35]. Le moment de la plus grande *potentia* est venu, sans doute, quand l'empereur, en personne, entre en scène.

3. DU TRIBUNAL VERS LE DÉBAT PHILOSOPHIQUE

LE DIALOGUE ENGAGÉ

La combinaison des deux motifs – le débat avec l'empereur et la magie des mots – a fait son chemin dans la littérature de l'époque tardive. Dans l'hagiographie byzantine médiévale on rencontre encore l'expression d'*hamilla logon* (ἅμιλλα λόγων), la joute verbale entre hommes formés par la *paideia.* L'expression renvoie à une tradition ancienne : créée par le sophiste Gorgias au ve siècle avant J.-C. [36], la formule —et la pratique qu'elle désigne— font partie du bagage intellectuel des rhéteurs, des philosophes et des apologètes chrétiens. L'arme que constituait l'*hamilla logon* était efficace dans les conflits entre sénateurs romains et l'empereur aussi bien que dans des contextes apologétiques et pas moins, en fin de compte, dans les publications qui accompagnaient les querelles religieuses au sein du christianisme, comme celles autour de l'iconoclasme à Byzance.

D'autre part, l'utilisation du terme technique (*hamilla logon*) va de pair avec l'évolution du motif de la rencontre entre résistant et empereur vers un véritable dialogue philosophique [37]. Dans la littérature hagiographique, notamment les *passions* étudiées par Hippolyte Delehaye, on peut observer comment les passages dialogués sont de plus en plus élargis et deviennent, au cours du temps, plus philosophiques et plus littéraires [38]. Dans un premier temps, les échanges verbaux des martyrs chrétiens avec l'empereur se fondent, comme on l'a vu, sur la scène typique du dialogue entre philosophes et monarques. S'y ajoutent d'autres modèles, bibliques. On pense tout de suite à Moïse devant le pharaon et à Jésus face à Pilate, surtout à la version de l'évangile de Jean, qui présente le dialogue le plus élaboré. Pilate, en tant que gouverneur et représentant de l'empereur romain, interroge Jésus : « Es-tu le roi des Juifs ? » (*Jean* 18, 33) … et le bref entretien se termine sur la question rhétorique du *theomachos* sceptique (« Qu'est-ce que la vérité ?» 18, 38), question qui n'est pas philosophique, mais qui dévoile que ce n'est pas la vérité qui est en jeu, mais l'autorité. Les controverses bibliques de Jésus avec les pharisiens, surtout la fermeté de Jésus envers ses adversaires, servaient également de modèle aux auteurs des *martyria* ou des *passions*.

Les dialogues dans les *Acta martyrum* les plus anciens sont relativement brefs et serrés [39]. Rédigés d'après des actes officiels, ils ont souvent la forme d'un procès-verbal de l'interrogatoire (Question : « Votre nom ? Votre pays ? Votre ville natale ? Êtes-vous libre ou esclave ? … » – Réponse : « Pourquoi me demander mon nom ? Je suis chrétien. Ma patrie est la Jérusalem céleste… etc. »). Il existe pourtant des moyens fréquemment employés pour allonger la partie dialoguée : on multiplie les séances de l'interrogatoire et, par ce biais, les occasions de déployer l'éloquence que requiert la situation [40]. De plus, il n'est pas rare que le juge entame avec le martyr une discussion sur la religion, et comme le dit Delehaye, « il n'y a que nos hagiographes à ne pas s'étonner de l'érudition théologique de plusieurs de ces magistrats. » [41]. C'est le moment où le dialogue philosophique et l'*hamilla logon* classique font leur entrée dans la littérature martyriale chrétienne. Mais on pouvait toujours aller plus loin, du moins dans l'imagination : l'auteur de la passion de sainte Catherine imagine tout un « colloque » où la sainte doit se défendre contre les plus savants hommes de l'Empire [42].

AVOIR LE DERNIER MOT

Dans la *Passion d'Artémius* (vers 700 ?) on voit, chose inouïe, l'empereur Julien l'Apostat réduit au silence par l'argumentaire théologique du martyr :

Πρὸς ταῦτα ὁ Ἰουλιανὸς ἰλιγγιάσας καὶ ἐξαπορηθεὶς οὐκ εἶχεν, ὅ τι καὶ γένηται, τοῦ μάρτυρος θαυμάσας τὸ πολυμαθές τε καὶ εὔστομον καὶ πρὸς πᾶν ὁτιοῦν ἕτοιμον καὶ εὐαπολόγητον.

[35] Brown 1984 : « L'exorcisme avait toujours pris la forme d'un dialogue, où l'on pouvait voir l'autorité invisible présente derrière l'agent humain de l'exorcisme se mesurer au pouvoir des démons qui parlaient à travers le patient humain possédé. Ce qui ressortait clairement … dans un sanctuaire de la romanité tardive, c'est que ce dialogue était un interrogatoire judiciaire. » (p. 139) ; « L'acte original du pouvoir « sale », par lequel le martyr avait été torturé et condamné, est transmué en son inverse. Maintenant, c'est le martyr qui est le juge … ses persécuteurs sont les accusés et subissent l'interrogatoire. » (p. 140).

[36] Gorgias, fr. 11 (Diels/Kranz), repris aussi par Euripide, fr. 334, 3 (Nauck) et d'autres.

[37] De même, dans la plupart des *Vies des Saints* byzantines, le représentant du pouvoir terrestre ne condamne plus le saint homme à la mort, à la différence des *Acta martyrum* anciens, voir Pratsch 2005, p. 178.

[38] Delehaye 1921, p. 254-256. Voir aussi Dorival 2008, p. 172.

[39] Delehaye 1921, p. 254 ; Dorival 2008, p. 171-172 ; Bobichon 2013, p. 619-627 ; Berschin 1986, vol. 1, p. 41-46 et 99-100 où l'auteur discute des *Actes* dans lesquels le dialogue est élargi, varié, et qui montrent une tendance vers des formes narratives plus ambitieuses. Voir aussi Lanata 1973, p. 34-37.

[40] Delehaye 1921, p. 256.

[41] Delehaye 1921, p. 261.

[42] Delehaye 1921, p. 269. Cf. aussi la grande dispute des *Acta Silvestri*, *BHL* 7725-7737, la dispute de Fulgence de Ruspe avec le *rex studiosus* Thrasamund (450-523) (Ferrandus, *Vita S. Fulgentii*, c. 20, rédigée dans la première moitié du vie siècle).

« Là-dessus Julien, pris de vertige et déconcerté, ne savait que faire, admirant chez le martyr l'érudition, l'éloquence et la promptitude à trouver chaque fois la réplique. » [43].

L'empereur enlève à Artémius, officier de haut rang dans l'armée romaine, le privilège de la *parrhesia* (liberté de parole) et lui inflige des tortures. Julien, lui, se rend au sanctuaire d'Apollon, à Daphné, où il met tout en œuvre pour faire prophétiser la statue du dieu. Apollon se tait, comme tous les oracles face à la victoire du christianisme [44], et finalement un feu tombe du ciel et anéantit et le sanctuaire et la statue. À sa place, le martyr lui-même, bien que complètement écrasé par une grande pierre, révèle ses qualités de prophète ; sur sa prière, une voix se fait entendre du ciel et prédit la mise en place d'un culte pour le saint et la mort de l'empereur impie, victime des démons impurs qu'il vénérait [45].

Il y a un moment où Julien, dans le rôle du *theomachos*, ne peut s'empêcher d'admirer le martyr. En le voyant émerger entre les pierres, marcher et parler alors que tous les os de son corps sont broyés, il s'exclame, en citant un vers d'Euripide parfaitement adapté à la couleur tragique du récit :

Οὐκ ἔστιν οὐδὲν δεινόν, ὧδ᾽ εἰπεῖν ἔπος,
οὐδὲ πάθος οὐδὲ ξυμφορὰ θεήλατος,
ἧς οὐκ ἂν ἄραιτ᾽ ἄχθος ἀνθρώπου φύσις. [46]

« Il n'est pas de parole si terrible à prononcer, ni de souffrance ni de calamité envoyées d'en haut dont la nature humaine ne puisse soutenir le poids ».

Nous ne connaissons pas avec certitude la date ni l'auteur de la *Passion d'Artémius* ; plusieurs chercheurs ont proposé Jean Damascène (676-749) [47], connu entre autres pour sa controverse avec l'empereur byzantin Léon III, qui était favorable aux iconoclastes et voulait faire condamner Jean. Il est sûr que la passion reprend un récit hagiographique plus ancien pour y ajouter de longs dialogues entre plusieurs martyrs et l'empereur, dialogues qui portent sur des questions religieuses extrêmement complexes. Il est sûr aussi que la *Passion d'Artémius* reprend les motifs de l'apologétique contre les païens à une époque où les grandes controverses eurent lieu plutôt au sein même du christianisme, avec des groupes dits « hérétiques ». Mais y a-t-il un rapport avec la situation de Jean Damascène et l'iconoclasme ? C'est une question à laquelle la recherche n'a pas encore pu répondre.

Notre dernier exemple, qui date de la fin du IXe siècle [48], met en scène le débat entre un tyran hérétique — iconoclaste — et le saint Théodore surnommé « *graptos* ». Ce dernier est mort en 841, pendant la période appelée le second iconoclasme (813-843). Cette scène se trouve chez Théophane, métropolite de Césarée, dans un panégyrique qui ressemble beaucoup aux passions « épiques » des martyrs plus anciens [49]. La partie la plus importante est consacrée à une *hamilla logon*, qui se déroule en 836, comme dans un théâtre, devant un public nombreux. De plus, l'empereur hérétique (Théophilos) se fait assister par un spécialiste de l'argumentation iconoclaste, l'hérésiarque Jean le Grammairien. La discussion théologique culmine dans un débat sur la question de savoir si le divin est descriptible (ou circonscriptible), *perigraptos* en grec. Quand Théodore offense Jean le Grammairien et suscite ainsi la colère de l'empereur, celui-ci a recours à une nouvelle torture, « jamais vue », comme dit l'auteur, « chez les tyrans » : il fait tatouer sur le visage du saint un long poème iconoclaste, jeu macabre autour de la notion de *graptos* (écrit/décrit/descriptible). Pour l'auteur du panégyrique, Théodore devient à ce moment une sorte de stèle inscrite qui proclame sa victoire éternellement. Ainsi, tous les efforts que font les ennemis du saint homme pour avoir le dernier mot dans le débat et dans l'histoire sont voués à l'échec.

Nous disposons d'ailleurs d'une autre version des événements, fondée, comme il semble, sur une lettre authentique de Théodore Graptos [50]. Elle nous apprend qu'il n'y avait pas eu, lors de l'interrogatoire, ni de grande assemblée, ni d'empereur — seulement un préfet — et que Théodore avait choisi, en réalité, de se taire.

CONCLUSION

L'image de l'intellectuel en résistance que nous montrent les dialogues dans la littérature hagiographique de l'Antiquité tardive et byzantine était celle d'un homme éloquent et prompt à la repartie, capable de réduire au silence le pouvoir suprême sur terre représenté par l'empereur à Rome ou à Constantinople. Dans la situation de

[43] *Artemii Passio* 48 ; édition: Kotter 1988.

[44] Sur cet épisode très connu dans lequel apparaît le dernier oracle du monde antique, voir Fatouros 1996a.

[45] Sur l'image de Julien dans littérature postérieure, voir Alföldi 1962 ; Braun & Richer 1978 - 1981.

[46] Euripide, *Oreste*, 1-3, cité dans la *Passion d'Artémius*, 62 (éd. Kotter 1988).

[47] Voir Kotter 1988.

[48] Théophane de Césarée, *Eloge de Théodoros Graptos*, rédigé entre 880 et 902 (cf. Featherstone 1980) ; voir aussi Fatouros 1996b.

[49] Voir la dispute entre Léon V et le patriarche Nicéphore dans la *Vie de Nicéphoros* (De Boor 1880 p. 139-217) ; Pratsch 2005, p. 178-179.

[50] *Patrologia Graeca*, 116, 672B-680A ; Fatouros 1996b, col. 970-971.

l'affrontement avec l'empereur, d'autres qualités intellectuelles comme l'érudition et la *paideia* — imaginées et projetées sur les acteurs par l'hagiographe — sont au service de la rhétorique. C'est à travers la figure du martyr-saint homme et de la magie des mots, dont il est le maître, qu'est négocié le rapport avec le pouvoir le plus élevé, celui sur la terre et celui qui n'est pas de ce monde. Derrière le dialogue qui met en scène les relations entre les deux pouvoirs il y avait des pratiques sociales, religieuses et culturelles : les pratiques de la cour de justice, l'expulsion des démons par la magie des mots dans le rituel de l'exorcisme et la longue tradition de la formation rhétorique et philosophique.

Ainsi, nous devons à la littérature hagiographique de l'Antiquité la figure du martyr-résistant à la fois intellectuel et inspiré, figure qui est entrée par ses qualités de saint homme dans la mémoire collective chrétienne et qui — pour donner la parole à Peter Brown — « avait été autorisé à avoir le dernier mot dans ce qui avait été une discussion longue et bien informée sur la causalité surnaturelle, à laquelle avaient participé bien d'autres experts. » **[51]**. ■

[51] Brown 1998b, p. 145.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES / TRADUCTIONS / COMMENTAIRES

Bleckmann, Bruno, Meyer, Doris & Prieur, Jean-Marc, 2013, *Philostorge*, *Histoire ecclésiastique*, Paris (Sources Chrétiennes 564).
De Boor, Carl, 1880, *Nicephori archiepiscopi Constantinopolitani opuscula historica*, Leipzig (rééd. 1975).
Featherstone, Jeffrey-Michael, 1980, « The Praise of Theodore Graptos by Theophanes of Caesarea », *Analecta Bollandiana* 98, p. 93-150 (édition du texte p. 104-150).
Kotter, Bonifatius, 1988, *Passio Magni Martyris Artemii*, dans *Die Schriften des Johannes von Damaskos*, vol. 5: *Opera homiletica et hagiographica*, Berlin - New York (Patristische Texte und Studien 29), p. 183-245 (édition du texte p. 202-245).
Lanata, Giuliana, 1973, *Gli atti dei martiri come documenti processuali*, Milano (textes et commentaire p. 99-247).
Musirillo, Herbert A., 1954, *The Acts of the Pagan Martyrs*, Oxford.
Musirillo, Herbert A., 1972, *The Acts of the Christian Martyrs*, Oxford.
Oldfather, William Abbott, 1925, *Epictetus. Discourses, Books 1-2*, Cambridge, MA (Loeb Classical Library, 131).

ÉTUDES

Aland, Barbara, 2003, « Märtyrer als christliche Identifikationsfiguren. Stilisierung, Funktion, Wirkung », dans Barbara Aland, Johannes Hahn & Christian Ronning (éd.), *Literarische Konstituierung von Identifikationsfiguren in der Antike*, Tübingen, p. 51-70.
Alföldi, Andrew, 1962, « Some Portraits of Iulianus Apostata », *American Journal of Archaeology* 66, p. 403-406.
Baumeister, Theofried, 1988, « Heiligenverehrung I », *Reallexikon für Antike und Christentum* 14, col. 96-150.
Berschin, Walter, 1986, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter*, I: *Von der* Passio Perpetuae *zu den* Dialogi *Gregors des Großen* (Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters, 8), Stuttgart.
Bieler, Ludwig, 1967, *ΘΕΙΟΣ ΑΝΗΡ: Das Bild des "göttlichen Menschen" in Spätantike und Frühchristentum* (1re éd. Wien 1935), Darmstadt.
Bobichon, Philippe, 2013, « La plus ancienne littérature martyriale », dans Bernard Pouderon (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, vol. 2, *De Paul apôtre à Irénée de Lyon*, Paris, p. 619-647.
Braun René & Richer, Jean, 1978 - 1981, *L'empereur Julien*, vol. 1 : *De l'histoire à la légende (331-1715)*, Paris, 1978 ; vol. 2 : *De la légende au mythe (de Voltaire à nos jours)*, Paris, 1981.
Brown, Peter, 1984, *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, trad. A. Rousselle (angl. 1981), Paris.
Brown, Peter, 1998a, *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive. Vers un Empire chrétien*, trad. P. Chuvin (angl. 1992), Paris.
Brown, Peter, 1998b, *L'autorité et le sacré : aspects de la christianisation dans le monde romain*, trad. Th. Loisel (angl. 1995), Paris.

Brown, Peter, 1985, « Le Saint Homme : son essor et sa fonction dans l'Antiquité tardive », dans Brown, P., *La société et le sacré dans l'Antiquité tardive*, trad. A. Rousselle (Des Travaux) (angl. 1971), Paris, p. 59-106.
Bowersock, Glen W., 2002, *Rome et le martyre*, trad. P.-E. Dauzat (angl. 1995), Paris.
Cain, Andrew & Lenski, Noel (éd.), 2009, *The Power of Religion in Late Antiquity*, Aldershot.
Cousland, J. Robert C., 2001, « Dionysus theomachos? Echoes of the Bacchae in 3 Maccabees », *Biblica* 82, p. 539-548.
Carter, David M., 2004, « Citizen Attribute, Negative Right : A Conceptual Difference Between Ancient and Modern Ideas of Freedom of Speech », dans Ineke Sluiter & Ralph Mark Rosen (éd.), *Free Speech in Classical Antiquity*, Leiden - Boston (Mnemosyne, Suppl. 254), p. 197-220.
Delehaye, Hippolyte, 1921, *Les passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles.
Dorival, Gilles, 2008, « Les formes littéraires », dans B. Pouderon (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, vol. 1, *Introduction*, Paris, p. 139-188.
Downing, Francis Gerald, 2000, *Doing Things with Words in the First Christian Century*, Sheffield.
Fatouros, Georgios, 1996a, « *Eipate tôi basilei* », *Hermes* 124, p. 367-374.
Fatouros, Georgios, 1996b, « Theodoros Graptos », dans *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon* 11, col. 970-971.
Grig, Lucy, 2004, *Making Martyrs in Late Antiquity*, London.
Hägg, Thomas, 2012, *The art of biography in antiquity*, Cambridge *et al*.
Heck, Eberhard, 1987, Mē theomachein *oder: die Bestrafung des Gottesverächters : Untersuchungen zu Bekämpfung und Aneignung römischer* religio *bei Tertullian, Cyprian und Lactanz*, Frankfurt am Main - Bern - New York.
Lim, Richard, 1991, *Public Disputation, Power, and Social Order in Late Antiquity*, Berkeley - Los Angeles - London.
Lim, Richard, 2008, « Christians, dialogues and patterns of sociability in late antiquity », dans S. Goldhill (éd.), *The End of Dialogue in Antiquity*, Cambridge, p. 151-172.
Leppin, Hartmut, 2000, « Der Prediger und der Mönch. Zur Bewertung christlicher Rede in der Spätantike », dans Christoff Neumeister & Wulf Raeck (éd.), *Rede und Redner. Bewertung und Darstellung in den antiken Kulturen*, Kolloquium Frankfurt am Main, 14.-16. Oktober 1998, Möhnesee, p. 301-312.
McHugh, Mary R., 2004, « Historiography and Freedom of Speech: The case of Cremutius Cordus », dans Ineke Sluiter & Ralph Mark Rosen (éd.), *Free Speech in Antiquity*, Leiden - Boston (Mnemosyne, Suppl. 254), p. 391-408.
Merkelbach, Reinhold, 1962, *Roman und Mysterium in der Antike*, München - Berlin.
Meyer, Doris, 2005, « Médecine et théologie chez Philostorge », dans V. Boudon-Millot & B. Pouderon (éd.), *Les Pères de l'Église face à la science médicale de leur temps,* Actes du 3ème colloque d'études patristiques, Paris, 9–11 sept. 2004, Paris, p. 427-449.
Pouderon, Bernard, 2013, « Les écrits apologétiques », dans Bernard Pouderon (dir.), *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, vol. 2, *De Paul apôtre à Irénée de Lyon*, Paris, p. 651-759.
Pratsch, Thomas, 2005, *Der hagiographische Topos: griechische Heiligenviten in mittelbyzantinischer Zeit*, Berlin, (Millennium-Studien, 6).
Raaflaub, Kurt A., 2004, « Aristocracy and Freedom of Speech in the Graeco-Roman World », dans I. Sluiter & R. M. Rosen (éd.), *Free Speech in Classical Antiquity*, Leiden - Boston (Mnemosyne, Suppl. 254), p. 41-61.
Ronconi, Alessandro, 1966, *s. u.* Exitus illustrium virorum, *Reallexikon für Antike und Christentum* 6, col. 1258-1268.
Schmidt, Peter Lebrecht, 2001, « Die Cyprian-Vita des Presbyters Pontius – Biographie oder *laudatio funebris*? », dans Lore Benz (éd.), *ScriptOralia Romana. Die römische Literatur zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit*, Tübingen (ScriptOralia, 118), p. 305-318.
Speyer, Wolfgang, 1989, « Der numinose Mensch als Wundertäter », dans Veronika Coroleu Oberparteiter (éd.), *Frühes Christentum im antiken Strahlungsfeld*. *Ausgewählte Aufsätze*, I, Tübingen, p. 369-394 (= *Kairos* 26, 1984, 129-153).
Van Uytfanghe, Marc, 2001, *s. u.* Biographie II (spirituelle), *Reallexikon für Antike und Christentum*, Suppl. I, col. 1088-1364.
Versnel, Henk S., 2011, *Coping with the Gods. Wayward Readings in Greek Theology*, Leiden.
Walbank, Frank William, 1960, « History and Tragedy », *Historia* 9, p. 216-234 = *Selected Papers*, 1985, p. 224-241.
Zegers, Norbert, 1959, *Wesen und Ursprung der tragischen Geschichtsschreibung*, Köln.

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

LES BIENS FONCIERS DES ÉLITES SÉNATORIALES À CONSTANTINOPLE ET DANS SES ENVIRONS (451-641)

Vincent PUECH

Maître de conférences en Histoire ancienne
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

vincent.puech@uvsq.fr

Je suis très reconnaissant à Catherine Saliou de m'avoir invité à présenter ce travail à son séminaire de l'EPHE et de m'avoir fait maintes précieuses suggestions, en particulier pour les traductions. Je sais gré à Claire Fauchon d'avoir traduit pour moi du syriaque un passage de l'*Histoire ecclésiastique* de Jean d'Éphèse. Je remercie l'UMR 8167 et en particulier Emmanuelle Capet de m'avoir fourni les fonds de cartes réalisés par Fabien Tessier : ma gratitude va ainsi à Cécile Morrisson pour la carte de la ville de Constantinople (Morrisson 2004, p. 185) et à Jean-Claude Cheynet pour la carte des environs (Cheynet 2003, p. 317) ; la représentation cartographique des biens sénatoriaux relève bien sûr de ma seule responsabilité.

RÉSUMÉ

Les biens fonciers des élites sénatoriales à Constantinople et dans ses environs à la fin de la période antique ne sont connus que par bribes et presque seulement par les sources textuelles. Parmi les biens de 62 personnages, 45 peuvent être plus ou moins localisés, même si leur composition précise nous échappe à peu près complètement. Les biens de la famille impériale créent, à la fois en ville et dans les faubourgs, une véritable polarisation de l'espace, qui oriente la localisation de l'ensemble des propriétés sénatoriales. Nous connaissons surtout les biens de l'élite de la cour composée des patrices, consuls, préfets du prétoire, préfets de Constantinople et maîtres des milices. On peut mettre en évidence le modèle de l'*oikos* urbain aristocratique, centré sur la demeure du maître et incluant différents bâtiments susceptibles de lui procurer des revenus (ateliers, boutiques, bains, habitations) ou de contribuer à son prestige (églises, monastères, hospices). Il est enfin possible de déceler le rôle de l'empereur comme redistributeur des fortunes sénatoriales.

Mots-clés
Antiquité tardive, Constantinople, sénateurs, empereur byzantin, prosopographie, biens fonciers, *oikos*, *proasteion*, *Patria*.

The real estates of the senatorial elites at Constantinople and in its vicinity during the end of Antiquity are fragmentary and almost only by textual sources documented. Among the estates of 62 names, 45 can be more or less localized, even if their precise composition is almost totally unknown. The estates of the imperial family create, inside as well as outside the town, a real spatial polarization, which guides the localization of the whole senatorial estates. We know above all the estates of the court elite, which includes the *patricii*, consuls, *praefecti praetorio*, prefects of Constantinople and *magistri militum*. One can make obviousness the model of the aristocratic urban *oikos*, centered on the master's habitation and including various buildings liable to get incomes for him (workshops, stores, baths, habitations) or to contribute to his prestige (churches, monasteries, almshouses). It's finally possible to discover how the emperor redistributes the senatorial fortunes.

Keywords
Late Antiquity, Constantinople, senators, byzantine emperor, prosopography, real estates, *oikos*, *proasteion*, *Patria*.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

« Le développement de la fortune foncière des sénateurs est un élément fondamental pour comprendre l'évolution de la classe sénatoriale elle-même » [1] : ainsi s'exprime Gilbert Dagron dans son ouvrage magistral *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*. Dans l'Antiquité tardive, les biens des sénateurs dans les campagnes ne sont connus que par quelques mentions fugaces dans les textes littéraires et les inscriptions. Le meilleur sort est réservé aux grandes propriétés égyptiennes relativement mieux documentées par la papyrologie [2]. Dans ce contexte d'une difficile appréhension de l'assise foncière des élites sénatoriales, les biens présents à Constantinople et dans ses environs sont davantage décelables. Non que notre connaissance en soit très complète ni très précise, mais nous pouvons approcher l'identité de certains de leurs détenteurs et, dans la plupart des cas, leur localisation, au moins approximative [3]. Dans l'ouvrage cité, G. Dagron a étudié le premier siècle de la nouvelle capitale, où les biens sénatoriaux commencent à être précisément connus à l'époque théodosienne [4].

Je voudrais ici m'intéresser aux biens fonciers des élites sénatoriales dans la capitale et ses abords à la période suivante, celle qui va du concile de Chalcédoine en 451 à la mort d'Héraclius en 641. Cette époque se caractérise comme celle de la fin de la civilisation antique, antérieure à la conquête arabo-musulmane, et elle bénéficie d'une relative abondance de sources. On a pu ainsi recenser les biens de 62 personnages, en éliminant ceux dont l'identification ou la chronologie étaient trop incertaines ; sur ces 62 individus, les biens de 45 d'entre eux, soit plus des 2/3, peuvent être localisés avec plus ou moins de précision [5]. Un tableau de la fortune des sénateurs de Constantinople au VIe siècle avait été dressé par Alexandra Čekalova [6], mais il demande à être amendé et complété, particulièrement en ce qui concerne les biens présents dans la capitale et ses environs. Parmi ces 62 personnages, les biens de 26 d'entre eux, soit pratiquement la moitié, sont pour l'essentiel connus par les *Patria*, des textes des VIIIe-Xe siècles sur les origines de Constantinople. On sait que ces textes souvent fantaisistes véhiculent tout un imaginaire sur les débuts de la civilisation byzantine [7]. Ils doivent être sévèrement critiqués en prenant en compte leur fonctionnement interne, par exemple quand ils font de Constantin un personnage presque mythique, entouré

[1] Dagron 1974, p. 177.

[2] Voir en particulier Hickey 2007.

[3] Cette connaissance repose presque exclusivement sur les textes, en grande majorité littéraires et, dans une bien moindre mesure, épigraphiques. Pour la période que nous considérons, l'archéologie permet seulement de documenter les églises Saint-Jean-Baptiste de Stoudios et Saint-Polyeucte, fondées sur des biens sénatoriaux dont nous ignorons la composition. Précisément, nous nous intéresserons aux églises et monastères seulement quand ils ont été créés sur des biens sénatoriaux ; nous négligerons les fondations religieuses dont l'assise foncière est inconnue. Enfin, si nous incluons les biens des membres des familles impériales, nous ne considérons pas ici ceux des empereurs eux-mêmes, qui nous entraîneraient trop loin.

[4] Relevons ce qu'il indique à propos des propriétés suburbaines de ces élites : « les textes montrent comment toute la région de Constantinople se couvre de *proasteia* qui sont des domaines sénatoriaux : domaine de Promotus sur lequel vivent des moines goths, domaine d'Eleutheros où le moine Hypatios s'installe à proximité de la capitale, domaine de Saturninus où Isaac et Dalmatios fondent leur monastère, domaine de Rufin – du côté de Chalcédoine – où est situé le monastère de Roufinianai, domaine de Gélanios sur lequel est édifié la colonne de Daniel, domaine de Stoudios, domaine d'Eusébia acheté par le consul Flavius Caesarius, et tant d'autres dont les dimensions ne sont peut-être pas très importantes, mais qui ont laissé une marque dans la toponymie de Constantinople et des régions environnantes » (Dagron 1974, p. 185).

[5] Toutes les références érudites sont présentes dans l'annexe prosopographique, où les personnages sont classés par ordre alphabétique. En ce qui concerne les données échappant aux biens fonciers, nous renvoyons aux notices de la *PLRE*, dont nous discutons cependant parfois le contenu.

[6] Čekalova 1998, p. 127-129.

[7] Dagron 1984.

de sénateurs dont les noms peuvent renvoyer à des individus postérieurs à lui. Néanmoins, dans le corpus du xe siècle, les mentions des biens fonciers sénatoriaux, qui ont souvent donné naissance à des quartiers médiévaux, inspirent largement confiance [8]. Elles sont en effet souvent rapportées aux règnes des empereurs et, dans presque tous les cas, des sources antiques corroborent l'existence des personnages à ce moment-là [9]. Il est vrai que les *Patria* insistent sur les personnages les plus en vue car sur 26 individus mentionnés par cette source, on recense 7 membres des familles impériales et 11 patrices. Par ailleurs, les *Patria* évoquent souvent les églises ou monastères installés sur les biens sénatoriaux, soit originellement par leurs détenteurs, soit plus tard. Or ces établissements religieux sont en général bien connus par de riches sources médiévales, ce qui contribue beaucoup à leur localisation. Raymond Janin avait ainsi dressé les premiers répertoires topographiques de Constantinople [10], qui conservent leur utilité. Mais la localisation des biens connus par les *Patria* a été entièrement revue par Albrecht Berger [11], dans un travail que j'ai abondamment utilisé.

Avant d'en venir à la période qui va du milieu du ve au milieu du VIIe siècle, rappelons la composition de la fortune sénatoriale constantinopolitaine la mieux connue, celle de la fameuse amie de Jean Chrysostome Olympias, à la fin du IVe siècle. Olympias [12] est la petite-fille du préfet du prétoire Ablabius (sous Constantin), la fille de Seleucus (comte honoraire) et l'épouse du *comes rei privatae* puis préfet de Constantinople Nebridius (mort en 386) [13]. Devenue veuve et diaconesse, elle donne ses biens à l'Église de Constantinople : 10 000 livres d'or, 100 000 livres d'argent, des domaines dans les provinces de Thrace, Galatie, Cappadoce première et Bithynie et des biens situés à Constantinople et dans ses environs. Les propriétés présentes dans la capitale et ses abords sont les seules qui soient connues avec quelque détail. Citons la *Vie d'Olympias* rédigée par un auteur anonyme qui a personnellement connu cette dame : « (…) les immeubles qu'elle possédait dans la capitale, celui qui, proche de la très sainte Grande-Église, s'appelait maison d'Olympias, avec les bâtiments du tribunal, des thermes parfaitement aménagés et tous les édifices situés à côté, ainsi que le Silignarion ; puis, près des thermes publics de Constance, la maison qui lui appartenait, et dans laquelle elle demeurait, et enfin cette autre maison à elle qu'on appelait « maison d'Évandre », ainsi que toutes ses propriétés des faubourgs » [14]. Selon la reconstitution d'Anne-Marie Malingrey, les biens d'Olympias semblent ainsi se répartir en trois groupes : un premier aux abords de Sainte-Sophie comprenant des thermes et une boulangerie (*silignarion*), un deuxième proche des thermes de Constance et donc des Saints-Apôtres et un troisième hors les murs incluant la maison dite d'Évandre et divers *proasteia*. Olympias, une fois devenue diaconesse, construisit un monastère attenant à Sainte-Sophie, donc présent dans le premier secteur évoqué [15]. Ce monastère passa en succession à ses parentes, Marina et Elisanthia [16].

LA TERMINOLOGIE

Les éléments de la fortune d'Olympias posent déjà presque tous les problèmes de la composition des biens sénatoriaux entre 451 et 641, et en particulier celui du vocabulaire employé pour les désigner. Les termes utilisés sont principalement au nombre de quatre, que je cite par ordre décroissant du nombre de mentions : *oikos*, *oikia* (ou *domus*), *palation* (ou *palatia*) et *proasteion* [17]. Les trois derniers ne présentent guère de difficulté d'interprétation.

[8] On peut citer ce qu'en dit Magdalino 1996, p. 16 : « (…) tout en reconnaissant ce qu'il y a d'illusion et de trompe-l'œil dans la culture des recueils du xe siècle, on peut se demander si celle-ci fausse tout à fait la réalité. Je crois que non (…) ».

[9] Seuls trois personnages mentionnés par les *Patria* ne sont connus par aucune autre source : le patrice Bassus, le patrice et questeur du palais Claudius et le *cubicularius* Platon. Il faut préciser que si le premier est attribué au règne de Justinien, les deux autres sont évoqués à propos de celui de Basiliscus (475-476) ; or ce personnage qui disputa le pouvoir à Zénon est considéré par la tradition comme un usurpateur, monophysite de surcroît, ce qui explique largement les silences des sources au sujet de son règne.

[10] Janin 1964 ; Janin 1969 ; Janin 1975.

[11] Berger 1988.

[12] *PLRE* I : Olympias 2. Sur le personnage, voir Destephen 2012.

[13] Delmaire 1989b, p. 88-92 : éduquée par la sœur de l'évêque d'Iconium, Amphiloque, Olympias paraît donc bien issue d'une famille du centre de l'Asie Mineure, ce que confirme la localisation de ses biens.

[14] *Vie d'Olympias*, V, l. 25-33, p. 416-418 : τὰς διαφερούσας αὐτῇ οἰκίας τὰς ἐν τῇ βασιλευούσῃ πόλει, τήν τε πλησιάζουσαν τῇ ἁγιωτάτῃ μεγάλῃ ἐκκλησίᾳ τὴν ἐπιλεγομένην « τῶν Ὀλυμπιάδος » σὺν τοῦ τριβουναρίου καὶ τοῦ τελείου λοετροῦ καὶ πάντων τῶν παρακειμένων αὐτῷ οἰκημάτων καὶ τοῦ σιλιγναρίου τήν τε πλησίον τοῦ δημοσίου λοετροῦ Κωνσταντιανῶν ὑπάρχουσαν αὐτῇ οἰκίαν, ἐν ᾗ κατέμενε, καὶ τὴν ἑτέραν δὲ αὐτῆς οἰκίαν τὴν ἐπονομαζομένην « τῶν Εὐάνδρου » καὶ τὰ προάστεια αὐτῆς πάντα.

[15] *Vie d'Olympias*, VI, p. 418.

[16] *Vie d'Olympias*, XII, p. 432.

[17] On trouve néanmoins aussi *ousia* (Eulogius), *praitôrion* (Hierius) et *aulè* (Justinien), que l'on peut traduire dans leur contexte respectivement par « propriété », « palais » et « résidence ».

L'*oikia* ou *domus* désigne en général la maison urbaine : le terme est cité 10 fois [18] et peut être suspecté dans 6 cas [19]. Le terme de *palation*, plus souvent remplacé par son pluriel *palatia*, désigne le palais, soit une demeure dont l'ampleur mérite d'être signalée : il est employé 6 fois, toujours à propos de membres de la famille impériale [20]. Un *proasteion* désigne un domaine suburbain ou un faubourg entier [21] : nous disposons d'un faible nombre d'attestations du terme [22], mais il était évidemment plus répandu et peut d'ailleurs souvent être soupçonné grâce à la localisation ou à la description du bien [23].

C'est le terme d'*oikos*, le plus répandu, qui pose davantage de problèmes. On sait qu'en grec classique il peut désigner à la fois la maison et l'ensemble des biens. Pour le monde byzantin, le terme est encore plus polysémique, mais, si l'on se limite à notre propos, on peut en citer quelques définitions proposées par les historiens. Pour G. Dagron, « la réussite d'un individu suppose, pendant toute cette époque, sa venue à Constantinople, son enrichissement, et l'achat, grâce à cette fortune nouvelle, d'un terrain (à bâtir ou déjà bâti) dans la capitale, un οἶκος qui soit à la fois son οἰκία (une résidence lui donnant une « surface ») et un capital investi » [24]. Selon Michel Kaplan, « le modèle de l'*oikos*, c'est une administration centralisée en un point, là où réside le propriétaire des biens et où doivent donc converger les revenus tirés de ceux-ci » [25]. Il en ressort donc que l'*oikos* urbain aristocratique est centré sur la demeure du maître et inclut différents bâtiments susceptibles de lui procurer des revenus (ateliers, boutiques, bains, habitations) ou de contribuer à son prestige (églises, monastères, hospices) [26]. Nous retrouvons ainsi la fortune d'Olympias. À son sujet, le terme employé pour désigner les maisons urbaines est *oikia*. Mais l'ensemble, en particulier le groupe de biens proche de Sainte-Sophie, a tous les caractères d'un *oikos*, puisqu'il comprend des habitations, des thermes, une boulangerie, un monastère et qu'il assure la gestion de domaines suburbains. Retenons encore la formule de G. Dagron à propos d'Olympias : « nous voyons par quel biais l'*oikia*, ensemble immobilier, peut devenir l'*oikos* byzantin, une fondation gérant un capital (généralement foncier) dont les revenus sont affectés à une certaine utilisation » [27].

Pour notre période, le cas le plus précis d'*oikos* que nous connaissions se compose des biens légués par le patrice et préfet du prétoire d'Orient (sous Anastase) Hierius à son fils Constantinus et au fils de ce dernier le *clarissimus* Hierius. Ces biens font partie du *proasteion* de *ta Kôparia*, qui comporte en effet tous les caractères d'un *oikos*. Il comprend des palais, des ports, des locaux et ateliers, des bains, des jardins, un hippodrome et une citerne. Notons qu'un hippodrome privé est également connu dans le cas de l'*oikos* du maître des milices et *comes excubitorum* Priscus (sous Maurice). Alors que l'hippodrome appartenant à Hierius a toute chance de se trouver à l'extérieur de Constantinople, puisqu'il fait partie d'un *proasteion*, celui de Priscus est intégré dans le quartier urbain de *ta Boraidou*, au nord du port Sophien. De tels hippodromes intégrés dans les palais aristocratiques sont aussi connus dans la Rome du début du Ve siècle [28]. Il apparaît que les sénateurs imitaient ainsi les palais impériaux, qui comprenaient à l'occasion de tels hippodromes, tel celui de Domitien sur le Palatin [29] ou de Maxence sur la *Via Appia* [30].

Si l'on revient à l'ensemble des données sur les biens sénatoriaux entre 451 et 641, on constate que le terme d'*oikos* est employé 22 fois. La très grande majorité de ces usages, 18 exactement, est le fait des *Patria* [31].

[18] *Oikia* est employé à propos d'Andreas, Apion, Dagalaiphus, Germanus, Jean de Cappadoce, Marinus, Maxentianus, Pierre Barsymès et Philippicus ; *domus* est cité au sujet de Germanus et Maxentianus par les *Acta Conciliorum Œcumenicorum*, de Marinus et Pompeius par Marcellinus comes.

[19] D'après le texte syriaque de Jean d'Éphèse, il s'agit de Pierre Barsymès, du frère de l'empereur Justin II, Marcellus, et de membres de la famille de l'empereur Maurice : son père Paulus (pour 2 maisons), son frère Petrus, sa sœur Gordia et son beau-frère Philippicus, sa sœur Theoctista. Le terme employé est *beth*, usuel en syriaque pour désigner la maison.

[20] Ce sont les cas d'Anastasia, Justinien, Philippicus, Probus, Sophia et Vigilantia.

[21] Étienne 2013.

[22] On le trouve au sujet d'Ardabur, Bélisaire, Hierius et Nicetas. Pour Gelanius, le terme employé est celui d'*agros* (champ), ce qui renvoie évidemment à un *proasteion*.

[23] Dans les cas de Dexicrates, Marcellus, Paulus, Pierre le Patrice, Petrus et d'Urbicius (préposite). Marcellus, Paulus et Petrus sont cités par Jean d'Éphèse, qui emploie un terme syriaque directement issu du grec *proasteion*.

[24] Dagron 1977, p. 8.

[25] Kaplan 1992, p. 148.

[26] Pour la période médiévale, voir Magdalino 1974.

[27] Dagron 1974, p. 505-506.

[28] Olympiodore, fr. 41, p. 204 : « chacune des grandes maisons (μεγάλων οἴκων) de Rome, dit-on, possède en elle tout ce qu'une cité de bonne taille doit posséder : un hippodrome, des places, des temples, des fontaines et des bains différenciés » (trad Dubouloz 2011, p. 279 n. 42). Dubouloz 2011, p. 279, signale aussi que la villa des *Tusci* appartenant à Pline le Jeune (IIe siècle) comportait un hippodrome.

[29] Gros 2006, p. 258.

[30] Donciu 2012, p. 137-138 (il existe cependant un débat sur l'intégration du cirque au palais suburbain).

[31] À propos d'Amantius, Anthemius, Areobindus, Armatus, Aspar, Basilides, Basiliscus, Bassus, Bonus, Claudius, Euphémie, Illous, Narsès, Pierre le Patrice, Platon, Smaragdus et Urbicius.

Oikos est utilisé 4 fois par des sources anciennes (remontant aux VIe, VIIe et VIIIe/IXe siècles) : Malalas, la *Vie de Théodore de Sykéôn*, Jean d'Antioche et Théophane, à propos respectivement de Marinus, Domnitziolus, Priscus et Eugenius [32]. Or la présence du terme dans les *Patria* pourrait être liée à une perception des biens aristocratiques au Xe siècle, sans qu'elle reflète fidèlement la situation antique. Paul Magdalino a en effet montré que la structure de l'*oikos* s'était généralisée au Xe siècle, mais, en même temps, il insiste sur la continuité du phénomène depuis la fin de l'Antiquité [33]. Nous verrons que dans 11 cas mentionnés par les *Patria*, soit la moitié des mentions totales, le terme d'*oikos* s'accompagne de constructions (bains, citernes, églises, monastères, hospices) qui lui donnent une réalité concrète [34]. Par ailleurs, on l'a vu, quelques auteurs de la période ou un peu postérieurs à celle-ci, utilisent aussi le terme, sans que nous connaissions, dans leur cas, de bâtiments associés. Au total, il est donc probable que le terme d'*oikos* est employé largement à bon escient dans les différentes sources, sans que l'on puisse exclure que, dans quelques occurrences, il soit un synonyme d'*oikia* ; il est également possible que les termes d'*oikia* ou *domus* puissent désigner dans certains cas un *oikos*, ainsi que nous l'avons vu à propos d'Olympias [35]. À la suite de G. Dagron, on peut renvoyer enfin aux données procurées par la *Notitia urbis constantinopolitanae*, un texte remontant au règne de Théodose II, soit juste avant la période que nous considérons. Ce texte compte 5 *palatia*, 6 *domus divinae Augustarum* et 3 *domus nobilissimae*, toutes catégories appartenant à des princesses de la dynastie théodosienne [36]. Par ailleurs, il affirme que Constantinople renferme 4 388 *domus*, qui semblent bien regrouper tous les types d'habitations, équivalant, pour Rome, à la fois aux *domus* aristocratiques et aux *insulae* réservées au peuple [37]. Les biens aristocratiques autres que ceux de la famille impériale ne sont donc pas nettement caractérisés dans la *Notitia urbis constantinopolitanae*, et c'est ce qui fait tout l'intérêt d'une étude de la période postérieure.

LA FAMILLE IMPÉRIALE

Comme à l'époque théodosienne, la famille impériale est la première concernée par la détention de palais urbains [38]. Anthemius, gendre de Marcien et empereur d'Occident, détenait un *oikos* entre les murailles de Constantin et Théodose, à l'ouest de la citerne de Saint-Mokios. Il disposait aussi de biens sur la rive asiatique du Bosphore. Olybrius, gendre de l'empereur d'Occident Valentinien III et consul en Orient en 464 (avant d'être lui-même empereur d'Occident en 472), détenait un *oikos* aux Constantinianae. La sœur de Léon Ier Euphémie possédait aux Pittakia (au nord de Sainte-Irène) un *oikos*, près duquel elle fit ériger une statue en l'honneur de son frère. Basiliscus, le frère de l'impératrice Vérine (épouse de Léon Ier) détenait au nord-ouest du forum de Constantin un *oikos* qu'il fit transformer en palais quand il usurpa le trône sous le règne de Zénon, en 475-476. Le neveu de Vérine et Basiliscus, Armatus, disposait d'un *oikos* au nord-est des Saints-Apôtres. Le neveu d'Anastase, Probus, était certainement le patrice Probus qui possédait au nord du port Sophien un magnifique palais. Cette demeure fit sans doute partie des biens du personnage confisqués par Justinien à la suite de la révolte Nika de 532 mais qui lui furent restitués dès 533. On sait en outre qu'en 542 Probus logea Jean d'Éphèse à Constantinople, probablement dans le même palais. Un autre neveu d'Anastase et cousin du précédent, Pompeius, possédait avec certitude une maison à Constantinople : on sait qu'elle fut incendiée lors des émeutes de 512. Le futur Justinien Ier résidait avant son avènement au palais d'Hormisdas qui se trouvait immédiatement à l'est du port Sophien. Le cousin de Justinien Boraides possédait des biens en arrière du port Sophien. Le même personnage disposait d'un domaine (*proasteion*) vers le centre du Bosphore, sur sa rive asiatique, à peu près en face de Sôsthenion. On comprend que l'héritage de Boraides ait été disputé : on sait qu'il légua l'essentiel de ses biens à son frère

[32] L'existence d'un *oikos* peut être soupçonnée dans les cas, connus par Jean d'Éphèse, de Marcellus, Pierre Barsymès, Paulus, Petrus, Philippicus et Theoctista.

[33] Magdalino 1996, p. 48 : « Constantinople est restée, au Xe siècle, la ville chrétienne antique qui avait pris forme au cours des deux siècles et demi suivant sa fondation » (la première partie de l'ouvrage s'intitule de façon significative « La survie de la *Mégalopolis* paléochrétienne »).

[34] Au sujet des biens d'Amantius, Anthemius, Bonus, Illous, Narsès, Olybrius, Pierre le Patrice, Philippicus, Platon et Urbicius. Des églises sont aussi associées à deux *palatia*, ceux de Probus et Vigilantia, et aucun terme précis n'accompagne l'église fondée par Sporacius ni le monastère créé par Studius.

[35] Dans le cas de Marinus, Marcellinus comes emploie *domus* et Malalas *oikos*, ce qui laisse penser que ce vocabulaire peut être fluctuant. Dubouloz 2011 montre qu'à Rome une *domus* a très souvent les caractères de l'*oikos* de Constantinople.

[36] Dagron 1974, p. 97.

[37] Dagron 1974, p. 525-527. Dubouloz 2011, p. 568 n. 102, pense que ces 4 388 *domus* « désignent toutes les propriétés sénatoriales ». Il semble que ce serait un chiffre trop important, qui doit donc plutôt renvoyer à l'ensemble des *domus* et *insulae*. Mais dans ce cas *domus* paraît être employé plutôt au sens d'*oikos* que d'*oikia*.

[38] Voir la carte 1. J'insiste sur les lacunes des sources et le caractère souvent approximatif des localisations, qui rendent cette carte et la suivante nécessairement incomplètes et imprécises.

Germanus et aux fils de ce dernier, mais que Justinien intervint pour que la fille de Boraides reçoive davantage que le minimum légal. Germanus, cet autre cousin de Justinien, détenait certainement une maison proche du port Césarien, donc à proximité des biens de Boraides, vers le sud-ouest. Vigilantia, sœur de Justinien Ier et mère de Justin II, reçut de son frère l'empereur un palais situé au nord du forum de Théodose. La nièce de Théodora, Sophie, l'épouse de Justin II, reçut dès le règne de Justinien, le palais dit Sophien : il était vraisemblablement situé entre les forums de Constantin et Théodose. Sous le règne de Tibère II, Sophie fut confinée dans ce palais après un soupçon de complot contre l'empereur. Marcellus, frère de Justin II, disposait de maisons et de biens fonciers impossibles à localiser. Anastasie, femme de Tibère II et belle-mère de Maurice, reçut de ce dernier le palais Sophien. Maurice partagea entre son père Paulus et son frère Petrus les maisons et biens fonciers qui appartenaient auparavant au frère de Justin II, Marcellus. Maurice donna aussi à son père et à sa mère une maison proche de Sainte-Sophie et du Grand Palais. Le même empereur attribua à sa sœur Theoctista l'ancienne maison de Pierre Barsymès, ministre de Justinien. Enfin, il céda à sa sœur Gordia et à son époux Philippicus une vaste demeure dans le quartier du Zeugma ; on ne sait si ce bien est identique à la maison que fit bâtir Philippicus à Constantinople, aux dires de Théophane. En outre, le même Philippicus fit construire à Chrysopolis un palais destiné à recevoir l'empereur Maurice et ses enfants. Sous le règne de Phocas, son gendre et ancien protecteur Priscus disposait d'un *oikos* dans le quartier de *ta Boraidou*, en arrière du port Sophien. Le neveu de Phocas Domnitziolus possédait un *oikos* aux Arcadianae, au nord-est de Sainte-Sophie.

Si l'on dresse le bilan des biens des familles impériales, on constate une concentration dans trois zones. Au nord du Grand Palais, dans les environs de Sainte-Sophie, sont concernés Euphémie (sous Léon Ier), Paulus (sous Maurice) et Domnitziolus (sous Phocas). Dans le secteur du port Sophien sont surtout concentrés les biens de Justinien et de ses cousins Germanus et Boraides, mais également ceux de Probus (sous Anastase) et Priscus (sous Phocas). Le troisième secteur se situe entre les forums de Constantin et Théodose, avec les biens de Basiliscus, Vigilantia (sous Justinien) et le palais de Sophie, épouse de Justin II, passé à Anastasia, épouse de Tibère II. Quelques membres des familles impériales sont aussi présents dans toute la zone qui va de la Mésè jusqu'à la Corne d'Or, avec Olybrius (sous Léon Ier), Armatus (sous Zénon) et Philippicus (sous Maurice).

LA HIÉRARCHIE SÉNATORIALE

En dehors de la famille impériale, nous connaissons surtout les biens des patrices, au nombre de 25. Sous Marcien, c'est le cas des maîtres des milices Aspar et son fils Ardabur ainsi que de Basiliscus, mais aussi de l'épouse du patrice Zénon Paulina et du consul Studius. Sous le règne de Zénon sont attestés les biens du maître des offices puis maître des milices Illous, du consul Dagalaiphus, ainsi que de Claudius, questeur du palais pendant l'usurpation de Basiliscus. Sous Anastase, nous trouvons le préfet du prétoire Hierius, les maîtres des milices Rufinus et Urbicius et le consul Dexicrates. Sous Justin Ier, il est peut-être question d'Eulogius. Sous Justinien, c'est le cas du consul originaire d'Égypte Apion, du curateur de maison divine Aetherius, des préfets du prétoire Basilides, Jean de Cappadoce et Pierre Barsymès (qui fut aussi comte des largesses sacrées), ainsi que du maître des milices Bélisaire et du *praepositus sacri cubiculi* Narses. Sous Justin II nous connaissons les biens d'Eusebius, sous Tibère II, ceux de Smaragdus et, sous Héraclius, ceux du maître des milices Bonus et du *comes excubitorum* Nicetas. En dessous des patrices sont attestées les propriétés de six simples consuls : le consul de 410 ou 456 Varanes, le *comes domesticorum peditum* Sporacius (sous Marcien), le consul de 457 ou 492 Rufus, le maître des milices Areobindus et son épouse Iuliana Anicia (sous Anastase), le curateur de maison divine Anatolius et le maître des milices Maxentianus (sous Justinien). En dehors des membres des familles impériales, des patrices et consuls, nous appréhendons les biens du *praepositus sacri cubiculi* Urbicius (entre les règnes de Marcien et Anastase), du *castrensis* Gelanius (sous Léon Ier), des cubiculaires Platon (sous Basiliscus) et Andreas (sous Justin Ier), des préfets du prétoire Marinus (sous Anastase) et Eugenius (sous Justinien), des préfets de Constantinople Ioannes Cocorobius et Musonius, du maître des milices Dagisthaeus et de l'*illustris* Meltiades (sous Justinien).

Au total sont particulièrement bien représentés les préfets du prétoire, les préfets de Constantinople et les maîtres des milices, trois fonctions qui constituent exactement le sommet de la hiérarchie administrative. Du point de vue de la localisation des biens, on note une concentration à l'extrémité de la presqu'île, dans la partie orientale de l'espace urbain enserré dans la muraille de Constantin. Il est plus original de constater que les propriétés sénatoriales se regroupent selon la même logique que les biens des familles impériales, soit dans les trois zones que constituent les environs de Sainte-Sophie, le port Sophien et le secteur compris entre les

forums de Constantin et Théodose. Mais elles occupent également d'autres espaces où elles ne sont jamais isolées, et se regroupent au moins par deux, ce qui, en raison des lacunes des sources, doit signifier que d'autres biens encore étaient présents. Le premier secteur est celui du Zeugma, en face de Galata, le deuxième est la vallée centrale du Lycus, de part et d'autre de la muraille de Constantin, le troisième est celui de Psamathia, au sud-ouest, entre les enceintes de Constantin et de Théodose, et le quatrième est le Cosmidion, au nord-ouest, au-delà de la muraille de Théodose.

Les biens des sénateurs présents dans les environs de Constantinople se regroupent en trois zones géographiques [39]. La plus proche de la ville se situe dans le secteur des Blachernes, immédiatement au nord-ouest de la muraille de Théodose. Y sont présents les biens de Paulina, Hierius (et son fils Anthemius) et Nicetas, déjà évoqués. Si l'on s'éloigne de Constantinople dans la même direction, vers le nord-ouest, on trouve les domaines de Dexicrates et Urbicius, dont une borne a été retrouvée aux alentours de Küçük Köy. La deuxième zone est la rive européenne du Bosphore, où nous ne connaissons que deux domaines, celui de Gelanius à Anaplous (Arnavutköy) et celui d'Ardabur passé à Hierius à Sôsthenion (Istinye). La majorité des propriétés suburbaines connues est présente dans la troisième zone, la rive asiatique du Bosphore et surtout celle de la mer de Marmara. Sur le détroit se trouvent les biens d'Anthemius et Boraides, à proximité de Kanlica, en face d'Istinye. Mais c'est sur la mer de Marmara que se concentre la plus grande partie des biens, avec, du nord au sud, ceux de Philippicus à Chrysopolis (Üsküdar), Rufus dans les environs de Chalcédoine (Kadiköy) sans doute à Bulgurlu, Pierre le Patrice avec la petite île d'Akonai située en face de Chalcédoine et enfin Bélisaire, qui possédait le domaine des Rufinianae (à Caddebostan) et un bien à Panteichion (Pendik). On constate que les biens des personnages les plus proches des familles impériales sont présents dans cette dernière zone de la rive asiatique de la mer de Marmara, à proximité des îles des Princes. Par ailleurs, sur 14 détenteurs de biens connus dans les environs de Constantinople, 11 sont des patrices, ce qui montre que ces domaines suburbains étaient largement monopolisés par l'élite de la cour.

La composition de ces *proasteia* suburbains est mal connue, mais ils apparaissent principalement voués aux jardins et à la viticulture. Des jardins [40] sont attestés dans les cas de Hierius et Philippicus et pour ce dernier s'ajoutent des viviers pour l'élevage des poissons. Des vignes sont connues pour Bélisaire et Gelanius. Notons que, tant dans le cas des jardins que dans celui des vignes, les mentions dont nous disposons concernent les deux rives, européenne et asiatique, ce qui semble bien indiquer le caractère général de ces phénomènes. Par ailleurs, les quatre personnages mentionnés disposaient aussi de biens urbains, ce qui montre que ces *proasteia* associaient des fonctions de villégiature [41] et de production agricole, probablement à visée autarcique dans le cadre d'un *oikos*.

LA VOCATION PUBLIQUE DES BIENS

Les propriétés sénatoriales ont vu, au-delà de leur fonction d'habitations privées, l'édification de constructions à vocation publique [42]. Nous connaissons ainsi 10 églises et 2 monastères, 2 bains et 2 citernes, 3 hospices. Les mieux représentés sont donc les bâtiments religieux [43]. Les fondateurs d'églises sont sous Marcien Anthemius (Saint-Thomas) et Sporacius (Saint-Théodore), sous Léon Ier Olybrius (Sainte-Euphémie) [44], sous Basiliscus Platon (Saint-Procope), sous Anastase Amantius (Saint-Thomas), Probus (Saint-Théodore) et Urbicius (Théotokos), sous Justinien Narses (Saints-Probus-Tarachus-et-Andronicus), Pierre le Patrice (Théotokos) et Vigilantia (Saint-Procope). On note au passage une prédilection pour la Théotokos et les saints Procope, Théodore et Thomas, tous représentés deux fois. Les deux monastères sont fondés l'un en ville par le célèbre patrice Studius (dédié au Prodrome) et l'autre à Chrysopolis par le beau-frère de l'empereur Maurice, Philippicus (voué à la Théotokos). Les hospices sont tous destinés aux vieillards (γηροκομεῖα) : ils furent créés par Anthemius, Narses et Pierre le Patrice. Enfin, des bains furent fondés par Anthemius et le patrice Smaragdus et des citernes par les patrices Illous et Bonus. Au total, les trois types de constructions furent créés par Anthemius, tandis que Narses et Pierre le Patrice fondèrent à la fois églises et hospices. Ces derniers, coûteux, relevèrent toujours de bienfaiteurs qui investirent aussi dans d'autres

[39] Voir la carte 2.

[40] Voir Morvillez 2014 et Saliou 2014.

[41] Cabouret 2013 a mis en valeur l'association des modes de vie urbain et rural chez les élites.

[42] La fonction publique des *oikoi* privés a été mise en lumière par Gascou 1985. Pour le débat sur cette conception : Carrié 1999, p. 351-352.

[43] Sur l'abondante législation des Ve et VIe siècles sur les fondations religieuses privées, voir Flusin 1998, p. 491-493.

[44] Il faut noter que Sainte-Euphémie fut commencée par la belle-mère d'Olybrius, Eudoxia, puis embellie par Olybrius et son épouse Placidia et enfin par leur fille Anicia Iuliana. Les biens de cette dernière et ceux de son époux Areobindus étaient voisins de ceux d'Olybrius.

types de constructions. Il faut souligner que ces trois personnages, Anthemius, Narses et Pierre le Patrice, étaient très proches des empereurs Marcien et Justinien et bénéficiaient à l'évidence de fortunes tout à fait conséquentes. Plus généralement, l'agglomération dans un *oikos* de bâtiments de vocations différentes a été ainsi décrite par P. Magdalino à propos des bains : « bien avant de tomber en ruines, les grands thermes publics à entrée gratuite cédèrent la place, dès le VIe siècle, à des installations balnéaires plus modestes, rattachées à des fondations religieuses, où l'entrée était payante » [45]. Si cette situation paraît s'être généralisée à partir du VIe siècle, notons cependant qu'Olympias possédait déjà de tels bains à la fin du IVe siècle. En outre, les thermes privés ouverts au public moyennant un droit d'entrée sont bien connus à Antioche dans l'Antiquité tardive [46] et à Rome pendant toute la période impériale [47]. Par ailleurs, le rôle tout particulier des constructions religieuses dans la constitution des *oikoi* a été ainsi décrit par G. Dagron : « les *Patria* montrent par un très grand nombre d'exemples que l'οἶκος privé ne devient véritablement quartier que par la fondation d'un établissement charitable ou cultuel, beaucoup plus rarement d'un "palais" ou d'un bain » [48].

LES CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

Nos sources laissent entrevoir que quelques-uns de ces biens changèrent de propriétaires. Le passage du domaine (προάστειον) du patrice Ardabur (sous Marcien) entre les mains du *clarissimus* Hierius et de son fils Anthemius (sous Justinien) n'est qu'allusivement connu par la *Novelle* 159 [49], mais il dut relever d'un banal achat car l'acquéreur est d'un niveau social inférieur au détenteur originel. Dans le cas de Jean de Cappadoce, Marcellinus comes [50] rapporte clairement que sa maison fut donnée par Justinien à Bélisaire à l'occasion de son exil en Égypte. Nous connaissons d'autres cas de confiscation par Justinien. Le neveu d'Anastase Probus perdit ses biens après la révolte Nika mais ils lui furent rendus [51]. Le patrice Eulogius, s'il a bien existé, les perdit définitivement dans les mêmes circonstances [52]. L'ancien préfet du prétoire Eugenius vit son *oikos* confisqué en 560 sans que l'on sache à qui il fut donné [53]. Les autres cas connus remontent au règne de Maurice. Nous avons la chance, grâce à Jean d'Éphèse [54], de saisir la manière dont cet empereur a distribué à divers membres de sa famille des biens ayant appartenu à Pierre Barsymès, ministre de Justinien, et à Marcellus, frère de Justin II. En outre, les *Patria* indiquent que le même Maurice a donné à sa belle-mère Anastasie le palais de Sophie, épouse de Justin II, ce qui rappelle le destin des biens du frère de ce même empereur [55]. La maigreur de la documentation permet quand même de mettre en valeur le rôle central des empereurs dans la distribution des biens fonciers, non seulement en ce qui concerne la famille impériale, mais aussi en faveur de l'élite sénatoriale [56]. On a l'impression que les empereurs disposent d'un jeu de biens dont ils usent au gré de leurs priorités politiques.

CONCLUSION

Il faut pour conclure évoquer plus largement les relations entre l'empereur et les fortunes sénatoriales. Certains des biens détenus par des membres de la famille impériale ou même par de simples sénateurs appartiennent en fait à l'empereur, qui les distribue selon son bon vouloir. La limite peut être ainsi ténue entre un *oikos* sénatorial, éventuellement prélevé sur la fortune impériale [57], et un bien impérial, une *domus divina*, toujours géré par un membre de l'élite sénatoriale [58]. Les biens présents dans la capitale et encore davantage ceux des faubourgs concernent prioritairement l'élite de la cour, l'entourage impérial. En dehors des membres de la famille impériale, on a noté la place toute particulière des patrices, consuls,

[45] Magdalino 1996, p. 31.

[46] Saliou 2000, p. 804. Signalons que le bain (πριβάτον) possédé par Ardabur à Daphné, dans la banlieue d'Antioche, renvoie au personnage connu à Constantinople par la *Novelle* 159 (texte qui mentionne aussi l'un de ses biens à Antioche sans que l'on sache s'il s'agit de la villa où a été retrouvée l'inscription sur mosaïque évoquant le bain).

[47] Dubouloz 2011, p. 50 (juriste Papinien de la première moitié du IIIe siècle), p. 81 (Frontin sous Trajan, à propos du privilège de raccordement au réseau public d'adduction), p. 168 n. 34 (inscription mentionnant la location du *balneum* des *praedia* de Iulia Felix à Pompéi), p. 272-273 (juriste Scaeuola de la seconde moitié du IIe siècle, au sujet d'un citoyen de Tibur dont les héritiers doivent ouvrir gratuitement au public leur bain privé).

[48] Dagron 1977, p. 8-9.

[49] *Novelle* 159 (555), p. 736.

[50] Marcellinus comes, *Chronique*, add. a. 544.

[51] Malalas, *Chronique*, XVIII, 80, p. 403.

[52] *Vie de Daniel le Scétiote*, 9.

[53] Théophane, *Chronographie*, p. 235.

[54] Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 5, 18.

[55] *Patria*, III, 125, p. 256.

[56] Cheynet 1991, p. 210 : « Il est avéré en tout cas que les empereurs conservèrent toujours une responsabilité primordiale dans la constitution et le maintien des plus hautes fortunes de l'Empire, ce qui était un remarquable instrument de pouvoir à leur disposition ».

[57] Sur la concession des biens de la *res privata*, voir Delmaire 1989a, p. 622-623.

[58] Voir Kaplan 1986 avec en annexe une « prosopographie sommaire des curateurs ».

préfets du prétoire, préfets de Constantinople et maîtres des milices. Il est sûr que les sources s'intéressent prioritairement à cette mince élite, mais il est également logique que cette dernière soit avantagée dans l'accès aux biens fonciers proches du palais. Il est à signaler que les biens de la famille impériale créent, à la fois en ville et dans les faubourgs, une véritable polarisation de l'espace, qui oriente la localisation de l'ensemble des propriétés sénatoriales. Enfin, il faut souligner que les biens aristocratiques constituent souvent des *oikoi*, qui endossent une vocation publique, qu'elle soit religieuse, charitable ou balnéaire. Au cours des Ve et VIe siècles, certaines des prérogatives impériales ont été ainsi de plus en plus assurées par les fortunes sénatoriales, dont l'empereur garde par ailleurs largement le contrôle. De la sorte, la structure des biens fonciers sénatoriaux aide à comprendre l'évolution qui conduit du Sénat romain à la cour impériale byzantine. ■

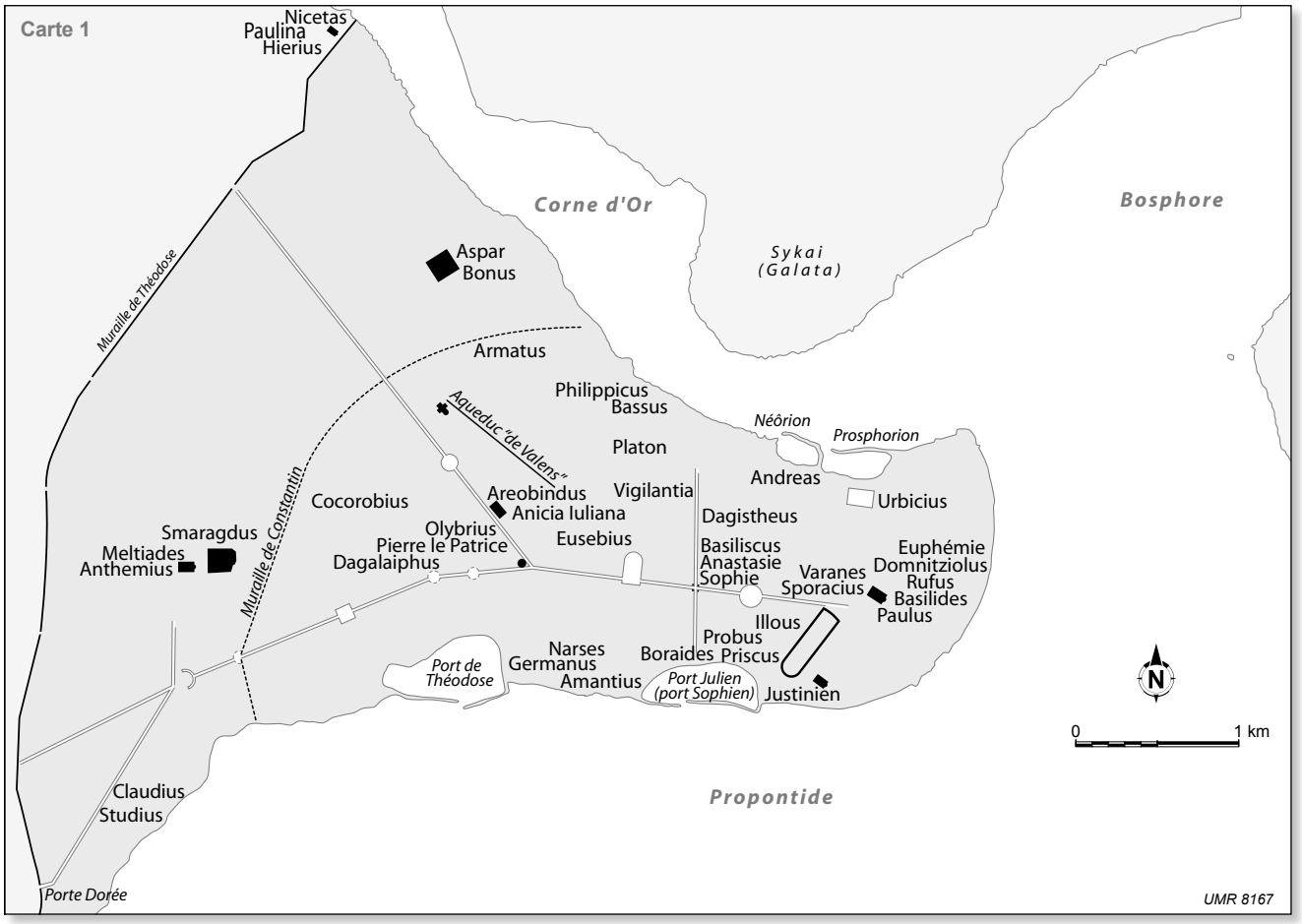

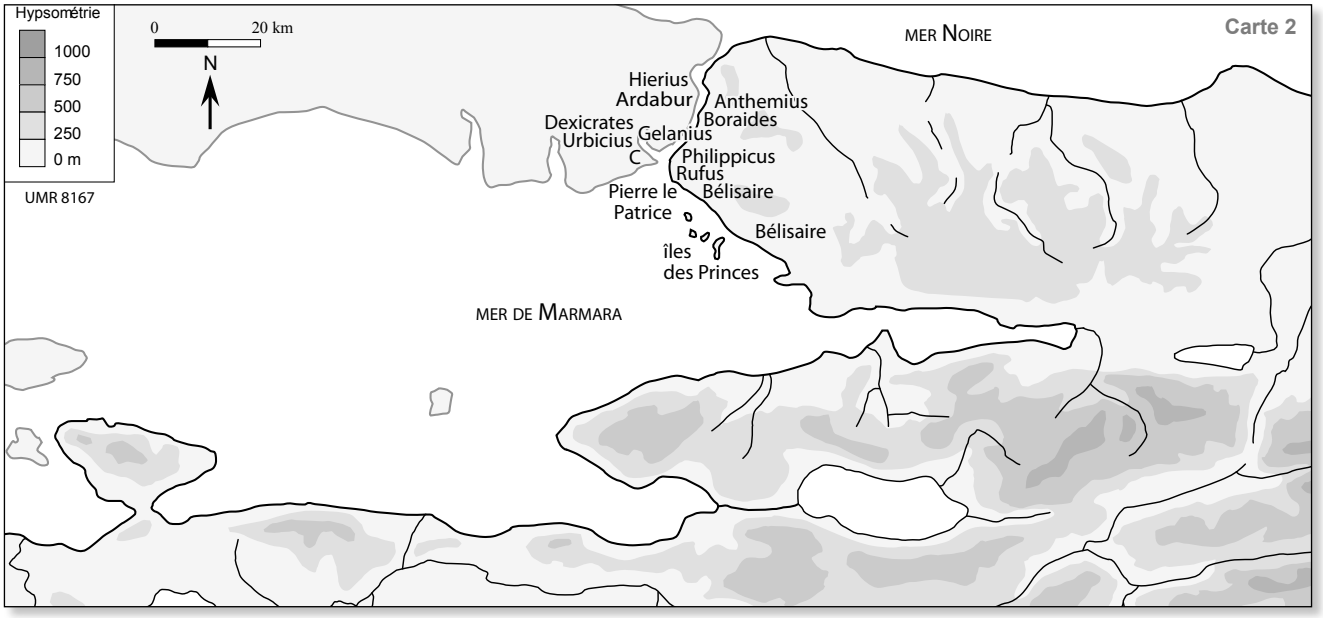

ANNEXE PROSOPOGRAPHIQUE [59]

▪ Aetherius

PLRE IIIA : **Aetherius** 2

Patrice, *curator divinae domus Antiochi* en 560-565.

Gedeon 1893, p. ρξστ' : borne de limite de propriété des environs de Constantinople : ὅροι διορίζοντες τὰ δίκαια τοῦ Ὀρφανοτροφίου καὶ Αἰθερίου τοῦ ἐνδοξοτάτου κουράτορος τῶν ἐμφυτευθέντων αὐτῷ τόπων : « Bornes délimitant les biens de l'Orphelinat et d'Aetherius le très glorieux curateur des lieux dont il est emphytéote ».

Il est difficile de comprendre comment Aetherius pouvait détenir à bail emphytéotique une partie de la maison divine, sans doute celle d'Antiochus, dont il était curateur.

▪ Amantius

PLRE II : **Amantius** 4

Praepositus sacri cubiculi en 518.

Patria, III, 96, p. 249 : Ὅτι τὰ Ἀμαντίου καλούμενα οἶκος ἦν Ἀμαντίου παρακοιμωμένου ἐν τοῖς χρόνοις τοῦ Δικόρου· κἀκεῖνος ἔκτισεν τὸν ἅγιον Θωμᾶν : « Ce que l'on appelle *ta Amantiou* était l'*oikos* du *parakoimômenos* Amantius au temps du Dikoros [Anastase] ; et celui-là bâtit l'église Saint-Thomas ».

Le terme de *parakoimômenos* pour qualifier Amantius est un anachronisme, mis pour *praepositus sacri cubiculi*.

Anthologie grecque, I, 5, p. 14 : « Tu as élevé à Dieu cette demeure (οἶκον), Amantius, au milieu de la mer, en luttant contre les flots toujours agités. Ni le Notos ni Borée n'ébranleront ton palais auguste que protège ce temple divin. Puisses-tu vivre de longs jours ; car tu as su à la Nouvelle Rome, en te lançant dans la mer, donner un éclat plus grand » (trad. P. Waltz).

Zonaras, *Histoires*, XIV, 5, 6, p. 266 (sur le règne de Justin Ier) : ὁ Ἀμάντιος (...) οὗτος τὸν ναὸν τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Θωμᾶ ἐδομήσατο· διὸ καὶ τὴν κλῆσιν ἐκείνου σώζει, τοῦ Ἀμαντίου καλούμενος : « Cet Amantius construisit le temple du saint apôtre Thomas : c'est pourquoi il préserve son nom, étant appelé d'Amantius ».

Janin 1964, p. 307-308 ; Janin 1969, p. 248-250 ; Berger 1988, p. 596-597 (n° 181).

L'église Saint-Thomas est située à l'ouest du port Sophien au bord de la mer.

▪ Anastasie

PLRE IIIA : **Aelia Anastasia** (Ino) 2

Épouse de Tibère II.

Patria, III, 125, p. 256 : Τὰ δὲ παλαιὰ παλάτια τῶν Σοφιῶν ἀνήγειρεν Μαυρίκιος ὁ βασιλεὺς εἰς ὄνομα Ἀναστασίας, τῆς πενθερᾶς αὐτοῦ, γυναικὸς δὲ Τιβερίου : « L'empereur Maurice bâtit l'ancien palais de *ta Sophiôn* au nom de sa belle-mère Anastasie, épouse de Tibère ».

Janin 1964, p. 308 ; Berger 1988, p. 435-438 (n° 99).

Les *Sophianai* sont situés sur la Mésè près de *ta Dareiou* et de *ta Basiliskou*.

▪

[59] Pour la plupart des personnages, on a renvoyé à sa notice dans la *PLRE* en respectant la façon de désigner le rang sénatorial : **illustris**, SPECTABILIS, *CLARISSIMVS*. Sauf exception, on n'a mentionné que les titres les plus élevés des personnages. Les dates des titres sont celles de leurs (premières) attestations : elles ne préjugent pas d'un port plus long par les personnages. Sont ensuite évoquées les sources concernant leurs biens fonciers ; quand des sources médiévales répètent les données des sources antiques, elles ne sont en général pas indiquées ; dans quelques très rares cas les sources ne sont pas mentionnées car elles sont tardives et difficiles à interpréter (on a alors renvoyé à des études). Sauf mention contraire, toutes les traductions sont les nôtres. Viennent enfin des éléments bibliographiques et la localisation.

▪ Anatolius

PLRE IIIA : **Anatolius** 7

Consul honoraire et *curator domus divinae* en 557.

Agathias, *Histoires*, V, 3, 11, p. 168 (séisme de 557 à Constantinople) : « Cet Anatolius dormait dans sa chambre habituelle (ἐν τῷ εἰθισμένῳ θαλάμῳ) ; des plaques de marbre élégamment disposées étaient fixées à la cloison près de sa couche, telles qu'en font appliquer contre leurs murs, pour faire montre de leur luxe et de leur magnificence, ceux qui se plaisent outre mesure à des ornements superflus et inutiles. Une lourde plaque, arrachée et projetée par le séisme, tombe sur sa tête et la brisa (…) » (trad. Maraval 2007, p. 228).

▪ Andreas

PLRE II : *ANDREAS LAUSIACUS* 10

Cubicularius en 518.

Malalas, *Chronique*, XVIII, 135, p. 424 (mai 562) : τὴν οἰκίαν τὴν λεγομένην τῶν Ἀνδρέου τὴν οὖσαν ἐν τῷ νεωρίῳ : « (ils incendièrent) la maison dite de *ta Andreou* située au Neôrion ».

La maison d'Andreas est située au Neôrion.

▪ Anicia Juliana

PLRE II : **Anicia Iuliana** 3

Épouse d'Areobindus.

Malalas, *Chronique*, XVI, 19, p. 334 (512) : καὶ ἐλθόντες εἰς τὰ Ἰουλιανῆς τῆς ἐπιφανεστάτης πατρικιάς ἔκραζον διὰ τὸν ἄνδρα αὐτῆς· Ἀρεόβινδον βασιλέα τῇ Ῥωμανίᾳ : « et ils se rendirent chez Iuliana [à *ta Ioulianès*], patricienne très illustre, et chantèrent à l'intention de son mari : Areobindus empereur de l'État romain ».

Janin 1964, p. 360-361 ; Berger 1988, p. 510-512 (n° 135).

Iuliana est la fondatrice de l'église Saint-Polyeucte, dont des ruines ont été retrouvées à droite de la Mésè quand on va du Philadelphion au forum de Marcien, à peu près à mi-chemin.

La maison de Iuliana était donc certainement située dans ce secteur, une localisation renforcée par deux autres indices. D'une part, l'*oikos* d'Olybrius, père de Iuliana, se situe entre le Philadelphion et les Saints-Apôtres ; or il s'y trouve une église Sainte-Euphémie commencée par sa belle-mère Eudoxia (fille de Théodose II), embellie par Olybrius et son épouse Placidia, puis par leur fille Anicia Iuliana. D'autre part, l'*oikos* d'Areobindus, époux de Iuliana, est situé dans le quartier des Constantinianae, au nord-ouest de Saint-Polyeucte, entre l'aqueduc de Valens et la Mésè.

▪ Anthemius

PLRE II : **Anthemius** 3

Maître des milices en 454-467, consul en 455, patrice en 455-467, empereur d'Occident en 467-472.

1.Constantinople

Patria, III, 106, p. 251 : Τὰ δὲ Ἀνθημίου οἶκος ἦν Ἀνθημίου μαγίστρου ἐν τοῖς χρόνοις Μαρκιανοῦ τοῦ βασιλέως· (…) Ἐκεῖσε γὰρ καὶ γηροκομεῖον καὶ ναὸν ἀνήγειρεν τὸν αὐτοῦ οἶκον καὶ λοῦμα : « *Ta Anthemiou* était l'*oikos* du *magister* Anthemius au temps de l'empereur Marcien ; (…) là [à Constantinople] en effet il fit de son propre *oikos* avec son bain, un hospice et une église ».

Chronique Pascale, p. 591 (année 454) : Τούτῳ τῷ ἔτει βασιλεύοντος Ἀνθήμιου ἐν Ῥώμῃ ἐκτίσθη ὑπ' αὐτοῦ ὁ οἶκος τοῦ ἁγίου Θωμᾶ, πλησίον τοῦ Βοραιδίου, ἐπιλεγόμενον τὸ Ἀποστολεῖον : « Cette année, quand Anthemius était empereur à Rome, l'église de Saint-Thomas, appelée l'Apostoleion, fut fondée par lui près du Boraidion ».

Chronique Pascale, p. 598 (année 468, consulat d'Anthemius *augustus* seul) : Οὗτος Ἀνθήμιος δομεῖται τὸν οἶκον τοῦ ἁγίου Θωμᾶ τοῦ ἀποστόλου, τὰ λεγόμενα Ἀνθημίου, πλησίον τῶν Βορράϊδου : « Cet Anthemius construisit l'église de Saint-Thomas, l'apôtre, appelée celle d'Anthemius, près du quartier du Borraidon ».

Janin 1964, p. 483 ; Janin 1969, p. 251, 553 ; Berger 1988, p. 507-508 (n° 132).

L'église Saint-Thomas *ta Anthemiou* est située à l'ouest de l'église de Saint-Mokios, près de *ta Olympiou* et de *ta Kyrou*.

2. Rive asiatique du Bosphore

Janin 1964, p. 483.

Ta Anthemiou est situé sur la rive asiatique du Bosphore, à côté du Boraidion, près de Kanlica, à peu près à mi-chemin entre Constantinople et la mer Noire.

▪ Apion

PLRE IIIA : **Fl. Strategius Apion Strategius Apion** 3

Consul en 539, patrice.

Malalas, *Chronique*, XVIII, 135, p. 423 (mai 562) : (...) καὶ κατερχομένων τὸν ἔμβολον τῶν Μοσχιανοῦ μετὰ παραφυλακῆς, ἐξαίφνης ὑβρισθέντες οἱ αὐτοὶ Πράσινοι ἔκ τινων τῶν τῆς οἰκίας τῆς λεγομένης τῶν Ἀππίωνος (...) : « [tandis que les Verts] descendaient le portique de Moschianus avec une garde, ils furent soudain insultés par des personnes venant de la maison dite *ta Appiônos* ».

Janin 1964, p. 311.

Gascou 1985, p. 188-190, 197 : sa qualité de protopatrice voulait qu'il préside le Sénat en tant que doyen d'âge et donc qu'il réside à Constantinople, ce qui concorde avec la mention de sa maison.

▪ Ardabur

PLRE II : **Ardabur** iunior 1

Consul en 447, *magister militum per Orientem* vers 453-466, patrice au moins à partir de 453.

Novelle 159(555), p. 736 : τὸ προάστειον τὸ ἐν τῷ ἄκρῳ τοῦ κόλπου τοῦ Σωσθενίου τό ποτε κατὰ Ἀρδαβούριον τὸν τῆς ἐνδόξου μνήμης : « Le domaine situé sur la hauteur du golfe de Sôsthenion et qui appartenait auparavant à Ardabur de glorieuse mémoire ».

▪ Areobindus

Fl. Areobindus Dagalaiphus Areobindus 1

Époux d'Anicia Iuliana.

Magister militum per Orientem vers 503-505, consul en 506.

Candidat au trône impérial de la foule chalcédonienne de Constantinople en 512.

Malalas, *Chronique*, XVI, 19, p. 334 (512) : καὶ ἐλθόντες εἰς τὰ Ἰουλιανῆς τῆς ἐπιφανεστάτης πατρικιάς ἔκραζον διὰ τὸν ἄνδρα αὐτῆς· Ἀρεόβινδον βασιλέα τῇ Ῥωμανίᾳ· « et ils se rendirent chez Iuliana [à *ta Ioulianès*], patricienne très illustre, et chantèrent à l'intention de son mari : Areobindus empereur de l'État romain » ; Areobindus fuit et se cache à Pérama (en face de Galata).

Patria, III, 59, p. 237-238 : Τὴν ὑπεραγίαν θεοτόκον τὰ Ἀρεοβίνδου ἀνήγειρεν Πέτρος μάγιστρος καὶ κουροπαλάτης ὁ ἀδελφὸς Μαυρικίου τοῦ βασιλέως, ἐπεὶ Ἀρεοβίνδου οἶκος ἦν ἐκεῖσε, δι᾽ ὅν καὶ ἔλαβεν ὁ τόπος τὴν προσηγορίαν, ἐν τοῖς χρόνοις Ἰουστίνου τοῦ κρατίστου τοῦ Θρᾳκός· καὶ μετὰ ϛβ΄ χρόνους ἀπ᾽ ἐκείνου τοῦ Ἀρεοβίνδου ἐκτίσθη ἡ ἐκκλησία καὶ τὸ λοῦμα : « Le *magister* et curopalate Pierre, frère de l'empereur Maurice, bâtit l'église de la très sainte Théotokos dite *ta Areobindou*, car se trouvait là l'*oikos* d'Areobindus, duquel le lieu reçut aussi son appellation, au temps du puissant Justin le Thrace [Justin Ier] ; et 92 ans après feu Areobindus fut fondée une église avec un bain ».

Théophane, *Chronographie*, p. 277, évoque les constructions de Pierre frère de Maurice en 598, donc l'*oikos* d'Areobindus peut être placé 92 ans auparavant en 506, ce qui correspond exactement à la date de son consulat, et ne se situe donc pas sous Justin Ier mais sous Anastase.

Janin 1964, p. 313-314 ; Janin 1969, p. 157 ; Berger 1988, p. 512-513 (n° 137).

L'*oikos* d'Areobindus est situé dans le quartier des Constantinianae, au nord-ouest de Saint-Polyeucte, entre l'aqueduc de Valens et la Mésè.

▪ Armatus

PLRE II : **Armatus**

Neveu de Vérine (épouse de Léon Ier et sœur de Basiliscus)

Magister militum praesentalis vers 475, consul en 476, patrice.

Patria, III, 61, p. 238 : Τὰ δὲ Ἀρματίου οἶκος ἦν Ἀρματίου μαγίστρου ἐν τοῖς χρόνοις Ζήνωνος τοῦ Κωδισαίου τοῦ καὶ προδόσαντος τὸν στρατὸν τοῦ Βασιλίσκου καὶ ἀναιρεθέντος προτροπῇ Ζήνωνος εἰς τὸν κοχλίαν τὸν ἀνερχόμενον εἰς τὸ κάθισμα τοῦ Ἱπποδρομίου : « *Ta Armatiou* était l'*oikos* du *magister* Armatius au temps de Zénon Kôdisaios ; il trahit l'armée de Basiliscus et, sur ordre de Zénon, fut mis à mort dans le *konchlion* (escalier en colimaçon) qui conduit au *kathisma* (loge) de l'hippodrome ».

D'autres sources confirment la trahison de Basiliscus par Armatus mais pas la mise à mort de ce dernier dans de telles conditions.

Janin 1964, p. 314 ; Janin 1969, p. 157 ; Berger 1988, p. 497-499 (n° 127).

L'église de la Théotokos *ta Armatiou* avec l'hospice et le bain remontent au règne de Maurice.

L'*oikos* d'Armatus est situé au sud-est de la citerne d'Aspar, de l'autre côté de la muraille de Constantin.

▪ Aspar

PLRE II : **Fl. Ardabur Aspar**

Magister militum en 431-471, consul en 434, patrice en 451.

Patria, II, 71, p. 188 : Ὁ δὲ οἶκος τοῦ Ἄσπαρος : « L'*oikos* d'Aspar ».

Janin 1964, p. 316 ; Berger 1988, p. 611-613 (n° 188).

Si la citerne d'Aspar est très bien localisée, il n'est pas évident *a priori* que l'*oikos* du même personnage ait été situé dans le même secteur. Néanmoins les cas de Bonus et Illous, détenteurs d'un *oikos* et éponymes d'une citerne, tendent à montrer que les localisations convergent, d'autant qu'il est probable que la citerne de Bonus était anciennement celle d'Aspar : en fut-il de même pour l'*oikos* ?

▪ Basilides

PLRE IIIA : **Basilides**

Préfet du prétoire d'Orient en 528, patrice en 528, préfet du prétoire d'Illyricum en 529, *quaestor sacri palatii* en 532, maître des offices en 536-539, consul honoraire en 536.

Patria, III, 205, p. 279 : τὰ δὲ Βασιλίδου οἶκος ἦν πατρικίου Βασιλίδου καὶ κυαίστορος τοῦ μεγάλου Ἰουστινιανοῦ : « *Ta Basilidou* était l'*oikos* du patrice Basilides questeur de Justinien le Grand ».

Janin 1964, p. 298-299, 318 ; Berger 1988, p. 430-432 (n° 97).

L'*oikos* de Basilides est situé immédiatement à l'est de Sainte-Sophie.

▪ Basiliscus

PLRE II : **Fl. Basiliscus** 2

Frère de Vérine (épouse de Léon Ier)

Magister militum vers 464-468, consul en 465, patrice, empereur en 475-476.

Patria, III, 124, p. 255 : Τὰ δὲ Βασιλίσκου οἶκος ἦν πρότερον Βασιλίσκου πατρικίου (…), τοῦ ἀδελφοῦ Βηρίνης· καὶ βασιλεύσας ἐποίησεν τὸν οἶκον αὐτοῦ παλάτια : « *Ta Basiliskou* était auparavant l'*oikos* du patrice Basiliscus (…), frère de Vérine ; et, quand il devint empereur, il transforma l'*oikos* en palais ».

Janin 1964, p. 123, 319-320 ; Berger 1988, p. 433-435 (n° 99).

L'*oikos* de Basiliscus se situe au nord-ouest du forum de Constantin.

▪ Bassus

PLRE IIIA : **Bassus** 2

Patrice sous Justinien.

Patria, III, 50, p. 235 : Τὰ δὲ Βάσσου ἀνήγειρεν Βάσσος πατρίκιος, ἐπειδὴ ὁ οἶκος αὐτοῦ ἐκεῖ ἦν, ἐν τοῖς χρόνοις Ἰουστινιανοῦ τοῦ κτίτορος τῆς ἁγίας Σοφίας : « Le patrice Bassus bâtit *ta Bassou*, car son propre *oikos* se trouvait là, au temps de Justinien, le constructeur de Sainte-Sophie ».

Janin 1964, p. 320 ; Berger 1988, p. 456-458 (n° 108).

L'*oikos* de Bassus est situé à l'est du Zeugma, entre *ta Karpianou* et Oxeia.

▪ Bélisaire

PLRE IIIA : **Fl. Belisarius** 1

Magister militum per Orientem 529-551, patrice, consul en 535.

1.Panteichion

Procope, *Guerre contre les Goths*, III, 35, 4 (533) : ἦν τις Βελισαρίῳ κλῆρος ἐν Βυζαντίων τῷ προαστείῳ ὃ δὴ Παντείχιον μὲν ὀνομάζεται, κεῖται δὲ ἐν τῇ ἀντιπέρας ἠπείρῳ : « Bélisaire avait un bien dans le faubourg de Byzance qui porte le nom de Panteichion et qui est situé sur la rive opposée ».

Cette terre se composait au moins de vignes. Selon Procope, leur raisin aurait produit du vin en excès, ce qui passait pour un présage des futurs succès de Bélisaire avant qu'il ne s'embarque contre les Vandales en 533.

Bélisaire possédait en 533 une propriété héritée (κλῆρος) à Panteichion sur la rive asiatique du Bosphore.

2.Rufinianae

Procope, *Guerre contre les Perses*, I, 25, 21 (541) : Procope évoque en ces termes un trajet de l'épouse de Bélisaire Antonina : ἐν τῷ προαστείῳ γένηται (ὃ δὴ Ῥουφινιαναὶ μὲν ὀνομάζεται, Βελισαρίου δὲ ἴδιον ἐτύγχανεν ὄν) : « Elle est arrivée dans le domaine (appelé Rufinianae qui était le bien privé de Bélisaire) ».

Bélisaire possédait en 541 le domaine des Rufinianae, proche de Panteichion.

3.Maison urbaine

Marcellinus comes, *Chronique*, add. a. 544 : *In Oriente Belisario constituto exulatur Iohannes ex consule ordinario patricius atque praefectus praetorio et domus eius datur Belisario* : « Quand Bélisaire était installé en Orient, Jean le patrice, ex consul ordinaire et préfet du prétoire fut exilé et sa maison fut donnée à Bélisaire ».

Janin 1964, p. 136, 502.

▪ Bonus

PLRE IIIA : **Bonus** 5

Patrice en 622-626.

Patria, II, 72, p. 189 : Τὴν δὲ Βώνου κινστέρναν ἔκτισε Βῶνος πατρίκιος ἀνελθὼν ἀπὸ Ῥώμης καὶ ἐσκέπασεν αὐτὴν διὰ κυλινδρικῶν θόλων. Ὁ δὲ οἶκος αὐτοῦ ἐκεῖσε ἦν· ὁ αὐτὸς δὲ ἦν ἐπὶ Ἡρακλείου βασιλέως : « Le patrice Bonus construisit la citerne de Bonus quand il vint de Rome et il la couvrit de voûtes cylindriques. Son propre *oikos* se trouvait là ; il vivait lui-même sous l'empereur Héraclius ».

La mention d'une venue de Bonus de Rome à Constantinople est douteuse.

Janin 1964, p. 128-129, 206-207 ; Berger 1988, p. 613-615 (n° 189).

La citerne de Bonus est probablement à identifier à celle d'Aspar ; Bonus se serait alors borné à la couvrir de la manière qu'indiquent les *Patria*.

▪ Boraides

PLRE IIIA : Boraides

Cousin de Justinien, frère de Germanus.

1.Constantinople

Jean d'Antioche, fr. Roberto, p. 552, l. 21-23 (4 octobre 610) : ὁ δὲ Πρίσκος ἐδήλωσε συναχθῆναι τοὺς ἐξκουβίτορας εἰς τὰ Βοραΐδος εἰς τὸν ἱππόδρομον τοῦ οἴκου αὐτοῦ ἅμα τοῖς στρατιώταις Βουκελλαρίοις : « Priscus commit le méfait de rassembler les *excubitores* avec les soldats bucellaires à *ta Boraidos* dans l'hippodrome de son *oikos* ».

Janin 1964, p. 325-326.

Ta Boraidos est situé au nord du port Sophien.

2.Rive asiatique du Bosphore

Janin 1964, p. 484.

Le Boradion est situé sur la rive asiatique du Bosphore, près de Kanlica, à peu près à mi-chemin entre Constantinople et la mer Noire.

▪ Claudius
Patrice et questeur sous Basiliscus.
Patria, III, 90, p. 248 : Τὰ δὲ Κλαυδίου οἶκος ἦν Κλαυδίου πατρικίου καὶ κυαίστορος ἐν τοῖς χρόνοις Βασιλίσκου τοῦ βασιλέως· καὶ παλάτια ἀνήγειρεν ἐκεῖσε : « *Ta Klaudiou* était l'*oikos* du patrice Claudius, questeur au temps de l'empereur Basiliscus ; et en ce lieu il bâtit un palais ».
Janin 1964, p. 370-371 ; Berger 1988, p. 593 (n° 179) et p. 605-606 (n° 185).
L'*oikos* de Claudius est situé à Psamathia près du Stoudios.

▪ Cocorobius
PLRE IIIA : **Ioannes** *qui et* **Coccorobius** 45
Préfet de Constantinople en 550.
Patria, III, 198, p. 277 : ἡ μονὴ τὰ Κουκοροβίου : « Le monastère *ta Koukorobiou* ».
Janin 1964, p. 371 ; Berger 1988, p. 631-632 (n° 200).
Le monastère, d'époque médiévale, est situé dans la vallée du Lycus, proche du monastère de Libs, ce qui permet de localiser les biens de Ioannes Cocorobius.

▪ Dagalaiphus
PLRE II : **Fl. Dagalaiphus** 2
Père de Fl. Areobindus Dagalaiphus Areobindus 1.
Consul en 461, patrice en 475/476.
Vie de Daniel le Stylite, 80, p. 76 : τῆς οἰκίας τοῦ ἐνδοξοτάτου πατρικίου Δαγαλαΐφου (...) τῇ οἰκίᾳ αὐτοῦ πλησίον τοῦ Βοός : « La maison du gloriosissime patrice Dagalaiphus (...) sa maison près du Forum du Bœuf » (trad. Festugière 1961, p. 149).
La maison de Dagalaiphus est située près du forum du Bœuf.

▪ Dagisthaeus
PLRE IIIA : **Dagisthaeus** 2
Magister militum per Armeniam en 548-549.
Malalas, *Chronique*, XVIII, 17, p. 364 (518) : Ὁ δὲ αὐτὸς βασιλεὺς ἀνεπλήρωσε καὶ τὸ δημόσιον τὸ ἐν Κωσταντινουπόλει, ὃ ἤρξατο κτίζειν Ἀναστάσιος ὁ βασιλεύς, τὸ ἐπίκλην Δαγισθέου : « Cet empereur acheva le bain public situé à Constantinople que l'empereur Anastase avait commencé à construire et qui était dit de Dagistheus ».
Chronique Pascale, p. 618 : (...) τὸ δημόσιον λουτρόν (...) τὸ ἐν τοῖς Δαγισθαίου et Théophane, Chronographie, p. 176 : (...) τὸ δημόσιον λουτρὸν τὸ εἰς τὰ Δαγισθέου : « Le bain public situé à *ta Dagistheou* ».
Janin 1964, p. 331 ; Berger 1988, p. 439-442 (n° 101).
Ta Dagistheou est situé entre les forums de Constantin et Théodose sur le portique de Domninos perpendiculaire à la Mésè, vers le milieu du côté Est.
Dagistheus n'est pas le fondateur du bain mais possédait un bien à proximité.
Le maître des milices Dagisthaeus est attesté après le début de la construction du bain par Anastase, mais il a donné son nom au quartier, qui peut très bien être ainsi désigné par Malalas, la *Chronique Pascale* et Théophane.
L'attribution du quartier à l'otage goth Dagistheus, attesté en 479, n'est pas plausible, d'autant que l'une des sources, la *Chronique Pascale*, emploie la forme Δαγισθαίος, qui est utilisée par Procope pour le maître des milices. Il reste que ce dernier peut être le fils de l'otage goth.

▪ Dexicrates
PLRE II : **Fl. Dexicrates**
Patrice, consul en 503.
Avraméa 1987, p. 399-401 : plaque de marbre découverte dans la banlieue européenne de Constantinople, aux alentours de Küçük Köy : Ὅροι τῶν Καλαμούσου διαφέροντες Δεξικράτου [τοῦ] ἐνδοξ(οτάτου) πατρικίου κ(αὶ) Οὐρβικίου τοῦ ἐνδοξ(οτάτου) ἀπὸ πρεποσίτων [ἀ]πὸ ὑπάτων : « Bornes de *ta Kalamousou* appartenant à Dexicrates, le très glorieux patrice, et à Ourbikios, le très glorieux ex-préposite, ex-consul ».
Nous ignorons quel est le domaine appelé *ta Kalamousou*.

▪ Domnitziolus
PLRE IIIA : **Domnitziolus** 2
Neveu de Phocas.
Patrice et curopolate en 603-610, *magister militum per Orientem* en 604.
Vie de Théodore de Sykéon, 140 : (...) Δομνιτζίολος, ὁ ἐνδοξότατος πατρίκιος καὶ κουροπαλάτης (...) τὸν οἶκον αὐτοῦ ἐν Ἀρκαδιαναῖς : « Domnitziolus, le très glorieux patrice et curopalate (...) l'*oikos* de celui-ci aux Arcadianae ».
Janin 1964, p. 292-293.
L'*oikos* de Domnitziolus est situé aux Arcadianae.

▪ Eugenius
PLRE IIIA : **Eugenius** 1
Préfet du prétoire d'Orient en 548.
Théophane, *Chronographie*, p. 235 (560) : Εὐγένιος ὁ ἀπὸ ἐπάρχων (...) ἠγανακτήθη Εὐγένιος, καὶ ἐδημεύθη ὁ οἶκος αὐτοῦ : « L'ex préfet Eugenius (...) Eugenius fut disgracié et son *oikos* fut confisqué ».

▪ Eulogius
PLRE II : **Eulogius** 9
Préfet du prétoire honoraire et patrice en 525-532.
Vie de Daniel le Scétiote, 9 : Καὶ οὐσίαν ἠγόρασεν μεγάλην, καὶ λέγεται τὰ Αἰγύπτου μέχρι τῆς σήμερον : « Il acheta une vaste propriété, qui est appelée *ta Aigyptou* jusqu'à nos jours ».

Ce personnage, protagoniste de la sédition Nika en 532, n'est étrangement connu que par cette source hagiographique, mais la précision des données incite à retenir son existence.
Dagron 1977, p. 8.

▪ Euphémie
PLRE II : Euphemia 3
Sœur de Léon Ier.
Patria, II, 31, p. 167-168 : Ὁ δὲ λεγόμενος Πιττάκης στήλη ἐστὶν τοῦ μεγάλου Λέοντος τοῦ Μακέλλη, ἣν ἀνήγειρεν Εὐφημία ἡ τούτου ἀδελφή, διότι οἶκος ἦν αὐτης ἐκεῖσε : « Ce que l'on appelle le Pittakès est une statue du Grand Léon le boucher qui a été élevée par sa sœur Euphémie, parce que l'*oikos* de celle-ci se trouvait là ».
La statue de Léon Ier s'élevait aux Pittakia mais ce n'est pas elle qui est à l'origine du nom du quartier.
Janin 1964, p. 350, 413 ; Berger 1988, p. 394-396 (n° 81).
Les Pittakia sont situés au nord-est de Sainte-Sophie et de Sainte-Irène, sur la rue qui va de l'*augustaion* à l'acropole.

▪ Eusebius
PLRE IIIA : **Eusebius** 6
Patrice sous Justin II.
Patria, III, 110, p. 252 : Τὰ δὲ Εὐσεβίου Εὐσέβιος πατρίκιος ἔκτισεν ἐν τοῖς χρόνοις Ἰουστίνου καὶ Σοφίας τῆς Λωβῆς καὶ εὐσεβεστάτης : « Le patrice Eusebius bâtit *ta Eusebiou* au temps de Justin et de Sophie honteuse et pieuse ».
Janin 1964, p. 351 ; Berger 1988, p. 509 (n° 133).
Les biens d'Eusebius sont situés à proximité de *ta Kyrou*, au nord-ouest du forum de Théodose.

▪ Gelanius
PLRE II : GELANIVS
Castrensis en 460.
Vie de Daniel le Stylite, 25, p. 26 : οἱ φυλάσσοντες τὰς ἀμπέλους τοῦ προσπαρακειμένου ἀγροῦ τοῦ διαφέροντος Γελανίῳ, τῷ τηνικαῦτα καστρησίῳ τῆς θείας τραπέζης τοῦ εὐσεβεστάτου βασιλέως Λέοντος : « Les gardiens des vignes d'un champ voisin appartenant à Gelanius, alors intendant de la table sacrée du très pieux empereur Léon » (trad. Festugière 1961, p. 108-109).
Vie de Daniel le Stylite, 27, p. 27 : πορευθέντες εἰς τὴν πόλιν ἀνήγγειλαν τῷ Γελανίῳ τῷ κυρίῳ τῶν τόπων : « [Ils] allèrent à la ville annoncer la chose à Gelanius, propriétaire de ces lieux » (trad. Festugière 1961, p. 110).
Le domaine comprend des vignes ; Gelanius habite en ville.
Janin 1964, p. 468.
Le domaine est situé à Anaplous, juste au nord de Constantinople sur la rive européenne du Bosphore (à Arnavutköy).

▪ Germanus
PLRE II : **Germanus** 4
Cousin de Justinien, frère de Boraides.
Magister militum praesentalis, consul honoraire et patrice en 536-550.
ACO, IV, 1, p. 30 (553) : *Paulum religiosissimum episcopum secundae Iustinianae, qui habitat in domo Germani prope portum Caesarii* : « Paul le très religieux évêque de Justiniana Secunda qui habite dans la maison de Germanus près du port Césarien ».
Janin 1964, p. 354 ; Berger 1988, p. 746-747.
La maison de Germanus est proche du port Césarien. Elle se situe donc à proximité des biens de son frère Boraides, dont il a hérité. Il faut noter que Germanus est mort en 550, trois avant la visite de l'évêque de Iustiniana Prima, une cité d'Illyricum, région dont était originaire le cousin de Justinien.

▪ Hierius
PLRE II : **Hierius** 7 (père), **Alexander** 19, Anthemius 8, *CALLIOPIVS* 4 et **Constantinus** 17 (fils) ; **Hierius** 6 ; CALLIOPIVS 3.
Patrice et préfet du prétoire d'Orient en 494-496.
Le propriétaire Hierius peut être identifié à Hierius patrice et préfet du prétoire d'Orient en 494-496 pour plusieurs raisons : ils ont tous deux un parent Calliopius (fils pour le premier, parent pour le second) ; le fils du premier est titré *clarissimus* alors que le parent du second fut nommé par Hierius *comes Orientis* (une charge qui correspond au rang de *clarissimus*) ; la famille du premier possède aussi une maison à Antioche (transmise à son autre fils Constantinus), qui appartiendrait donc au frère d'un *comes Orientis* ; la famille du premier possède un *proasteion* appartenant auparavant à Ardabur, également possessionné à Antioche ; un Alexander fils de Hierius était associé à un groupe de patrices chargé à Beroia de la défense face aux Perses en 528 ; l'ampleur de la fortune constantinopolitaine est du niveau d'un patrice et préfet du prétoire. Il reste à se demander pourquoi la *Novelle* 159 ne reprend pas les titres des personnages : il est possible que les fonctions détenues sous Anastase n'aient pas été rappelées dans un texte datant de Justinien.
Novelle 159 (555), p. 736, l. 17-31 : Le testament du défunt Hierius désigne ses héritiers : Κωσταντῖνον μὲν τὸν λαμπρότατον (...) οἰκίαν (...) καὶ τὸ προάστειον τὸ ἐν τοῖς Κωπαρίοις (...) Ἀνθέμιον δὲ τὸν γλυκύτατον τὸ προάστειον τὸ ἐν Βλαχέρναις τὸ κατὰ Εὐγένιον καὶ Ἰουλιανὸν τοὺς τῆς ἐνδόξου μνήμης καὶ τὸ προάστειον τὸ ἐν τῷ ἄκρῳ τοῦ κόλπου τοῦ Σωσθενίου τό ποτε κατὰ Ἀρδαβούριον τὸν τῆς ἐνδόξου μνήμης, Καλλιόπιον δὲ τὸν λαμπρότατον τὸ προάστειον τὸ Βυθάριον ἤτοι

τοῦ Φιλοθέου, καὶ Ἀλέξανδρον τὸν λαμπρότατον τὸ προάστειον τὸ ἐν τοῖς Βενέτοις (...) : « Au *clarissimus* Constantin (…) une maison (…) et le domaine situé à *ta Kôparia* (…) Au très heureux Anthemius le domaine situé aux Blachernes qui appartenait à Eugenius et Iulianus de glorieuse mémoire et le domaine situé sur la hauteur du golfe de Sôsthenion qui appartenait auparavant à Ardabur de glorieuse mémoire. Au *clarissimus* Calliopius le domaine de Bytharion autrement dit de Philothée. Et au *clarissimus* Alexandre le domaine des Benetoi ».
L'un des domaines se trouve à Sôsthenion, au centre du Bosphore, côté européen.
Janin 1964, p. 479.
Novelle 159 (555), p. 738, l. 1-12 : bien légué par Hierius à son fils Constantinus et au fils de ce dernier le *clarissimus* Hierius :
(...) τὰ Κωπάρια (…) τὸ ἀυτὸ προάστειον μετὰ τῶν ὄντων ἐν αὐτῷ πραιτωρίων καὶ σκαλῶν πασῶν καὶ τῶν μισθουμένων εἴτε ἔνδον τῆς πύλης εἴτε ἔξω τῆς πύλης οἰκημάτων καὶ ἐργαστηρίων καὶ τοῦ λουτροῦ καὶ τῶν κήπων τῶν τε ἔνδον καὶ τῶν ἔξω τοῦ τείχους καὶ τοῦ ἱπποδρόμου καὶ τοῦ ἐν αὐτῷ κήπου καὶ κινστέρνης (…) : « *Ta Kôparia* (…) ce domaine avec les palais qui s'y trouvent et tous les ports, les locaux et ateliers loués à l'intérieur comme à l'extérieur de la porte, les bains, les jardins situés dans l'enceinte comme en dehors, l'hippodrome, ainsi que le jardin qu'il renferme, la citerne ».
Kaplan 1992, p. 147-148.

▪ Illous
PLRE II : **Illus** 1
Maître des offices en 477-481, patrice en 477, consul en 478, *magister militum per Orientem* en 481-483.
Patria, III, 33, p. 227 : Ὅτι τὰ καλούμενα Ἴλλου ὁ ἅγιος Ἰωάννης οἶκος ἦν Ἴλλου μαγίστρου πολλὰς ἀρχὰς διανύσαντος μετὰ πολλῆς δόξης ἐν τοῖς χρόνοις τοῦ Λέοντος Μακέλλη καὶ Ζήνωνος : « L'église Saint-Jean dénommée *ta Illou* était l'*oikos* du *magister* Illus qui occupa de nombreux postes de pouvoir avec une grande gloire au temps de Léon le boucher et de Zénon ».
Une basilique a été reconstruite par Illous en 478 : Jean d'Antioche, fr. Mariev, p. 426, l. 8-9 : πρὸς τὴν ἐπανόρθωσιν τῆς βασιλικῆς ἐσπουδακότος στοᾶς : « il s'est montré zélé dans la restauration de la *stoa basilikè* ».
Théophane, *Chronographie*, p. 176, affirme à propos de Justinien : τὸ μεσίαυλον τῆς βασιλικῆς Ἴλλου κιστέρναν μεγάλην ἐποίησεν : « il transforma en grande citerne la cour intérieure de la basilique d'Illus ».
Janin 1964, p. 37, 157, 176-177 ; Janin 1969, p. 416 ; Berger 1988, p. 559-562 (n° 161-162).
L'église Saint-Jean *ta Illou* était située entre le forum de Constantin et l'hippodrome. Or cette localisation est précisément celle de la citerne-basilique. Donc la basilique construite par Illous était certainement une construction présente sur une partie de son *oikos*.

▪ Jean de Cappadoce
PLRE IIIA : **Fl. Ioannes** 11
Préfet du prétoire d'Orient en 531-541, consul honoraire et patrice en 535, consul en 538. Marcellinus comes, *Chronique*, add. a. 544 : *In Oriente Belisario constituto exulatur Iohannes ex consule ordinario patricius atque praefectus praetorio et domus eius datur Belisario* : « Quand Bélisaire était installé en Orient, Jean le patrice, ex consul ordinaire et préfet du prétoire fut exilé et sa maison fut donnée à Bélisaire ».

▪ Justinien
PLRE II : **Fl. Petrus Sabbatius Iustinianus** 7
Neveu de Justin Ier.
Magister militum praesentalis en 520-527, consul en 521, patrice.
Procope, *Édifices*, I, 4, 1 : (…) τὴν βασιλέως αὐλήν, ἣ Ὁρμίσδου τὸ παλαιὸν ἐπώνυμος ἦν· ταύτην γὰρ οἰκίαν αὐτοῦ ἰδίαν Παλάτιον εἶναι δοκεῖν τε καὶ πρέπειν τῷ μεγαλοπρεπεῖ τῆς οἰκοδομίας διαπραξάμενος, ἐπειδὴ αὐτοκράτωρ κατέστη Ῥωμαίοις, τοῖς ἄλλοις βασιλείοις ἐνῆψεν : « (…) [le] Palais impérial qui jadis portait le nom d'Hormisdas. Justinien s'était employé à ce que cette résidence, dont il avait fait sa demeure personnelle, passât pour un palais et se distinguât par la magnificence de sa construction, et quand il était devenu empereur des Romains, il l'avait rattachée aux autres palais » (trad. Roques 2011, p. 85).
Janin 1964, p. 137 ; Berger 1988, p. 566-568 (n° 165).
Le palais de Justinien est l'ancien palais d'Hormisdas, à l'est du port Sophien.

▪ Marcellus
PLRE IIIB : **Marcellus** 5
Frère de Justin II.
Maître des milices en 544, patrice en 565.
Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 5, 18 : « La totalité des biens du grand patrice Marcellus, frère du défunt empereur Justin, qui n'était pas moins grande que les domaines impériaux, c'est-à-dire ses maisons et ses biens fonciers, l'or et l'argent, la garde-robe, et tous les biens dont il disposait partout sans exception » (trad. C. Fauchon).

▪ Marinus
PLRE II : **Marinus** 7
Préfet du prétoire sous Anastase.
Marcellinus comes, *Chronique*, a. 512 : sa maison (*domus*) est incendiée lors de l'émeute.

Malalas, *Chronique*, XVI, 19, p. 333 (512) : καὶ ἀπελθόντες εἰς τὰ Μαρίνου τοῦ Σύρου τοῦ ἀπὸ ἐπάρχων ἔκαυσαν τὸν οἶκον αὐτοῦ : « ils se rendirent chez Marinus [à *ta Marinou*] le Syrien l'ex préfet et incendièrent son *oikos* ».
Janin 1964, p. 385.

▪ Maxentianus
PLRE IIIB : **Maxentianus**
Magister militum praesentalis et consul honoraire en 536.
ACO, IV, 1, p. 30 (553) : *Proiectum reuerentissimum episcopum Naisitanum Illyricae dioceseos, qui habitat in domo Maxentiani* : « Proiectus très révérend évêque de Naissus dans le diocèse d'Illyricum, qui habite dans la maison de Maxentianus ».

▪ Meltiades
PLRE IIIB : Meltiades
Janin 1964, p. 389-390 ; Janin 1969, p. 493-494 ; Feissel 2005, p. 252-256.
Ta Meltiadou est situé entre la citerne de Saint-Mokios et la muraille de Théodose. Ce nom dérive certainement des biens de Meltiades, que l'on peut identifier au grand personnage au service duquel se trouve le musicien Ablabius, impliqué dans le complot contre Justinien de 562.

▪ Musonius
PLRE IIIB : **Musonius** 1 et Musonius 2
Préfet de Constantinople en 556.
Anthologie grecque, VIII, 677, p. 135 :
ΑΓΑΘΙΟΥ ΣΧΟΛΑΣΤΙΚΟΥ
Τεῦξέ με πολλὰ καμὼν Μουσώνιος οἶκον ἀγητὸν τηλίκον, ἀρκτῴοις ἄσθμασι βαλλόμενον
Lemma B : ἐν Βυζαντίῳ :
« D'Agathias le Scholastique
Celui qui m'a bâtie, à grand'peine, c'est Musonius : je suis une maison admirable, pas bien grande, mais exposée au souffle des vents du Nord.
À Byzance » (trad. P. Waltz & G. Soury).
L'emploi d'*oikos* au lieu d'*oikia* a certainement des raisons métriques dans le vers d'Agathias.
Musonius 1 (préfet en 556) et Musonius 2 (bâtisseur de l'*oikos*) sont certainement les mêmes personnages, d'autant que l'auteur de l'épigramme est l'historien Agathias dit le Scholastique, qui est attesté comme étudiant en droit à Alexandrie en 551 et écrivit son ouvrage sous Justin II et Tibère II, donc entre 565 et 582.

▪ Narses
PLRE IIIB : **Narses** 1 et **Narses** 3
Praepositus sacri cubiculi en 537/538-554, patrice en 559, consul honoraire en 565.
Patria, III, 94-95, p. 249 : Τὰ δὲ Ναρσοῦ οἶκος ἦν Ναρσοῦ πατρικίου καὶ πραιποσίτου εὐνούχου ἐν τοῖς χρόνοις Ἰουστίνου καί Σοφίας. Τὸν δὲ ξενῶνα καὶ τὸ γηροκομεῖον καὶ τὴν ἐκκλησίαν ἐκεῖνος ἀνήγειρεν μέχρι τοῦ Ὀξυβαφείου. Τῶν δὲ ἁγίων Πρόβου, Ταράχου καὶ Ἀνδρονίκου ναὸν ὁ αὐτὸς Ναρσῆς ἀνήγειρεν : « *Ta Narsou* était l'*oikos* de l'eunuque Narses, patrice et *praepositus* au temps de Justin et Sophie. Il bâtit l'hôtellerie, l'hospice pour vieillards et l'église, jusqu'à l'Oxybapheion. Le même Narses bâtit l'église des Saints-Probus-Tarachus-et-Andronicus ».
Le propriétaire de l'*oikos* (*PLRE* IIIB : **Narses** 3) est certainement identique au patrice et *praepositus sacri cubiculi* sous Justinien (*PLRE* IIIB : **Narses** 1) et les *Patria* font manifestement erreur en le plaçant sous Justin II.
Janin 1964, p. 395 ; Janin 1969, p. 422-423 ; Berger 1988, p. 593-595 (n° 180).
L'*oikos* de Narses est situé entre le forum de Théodose et la mer de Marmara.

▪ Nicetas
PLRE IIIB : **Nicetas** 7
Patrice en 610, *comes excubitorum* en 612-613.
Vie de Théodore de Sykéôn, 154 : Νικήτας δὲ ὁ ἐνδοξότατος πατρίκιος καὶ κόμης γενόμενος τοῦ θείου ἐξκουβίτου (…) τὸ προάστειον αὐτοῦ τὸ πλησίον τοῦ Κοσμιδίου : « Nicetas, le très glorieux patrice, qui avait été fait comte des divins *excubitores* (…) son domaine près du Cosmidion » (trad. A.-J. Festugière).

▪ Olybrius
PLRE II : **Anicius Olybrius** 6
Consul en 464, empereur d'Occident en 472.
Patria, III, 60, p. 238 : Τὴν δὲ ἁγίαν Εὐφημίαν τὰ Ὀλυβρίου ἤρξατο κτίζειν ἡ θεήλατος Εὐδοξία καὶ ἐξήβαλεν τὸ θεμέλιον ἀπὸ τῆς γῆς πήχεις δύο. Καὶ ὡς πικρῷ θανάτῳ ἐτελεύτησεν, κατέλιπεν αὐτὸ ἀτελές. Οἶκος δὲ ἦν ἐκεῖσε Ὀλυβρίου μαγίστρου τοῦ Ῥωμαίου κἀκεῖνος ἀναπληροῖ τὸν ναὸν διὰ πολυτελῶν καὶ διὰ ποικίλων μαρμάρων καὶ ἐνεθρονίασεν αὐτὸν καὶ κτήματα δέδωκεν πολλά : « La divine Eudoxia commença à bâtir Sainte-Euphémie *ta Olybriou* et en éleva les fondations jusqu'à deux coudées à partir du sol. Et comme elle décéda d'une mort cruelle, elle laissa l'ouvrage inachevé. Là se trouvait l'*oikos* du *magister* Olybrius le Romain et celui-ci acheva l'église avec des marbres de nombreuses couleurs et variés et l'inaugura et lui donna de nombreux biens ».
On ne voit pas à quoi renvoie le titre de *magister* dans la carrière d'Olybrius.
Anthologie grecque, I, 12, p. 18 : « Je suis la demeure (δόμος) de la Trinité, et trois générations m'ont faite. La première qui, échappée aux guerres et aux hordes

barbares, m'a élevée et consacrée à Dieu comme rançon de ses épreuves, c'est la fille de Théodose, Eudoxia ; après elle, sa fille Placidia m'a ornée avec son bienheureux époux ; et l'éclat qui pouvait encore manquer à ma beauté, la généreuse Julienne me l'a donné en souvenir de ses parents : elle a porté très haut la gloire de sa mère, de son père et de l'illustre mère de sa mère, en embellissant encore mon ancienne parure pour créer une œuvre nouvelle » (trad. P. Waltz).
L'église Sainte-Euphémie a été commencée par sa belle-mère Eudoxia (fille de Théodose II), embellie par Olybrius et son épouse Placidia, puis par leur fille Anicia Iuliana.
Janin 1964, p. 398-399 ; Janin 1969, p. 124-126 ; Berger 1988, p. 496-497 (n° 126a).
L'*oikos* d'Olybrius est situé entre le Philadelphion et les Saints-Apôtres.

▪ Paulina
Épouse de Zénon (*PLRE* II : **Fl. Zenon** 6) : consul en 448, *magister militum per Orientem* en 447-451, patrice en 451.
Théophane, *Chronographie*, p. 380 : ἐν τῷ ναῷ τῶν ἁγίων ἀναργύρων, τῷ λεγομένῳ Παυλίνης : « Dans le temple des Saints-Anargyres, dit de Paulina ».
Janin 1964, p. 463 ; Janin 1969, p. 286-289 ; Berger 1988, p. 670-673 (n° 226) ; Feissel 1999.
Ta Paulinès est situé au Cosmidion, hors les murs, après les Blachernes sur la Corne d'Or.

▪ Paulus
PLRE IIIB : **Paulus** 23
Père de Maurice.
Patrice.
Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 5, 18 : « Et ensuite [Maurice] plaça son père à la tête du Sénat et chef de tous les patrices et lui offrit ainsi qu'à son fils Petrus, le frère de l'empereur, la totalité des biens du grand patrice Marcellus, frère du défunt empereur Justin, qui n'était pas moins grande que les domaines impériaux, c'est-à-dire ses maisons et ses biens fonciers, l'or et l'argent, la garde-robe, et tous les biens dont il disposait partout sans exception. Et ensuite, il donna à son père et à sa mère une autre maison près de l'église (de Sainte-Sophie) et de son propre palais » (trad. C. Fauchon).

▪ Petrus
PLRE IIIB : **Petrus** 55
Frère de Maurice.
Maître des milices en 593-602, curopalate en 602.
Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 5, 18 : « Et ensuite [Maurice] plaça son père à la tête du Sénat et chef de tous les patrices et lui offrit ainsi qu'à son fils Petrus, le frère de l'empereur, la totalité des biens du grand patrice Marcellus, frère du défunt empereur Justin, qui n'était pas moins grande que les domaines impériaux, c'est-à-dire ses maisons et ses biens fonciers, l'or et l'argent, la garde-robe, et tous les biens dont il disposait partout sans exception » (trad. C. Fauchon).

▪ Philippicus
PLRE IIIB : **Philippicus** 3
Époux de Gordia, soeur de Maurice.
Maître des milices en 584-614, patrice en 603.
1.Constantinople
Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 5, 18 : « Peu après, il donna à sa sœur et à son mari Philippicus une maison vaste et solidement bâtie désignée d'*Aloros* [*Hilara*] dans la partie occidentale de la ville dans le faubourg appelé Zeugma » (trad. C. Fauchon).
La maison d'Hilara porte certainement le nom d'une femme de rang sénatorial dont Justinien s'appropria les biens (Procope, *Histoire secrète*, XII, 5).
Magdalino 1996, p. 43-44 et 46.
Théophane, *Chronographie*, p. 272 : καὶ ἐν Κωνσταντινουπόλει τὴν οἰκίαν τὴν ἐπιλεγομένην τὰ Φιλιππικοῦ : « Et à Constantinople, il bâtit la maison appelée *ta Philippikou* ».
Cette maison est sans doute différente de celle d'Hilara, qui n'a pas été construite par Philippicus.
Janin 1964, p. 410.
2.Chrysopolis
Théophane, *Chronographie*, p. 272 : ὁ δὲ Φιλιππικὸς ἤρξατο κτίζειν ἐν Χρυσοπόλει τὴν μονὴν τῆς παναγίας δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου καὶ παλάτιον ἐν αὐτῇ ὀφεῖλον ὑποδέχεσθαι Μαυρίκιον τὸν βασιλέα καὶ τὰ τέκνα αὐτου, ποιήσας ἰχθυοτροφεῖα καὶ παραδείσια ἔνδοθεν [ἔσω] εἰς τὴν θεραπείαν αὐτοῦ : « Philippicus commença à bâtir à Chrysopolis le monastère de notre très sainte maîtresse la Mère de Dieu et un palais attenant pour la réception de l'empereur Maurice et ses enfants. Il y installa des viviers et des jardins pour son plaisir ».
Janin 1975, p. 24-25 ; Hatlie 2007, p. 188-189.

▪ Pierre le Patrice
PLRE IIIB : **Petrus** 6
Maître des offices en 539-565, patrice en 542, consul honoraire en 552.
1.Constantinople
Patria, III, 97, p. 249 : Τὰ δὲ Πέτρου οἶκος ἦν Πέτρου πατρικίου ἐπὶ Ἰουστινιανοῦ τοῦ μεγάλου, ὅστις ἀνήγειρεν τὴν ἐκκλησίαν καὶ τὸ γηροκομεῖον : « *Ta Petrou* était

l'*oikos* du patrice Petrus au temps de Justinien le Grand, ce Petrus qui bâtit une église et un hospice pour vieillards ».
Janin 1964, p. 408 ; Janin 1969, p. 556 ; Berger 1988, p. 350-352 (n° 57).
L'*oikos* de Pierre le Patrice est situé entre le forum du Bœuf et le Philadelphion.
2.Akonai (île en face de Chalcédoine)
Stéphane de Byzance, *Ethnica*, p. 116 : Ἀκόναι · οὕτω γάρ τις νῆσος διαφέρουσα μὲν τῷ πανευφήμῳ πατρικίῳ καὶ τὰ πάντα σοφωτάτῳ μαγίστρῳ Πέτρῳ, κειμένη δὲ καταντικρὺ τῆς εὐδαίμονος πόλεως Χαλκηδόνος : « Akonai : une île appartenant ainsi en effet au très fameux patrice et très sage en tout, le *magister* Petrus, située en face de l'heureuse cité de Chalcédoine ».

▪ Pierre Barsymès
PLRE IIIB : **Petrus** *qui et* **Barsymes** 9
Consul honoraire et patrice en 542, préfet du prétoire d'Orient en 553-562.
Malalas, *Chronique*, p. 424 (562) : κἀκεῖσε ἔβαλον πῦρ εἰς τὴν οἰκίαν τὴν λεγομένην τῶν Βαρσυμίου, τότε διανύοντος τὴν τῶν ἐπάρχων ἀρχήν : « ensuite, ils mirent le feu à la maison dite de *ta Barsymiou*, [d'après celui] qui exerçait alors la préfecture ».
Il construit un palais à Constantinople (peut-être pour remplacer le précédent) qui fut ensuite donné par Maurice à sa sœur : Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 5, 18 : « Tandis que son autre sœur, la veuve, reçut une maison nouvelle et solidement bâtie, celle du patrice Petrus, celui qu'on appelait Barsaumia, qu'il avait construite récemment et qui était comme une ville » (trad. C. Fauchon).

▪ Platon
PLRE II : *PLATO* 2
Cubicularius sous Basiliscus
Patria, I, 26, p. 35 : Ἦν δὲ ἡ στήλη Πλάτωνος κουβικουλαρίου, ὃς ἐν ταῖς ἡμέραῖς βασιλέως Βασιλίσκου πυρίκαυστος γέγονε. Τῶν δὲ γονέων αὐτοῦ αἰτησάντων τῷ βασιλεῖ στηλωθῆναι τὸν εὐνοῦχον Πλάτωνα εἰς μνημόσυνον τοῖς ἀνταίρουσι βασιλεῖ οὐκ ἐκώλυσεν. Ἐν δὲ τῷ ἀνακαινίζεσθαι τὸν τοῦ μάρτυρος ναὸν μετετέθη εἰς τὸ Ἱπποδρόμιον· οἱ δὲ οἶκοι τοῦ αὐτοῦ εὐνούχου σώζονται ἐν τῇ Χελώνῃ ἕως τῆς σήμερον : « Il y avait la statue du *cubicularius* Platon, qui fut brûlée au temps de l'empereur Basiliscus. Comme ses parents demandaient à l'empereur que l'eunuque Platon soit célébré par une colonne en témoignage pour ceux qui se dressent contre l'empereur, ce dernier ne n'y opposa pas. Comme l'église du martyr était rénovée, elle fut déplacée à l'hippodrome. Les *oikoi* de cet eunuque existent encore de nos jours à Chélônè ».
Janin 1964, p. 414 ; Berger 1988, p. 460-462 (n° 110).
L'*oikos* de Platon est situé à Chélônè près du Zeugma.

▪ Pompeius
PLRE II : **Pompeius** 2
Neveu d'Anastase.
Consul en 501, patrice.
Marcellinus comes, *Chronique*, a. 512 : sa maison (*domus*) est incendiée lors de l'émeute.
Janin 1964, p. 414.

▪ Priscus
PLRE IIIB : **Priscus** 6
Époux de Domentzia, fille de Phocas.
Maître des milices en 588-599, *comes excubitorum* en 602-612.
Jean d'Antioche, fr. Roberto, p. 552, l. 21-23 (4 octobre 610) : ὁ δὲ Πρίσκος ἐδήλωσε συναχθῆναι τοὺς ἐξκουβίτορας εἰς τὰ Βοραΐδος εἰς τὸν ἱππόδρομον τοῦ οἴκου αὐτοῦ ἅμα τοῖς στρατιώταις Βουκελλαρίοις : « Priscus commit le méfait de rassembler les *excubitores* avec les soldats bucellaires à *ta Boraidos* dans l'hippodrome de son *oikos* ».
Janin 1964, p. 325-326.
Ta Boraidou est situé au nord du port Sophien.

▪ Probus
PLRE II : **Fl. Probus 8**
Neveu d'Anastase.
Consul en 502, patrice.
Patria, III, 99, p. 249 : Ὁ δὲ Πρόβος ὁ πατρίκιος ἀνήγειρεν τὸν ναὸν τοῦ Προδρόμου καὶ παλάτια ἔκτισεν ἐκεῖσε θαυμαστὰ πάνυ : « Le patrice Probus bâtit l'église du Prodrome et construisit là un palais tout à fait merveilleux ».
Janin 1964, p. 416 ; Janin 1969, p. 462 ; Berger 1988, p. 745-746.
Les biens de Probus sont situés juste au nord de *ta Boraidou* et du port Sophien.

▪ Rufinus
PLRE II : **Rufinus** 13
Magister militum per Thracias en 515, patrice.
Cyrille de Scythopolis, *Vie de Sabas*, p. 145, l. 6-7 : ἐξῆλθεν τῆς πόλεως καὶ ἔμεινεν εἰς τὸ προάστειον Ῥουφίνου τοῦ κατὰ Δημόστρατον : « Il sortit de Constantinople et séjourna dans le domaine de Rufinus, lié à Demostratus ».
Demostratus était certainement le frère de Rufinus.
Feissel 2005, p. 256-260.
On ne sait où se trouvait le *proasteion* de Rufinus mais l'identification avec les Rufinianae doit être écartée.

▪ Rufus

PLRE II : **Fl. Rufus** 4 et **Fl. Rufus** 5

Consul en 457 ou en 492.

1.Constantinople

Théophane, *Chronographie*, p. 240 (564) : καὶ ἐκαύθη τελείως ὁ ξενὼν τῶν Σαμψὼν καὶ τὰ ἔμπροσθεν τῶν Ῥούφου οἰκήματα καὶ τὸ μεσίαυλον, τὸ πλησίον τῆς μεγάλης ἐκκλησίας, τὸ λεγόμενον Γαρσονοστάσιον, καὶ τὰ δύο ἀσκητήρια τὰ πλησίον τῆς ἁγίας Εἰρήνης σὺν τῷ μεσιαύλῳ αὐτῆς καὶ μέρος τοῦ νάρθηκος αὐτῆς : « L'hôpital de Sampson fut complètement incendié, de même que les habitations situées sur le devant de *ta Rouphou* ainsi que la cour centrale proche de la grande église, celle qui est appelée Garsonostasion, et les deux monastères près de Sainte-Irène, de même que sa cour centrale et une partie de son narthex ».

Janin 1964, p. 421.

Ta Rouphou est situé au nord-est de Sainte-Sophie.

2.Chalcédoine

Pargoire, 1898 ; Janin 1964, p. 504.

Ta Rouphou est situé aux environs de Chalcédoine, peut-être à Bulgurlu.

▪ Smaragdus

PLRE IIIB : **Smaragdus** 2

Exarque d'Italie en 584/585-589/590 et 603-608, patrice.

Patria, III, 197, p. 277 : Τὰ δὲ Σμαράγδης σὺν τῷ λοετρῷ ἐκτίσθησαν παρὰ Σμαράγδου πατρικίου καὶ στρατηγοῦ ἐν τοῖς χρόνοις Τιβερίου τοῦ Θρᾳκός, διότι οἶκος αὐτοῦ ἦν ἐκεῖσε : « *Ta Smaragdès* fut construit avec un bain par le patrice Smaragdus, *stratègos* au temps de Tibère le Thrace, car son *oikos* se trouvait là ».

Le terme de *stratègos* est manifestement mis pour exarque.

Janin 1964, p. 222, 426 ; Berger 1988, p. 748-749.

L'*oikos* de Smaragdus est situé au nord-ouest de la citerne de Saint-Mokios.

▪ Sophie

PLRE IIIB : **Aelia Sophia** 1

Épouse de Justin II.

Corippe, *Éloge de l'empereur Justin II*, IV, 271 : *Theodora regebat tempore quo sacram fundauit conditor arcem et Sophiae nomen nondum regnantis habere arx meruit : sceptri fuerant ea signa futuri* : « Théodora gouvernait au temps où cette citadelle sacrée fut établie par son fondateur et où le nom de Sophie, qui ne régnait pas encore, lui revint : tel avait été le signe du sceptre à venir » (trad. S. Antès).

Janin 1964, p. 134, 153 ; Berger 1988, p. 435-438 (n° 99).

Les *Sophianai* sont situés sur la *Mésè* près de *ta Dareiou* et de *ta Basiliskou*.

▪ Sporacius

PLRE II : **Fl. Sporacius** 3

Comes domesticorum peditum en 450-451, consul en 452.

Patria, III, 30, p. 225-226 : Τὸν δὲ ἅγιον Θεόδωρον τὰ Σφωρακίου ἔκτισεν Σφωράκιος πατρίκιος ἐν τοῖς χρόνοις Ἀρκαδίου καὶ Θεοδοσίου τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ. (...) Ὁ δὲ Πρόδρομος ὁ εἰς τὴν κόγχην αὐτοῦ, ὁ Σφωράκιος ἀνήγειρεν αὐτόν : « Le patrice Sporacius bâtit l'église Saint-Théodore *ta Sphôrakiou* au temps d'Arcadius et de son fils Théodose (...) Quant au Prodrome dans l'abside, c'est Sporacius qui l'éleva ».

Janin 1964, p. 428 ; Janin 1969, p. 152 ; Berger 1988, p. 280-282 (n° 25).

Les biens de Sporacius sont situés immédiatement à l'ouest du Milion.

▪ Studius

PLRE II : **Studius** 2

Consul en 454, patrice.

Théophane, *Chronographie*, p. 113 (462/463) : Στούδιος τὸν ναὸν ἔκτισε τοῦ Προδρόμου καὶ μοναχοὺς ἐκ τῆς μονῆς τῶν Ἀκοιμήτων ἐν αὐτῷ κατέστησεν : « Studius bâtit l'église du Prodrome et y établit des moines du monastère des Acémètes ».

Patria, III, 87, p. 247 : Τὰ δὲ Στουδίου ἔκτισεν Στούδιος πατρίκιος ἐν τοῖς χρόνοις τοῦ Λέοντος Μακέλλη καὶ κτήματα πολλὰ προσεκύρωσεν καὶ μοναχοὺς χιλίους πεποίηκεν : « Le patrice Studius bâtit *ta Stoudiou* au temps de Léon le boucher, il accorda de nombreux biens et installa mille moines ».

Anthologie grecque, I, 4, p. 14 : « C'est Stoudios qui a élevé cette belle demeure (οἶκον) à Jean, le grand serviteur du Christ ; mais bientôt il a trouvé la récompense de ses travaux, en recevant les faisceaux consulaires » (trad. P. Waltz).

Janin 1964, p. 431 ; Berger 1988, p. 363-365 (n° 64) ; Mango 1978 ; Hatlie 2007, p. 189.

Studius a bâti l'église, certainement sur ses biens, sans doute avant 454 et fut peut-être récompensé par le consulat. La construction se placerait donc sous Marcien et non sous Léon Ier comme le disent Théophane et, certainement à sa suite, les *Patria*.

▪ Theoctista

PLRE IIIB : **Theoctista** 2

Sœur de Maurice.

Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 5, 18 : « Tandis que son autre sœur, la veuve, reçut une maison nouvelle

et solidement bâtie, celle du patrice Petrus, celui qu'on appelait Barsaumia, qu'il avait construite récemment et qui était comme une ville » (trad. C. Fauchon).

▪ Urbicius (*praepositus*)
PLRE II : **Vrbicius** 1
Praepositus sacri cubiculi en 449, vers 470-481, en 491 ; ex consul.
Avraméa 1987, p. 399-401 : plaque de marbre découverte dans la banlieue européenne de Constantinople, aux alentours de Küçük Köy : Ὅροι τῶν Καλαμούσου διαφέροντες Δεξικράτου [τοῦ] ἐνδοξ(οτάτου) πατρικίου κ(αὶ) Οὐρβικίου τοῦ ἐνδοξ(οτάτου) ἀπὸ πρεποσίτων [ἀ]πὸ ὑπάτων : « Bornes de *ta Kalamousou* appartenant à Dexicrates, le très glorieux patrice, et à Ourbikios, le très glorieux ex-préposite, ex-consul ».
Nous ignorons quel est le domaine appelé *ta Kalamousou*.

▪ Urbicius (maître des milices)
PLRE II : **Vrbicius** *qui et* **Barbatus** 2
Patrice, consul honoraire et *magister militum per Orientem* sous Anastase.
Patria, III, 22, p. 220 : Τὰ δὲ λεγόμενα Οὐρβικίου ἡ θεοτόκος παρὰ ἄλλου Οὐρβικίου πατρικίου ἐκτίσθη καὶ στρατηλάτου τῆς ἀνατολῆς Βαρβάτου, τοῦ ἱστορήσαντος στρατηγικὰ ἐν τοῖς χρόνοις Ἀναστασίου τοῦ Δικόρου μετὰ ρπ΄ χρόνους τοῦ κτισθῆναι τὴν Κωσταντινούπολιν. Ὁ δὲ οἶκος αὐτοῦ ἦν εἰς τὰ Χαμένου καὶ ὁ ἕτερος αὐτοῦ εἰς τὸ Στρατήγιον : « Ce que l'on appelle *ta Ourbikiou* [à savoir] la Théotokos a été construite par un autre patrice Urbicius, homme barbu [non eunuque], *stratèlatès* d'Orient et qui écrivit des traités stratégiques au temps d'Anastase le Dikoros 180 ans après la fondation de Constantinople. L'un de ses *oikoi* se trouvait à *ta Chaménou* et l'autre au Stratègion ».
Janin 1964, p. 329, 400 ; Janin 1969, p. 216-217 ; Berger 1988, p. 404-406 (n° 86).
L'un des *oikoi* du maître des milices Urbicius est situé au Stratègion ; la localisation de l'autre à *ta Chaménou* est inconnue.

▪ Varanes
PLRE II : **Varanes** 1 ou **Varanes** (Baranes) 2
Consul en 410 ou 456.
Synaxaire de Constantinople, 292, l. 42-43 : ἐν τοῖς Εὐουράνοις πλησίον τῆς μεγάλης ἐκκλησίας : « Dans *ta Euouranois* près de la grande église ».
Patria, I, p. 148 : τὰ Εὐουράνης ὄπισθεν τῆς ἁγίας σοφίας : « *ta Euouranès* derrière Sainte-Sophie ».
Janin 1964, p. 400 ; Janin 1969, p. 184-185.
Les biens de Varanes sont situés près de Sainte-Sophie, derrière la basilique.

▪ Vigilantia
PLRE II : **Vigilantia**
Sœur de Justinien, mère de Justin II.
Patria, III, 117, p. 254 : Ὁ δέ ἅγιος Προκόπιος τὰ Βιγλεντίας· εἰς τὸν Ταῦρον παλάτια ἦσαν κτισθέντα παρὰ τοῦ μεγάλου Ἰουστινιανοῦ εἰς τὴν Βιγλεντίαν τὴν ἀδελφὴν αὐτοῦ. Ὁ δὲ ναὸς ὑπῆρχεν τῶν παλατίων. Ὑπὸ δὲ ἐμπρησμοῦ ἀφανισθέντα Ἀντωνῖνα, ἡ γυνὴ Βελισαρίου τοῦ μαγίστρου, ἥτις ζωστὴ ἦν Θεοδώρας τῆς γυναικὸς Ἰουστινιανοῦ, καὶ μετὰ τὸ χηρεῦσαι αὐτὴν τὴν κατοικίαν ἐποιήσατο μετὰ τῆς Βιγλεντίας· καὶ συναινέσει αὐτῆς ἀνήγειρεν τὸν ἅγιον Προκόπιον : « Saint-Procope *ta Biglentias* : au [forum] Tauri se trouvait un palais bâti par Justinien le Grand pour sa sœur Vigilantia. L'église appartenait au palais. Comme elle avait été détruite par un incendie et alors qu'Antonina, femme du *magister* Bélisaire et *zôstè* de Théodora épouse de Justinien, cohabitait après son veuvage avec Vigilantia, elle bâtit Saint-Procope avec l'accord de celle-ci ».
L'anecdote concernant Antonina n'est pas sûre d'autant plus que le terme de *zôstè* (« à ceinture ») pour qualifier une patricienne est anachronique.
Janin 1964, p. 323 ; Berger 1988, p. 504-506 (n° 131).
Ta Biglentias se trouve au nord du forum de Théodose et à l'ouest du portique de Domninos.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

***ACO*, IV** : *Acta Conciliorum Œcumenicorum, IV (Constantinople II)*, éd. J. Straub, Berlin, 1970-1974.
Agathias, *Histoires* : *Agathiae Myrinaei Historiarum libri quinque*, éd. R. Keydell, Berlin, 1967.
Anthologie grecque, tome I, *Anthologie palatine,* livres I-IV, éd. et trad. P. Waltz, Paris, 1929.
Anthologie grecque, tome VIII, *Anthologie palatine*, livre IX, épigr. 359-827, éd et trad P. Waltz & G. Soury, Paris, 1974.
Avraméa, Anna, 1987, « Bornes de propriétés foncières de Constantinople et de Thrace », *Travaux et Mémoires* 10, p. 399-404.
Chronique Pascale : *Chronicon paschale*, éd. L. Dindorf, Bonn, 1832.
Corippe, *Éloge de l'empereur Justin II*, éd. et trad. S. Antès, Paris, 1981.
Cyrille de Scythopolis, *Vie de Sabas* : Schwartz, Eduard, 1939, *Kyrillos von Skythopolis*, Leipzig.
Festugière, André-Jean, 1961, *Les moines d'Orient, II*, Paris.
Gedeon, Manouèl, 1893, Ἔγγραφοι λίθοι καὶ κεράμια, Constantinople.
Jean d'Antioche, fr. Roberto : *Ioannis Antiocheni Fragmenta ex Historia chronica*, éd. et trad. U. Roberto, Berlin – New York, 2005.
Jean d'Antioche, fr. Mariev : *Ioannis Antiocheni Fragmenta quae supersunt omnia*, éd. et trad. S. Mariev, Berlin – New York, 2008.
Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique* : *Iohannis Ephesini Historiae ecclesiasticae pars tertia*, éd. E. W. Brooks, Paris, 1936.
Malalas, *Chronique* : *Ioannis Malalae Chronographia*, éd. I. Thurn, Berlin – New York, 2000.
Marcellinus comes, *Chronique* : *Marcellini comitis chronicon*, éd. Th. Mommsen, dans *Monumenta Germaniae Historica*, *Auctores Antiquissimi*, XI, Berlin, 1894, p. 60-108.
Maraval, Pierre, 2007, *Agathias, Histoires, Guerres et malheurs du temps sous Justinien*, Paris.
Novelles : *Corpus Iuris Civilis,* III, *Novellae*, éd. R. Schoell & W. Kroll, Berlin, 1895.
Olympiodore, fr. : *The Fragmentary Classicizing Historians of the Later Roman Empire,* II, éd. et trad. R. C. Blockley, Cambridge, 1983.
Patria : *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, éd. Th. Preger, Leipzig, 1901-1907.
Procope, *Édifices* : Procopius, *Buildings*, éd. J. Haury, trad. H. B. Dewing, Cambridge (Mass.) – London, 1940.
Procope, *Guerre contre les Perses* : *Procopius*, *History of the Wars. Books I-II*, éd. J. Haury, trad. H. B. Dewing, Cambridge (Mass.) – London, 1914.
Procope, *Guerre contre les Vandales* : *Procopius*, *History of the Wars. Books III-IV*, éd. J. Haury, trad. H. B. Dewing, Cambridge (Mass.) – London, 1916.
Procope, *Guerre contre les Goths* : *Procopius*, *History of the Wars. Books V-VIII*, éd. J. Haury, trad. H. B. Dewing, Cambridge (Mass.) – London, 1919-1928.
Procope, *Histoire secrète* : *Procopius*, *Secret History*, éd. J. Haury, trad. H. B. Dewing, Cambridge (Mass.) – London, 1935.
Roques, Denis, 2011, *Procope de Césarée, Constructions de Justinien Ier*, Alessandria.
Stéphane de Byzance, *Ethnica* : *Stephani Byzantii Ethnica, volumen I : Α-Γ,* éd. et trad. M. Billerbeck, Berlin – New York, 2006.
Synaxaire de Constantinople : *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, éd. H. Delehaye, Bruxelles, 1900.
Théophane, *Chronographie* : *Theophanis chronographia*, éd. C. de Boor, Leipzig, 1883-1885.
Vie de Daniel le Scétiote : *Vie (et récits) de l'abbé Daniel le Scétiote (VIe siècle)*, éd. L. Clugnet, Paris, 1901.
***Vie de Daniel le Stylite* :** Delehaye Hippolyte, 1923, *Les saints stylites*, Bruxelles, p. 1-94.

Vie d'Olympias : *Jean Chrysostome*, *Lettres à Olympias, Vie anonyme d'Olympias*, éd. et trad. A.-M. Malingrey, Paris, 1968.
Vie de Théodore de Sykéôn, éd. et trad. A.-J. Festugière, Buxelles, 1970.
Zonaras, *Histoires* : *Ioannes Zonaras*, *Epitome Historiarum*, éd. L. Dindorf, Leipzig, 1868-1875.

ÉTUDES

Berger, Albrecht, 1988, *Untersuchungen zu den Patria Konstantinupoleos*, Bonn.
Cabouret, Bernadette, 2013, « Élites de l'Orient romain à la campagne dans l'Antiquité tardive », dans Gérard Charpentier & Vincent Puech (éd.), *Villes et campagnes aux rives de la Méditerranée ancienne. Hommages à Georges Tate, Topoi*, Suppl. 12, p. 421-457.
Carrié, Jean-Michel, 1999, « Économie et société de l'Égypte romano-byzantine (IVe-VIIe siècle). À propos de quelques publications récentes », *Antiquité Tardive* 7, p. 331-352.
Čekalova, Alexandra, 1998, « Fortune des sénateurs de Constantinople du IVe au début du VIIe siècle », dans *ΕΥΨΥΧΙΑ. Mélanges offerts à Hélène Ahrweiler*, I, Paris, p. 119-130.
Cheynet, Jean-Claude, 1991, « Fortune et puissance de l'aristocratie (Xe-XIIe siècle) », dans Vassiliki Kravari, Jacques Lefort & Cécile Morrisson (éd.), *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin II*, Paris, p. 199-214 (repris dans *The Byzantine Aristocracy and its Military Function*, Aldershot, 2006).
Cheynet, Jean-Claude, 2003, « L'époque byzantine », dans Bernard Geyer & Jacques Lefort (éd.), *La Bithynie au Moyen Âge*, Paris, p. 311-350.
Dagron, Gilbert, 1974, *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris.
Dagron, Gilbert, 1977, « Le christianisme dans la ville byzantine », *Dumbarton Oaks Papers* 31, p. 3-25 (repris dans *La romanité chrétienne en Orient : héritages et mutations*, Londres, 1984).
Dagron, Gilbert, 1984, *Constantinople imaginaire. Études sur le recueil des « Patria »*, Paris.
Delmaire, Roland, 1989a, *Largesses sacrées et* res privata*. L'*aerarium *impérial et son administration du IVe au VIe siècle* (Collection de l'École française de Rome 121), Rome.
Delmaire, Roland, 1989b, *Les responsables des finances impériales au Bas-Empire romain (IVe-VIe s.). Études prosopographiques* (Collection Latomus 203), Bruxelles.
Destephen, Sylvain, 2012, « L'évergétisme aristocratique au féminin dans l'Empire romain d'Orient », dans Béatrice Caseau (éd.), *Les réseaux familiaux, Antiquité tardive et Moyen Âge. In memoriam A. Laiou et É. Patlagean*, Paris, p. 183-203.
Donciu, Ramiro, 2012, *L'empereur Maxence*, Bari.
Dubouloz, Julien, 2011, *La propriété immobilière à Rome et en Italie (Ier-Ve siècles). Organisation et transmission des* praedia urbana (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 343), Rome.
Étienne, Roland, 2013, « La notion de *proasteion* dans les textes grecs », dans Pascal Darcque, Roland Étienne & Anne-Marie Guimier-Sorbets (éd.), PROASTEION*. Recherches sur le périurbain dans le monde grec*, Paris, p. 13-27.
Feissel, Denis, 1999, « Deux grandes familles isauriennes du Ve siècle d'après des inscriptions de Cilicie Trachée », *Mitteilungen zur Christlichen Archäologie* 5, p. 9-17.
Feissel, Denis, 2005, « De Sainte-Irène au domaine de Rufin. Trois notes de toponymie constantinopolitaine », *Travaux et Mémoires* 15, p. 245-260.
Flusin, Bernard, 1998, « Évêques et patriarches – Les structures de l'Église impériale » dans Luce Pietri (éd.), *Histoire du christianisme,* Tome III*. Les Églises d'Orient d'Occident (432-610)*, Paris, p. 485-543.
Gascou, Jean, 1985, « Les grands domaines, la cité et l'État en Égypte byzantine », *Travaux et Mémoires* 9, p. 1-90 (repris dans *Fiscalité et société en Égypte byzantine*, Paris 2008, p. 125-213).
Gros, Pierre, 2006, *L'architecture romaine du début du IIIe siècle av J.-C. à la fin du Haut-Empire.* 2. *Maisons, palais, villas et tombeaux*, 2e éd. (1ère éd. 2001), Paris.
Hatlie, Peter, 2007, *The Monks and Monasteries of Constantinople,* ca*. 350-850*, Cambridge.
Hickey, Todd, 2007, « Aristocratic landholding and the economy of Byzantine Egypt », dans Roger Bagnall (éd.), *Egypt in the Byzantine World, 300-700*, Cambridge, p. 288-308.
Janin, Raymond, 1964, *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique*, 2e éd. (1ère éd. 1950) (Archives de l'Orient chrétien 4A), Paris.
Janin, Raymond, 1969, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. Première partie : Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique.* Tome III *: Les églises et les monastères*, 2e éd. (1ère éd. 1953), Paris.
Janin, Raymond, 1975, *Les églises et les monastères des grands centres byzantins (Bithynie, Hellespont, Latros, Galèsios, Trébizonde, Athènes, Thessalonique)* (Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin 2), Paris.
Kaplan, Michel, 1986, « Quelques aspects des maisons divines du VIe au IXe siècle », *Mélanges Svoronos*, Rethymnon, p. 70-96 (repris dans *Byzance. Villes et campagnes*, Paris 2006, p. 138-156).
Kaplan, Michel, 1992, *Les hommes et la terre à Byzance du VIe au XIe siècle. Propriété et exploitation du sol* (Publications de la Sorbonne, Série Byzantina Sorbonensia 10), Paris.
Magdalino, Paul, 1974, « The Byzantine Aristocratic *Oikos* », dans Michael Angold (éd.), *The Byzantine Aristocracy: IX-XIII Centuries*, Oxford, p. 92-111.
Magdalino, Paul, 1996, *Constantinople médiévale. Étude sur l'évolution des structures urbaines*, Paris.
Mango, Cyril, 1978, « The Date of the Studius Basilica at Istanbul », *Byzantine and Modern Greek Studies* 4, p. 115-122.
Morrisson, Cécile (dir.), 2004, *Le monde byzantin* I. *L'Empire romain d'Orient (330-341)*, Paris.

Morvillez, Éric, 2014, « Les transformations du jardin de tradition romaine dans l'Antiquité tardive », dans Paul Van Ossel & Anne-Marie Guimier-Sorbets (éd.), *Archéologie des jardins. Analyse des espaces et méthodes d'approche*, Montagnac, p. 161-176.
Pargoire, Jules, 1898, « Environs de Chalcédoine », *Échos d'Orient* I, p. 145-147.
***PLRE* I : Jones, Arnold, Martindale John & Morris, John, 1971**, *The Prosopography of the Later Roman Empire.* Volume I, *A. D. 260-395*, Cambridge.
***PLRE* II : Martindale, John, 1980**, *The Prosopography of the Later Roman Empire.* Volume II, *A. D. 395-527*, Cambridge.
***PLRE* IIIA et *PLRE* IIIB : Martindale, John, 1992**, *The Prosopography of the Later Roman Empire.* Volume III, *A.D. 527-641*, Cambridge.
Saliou, Catherine, 2000, « Mesurer le paradis. Contribution au portrait d'Antioche aux époques romaine et protobyzantine », dans Claude Nicolet (éd.), *Mégapoles méditerranéennes*, Paris, p. 802-819.
Saliou, Catherine, 2014, « Aux limites du jardin. Le droit et les limites du jardin dans le monde romain », dans Paul Van Ossel & Anne-Marie Guimier-Sorbets (éd.), *Archéologie des jardins. Analyse des espaces et méthodes d'approche*, Montagnac, p. 195-202.

REVUE ARCHIMÈDE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

« ENTRE LES ENFANTS D'HÉRODOTE ET LES ENFANTS D'ADAM SMITH » [1] POUR UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

[1] Formule empruntée à Roman 2008, p. 7-16.

Clara MILLOT

Doctorante,
Université de Paris 1- Panthéon Sorbonne
UMR 8215 Trajectoires

claramiri@wanadoo.fr

RÉSUMÉ

Cet article part d'un constat : les sciences économiques et l'archéologie sont deux disciplines dont le dialogue est parfois difficile. La pensée de l'économie par les sciences historiques fait débat depuis longtemps, et les dernières décennies ont été favorables aux recherches des historiens. La question se pose différemment en Protohistoire où l'on ne bénéficie pas du soutien des textes. L'apport principal de cet article sera de proposer une nouvelle grille de lecture, inspirée des démarches des économistes, qui convienne aux données archéologiques et étayée par l'exemple de l'exploitation du sel dans le Bade-Wurtemberg.

This paper is based on a fact: Economic science and archaeology are two disciplines where dialogue is often difficult. Using economic thinking in historical science has been the subject of debate for a long time and in the last decades has been on the side of the research carried out by historians. The problem is different for the proto-historians who do not benefit from the support of documents. The main focus of this paper is to propose a new interpretative framework, inspired by the steps taken by economists that would be suitable to archaeological data and be supported up by the example of salt exploitation in Baden-Württemberg.

Mots-clés
Économie, historiographie, méthodologie, archéologie du sel.

Keywords
Economic science, historiography, methodology, salt archeology.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

INTRODUCTION

La production des matières premières constitue un objet d'étude courant des économies contemporaines. La démarche semble moins évidente pour les économies anciennes. En effet, les sciences historiques et les sciences économiques sont deux disciplines qui ont été longtemps séparées, en particulier dans la recherche française, en raison de la division entre ces deux disciplines au sein des universités. Cette séparation est renforcée par les éventuels préjugés qui peuvent exister de part et d'autre, voire par une certaine méconnaissance des outils et des problématiques des deux partis, sans compter les sensibilités diverses des chercheurs. Tout ceci est d'autant plus valable lorsque l'on passe à l'archéologie et en particulier à la Protohistoire de l'Europe tempérée, où le chercheur ne peut s'appuyer que sur les restes archéologiques.

Et pourtant, depuis plusieurs décennies, de nombreux historiens et archéologues cherchent à faire avancer notre réflexion sur les systèmes économiques anciens, à la fois au niveau des concepts et des vestiges concrets. Et comme « l'histoire ne répond qu'aux questions que nous lui posons [2] », il est absolument nécessaire de persévérer dans cette voie. C'est pourquoi nous proposons de revenir rapidement sur les oppositions qui ont pu exister et qui existent encore parfois entre l'archéologie et les sciences économiques, pour ensuite suggérer une méthode d'étude, inspirée des sciences économiques, adaptée aux données archéologiques, que nous appliquerons à l'exploitation d'une ressource importante pour les populations protohistoriques : le sel. Il s'agit de produire, selon la formule de G. Dalton [3], un paradigme, c'est-à-dire un cadre théorique, un vocabulaire pour rendre compte des réalités économiques d'une société en particulier. Il devient ainsi possible de décrire les processus et structures de production ou d'échange, en tenant compte des incertitudes et du caractère lacunaire des données archéologiques.

LES RECHERCHES SUR LES ÉCONOMIES ANCIENNES : LIGNES DE FRACTURE

Il y a quelques décennies encore, peu de monde aurait pensé qu'il était possible ou que cela valait la peine de faire des systèmes économiques anciens un objet d'étude à part entière [4]. M. Finley démontrait qu'il était bien entendu possible d'étudier les phénomènes de production et d'échange, mais qu'il ne fallait pas rechercher une logique économique parce que les peuples antiques en étaient dépourvus [5]. Ce constat valait pour les cultures ayant laissé des écrits, comme la Grèce ou le monde romain, mais il valait d'autant plus pour les sociétés protohistoriques dont la vision est biaisée par ces mêmes textes, et dont l'économie était résumée à des systèmes de primitifs.

La question des systèmes économiques anciens n'est pourtant pas nouvelle pour les sciences historiques. En effet, c'est un débat qui existe depuis le milieu du XIXe siècle, soit depuis la querelle entre « modernistes » et « primitivistes ». Cette querelle trouve ses origines dans les travaux de Karl Bücher (1847-1930). Pour eux, les économies antiques sont fondées sur la production domestique, sans que l'échange marchand y tienne un grand rôle. Les mouvements de biens sont interprétés comme des transferts de cadeaux (le fameux don [6]) ou comme le résultat de mouvements guerriers. Cette position est qualifiée de « primitiviste ». À l'opposé, se tient le camp des « modernistes », dont on retrouve l'origine dans les travaux d'Eduard Meyer (1855-1930). Ce dernier défendait l'idée d'une évolution rapide des systèmes économiques antiques et d'un haut niveau de complexité [7].

[2] Veyne 1976, p. 10.
[3] Dalton 1975, p. 66-67
[4] Bresson 2007, p. 7.
[5] Finley 1973.
[6] Mauss 1925.
[7] *Ibid*.

Les travaux de Max Weber (1864-1920) s'inscrivent dans la lignée de ceux de K. Bücher et d'autres penseurs de l'école allemande. M. Weber cherche à caractériser le degré de rationalité (nécessaire à une économie pensée et réfléchie) des différentes sociétés étudiées. Pour lui, l'homme antique (grec ou romain) est concentré sur les affaires politiques et religieuses, sans que l'économie soit pensée ; aucun acte ne serait effectué de façon consciente pour le profit [8]. L'économie antique n'a alors pas d'existence propre et par conséquent, elle ne peut être un objet d'étude ni pour l'historien ni pour l'économiste [9]. Cette vision des choses a beaucoup influencé K. Polanyi [10] et à sa suite tout le mouvement de pensée substantiviste [11]. Voulant mettre fin à la querelle entre modernistes et primitivistes, ces chercheurs déclarent que les échanges de biens dans les économies antiques sont avant tout subordonnés à des impératifs sociaux liés aux prestiges d'une partie de la population, excluant la recherche consciente de développements économiques [12]. Polanyi expose ses idées et sa conception des échanges antiques dans *La Grande Transformation* [13], ou *Trade and Market in Early Empires* [14], publiés après la Seconde Guerre Mondiale. Cette pensée repose sur trois axes principaux : toutes les économies (sauf le modèle capitaliste) cherchent à assurer la subsistance des populations, à savoir se nourrir, se loger, se vêtir et vivre en conformité avec les normes de son temps ; le second stipule que la société capitaliste actuelle serait la seule où l'économie existe comme une institution séparée des autres. Dans les systèmes anciens, les échanges seraient « encastrés » dans les sphères sociales, politiques ou religieuses. Et enfin dernier axe de la pensée polanyienne [15] : dans les sociétés anciennes, les actions sociales ne prennent pas en compte la possibilité de maximisation des gains [16].

L'opposition entre les substantivistes et les partisans de l'application des instruments d'analyse de l'économie moderne aux temps historiques reprennent les grandes lignes du débat entre les primitivistes et les modernistes. Ces oppositions posent toutes le même problème de fond : les économies antiques ne sont pas étudiées pour elles-mêmes, mais comme contrepoint (positif ou négatif) de l'économie capitaliste contemporaine et c'est bien l'idée d'économie de marché qui cristallise le débat [17].

Depuis les trois dernières décennies, les travaux des historiens ont pourtant évolué. Il faut reconnaître au courant néo-institutionnaliste influencé par l'école des Annales — cette dernière ne s'intéressant plus seulement aux faits, mais au cadre socio-économique [18] —, la volonté d'étudier les institutions qui président aux échanges et aux phénomènes de production et de consommation. Les approches des économistes classiques (A. Smith, D. Ricardo, etc.) ne prennent pas en compte les caractéristiques spécifiques de chaque contexte. Leur réflexion est une pure abstraction et doit être considérée comme telle. L'approche néo-institutionnaliste a pour but de dépasser l'opposition entre les sociétés capitalistes et donc économiquement performantes et les autres [19] ; en effet, des chercheurs comme D. North [20] s'attachent à étudier le développement des institutions qui influencent la production et la « performance » d'un système économique. Il faut y voir l'influence des travaux de K. Bücher, mais aussi de penseurs structuralistes anglo-saxons des années 1970-80 [21]. On comprend fort bien l'intérêt que cela peut avoir pour un historien de la Grèce ou de Rome, pour un archéologue orientaliste ou égyptologue, car les institutions des différentes sociétés sont en partie connues grâce aux textes. Cette approche peut produire de très bons résultats ; on peut par exemple citer les travaux de J. Andreau sur les structures de l'artisanat romain [22]. L'histoire économique grecque ou romaine fait désormais partie du discours historique, et est intégrée à la plupart des travaux portant sur ces zones et ces périodes. Le problème se pose autrement pour les sociétés protohistoriques, même si les problématiques sont inchangées.

Pour l'archéologie protohistorique de l'Europe tempérée, les idées de K. Polanyi continuent d'être majoritairement répandues parmi les chercheurs, consciemment ou non. On les retrouve dans les thématiques concernant les échanges d'objets précieux, venus des zones méditerranéennes, en particulier pour les sociétés princières du premier âge du Fer [23]. En effet, les approches structuralistes et néo-institutionnalistes supposent une connaissance avancée des institutions de la société concernée. Ces textes, sur lesquels les historiens se fondent pour

[8] Bresson 2007, p. 20.
[9] Roman 2008, p. 7-16.
[10] Chapman 2005, p. 17-32.
[11] Millot-Richard 2014, p. 5-7.
[12] Bresson, 2007, p.8-9.
[13] Polanyi 1985.
[14] Polanyi 1957.
[15] Clancier *et al*. 2005.
[16] Polanyi -Levitt 2005, p. 1-15.
[17] Chapman 2005, p. 1-15
[18] Burguière 2006.
[19] Bresson 2007, p. 29-30.
[20] North 2005.
[21] Millot-Richard 2014, p. 24.
[22] Andreau 2010.
[23] Brun 1991, p. 313-329.

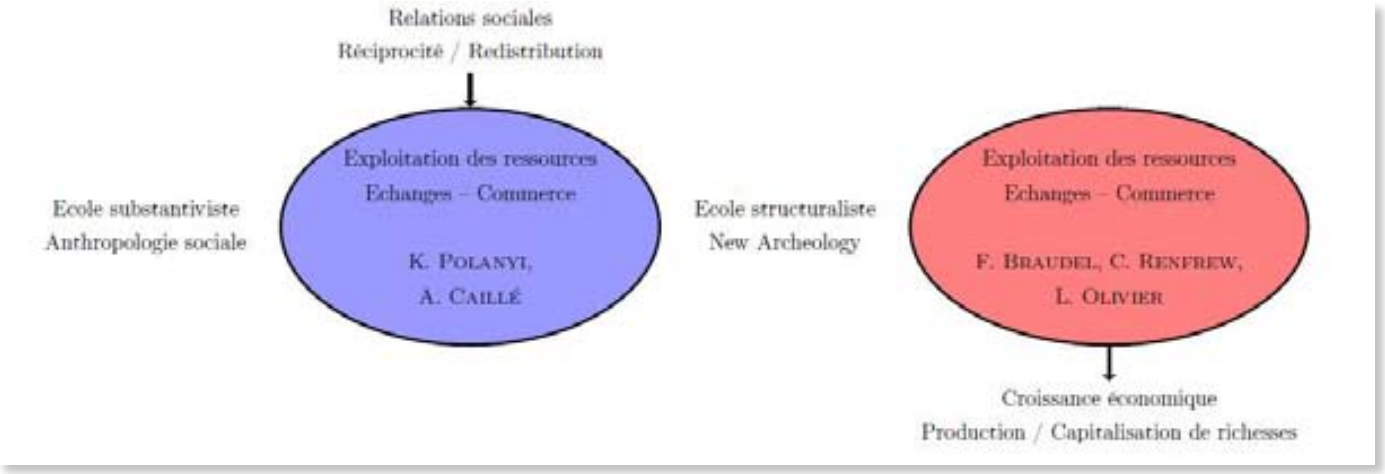

Figure 1
Position des structuralistes et des substantivistes sur l'économie antique

construire leur raisonnement, font défaut au protohistorien. Dans le cas du premier et du second âge du Fer, il est presque impossible de tenir un discours cohérent et fondé sur des éléments concrets qui concernent les institutions déterminant la production économique. D. Timpe allait jusqu'à conclure que les échanges des Celtes étaient effectués exclusivement par des marchands grecs et romains, au point que ces échanges n'étaient même pas mentionnés dans les textes [24].

Il faut ajouter à cela que la vision des sociétés protohistoriques est très souvent teintée d'évolutionnisme. Les sociétés « préromaines » sont automatiquement associées par les érudits du XIXe siècle au rang de la maisonnée, le plus primitif des systèmes économiques [25]. Cette association a été renforcée par les comparaisons entre les sociétés celtiques et les travaux des premiers ethnologues. En effet, la plupart des sociétés ethnologiques ne semblent pas reposer sur des structures étatiques, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas des sociétés protohistoriques [26]. Rien ne permet d'affirmer que les sociétés ethnologiques sont comparables aux sociétés protohistoriques. Cela introduit encore un biais dans la façon dont nous considérons les économies protohistoriques, qui se fait sentir dans les débats que créent les termes d'« industrie », ou de « marché », ou encore dans l'emploi récurrent du préfixe « proto » qui induit une dépréciation des économies protohistoriques [27].

Le protohistorien en revient donc aux catégories proposées par K. Polanyi, comme la redistribution ou la réciprocité, lesquelles ne permettent d'examiner que les relations sociales des élites et les éventuels mouvements d'objets qui en découlent. Cela met l'accent sur les objets rares et précieux, les plus visibles, qui ne sont pas nécessairement les plus représentatifs de l'ensemble du système économique. Bien entendu, les quinze dernières années ont été très propices à la recherche archéologique, et des études approfondies permettent parfois de se faire une meilleure idée des cadres économiques de ces périodes [28], mais il y manque un arrière-plan méthodologique solide. L'impasse est donc double : conceptuelle parce que la réflexion théorique peine à progresser ; concrète, à cause des problèmes de marqueur archéologique. Il devient donc nécessaire d'élaborer une méthode économique qui permette de prendre en compte au maximum les données archéologiques brutes.

UNE GRILLE DE LECTURE ÉCONOMIQUE POUR LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

Les raisons pour lesquelles il est encore difficile de traiter de l'économie des sociétés protohistoriques sont donc à la fois liées à l'histoire de la discipline et à des raisons archéologiques concrètes. S'ajoute à cela le fait que les objectifs et les moyens des sciences économiques et de l'archéologie ne sont pas les mêmes. En effet, les économistes utilisent des outils mathématiques et parlent avec des termes qui leur sont propres. De plus, les contextes archéologiques précis, protohistoriques *a fortiori*, sont en général peu connus des économistes. De nombreux manuels d'histoire de l'économie amorcent leur réflexion

[24] Timpe 1985, p. 258-285.
[25] Roman 2008, p. 7-16.
[26] Collis 2012, p. 1-15.
[27] Millot-Richard 2014, p. 22.
[28] Pierrevelcin 2012.

dans la Grèce archaïque et classique, ignorant les contextes contemporains sans données textuelles, et tous les contextes plus anciens, comme s'ils étaient dénués de système économique complexe [29]. Les archéologues parlent de céramiques, d'épées ou de fibules, au mieux de dons et de contre-dons et d'importations. Il est donc complexe de transposer directement le vocabulaire et les outils des économistes aux problématiques de l'archéologie. La difficulté de faire évoluer le modèle vient également d'un manque de marqueurs. Les fouilles des vingt dernières années offrent aux archéologues des quantités de données brutes importantes. Les corpus d'objets métalliques et les corpus céramiques sont de plus en plus nombreux et mieux étudiés, mais ce n'est pas suffisant. Le véritable problème des archéologues n'est pas le manque de données sur lesquelles s'appuyer pour une analyse économique, c'est le choix du ou des marqueurs. Faut-il se concentrer sur les données céramiques ? Sur les objets en métal ? Il est probable qu'il n'existe pas de catégorie de mobilier archéologique qui puisse rendre compte à lui seul de la complexité d'un système économique protohistorique. Et en l'absence de textes, les chercheurs n'ont pas d'autre choix que de se fonder uniquement sur des données matérielles, il faudrait alors maîtriser toutes les données d'une période et d'une zone géographique données. Il est alors nécessaire de proposer un angle d'attaque, un cadre efficace où l'on peut mettre en avant les données utiles pour arriver à une détermination probable des différents agents économiques impliqués.

Pour ce faire, il faut un processus qui soit compréhensible et pertinent pour les deux partis. Nous empruntons ici les questions « que doit se poser tout économiste » proposées par J. Généreux [30]. Raisonner par questions concrètes permet d'interroger directement les données archéologiques, donc d'opérer un choix dans les données.

Les quatre questions sont les suivantes :

• **Qui et où sont les agents producteurs ?** Cette première question consiste à se demander qui et où sont les agents qui structurent la production d'un ou de plusieurs biens à partir de matières premières. Il s'agit de comprendre qui produit les richesses et de proposer des hypothèses sur le contrôle éventuel de ces productions. Ainsi, nous pouvons intégrer les différents types de sites dans l'espace (les sites industriels, les sites d'habitats, fortifiés ou non, et les structures artisanales qui s'y trouvent). De cette façon, il est possible d'avoir une vue d'ensemble sur les facteurs et les agents producteurs d'une période et d'une zone données.

• **Quels sont les contraintes et les moyens de la production ?** Cela désigne aussi bien les moyens et les contraintes matériels, à commencer par les matières premières, que les contraintes environnementales et la disponibilité ou non de main-d'œuvre et de ressources. Il s'agit aussi des contraintes technologiques qui influencent les conditions et les rythmes de production. Ce sont des informations qui nous permettent de caractériser les structures et les conditions de production.

• **Qui et où sont les agents consommateurs ?** En clair, il s'agit d'analyser la demande. C'est un élément qui est souvent laissé de côté en archéologie. Il est effectivement difficile d'analyser les besoins des populations passées, mais il faut néanmoins observer les structures de consommation, élément crucial en économie. Il s'agit à la fois de la demande concernant les populations, « les ménages » dirait un économiste et les besoins des producteurs eux-mêmes (bois, eau, argile, sel, etc.), ce qui peut en dire long sur l'implantation de certains sites. En analysant la demande, nous essayons de replacer la production des différents types de produits dans leur contexte économique protohistorique.

• **Quelles sont les conditions physiques et sociales de l'échange ?** La dernière étape du raisonnement concerne les modalités de l'échange. Il s'agit des conditions physiques de la vente et des transports (temps, difficulté et coût du transport), ou des conditions *a priori* de l'échange. Ces dernières englobent le statut des biens échangés (monnaies ou marchandises ?) et le statut des personnes participant à l'échange. Cela permet d'inclure les structures sociales, les relations interpersonnelles, et les quelques éléments que nous possédons ou devinons sur les institutions de ces sociétés protohistoriques.

Ensemble, ces questions forment un cadre qui permet de circonscrire une grande partie des données disponibles relatives aux systèmes économiques anciens. Il s'agit d'une démarche d'économiste [31] qui se focalise sur les agents et sur les conditions de l'échange, en s'appuyant sur des données archéologiques concrètes ; un tel questionnement reste toujours pertinent et c'est ce qui fait son intérêt. Il est pour le moment assez difficile d'appliquer les outils d'analyse spatiale à l'économie ancienne, comme le fait O. Nakoinz [32] à partir de marqueurs culturels ; le choix d'une base de données de marqueurs pertinents n'est pas évident à faire. Ce questionnement est avantageux parce que tous les types de données peuvent être compris dans ce schéma de raisonnement

[29] Par exemple, Boncœur & Thouement 2013, p. 10-30.
[30] Généreux 2001, p. 10-15
[31] Jaumotte 2012, p. 20-34.
[32] Nakoinz 2009, p. 87-99.

parce qu'il est déductif, ce qui en fait un cadre pertinent pour envisager la complexité de la production et des échanges antiques. Il est avéré que certaines de ces questions ne peuvent pas toujours avoir une réponse complète, et il ne faut pas s'en inquiéter. En effet, une telle méthode ne requiert pas que les données soient complètes au départ, mais il appelle vers plus de complexité. Il est donc possible, grâce à cette méthode, de produire un discours scientifique centré sur les faits économiques en archéologie, où il est possible d'intégrer les multiples aspects de ces phénomènes complexes.

L'ÉCONOMIE DU SEL DANS LE BADE-WURTEMBERG EN PROTOHISTOIRE

L'économie est la science de la rareté, c'est-à-dire des coûts [33]. La valeur économique d'un bien c'est donc sa rareté physique et les moyens mis en œuvre pour l'obtenir. Le cas du sel en Protohistoire rend bien compte de cette rareté économique et offre alors un cas d'étude concret intéressant. Contrairement aux contextes littoraux, le sel se fait rare à l'intérieur des terres. On le retrouve sous forme minéralisée, comme du sel gemme, soit sous forme de sources plus ou moins salées. Il s'agit de résurgences aquifères en contact avec des couches géologiques contenant du sodium ; chaque source, chaque dépôt de sel a une composition chimique qui lui est propre, ce qui peut légèrement en altérer les caractéristiques (couleur, goût, etc.) [34]. Les usages du sel sont divers ; en plus de son emploi culinaire, il est utilisé pour la conservation et la fabrication des aliments (viandes, poissons, fromages, préparations variées), dans l'alimentation et les soins des animaux, dans le travail des peaux, et d'après les textes, dans certains rituels [35]. En un mot : c'est une denrée absolument indispensable, et dont l'exploitation est difficile parce qu'elle utilise beaucoup de ressources (bois, argile). C'est pourquoi son étude en contexte celtique constitue un bon marqueur pour les phénomènes économiques de ces époques. Concernant les âges des métaux, il existe des sites où l'exploitation du sel est connue depuis longtemps. On peut citer les sites alpins de Hallstatt et du Dürrnberg, célèbres pour leurs galeries d'extraction de sel gemme, et la région de la Seille (Lorraine), qui semblent être des sites de grande envergure, dont la production est destinée à une exportation à longue distance [36]. Mais ce n'est pas le cas de tous les sites ; il en existe dont la production semble alimenter un marché « régional », comme ceux du Bade-Wurtemberg [37] pour le premier et le second âge du Fer. Le Bade-Wurtemberg est une région particulièrement intéressante pour l'archéologie protohistorique ; elle est connue pour ses sites d'habitat, pour ses nécropoles « princières », et pour l'exploitation de ses ressources naturelles [38]. C'est une zone qui semble être au croisement d'axes majeurs de communication et d'échanges [39], terrestres et fluviaux, on peut donc supposer que les agents économiques actifs y étaient nombreux.

Il est donc intéressant d'étudier la manière dont la production et la consommation de sel s'intègrent dans ce territoire au premier et au second âge du Fer. Nous proposons donc d'appliquer la méthode exposée plus haut à l'exploitation du sel dans le Bade-Wurtemberg pour comprendre la façon dont cette exploitation s'insère dans le contexte archéologique.

QUI ET OÙ SONT LES AGENTS PRODUCTEURS ?

Dans le Bade-Wurtemberg, les gisements de sel gemme profonds sont situés sur le versant Est de la Forêt-Noire, et les sources connues sont majoritairement situées entre Heilbronn et Schwäbisch Hall [40]. Certains gisements ont disparu par subrosion, et l'emplacement de certaines sources a pu être modifié légèrement. Supposée depuis le Néolithique, l'exploitation est attestée archéologiquement [41] à partir du Hallstatt D2-D3, et lors de La Tène C et D, avec un hiatus entre les deux. Le seul site producteur reconnu est Schwäbisch Hall, où l'on a retrouvé des bassins de traitement de la saumure, des puits et d'autres structures directement liées à l'exploitation des sources salées. Un habitat est associé à la saline, également daté du Hallstatt D2-D3 / La Tène A, et de La Tène C et D. Il ne semble pas présenter de marques de richesses particulières ; il n'est pas associé à un site « princier » ni à une nécropole particulière. Il semblerait donc qu'il s'agisse d'une exploitation de « petite taille » ; dans ce cas particulier, peut-être ne faut-il pas imaginer des ouvriers spécialisés, travaillant à la production toute l'année. Cette situation diffère de celles connues pour les productions alpines ou lorraines [42], et on peut donc envisager différentes échelles de production et de consommation d'une même ressource [43].

[33] Echaudemaison 2001,
[34] Daire 2003, p. 10-13.
[35] Moinier 2012, p. 100-114.
[36] Daire 2003, p. 17-19.
[37] Hees 1989, p. 209-217.
[38] Biel 2013, p. 157-166.
[39] Nakoinz 2012, p. 73-82.
[40] Hees 1998, p. 209-217.
[41] Les premières fouilles de 1940 ont révélé près de 30 000 fragments de briquetage.
[42] Daire 2003, p. 10-13.
[43] Millot-Richard 2014, p. 88-91.

Nous serions donc en présence d'une exploitation de taille modeste, éventuellement discontinue, mais active et rentable. Rien ne laisse supposer ici un « contrôle » de la production par un site ou par une élite. Il faut toutefois garder à l'esprit que certaines sources ont pu disparaître, ou se déplacer, notamment sur le piémont de la Forêt-Noire ; ces sources ont pu être utilisées de façon très ponctuelle dans le cadre des activités d'élevage et de transhumance, comme le montrent certaines études ethnographiques [44], sans laisser de traces archéologiques perceptibles.

QUELLES SONT LES CONTRAINTES DE LA PRODUCTION ?

Il ne faudrait pas sous-estimer les contraintes des structures de production de sel par briquetage. Le briquetage est constitué de différents éléments d'argile, façonnés à la main. Cela désigne aussi bien les éléments de four (langues et barres) que les différentes parties des godets à sel [45]. La fabrication de ces éléments, des bassins à saumure, ainsi que de l'ensemble des structures de combustion requiert d'importantes quantités d'argile. La présence de combustible est également un facteur à prendre en compte. Le chauffage de la saumure et la cuisson des pains de sel peuvent demander des quantités de bois importantes, ce qui peut entraîner une exploitation des ressources sylvicoles, et éventuellement des déplacements de marchandise. Dans certaines régions, on a pu supposer l'impact de l'exploitation saline sur l'environnement. C'est le cas dans le Jura français, où des études palynologiques montrent une diminution des pollens arborés et de grandes quantités de cendres aux alentours des sources [46]. Dans la vallée de la Seille, d'autres travaux ont montré que l'exploitation du sel avait eu un impact sur les essences présentes et celles utilisées comme combustible [47]. Dans le Bade-Wurtemberg, aucune étude de ce type ne permet de faire ces suppositions. On peut éventuellement supposer que le changement typologique des briquetages entre le Hallstatt et La Tène puisse avoir réduit la quantité de bois nécessaire à la cuisson du sel, mais rien ne permet de l'affirmer. Un atelier de sel, en particulier celui de Schwäbisch Hall, ne devait pas nécessiter une main-d'œuvre importante. D'après les différentes expérimentations, une telle structure de production devait fonctionner avec cinq personnes ou moins [48]. Les procédés techniques laissent envisager une production structurée, éventuellement saisonnière, loin de l'image d'une économie en retrait, « de subsistance ».

QUI ET OÙ SONT LES AGENTS CONSOMMATEURS ?

En matière de sel, la consommation est un élément difficile à analyser, car le sel ne laisse pas de traces sur les sites consommateurs. Les fragments de briquetage sont les seuls marqueurs matériels à pouvoir attester de la consommation de sel sur un site. De ce point de vue, le Bade-Wurtemberg est une région intéressante, puisque

[44] Alexianu & Weller 2007, p. 299-319.
[45] Olivier 2000, p. 143-173.
[46] Gauthier & Dufraisse 2002, p. 243-257.
[47] Olivier 2012, p. 31-44.
[48] Daire 2003, p. 129.

Figure 2
Carte de répartition des briquetages du Hallstatt D2-D3/ La Tène A
D'après Hees 1998, p. 213 ;Bartelheim 2007, p. 212 ; Steffen , 2012, p. 123. DAO C. Millot-Richard, fond de carte libre.

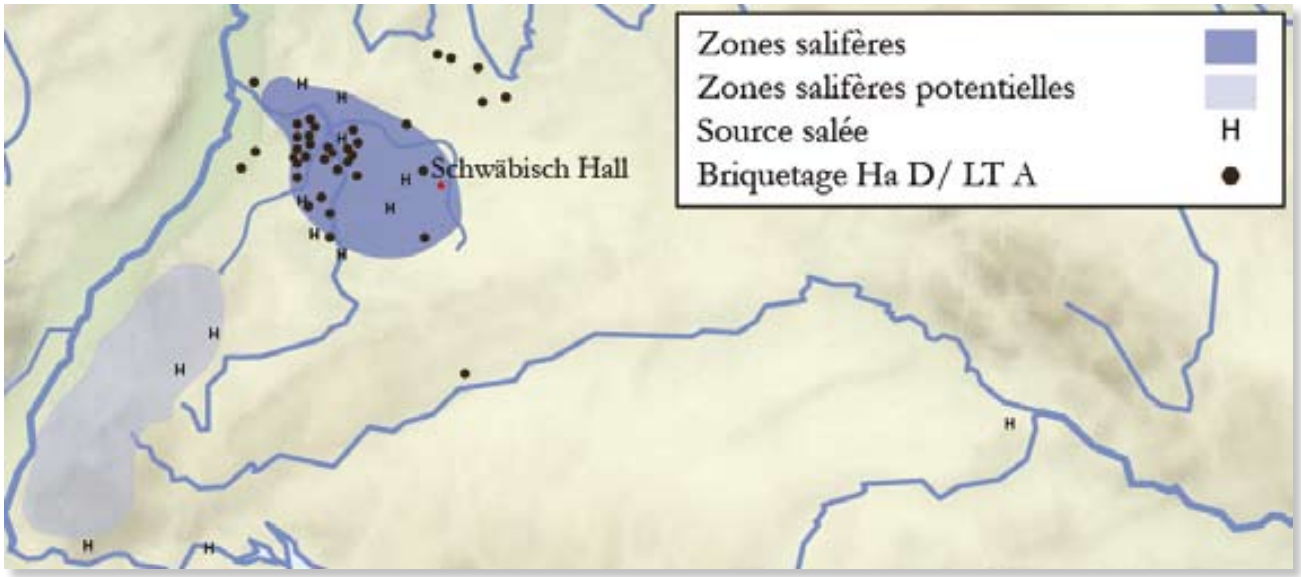

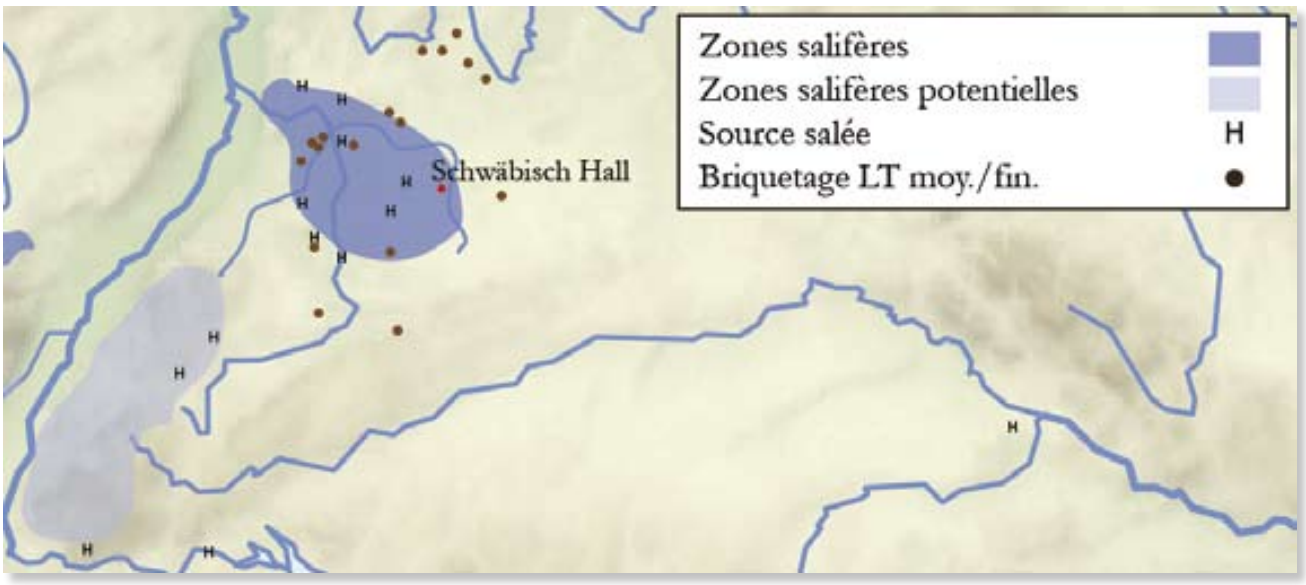

Figure 3
Carte de répartition des briquetages pour La Tène C et D
D'après Hees 1998, p. 213 ;Bartelheim 2007, p. 212 ; Steffen , 2012, p. 123. DAO C. Millot-Richard, fond de carte libre.

nous disposons de cartographies de ces éléments de briquetage. Ces cartes sont établies par M. Hees [49], la première pour le Hallstatt D2/D3 et la seconde pour La Tène C et D. Les briquetages du Hallstatt D2-D3/ La Tène A sont retrouvés jusqu'à 100 km de la saline ; ceux de La Tène C et D à environ 70 km. Ces fragments de briquetage sont retrouvés dans des fosses de rejets domestiques. Un détail a retenu l'attention de M. Hees : les fragments de briquetage étaient concentrés dans une ou deux fosses, ce qui laisse entendre que l'approvisionnement en sel était ponctuel au cours de l'année, en adéquation avec la période de production de salaisons. Le sel était sans doute fabriqué entre mai et octobre pour bénéficier de conditions climatiques propices à la concentration de la saumure ; les salaisons étaient confectionnées à partir de l'automne. La demande en sel était donc sans doute liée à la production alimentaire et à l'alimentation animale. La majorité des habitats où ont été retrouvés ces briquetages ne présentent pas de caractéristiques particulières, à l'exception du site d'habitat de Hochdorf (La Tène A). Ce site est connu pour ses activités métallurgiques diverses et intenses et pour la tombe princière qui lui est associée [50]. Les fragments de briquetages montrent que les pains de sel étaient également distribués sur des sites capables de brasser de grandes quantités de matières premières et sans doute une main d'œuvre importante. Nous devons donc en conclure que le sel était distribué sur des sites aux capacités économiques différentes, la demande en sel ne semble pas être spécifique à un certain type de site. Tout ceci montre à quel point la consommation en sel s'imbrique dans un contexte d'activités industrielles et artisanales assez vastes.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE L'ÉCHANGE ?

En l'absence de données textuelles, les routes d'échanges sont difficiles à déterminer, en particulier pour le sel qui ne laisse pas de marqueur. D'après les cartes de M. Hees, on remarque que les sites à briquetage sont souvent situés le long des cours d'eau, en particulier le Neckar et ses affluents. Les cartes de C. Steffen proposent des routes et leur utilisation pour la période du Hallstatt D2/ D3 et La Tène A [51]. Cette analyse révèle un réseau de routes très riche, à l'exception des zones montagneuses. Celles-ci ont la réputation d'être inhospitalières, mais il s'agit sans doute d'une lacune de la recherche, plus que d'un vide archéologique. D'ailleurs, certains sites de hauteur sur le piémont de la montagne sont associés au commerce du sel [52]. Nous ne disposons d'aucun indice pour estimer si le commerce du sel était un commerce organisé, si les acteurs étaient des marchands, ou bien s'il s'agit d'un commerce fonctionnant de façon beaucoup plus lâche. V. Salač [53] suggère des caravanes pour transporter le sel entre Hallstatt et la Bohême, en raison des grandes quantités de marchandise. Il n'est certainement pas nécessaire d'envisager ici un commerce du sel aussi organisé ni aussi important. La production de Schwäbisch Hall prend place à l'échelle régionale, un commerce à courte distance, si l'on peut dire.

[49] Hees 1998, p. 209-217.
[50] Biel 2013, p. 157-166.
[51] Steffen 2012, p. 122-123.
[52] Morrissey & Müller 2012, p. 64-80.

Les modalités *a priori* de ce commerce sont tout autant difficiles à définir. Le sel est souvent considéré comme un bien de prestige qui a pu servir de monnaie ou de moyen d'échange, en particulier dans le cadre des échanges à longue distance [54]. Il ne semble pas que les réseaux de distribution du sel dans le Bade-Wurtemberg soient associés avec du commerce à longue distance, ce qui n'est pas un obstacle à ce que le sel joue tout de même un moyen d'échange. Le calibrage des pains de sel déduit des typologies des moules va dans ce sens. Les moules retrouvés à Schwäbisch Hall pour le premier comme pour le second âge du Fer sont façonnés pour produire des pains de sel de taille et de poids semblables [55], l'utilisation du sel comme étalon « pré-monétaire » semble donc possible. Mais la présence de ces mêmes briquetages dans des fosses dépotoirs montre une utilisation directe de la marchandise. L'utilisation d'objets « pré-monétaires » en Protohistoire européenne fait débat [56]. Un objet pré-monétaire, en l'absence de monnaie métallique frappée par une autorité reconnue [57], joue le rôle d'étalon de valeur dans un système d'échange. Les objets pré-monétaires sont anépigraphes, parce qu'aucune autorité ne les garantit, ainsi « n'importe quel bien est apte à assurer n'importe laquelle des fonctions attribuées à la monnaie [58] ». Le débat sur la nature et l'utilisation des objets pré-monétaires, bien que passionnant, s'éloigne du propos actuel. Nous prenons le parti d'admettre que les sociétés protohistoriques possédaient des systèmes d'échange et d'étalonnage reposant sur certaines marchandises dont la valeur était connue des différentes parties impliquées. Peut-être faudrait-il alors rapprocher le sel des monnaies-marchandises dont parlent les économistes [59] ? Ces biens ont un double statut ; il s'agit de marchandises consommables pour leur valeur propre, mais également utilisables comme monnaies, car faciles à convertir et calibrées. C'est sans doute la notion qui se rapproche le plus de la réalité archéologique concernant les échanges de sel en contexte protohistorique continental et qui permet là aussi de mieux comprendre les structures de production et de consommation. On dépasse ainsi de loin les conceptions substantivistes, qui supposent une économie de troc [60]. Les modalités d'échange du sel même à échelle régionale permettent de formuler des hypothèses sur le rôle du marché des matières premières en contexte protohistorique.

CONCLUSION

Loin d'être un biais, appréhender les données archéologiques d'un point de vue d'économiste permet au contraire d'en révéler tout le potentiel économique. Tout ceci est bien visible dans le cas du sel, ressource rare, qui polarise sans doute des réseaux de consommation et de distribution dans les sociétés protohistoriques, tout en étant intimement lié aux autres activités économiques. Il faut aujourd'hui repenser les catégories qui structurent notre réflexion sur les économies antiques. Les théories des économistes contemporains sont adaptées à l'économie moderne, et les analyses sociologiques et anthropologiques sont essentiellement focalisées sur les objets de prestige, excluant toutes les autres marchandises possibles.

La méthode d'étude économique que nous avons proposée donne une vision nouvelle et un autre cadrage pour exploiter le potentiel économique des données archéologiques. Bien que simple pour le moment, elle ouvre la porte à un mode de raisonnement qui pourrait apporter un nouvel éclairage sur les sociétés protohistoriques. ■

[53] Salač 2013, p. 489-511.

[54] Daire 2003, p. 132.

[55] Saile 2002, p. 223-233.

[56] Caillé 2005, p. 30-45.

[57] Définition de la monnaie d'après Echaudemaison 2001, p. 326.

[58] Testart 2002, p. 22.

[59] Echaudemaison 2001, p. 268-269

[60] Maucourant 2005, p. 33-43.

BIBLIOGRAPHIE

Andreau, Jean, 2010, *L'économie du monde romain*, Paris.

Alexianu, Marius & Weller, Olivier, 2007, « Recherches ethnoarchéologiques sur le sel: les enquêtes de 2004 et les premiers résultats obtenus dans la zone de Poiana Slatinei à Lunca (dép. Neamţ, Roumanie) », dans Dan Monah, Gheorghe Dumitroiai, Oliver Weller & John Chapman (éd.), *L'exploitation du sel à travers le temps*, Piatra-Neamţ, p. 299-319.

Bresson, Alain, 2007, *L'économie de la Grèce des cités, Les structures de la production*, Paris.

Boncœur, Jean & thouement, Hervé, 2013, *Histoire des idées économiques de Platon à Marx,* 4e éd., Paris, p. 10-30.

Biel, Jörg, 2013, « Centres de Production de l'âge du Fer : l'habitat de La Tène Ancienne de Hochdorf, commune d'Eberdingen, Baden-Württemberg », dans Sophie Krausz, Anne Colin, Katherine Gruel, Ian B. M. Ralston & Thierry Dechezleprêtre (éd.), *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz.*, Bordeaux, p. 157-166.

Brun, Patrice, 1991, « Systèmes économiques et organisations sociales au Premier âge du Fer dans la zone nord-alpine », dans Alain Duval (éd.), *Les Alpes à l'âge du Fer. Actes du 10e Colloque de l'AFEAF*, Yenne-Chambéry, p. 313-329.

Burguière, André, 2006, *L'École des Annales : une histoire intellectuelle*, Paris.

Caillé, Alain, 2005, *Dé-penser l'économie : contre le fatalisme*, Paris.

Chapman, Anne Mackaye, 2005, « Karl Polanyi (1886-1964) for the students », dans Philippe Clancier, Francis Joannes, Pierre Rouillard & Aline Tenu (éd.), *Autour de Polanyi. Vocabulaires théories et modalités des échanges*, Colloque de la Maison René Ginouvès, Nanterre, p. 17-32.

Clancier, Philippe, Joannes Francis, Rouillard, Pierre & Tenu, Aline (éd.), 2005, *Autour de Polanyi. Vocabulaires théories et modalités des échanges,* Colloque de la Maison René Ginouvès, Nanterre.

Collis, John, 2012, « Centralisation et urbanisation dans l'Europe tempérée à l'âge du Fer », dans Susanne Sievers & Martin Schönfelder (éd.), *La question de la Proto-urbanisation à l'âge du Fer*, *Akten des 34. international Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg*, Frankfurt-am-Main, p. 1-15.

Dalton, George, 1975, « Karl Polanyi's Analysis of Long-Distance Trade and His Wider Paradigm », *Ancient Civilisation and Trade*, Albuquerque, p. 63-133.

Daire, Marie-Yvane, 2003, *Le sel des Gaulois*, Paris.

Echaudemaison, Claude-Daniel, 1993, *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris.

Finley, Moses, 1973, *L'économie antique*. Paris.

Fries-Knoblach, Janine, 2001, *Gerätschaften, Verfahren und Bedeutungen der eisenzeitlichen Salzsiederei in Mittel- und Nordwest Europa,* Thèse de doctorat, Université de Leipzig.

Gauthier, Estelle & Dufraisse, Alexa, 2002, « Exploitation des sources salées en Franche-Comté : impact sur l'espace forestier du Néolithique à la période médiévale », dans Olivier Weller (éd.), *Archéologie du sel, Techniques et Société dans la Pré et Protohistoire européenne,* actes du colloque 12.2 du XIVe congrès de UISPP, 4 septembre 2001 à Liège, Paris, p. 243-257.

Généreux, Jacques, 2001, *Introduction à l'économie*, Paris.

Hess, Martin, 2002, « Production et Commerce du sel à l'Age du Fer en Baden-Württemberg (Allemagne) », dans Olivier Weller (éd.), *Archéologie du sel, Techniques et Société dans la Pré et Protohistoire européenne*, Table ronde du Comité des salines de France, 18 mai 1998, Paris, p. 209-217.

Jaumotte, Charles, 2012, *Les mécanismes de l'économie*, Bruxelles.

Maucourant, Jérôme, 2005, « Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi », dans Philippe Clancier, Francis Joannes, Pierre Rouillard & Aline Tenu (éd.), *Autour de Polanyi. Vocabulaires théories et modalités des échanges*, Colloque de la Maison René Ginouvès, p. 33-43.

Mauss, Marcel, 2007 (1925), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique,* I, 2e s., p. 1-248.

Millot-Richard, Clara, 2014, *Les économies du sel et du fer en Protohistoire européenne : approches historiographiques et économiques,* mémoire de Master, Université de Strasbourg.

Moinier, Bernard, 2012, *Le sel dans la culture antique*, Mehlingen.

Morissey, Cristoph & Müller, Dieter, 2012, « Schlossberg Nagold », *Wallangen im Regierungsbezirk Karlsruhe, Atlas archäologischer Geländedenkmäler in Baden-Württemberg*, Stuttgart, p. 64-80.

Nakoinz, Oliver, 2012, « Verkerhswege der älteren Eisenzeit in Südwestdeutschland », dans Claudia Tappert, Christiana Later & Janine Fries-Knoblach (éd.), *Wege und Transport.* Beiträge zur Sitzung der AG Eisenzeit während der 80. Verbandstandung des West und Süddeutschland Verbandes für Altertumsforschung (Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte Mitteleuropa, 69), Nürnberg, p. 73-82.

North, Douglass, 2005, *Les processus du développement économique*, Paris.
Olivier, Laurent, 2000, « Le "briquetage de la Seille". Nouvelles recherches sur un exploitation proto-industrielle du sel à l'âge du Fer », *Antiquités Nationales* 32, p. 143-173.
Olivier, Laurent, 2012, « The "Briquetage de la Seille" (Moselle, France): an Iron Age proto-industrial salt extraction center », dans Anton Kern, Julia Katharina Koch & Ines Balzer (éd.), *Technologieentwicklung und –transfer in der Hallstatt- und Latènezeit*, Beiträge zur Internationalen Tagung der AG Eisenzeit und des Naturhistorischen Museums Wien, Prähistorische Abteilung, Hallstatt, p. 31-44.
Polanyi, Karl, 1957, *Trade and Market in the Early Empires. Economies in History and Theory*, New York.
Polanyi, Karl, 2001, (1re éd. 1944), *The Great transformation: the political and economic origins of our times,* 2e éd. Boston.
Polanyi-Levitt, Kari, 2005, « Les principaux concepts dans le travail de K. Polanyi et leur pertinence actuelle », dans Philippe Clancier, Francis Joannes, Pierre Rouillard & Aline Tenu (éd.), *Autour de Polanyi. Vocabulaires théories et modalités des échanges*, Colloque de la Maison René Ginouvès, Nanterre, p. 1-15.
Pierrevelcin, Gilles, 2012*, Les relations entre la Gaule et la Bohême du IVe au Ier siècle avant J.-C*, Praha.
Roman, Yves, 2008, « Introduction. L'économie de marché, une question difficile pour les héritiers d'Hérodote et "les enfants d'Adam Smith" », dans Yves Roman & Julie Dalaison (éd.), *L'économie antique, une économie de marché ?*, Actes des deux tables rondes tenues à Lyon les 4 février et 30 novembre 2004, Lyon p. 7-16.
Saile, Thomas, 2002, « Le Commerce du sel dans l'Europe centrale préhistorique », dans Olivier Weller (éd.), *Archéologie du sel, Techniques et Société dans la Pré et Protohistoire européenne*, Table ronde du Comité des salines de France, 18 mai 1998, Paris, p. 223-233.
Salač, Vladimir, 2013, « De la vitesse des transports à l'âge du Fer », *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer, Aquitania* 30*,* p. 489-511.
Steffen, Christoph, 2012, *Gesellschaftswandel während der älteren Eisenzeit: soziale Strukturen der Hallstatt- und Frühlaténekultur in Baden-Württemberg*, Stuttgart.
Testart, Alain, 2002, *Aux origines de la monnaie*, Paris.
Timpe, Dieter, 1985, « Der keltische Handel nach historischen Quellen », dans Klaus Düwel (éd.), *Untersuchungen zu Handel und Verkehr der vor- und frühgeschichtlichen Zeit in Mittel- und Nordeuropa I*, Göttingen, p. 258-285.
Veyne, Paul, 1976*, Histoire de Rome, leçon inaugurale du 5 mars 1976 au Collège de France,* Paris.